

# **Des périphéries urbaines, sous *tranquillisans* ?**

**Productions et dynamiques des contextes de sûreté dans les territoires de l'Ouest.**

Rapport final de recherche, octobre 2009

**Sandrine Depeau  
Marc Dumont  
Lucile Grésillon  
Lionel Rougé  
Gregory Stephan  
Olivier Thomas  
Stéphane Valorgnes**

Consultation de recherche « Territoires urbains et sûreté » PUCA / Club Ville Aménagement



Laboratoire RESO (UMR ESO 6590 - CNRS), Université de Rennes 2  
Laboratoire CRESO (UMR ESO 6590 - CNRS), Université de Caen-Basse Normandie

**Maison de la recherche en Sciences Sociales - Université Rennes 2 - Place du recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 RENNES Cedex**

« Sans la reconnaissance, l'individu ne peut se penser en sujet de sa propre vie »  
Axel Honneth, 2008 (auteur de "La Société du mépris")

La conduite d'une recherche engage bien souvent nombre d'acteurs anonymes ou plus visibles, traverse de multiples parcours et trajectoires, structure des échanges et réseaux parfois fugaces parfois plus solides et pérennes. Si les auteurs de ce rapport, clairement mentionnés en ouverture et parfois au long du texte, ont ainsi tous joué un morceau singulier dans l'ensemble de sa partition, ils n'hésiteront pas, dès l'entrée de cette première page, à rappeler la présence de certains autres d'entre eux, ces « effacés du récit ». Ainsi, **Stéphane Valorgnes** dont la responsabilité partagée de la direction des masters de Caen et les liens étroits avec les intervenants tiers (police municipale, associations...) impliqués a été décisive et dont les réflexions soutenues et calibrées ont entretenu une dense chronique de recherche dont seulement quelques extraits ponctuent ce rapport sous la forme d'échappée (« interludes ») - les bols d'air sont nécessaires au décentrement et au déconfinement d'une recherche pour éviter elle ne se sécurise !.

Partageant notamment avec **Pierre Bergel** cette tâche de suivi et direction, ils sont également tous deux à l'origine de la journée d'étude sur les insécurités, moment d'échanges, de réflexions et valorisation intermédiaire de cette réponse permise notamment par le soutien de la MRS de Caen et du Ministère (PUC).

Egalement, l'ensemble des **étudiants des différents masters** de Caen et de Rennes, dont les travaux universitaires ont constitué - on le précisera - un embrayeur essentiel de cette recherche.

Mais aussi d'autres qui l'ont rejoint et épaulée tels **Erwan Quesseveur** et **Arnaud Lepetit** (UMR ESO-Rennes) : leurs compétences cartographiques et maîtrises des SIG, pointées trop fugacement dans le rapport, n'en ont pas moins constitué une aide et instrument précieux pour les réflexions.

Si l'ensemble des chercheurs remercie donc par ailleurs tous ces **acteurs de terrain**, qui se sont prêtés toujours de manière bienveillance à la situation de « cobayes de recherche », ils tiennent aussi à saluer plus particulièrement la mémoire de deux autres qui l'ont quitté au cours de son déroulement : **Jacques Fresnais**, tout d'abord, responsable de la direction de cette consultation sur une partie de sa durée, pour son écoute bienveillante et stimulante. Puis, et avec une réelle tristesse, **Bernard Jouve**, un de nos collègues universitaires et scientifiques décédé tragiquement au cours de celle-ci, éminent spécialiste des questions métropolitaines et passionné de recherche urbaine, responsable d'une des réponses retenues par la consultation.

Parce que la recherche reste toujours, certes, souvent une commande contractuelle, mais aussi, et pour paussi infime qu'il soit, un réel *moment d'humanité*.

## Sommaire

|                                                                                                                                                                                                            |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Introduction : penser la ville émergente, sous condition de sécurité.....                                                                                                                                  | 4   |
| Chapitre 1 : Effets de seuils et production des contextes de sûreté ; matrice théorique, structure méthodologiques et dispositif pédagogique. ....                                                         | 5   |
| Chapitre 2 : des seuils de sûreté aux périurbanités privatives : les cas de Lebissey (Hérouville-Saint-Clair, Beaulieu (Caen) et Périers-sur-le-Dan .....                                                  | 34  |
| Chapitre 3 : Jeunes « à la marge » dans le Val d’Ille (35) : nouvelles dynamiques de la sûreté en contexte périphérique. ....                                                                              | 105 |
| Chapitre 4 : des seuils de l’espace physique à ceux de l’espace social : sûreté et dynamiques des <i>bords</i> d’un contexte de sécurité (le quartier Gare à Gaen).....                                    | 135 |
| Chapitre 5 : Le quartier du Pargo (Vannes) : distances et dynamiques de contextes confinés dans les périphéries urbaines. ....                                                                             | 166 |
| Chapitre 5 : Zone atelier d’expérimentation : de la mobilité encadrée à la mobilité canalisée, dynamique ambulatoire des effets de seuils de la sécurité. Les cas des zones 30 et des <i>pedibus</i> ..... | 230 |
| Conclusion générale. Conduites de sûreté, conditions de sécurité : banalités des situations et métamorphoses des identités sociales. ....                                                                  | 259 |
| Bibliographie générale .....                                                                                                                                                                               | 263 |
| Annexes.....                                                                                                                                                                                               | 268 |



## Introduction : penser la ville émergente, sous condition de sécurité

Quels sont donc les effets des préoccupations sécuritaires sur la conception et l'organisation des espaces habités contemporains ? Partant de cette question ouverte à l'occasion de la consultation de recherche, et visant à apporter les témoignages de tendances différentes mais convergente à la *tranquillisation* (sûreté) davantage qu'à la sécurisation (sécurité), l'enjeu de la présente recherche repose sur quatre constats : l'intérêt des périphéries en tant que révélateur des mutations plus générales propres aux sociétés contemporaines, la normalisation des dispositifs de sécurité, l'estompement progressif des frontières entre sûreté et sécurité ainsi que la place croissante prise par l'espace public dans la diffusion de leurs thématiques.

Derrière l'ensemble des analyses se dégage plus généralement une tendance convergente propre à ces périphéries urbaines, tendance à la tranquillisation visant à gommer ce qui dépasse, dérange ou « risquerait » de le faire. De ce fait, elles en amènent à en conclure moins à une normalisation des vies périurbaines sous conditions de sécurité (homogénéisation) qu'à une recomposition de *leurs modes d'habiter* et – partant de là – de leurs *formes d'habiter*, voyant s'accroître des logiques de confinement spatial, une situation médiane différentes des *gated communities* parfois attendues. Y-a-t-il là indice d'une attente de production de « *confiance spatiale* » ?

## Chapitre I. Effets de seuils et production des contextes de sûreté : matrice théorique, structure méthodologiques et dispositif pédagogique.



### TRANQUILLITÉ

## Une ville plus sûre

**Notre action 2001-2008**

20 postes créés pour arriver à 93 policiers municipaux plus présents, mieux équipés, chargé d'une mission essentielle de régulation / 33 agents de surveillance de la voie publique chargés du contrôle du stationnement payant pour assurer une rotation effective des véhicules / Une brigade nocturne chargée de veiller au respect des mesures anti-bruit / 31 correspondants de nuits dans 4 quartiers / Une équipe de médiateurs de rue de 4 travailleurs sociaux pour la grande marginalité / Une action partenariale pour l'accès au droit et l'aide aux victimes / L'accueil de condamnés à des travaux d'intérêt général ou de réparation pénale / La lutte contre les occupations illicites de l'espace public par des gens du voyage / La lutte contre les effets de la prostitution et l'action en faveur de la réinsertion des personnes prostituées / Des actions partenariales de prévention en direction des mineurs réitérants, des élèves décrocheurs, des jeunes en déviance...

**Nos priorités pour les six ans à venir :**

- 97. Renforcer les moyens humains et matériels d'intervention de la police municipale.
- 98. Développer la prévention « situationnelle ». Il s'agit de prendre en compte dans tous les projets d'aménagements les préoccupations de sécurité et de tranquillité publique.
- 99. Réaliser un programme d'enfouissement des poubelles dans les grands ensembles d'habitat collectif.
- 100. Développer le nombre de médiateurs de rue et dans les équipements publics, en formant des agents municipaux.
- 101. Renforcer l'éducation et la prévention routière dans les écoles maternelles et primaires.
- 102. Appuyer les dispositifs d'accès au **droit et d'aide aux victimes**, notamment dans les quartiers d'habitat social.
- 103. Conforter les moyens de prévention et de répression contre les actes d'incivilité concernant le bruit et de la propreté.
- 104. Créer une **charte de la qualité de la vie nocturne** en mobilisant l'ensemble des autorités publiques, les acteurs de la santé, les bars et cafés et les associations, notamment étudiantes, pour lutter contre l'hyper alcoolisation chez les jeunes.

Que manque-t-il à cette illustration ? Pas grand chose, sinon...probablement son caractère périurbain. Voici un extrait du programme – bilan électoral de JM Ayrault, maire de Nantes, aux dernières élections municipales. Tous les ingrédients de notre recherche s'y retrouvent : sécurité, tranquillité, sûreté, mobilité, civilité....et socialisme.

## **I. Périphéries urbaines : un laboratoire des sociétés contemporaines.**

Premier constat, donc, tout d'abord, celui de la désormais unanimité tant dans la communauté scientifique que le champs des intervenants professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, en Europe, autour du fait que les espaces des périphéries urbaines sont traversés aujourd'hui de dynamiques au moins aussi importantes à considérer que celles qui ont traversée les villes-centres des années 1960-1990. La grande bifurcation notée dès les années 1940-50 par les premiers observateurs du phénomène mondial de *sprawl* semble bien correspondre aujourd'hui à un des aspects les plus fondamentaux de ce début de 21<sup>ème</sup> siècle à prendre en considération et dont la connaissance est nécessaire pour une compréhension efficace des sociétés contemporaines, de leurs logiques, organisation et mode de vie, de leur fonctionnement. Ainsi, les périphéries urbaines, en particulier en France où le phénomène de grandes agglomérations reste peu marqué à l'exception de la métropole parisienne, constitueraient des laboratoire de l'urbain, des lieux et territoire dans lesquels se sont déplacés les enjeux de connaissance et d'action, ce qui s'est trouvé d'autant plus renforcé avec l'irruption du tournant environnemental, du développement durable et des mutations climatiques. Dans les dynamiques propres qui les affectent, il faut noter en particulier, depuis quelques années, la diffusion de thématiques jusque là spécifiques aux villes-centres : celle, par exemple, du renouvellement urbain qui, bien qu'apparue et consolidée dans des secteurs intra-urbains en deshérence (friches) ou en difficulté, se diffuse dans l'ensemble des communes périurbaines voire rurales, par le biais en particulier des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU) affectant souvent des « centre-bourgs ».

### **1. Sécurité : Des clivages à la normalisation**

Le second constat d'une tout autre nature et qui pourtant coïncide précisément avec le précédent, concerne une autre problématique, plus restreinte, de la sécurité/sûreté. Emergeant dès les années 1950 dans les quartiers hyper ou suburbains, d'abord dans le monde anglo-saxon puis se généralisant en Europe, la thématique s'est imposée au point de constituer un objet majeur structurant les rhétoriques des politiques publiques tout autant que celles du jeu politique classique, au point d'en transcender les différents clivages traditionnels autour desquels elle s'articulait. Ainsi, si classiquement dans les années 1980-2000, avec l'émergence et l'affirmation de la Politique de la ville en France, en se cristallisant autour des quartiers d'habitat social, l'approche générale des questions posées par ce type d'espace et les réponses qu'ont tenté de leur formuler les différents gouvernements, ont été formalisées pour la gauche, en termes de social et de prévention, pour la droite, en terme de sécurité et de développement économique.

Toutefois, la principale nouveauté en France est que ce clivage s'est non seulement largement estompé derrière un brouillage des références partisans, derrière l'estompage des théories monolithiques propre à des ensembles partisans bien balisés, mais également, qu'après une période d'effervescence, l'arsenal des instruments techniques censé lutter contre les effets ou causes de l'insécurité (la métalepse étant courante dans ce champs des rhétoriques politiques et objets même

de débat de l'intérieur même des discipline s'attachant à ce phénomène !<sup>1</sup>) - a désormais laissé place à une normalisation progressive. Très concrètement, cela signifie qu'après notamment un vif débat quant à l'introduction des dispositifs de vidéosurveillance, par exemple, ou « d'équipements sécurisants », bon gré mal gré ce ne soit plus en tant que telle l'introduction de ces dispositifs qui se retrouve mise en question.

## **2. Des pédibus aux agressions : dépasser l'éprouvante plasticité du couple « Sécurité / sûreté »**

La dernière transformation est directement liée à cette évolution du champ des rhétoriques. Elle a vu s'affirmer petit à petit une dilution des frontières ténues certes, mais nettes en particulier pour le champ de l'opérationnel, entre sécurité et sûreté. Cette dilution s'est opérée notamment par l'importation et l'adaptation sémantiques des thématiques de la sécurité par les opérateurs du jeu politique : de manière assez concrète, si la gauche a ainsi pu s'emparer à son tour « par la force des choses » des questions de sécurité, elle a aussi su habilement la *métaphoriser* sous un vocable spécifique, en particulier la notion de « tranquillité ». D'où ce glissement de plus en plus net à travers des expressions aux contours flous telles que le concept de « tranquillité résidentielle », renvoyant tout autant et simultanément à la « paix civile » qu'à la possibilité de franchir, rasséréné, des voies de circulation. On touche ici une étroite imbrication qui est aussi au cœur de notre recherche et dont nous n'avons pas souhaité démêler les fils tant ils sont noués, et divergent dans leurs propriétés spécifiques suivant le type d'opérateur qui en parle et les manie : ce que les uns qualifient de sécurité, quelques instants plus tard ils le reformulent eux-mêmes en terme de sûreté, ce que d'autres désignent par le second terme, d'autre encore ne mobilisent que le premier pour en parler. Cette *propriété savonneuse* – on nous excusera la facilité de la métaphore – des deux termes comme l'enchevêtrement des problématiques que tous deux sont amenés à cibler, justifie le parti pris très en amont, d'avoir associé malgré la difficulté et les questions multiples, en particulier méthodologiques, que cela pouvait soulever, des approches aussi diamétralement différentes en apparence que celle des pédibus et des incivilités.

## **3. Périphérie, espaces publics : une double translation des problématique urbaines de la sécurité.**

Le quatrième constat est qu'après une période de cristallisation, précisément, autour des quartiers d'habitat social, la problématique de la sécurité/sûreté s'est doublement décalée, à l'externe et à l'interne.

A l'externe, elle s'est donc décalée dans les périphéries, comme en témoigne par exemple la multiplication des « violences urbaines » en plein contexte rural – faits divers dont, certes, les médias sont souvent comme friands, mais révélateurs bien au-delà de ça, de cette métamorphose. Numériquement de moindre ampleur, peut-

---

<sup>1</sup> Rappelons que la métempse est une figure de style consistant à inverser la cause et l'effet. Dans le champ des sciences politiques et sociales, pour les uns l'insécurité (effet) est causée par la délinquance – cf. S. Roché, A. Bauer -, pour d'autre, c'est la délinquance (effets) qui est causée par l'insécurité (sociale), cf. L. Wacquant, R. Castel.

être, il n'en reste pas moins que les objets de délit constatés et indicateurs de statistiques (voitures brûlées, abribus détruit, affrontements...) se repèrent tout autant dans les configurations d'agglomérations que dans des communes de faible taille (Alençon...)

Mais c'est aussi à l'interne que cette thématique a vu s'opérer une translation, quittant le seul champ exclusif des périmètres résidentiels sécurisés où jusque là elle pouvait se trouver assignée. Les travaux sur les résidences fermées ont montré et décortiqué l'ampleur du phénomène, le désir de « recréer société » ou l'attente de tranquillité, d'un « entresoi rassurant », etc. Elles ont toutefois entretenus assez en creux l'irruption par petites touches puis nettement affirmée des nouvelles configurations spatiales de la sécurité : celle des espaces publics, au sens large, c'est-à-dire tant ceux situés sous le domaine juridique de la compétence publique (gestion et administration), en charge de sa "police", que ceux d'une infinité d'espaces intermédiaires, de transition, espaces partagées soit au statut incertain (délaissés de voiries, friches...) soit au statut précis, mais dont la configuration juridique tendant à l'hybridité, les a rendu plus souples, labiles, incertains. C'est le cas en particulier des espaces commerciaux (grands centres, parkings de grandes surfaces) dans lesquels et sur lesquels des formes de gestion et de contrôle ont été mises en place et s'étendent sur une gamme allant du plus fort au plus faible degré tout en se distribuant suivant une part plus variable de privé et public. Mais c'est aussi et surtout peut-être, le cas de ces micro-communes anecdotiques, situées subitement sous le feux des projecteurs, telles que les communes de Ploërmel (56) ou de Parçay-Meslay (37), situant leurs places publiques sous vidéo-surveillance. Nous avons avancé à cet égard, au cours de la recherche, une hypothèse assez nette quand à ces cas ciblés qui révèlent pour nous l'existence d'une logique d'équilibre travaillant de l'intérieur les situations de sécurité, entre un « trop » et un « pas assez » : le lien inattendu entre ces micro-communes et un site tel que celui des Halles à Paris étant d'être traversées toutes par une même question de « sécurité », mais liées pour les unes à « trop de monde », et pour les autres, à l'inverse, à « pas assez de monde »<sup>2</sup>. Alternance entre le « trop plein » et le « trop vide », à l'intérieur de laquelle – c'est un enjeu-clé de notre recherche – se trame et situe la démarche « heuristiques » des opérateurs sociaux visant à établir un *point d'équilibre*, un seuil de rupture...nous y reviendrons.

#### **4. Cibler les opérateurs sociaux.**

Il faut cependant regretter sans doute le fait que cette problématique doublement décalée se soit par trop cristallisée autour de la figure générique de débat public de la « vidéosurveillance », laissant dans l'ombre la prolifération de situations et dispositifs autres que strictement matériels, derrière lesquels et à travers lesquels les thématiques de la sûreté se sont recomposées. Ce sont bien ces autres figures spécifiques de la sécurité, ces formes de production et surtout les opérateurs sociaux qui en sont à l'origine, que notre recherche s'est donné précisément pour objectif de cibler, décortiquer, révéler.

---

<sup>2</sup> Nous avons déplié cette hypothèse notamment à travers un dossier consacré à cette question et dont la publication a été motivée par cette recherche, dans la revue *Pouvoirs Locaux*.

## 5. La sécurité, une affaire de distance.

A partir de ces différents constats et en termes plus analytiques, l'hypothèse soutenue par cette recherche se situe à plusieurs niveaux.

Sur un plan proprement théorique, elle vise, dans une perspective de *science de l'espace*, à défendre l'idée que, si la question de sécurité est assurément affaire de juridique, d'économie (parallèle ou officielle), de mesures statistiques, quantitatives, mais aussi de perception, vécu, et ressenti, elle est aussi et peut-être surtout une *affaire de distance*. Nous pensons et avons défendu à travers cette recherche l'idée que la sécurité ne constitue rien moins que l'actualisation des instruments de gestion de distance propres aux sociétés<sup>3</sup>, au premier plan desquels se situe la limite (parmi d'autres instruments de gestion tels que le réseau, le territoire...). Rien de vraiment nouveau, au fond, ainsi, de prime abord. Si : la nouveauté est que la limite, de frontière bien bornée et facilement identifiable permettant de circonscrire la ville, par exemple, historiquement, s'est métamorphosée considérablement sans changer radicalement de logique ; elle constitue plus que jamais un opérateur majeur permettant la compréhension des dynamiques agitant désormais de l'intérieur les espaces urbains où elle s'est recomposée, et en particulier les périphéries urbaines. Thierry Oblet a bien montré comment cette nouvelle thématique de la défense s'est largement développée la suite de l'achèvement du modèles des « bonnes vieilles villes » : ce ne sont plus les brigands de l'extérieur dont il s'agit de se défendre, parce que le dedans et le dehors ont disparu, ou sont désormais ailleurs. Et la limite, avons-nous avancé, est maintenant libéralisée, elle prolifère, partout, suivant des occurrences surprenantes et imprévisibles, articulation des configurations singulières. La délimitation de la haie de thuyas, archétype malicieux cité à l'excès pour rappeler que le premier acte - dont on pourra voir la référence mythologique de la fondation romaine ! - fondateur de la résidence individuelle est celui de la haie, avant même la construction, est en réalité là pour nous interpeller sur le fait qu'un opérateur nouveau des mondes urbains contemporains est bien l'individu, acteur spatial à part entière. On rejoint ici un autre aspect de notre hypothèse, l'importance systématique que nous avons souhaité accorder à ces opérateurs sociaux en tant que fabricants et parfois même experts, de limites, de séparation, et de jeux avec la distance plus en général, par leurs « impressions » en particulier et toutes leurs déclinaisons pour certaines assez connues : « sentiments » d'insécurité, « impression d'être rassurés » etc.

## 6. Les nouveaux dispositifs spatiaux de la sécurité/sûreté seraient-ils mentaux ?

D'où le fait de toucher ici un autre ressort essentiel de notre recherche : l'idée que les fabricants de sécurité usent désormais d'armes et d'arsenaux bien plus subtils que les seuls instruments physiques et matériels, que ces « dispositifs spatiaux » dégagés par Foucault. Cette notion un temps efficace risque toutefois aujourd'hui, par la popularité qu'elle connaît liée notamment à son usage facile et bien identifiable

---

<sup>3</sup> Cf. Dumont, La géographie. Lire et expliquer les espaces habités contemporains, Armand Colin, 128, 2008.

d'objet matériel, de masquer un autre arsenal démesuré et bien plus puissant, qui travaille de l'*intérieur* et *par leurs corps*, les individus, à grands coups de perceptions, de jauges visuelles, de sensations, de palpations, d'odeurs cette gamme articulée à l'infini des techniques de corps par lesquelles les individus font émerger des problématiques de sécurité.

Notre insatisfaction tient au fait que jusque là, ces « sentiments » aient été approchés sous un angle strictement *internaliste* : dans cette optique, le « sentiment » exprimé est pris comme une sorte de totalité autonome, un peu mystérieuse, substantialisé, qui a tendance à s'évaporer lorsqu'on tente de la creuser un peu par le biais d'entretiens. Un sentiment saisi comme une totalité en soi et pouvant dès lors s'expliquer en référence à une *cause* (ou considéré comme « effet de »). Nous avons alors décidé de démonter la boîte noire de cette fabrique de la distance « sous condition » (et en terme de) sécurité par les individus et acteurs sociaux. Mais nous n'avons pas choisi ni prétendu d'en révéler la « vraie » réalité, ce que désigne concrètement l'insécurité. Nous avons plutôt retenu l'option de démontrer comment la production de ce sentiment, en réalité, d'abord et avant tout, et avant même de référer à une *cause* ou un *effet* dont elle serait le produit, reste une *activité d'évaluation*, d'agencement et de disposition mentale, parfois articulée autour de dispositifs matériels parfois non. La sécurité et la sûreté, saisies par le biais des opérateurs sociaux consiste donc en cet habile montage mental (autre forme de dispositif) qui articule mesure de la « bonne distance », mesure de la « bonne forme », du « bon gabarit », du « bon champ de vision », toute une série de dimension mentalement stabilisée dont la mise en question de l'une ou toute d'entre elles est à même de faire émerger une problématique spécifique de sûreté ou de sécurité.

## **7. Déborder les contextes de sécurité**

C'est donc pour cette raison que nous avons privilégié une approche par les seuils et que nous nous le sommes imposé comme clé de lecture systématique, commune et partagée, dans l'ensemble des niveau théoriques, pédagogiques et proprement heuristiques de cette enquête. Cette entrée et notion – précisée plus loin – est aussi venu assurer l'articulation avec un autre aspect que nous avons souhaité analyser, celui des attitudes, positionnements, pratiques, tactiques et stratégies adoptées et élaborées par ailleurs par les individus au regard des configurations existantes de sécurité. Ici se situe l'autre versant de notre hypothèse, celle visant à interroger les effets des contextes de sûreté/sécurité, contexte dont on verra qu'ils sont le plus souvent des contextes confinés, de « haute tranquillité » ; à regarder donc, ce qui déborde de ces contextes sécurisés, leur « trop plein » - c'est-à-dire ce qui ne peut y prendre place pour toute une série de raisons. Parfois ces contextes sont fabriqués par les opérateurs sociaux eux-mêmes (cf. ce qui précède) parfois ils sont constitués et situés *tout contre* eux, soit directement soit à défaut. D'où le souci d'examiner ce qui se passe aux nouveaux bords de ces nouvelles configurations qui jouent à leurs manières les vieilles problématiques mentionnées des villes circonscrites de murs. Ces bonnes vieilles villes ont désormais – parfois – la forme de gares, de commune résidentielle, de centre commerciaux « aux abords » desquels prolifèrent des activités sociales contraintes ou choisies, résignées ou indifférentes. Elles se conjuguent aussi – parfois – avec d'autres contextes avec lesquels elles n'entretiennent que très peu de relation voire pas du tout, comme une collection de « bulles » successives propre à un liquide gazeux. La métaphore du liquide n'est pas

anodine, elle rejoint et s'inscrit complètement dans les perspectives nouvelles ouvertes par les travaux de Paul Landauer pour choisir d'examiner précisément cet « entre deux bulles » : usages et pratiques qui se situent et s'articulent entre deux centres commerciaux, entre un centre commercial et un espace résidentiel (Mondeville...), entre un lycée et un ensemble d'habitat (Vannes) etc., mais aussi et encore, entre un cheminement de sûreté *embullé* dynamique lié au déplacement et d'autres bulles de sûreté qu'ils lient (école, domicile) : entre deux, comme de l'un à l'autre (transition).

D'où la gamme hétérogène de situations retenues, suivant les circonstances, qui toutes ont en commun de constituer des situations de périphéries urbaines, et toutes visant à être analysées sous cette double grille de lecture : de la fabrique des distances – de sécurité/sûreté, essentiellement – et des attitudes adoptées au regard de contexte stabilisé. Naturellement, ce sont les unes qui conduisent aux secondes, dans bien des circonstances, et réciproquement : examiner la production de contextes de sûreté dans un quartier de gare, notamment par le regard de ses habitants c'est aussi se diriger vers les tactiques et attitudes de ceux et celles qui sont amenés à traverser, vivre ce contexte ainsi normé (« marginaux ») ; analyser les conduites de mobilités impliquées par le déplacement de transition d'un contexte de sûreté à l'autre, c'est aussi saisir l'élaboration par ce même déplacement d'un contexte de sûreté à lui seul, autonome, dépliant et repliant, flexible (*pedibus*).

## **9. Vers un nouveau langage, spatial, de la sécurité**

Au-delà de la diversité des cas et situations étudiés, ce travail montre la manière dont, dans la dynamique des distances fabriquées par les individus, « l'effet de seuil » constitue un objet déterminant et terriblement subtil. Le seuil, dans bien des cas, dépasse très largement le seul seuil physique et morphologique pour constituer une autre réalité pas moins palpable. Il s'agit dès lors – on en est frappé au parcours des situations - d'un objet à partir duquel s'établit un équilibre très subtil et surtout individuellement déterminé, mais sans pour autant être improgrammable, imprédictible (plus qu'imprévisible). Cet objet, effet de seuil, est une alchimie entre le *trop* et le *pas assez*, alchimie terriblement dynamique dans le temps, suivant les individus, et donnant ainsi lieu à des configurations extrêmement différentes de contextes de sûreté comme de *rassurance*. Le seuil correspond dans les cas étudiés à cet « état stabilisé » sans pour autant être accepté ou acceptable, sans pour autant avoir fait l'objet d'explicitations ou de débat – le cas de Lebissey est éclairant - à partir duquel s'agence les repères et identités spatiales individuelles et collectives, ou qui rejoint et s'inscrit dans un assemblage agencé dont il n'est qu'une partie parmi d'autres. Jouer avec les seuils, jouer dans les seuils, jouer par les seuils ou par rapport à eux : les explorations entreprises dans le cadre de démarches pédagogiques ont systématiquement éclairé le rôle, dans l'ensemble de ces activités, de ce puissant opérateur de « l'impression », et sa matrice sophistiquée armée d'indicateurs socialement activés : visuels, olfactif, climatique....

## **9. Pour des espaces sûr, programmer les effets de seuils ?**

Les recherches ne cessent de pointer la manière dont ces configurations de sûreté individuellement déterminées et agencées présentent une dimension flottante, aux fondrières poreuses ; de souligner la manière dont elles sont amenées à être réajustée, à constituer parfois des objets souples, des objets de négociation (pédibus). Mais aussi, parfois, comment elles sont à même de se durcifier à l'extrême comme elles peuvent aussi en venir à se dénouer en quelques secondes. Qui d'entre nous n'a pas vécu cette expérience d'une destabilisation entre deux corridors ou étages, destabilisation d'insécurité dénouée en quelques fractions de secondes par un « bonjour ! » lâché à l'inconnu subitement croisé. Ce sont bien ces types de situations extrêmement dynamiques que nous n'avons pas explorés. Est-ce à dire et donc à conclure, que le pré-contrôle domine à ce point dans les périphéries urbaines qu'il rend ces situations improbables, que ces périphéries tendent à un degré zéro de *serendipity* ?

En prolongeant des recherches sur « l'effet de contexte »<sup>4</sup>, nous avons identifié et démontrer nombre d'aspects de ces « effets de seuils ». Nous ne les avons cependant pas (encore) quantifiés non par manque de temps, mais bien par choix : nous pensons que les approches des neurosciences, en particulier, qui suivent cette voie, tentant donc de quantifier mathématiquement les réglages des effets de seuils, font fausse route : d'une part, du fait de gommer cette part majeur d'imprévisibilité (sous une gamme de variations qu'elle classent dans une « marge de probabilité »), et d'autre part de « flottance » c'est-à-dire de provisoire et de typiquement contextuel. Nous pensons donc, au terme de cette recherche, que ce serait une erreur méthodologique, en matière de conception d'espaces *sûrs*, que de viser à programmer les effets de seuils. Notre objectif est alors de rappeler que cette « marge de probabilité », loin d'être accessoire est en réalité sans doute la principale chose à reconsidérer et avec laquelle il faut, pour les concepteurs et aménageurs, apprendre à « faire avec », au même titre que *faire avec* d'autres types d'incertitudes. Plutôt que de renoncer à prévoir il s'agit bien d'apprendre à nouveau à faire avec le labile, le fluide, et les configurations flottantes produite par les individus. il est étonnant et peut-être aussi dommage, que si les travaux réalisés par les ethnométhodologues ont largement contribué à ouvrir et convaincre de la production de « configurations sensibles », le travail des concepteurs de sites semble encore rester assez malaisé à « faire avec » ces configurations autrement que sur le mode de la « prise en compte » d'une donnée supplémentaire parmi d'autres, d'une donnée statique donc.

---

<sup>4</sup> Cf. Rapport de recherche Ministère de la Culture, « L'effet de contexte, à grande échelles ? L'axe Rennes-St Malo », *programme Architecture de la grande échelle*, 2008.

### **Interlude 1 : L'absence du péri-urbain dans la fiction contemporaine en France. Imaginaires de la sûreté**

A la différence des Etats-Unis, ce que Cristina Horvath appelle le roman urbain, c'est-à-dire, « *les récits dont l'intrigue se déroule à l'époque contemporaine (celle de l'auteur et du lecteur à la parution du texte) et qui livrent une description très précise de la vie quotidienne ordinaire, sans que l'objectif primordial soit de décrire les « mœurs » d'une classe sociale particulière. L'action reste toujours porteuse de marques intrinsèques de l'actualité ou d'un certain engouement pour l'air du temps (rues, objets, décors, pratiques, habitudes et rituels quotidiens). Mais ce qui distingue ces romans de toute œuvre visant à présenter un « ailleurs », c'est avant tout leur ambition de peindre le quotidien et son décor indispensable : le milieu urbain contemporain . (...). Le roman urbain en tant que genre se construit à la croisée de diverses formes littéraires liées soit à la ville, soit à la réalité sociale contemporaine* »<sup>5</sup>.

Pour Cristina Horvath, la place que le roman urbain contemporain français accorde aux périphéries est « *limitée (...). Constituant de simples parenthèses dans les textes, ni la province ni les contrées exotiques ne peuvent rivaliser en importance avec la métropole qui régit incontestablement l'univers des romans de notre corpus* ». Cette situation contraste fortement avec la production littéraire américaine, au sein de laquelle « *la périphérie urbaine (est) au centre du roman* » : à partir des années 1960, la banlieue entre dans la culture populaire, devenant l'un des décors favoris des séries télévisées et du cinéma, des films de David Lynch à la satire sociale d'*American Beauty*. Pour Bernard Quiriny, « *de leur côté, les romanciers ont aussi perçu très tôt les effets de la « suburbanisation »*. Le self-mademan (fermier, petit entrepreneur...) figure classique de la littérature du XIXe siècle, laisse la place au père de famille employé dans un bureau du centre-ville, pion laborieux du capitalisme »<sup>6</sup>.



<sup>5</sup> Horvath Cristina, *Le roman urbain contemporain en France*, Presses Sorbonne nouvelle, 2007, p. 16.

<sup>6</sup> Quiriny Bernard, « La périphérie urbaine au centre du roman », *Le magazine littéraire*, dossier « la nouvelle Amérique », février 2009, n° 483, p. 70.



Images extraites du DVD de « Ne t'en fais pas, je vais bien »

*« Les parents de Claire dans Je vais bien, ne t'en fais pas, occupent un pavillon à la lisière de la banlieue parisienne. Le fait que ces lotissements pavillonnaires figurent toujours à la marge de l'intrigue alors que les cités HLM dépeintes comme des lieux de désolation retiennent toute l'attention des romanciers, semble une spécificité de la littérature française. Cette caractéristique, serait-elle à mettre exclusivement sur le compte du modèle urbanistique français radicalement opposé au modèle anglo-saxon qui a fait des lotissements pavillonnaires la cible privilégiée des classes moyennes et aisées ? »<sup>7</sup>*

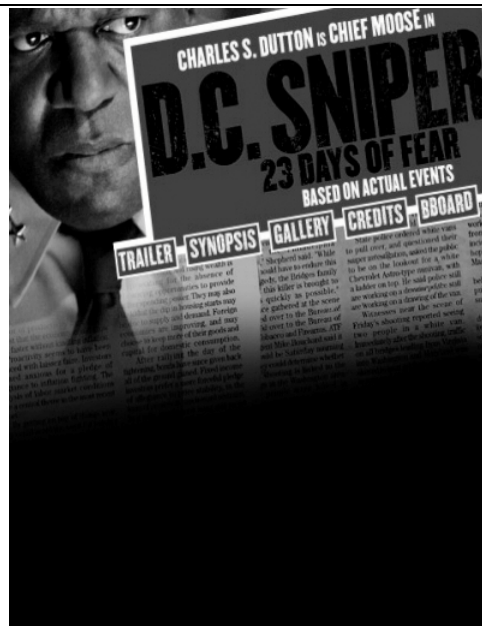
### **Le « Sniper de Washington » : la mégalopolis suburbaine comme aire d'un jeu meurtrier**

Les événements de Washington liés au « Sniper » du 2 au 23 octobre 2002, (paniques médiatisées, mise en échec prolongée des forces de police, conséquences politiques et militaires) ont une réelle dimension de portée stratégique ; dans une relation asymétrique aux énormes moyens policiers et militaires mis en œuvre, deux hommes, motivés, équipés, entraînés, jouant habilement des médias peuvent paralyser progressivement une partie de la mégalopolis américaine, en construisant une menace invisible, permanente, mobile, disséminée, anonyme, sans revendication ou mobile apparent, et standard (la fameuse et par ailleurs fausse « camionnette blanche »), grâce à un dispositif permettant à un tireur caché dans un coffre de voiture de se livrer à des « drive by shooting ».

Le « Sniper de Washington » apparaît comme l'antithèse du 11 septembre 2001, tout en étant caché par l'effondrement des *Twin Towers*. Le rapport « ludique » et morbide aux médias, la faiblesse des moyens et de l'infrastructure, les biographies « underclass » des auteurs s'opposent nettement à l'infrastructure terroriste des auteurs des attentats du 11 septembre 2001, mais les événements attribués au « Sniper de Washington » n'en possède pas moins une portée stratégique équivalente, sinon supérieure bien qu'invisible ou déniée (pour l'instant). La ville disséminée et sans fin, ses aires d'autoroute, ses stations services et ses supermarchés, ici l'immense territoire péri-urbain qui constitue l'agglomération de Washington, devient une scène et un terrain de jeu pour deux « marginaux » (dont un ancien sergent de l'*U.S. Army*), utilisant habilement la dramaturgie et les discours des médias, à mi-chemin entre le terrorisme, la guérilla urbaine et le crime en série.

### **Une mise en récit rapide**

<sup>7</sup> Horvath Cristina, *Le roman urbain contemporain en France*, Presses Sorbonne nouvelle, 2007, p. 46.



L'affiche du film « D.C. Sniper 23 days of fear », film de Tom Mc Loughlin, sorti en 2003.



Deux images, extraits des séquences de « D.C. Sniper 23 days of fear », que l'on peut visionner librement sur la toile.

Le film sortira quelque temps avant la fin du procès des deux principaux suspects (John Muhamad et John Lee Malvo), à la mi-octobre 2003, où il sera diffusé à la télévision. Les quinze premières minutes du film sont dominées par des images de la banlieue de Washington, où tout à coup, du banal et du quotidien, émergent angoisses et peurs disséminées, sous la forme d'une menace invisible et anonyme. Cet aspect est renforcé par le choix des lieux montrés dans le film, comme l'alignement de maisons ci-dessus, où l'architecture standardisée entre en résonance avec l'anonymisation de la menace, sa dissolution intrinsèque. Si pour Marc Dumont, *«le seuil produit un véritable écartèlement du contexte, une prolifération de points d'équilibre possibles et de tensions, de l'intérieur. C'est une fonction qui s'ajoute à sa capacité à départager l'intériorité et l'extériorité»*(extrait du rapport

*intermédiaire*), la mise en intrigue, et la mise en image du sniper de Washington dissémine et fragmente le seuils des contextes de sûreté.

Cette rapide comparaison, à partir de deux exemples récents, laisse à penser que le péri-urbain en France, n'a pas encore été incorporé comme lieu d'une histoire sociale et culturelle visible, en capacité de faire sens de manière autonome, sans que l'on parle de « ville » ou de « campagne ».

## **II. Seuils, contextes : enrichir les analyses des espaces sous condition de sécurité.**

Mais il faut ici revenir plus précisément sur les termes de l'ossature de ces effets de seuils, et plus largement sur le corps théorique supportant les analyses engagées. Si un des objectifs était celui de s'adosser aux principales avancées récentes ou plus anciennes dans les domaines de la sécurité comme de la sûreté, en vue de les lier aux travaux concernant spécifiquement les périphéries urbaines émergentes, la recherche n'en visait pas moins à tester et explorer des pistes novatrices tant par leurs méthodes que de par leurs modèles généraux de compréhension qu'elles sont à même de proposer de manière ou non satisfaisante.

D'où le parti pris – et c'est une caractéristique fondamental de notre approche – de ne pas disposer de cadre théorique stabilisé une fois pour toute au départ de la recherche, mais remanié « en cours de route », sur un mode itératif, à travers lequel c'est la teneur même de la problématique qui s'ajuste, se révisé. C'est ce cadre théorique affermi au cours des recherche, qui peut être alors restitué autour d'un ensemble de termes clés dont l'enjeu méthodologique était aussi de permettre un transfert et un déplacement entre les différents objets retenus. Chacun de ces termes n'a pas non plus été défini une fois pour toute, ni au regard de champs disciplinaires précis, mais visait le statut de « noyaux heuristiques » : les seuils, le contexte, la sûreté/sécurité, et l'action. L'actualisation de ce noyau dur sur lequel se base la structure théorique de cette recherche conduit ainsi à la fois à garantir souplesse mais cohérence et continuité de la problématique..

### **1. Contexte : circonscriptions fixes et flottantes, dynamiques des ajustement sociaux .**

Pourquoi saisir cette notion de contexte ? Parce que le phénomène singulier sur lequel nous avons choisi de nous concentrer ne ressort pas des logiques classiques de circonscription auxquelles nous habituent les études sur ce champ-là : espaces résidentiels sécurisés, parking souterrain...restent aujourd'hui caractérisés par un

travail important de délimitation ; ils sont bien assez bien circonscrits et balisés par un attirail de dispositifs qui permettent d'en établir assez nettement les caractéristiques tels que les indicateurs de délimitation d'un secteur, d'un périmètre dit de sécurité etc. L'intérêt de cette notion de contexte telle qu'elle a évolué et s'est tissée à travers cette recherche se situe à trois niveaux :

### **1.1 Flottements, « sous condition » : l'apparition d'une logique de confinement.**

Cette notion de contexte permet tout d'abord d'introduire une idée de *flottement*, en se réemparant de l'idée à teneur essentiellement sociale, médiatique et politique de « climat sécuritaire », pour la spatialiser davantage et la concrétiser. Penser le contexte, pour notre travail de recherche, c'est se donner les moyens de penser les espaces « sous conditions de... ». Cette expression « sous condition de »<sup>8</sup> est déterminante ; elle signifie qu'il existe des forces en exercice, le plus souvent d'ordre climatique, que ces forces sont à la fois de périurbanisation comme celles que nous avons choisies de privilégier, mais aussi d'une autre teneur (d'ordre socio-culturel, économique etc.). Nous retrouvons ici une référence pointée par notre réponse, celle de Peter Taylor et de ses travaux sur les villes traversées et travaillées par des forces de « mondialisation ».

Penser les espaces « sous condition » correspond par là à une démarche d'appréhension globale qui détermine pour une large part la singularité des cas que nous avons privilégiés. Nous avons donc ainsi avancé qu'au-delà de similitudes de surface – par exemple le fait pour des communes de se doter d'équipement de vidéosurveillance – se déroulent des phénomènes et des processus parfois incommensurables. Nous pensions en particulier qu'il n'est pas possible de transférer des modèles aussi séduisants que ceux élaborés à partir des cas anglo-saxons, sud-africains ou latino-américains de *gated communities*, aux tendances repérables actuellement dans les périphéries de l'Ouest français (en ce qui concerne spécifiquement la question des espaces publics).

En particulier parce que ces derniers espaces se situent *sous condition* de périurbanisation et que ces forces de périurbanisation sont suffisamment considérables pour ne pouvoir être écartées et constituer à elles seules une logique structurante de différenciation déterminante. Premier niveau de contexte, donc, à l'intérieur duquel prend alors place un second type de « cadre » flottant : celui d'espaces *sous condition* de sécurité / sûreté.

Ainsi, dans cet ordre d'idée le contexte implique qu'il n'y a jamais une seule logique, un seul opérateur qui joue à lui seul, mais plutôt que la sécurité et la sûreté s'y conjuguent donc avec d'autres forces qu'il importe de clarifier. Nous avons retenu cette approche flottante et l'ensemble des études prouvent sa pertinence, démontrent l'intérêt d'une approche reconnaissant ce flottement des pratiques de circonscriptions tout comme dans les différentes logiques qui agitent ces climats et leur variabilité.

Mais la nouveauté que l'embarquement de cette notion a permis de faire apparaître, c'est la dimension proprement confinée de la plupart des contextes retenus et analysés dans l'ensemble des cas. Le confinement semble bien correspondre à cette tension vers la fermeture, vers la clôture, jamais totalement atteinte en particulier

---

<sup>8</sup> Nous renvoyons ici aux travaux spécifiquement géographiques que nous avons entrepris depuis plusieurs années et synthétisés dans l'ouvrage « La géographie. Comprendre et expliquer les espaces habités contemporains », Armand Colin, mai 2008 (à paraître). Nous y déployons en particulier une trame analytique des espaces *sous condition urbaine*.

parce que les possibilités juridiques n'en sont pas suffisantes – le fait qu'il s'agisse notamment d'espaces publics -. Le confinement exprime ainsi une quête aussi bien collective qu'à l'échelle même de l'individu et de son déplacement de recréer un environnement fermé à partir d'ambiance, de propriétés sociales, de règlements, de « petits détails » pratiques, l'invention de « bulles » artificielles en apparence mais pas moins puissantes. Ces confinements sont parfois définis par des règles précises : celles d'un lycée à Vannes, des centres commerciaux de la périphérie de Caen, parfois davantage sous la forme de conventions sociales comme dans le cas des pédibus ou des rapports sociaux propres aux secteurs résidentiels étudiés pour la plupart. Cette tension au confinement émerge et déborde très largement ces seuls espaces aux contours physiquement flous mais mentalement très précis, à cause, en particulier, du dérangement de l'espace public.

## **2. Vers l'espace public. Lorsque le commun en vient à se protéger du privé.**

C'est le deuxième aspect que permet d'introduire la notion de contexte : révéler le phénomène tout à fait singulier du *décalage dans les zones de statut public*, de problématiques jusque là propres à des « confinement » privés, du moins jusqu'à une période récente en France dans les espaces des périphéries urbaines. Si dans les domaines privés, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou multifonctionnels, le *confinement* surdétermine, quelque part, l'ambiance, le climat de confiance etc. qui s'y localisent et y dominent, au moyen de dispositifs spécifiques, fascinant pour certains d'entre eux (portails...) moins pour d'autres (vigile...), alors le contexte dans les zones de statut public caractérise *ces configurations spatiales plus incertaines*, plus « ouvertes à l'épreuve publique » (au sens très large du tout venant) et aux possibles ajustements.

Or, s'il est passionnant de repérer le décalage de problématiques de *confinement* spécifiques au monde résidentiel vers un lieu qui précisément n'en est pas réellement un : les places, les rues, les franchissements de voirie, les sorties de métro, des lieux de l'entre-deux, des secteurs de la transition, de l'incertitude, parfois de la dérégulation ou de la friche, pour autant, les réalités observables auxquelles elles conduisent sont très différentes. Si c'est là que désormais s'installent de la vidéosurveillance ou des rituels typés de contrôle (policiers, rondes, etc.), c'est également là que peuvent se saisir tous les effets des « sorties de conditionnement », de la sortie d'un centre commercial à celle d'une voie cyclable ou d'un pédibus. Plus encore, le cas du quartier Gare à Caen témoigne de la manière dont d'autres formes de confinement directement collatérales, sont produites par ces mêmes espaces confinés : la gare – contexte qui tend au confinement par excellence du fait de son impossible absolue fermeture, dont Olivier Thomas rappelle les différentes strates de normes conduisant à cette tendance, en particulier les normes de *qualité* - produit dans ses marges d'autres formes de confinement, celles que les marges urbaines se fabriquent elles-mêmes, de toutes pièces, pour se protéger entre elles, face aux situations d'insécurité dans lesquelles elles se situent, paradoxalement. Paradoxe frappant parce qu'il s'agit bien pour ce « commun », celui de la marge, de se protéger des impunités que le *privé*, le particulier, est à même de constituer contre lui. Ainsi, c'est tout comme si le *commun*, notion que l'on reprendrait volontiers aux pragmatistes anglo-saxons et, en particulier, à Isaac Joseph, cette forme publique plastique constituée par ce qui dépasse tout un chacun dans son rapport aux autres à travers la pratique de ces espaces, à travers le

confinement, vise à réélaborer des formes de protection tant sociales que spatiales, et cela, en dehors ou en supplément des protections strictement résidentielles.

D'où l'émergence d'une thématique nouvelle, celle des « sorties de contextes » et les éventuels « points chauds » qu'elles seraient à même d'impliquer, liées aux toutes récentes lois sur le tabac (bars-tabac situés sur des routes très passantes impliquant désormais un danger pour l'attroupement extérieur, « climat d'insécurité » liés aux frottements entre catégories sociales spécifiques et différentes, entre marginaux et managers aux entrées de grands centres commerciaux, par exemple<sup>9</sup>.

Dans ce cas, en utilisant la notion de contexte, il s'agit simplement de proposer de s'emparer de quelque chose qui n'est pas totalement de l'ordre de « l'espace de concentrations privée », à l'image d'un milieu carcéral, mais qui dispose de quelques traits communs avec celui-ci : une *responsabilité* qui n'est pas de l'ordre privé, une *circulation* et une *exposition* contrôlées en sont quelques exemples. Si nous souhaitons renouveler les approches qui se cantonnent à des interprétations strictement disciplinaires (Foucault), il nous semble important de conserver les pistes ouvertes par les lectures nouvelles qui ont pu en être faites, telle que celles d'Olivier Razac, sur le *Barbelé*, d'où l'enjeu par l'ensemble des études de cibler ces nouveaux dispositifs mentaux d'agencement de l'espace sous condition de sécurité.

### **3. Des opérateurs aux opérations sociales : dynamique des ajustements, règles et règlements.**

Le troisième aspect que permet de travailler la notion de contexte est celui des différents *ajustements sociaux* (ou « flottement II ») et, plus exactement, d'ajustements sociaux *semi-contrôlés*. Ces contextes de sûreté/sécurité sont localisables à très larges traits dans leurs occurrences globales sur le cadre d'une commune périphérique : un centre commercial, un quartier résidentiel, une petite structure d'attente de bus etc., à grands traits. Mais lorsqu'on y pénètre ou que l'on se situe à leurs confins, on y découvre une grande labilité : ces contextes, ce sont aussi ceux qui interviennent le temps d'un week-end (ce moment-clé des suicides / crimes en périurbain ou des « incivilités » localisées sur des « contextes de transition » tels que les abribus, le temps d'une période (mise en place de constructions, phases d'urbanisation), le temps d'une saison (liés à des nuits plus longues, ou plus courte, l'hiver ou l'été).

Le travail engagé sur la communauté du Val d'Ille par Olivier Thomas est des plus emblématique à ce sujet : contextes confinés fabriqués par la pratique labile et fugace des jeunes, et cristallisés autour de la figure du spot. Ce contexte-là n'en est pas moins un contexte savamment élaboré par eux comme une zone « hors-contrôle », hors-règlements, mais sous leur propre contrôle de règles qu'ils stabilisent dans leurs mondes de référence. Ces règles ou conventions sociales constituent – l'ensemble des autres configurations analysées ne cessent de le souligner, de puissants opérateurs sociaux de circonscription comme mentionné précédemment. Hors-règlements, peut-être, mais pas hors-règles pour autant....

Ainsi, toujours sujet à la variabilité des règles, aux formes renouvelées des ajustements, les contextes ne sont donc pas définis une fois pour toute et bougent beaucoup, souvent dans tous les sens. Pour quelles raisons ? Parce que les

---

<sup>9</sup> L'obligation de fumer en extérieur conduisant ainsi de nouveaux rassemblement de « marginaux » aux abords des administrations publiques en vue soit de solliciter des cigarettes, soit, comme c'est le cas au niveau des stations de transports en commun, d'en récupérer celles qui seraient partiellement consommées du fait d'une entrée précipitée dans un contexte désormais rendu hermétique.

*habitants* sont là, et jouent un rôle déterminant dans leur élaboration, dans leur caractérisation, dans leur typification, dans leur montage et leur démontage.

Quel est pour autant le statut de ces habitants et de leurs qualifications ? C'est ici que la notion de contexte nous est apparue et s'est confirmée pour son intérêt : elle doit être très nettement différenciée de la notion d'*ambiance*, le contexte n'étant pas « que » produit par ces habitants, ceux-ci n'en maîtrisent pas la totalité des paramètres.

Derrière cette affirmation, qui résulte également des observations engagées, se dégage l'idée de renouer avec un certain spatialisme dont les sciences sociales se sont parfois départies rapidement – essentiellement les approches constructivistes radicales – et donc, de soutenir l'idée que « le décor ce n'est pas rien ». Gregory Stephan, à la suite de tous les autres travaux engagés sur les analyses morphologiques des situations de sécurité, démonte ainsi les effets réels, malgré tout, de l'ensemble de ces dispositifs physiques, urbanistiques et morphologiques. Cette part du morphologique (plus que du matériel) est indispensable à intégrer : elle permet de conclure dans le cas de Lebissey, à la convergence inédite et inattendue de pratiques de *tranquillisation* dans lesquelles c'est la forme urbaine d'une commune dans son ensemble qui produit morphologiquement une part majeure des conditions de cette sûreté.

Certains travaux de recherche dont ceux de Rachel Thomas du CRESSON (école d'architecture de Grenoble) sur les expériences publiques de la mobilité, ont nettement insisté sur la « configuration sensible », dans lequel le matériel ne serait finalement qu'une production intellectuelle, une « mise en forme de l'expérience ordinaire ». Sur ce plan-là, Lionel Rougé, Lucile Gresillon et Sandrine Depeau avancent un désaccord net par leurs analyses pourtant d'objets diamétralement différents : il y a des effets d'*habitation* (et non d'habitation, c'est-à-dire de simple « projection d'expérience de la spatialité »), des effets d'*imprégnation* - nous explorons en particulier *l'imprégnance* pour redonner à la notion d'*affordance* son sens de déterminisme qui risquerai de lui échapper. Derrière ce débat théorique en apparence anodin se joue pourtant la défense de l'idée que la maîtrise et la *conscientisation* d'un contexte de sûreté/sécurité échappent pour une part aux individus, qu'il constitue aussi une configuration sur laquelle ils ne disposent pas totalement de « prise », de maîtrise : la prise étant aussi ce qui prend, ce dans quoi un individu se trouve pris (*habitus*, du côté social).

Dans le cas du site de Beaulieu et Lebissey présentés plus loin, Lucile Grésillon a particulièrement exploré cette idée à partir des diagnostics physico-chimiques, diagnostics qui restent une expérimentation méthodologique particulièrement délicate à travailler tant le fil est mince entre le basculement dans une détermination environnementale pure, ou, à l'inverse, l'esthétique de l'expérience de la ville.

#### **4. Seuils : inventer et tendre à un équilibre stabilisé, rassurant.**

Il faut ici revenir sur cette notion évoquée précédemment et souligner ce qu'elle a pu impliquer et révéler. « Aux seuils », donc : mais est-ce s'arrêter à la porte ou s'arrêter sur les seuils ? Pour nous, « aux seuils » ne signifie plus seulement s'arrêter à *la limite de*, aux bords ces contextes de sûreté ou de sécurité retenus par les analyses. Nous avons donc proposé d'enrichir cette notion classique du seuil par son second sens de « point d'équilibre » ou point de « rupture ». Ce point d'équilibre est déterminant à considérer pour saisir comment se réalise la fabrique de « rassurance » telle, par exemple, celle des jeunes périurbains du Val de l'Ille qui se

rassurent face à la « menace » de la ville, trop de monde, d'activités, de dérangement. Le seuil devient donc ce « juste ce qu'il faut », entre le trop et le pas assez, ce qu'il faut pour constituer cet état stabilisé et le plus souvent précaire, à même de rassurer.

Certes, le seuil départage aussi l'intérieur et l'extérieur. Mais quels sont aujourd'hui les intérieurs et les extérieurs ? Désormais, le bord n'est plus seulement extérieur, la limite n'est plus uniquement une frontière : elle travaille *de l'intérieur* une configuration. Par ce détour, nous avons rejoint de manière inattendue dans le cadre des périphéries urbaines les travaux de philosophie politique sur la clôture du Monde, qui s'attachent aux nouvelles frontières travaillant de l'intérieur les anciens Etats et à compléter certains modèles classiques d'interprétation de la guerre et des relations interétatiques (comme l'obligent à le penser les terrorismes internationaux). Les frontières ont-elles « disparu » ? Non, en réalité elles se sont recomposées et viennent désormais proliférer un peu partout, sous des formes physiques mais, surtout, à travers des opérateurs sociaux. Le seuil est donc venu s'associer à la notion de contexte : certes, ce sont les limites (et donc les seuils, les transitions et les passages de la limite) qui produisent en partie le contexte, mais il s'agit aussi de remarquer désormais comment la limite vient travailler l'intérieur même de ce contexte.

#### **4.1 Lorsque la production de différence se situe aussi à l'intérieur.**

Pour préciser ce plan, un retour rapide sur la notion d'espace public et le modèle théorique pointé dans notre réponse initiale est requis. Ce retour est indispensable du fait que les situations et terrains retenus ont pour support essentiel pour certains d'entre eux, des espaces de statut juridique public. Dans ces conditions d'espaces publics (d'un parc public...) ou encore d'espaces incertains (des délaissés de voirie aux « espaces de partage » des terrains vagues aux dominalités juridiques pas toujours très nettes tels que dans le cas du quartier Gare à Caen), le seuil ne se fait plus uniquement le passage vers l'*à-côté*. Ce n'est plus seulement « entrer » et « sortir » d'un contexte - ce qui là correspond du coup à la logique fondant l'espace privé. L'espace public n'étant pas le symétrique inversé de l'espace privé (sauf sur le plan strictement juridique de la responsabilité, de la domanialité naturellement). Dans ces conditions le seuil doit aussi être pris comme étant là où se joue la *différance* au sens de Derrida qui jouait sciemment sur l'effet de vocabulaire, la différence considérée non comme une exclusion ou une inclusion, mais en tant qu'opérateur travaillant de l'intérieur l'existence de quelque chose, la travaillant donc à sa *racine*. A l'indifférenciation sociale d'un urbain généralisée laisse ainsi place une nouvelle étape de différenciation entre le jeune périurbain et celui de la ville-centre, par exemple.

Le seuil est donc un opérateur majeur dans la dynamique d'un contexte, il en est parfois le motif premier (se protéger de, par) il en devient la logique explicative fondamentale. Le seuil produit un véritable écartèlement du contexte, une prolifération de points d'équilibre possibles et de tensions, de l'intérieur. C'est une fonction qui s'ajoute à sa capacité à départager l'intériorité et l'extériorité. Traverser un terrain vague ou une grande dalle c'est bien sûr y entrer et en sortir, de manière plus ou moins précise, mais c'est aussi affronter l'épreuve des seuils à partir desquels « tout peut basculer », des points d'équilibre entre trop ou pas assez (de monde, par exemple) à partir desquels une « impression » d'insécurité, un choix de pratique, peut être posé. D'où l'enjeu fondamental pour les résidents de communes

telles que Périier, de contrôler au maximum ce réglage des seuils, de manière informelle ou officielle.

#### **4.1 Concevoir la sûreté par le flottement : entre seuils ajustés et seuils contrôlés.**

Ainsi, pour observer le travail de l'intérieur entrepris par les seuils, nous avons notamment entrepris d'observer la manière dont, par des indices « environnementaux », perceptif, olfactif, mais aussi des indices *cognitifs* (liés à l'attention qu'elle soit accrue ou mise en veille comme dans le régime de familiarité), se définit et fixe ce seuil permettant de tendre le plus que possible à éviter une situation où « tout peut basculer ». Et, donc que le point de rupture propre au seuil (point d'équilibre), bascule. Le basculement peut se passer lorsqu'il y a basculement dans une situation « d'insécurité », typiquement : saisir la manière dont se déroule ce basculement, mais à l'intérieur même d'un contexte, quand « tout bascule », dégénère en quelque sorte. D'où l'enjeu majeur de ce contrôle des « propriétés » du contexte, propriétés qui ne sont bien souvent pas de statut privé, mais sont d'ordre visuel, d'ambiances, de proximités....

Il est rassurant de repérer que ce travail sur les seuils correspond plus largement à celui qui est engagé habituellement dans l'espace public où se jouent plusieurs familles de seuils : une famille liée à la *circulation*, une autre à l'*exposition*. Et le travail sur les seuils, leur réglage est constitutif de l'activité même de l'espace public, avec une différence et une complémentarité entre des *seuils ajustés* (par ceux qui pratiquent) et des *seuils contrôlés*. Les seuls contrôlés correspondent aux seuils fixés une fois pour toute par la puissance publique ou par d'autres qui s'investissent de cette mission. Les seuils ajustés ouvrent vers la souplesse et l'incertitude introduite par l'action – nous rejoignons ici les travaux d'Isaac Joseph.

Bien sûr, dans le cadre archétype de la vidéosurveillance londonnienne, on saisit comment ce problème, inhérent à l'espace public, se résout par le fait de privilégier radicalement un des deux pôles de cette tension. Mais les analyses ne cessent de pointer comment d'autres opérateurs jouent leur propre jeu : regards, jeu avec les hauteurs de haies....

Ainsi, l'espace public – et donc les contextes de sûreté / sécurité – reste malgré tout traversés par une certaine proportion de flottement, d'*incertitude*, d'ajustement probable, d'où, à nouveau ce rôle moteur du social si le politique et les aménagements ont choisi de lui laisser place. Ce qui n'est plus le cas dans les « atmosphères » d'ultra-confinement propres aux résidences fermées (*gated communities*). Cette persistance du flottement, malgré la normalisation et la sécurisation est fondamentale à souligner tant sur un plan analytique qu'en matière de conception pour les intervenants de la sûreté, amenés aussi à pérenniser (et réfléchir à...) les conditions d'un tel flottement. Cette identification à la fois des indices constitutifs des seuils (le monde : trop ou pas assez ; la lumière : trop ou pas assez etc.) non en tant que constitutifs de l'espace public en soi (ce qui serait de l'ordre d'une autre recherche) mais en tant que spécifiquement à l'origine de la définition de ces contextes au regard de leur sûreté/sécurité, n'a cessé de traverser les orientations et analyses de la recherche.

#### **4.2 Une certaine intranquillité : logiques de seuils.**

Ce passage d'un sens de la notion de seuil à son autre sens (et retour) est singulièrement important et lié à des dimensions extrêmement concrètes : le cas des *pédibus* et zone 30 explorent, par exemple une hypothèse directement liée à cet aspect, soulignant le lien étroit entre la notion de seuil comme « point d'équilibre travaillant de l'intérieur une configuration spatiale » (point de rupture) à celle de seuil comme « point de passage et de transition entre un contexte et un autre contexte » (intérieur/extérieur).

Ainsi, lorsque le seuil comme point de rupture ne laisse plus place à l'ajustement, au flottement, à l'incertitude, dans le cas d'une « tranquillité totale » du piéton sur un couloir, par exemple, où l'attention flottante bascule dans le régime de familiarité totale (non-problématisé, de l'ordre de l'inconscient, du « machinal », de l'habitation), donc que le seuil contrôlé domine sur le seuil ajusté (qui, quant à lui, est toujours ré-ouvert à la problématisation, remettant en question l'établissement de son point d'équilibre), alors le franchissement du seuil d'un contexte est « potentiellement » porteur d'*insûreté* supplémentaire.

Le seuil, renvoie alors à un équilibre interne à un contexte qui peut être objet de perturbation, de remise en cause tout aussi interne : entre groupes sociaux différenciés, par exemple, dans le cadre des *pédibus*, entre même groupe sociaux (contrôle des uns sur les autres), mais également au niveau des confins (le seuil de rupture se fait alors « seuil de sortie », d'issue de contexte), et parfois, s'organise à travers le déplacement, « en mouvement » : poche de « sécurité », « poche d'insécurité ». Le rôle des marqueurs spatiaux, symboliques, peut être très fort dans ce cas : opposition entre des prostituées ou des dealers, saisis différemment comme « objets humains » à partir desquels un seuil bascule, mais aussi marqueur spatial spécifique tel que le trottoir, sa continuité ou son absence, un banc public... L'objet de seuil se transforme en opérateur interne de clivage générationnel. Mais dans tous les cas, il assure une sorte de « situation climatique » plus générale d'une certaine intranquillité liée à cette position tierce jouée par cet espace « public », espace plus largement qui se trame et se tisse tant autour de formes urbaines spécifiques, qu'au cours de déambulations, marche, mouvements et mobilités.

Qu'en est-il advenu du couple difficile à saisir de sûreté/sécurité ? Celui-ci se porte soit très bien soit très mal : si la recherche était partie d'une dissociation facile, réservant la sûreté aux mobilités et déplacement et la sécurité aux questions de civilité, de délinquance, les réalités analysées n'ont cessé de remettre en cause de couple ainsi fixé. Certains appellent les lieux sûrs, les lieux où ils sont rassurés, et complètent par la sécurité, la désignation des franchissements de rues, et de rues passantes. D'où au final le statut de « traceur » que nous avons conféré à ce couple, sans le charger d'avance d'un contenu, le déployer sur les différents espaces et situations et qui a permis de révéler des aspects différents d'où, probablement, la facilité, au final, de le doter de ce seul rôle méthodologique, d'objet exploratoire.

\*\*\*

Au final, donc, cette matrice théorique déclinée autour de ces quelques termes (contextes, seuils, opérateurs, règles, ajustements) nous semble offrir réellement une grille de lecture efficace permettant d'apporter d'autres éléments d'analyse des situations posées par les nouvelles problématiques de la sûreté tout en contribuant fortement à nourrir par ailleurs la connaissance des dynamiques propres aux périphéries urbaines.

## **Chroniques de recherche /**

### **Interlude 2 : des effets de seuils comme dispositifs éphémère réactivables. Le cas de Vigipirate.**

Dans un rapport intermédiaire, une photographie avait servi de prétexte de réflexion, en indiquant à propos de l'école concernée que *« les abords de cette petite école en périphérie ne seront plus protégés par un rituel provisoire mais définitif lié au « Plan Vigipirate » (indiqué par les indicateurs désormais officiels). Ce dispositif cristallise et résume à lui seul comme un indice, le mélange difficilement dissociable de la sécurité et de la sûreté dans un contexte d'espace public »*.

Ce mélange dont il était alors question est lui même agi du fait des définitions labiles et souples développées ci-dessous, au sein du *Guide sur les Etudes de Sûreté et de Sécurité Publique*. Cependant, on pourrait faire également remarquer, que les inscriptions « plan vigiepirate » en sus d'être une sorte « d'impératif rituel » sécuritaire, connecte l'ici et l'ailleurs, le passé, le présent et le futur, en ce qu'il fut activé pour la première fois pendant la première guerre du Golfe, puis lors de la vague d'attentats liées aux terroristes algériens à Paris en 1995, puis s'est vu pérennisé. Le plan Vigiepirate est de par l'emploi de forces armées d'actives en supplément des forces de police est un exemple de la mise en application des thématiques développées autour de la « sécurité intérieure ».

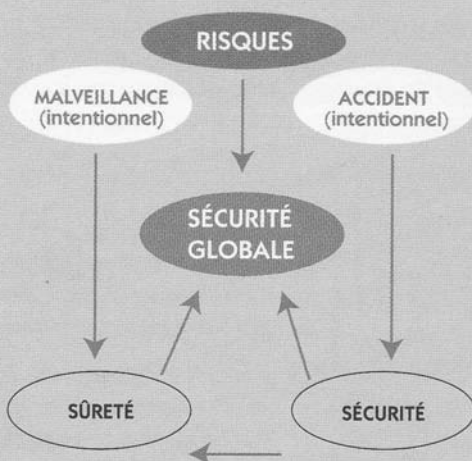
Ce concept permet de *« concevoir sous la forme d'un continuum les activités de prévention et de répression de la criminalité (lutte anti-terroriste et contre le trafic de drogue) d'une part, et d'autre part, les activités de répression de l'immigration clandestine, ainsi que le contrôle des voies d'accès des demandeurs d'asile politique, qui auparavant étaient des activités compartimentées ; (...) ce concept est lié à l'idéologie de la menace du Sud, qui a pris naissance dans les cercles militaires et stratégiques du Pentagone dès la révolution iranienne et la peur de la montée de l'islamisme. Très présente dans les milieux militaires et chez les industriels de l'armement elle déborde pourtant largement sur les milieux concernés par la sécurité intérieure : comme le nouvel ennemi n'est pas clairement repérable et assignable à un état, il est déjà présent potentiellement, il est transnational, il s'infiltre ; et la police (surtout de renseignement) est la structure la plus efficace face à ce genre de menace qui sort de la compétence normale de l'armée »*<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Bigo Didier, « L'Europe de la sécurité intérieure » in Bigo Didier, *L'Europe des polices et de la sécurité intérieure*, éditions Complexe, 1992.

## SÛRETÉ, SÉCURITÉ : QUELQUES PRÉCISIONS SÉMANTIQUES

La signification attribuée aux termes « sûreté » et « sécurité » varie selon les métiers et les cultures professionnelles. Par exemple :

- la sûreté aérienne est la réponse aux actes illicites (atteintes contre les aéronefs, les équipages, les passagers, les infrastructures d'aide à la navigation...), la sécurité aérienne désigne la prévention des accidents ;
- pour des opérateurs comme les gestionnaires d'espaces commerciaux, d'immeubles de grande hauteur, de parcs d'activités, etc., la sûreté désigne la lutte contre la malveillance (essentiellement le vol), la sécurité renvoie à la sécurité incendie ou à la sécurité technique (ascenseurs, systèmes de chauffage...). Ces deux fonctions sont assurées par des personnels de statuts différents (agents de prévention pour les premiers, agents de sûreté pour les seconds).



Pour tous les spécialistes du management des risques, la sûreté est la réponse au risque de malveillance. Elle se distingue ainsi de la sécurité, qui est la réponse aux risques accidentels, c'est-à-dire à tous les processus et événements d'origine non intentionnelle.

L'État et les collectivités territoriales désignent sous le terme de « sécurité » ce qui relève à la fois du combat contre l'insécurité (la sécurité publique) et de la lutte contre l'accident (la sécurité civile, la sécurité sanitaire, la sécurité alimentaire...).

Le terme « sûreté » est utilisé dans des domaines techniques. Par exemple, la sûreté nucléaire désigne la fiabilité et le bon fonctionnement des installations et des dispositifs techniques tandis que la sécurité nucléaire désigne les mesures prises pour la protection, le secours et la sauvegarde des

personnes et des biens en cas d'incident ou d'accident nucléaire.

Il n'en a pas été toujours ainsi : par exemple, pour les révolutionnaires de 1789, la sûreté était le couple indissoluble formé par la liberté et par la sécurité des personnes.

Afin de synthétiser l'ensemble de ces significations, nous avons retenu le terme « étude de sûreté et de sécurité publique ».

Tableau extrait de *Guide des études de sûreté et de sécurité publique dans les opérations d'aménagement et de construction*, La documentation française, 2007, p. 17.

Par ailleurs le « rituel » vigiepirate connecte et raccorde l'école qu'il protège (je reviens à la photo du rapport intermédiaire) à ce que Peter Taylor nomme « *the second nature of cities* »<sup>11</sup> : « *this second nature is rather complex and difficult to analyze, consisting of complex exchanges of trade, money, peoples and ideas* ». Les panneaux « vigiepirate » sont à la fois un marquage spatial de dispositifs, qui peuvent en cas de réactivation, par le biais d'un changement d'ambiance (images, attentats) influencer le vécu subjectif des passants, des usagers, et raccorder par le biais de récits, d'actualités, d'images, de postures à la ville inquiète de l'après-11 septembre 2001. La violence privée et transnationale déclenchée lors du 11 septembre, l'ampleur des traumatismes subis par les victimes, tant physiques, psychiques ou sociaux combinés à un effet de surprise total ont contribué à réinscrire les figures de la guerre et de la catastrophe au sein des villes occidentales, épargnées depuis la seconde guerre mondiale. Vigiepirate est un dispositif réticulaire, à même de produire de nouveaux effets de seuil, au sein des contextes de sûreté, en fonction de son degré d'activation.

<sup>11</sup> Taylor P., *World City Network ; A Global Urban Analysis*, Routledge, London, cite par Paul Knox et Steven Pinch, *Urban Social Geography An Introduction*, Pearson Prentice Hall, 2006, p. 229.

### **III. Méthodologies : expérimentations et embrayeurs pédagogiques.**

En privilégiant des angles d'exploration différents, en particulier en termes d'objets retenus (pédibus, situatons résidentielles, pratiques de jeunes....) la recherche a engagé des méthodologies diversifiées avec pour objectif, pour deux d'entre elles plus particulièrement, de renouveler ou enrichir les méthodologies classiques des sciences sociales : saisir les opérations par lesquelles les individus et sociétés produisent les contextes de sécurité/sûreté, les saisir « de l'intérieur », c'était se doter de technologies adaptées et individuellement configurées. D'où le choix en particulier d'expérimenter une approche par les conduites sociales (pédibus/Zone 30) qui s'est construite en propre comme une étude visant à établir les bases d'une nouvelle méthodologie, et par les diagnostics sensoriels, physico-chimiques (Lebisey, Beaulieu, Périers). Spécifiques, ces méthodologies seront systématiquement précisées et déclinées suivant leur objet. Production de contexte, effets de seuils : le fil directeur assurant l'ossature entre cette diversité est bien celui de la matrice théorique explicitée : le souci résolu d'éclairer, par tous les moyens possibles, la fabrique de contextes de sûreté et le rôle, en particulier, tenu dans cette fabrique par les effets de seuils, auxquels s'ajoute le souci d'éclairer ce faisant les dynamiques périphériques plus en général.

Les terrains retenus pour l'analyse se situent tous dans les périphéries des agglomérations retenues : Caen, Rennes, proches (Cesson-Sévigné) ou plus lointaines (Vannes). Si les caractéristiques générales de ces situations seront aussi successivement précisées, il faut également voir comment toutes, dans leur ensemble, illustrent une dynamique différenciée d'autres périphéries urbaines françaises : le périurbain de Caen, le suburbain rennais, s'inscrivent dans cette périphérisation tendancielle des territoires de l'Ouest concernés par de fortes dynamiques démographiques à la différence d'autres territoires (ceux de l'Est), par une diversité sociale globale nettement plus faible des agglomérations centre à la différences d'autres agglomérations (Toulouse...) ou encore par une dominance forte des métriques automobiles à la différences de périphéries multi-métriques (région parisienne). La recherche n'aborde pas suffisamment de situations pour en conclure à de quelconque corrélations – ce n'est d'ailleurs pas son objet – entre l'émergence des situations de sûreté propre à ces espaces, et ces dynamiques tendancielle dans lesquelles elles s'inscrivent ou dont elles se différencient.

#### **1. Des embrayeurs, entre champs de pratiques : une expérience pédagogique.**

Les « objets » retenus – modes de qualifications sociales, systèmes de conduites sociales, pratiques habitantes et leurs justifications, constituent la base essentielle établie par les enquêtes au cours de ce programme, quelles qu'en soient les modalités des réalisations (méthodologies). Elles ont par ailleurs ouvert à cette occasion la perspective de dépasser une tension propre aux recherches – développement de l'ordre du programme dont le Ministère est à l'origine (PUCA), celle de viser à engager une passerelle périlleuse entre des champs de pratiques évoqués : le champ des *ajustements* (résidents, passants, « pratiquants » d'espace),

celui des *réglages* (urbanistes, gestionnaires de site) et celui des *règles du jeu* (des institutions aux intervenants privés). Cette trame nous semble bien plus pertinente qu'à fixer une fois pour toutes des catégories d'intervenants responsables de chacun de ces champs : parfois les habitants ajustent ce qui a été réglé et produit pour eux, parfois la puissance publique s'efface dans la détermination des règles du jeu pour laisser place aux promoteurs ou aux individus eux-mêmes etc. D'où l'expérience aboutie de deux années de diagnostics sécurités à Caen qui ont engagé ce dialogue nourri entre l'ensemble de ces acteurs concernés, tout en constituant une base de départ fondamentale pour la recherche.

Le statut des terrains pédagogiques mobilisés a donc été celui d'un embrayeur de recherche, permettant de tester des méthodes et de baliser des terrains, d'embrayeur des prolongements scientifiques par enquêtes ou autres ainsi que de dialogue entre les différents intervenants de la sûreté. Voulue comme telle, pour restituer la diversité des situations propres aux espaces périphériques, la gamme assez large des terrains étudiés dans ce cadre par les étudiants a pu ainsi explorer à partir des consignes théoriques précisées (seuils, contextes, opérations sociales...) les représentations sociales de la sécurité ainsi que des pratiques de sécurisation des territoires émergents. Tous ceux-ci ont été interrogés dans les espaces du périurbain, marges et friches urbaines/ territoires de projet. Sept études ont été engagées au cours du second semestre 2007 puis, dans leur continuité, celles de l'année 2008. Des études ont également été menées sur les sites Rennes, en particulier autour de la commune de Chantepie et donneront quant à elles l'occasion d'une recherche spécifique réalisée dans le cadre de Vannes.

## **2. Fabriquer l'espace *adéquat*, par la sûreté. Retour sur les « diagnostics sécurité »**

Les étudiants ont interrogé la fabrique sociale de la sécurité sur différents sites à la fois à partir de l'entrée des représentations des habitants mais aussi des pratiques de sécurisation propres à ces territoires émergents c'est-à-dire en pleine dynamique de transformation : espaces du périurbain, marges et friches urbaines/ territoires de projets. Parfois, ces pratiques de sécurisation étaient celles-là même engagées par les représentations sociales qui ont un vrai statut opérationnel dans certains cas.

Cette interrogation a été menée à partir d'une trame générale fondée sur une question et une hypothèse :

- celle de la consultation de recherche du Ministère : « Quelle mise en lumière des préoccupations sécuritaires sur la conception, la gestion et l'usage des espaces urbains ? »
- celle de la réponse de cette recherche pour laquelle « la sûreté contribue à produire au quotidien la morphologie urbanistique et sociale des territoires émergents, tant au niveau de leurs espaces publics que des pratiques de mobilités et de contrôle qui s'y articulent ».

Les six études ont révélé – et sans que cette question ne soit posée *a priori* – que les préoccupations sécuritaires étaient étroitement liées à une projection globale puis déclinée pan après pan, d'un mode de vie (et d'un système de valeurs associées) de

la part des acteurs concernés (souvent les habitants ou les personnes pratiquant les espaces étudiés. L'idée de la sûreté est associée à des façons d'être et d'utiliser les espaces qui soient en *adéquation* avec une identité et ses projets. Ce travail de mise en adéquation est essentiel à souligner dans sa variabilité au-delà d'une dimension générale qui la sous-tend, pour chacun des sites, celle du souci de défense d'un lieu, pour « un mode d'habiter » et/ou « une façon d'utiliser ». Cette pro-tension de l'action caractérisée rejoint sous bien des aspects les théories du *defensible space* sans pour autant constituer uniquement une arme idéologique à visée strictement instrumentale. Ce que tous révèlent en effet également, c'est que, derrière la déclinaison des distances à gérer et donc des composantes de sécurité, c'est aussi le façonnage d'une identité spatiale qui se joue.

Les remarques qui suivent constituent des extraits indicatifs d'analyses significatives des différents projets engagés, soumis et travaillés par les étudiants au cours de deux années successives et visent essentiellement à apporter des éclairages supplémentaires quant à la démarche pédagogique. L'ensemble des études et diagnostics réalisés peut être consulté dans les annexes du présent rapport, nous en donnons ici quelques éléments de présentation et d'analyse pour certains d'entre eux :

**Lébissey** (Aude Rouby, Esther Garcia, Clément Ponnard) :

Problématique : Les caractéristiques socio-économiques, urbaines et environnementales du quartier de Lébissey influencent-elles la sécurité ?

Le quartier de Lébissey semble assez replié sur lui-même, à l'image des résidences fermées situées en son centre. Il n'y a pas d'espaces publics autres que les voiries et le lac. Les axes de communication sont aux marges du quartier. La circulation est circulaire à l'intérieur. Les déplacements se font quasi-exclusivement en voiture ou sont motorisés (très peu de déplacements à pieds et en vélo). Le réseau fonctionne sur un système d'impasses. De nombreux aménagements et systèmes de régulation sont présents sur les voiries.

Le sentiment de sécurité est élevé dans les logements. Il y a un fort sentiment de sécurité lors des déplacements dans le quartier.

Le quartier de Lébissey est entouré par un terrain de golf, des terres agricoles, un bois, une zone d'activités (entreprises) et indirectement (et plus loin) une zone d'habitation. *L'étude des contextes de sûreté aux frontières et d'un imaginaire de l'insécurité n'ont pas été développés (et mériteraient de l'être).*

La mixité des catégories socioprofessionnelles à Lébissey est très importante (population très hétérogène par l'âge et le revenu notamment). Pour autant, le quartier semble être marqué par une grande homogénéité des systèmes de valeurs, des types de rapports à l'espace et à l'autre.

Les dispositifs et aménagements pour la sûreté ne semblent pas avoir été pensés dans le projet initial de construction. Ceux-ci présentent plus un caractère adapté et/ou spontané visant à répondre à des besoins, des demandes de la part des habitants. Les pratiques de sécurisation dans ce quartier et la sûreté semblent faire partie intégrante d'une façon de vivre commune à des populations pourtant différentes.

**L'équilibre vulnérabilité - sécurité dans le cas de Fleury/Orne** (Jennifer Lebrethon, Marie Lefebvre) :

Problématique : *Fleury/Orne, village tranquille ? Quels impacts des projets d'aménagement futur sur le sentiment de sécurité de fleuriens ?*

Fleury/Orne est une commune de la première couronne de l'agglomération caennaise. Un tiers de la population appartient aux CSP « ouvrier » ou « employé » et y est noté un vieillissement général de la population.

Les étudiantes ont réalisé une enquête par questionnaire auprès des habitants dont il ressort qu'il n'y a pas de sentiment de sécurité affirmé. Il n'y a pas non plus de sentiment de vulnérabilité, et une ambiance de « vie de village ». Les préoccupations se concentrent sur les dégradations (rapport à l'environnement), ou vers les questions quotidiennes de sécurité routière.

De grands projets sont prévus pour un futur proche : un secteur de développement économique de 82 ha, et un secteur de développement résidentiel de 80 à 90 ha (doublement de la population). Cela ne semblent pas générer d'inquiétude pour les habitants.

Pourtant, ces aménagements vont complètement remettre en cause les conditions de la sûreté aux marges du bourg et peut-être jusqu'au cœur du village

**Périers sur le Dan** (Catherine Duvelleroy, Romain Mercier) :

Problématique : En quoi la commune de Périers sur le Dan est-elle sécurisée ? (hypothèse de départ : Y a-t-il dans cette commune une relation singulière entre les espaces, les représentations, les pratiques et les registres de la sécurité ?)

La commune est située dans la troisième couronne de l'agglomération caennaise. Elle compte un peu moins de 500 habitants. La grande majorité exercent en tant que cadre, profession intellectuelle, profession intermédiaire, ou employé. Le village est au centre de l'espace communale agricole.

Les formes urbaines révèlent le processus d'urbanisation : le cœur du village est le centre historique. Le processus de « pavillonnisation » commence en 1979. Il reste jusqu'à aujourd'hui très contrôlé par la municipalité et les habitants.

Les étudiants ont dégagé dans l'analyse des registres de la sécurité et de l'insécurité.

*Les faits* (premier registre de la sécurité)

Le village est très sécurisé au regard des faits constatés par la gendarmerie. Pourtant, aucun dispositif de sûreté n'est prévu si ce n'est de façon partielle pour la sécurité routière (ralentisseurs, éclairages, etc.). Les seules préoccupations concernent les cambriolages éventuels. À ce sujet, la « haie » ou le « mur » peut être perçue comme un non-dispositif de sûreté parce que cela empêche la surveillance implicite des uns par les autres (Périers/Dan apparaît en effet comme un « village club » ou tout le monde se connaît).

*Les discours* (deuxième registre de la sécurité)

Le « vivre-ensemble » est mis en valeur par les habitants. Les relations sont choisies et entières. La sécurisation fait partie intégrante d'une qualité de vie recherchée en périphérie de l'agglomération. Cela passe notamment par la construction constante d'une identité forte.

*Les pratiques* (troisième registre de la sécurité)

Elle ne se construit pas dans les sphères de l'intimité (la proximité du corps) ou de l'urbanité (le monde lointain) mais dans celle, intermédiaire, de la sociabilité (repas, entraide, fêtes, randonnées, covoiturage...)

Les différents registres de l'insécurité prennent le contre-pieds des registres de la sécurité évoqués précédemment. Dans les discours par exemple une crainte revient souvent concernant la perte possible d'une *identité communale* avec l'arrivée d'une population nouvelle (et non choisie) et une urbanisation « imposée » (demain des immeubles ?). Les habitants sont attachés à la ruralité de leur mode de vie. Ils redoutent une urbanité de type « périurbain ». Les inquiétudes concernent aussi le foncier et la terre (« pourquoi construire sur de bonnes terres ? », « Il y aura de moins en moins de terre pour que les enfants fassent construire », etc.). D'une manière générale s'exprime la peur de l'autre (le horsain, le lôtard), la peur de l'intercommunalité et de l'absorption de la commune dans l'agglomération, et la crainte du non prise en compte et d'un recul des activités agricoles.

La commune de Périers sur le Dan apparaît comme un espace « sécurisé » mais de plus en plus aussi un espace de compromis. Les formes d'« insécurisation » sont complexes et fortement liées à la position géographique de la commune et aux aspirations des habitants. Les tensions se construisent entre les anciens habitants (qui bénéficient d'une appropriation symbolique ou réelle (agriculteurs) de l'espace communal) et les nouveaux du périurbain (les lôtards). Trois types d'enjeux émergent : (1) l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants (et des formes urbaines « type pavillon »), (2) la (dé)valorisation du milieu agricole, (3) l'intégration à moyen et long terme des mobilités internes et externes à la commune (construction d'un nouveau rapport à l'autre par les mobilités).

**(NB. La commune de Périers/Dan est restée de ce fait un espace privilégié par la recherche).**

**Grâce de Dieu/ Fleury sur Orne** (Jérémie Gidel, Caroline Guignard, Julien Germain) :

Problématique : Relations sociales, modes d'habiter : quel sentiment d'insécurité dans et à proximité d'un grand ensemble ? En quoi les différents types de relations sociales propres à chaque espace – régulation sociale, sociabilité, conflits – influencent le sentiment d'insécurité et ses différentes manifestations ?

Ce terrain est composé d'une zone d'habitat pavillonnaire et d'un espace de grands ensembles classés en ZUS. La distance sociale entre ces deux espaces est relativement importante. (distance sociale mais proximité spatiale). D'une manière générale, les habitants ressentent une amélioration quant à l'insécurité. En même temps, le contexte de sûreté change très peu. Sur le quartier, les

problématiques relèvent souvent d'une distance sociale et spatiale entre les habitants (voisinage, cage d'escalier) ou d'une incompréhension intergénérationnelle. L'imaginaire joue aussi un rôle important notamment en ce qui concerne les pratiques des « jeunes ». Dans l'espace des grands ensembles, il très souvent fait appel aux médiateurs de quartier. Les espaces publics sont assez bien vécus malgré quelques stratégies d'évitement (*S'agit-il des marges des contextes de sûreté ou d'un imaginaire ?*)

Dans l'espace pavillonnaire, la sécurité passe par le sentiment de pouvoir contrôler ou non son environnement. La surveillance informelle y est très importante. Sans qu'il y ait de véritable appropriation du quartier, la sûreté s'exprime dans le souci de défense de son lieu d'habitat (les pratiques sont plus proches de la *sphère de l'intime* qu'à Périers sur le Dan)

#### **Presqu'île/ Rives de l'Orne** (Julie Burson, Marion Champion, Cécile Coves) :

Problématique : Comment l'insécurité est-elle actuellement perçue et représentée par les individus qui pratiquent socialement et spatialement un territoire de projet ?

L'espace des rives de l'Orne est très peu habité. Il s'agit principalement d'une friche industrielle et de commerce (type BTP, luminaire, etc.). La presqu'île est un territoire de projet urbain (création de résidences de haut standing et de bureaux), mais c'est aussi un espace de marge/marginalité au cœur de Caen, et un espace de relégation (en attendant les travaux, les populations dites « marginales » y sont repoussés). Les pratiques spatiales sont essentiellement liées à la fréquentation des commerces ou à la circulation (en voiture quasi exclusivement). Pourtant, cet espace est l'objet de représentations très négatives pour ce qui est de l'insécurité, alors même qu'il ne rentre quasiment pas dans l'espace de vie des personnes qui le pratiquent. Ce fait est accentué par l'effet de genre (les femmes ont plus peur), l'effet générationnel (les personnes âgées se sentent vulnérables), et les temporalités (un imaginaire s'est développé sur ce qui pourrait s'y passer la nuit). Ce fort sentiment d'insécurité associé aux rives de l'Orne est lié à la présence de prostituées et de SDF (récemment déplacé rive gauche pour que les travaux du projet urbain soient entamés rive droite). Les commerçants qui eux connaissent et pratiquent beaucoup le territoire ne ressentent pas d'insécurité, mais ils comprennent les discours des passants.

Cette étude pose ce qui ressemble à un paradoxe majeur : plus les personnes sont exposées à l'insécurité (réelle) et moins le sentiment d'insécurité est développé, et inversement (cf. tableau)

Cette étude mérite d'être complétée et élargie à l'ensemble du bassin St Pierre (c'est autour de cet espace que la municipalité souhaite déplacer le « centre festif » de Caen) : étude des pratiques de sécurisation du port de plaisance, étude des temporalités et modes d'appropriation, analyse des contextes de sûreté en fonction des rythmes sociaux.

#### **Mondeville 2 et Valley Barrey** (Alexandre Baudin, Benoît Hardy, Julien Pellerin) :

Problématique : Proximité spatiale et « effet de seuil ». Dans quelles mesures les moyens mis en œuvre répondent-ils aux attentes de sûreté des usagers de Mondeville 2 et en quoi l'attractivité constante de la zone commerciale pourrait-elle contribuer à l'émergence d'un effet de seuil aux franges de cet espace ?

*Mondeville 2* est un centre commercial périphérique. C'est le plus grand de l'agglomération et du département (60000m<sup>2</sup> de surface de vente et environ 8000000 millions de visiteurs par an). La *Valley Barrey* est un espace pavillonnaire (environ 60 maisons). Il date du début des années 1990 et il est relié à Mondeville 2 par une passerelle qui passe au dessus du périphérique.

Sur l'espace de *Mondeville 2*, la sécurisation est maximum. La recherche du « bien-être » pour les usagers est à la base des contextes de sûreté (volonté de s'affirmer comme une rue piétonne couverte, rôle de la lumière et de l'environnement sonore). De fait, le sentiment de sécurité est présent presque à 100% chez les usagers (selon enquête des étudiants). Le sentiment d'insécurité n'émerge qu'au niveau de l'échangeur routier et pourtant, là aussi, les chiffres de l'accidentologie sont minimes. Il y a quelques contre exemples aux marges (accès aux armoires électriques derrière les centres commerciaux, ou pilonne publicitaire Mondeville 2 non sécurisé).

Sur l'espace de la *Valley Barrey*, il n'y a pas de pratiques de sécurisation spécifiques. L'espace est qualifié de tranquille par les habitants. L'inter connaissance y est forte, et la surveillance collective importante. La police effectue des rondes régulières sur le quartier. Les problèmes rencontrés sont liés à la circulation automobile et aux deux roues (vitesses excessives). Des cambriolages ont été recensés. Cependant il ne semble pas qu'il s'agisse d'une *externalité négative* du centre commercial.

La *zone du bois* est l'espace de transition entre l'espace pavillonnaire et la passerelle. Elle est pratiquée par beaucoup d'habitants du lotissement en journée. En revanche, la nuit il y a des

réticences à s'y rendre (manque d'éclairage, rumeurs). Pourtant il n'y a aucune marque d'appropriation adulte et aucun événement particulier n'a été recensé par la police.

La passerelle permet de passer d'un espace à l'autre, au dessus du périphérique. C'est l'espace de connexion. Elle n'est pas sécurisée (jets de pierres, vitesse importante des deux roues...)

Au final, M2 est hyper sécurisé. La Valley Barrey ne reçoit pas d'externalités négatives. Le bois et la passerelle jouent le rôle de « zone tampon » dans laquelle la sûreté pourrait être améliorée (barrières, ralentisseur, éclairage, grilles sur la passerelle...) mais cela ne constitue pas un enjeu important. *Le travail de recherche devrait se concentrer sur l'espace commercial de Mondeville 2.*

## Chronique de recherche /

### Interlude 3 : dimension dialogique de l'Atelier Diagnostic Sécurité. L'« activité cachée de la police »

« L'activité cachée de la police » selon Gary Marx, sociologue au MIT

Je propose une définition large : il y a pratique « masquée » chaque fois que l'identité policière de l'acteur est déguisée. Ce pourrait être n'importe quoi : une personne habillée comme un clochard, un mendiant contre un mur en train d'observer. Cela va de la police dans des voitures banalisées à des policiers prétendant être des vendeurs ou des acheteurs de drogue : aux États-Unis, des femmes agents de police se font passer pour des prostituées et arrêtent les hommes qui ont accepté leur offre, inversement, des policiers prétendant chercher des prostituées, arrêtent celles qui répondent à leurs sollicitations...

C'est généralement une police de l'ombre, une police cachée. C'est lorsque l'identité de la personne n'est pas clairement affichée et que l'autre croit qu'il s'agit d'une personne comme tout le monde.

<http://web.mit.edu/gtmarx/www/garyhome.html>



Séance de présentation de l'Atelier Diagnostic Sécurité du M2 Sociétés Urbaines en Mutation et Territoires, première édition, janvier 2006. Photo S. Valognes



Séance de présentation de l'Atelier Diagnostic Sécurité du M2 Sociétés Urbaines en Mutation & Territoires, janvier 2006. Photo S. Valognes.

Les présentations des travaux de l'Atelier Diagnostic Sécurité par les étudiant(e)s du Master 2 Sociétés Urbaines en Mutations & Territoires, notamment devant les différents appareils policiers du département ont permis de se rendre compte de la pluralité des appareils policiers, des pressions autour des demandes sociales quant à la mise en visibilité de l'activité policière, des frustrations et des angoisses générées par celle-ci dans certaines de ses dimensions, notamment l'activité de médiation entre des intérêts contradictoires comme sur des équipements où se confrontent différents usages, comme la gare de Caen. La discussion et les nuances échangées publiquement par les différents représentants des appareils policiers étaient riches d'enseignement quant à la l'implication et à la co-production des contextes de sûreté par les organisations et les structures de maintien de l'ordre.

A contrario, sur certains secteurs d'enquête péri-urbains, comme Périers sur le Dan qui ressemble à un « village club », les entretiens avec les habitants ou les pouvoirs locaux ne font pas mention explicite des forces de l'ordre, sauf éventuellement en référence à des problèmes de sécurité routière.

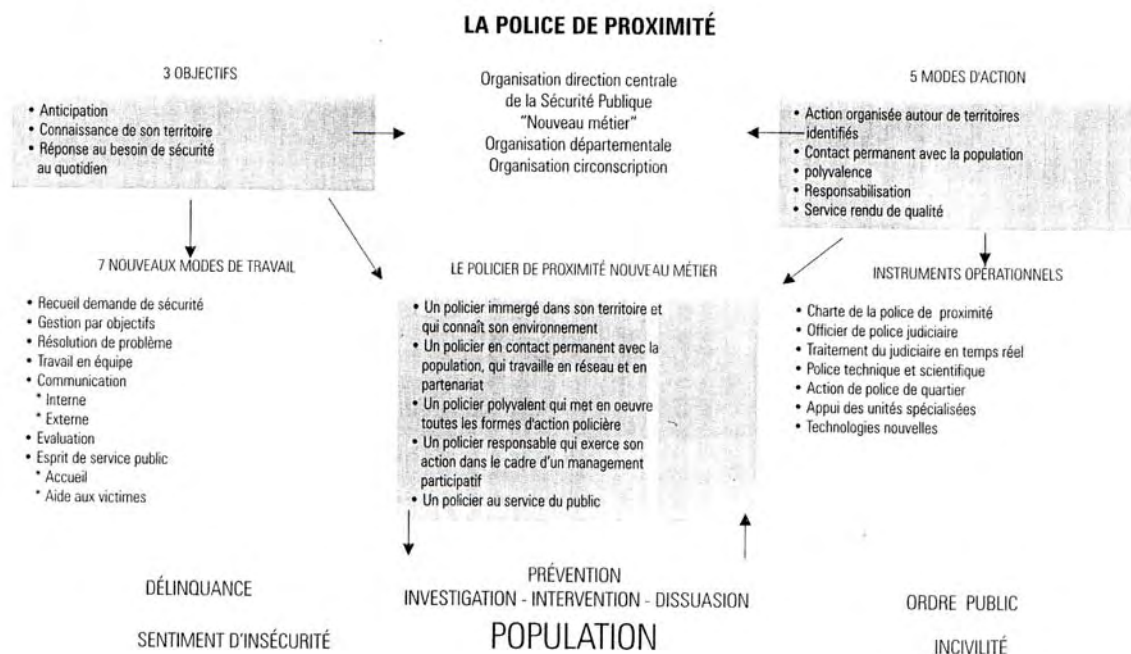


Schéma de synthèse de la « police de proximité » extrait du *Guide de la police de proximité*, IHESI La documentation française, 1999. Comment la diffusion puis la dissolution de la police de proximité a-t-elle affecté les contextes de sûreté territoriaux ?



## Chapitre 2 : des seuils de sureté aux périurbanités privées : les cas de Lebissey (Hérouville-Saint-Clair, Beaulieu (Caen) et Périers-sur-le-Dan



**Note :** ce chapitre est le résultat de la l'axe de recherche porté par Lucile Grésillon et Lionel Rougé, réalisé à partir (et en prolongement) des travaux des étudiants du Master de Géographie de l'UCBN : Catherine Duvelleroy, Romain Mercier, Esther Garcia, Jessica Le Baron, Melissa Lefevre, Coralie Legoin, Clément Ponnard, Aude Rouby,

## Introduction

### **1. Le périurbain, espace emblématique de production de la sûreté...**

Les situations de mises en sûreté et de sécurisation des espaces sont souvent approchées à l'aune de contextes urbains denses et de morphologies le plus souvent collectives (que ce soit dans des quartiers de logements sociaux ou par des ensembles fermés et sécurisés), il nous a semblé intéressant de se pencher, dans la lignée des démarches engagées par et autour d'Eric Charmes, sur des situations dans les tissus périurbains et dans le contexte d'une ville de taille moyenne comme Caen. Nous ne nous sommes pas dirigés directement vers des ensembles résidentiels dit enclavés<sup>12</sup> mais avons plutôt décidé d'envisager l'ensemble de la commune en elle-même comme « contexte » en voie de confinement, de sécurisation. Cette commune dispose trait pour trait de caractéristiques similaires à la commune de Chantepie située quant à elle dans la périphérie de Rennes. Elle est plus largement très représentative des situations tendanciennes propres à ces communes périphériques d'agglomérations de moindre ampleur où ne dominent pas des formes de résidences fermées « dure », mais, comme l'ont suggéré Marie-Christine Jaillet et Eric Charmes, dans lesquelles la commune périurbaine en elle-même agit déjà comme un lieu sécurisé et de sûreté – un club, dans lequel il peut exister des seuils signalant autant de ruptures dans la négociation des rapports avec autrui. La commune en elle-même est donc un espace sécurisé, s'élabore comme espaces confiné à travers notamment une fabrique de seuils et de leur gestion. Partant de là, quelles relations singulières entre les espaces, les représentations, les pratiques et les registres de la sécurité peut-on observer, voire analyser dans les communes périurbaines de l'agglomération caennaise ?

Sur le plan théorique, trois dimensions réflexives ont guidé notre étude :

#### **1. 1. Les opérateurs de sécurisation des espaces résidentiels<sup>13</sup>**

La sécurisation devient une exigence forte des programmes d'urbanisation, on agit sur la forme spatiale pour qu'elle ne soit pas génératrice d'insécurité. Dominique Lefrançois parle d'un urbanisme du regard. « *La théorie anglo-saxonne de l'espace défendable met en exergue le principe du contrôle informel des habitants sur leur environnement, d'une architecture susceptible de générer la surveillance des habitants. Les français sont, sur ce sujet, plutôt réticents [...]. Pourtant, dès qu'elles veulent prévenir les incivilités et la délinquance en banlieue, les réhabilitations, à une plus grande échelle, prône « un urbanisme du regard » qui, finalement, n'a rien à envier aux principes de l'auto-surveillance, de la prévention situationnelle nordique ou anglo-saxonne* »<sup>14</sup>. Le principe serait de fractionner les unités résidentielles, de les rendre autonomes les unes des autres et que les habitations soient disposées de part et d'autre d'un jardin central et refermées sur elles-mêmes. Une morphologie

---

<sup>12</sup> Voir à ce propos l'article de Céline Loudier-Malgouyres, « L'effet de rupture avec l'environnement voisin des ensembles résidentiels enclavés » in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°102, juillet 2007, pp. 68-77.

<sup>13</sup> Gérard Billard, Jacques Chevalier, François Madoré, *Ville fermée, ville surveillée, La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, PUR, Géographie sociale, 2005, 230 p. Lefrançois Dominique ; « Dossier : Vers l'émergence d'un modèle français d'espace défendable ? ». Urbanisme et sécurité, 2007.

<sup>14</sup> D Lefrançois

poussée à l'extrême dans les ensembles pavillonnaires dominants dans l'espace périurbain. Le maillage que forme le quartier permettrait une meilleure surveillance des espaces par les habitants. En effet, chaque allée, chaque espace public, donne sur une multitude de fenêtres. Un contrôle qui se fait de chez soi, mais pouvant aussi se faire de l'extérieur. « *Les entrées doivent pouvoir être vues depuis l'extérieur. En effet, l'on compte sur l'espace public attendant et les résidents susceptibles de le parcourir pour effectuer une surveillance informelle des lieux internes à la résidence.* »<sup>15</sup>. Cet aspect de contrôle va plus loin, puisque dans certains secteurs le sentiment d'une relative homogénéité morphologique, et ce malgré un souci de singularisation, permet d'instaurer un effet miroir incitant à « *l'autocontrôle et à la régulation par soi-même de sa propre personne et de son comportement inspirée par nos sociétés à l'individualisme confirmé* »<sup>16</sup>.

Cependant, la sécurisation ne réussit que si les actions s'accompagnent de la mise en place d'un système de gestion, d'anticipation des usages et d'une forte cohérence des formes spatiales et des pratiques sociales. Des conditions qui peut-être sont davantage réunies dans une commune périurbaine ?

## **1.2. Modes de vie périurbains et trajectoires existentielles**

Comme le souligne Eric Charmes « *le prix d'un logement représente d'abord, le prix d'un voisinage* » !<sup>17</sup> Il ne s'agit pas, pour le périurbain, d'éviter toute relation, bien au contraire, mais simplement d'en maîtriser la nature, la fréquence et le moment. Cela vaut au sein du groupe familial et c'est pour cela qu'il faut disposer d'espace et d'une certaine plasticité de celui-ci, afin que chacun puisse avoir son lieu de vie, ses coins et recoins. Quelque soit la taille de la maison tous les pavillonnaires insistent sur cette nécessaire individualisation des espaces et de leur usage<sup>18</sup>. Certes, l'appartement en ville n'interdit pas cette autonomie ou cette possibilité de mettre à distance, mais il paraît la favoriser moins que la maison individuelle – à moins de pouvoir y mettre le prix.

Cette nécessité de mettre à distance vaut également pour les relations avec les voisins et c'est pour cela qu'est privilégiée la maison « autour de laquelle on peut faire le tour ». Que ce soit en maison isolée sur sa grande parcelle ou en lotissement où la relative proximité physique n'oblige à rien, le jardin sert d'espace tampon. Il peut même être considéré comme un véritable « glacis » : aussi petit soit-il, il permet de mettre à distance le voisin, de choisir de l'ignorer ou au contraire de le voir. Cette possibilité donnée à chacun de maîtriser ainsi sa distance à autrui est la condition nécessaire pour avoir de « bonnes relations » non seulement à l'intérieur de la famille, mais également avec l'entourage immédiat. La tranquillité sociale que produit le respect par le voisinage de ce code de « bonne conduite » distingue le monde de la maison individuelle et en fait toute la valeur.

---

<sup>15</sup> Ibid,

<sup>16</sup> Ibid

<sup>17</sup> Plusieurs articles d'Eric Charmes, « Les périurbains sont-ils anti-urbains ? » in *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°102, op. cit., « Le malthusianisme foncier », in *Etudes Foncières* n°125, 2007, pp. 12-16.

<sup>18</sup> M.C. Jaillet, L. Rougé et C. Thouzellier, « Vivre en maison individuelle en lotissement », in G. Tapie (Dir.), *Maison individuelle, architecture, urbanité*, Ed. de l'Aube, Monde en cours, 2005, pp. 11-23

Pour les ménages rencontrés, vivre en périurbain en maison individuelle s'est aussi être assuré d'un tri social et celui-ci s'opère au moins à deux échelles : à celle de l'ensemble du périurbain d'une agglomération qui filtre les ménages incapables d'accéder à la propriété, c'est-à-dire ceux dont les revenus sont trop faibles ou incertains pour en supporter l'effort ; à celle du périurbain lui-même que l'on pourrait décrire comme une juxtaposition de « clubs » où chacun, en fonction de ses revenus, est assuré de trouver une place. Toute commune peut être considérée comme un « club », mais à l'échelle infra-communale, chaque lotissement peut également l'être. Chacun peut y trouver l'appariement qui lui convient, assuré d'être dans un environnement social qui lui ressemble, à distance suffisante d'une trop grande différence ou du moins d'une différence qui viendrait l'inquiéter.

Participe de cette nécessaire réassurance le fait de retrouver – pour beaucoup d'individus rencontrés - de la maîtrise dans leur univers de vie quotidienne, alors que dans l'espace du travail, ils sont totalement dépendants de décisions qui se prennent ailleurs, sur lesquelles ils n'ont aucune prise, et qui peuvent avoir des effets sur leur destinée. En participe également leur volonté d'inscrire le groupe familial dans un univers « tranquille », choisi, à l'abri de tout risque supplémentaire de déclassement, au regard de celui que ces familles courent déjà. Cette peur du déclassement explique largement leur souci opiniâtre de se tenir à distance de « contamination » de populations dont la fréquentation pourrait, dans les écoles par exemple, nuire à la réussite scolaire de leurs enfants. On est sans doute là en partie dans le champ de représentations qui font des frottements avec d'autres, qui sont différents, non pas une « chance » mais un risque. C'est au regard de ce risque qu'il faut comprendre la vigilance qu'elles manifestent pour contrôler les modalités de peuplement du périurbain qu'elles occupent, considérant là que c'est leur espace, celui où elles peuvent vivre « en sécurité », en s'arrogeant en quelque sorte le droit de se construire un univers à leur mesure et susceptible de les réassurer socialement.

### **1.3. Mutation des morphologies urbaines : entre « résidentialisation » et « pavillonnarisation »<sup>19</sup>**

Aux Etats-Unis, le développement des *gated communities* est un phénomène important. La recherche de sécurité par la fermeture de l'espace et par l'entre soi se généralise. En France, ce phénomène des *gated communities* n'est pas encore très développé. Même si il y a une augmentation des offres de résidences collectives fermées dans les villes (Toulouse, Paris, etc.), nous ne pouvons parler d'une généralisation des fermetures matérielles de l'espace. Pourtant des stratégies subtiles de fermeture de l'espace sont pensées comme alternatives à la communauté fermée. Cela commence en 1961, lorsque Jane Jacobs, une urbaniste américaine, émet l'idée d'une relation entre l'urbanisme et la sécurité, dans l'ouvrage « *The death and life of great american cities* ». Pour elle, les relations humaines sont au cœur du dispositif. Il faut aménager l'espace afin de favoriser la sociabilité et ainsi créer un contrôle de l'espace grâce à une appropriation des lieux par les habitants. Pour résumer, les rues vides sont dangereuses et font peur. Alors que s'il y a plus de

---

<sup>19</sup> BILLARD G., CHEVALIER J. et MADORE F., 2005, Ville fermée, ville surveillée : la sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord, Presses Universitaires de Rennes, Ed. PUR, 230 p.  
CHARMES E., 2005, La vie périurbaine face à la menace des gated communities, Paris, Ed. l'Harmattan, 219 p.  
MANGIN D., 2004, La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine, Paris, Ed. de la Villette, 397 p.

personnes, il y a plus d'yeux pour assurer un contrôle informel de l'espace, ce qui augmente le sentiment de sécurité des pratiquants du lieu. Longtemps décriée par les urbanistes, cette théorie sera reprise et réinterprétée par Oscar Newman en 1972. Il reprend l'idée de J. Jacobs mais ne prend pas en compte la population. Pour lui, la réduction de la délinquance passe par l'aménagement. C'est la base du *Crime Prevention Through Environmental Design (CPTED)* qui incite les architectes, urbanistes et la police à travailler en partenariat. D'abord mise en place aux Etats-Unis, cette pratique apparaîtra en Europe, d'abord en Angleterre en 1980 puis en France en 1995 avec la « loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité » dite LOPS 1995. L'espace défendable, la prévention situationnelle sont les termes qui se substituent au CPTED en France. Pour sécuriser les espaces résidentiels, O. Newman définit quatre bases fondamentales :

- Renforcement de la territorialité : qui passe par une appartenance et une appropriation de l'espace.
- Surveillance naturelle ou informelle : qui se traduit par voir et être vu.
- Contrôle d'accès naturels : qui consiste à placer le non résidant en position d'intrus.
- Entretien et embellissement : qui consiste à projeter une image d'un espace approprié.

Entre « résidentialisation » et « pavillonnarisation », le développement de l'urbanisation, en proposant des échelles dites intermédiaires d'appropriation entre le logement et la ville dans son ensemble, se contente de sécuriser les ménages et propose des systèmes de protection par enclosures (physiques ou naturelles), emmurement ou dispositifs de surveillance technique (vidéo-surveillance, planification des lotissements, organisation des voiries de circulation).

C'est en tout cas avec ce postulat que nous avons approché les divers terrains étudiés, considérant le développement des périphéries urbaines en relation avec des modes de sécurisation en correspondance avec les attentes des ménages « couche moyenne » y résidants.

## **2. Une méthode de diagnostic à double entrée : urbanistique et sensorielle.**

Nous proposons d'explorer dans le cas qui suit une méthode d'enquête fondée sur un double diagnostic : urbanistique et sensoriel avec l'hypothèse principale que le sentiment de sécurité éprouvé découle de l'interaction entre habitants et matérialité du quartier à travers le processus de perception. Le postulat selon lequel le sentiment de sécurité proviendrait d'un ressenti de bien-être durable se trouve sous jacent.

### **2.1. Un diagnostic urbanistique amélioré...**

Le diagnostic urbanistique repose sur une étude exhaustive du secteur étudié :

- Substrat historique
- Conception du lotissement (promoteur, office public HLM, homogénéité ou complexité du développement du secteur)
- Description morphologique (type de logement individuels, rapport espaces privés – espaces publics, trame viaire, densité)

- Observation des modes de socialisation (articulation des différentes coquilles de l'homme<sup>20</sup> – rapport au jardin, à la rue, les mobilités...)

## **2.2...complété par la dimension sensorielle**

Un diagnostic sensoriel le complète, élaboré au départ, par les chercheurs eux-mêmes. Il s'agit d'approfondir le diagnostic urbanistique par un relevé précis des stimulations sensoriels, hédoniques et émotionnels ressentis dans le quartier avec un triple objectif : préciser le diagnostic urbanistique dans sa dimension de description et d'observation, objectiver les ressentis du chercheur et faire des hypothèses concernant le sentiment de sécurité des habitants.

Cette méthode se fonde sur les dernières avancées en neurosciences qui confirment la posture phénoménologique, la phénoménologie ayant formé le cadre de pensée préalable au développement des sciences cognitives. L'idée fondamentale se résume ainsi : dans la perception, le clivage sujet/objet est dépassé, il n'existe que des interactions entre propriétés physicochimiques<sup>21</sup> et sujets sentants. Pour reprendre la formulation de Merleau-Ponty, c'est « la vie ambiguë » (Merleau-Ponty, 1945, p. 418), car « nous sommes mêlés au monde et aux autres dans une confusion inextricable » (ibid., p. 518). Merleau-Ponty s'efforce de montrer que la perception est notre rapport originel au monde, « un type d'expérience originaire » (ibid., p. 377). « Il ne faut donc pas se demander si nous percevons vraiment un monde, il faut dire au contraire : le monde est cela que nous percevons » (ibid., p. XI). Le monde de la perception se découvre alors « comme berceau des significations, sens de tous les sens, et sol de toutes les pensées » (ibid., p. 492).

## **2.3. Des représentations des quartiers à l'image du processus de perception**

La perception<sup>22</sup> est la fonction par laquelle un organisme prend connaissance de son environnement au moyen de ses sens. Bien que pressentie comme immédiate, la perception est le résultat d'activités complexes de traitement d'informations. A l'origine des perceptions existe généralement une stimulation physique ou chimique qui active des récepteurs sensoriels. Toutefois, il n'y a perception que lorsque la

---

<sup>20</sup> « L'homme se perçoit alors comme un être isolé, situé dans son environnement, (...) qu'il saisit instinctivement comme un système perspectif de propriétés réparties intuitivement en zones qui s'éloignent peu à peu de lui comme point de référence, et dont il vit une typologie : nous les appellerons les coquilles de l'homme. (...) qui représentent (...) les vecteurs de son appropriation de l'espace. (Moles, A., Rohmer, E., 1978, pp. 73-74)

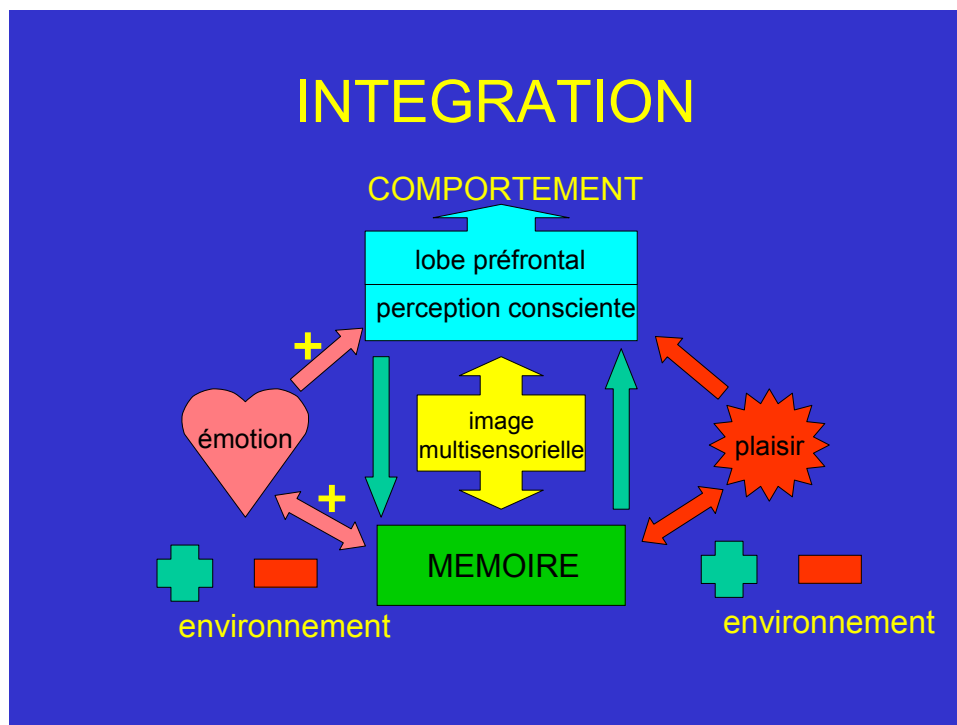
<sup>21</sup> L'ancienne catégorisation anatomique du système perceptif en cinq sens est remplacée en neurosciences aujourd'hui par une catégorie fonctionnelle liée à la nature de récepteurs : photorécepteurs, mécanorécepteurs, thermorécepteurs ou chimiorécepteurs. La vision, l'audition et la somesthésie – anciennement le toucher – – anciennement le toucher - possèdent des capteurs physiques. Leur fonctionnement est pratiquement identique d'une personne à l'autre. Les chimiorécepteurs de l'olfaction, du goût et de la somesthésie ont au contraire un fonctionnement très significativement différent d'une personne à l'autre. Ce contraste qui oppose si radicalement les sens « physiques » aux sens « chimiques » remet en lumière le concept psychophysique d'« observateur standard » qui fut proposé dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par les chercheurs anglo-saxons, mais resta pratiquement boudé jusqu'à nos jours par la littérature francophone. Du point de vue neurophysiologique, il n'existe donc pas cinq sens mais des récepteurs de nature différente.

<sup>22</sup> Il est important de faire la distinction entre « sensation » et « perception ». En neurosciences, le terme de sensation est « employé pour désigner le résultat immédiat de l'entrée en activité de récepteurs sensoriels, réservant le terme de « perception » pour l'étape finale [consciente] qui chez le sujet alerte et attentif, aboutit à la reconnaissance et à l'identification de l'objet. » (Changeux, 1983, p. 165).

représentation de l'objet provenant de l'environnement est parvenue à la conscience c'est-à-dire quand il y a identification de l'objet.

Ce processus de perception enchaîne quatre niveaux successifs de représentation dont seules les deux dernières sont conscientes et effectives (d'après Mac Leod, 2004a et 2004b). La troisième représentation du *stimulus* constitue le moment de l'intégration en une image unique des différentes images de l'objet générées en parallèle par les différents sens concernés. A cette image multisensorielle du présent viennent s'incorporer les informations mentales, sémantiques, émotionnelles et hédoniques préalablement mémorisées. En effet, à cette étape, l'émotion, le plaisir et la douleur déclenchés par l'environnement vont émerger à la conscience et être enregistrés en mémoire avec l'image multisensorielle (Cf. Figure 1). La représentation de l'objet est consciente à partir de cet instant. L'objet mental est alors mis en mémoire dans sa totalité. Plus tard, la perception d'une image partielle suffira pour que la mémoire fasse resurgir la totalité des caractéristiques de cette représentation.

**Fig. 1 - Schéma de l'intégration sensorielle (Mac Leod, Gresillon, 2005)**



Les éléments de ce réseau représentant les parties du cerveau dévolues aux fonctions indiquées ; les flèches correspondent à des liaisons anatomiques bien identifiées ; le signe + représente une influence activatrice ; le signe – représente une influence inhibitrice.

Une quatrième représentation du *stimulus* vient immédiatement s'intégrer dans l'image complexe déjà construite et compléter sa dimension temporelle par une touche de futur immédiat. Cette ultime composante de la représentation consciente est en fait la représentation de l'action que nous nous préparons à exécuter sur l'objet perçu et reconnu car « il n'y a pas de mécanismes de perception séparés de l'action (...) » (Berthoz, 2003, p. 10). C'est le moment de la réflexion, de

l'anticipation, de la décision et de l'action. Cette dernière étape du processus de perception découle de « l'anticipation et de la prédiction de chacune des actions en fonction de la mémoire du passé » (*op. cit.*, p. 9).

Les représentations sont donc le fruit du processus de perception et l'action - ou les pratiques<sup>23</sup> si l'action est répétée et devient une habitude - le fruit ultime. Il existe un nombre très important de définitions de représentation car elles dépendent du contexte considéré. La représentation, dans son acception la plus courante, est « une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet » (Jodelet, 1989). Plusieurs types de représentations existent : l'image de mémoire qui « surgit de manière spontanée ou volontaire, en l'absence physique de l'objet et met en œuvre la mémoire » (Changeux, p. 165) et l'image qui a lieu en présence de l'objet. Les représentations se distinguent en fonction de leur composante sémantique et sensorielle, de leur charge hédonique, émotionnelle et sentimentale, de leur complexité (combinaisons d'un ou de plusieurs objets mentaux), de leur rayonnement : si elles découlent simplement d'une expérience individuelle ou si, au contraire, elles sont très partagées. Les représentations des quartiers, qui nous intéressent dans ce travail, contiennent du sensoriel, du plaisir et l'émotion.

#### **2.4. Sentiment de sécurité, bien-être et composition du quartier**

Le sentiment de sécurité provient de la croyance qu'aucune émotion négative provenant du contexte psychologique ou sociale ne viendra perturber notre tranquillité, notre bien-être. Pour garantir un sentiment<sup>24</sup> de sécurité, il faut donc être assuré de maîtriser la composition sociale du quartier et la venue de personnes extérieures. Il faut également être dans une situation de stabilité sociale. La matérialité du quartier joue aussi car, selon ses caractéristiques physicochimiques<sup>25</sup> (dans lequel on peut inclure les dispositifs de sûreté), elle active le centre du plaisir à l'origine de l'état de bien-être. L'impression de bien-être consiste à prendre conscience d'une activation modérée et durable du centre du plaisir. On dit : « Je me sens bien ». Les conditions de ce bien-être se répartissent en deux grandes catégories : intérieures et extérieures.

A l'intérieur, l'idéal est le silence total c'est-à-dire l'absence de douleur et des fonctions régulatrices biologiques (thermique, métaboliques, humorales, hormonales etc.) dans la zone de neutralité. L'état d'équilibre produit une évaluation hédonique positive. Il faut donc être dans un bon état de santé physiologique et psychologique pour ressentir du bien-être.

A l'extérieur, la présence de sensations que le vécu a labellisées comme bonnes, c'est-à-dire d'une intensité entre le « ni trop, ni trop peu », forme le contexte sensoriel parfait. On dit : « Quelle chaleur agréable, en plus c'est tellement tranquille ! ». La

---

<sup>23</sup> « Savoir-faire empirique résultant de l'exercice prolongé et renouvelé de l'expérience » (Morfaux, p 281)

<sup>24</sup> Les sentiments arrivent après les émotions : ils découlent de la prise de conscience que l'on éprouve, d'une réflexion sur le sentir. Ce sont des émotions identifiées par le biais du bagage culturel. L'émotion est temporaire et envahissante. Les sentiments imprègnent l'ensemble, colorent le contexte.

<sup>25</sup> Du point de vue neurophysiologique, il n'existe pas cinq sens mais des récepteurs de nature différente. Les caractéristiques du contexte sensoriel sont alors perçues grâce à des réactions physiques et/ou chimiques au niveau des récepteurs, ce qui explique le choix de qualifier ces caractéristiques de « physicochimiques ».

condition nécessaire mais non suffisante au bien-être est donc le confort sensoriel. L'émotion est ultérieure et facultative : l'activation intense et durable du centre du plaisir peut déclencher de la joie. On s'exclame : « contempler ce beau paysage me remplit de joie ! ». Si l'émotion qui se déclenche est d'une autre nature ou si elle est trop intense, elle fera disparaître le bien-être. Pour éprouver du bien-être, la condition nécessaire mais non suffisante est d'être dans un contexte sensoriel parfait. Ce bien-être dépend d'un affranchissement de l'organisme par rapport aux contraintes du froid, de l'obscurité, de la saleté et de la promiscuité (Séze, 1994, p. 34-35).

Le sentiment de sécurité provient donc de la garantie d'un état de bien-être durable procuré par une composition sociale et physicochimique maîtrisée du quartier. Un exemple concret : il suffit que des voisins ne taillent pas leur haie ou laissent leur poubelle visible dans leur jardin pour qu'un sentiment d'insécurité s'installe...

## **2.5. Le diagnostic sensoriel au sens strict**

Le diagnostic sensoriel proposé repose sur la distinction entre récepteurs « physiques » (mécanorécepteurs, thermorécepteurs, photorécepteurs) et récepteurs « chimiques » (chimiorécepteurs). L'ancienne catégorisation anatomique du système perceptif en cinq sens est remplacée en neurosciences aujourd'hui par une catégorie fonctionnelle liée à la nature de récepteurs : photorécepteurs, mécanorécepteurs, thermorécepteurs ou chimiorécepteurs. La vision et l'audition sont régies par des mécanorécepteurs de nature physique. Leur fonctionnement est pratiquement identique d'une personne à l'autre –excepté pour les personnes aveugles ou sourdes où ces sens sont altérés-. Les chimiorécepteurs de l'olfaction et du goût ont au contraire un fonctionnement très significativement différent d'une personne à l'autre. Les caractéristiques du contexte sensoriel sont alors perçues grâce à des réactions physiques et/ou chimiques au niveau des récepteurs. La somesthésie<sup>26</sup> (anciennement le toucher) comporte les deux types de récepteurs : physiques (mécanorécepteurs) et chimiques (photorécepteurs, chimiorécepteurs, thermorécepteurs).

Du point de vue des physiorécepteurs, la perception est généralement comparable entre les individus. Il existe un observateur standard : ce principe a été à la base de l'exercice de la description en géographie. Pour un lieu donné, il est possible de mettre en place une métrologie sensorielle effectuée par un groupe de personne et donc de définir son « ambiance » c'est-à-dire son évaluation par rapport au sentiment de sûreté. Cette métrologie donne lieu à un diagnostic du point de vue sensoriel : on va alors pouvoir connaître l'objet sensoriel qui pose problème car il y a un lien « évident » entre l'intensité, la qualité et la dimension hédonique. Ce principe est au fondement des recherches menées par le laboratoire du CRESSON<sup>27</sup> qui a mené très loin ses réflexions sur le stimulus auditif et spécifiquement sur les effets sonores : « En résumé, souvent mesurable, très souvent lié aux caractères

---

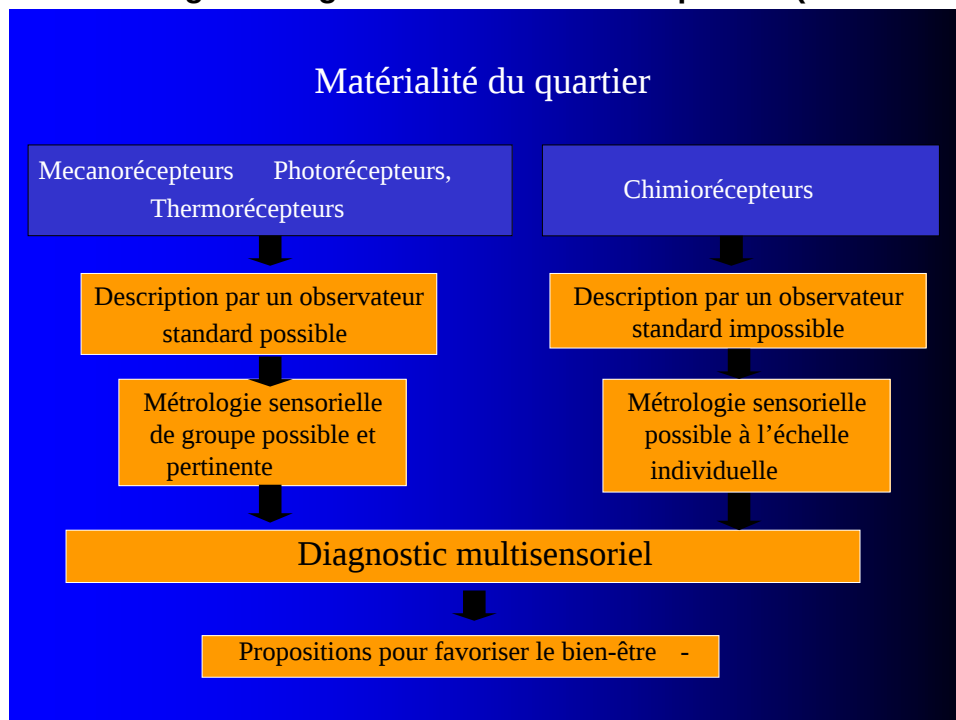
<sup>26</sup> Le développement de l'imagerie cérébrale fonctionnelle depuis les années 1990 a provoqué des changements importants dans notre catégorisation des sens. Il a remis à l'honneur sous le nom de « somesthésie » l'ensemble des messages sensoriels qui contribuent à actualiser sans relâche notre schéma corporel dans tous ses aspects statiques et dynamiques. Ces messages proviennent de thermorécepteurs et de mécanorécepteurs cutanés, de mécanorécepteurs musculaires et articulaires et de chimiorécepteurs localisés dans les muqueuses. Ces récepteurs permettent la perception du chaud et du froid, de tous nos mouvements actifs ou passifs ainsi que des interactions thermiques, mécaniques ou chimiques entre nos téguments et notre environnement.

<sup>27</sup> Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain – UMR CNRS 1563

physiques du lieu, l'effet sonore n'est paru réductible ni à une donnée exclusivement objective, ni à une donnée exclusivement subjective. Il semblait recouvrir avec pertinence cette interaction que nous cherchions à saisir entre l'environnement sonore physique, le milieu sonore d'une communauté socioculturelle et le « paysage sonore interne » à chaque individu. » (Augoyard, Torgue, 1995, p. 9). Une recherche du même laboratoire sur l'« écologie sensible » de deux espaces souterrains : le Grand Louvre et le Forum des Halles à Paris (Chelkoff, Thibaud, 1997) se fonde sur l'existence d'observateur standard à travers des « descriptions ordinaires des passants », « la méthode des parcours commentés » (Thibaud, 2001). Elle s'achève sur une caractérisation de l'ambiance du site de Grand Louvre grâce à des « configurations sensibles » : « immersion sonore, surexposition visuelle » (Thibaud, p. 97), basée sur les sens physiques.

Pour les chimiorécepteurs : il n'existe pas d'observateur standard puisqu'une qualification commune est impossible. La métrologie sensorielle n'est pertinente qu'au niveau individuel car en l'absence de qualification partagée, le lien entre le vécu sensoriel et l'objet sensoriel dépend de l'individu.

**Fig. 2 - Diagnostic sensoriel d'un quartier (L.Grésillon, 2005)**



## **2.6. Des méthodes qui ont déjà montré leur pertinence**

Nous avons déjà expérimenté ce double diagnostic dans le cadre de nos enseignements et de nos recherches.

La méthode de « diagnostic multisensoriel d'un quartier pavillonnaire » a été mise en place avec des étudiants de deuxième année de DUT Carrières Sociales Gestion Urbaine de l'IUT d'Alençon dans le cadre du module « Habitat et Société » et ceux de Licence Professionnelle « Connaissance de la ville et métiers de l'animation et de

l'intervention sociale » de l'Université de Caen depuis février 2007. Ce diagnostic s'intègre dans un diagnostic plus général d'« urbanisme et d'urbanité ». Les étudiants ont tenu individuellement à chaque visite de terrain un carnet de bord afin de noter leurs perceptions multisensorielles, hédoniques et émotionnelles sans se censurer (en écrivant les souvenirs qui pouvaient être ravivés). Ils ont choisi par groupe cinq postes d'observation localisés soit à des frontières physicochimiques, soit à l'intérieur d'un ensemble physicochimique, l'objectif étant de faire le descriptif du quartier à ces endroits particulièrement. Ils ont ensuite effectué la synthèse de leurs vécus – sensorielles, émotionnelles, hédoniques - du point de vue des sens physiques en pointant les consensus et les désaccords, et présenté la diversité de leurs vécus du point de vue des sens chimiques. Ils ont terminé par la conception d'hypothèses quant aux sources (hédoniques, émotionnelles et mentales) de bien-être des habitants et quant à leur état de bien-être. Le dessein final était qu'ils proposent des pistes d'aménagement pour favoriser le bien-être ce qui a été dans l'ensemble assez réussi. Cette démarche a conduit à n'explorer qu'imparfaitement la méthode initiale de diagnostic multisensoriel puisqu'il n'est pas fondé sur la participation des habitants. Toutefois, elle a permis – en dehors de l'objectif pédagogique d'apprendre aux étudiants à objectiver leur ressenti et à s'en servir - de tester l'efficience de la méthode.

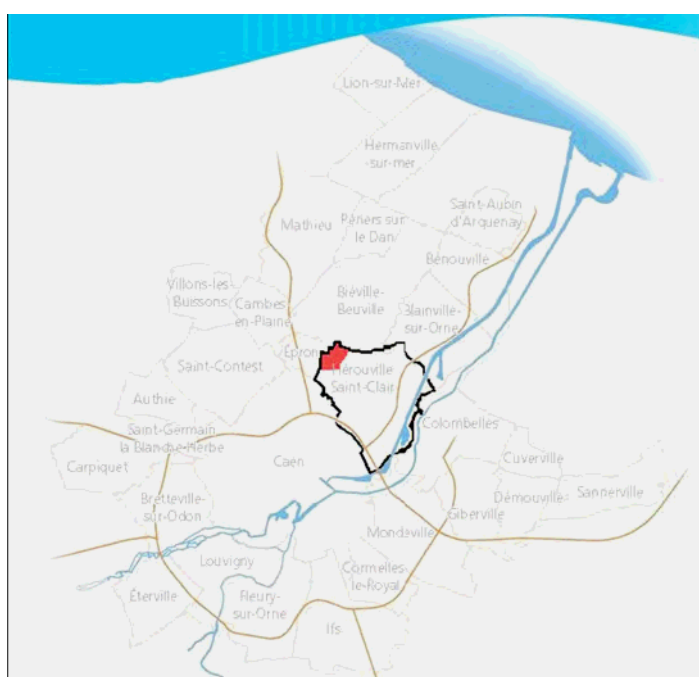
Dans le cadre de l'atelier « Diagnostic Sécurité », nous avons donc proposé aux étudiants de master 2 de l'université de Caen de mettre en pratique cette méthode d'une manière progressive : l'étude du quartier « suburbain » de Lebissey d'Hérouville Saint-Clair insistant sur le volet urbanistique, celui de Beaulieu en périphérie de la commune de Caen y incorporant la parole des habitants à l'aide d'entretiens compréhensifs. Le bilan de ces premières expériences a permis ensuite d'évaluer la pertinence d'une mise en place plus orthodoxe, c'est-à-dire jusqu'à des promenades par groupes d'habitants conduisant à une exploration plus fine des dimensions matérielles, hédoniques et émotionnelles des contextes de sureté dans leur aspect collectif et social. L'exploration de la commune de Périers sur le Dan (commune du périurbain « lointain » de l'agglomération Caen-la-Mer) expérimentant l'ensemble des méthodes, constitue donc l'étude la plus aboutie des « seuils des contextes de sureté ».

## I. Le quartier de Lébisey : un parc suburbain entre dispositifs informels et résidences sécurisées

### 1. Un parc suburbain en marge d'Hérouville Saint-Clair

La commune d'Hérouville-Saint-Clair (24 000 habitants en 2007) est située au nord de l'agglomération de Caennaise (entourée en noir sur la carte Fig.3). Le quartier de Lébisey, en rouge, est situé au nord-ouest de la commune en limites administratives des communes d'Epron et de Biéville-Beauville.

**Fig. 3 – Localisation du quartier de Lebisey dans l'intercommunalité de Caen la Mer**



source <http://www.caenlamer.fr/cartes/caenlamer.php>

Hérouville-Saint-Clair est une ZUP<sup>28</sup> créée à partir des années 1960. Elle est née de la volonté de fixer les familles, suite à la création d'industries en Basse-Normandie, en leur offrant suffisamment de logements. L'enjeu principal était d'endiguer la forte propension des jeunes à émigrer vers la région parisienne. Le schéma d'aménagement retenu à l'époque a favorisé l'aménagement du quartier de Montmorency, qui fait suite au bourg, et de cinq quartiers principaux (le Grand Parc, les Belles Portes, La Haute Folie, La Grande Delle et le Val). Ces quartiers sont regroupés autour d'un noyau appelé La Cité, futur centre-ville. La Ville d'Hérouville hérite ainsi d'une conception urbaine de type « fonctionnaliste » ; le « zoning » qui distingue zones d'activités (industrielles, bureaux et services) des zones d'habitat et qui singularise par la voirie les zones résidentielles entre-elles. En effet, les quartiers sont insérés dans un réseau de grandes voies de circulation qui ne les traversent pas, laissant « la place » à des espaces piétonniers et de stationnement à l'intérieur

<sup>28</sup> Zone à Urbaniser en Priorité, selon la Loi du 31 décembre 1958, dont l'objectif est de répondre à la carence de logements face à l'accroissement démographique et de favoriser la résorption de l'habitat insalubre.

de chacun d'eux. Les logements, variés dans leur conception, vont du pavillon individuel à l'immeuble collectif.

Le secteur ouest d'Hérouville qui nous intéresse ici, concentre des activités semi-industrielles et artisanales dans la zone dite de La Sphère, tandis que le quartier de Lébisey aura un développement exclusivement résidentiel. Malgré une urbanisation et un développement plus tardif ce secteur rentre également dans cette logique fonctionnaliste. Mise en place dans le cadre d'une ZAC<sup>29</sup> à partir des années 1970, il constituée dès l'origine de deux parties distinctes : une zone d'activité autour d'un technopôle le CITIS, et une zone d'habitat autour du hameau de Lébisey.

C'est un secteur assez « atypique » dans le contexte de la ville d'Hérouville-Saint-Clair. Si les logements y ont été, dans la continuité des autres quartiers de la ville, construits par îlots et par divers architectes. Son urbanisation répond d'une volonté de la mairie de faire de Lébisey, un quartier résidentiel avec certes une grande variété dans les formes urbaines (du petit pavillon à l'immeuble collectif) mais où dominerait l'image « pavillonnaire », le statut de propriétaire et l'idée de « campagne ». Il s'agissait de faire de Lébisey un quartier résidentiel susceptible d'attirer et de fixer une population plus aisée que dans le reste de la commune. Néanmoins, pour s'inscrire dans la lignée des principes « sociaux » de la commune est envisagée la construction de logements sociaux de « qualité » afin de favoriser une certaine mixité sociale. Ce quartier d'Hérouville-Saint-Clair affiche un taux de logements sociaux de 20%, ce n'est, par rapport au reste de la ville<sup>30</sup>, pas très élevé mais reste conséquent.

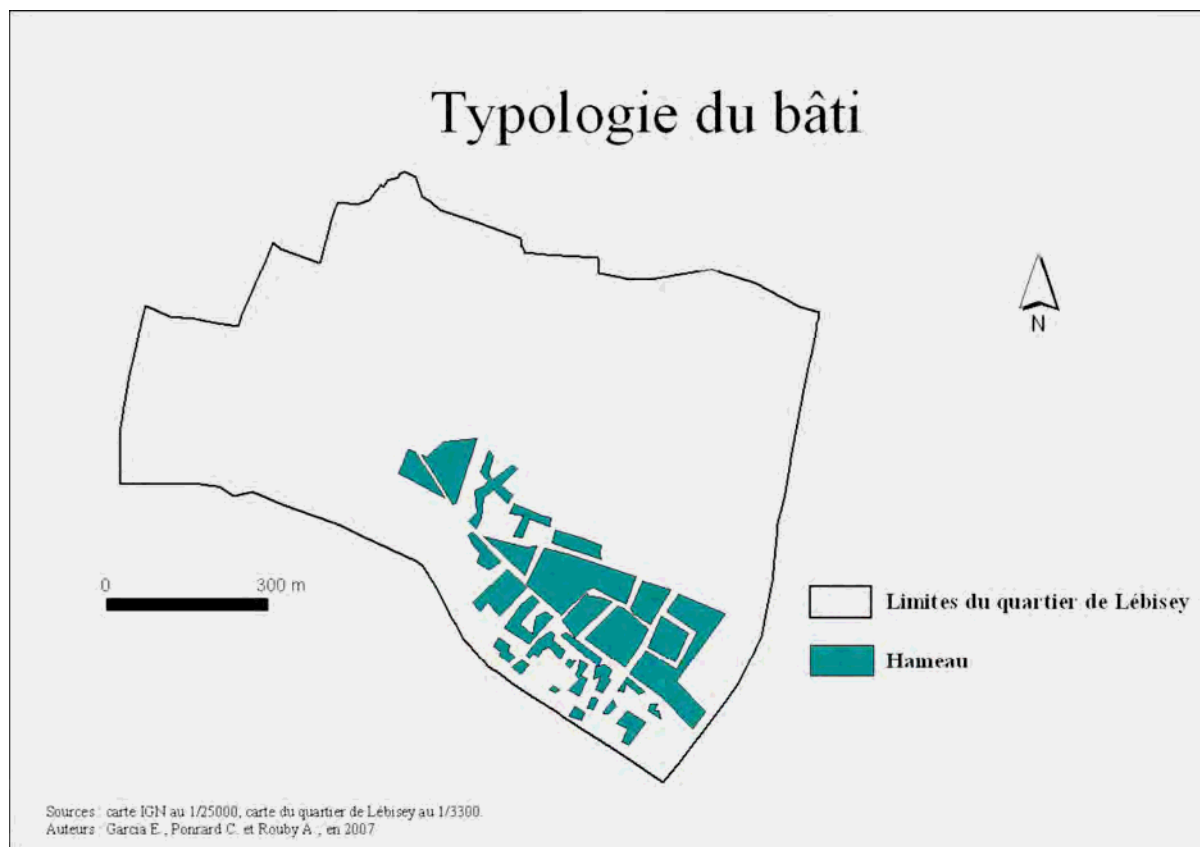
Ces différents îlots ont été construits au fur et à mesure. De ce fait, il est possible d'établir une typologie de l'habitat selon la forme du bâti et l'époque de construction.

La première typologie correspond à celle du Hameau de Lébisey, représentée par la carte Fig.4.

---

<sup>29</sup> Zone d'Aménagement Concerté, placée depuis 1985 sous la responsabilité des communes et découlant de la loi d'orientation foncière de décembre 1967. Procédure la plus courante sur laquelle repose l'urbanisme opérationnel, et qui a succédé à celle des ZUP dans l'espoir non plus d'une « priorité » mais d'une « concertation ».

<sup>30</sup> Les autres quartiers d'Hérouville-Saint-Clair ont un taux de logements sociaux compris entre 40 et 60% du parc.



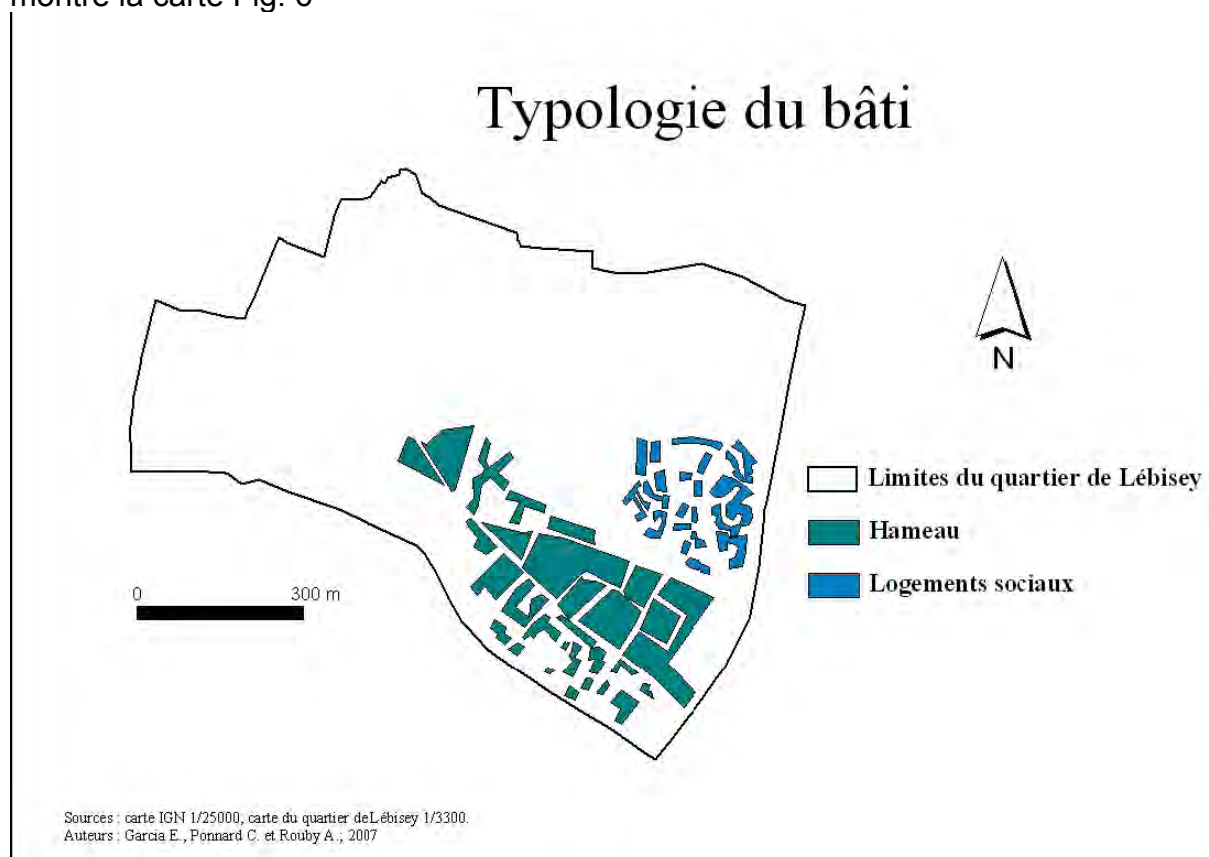
**Fig. 4 – Carte du quartier de Lébisey représentant le Hameau en vert.**

La forme urbaine prédominante est celle de la maison individuelle à caractère familial. A l'intérieur du Hameau, il est possible de différencier le type d'habitat selon l'époque de construction. La photo de gauche en Fig.5 montre les premières maisons construites avant 1970 en pierre de Caen. Il est également observable dans cette photographie que le réseau de transport d'électricité est aérien, alors que sur la photographie de droite, il est souterrain et la maison correspond à un dessin des années 1970.



**Fig. 5 – Photographies montrant les différents maisons du Hameau à Lébisey (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**

La deuxième typologie d'habitat correspond aux logements sociaux comme le montre la carte Fig. 6



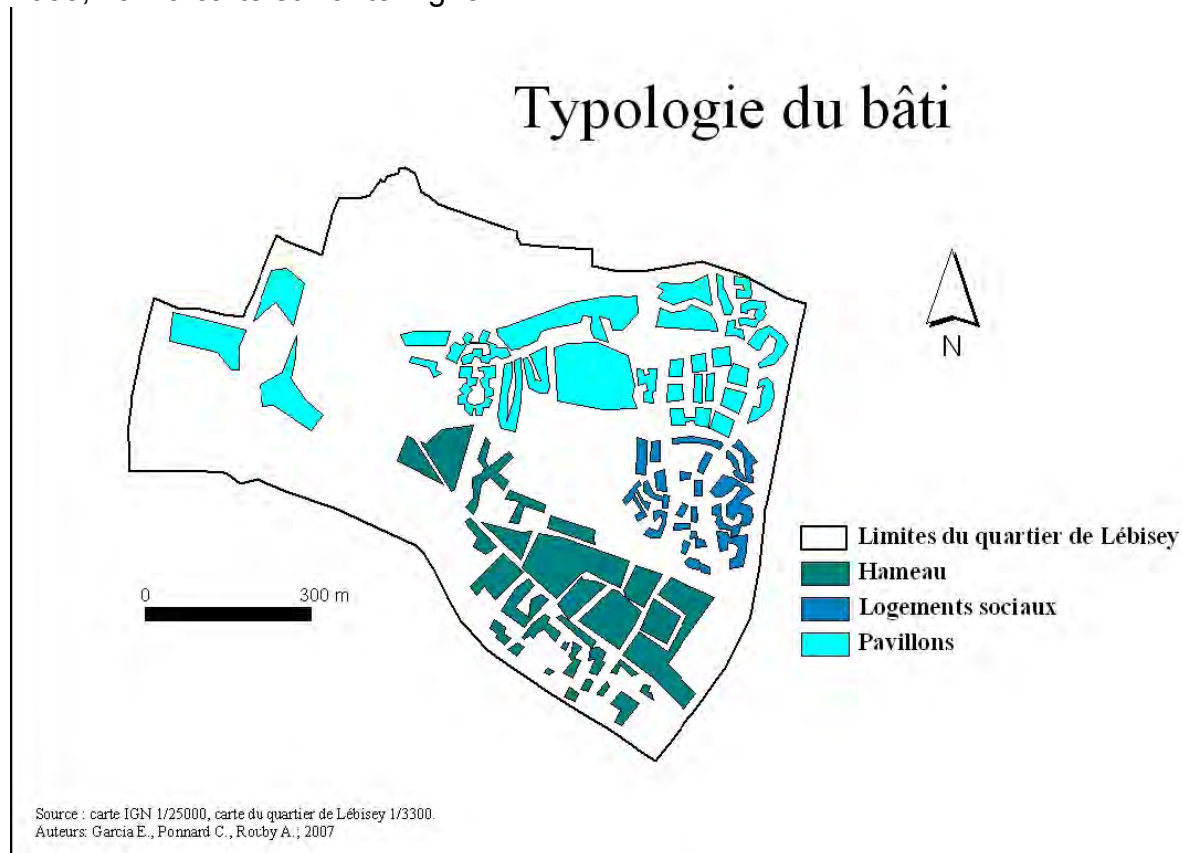
**Fig. 6 – Carte du quartier de Lébisey représentant les logements sociaux.**

Aménagé à partir des années 1990 par différents bailleurs sociaux, ce secteur comprend quelques maisons pavillonnaires mais il y a une prédominance des petits immeubles d'un ou deux étages maximum. A la différence des logements sociaux présents dans le reste de la commune, il y a dans le dessin de ces bâtiments une individualisation des entrées, c'est-à-dire, que l'accès à chaque logement se fait par une porte d'entrée individuelle comme dans une maison. Les photographies suivantes en Fig. 7 montrent bien cette différenciation des entrées et des types de constructions.



**Fig. 7 – Photographies montrant les différents logements sociaux à Lébisey (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**

La troisième typologie est celle des maisons individuelles. Plus récentes que celles du Hameau elles ont été construites de la fin des années 1990 au début des années 2000, voir la carte suivante Fig. 8.



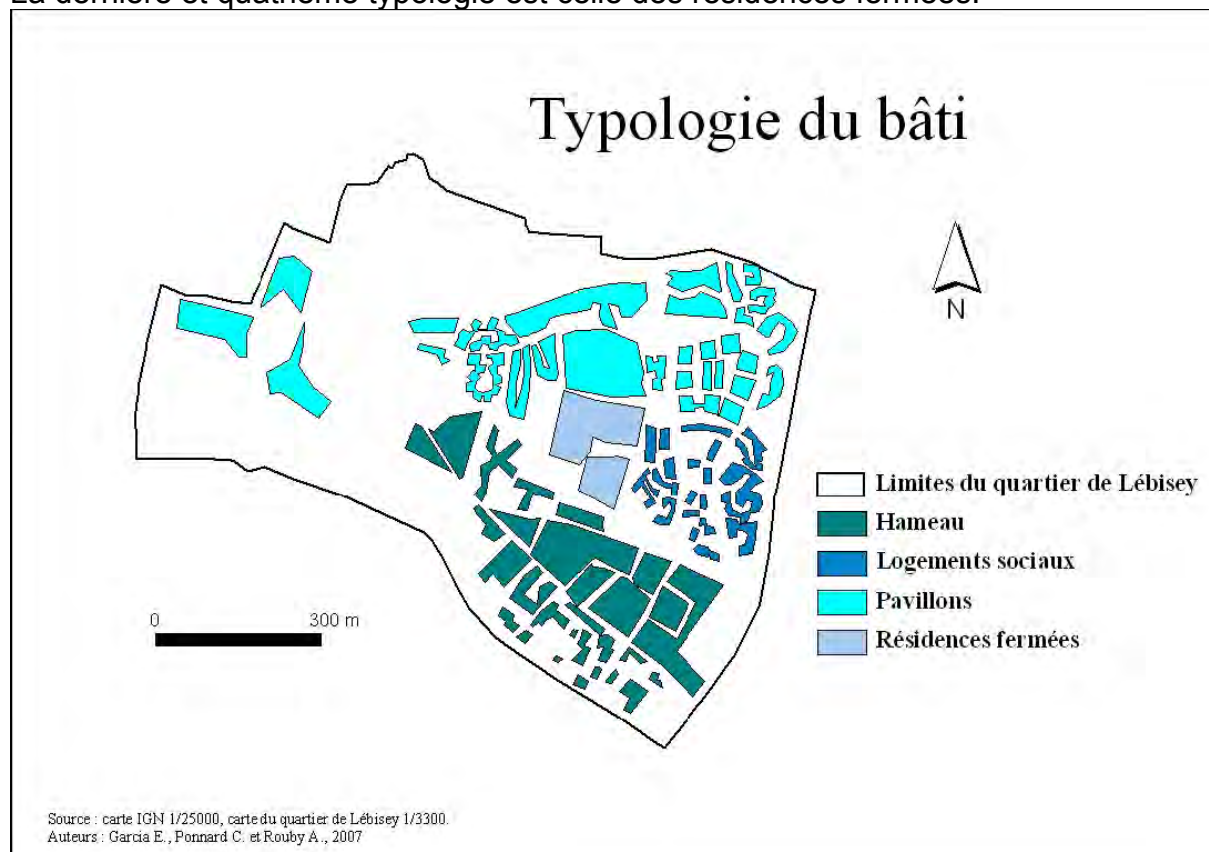
**Fig.8 – Carte du quartier de Lébisey représentant les maisons individuelles plus récentes.**

Leur construction s'est faite par îlots, sur le principe du lotissement, et par des architectes différents, ce qui offre une grande différenciation des styles et un certain « cachet ». Les photographies suivantes en Fig.9 montrent deux maisons avec jardin. Les maisons sont toutes de grande taille afin d'héberger un couple et des enfants.



**Fig.9 – Photographies montrant les différentes morphologies de maisons à Lébisey (source E. Garcia, C.Ponnard et A. Rouby).**

La dernière et quatrième typologie est celle des résidences fermées.



**Fig. 10 – Carte du quartier Lebissey représentant les résidences fermées.**

Actuellement il en existe deux à Lebissey. La résidence qui apparaît sur la photographie en Fig.11 a été achevée l'été 2007. Elle compte cinq immeubles de deux étages maximum. Les appartements sont de différentes tailles (la plupart étant pour des personnes seules ou des couples sans enfants). Un des atouts de cette résidence réside dans la présence d'une piscine et d'un service de gardiennage permanent, assuré par deux personnes. L'autre résidence fermée était en cours d'achèvement au moment de l'enquête (livraison début 2008).



**Fig. 11 – Photographies montrant une des résidences fermées à Lebissey, (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**

Du point de vue démographique, le quartier de Lébisey compte une population de 2380 habitants en 2007 (10% de la population de la commune). C'est le seul secteur d'Hérouville-Saint-Clair qui connaît une hausse de sa population (33% en moins de 10 ans -1788 habitants en 1999). C'est un quartier « jeune » où les 0-19 ans (37,4%) et des 20-39 ans (38,3%) sont sur-représentés. Cette situation est liée à la prédominance des familles avec enfants. Le nombre moyen des personnes par ménage est de 2,6. La part des familles s'explique par la taille des logements présents dans le quartier, par son caractère résidentiel et par l'environnement. Un ensemble de données qui en font une réussite par rapport aux objectifs de départ. Seul le petit secteur du hameau, peuplé il y a trente ans, montre un vieillissement de ses occupants.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires à 22%, les employés à 18% suivis des cadres et des professions intellectuelles supérieures à 14%. Si au premier abord, ce quartier apparaît comme concentrant une population aisée de propriétaires, la lecture des données INSEE vient relativiser cette impression – la part des locataires s'élève ainsi à 62%.

## **2. L'aménagement de Lébisey : un aménagement sécuritaire ?**

### **2.1. Renforcement de la territorialité**

Sur la photo de gauche ci-dessous en Fig.12, la séparation par des haies épaisses entre les jardins des résidences et entre l'espace public et l'espace privé crée une semi-privatisation du parking. Sur la photo de droite, nous pouvons par ailleurs observer l'enfermement de la route avec d'un côté un grillage et une haie végétale et de l'autre côté par un mur en béton. Cette combinaison souligne au sein du quartier la séparation entre le secteur des logements sociaux et celui des résidences fermées. A l'origine, il était prévu de mettre à la place du mur un grillage devant des haies (comme le côté opposé), mais les locataires du parc social ont demandé un emmurement garant selon eux d'une plus grande intimité dans leur jardin.



**Fig.12 – Photographies du quartier de Lébisey, (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**

### **2.2. Surveillance naturelle ou informelle**

Les deux photos suivantes, en Fig.13, représentent deux îlots différents mais où l'agencement des résidences est identique. Placées en vis à vis, elles permettent

une surveillance des passages. De plus, la forte présence de mobilier urbain et entre autre des lampadaires, accentue le sentiment de sécurité des habitants. Cette configuration permet ainsi une moindre affirmation de la propriété des parcelles, donnant une impression d'ouverture pour les résidents ; toutefois cette relative ouverture ne se comprend que par la configuration du secteur lui-même refermé sur lui-même par son système de voirie et de haies.



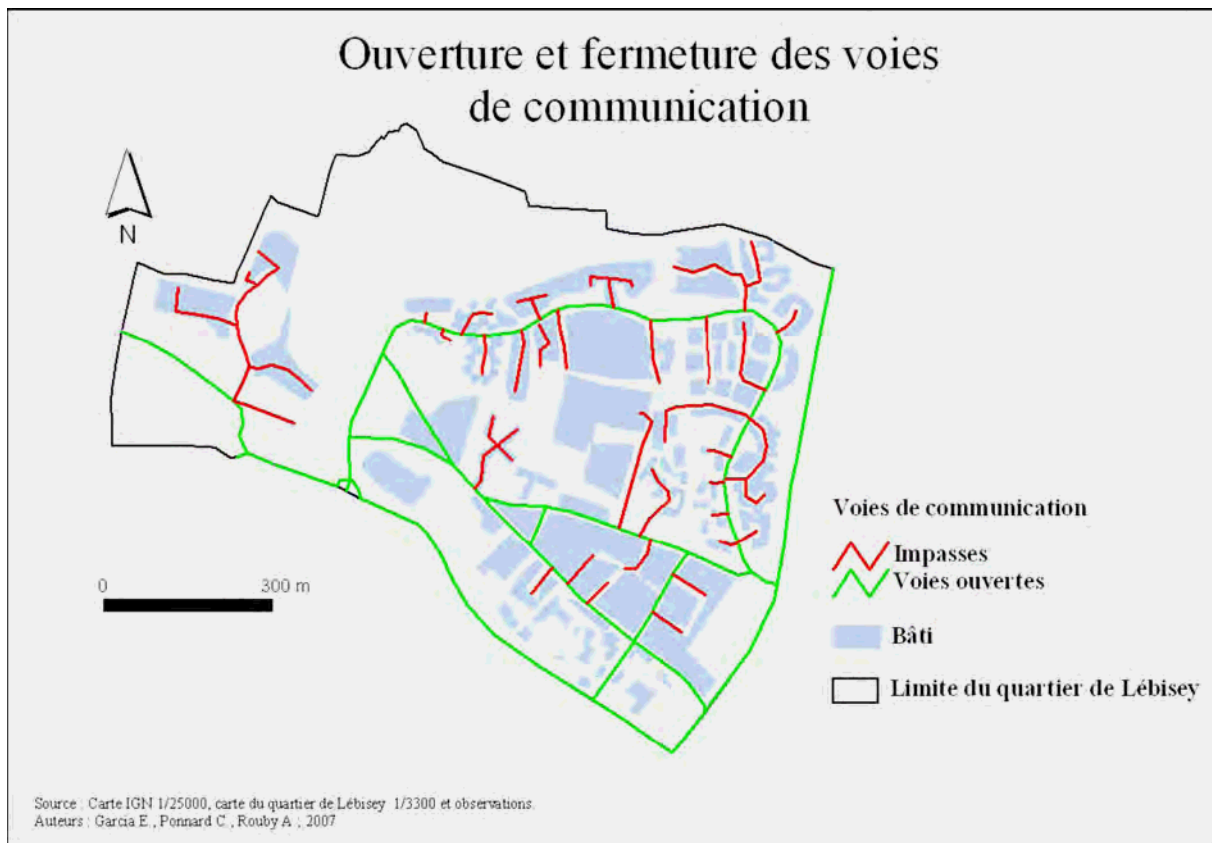
**Fig.13 – Photographies du quartier de Lébissey, (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**

### **2.3. Contrôle d'accès naturel**

Ces deux photos en Fig.14 représentent une entrée d'îlot. Nous pouvons observer le pavement de la chaussée au niveau de l'entrée. Cet aménagement est présent afin de créer une coupure, de faire prendre conscience aux personnes qu'elles passent un seuil. Cet effet de seuil est aussi construit par l'agencement des végétaux. Un autre facteur joue sur le contrôle de l'accès, c'est l'élargissement de la rue interne à l'îlot. Les voies de communication ont un rôle majeur dans cette stratégie de contrôle de l'accès. En effet, le système de desserte en impasses est une barrière virtuelle (E. Charmes, 2005). Les différents îlots du quartier de Lébissey sont tous organisés autour d'impasses (comme le montre le schéma en Fig.15).



**Fig.14 – Photographies du quartier de Lébissey, (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**



**Fig. 15 – Carte sur le contrôle d'accès dans le quartier de Lebissey.**

#### **2.4. Entretien, embellissement et incivilités**

Sur la photo de gauche en Fig.16, nous pouvons observer la réfection d'un pont piétonnier qui relie l'avenue principale à un îlot. Sur la photo de droite, apparaît un chemin piétonnier bordé d'une végétation entretenue permettant une meilleure visibilité. Celle-ci offre un sentiment de sécurité aux pratiquants et amène d'autres personnes moins habituées à les emprunter. Ces espaces entretenus renvoient une image d'un quartier où il fait « bon vivre », d'un quartier « sain » pour les enfants - rassurant.



**Fig. 15 – Photographies du quartier de Lebissey, (source E. Garcia, C. Ponnard et A. Rouby).**

Lors de nos entretiens réalisés auprès des professionnels de la sécurité, que se soit avec le chargé de mission prévention de la délinquance à la mairie d'Hérouville-Saint-Clair, Mr Berthelot, ou le commandant de la police nationale d'Hérouville-Saint-Clair, Mr Martinez, l'idée générale qui en est ressortie est la faible présence de délinquance dans le quartier.

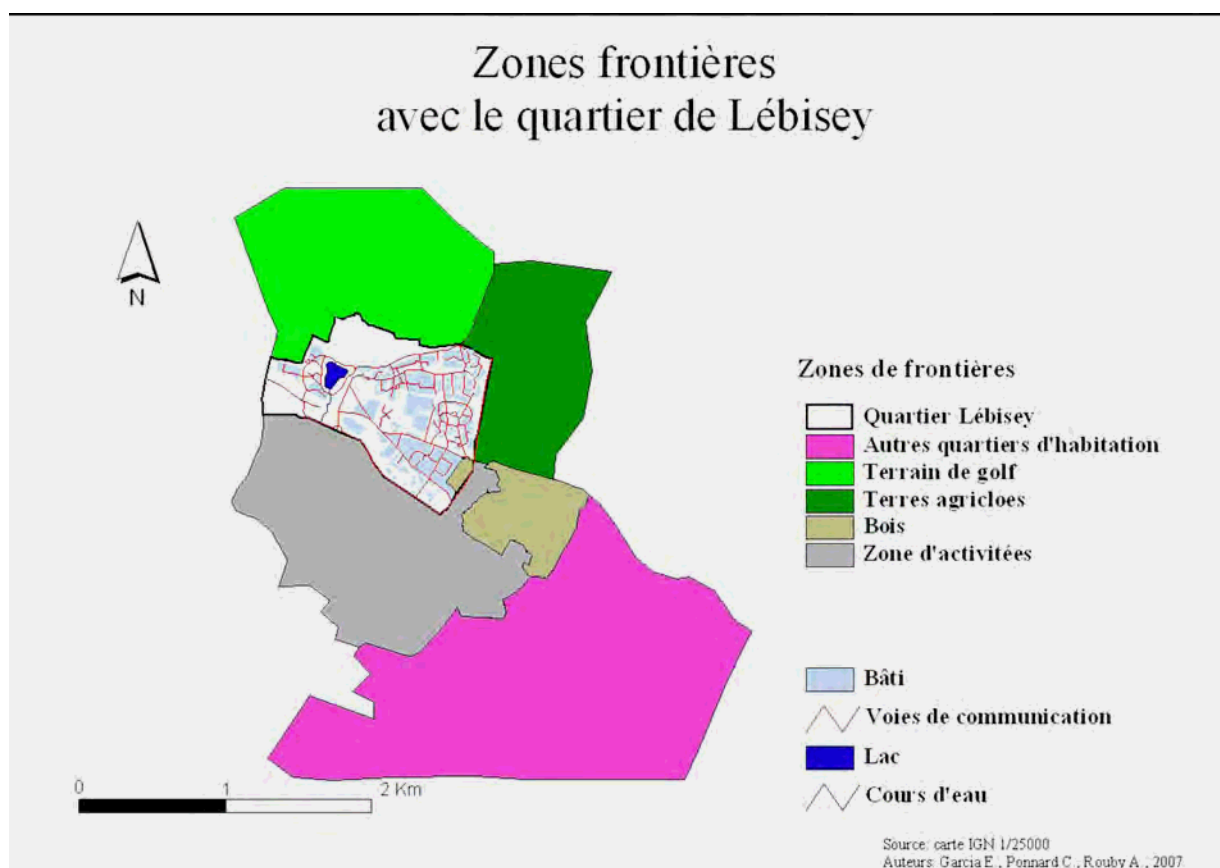
En revanche, il y a la présence d'incivilités. Les chiffres que nous avons obtenus auprès de la police nationale le confirment. Ces données représentent les interventions effectuées par les patrouilles sur une période de dix mois, du 01/01/07 au 31/10/07. Nous pouvons observer l'importance de trois catégories de faits. La première rassemble les crimes et délits qui sont de l'ordre de 30%. La seconde rassemble les nuisances et troubles de l'ordre public avec 26%. Et la troisième correspond aux appels fantaisistes pour 18%. Cependant ces chiffres sont à relativiser, car en données brutes, les crimes et délits sont au nombre de douze, les nuisances et troubles de l'ordre public correspondent à une dizaine de faits et les appels fantaisistes à sept.

Si nous regardons d'un peu plus près, les crimes et délits correspondent pour 50% à des dégradations de biens publics comme privés. Un tiers des nuisances et troubles de l'ordre public sont causés par des perturbateurs-indésirables.

Les discours tenus par les professionnels et le constat d'une faible délinquance par les données obtenues sont-ils en adéquation avec le sentiment de sécurité de la population. Les questionnaires réalisés auprès de cinquante-trois personnes confirment un fort sentiment de sécurité chez la population sollicitée. En général, les habitants se sentent en sécurité, que se soit dans l'espace privé comme dans l'espace public, et ce à n'importe quel moment de la journée.

Il y a bien une correspondance entre les discours des professionnels, les chiffres des faits et le sentiment de sécurité des habitants. L'aménagement explique-t-il ce constat ou faut-il prendre en compte d'autres facteurs comme un mode de vie assez similaire, une impression d'homogénéité qui rassurerait ? A cela se rajoute une situation à la périphérie de la commune accentuée par la présence d'une série de zones « tampons » qui sépare ce quartier d'habitation des autres quartiers de la commune. Ainsi comme on peut le voir sur la carte ci-contre Fig.16, le quartier de Lébissey est entouré par des espaces verts, tel que le bois de Lébissey à l'est ou encore un golf au nord, et par des espaces d'activités comme Le Citis et La Sphère au sud.

Cette situation d'isolat urbain entouré de verdure dessine une situation morphologique assez proche d'une commune périurbaine sauf qu'il s'agit là d'un parc suburbain ouvert et qu'il est ainsi source d'une grande mythologie quant à ces fréquentations nocturnes. Toutefois cet espace est en journée une source de bien-être pour les habitants et renforce l'idée d'une bonne maîtrise de son environnement – en particulier par la mise à distance des zones d'habitat social de la commune. Malgré cet environnement relativement préservé et apparemment maîtrisé ; une partie des habitants expriment une recherche de plus en plus forte de sécurisation des maisons.



**Fig. 16 – Carte du quartier Lébisey représentant les frontières.**

Au cours des différentes phases de construction qu'a connu le quartier, les habitations présentent de plus en plus de systèmes de sécurité. Ainsi une nette différence apparaît entre le hameau ancien assez peu sécurisé techniquement mais aux rues étroites et à l'accès difficile – presque replié sur lui-même et un secteur pavillonnaire avec des systèmes de sécurité plus répandus avec paradoxalement des murs ou des clôtures à hauteur basse et facilement franchissables. Enfin se développe aujourd'hui des nouvelles résidences fermées, avec des murs et grillages hauts, la présence de visiophones à l'entrée principale et aux différentes entrées d'immeubles et la présence d'un gardien pour l'entretien mais aussi pour la surveillance de la résidence.



**Fig. 17 – La surveillance entre information et dispositif**

### ***Inflexion méthodologique : mettre en regard diagnostic urbanistique et sensoriel avec la perception des habitants***

Ce premier terrain au quartier Lebisey nous a montré la pertinence d'une démarche fondée sur une double attention : morphologique et sensorielle. Il manquait toutefois une réelle parole des habitants pour confirmer, infirmer et approfondir le diagnostic. Nous avons donc demandé aux étudiants de compléter leur travail par une approche de la perception du quartier – c'est-à-dire les représentations ET les pratiques conformément au processus de perception - des habitants grâce à des entretiens compréhensifs.

Puisque ce sont les représentations contenant du sensoriel, de l'émotionnel et de l'hédonique qui nous intéressent, il s'agit de favoriser l'expression de récits individuels, donc peu construits socialement. Faire énoncer des pratiques à travers le récit (De Certeau, 1999) ou les observer témoigne de ces représentations car elles en sont l'étape ultime. Elles sont définies en sciences sociales comme un « savoir-faire empirique résultant de l'exercice prolongé et renouvelé de l'expérience » (Morfaux, op. cit, p 281). Ce procédé a l'avantage de limiter leur construction consciente car ces pratiques se révèlent incidemment au cours du récit ou dans les gestes.

Pour saisir le vécu dans les lieux, il est choisi de privilégier les « récits de lieu de vie » (N. Mathieu, et al., 2004). L'énonciation du vécu personnel, qui comprend les ressentis, permet un accès plus direct et plus sûr à une authenticité de la personne, en évitant les discours généralisants. Sur un ton vivant et libre, celui de l'anecdote, ces récits dévoilent de plus des pratiques. Récits possibles ou pas, les thèmes sont abordés par l'angle le plus concret : l'histoire du choix du logement, les aménagements qui y ont été faits, la description des trajets quotidiens, les relations de voisinage, ...

Cette méthode a été mise en place lors de l'analyse des contextes de sureté du quartier de Beaulieu (Commune de Caen).

## II. le quartier de Beaulieu : le fleron de la sécurisation à l'épreuve d'une « cordiale ignorance »

La zone d'aménagement concertée de Beaulieu, situé à l'ouest du centre ville de l'agglomération caennaise, entre le quartier de la Maladrerie et de Saint-Paul au nord et de Venoix au sud, compte aujourd'hui près de 4000 habitants pour une superficie de 78 hectares et prévoit d'en accueillir 6000 aux termes du projet.

Construite ex-nihilo sur d'anciens terrains agricoles, La ZAC de Beaulieu dont l'aménagement se poursuit depuis près de 20 ans, s'inscrit dans un contexte général de renouvellement de la pensée urbanistique. En effet, alors que les problèmes soulevés par les grands ensembles remettent en cause le zonage monofonctionnel et l'urbanisme de masse, ce projet prend à contrepied l'urbanisme moderne au travers d'une volonté politique affirmée de mixité fonctionnelle et socio-spatiale.

Espace jusqu'alors non urbanisé, Beaulieu laisse dès lors de vastes possibilités aux urbanistes et architectes qui fondent leur projet de lutte contre les phénomènes de dévalorisation sociale sur « *une procédure de résidentialisation qui à la différence de la rénovation, vise non pas à rénover les façades, mais à transformer radicalement les structures spatiales* »<sup>31</sup>. En effet, au-delà de la requalification sociale des grands ensembles d'habitat social, l'aménagement de Beaulieu met en avant la volonté de « *clarifier les statuts des espaces extérieurs et à délimiter par une clôture, l'espace privé de la résidence de l'espace public de la ville* », processus caractéristique des projets de résidentialisation.

En parallèle, le projet repose sur trois points forts : le boulevard Georges Pompidou, artère commerçante qui donne une centralité propre au quartier, la coulée verte, développée en accompagnement du boulevard et qui constitue l'élément fédérateur d'une plus vaste trame d'espaces verts et le stade Michel d'Ornano principal grand équipement de la zone.

Quartier plurifonctionnel visant à répondre aux attentes de la population non seulement en termes logements, mais aussi d'équipements, de services, d'espaces verts et de sécurité, la ZAC de Beaulieu est également envisagée comme un espace de mixité sociale où les logements privés cohabiteraient avec le parc HLM dans un tissu urbain intégralement constitué de petit collectif. Ainsi, Beaulieu fait figure de quartier moderne, à la fois résidentiel et actif, au sein d'un espace dominé par la maison de ville au nord et par l'habitat pavillonnaire au sud.

Cependant, si le projet d'aménagement de Beaulieu met en avant la mixité et dans une plus large mesure la question du « *vivre ensemble* » au travers de la lutte contre la fragmentation sociale, paradoxalement la question de l'appropriation de l'espace, est essentiellement envisagée dans sa dimension individuelle et sécuritaire. Ainsi, la priorité a été donné à la « sécurisation » de l'espace au travers d'une prévention situationnelle (multiplication des outils de surveillance tels que les digicodes, interphones, caméras...) et de la matérialisation de l'espace privé (barrière, clôtures,

---

<sup>31</sup> HAUMONT Bernard et MOREL Alain, *La société de voisins, Maison des sciences de l'homme*, coll. Ethnologie de la France, n°21, Paris, 334p.

muret qui séparent les résidences de l'espace public). Dans quelle mesure la logique sécuritaire d'un quartier résidentiel tel que Beaulieu participe-t-elle à un mécanisme complexe et paradoxal d'appropriation de l'espace à l'échelon individuel et de fragmentation du lien social à l'échelon du quartier ?

## 1. Le périmètre étudié : une gestion de l'espace visant un contrôle social



Fig.  
18 -

### Périmètre du quartier Beaulieu

Le quartier de Beaulieu est un quartier d'une dizaine d'années. Il est principalement composé de logements collectifs de petite taille, allant de deux à quatre étages. Ces immeubles sont le plus souvent regroupés en îlots qui forment des résidences. De ce fait, le quartier a la forme d'un maillage, ce qui crée des axes de circulations assez linéaires. La majorité de ces résidences sont fermées ou semi-fermées par des clôtures. La majorité des logements offrent aux résidents soit une terrasse, un rez-de-jardin ou un balcon. Chaque habitant du quartier possède donc un petit coin d'extérieur.

A l'extérieur, nous pouvons constater que Beaulieu est un quartier verdoyant et arboré. En effet, nous y trouvons un grand nombre d'espaces verts comme le parc Saint-Paul, la Coulée Verte... Beaulieu est traversé par beaucoup d'allées piétonnes arborées menant à ces espaces, mais aussi à des espaces de jeux pour enfants qui y sont aussi nombreux. Quasiment chaque résidence a un jardin collectif ou une cour commune avec des pelouses, arbres, haies... Une impression de campagne à la ville.

Pour compléter ce cadre de vie, des commerces et services sont présents. En effet, le long de l'avenue George Pompidou et de la rue Claude Chappe se trouvent : des commerces, une pharmacie, des laboratoires d'analyse, des spécialistes médicaux, des banques, un coiffeur, un institut de beauté, une agence immobilière, un cabinet de notaires, une ANPE, un petit centre commercial, des restaurants... Mais ce qui est le symbole fort de Beaulieu et qui est certainement l'un des plus grands

équipements du quartier, c'est le stade Michel d'Ornano, son centre de formation et ses terrains d'entraînement.

Le quartier de Beaulieu a donc un grand nombre d'atouts pour être un quartier agréable à vivre et dynamique. C'est un site de qualité récent offrant au milieu de logements collectifs des espaces publics aérés et verts.

Pour la directrice de l'agence SEDELKA, Beaulieu est un quartier qui à la côte. Les loyers sont donc fixés en conséquence. Ce quartier plaît beaucoup car il est lumineux, aéré, qu'il y a des commerces et que l'on a un accès rapide au boulevard périphérique. Cependant, elle avoue qu'il y a peu de logements à vendre. Beaulieu serait alors quartier composé principalement de locataires avec une forte rotation dans les logements. Toutefois cette vacance reste courte, comme nous l'a confirmé le gardien de la résidence. La population de ce quartier serait mixte, tant dans les statuts sociaux que quand dans les âges des ménages, C'est un quartier « *bien réputé, calme et offrant des logements neufs* ».

Pour ce qui est du point de vue des agences immobilières et des promoteurs, ils vendent eux la sécurité qu'offre le quartier. Un des critères serait les visiophones, les résidences closes et les sas à l'entrée des immeubles, ce que confirme le commandant Labrosse du service de sécurité de proximité (SSP). La directrice de l'agence nous a d'ailleurs bien expliqué que c'est ce qui plaît et que cela fait partie des prestations qu'offrent toutes les résidences du quartier. Ils vendent un quartier neuf, vivable avec un certain critère de qualité. Pour eux l'urbanisme du quartier est une fierté, ça donne l'image d'un quartier soigné.

Offrant des habitations, des commerces de proximité mixte et du tertiaire, avec l'implantation de nombreux bureaux, Beaulieu, du fait de sa multifonctionnalité est un quartier attractif. Cela est renforcé par la présence d'établissements scolaires, certes privés, allant de la maternelle au lycée. Avant d'être un espace recherché, Beaulieu a été pensé, réfléchi selon différents critères. Ce qui le caractérise aujourd'hui est le fruit d'un grand projet d'aménagement.

## 2. Un aménagement tourné vers la sureté

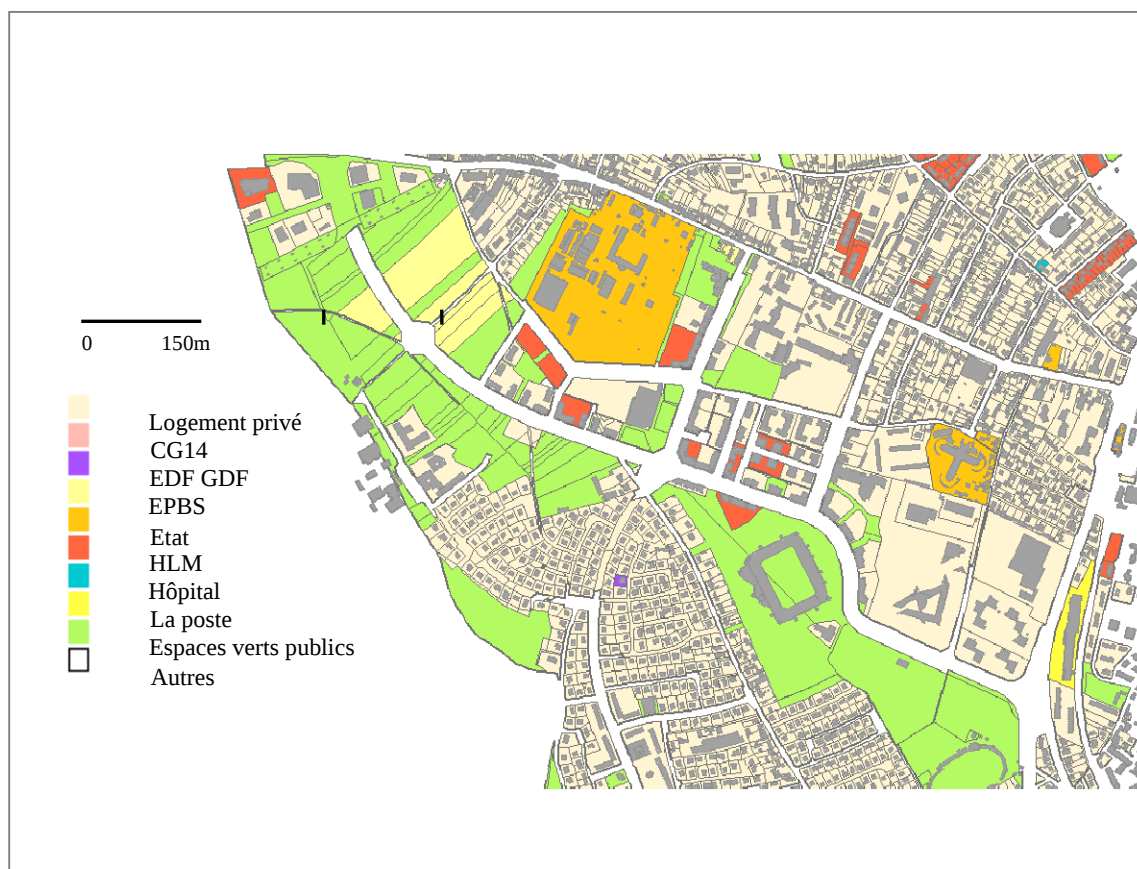
Créée en 1991, cette zone d'aménagement concerté (ZAC) située à l'ouest du centre-ville, entre Venoix, la Maladrerie et Saint-Paul, s'étend sur 78,5 hectares, dont 17,5 hectares dédiés aux espaces verts. « Proche du centre ville, son caractère urbain est tempéré par l'importance donnée aux "trames vertes". » Cette ZAC devait donc créer du logement collectif mixte, tout en gardant l'esprit des pépinières qui s'y trouvaient antérieurement. Le quartier était donc ouvert à tous les bailleurs, qu'ils soient sociaux ou non. La notion de mixité était un point important du projet. « Elle



concerne aussi bien l'habitat, l'environnement, que l'activité économique. Nous souhaitons voir s'implanter des commerces et des administrations » explique François Solignac-Lecomte, maire-adjoint chargé de l'urbanisme à l'époque. Beaulieu, un quartier ouvert à la mixité sociale, économique et environnementale. Conserver l'importance des espaces verts était donc quelque chose de voulu depuis le début.

« Caractéristique de Beaulieu, le cadre paysager reste très présent, dans l'esprit des anciennes pépinières. 17,5 hectares sont dédiés aux espaces verts. »

**Fig. 19 - Le statut de propriété des parcelles de terrains du quartier de Beaulieu**



Carte réalisée avec Map Info à partir des données fournies  
par le service des plans de la mairie de Caen

C'est dans cet esprit là que les promoteurs immobiliers, urbanistes et architectes ont construit le quartier. Quasiment chaque logement possède un jardinet, une terrasse ou un balcon, ayant le plus souvent vu sur des arbres. Car, entre chaque îlot, chaque résidence, se trouvent des allées piétonnières arborées ou des espaces verts. Il y a donc une volonté d'ouvrir le logement sur l'extérieur, c'est pour cela qu'a été attribuée une telle importance aux espaces verts. Ils offrent un meilleur cadre de vie. Cela était de toute façon réglementé. Dans le plan d'aménagement de la zone (PAZ) sont définies les densités de construction des parcelles, la plantation d'arbres tous les 100 m<sup>2</sup>... L'effet d'espaces aérés et arborés est donc quelque chose d'important pour le quartier. Beaulieu offre donc des logements ouverts sur l'extérieur, un extérieur verdoyant.

Mais derrière ces aspects d'ouverture, se trouvent des espaces fermés. En effet, le quartier est principalement composé de résidences, elles-mêmes composées de

**Fig. 20 - les trois formes de résidences de Beaulieu**



plusieurs immeubles certes séparés par des cours communes, des jardins collectifs... mais qui sont le plus souvent fermées par des clôtures. En effet, ces espaces verts publics sont bien séparés des résidences privées. Cette fermeture est également quelque chose de défini et choisi. Nous retrouvons ces critères dans le PAZ. En effet, il est notifié dans le titre 1, article 5 « servitudes générales » que les parties « non closes des terrains privés [...] seront grevées d'une servitude de passage public limitée aux voies et aux allées établies tant pour les véhicules que pour les piétons. Les propriétaires seront tenus de subir les servitudes nécessitées par le passage, sur le terrain et éventuellement dans les immeubles bâtis. » Pour que les résidents puissent vivre au calme il serait donc nécessaire de fermer les résidences. Une envie de verdure, d'ouverture mais face à cela, afin de conserver un calme recherché, on clôt les résidences. Toutes les résidences du quartier ne sont pas fermées, nous en trouvons des semi-fermées, c'est-à-dire qu'il y a bien des barrières qui marquent le passage de l'espace public à l'espace privé, mais que celles-ci ne sont pas fermées à clés ou autre. Nous trouvons également des résidences non fermées, elles correspondent le plus souvent aux résidences HLM du quartier.

Le quartier de Beaulieu est un quartier ouvert, dans le sens où il n'est pas enclavé, mais aussi du fait de ces nombreux espaces verts, ces différents types de logements, l'ouverture de ces derniers sur l'extérieur, la présence de commerces et services divers. Cependant, à Beaulieu les espaces publics et privés sont le plus souvent séparés par des clôtures. Les résidences sont des espaces généralement fermés, qui se ressemblent beaucoup. Partout dans le quartier, nous trouvons donc une forme architecturale similaire, les mêmes types de plantation, des espaces définis en îlots... Cela était-il voulu ? Quelle volonté se cache derrière ce découpage aéré de l'espace ?

Le quartier de Beaulieu n'a pourtant pas mis en place un grand nombre de technologies pour créer de la sécurité. Ce sont plutôt les formes urbanistiques qui créent, comme nous l'avons vu, produisent les conditions d'un espace défendable, sous auto-surveillance et autocontrôle. Cependant, en plus de ces formes architecturales et urbanistiques, en plus des résidences clôturées afin d'être séparées des espaces publics, chaque immeuble est au moins équipé d'un interphone.

En effet, comme nous avons pu le voir nous sommes en présence de résidences qui ne sont pas toujours closes. Cela dit, même si nous pouvons pénétrer dans les espaces extérieurs communs à ces résidences, nous ne pouvons entrer dans les immeubles sans qu'une personne ne nous ouvre. Tout immeuble de ce quartier est au minimum équipé d'un interphone. Cependant, d'autres sont équipés en plus, pour éviter l'utilisation de clés surtout dans un quartier tel que celui-ci où la rotation des habitants est importante, d'un digicode. Ainsi le code peut-être changé au bout d'un certain nombre de déménagements. A la place de digicodes, des immeubles ne s'ouvrent qu'à l'aide de badges. Nous trouvons également des immeubles munis de visiophone. Tout cela sécurise les logements.

Autres technologies présentes dans le quartier, des caméras. Cette fois-ci ce n'est pas pour les habitants mais pour les commerçants et le stade Michel d'Ornano. En effet, quasiment tous les commerçants sont équipés d'un système de vidéosurveillance, non pas parce qu'ils ont peur ou qu'ils se sentent en insécurité, mais plutôt pour des questions d'assurance. Pour ce qui est du stade, ces caméras servent plutôt les soirs de matchs, pour que les agents de sécurité puissent surveiller et contrôler ce qui se passe aux alentours du stade. Mais nous en trouvons d'autres : au parc Saint-Paul et le long des enceintes de la prison.

**Fig. 21 - éléments de prévention situationnelle**



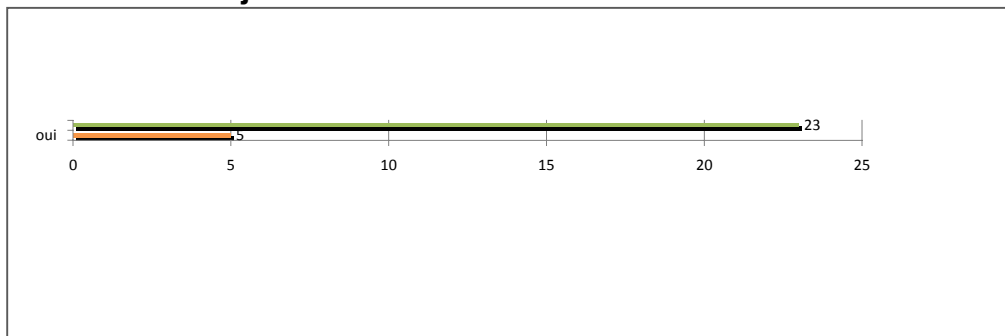
### **3. Entre sûreté et sentiment d'insécurité**

Après avoir recensé et fait un constat des nuisances dans le quartier, nous essaierons de comprendre, ce qui contribue au sentiment de sécurité des résidents du quartier et quels sont les éléments qui favorisent ce sentiment.

#### **3.1 Faiblesse des actes de délinquance et des incivilités**

Selon la police, il existe très peu d'actes de délinquance sur le quartier de Beaulieu. Il a été décrit à la fois par les habitants et les services de la police comme calme et très agréable. Ainsi, une minorité de personnes interrogées ont fait référence à des actes de vandalisme ou des incivilités. Seules les personnes vivant dans les HLM (rue Nicolas Oresme), ont parlé d'actes de vandalisme. Une femme nous raconte : *« Il y a 7 ans des manouches sont entrés dans les caves et ont volé des objets, nous, ils nous ont pris un frigo. Depuis cet incident rien ne s'est passé ! »*. D'autres ont parlé de vols occasionnels et d'une voiture avec une vitre brisée. Mais, de manière générale, les actes recensés sont qualifiés de mineurs.

**Fig.22 : Avez-vous déjà été confrontés à des actes de vandalisme à Beaulieu ?**



A la question : « Qu'est-ce qui pourrait troubler la tranquillité du quartier ? » la majorité des habitants a répondu que rien ne trouble et ne pourrait troubler le quartier. Les résidents de Beaulieu considèrent ces actes comme peu importants, et qualifient tout de même le quartier de très calme.

### **3.2. Des problèmes liés à la circulation et au stationnement**

Sur le quartier, la majorité des personnes interrogées se sont plaintes des difficultés de stationnement et de circulation. La difficulté de stationnement (le manque de place) et le stationnement sauvage sont des invariants dans le discours des habitants.

*« Il y a toujours des voitures sur les trottoirs. Il n'existe qu'une seule place de parking en sous sol, alors que la plupart des ménages ont deux voitures. »*

**Fig. 23 - Le stationnement sauvage à Beaulieu**

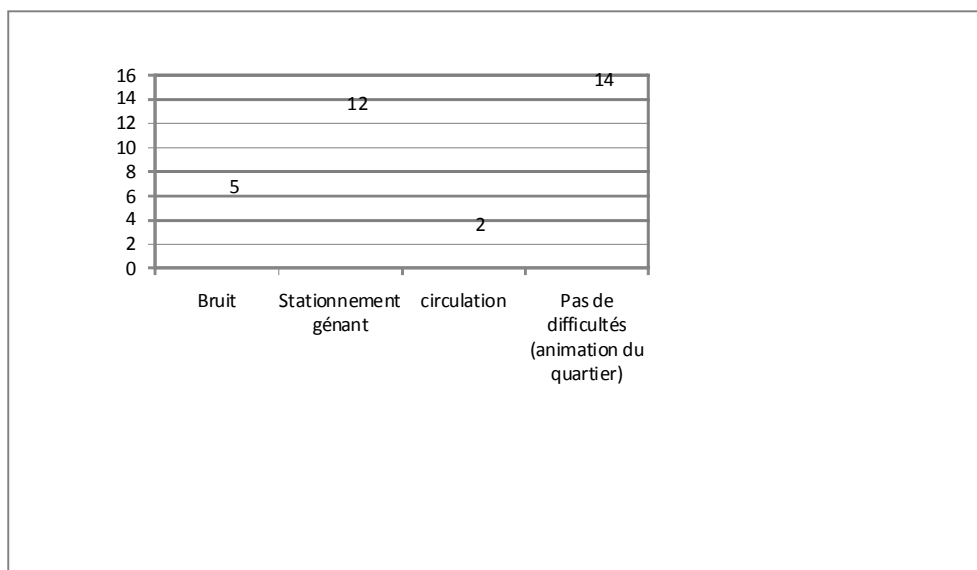


Quelques riverains se plaignent du bruit et de l'importance du trafic des véhicules sur le Boulevard Georges Pompidou, la rue Claude Chappe et la rue Nicolas Oresme. Le flux des véhicules y est important, puisque le quartier de Beaulieu est un lieu de passage pour rejoindre le périphérique et pour accéder au centre ville de Caen. De même, il nous a été indiqué que la vitesse y est excessive : « Sur le Boulevard Georges Pompidou ou la rue Claude Chappe rien ne freinent les véhicules ». Les routes ont été créées en mailles et aménagées en continu, ce qui favorise la vitesse des véhicules : « les voitures roulent trop vite ».

### 3.3 Des problèmes spécifiques liés au stade

Le stade Michel d'Ornano créé en 1993, est la première réalisation du quartier. Il permet d'accueillir près de 20 000 personnes tous les 15 jours lors des matchs de football. Le service de l'ordre public de la police municipale, en collaboration avec le service de sécurité du stade, met en place un dispositif particulier. La police doit assurer la sécurité des supporters Caennais, des visiteurs et des riverains. Ils doivent à la fois rétablir l'ordre en cas de trouble et s'occuper de la sécurisation générale du quartier aux abords immédiats du stade. De plus, des gardiens de la paix règlent les problèmes liés à la circulation des véhicules. Les unités de police présentes sur le quartier ont plus « *un rôle dissuasif plus que répressif* » selon le commandant Descorte. Toutefois, certains matchs sont plus à risque que d'autres (contre le Paris-Saint-Germain et le Havre), dans ce cas les CRS sont appelés en renfort. Les principales difficultés évoquées par la police sont des problèmes liés à l'alcool », en effet, les supporter caennais sont unanimement décrits comme calmes : « *C'est très rare que l'on reçoive des projectiles mais c'est arrivé* ».

D'autres désordres comme les difficultés de stationnement sont dus à cette affluence de population. Le stationnement sauvage en particulier crée de vrais problèmes aux riverains : « Certains se garent même devant les sorties de garage, ils se mettent n'importe où ! ». Les habitants se plaignent régulièrement à la police : « Les gens ne veulent pas aller se garer plus loin, ils ne veulent pas marcher, ça nous arrive de verbaliser, quand certains sont garé devant les sorties de garage ».



**Fig. 24 - Difficultés liées au stade**

Le quartier de Beaulieu ne connaît donc que très peu de nuisances. Aucun résident n'a évoqué de phénomènes de violence ou d'insécurité majeurs. Les quelques difficultés évoquées par la police et les habitants sont des constantes dans les villes (vitesse, stationnements gênants, tags...). Le commandant Labrosse du Service de Sécurité de Proximité insiste sur le fait que Beaulieu est l'un des quartiers périphériques du centre les plus calmes de Caen.

#### 4. La banalisation de la prévention situationnelle : un élément du cadre de vie

Les aménageurs du quartier de Beaulieu mettent en avant comme argument de vente, la tranquillité, la présence d'espaces verts, le calme et la vie de quartier avec la présence des commerçants. Tous ces éléments participent au sentiment de sécurité que ressentent les habitants. Dans leurs discours, les résidents parlent même de propreté du quartier et de l'éclairage le soir. Ces éléments font de Beaulieu un espace sécurisant pour les habitants.

**Fig. 25 - Les éléments qui favorisent le sentiment de sécurité**

| Réponses                                  | Effectifs | %      |
|-------------------------------------------|-----------|--------|
| Quartier récent – neuf                    | 2         | 6,67   |
| Calme                                     | 8         | 26,67  |
| Absence d'agression                       | 7         | 23,33  |
| Résidences fermées+ interphone            | 3         | 10,00  |
| Présence de la police + proximité super U | 4         | 13,33  |
| Propreté                                  | 2         | 6,67   |
| Espace verts                              | 2         | 6,67   |
| Eclairage                                 | 2         | 6,67   |
| Total                                     | 30        | 100,00 |

Dans leur discours, les aménageurs du quartier n'évoquent pas directement l'argument de la sécurité. La présence d'interphones, de visiophones et dans certains cas, la présence d'un gardien, ne sont pas décrits comme des éléments décisifs pour un nouvel habitant. Ainsi, selon eux, la prévention situationnelle n'est pas mise en avant par les agents immobiliers, ni par les clients qui souhaitent s'installer dans le quartier. Ainsi, pour le promoteur interrogé la sécurisation des résidences semble être un élément allant de soi : « *Il est normal d'avoir ce type de service, tous les nouveaux quartiers ont ce genre d'installation* ». La prévention situationnelle est un phénomène qui se généralise et qui n'est pas propre au quartier de Beaulieu.

La décision de s'installer dans le quartier n'est jamais liée dans le discours des habitants à la présence d'interphones ou de visiophones. Ce genre d'installation fait partie intégrante du cadre de vie que peut offrir un quartier récent tel que Beaulieu : « *En venant ici je savais forcément qu'il y avait un interphone, c'est un plus !* ». Quand les gens recherchent des appartements de standing comme à Beaulieu, ils savent que l'interphone ou le visiophone sont des éléments présents. On peut alors parler de confort de vie plutôt que de sécurité.

**Fig. 26 - Pancarte d'un promoteur**



Aucune personne interrogée n'a affirmé se sentir en insécurité dans le quartier. Cependant, dans un quartier récent tel que Beaulieu, des stratégies sécuritaires (résidences fermées avec interphone et grilles) se développent pour répondre aux attentes des populations en termes de qualité de vie individuelle et collective. Ainsi, la sécurité est devenue un service standard, proposé comme un produit aux clients et imposé aux commerçants.

Le long du Boulevard Georges Pompidou, quasiment tous les commerçants installés disposent d'un système de vidéosurveillance. Ils justifient leur installation par leur contrat d'assurance et non par un sentiment d'insécurité. Les commerçants pensent même que c'est un atout d'être implanté dans le quartier, non seulement du fait du trafic dense des véhicules mais aussi de la clientèle du quartier. De même, les soirs de matchs l'ensemble des commerçants affirme ne pas être dérangé par les supporters locaux et les visiteurs. Seule la boulangerie est ouverte et profite de cette clientèle nombreuse. Cependant, seul le caviste a évoqué un changement d'horaire de son commerce lié aux matchs de football, avançant d'une heure la fermeture de son magasin par peur des difficultés lors des matchs dits à risque.

Le quartier a été découpé par la municipalité qui en a délégué le pilotage aux promoteurs immobiliers, qui font de la prévention situationnelle un élément banal du paysage urbain du quartier ; le risque de la « privatopia » évoquée par D. Mangin<sup>32</sup> en quelque sorte ? Mais les projets sécuritaires même s'ils ne sont pas définis comme tel, ne bénéficient pas à tous les habitants de la même manière.

#### **4.1. Espace privé et espace public : quel ressenti ?**

Comme nous l'avons vu, l'aspect sécuritaire de Beaulieu se traduit par la mise en pratique d'outils de prévention situationnelle comme la vidéosurveillance et le

---

<sup>32</sup> D. Mangin, dans son ouvrage *La Ville franchisée* paru aux éditions de la Villette, 2004, développe cette idée autour de l'expression d'Ewan McKenzie

contrôle des accès. La quasi-totalité des résidences sont fermées par des barrières et possèdent des parkings et des jardins privés. On note ainsi une présence importante d'interphones, de digicodes et de caméras. Cependant, certaines résidences HLM ont des parkings totalement ouverts sur l'extérieur, *« tout le monde peut y accéder »*.

Au travers des entretiens, il est ressorti que les barrières et autres séparations, sont avant tout installées pour des questions de tranquillité plus que pour des questions de sécurité. Mais, cette tranquillité évoquée constitue un des éléments du sentiment de sécurité perçu par les habitants. *« Avec l'interphone on est pas dérangé par n'importe qui et c'est déjà une sélection des personnes qui peuvent entrer dans la résidence »*. Le caractère ouvert est devenu synonyme d'espace à risque où chacun peut entrer sans contrôle.

Le but de la prévention situationnelle est de restreindre les passages extérieurs, notamment pour éviter les stationnements abusifs et pour pouvoir laisser jouer les enfants sans risques. Elle devient pour les habitants une stratégie permettant de préserver le cadre de vie calme et tranquille. Cependant, personne ne sait très bien ce qui distingue un lieu sûr d'un lieu dangereux, alors dans le doute on sécurise l'ensemble de l'espace pour ne pas prendre le moindre risque. Cette sécurisation à Beaulieu est inscrite durablement dans le territoire.

#### **4.2. La logique du sentiment de sécurité : quand la forme spatiale agit sur les relations sociales**

*« L'insécurité est l'assurance de vendre toujours plus cher de la sécurité »<sup>33</sup>*. Le capital sécurité s'ajoute au capital financier et au capital symbolique : *« On m'a vendu le quartier, il a une bonne image à l'extérieur, on dit que c'est calme ! »* Le marché de la sécurité se développe grâce à la vente de territoire sécurisé : payer pour se rassurer.

Une globalisation des technologies de la sécurité est en œuvre, relayée par une idéologie sécuritaire également globalisée. On calque ce genre d'aménagement sécuritaire dans toutes les villes, à la fois pour des raisons économiques (on vend plus cher des appartements sécurisés) et de temps (recréer un nouvel espace en intégrant de nouvelles logiques). Ainsi, l'accès à la sécurité privée, jusqu'alors restreint aux classes aisées, s'est ouvert aux autres classes sociales. Toutefois, certains résidents ont malgré tout conscience que l'accès à cette tranquillité a un prix : *« C'est bien mais c'est cher ! »*

La gestion sécuritaire, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, ne peut se faire sans une certaine affirmation de l'espace privé. Dans les zones résidentielles, elle est moins due à la réalité de la violence et de l'insécurité qu'à la volonté des propriétaires de revaloriser des terrains périphériques en les sécurisant. La multiplication des éléments de prévention situationnelle semble être liée à des logiques de marché.

A la question : *« Qu'est-ce que la sécurité appliquée au quartier de Beaulieu représente pour vous ? »*, nous avons pu distinguer trois groupes de réponses :

---

<sup>33</sup> Y. Pedrazzini, *La violence des villes*, Charles Léopold Mayer, Paris, 2005.

- les personnes isolés qui n'ont aucune crainte mais qui ne sortent pas seul et pas le soir
- les personnes vivant dans les HLM qui se sont dites victime de vols ponctuels
- les autres résidents trouvant le quartier calme et ne comprenant pas pourquoi on s'intéresse à la sécurité dans Beaulieu puisque rien ne s'y passe.

La grande majorité des personnes interrogées se déclare satisfaite de leur lieu de vie. Les jugements positifs exposent le côté sans histoire du quartier, une tranquillité que rien ne semble venir perturber. Cependant pour certains, ces appréciations positives sont tempérées par la conscience justifiée ou fantasmée, par la crainte de voir évoluer négativement leur quartier ce qui remettrait en cause la qualité de vie : « *Beaulieu est un quartier agréable à vivre, pourvu que ça reste comme ça, après la construction des nouveaux HLM !* ».

Cette satisfaction est parfois confortée par le sentiment d'être privilégié, d'échapper à une situation peu enviable. La tranquillité et l'éloignement des cités : « *Ici, ce n'est pas comme à Hérouville-Saint-Clair ou à la Guérinière* », « *On n'est pas au Texas !* ». La quasi-totalité des habitants affirment que le quartier est agréable et note une absence de nuisances majeures. Ils expriment une satisfaction qui n'est pas troublée par des relations de voisinages conflictuelles, tout au plus quelques nuisances (la circulation et le stationnement) mais jamais l'insécurité.

L'ensemble des entretiens réalisés auprès de promoteurs immobiliers, du service de sécurité du stade, des gardiens d'immeubles, auprès des riverains et des habitants met en avant une image de calme et de tranquillité, parlant de Beaulieu comme d'un quartier où il fait « bon vivre ». Ainsi, les objectifs des pouvoirs publics, des bailleurs sociaux et des aménageurs en termes de qualité de vie en général et de sécurité en particulier semblent être atteints. Cependant, si les acteurs institutionnels comme les résidents sont unanimes sur les impacts bénéfiques de la résidentialisation sur les aspects matériels de la qualité de vie — propreté des rues, présence d'espaces verts, de commerces et de services, sentiment de sécurité, absence d'incivilités — cette réussite semble s'être faite au détriment du « vivre ensemble », de la création de lien social et de l'appropriation collective des espaces communs. En effet, les dynamiques de vie de quartier et d'interactions sociales, envisagées lors de la mise en œuvre de la ZAC, laissent place à des logiques de coexistence pacifique et de cohabitation. La question reste ainsi de comprendre les interactions entre pratiques socio-spatiales des résidents et mécanismes de résidentialisation. Dans quelle mesure l'organisation spatiale de type résidentiel participe d'un processus global de renouvellement des relations à l'autre et à l'espace ?

#### **4.3. La résidentialisation à Beaulieu comme reflet d'un changement social à grande échelle ?**

Les discours des habitants du quartier de Beaulieu mettent en évidence la faible appropriation des espaces communs privatifs (terrasses, espaces verts et piétonniers, parkings et garages...). En effet, sur les 30 habitants interrogés à Beaulieu seulement 6 utilisent les espaces communs aux résidences. Or, ils se retrouvent principalement dans la résidence Jardins des Sciences accueillant essentiellement des étudiants et qui dispose d'une salle de sport et d'une salle TV. Pour les résidences qui ne disposent pas d'équipements spécifiques mais de jardins ou de terrasses communes, la fréquentation de ces espaces est quasi inexistante.

Rares sont également les habitants qui font référence aux garages, parkings, caves ou entrées d'immeubles comme des espaces communs hormis dans les résidences HLM qui ne disposent pas d'autres espaces privatifs à l'intérieur de la résidence. Ainsi, malgré la matérialisation de la limite entre espace public et espace privé par des clôtures et des barrières, l'appropriation des espaces communs ne va pas de soi. Accessible au-delà de la sphère familiale et soumis au jugement du voisinage, ils ne permettent pas une appropriation individuelle de l'espace. Cependant, ils sont unanimement considérés comme des éléments participant à la qualité de vie et à la tranquillité de la résidence. Il en va de même pour les espaces publics du quartier. En effet, si les espaces verts — en particulier le parc Saint-Paul — sont des lieux de promenade réguliers pour les personnes âgées, les assistantes maternelles et les propriétaires de chiens, ils restent fréquentés de manière plus ponctuelle par la grande majorité des habitants qui les définissent comme un lieu de promenade parmi d'autres. Ce phénomène transparaît également dans le discours au travers de la méconnaissance du quartier et de ses limites, « *Je ne savais même pas que ça s'appelait Beaulieu* », « *Non, je n'habite pas Beaulieu [...] j'habite en face du stade* », du nom des rues et des espaces publics. Le terme de jardin est, par exemple, couramment employé pour désigner le parc Saint-Paul « *vous savez le jardin, là-bas, je ne sais pas comment il s'appelle* ».

Si le discours des habitants soulève la question de l'impossibilité de faire « leur » l'espace collectif, il transparaît en contrepartie, un fort attachement aux espaces privés : appartements, terrasses, balcons privatifs et rez-de-jardin. Ce repli sur la sphère domestique, qui est survalorisée au détriment du reste de l'espace, se traduit par une représentation du quartier centrée sur le domicile et une volonté de maîtriser l'espace privé. Il ressort une image du quartier qui se réduit aux quelques rues qui entourent la résidence ou l'immeuble. Dans un quartier où le maître mot est le calme et la tranquillité, les espaces environnant le logement sont envisagés comme des espaces de circulation et non comme des espaces publics permettant la rencontre et l'échange. Cette appropriation de l'espace fortement individualisé, qui laisse à chacun le choix des moments de rencontres et des personnes rencontrées, se rapproche ainsi de l'appropriation de l'espace caractéristique du modèle pavillonnaire. En effet, on assiste à Beaulieu au même titre que dans les espaces pavillonnaires à des processus de déterritorialisation à l'échelon collectif et de reterritorialisation (Raffestin, 1986) à l'échelon individuel, phénomène contradictoire qui associe une quête sans cesse renouvelée d'appropriation territoriale à une perte d'attachement aux lieux, aux quartiers, aux régions et aux pays.

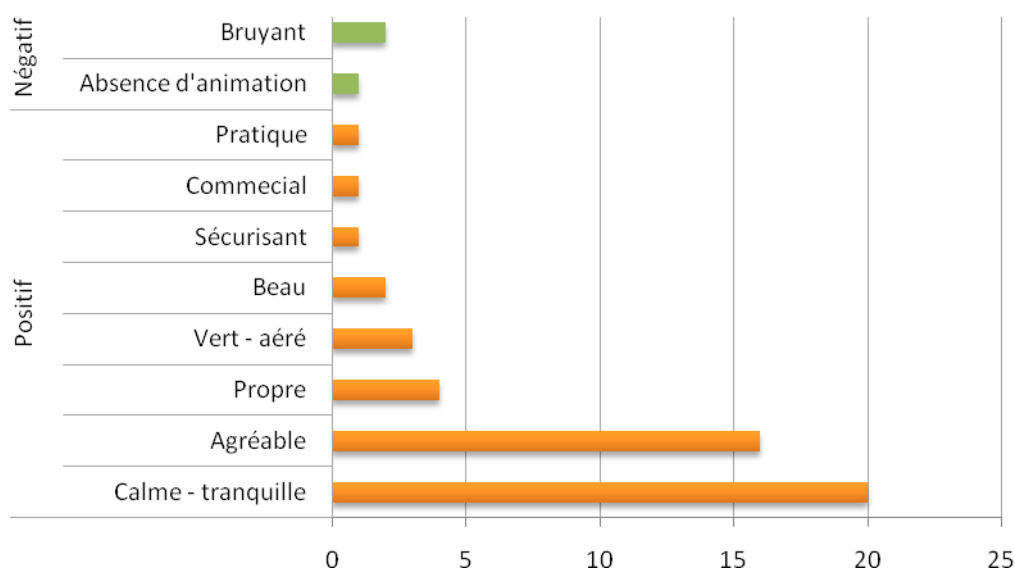
Les dynamiques d'appropriation, lorsqu'elles existent, sont fortement segmentées dans le temps. En effet, à l'échelon du quartier on distingue des logiques de présence et d'absence différentes à l'intérieur d'un même espace en fonction des classes d'âges, des catégories socioprofessionnelles ou encore du statut familial. Les actifs quittent leur appartement pour n'y revenir que le soir ou pour la pause déjeuner. Ils ne fréquentent les espaces publics et les commerces du quartier que de manière ponctuelle, ce qui limite les possibilités d'interactions avec leurs voisins ou avec d'autres habitants du quartier. A l'inverse, les personnes âgées, les scolaires, les assistantes maternelles ou encore les propriétaires de chiens se retrouvent autour d'activités communes habituelles et généralement régulières. Ainsi, les espaces publics en particulier le parc Saint-Paul, sont le lieu de rencontre des assistantes maternelle le mercredi après-midi ou le soir après l'école en période

estivale. Les espaces verts qui bordent les résidences sont des espaces appropriés par les propriétaires de chiens qui se retrouvent à des horaires fixes le matin et le soir. Les espaces communs des résidences, faiblement appropriés par les habitants deviennent des espaces récréatifs pour les enfants et parfois les adolescents l'après-midi. A côté de ces espaces qui fonctionnent autour de dynamiques de quartier, le stade et les voies de communication répondent aux besoins d'une population beaucoup plus large. Ils connaissent à ce titre des logiques temporelles bien spécifiques avec une affluence concentrée aux heures de sortie du travail et des écoles pour les rues et routes et une fréquentation exclusive du stade une fois tous les quinze jours, le samedi soir entre 19 et 22 heures.

Ainsi face à la désynchronisation des rythmes de vie, les dynamiques d'appropriation de l'espace et d'interaction sociale varient non plus en fonction de la distance spatiale qui sépare les individus, mais en fonction de la proximité sociale ou culturelle qui les unie (classes d'âges, l'activité professionnelle, possession d'animaux domestiques...). Les logiques de rencontre et réciproquement de distanciation entre personnes sont donc régies par le partage ou non d'un même rythme de vie (coureurs, amateur de foot, promeneurs du dimanche). En effet, être voisin de pallier ne signifie pas que l'on connaisse mieux son voisin que la personne qui habite dans une autre résidence mais qui vient chercher ses enfants à l'école tous les jours à 17h. C'est ce que met en évidence une personne âgée rencontrée à Venoix : *« Moi, mes voisins je ne les connais pas, je ne serais même pas capable de vous dire leurs noms, ce sont des gens qui travaillent, ils n'ont pas le temps [...] En plus avec les voitures maintenant, on ne rencontre plus personne sur les trottoirs, personne ne va plus chercher ses croissants à pied le dimanche, tout le monde prend la voiture. »*

La résidentialisation n'a pas permis comme l'avaient envisagés les aménageurs, l'appropriation des espaces semi-publics et publics de Beaulieu. Cependant, les mécanismes de repli sur la sphère privée et le manque d'interactions sociales qui lui sont associés sont davantage liés à la complexification des dynamiques socio-spatiales qui touchent l'ensemble de la société qu'à de véritables problèmes concernant l'organisation du quartier. En effet, Beaulieu est décrit par ses habitants comme un quartier « aéré », « tranquille » et « agréable ». Ainsi, la grande majorité des personnes interrogées se disent satisfaites des conditions de vie offertes par le quartier et la moitié considère qu'il n'y aurait pas d'améliorations à apporter.

**Fig. 27 - Le quartier de Beaulieu vu par ses habitants**



La dimension paysagère préservée, au travers d'un cadre bâti de qualité et d'une forte densité d'espaces verts, fait partie des atouts majeurs du quartier. Ainsi, les principales aménités de Beaulieu sont directement liées à son organisation spatiale. En effet, le quartier bénéficie selon ses habitants des qualités de la ville — accessibilité, présence de structures scolaires, de commerces et de services de proximité diversifiés — tout en se gardant de ses principaux désagréments — promiscuité, logements vieillissants ou mal isolés, manque de place, d'espaces verts et de propreté — Beaulieu apparaît dès lors comme un quartier à taille humaine, correspondant aux attentes d'une population qui cherche moins à tisser d'étroites relations de voisinage, qu'à trouver dans le logement un espace de tranquillité ce qui lui donne une image oscillant entre la ville-centre et le pavillonnaire.

Si ce phénomène paraît paradoxal, il met en évidence un processus recomposition des territoires lié à l'émergence d'une multi appartenance socio-spatiale rendu possible par le développement de la mobilité. Face à des territorialités mouvantes, chacun étant affilié à plusieurs lieux et à plusieurs milieux à la fois, on assiste à l'émergence de nouvelles formes territoriales fragmentées et discontinues dans le temps comme dans l'espace. Ainsi, la pratique de l'espace au sein du quartier reste marginale en comparaison de la multiplicité des espaces appropriés en dehors. Alors que Beaulieu est essentiellement considéré comme l'espace de la résidence, ce n'est plus le lieu unique de l'appropriation spatiale mais un échelon d'appartenance parmi d'autres. L'échelon de la ville est dès lors privilégié pour les activités de loisirs et les activités spécialisées (cinéma, théâtre, sport, galeries marchandes) notamment du fait du manque d'équipement du quartier. Il en est de même pour les activités économiques qui donnent lieu à un important mouvement de navettes quotidiennes. En effet, rares sont les résidents de Beaulieu qui travaillent dans le quartier et réciproquement, rares sont les commerçants de Beaulieu qui vivent à Beaulieu.

Les dynamiques d'appropriation, privilégiant la sphère privée au détriment des espaces publics et semi-publics, apparaissent comme un élément fondamental de l'organisation du quartier de Beaulieu. En effet, si elles traduisent les logiques d'individualisation et de complexification du rapport à l'espace, elles laissent également entrevoir la volonté de maîtrise socio-spatiale.

#### **4.4. Le marquage matériel, social et symbolique de l'espace**

Dans les espaces résidentiels comme Beaulieu, la grille et la barrière répondent à des problèmes précis, comme les passages intempestifs ou les dégradations. En effet, en l'absence de limite matérialisée, la distinction entre espace public et espace privé n'a pas d'existence puisqu'elle n'est pas signifiée à autrui. Cependant, si l'installation d'une clôture responsabilise le copropriétaire et sort le non-résident de l'ignorance du statut de l'espace, elle n'est pas pour autant un vecteur d'« entre soi ». Du point de vue des enquêtés, la barrière sert essentiellement à signifier le caractère privé de l'espace et à en clarifier les usages. Ainsi, le marquage matériel de l'espace répond à une demande des habitants qui n'est pas tant liée à la volonté de s'enfermer qu'au besoin de marquer les limites entre l'espace public et l'espace privé.

*« Les soirs de matchs, le quartier n'est pas agréable. Comme notre parking n'est pas fermé on ne trouve plus de places où se stationner, en plus la semaine dernière la vitre d'une voiture a été fracturée, c'est vraiment le bazar [...] ce qui serait bien ce serait de mettre une barrière pour empêcher n'importe qui de se garer sur notre parking. »*

L'hypothèse de la fermeture des résidences en tant que réponse à un fort désir de se retrouver entre soi ainsi qu'à une volonté explicite d'exclure les autres de son espace « à soi » doit également être relativisée face aux propos tenus par les promoteurs. L'entretien réalisé auprès de la société SE-DEL-KA met en évidence la nécessité de fermer la voirie à la circulation publique et d'en limiter l'usage pour sécuriser l'espace. Il s'agit également de permettre le développement d'un sentiment d'appropriation au travers de la mise en place d'une barrière visuelle entre le logement et l'espace extérieur. Il s'agit enfin de rassurer l'investisseur qui fait un placement financier en achetant un appartement à Beaulieu (absence de dégradation et de dévalorisation du bien, pérenniser les avantages de la situation). Dans le contexte de Beaulieu, la régulation des relations à l'autre grâce à un contrôle matériel prend donc le pas sur les logiques de regroupement affinitaire.

*« Aujourd'hui, l'ensemble des promoteurs sécurisent. C'est un automatisme, ça fait partie des prestations attendues par le client quand il va vers un produit neuf. La barrière comme le visiophone font partie du confort de vie. Plus qu'une barricade, ils canalisent les comportements et permettent de lutter contre les incivilités. » ;*

En parallèle, on assiste à un marquage symbolique de l'espace. Les immeubles du quartier de Beaulieu sont tous individualisés par un nom. Le Vérone désigne une résidence fermée à proximité du parc Saint-Paul, Silicon Valley ou Le Vauban des immeubles du Boulevard Georges Pompidou accueillant des activités de commerce ou de service, Orpée la maison de retraite. Cette structuration reflète une volonté de marquage des bâtiments qui dépasse la simple logique de repérage et de numérotation. En effet, l'identification par des noms qui réfèrent à la culture, à la réussite économique ou encore à la nature, donne une dimension symbolique à

chaque construction. C'est un espace individualisé, un « chez soi » unique et différent de l'immeuble voisin. Ce marquage symbolique de l'espace se double de la mise en place d'éléments de décors visant à clarifier le statut social des occupants. Ainsi, si dans le quartier de Beaulieu, l'homogénéité architecturale imposée par le schéma d'aménagement de la ZAC donne l'impression d'une certaine homogénéité sociale, la présence ou non d'espaces verts, de barrières, de clôture, leur hauteur, le choix des matériaux, la forme des grilles ou encore les couleurs utilisées laissent entendre que des différences subsistent. Cette distinction est particulièrement visible entre les résidences privées récentes qui bénéficient le plus souvent, non seulement de clôtures encadrant un vaste espace commun mais également d'espaces verts, et les résidences HLM qui se contentent généralement d'un parking privatif fermé ou non par des barrières.

Dans une ville caractérisée par le développement des mobilités, la flexibilité et l'hétérogénéité des pratiques professionnelles et sociales, les modes d'habiter tendent à se fractionner. Associés à une normalisation des comportements et des modes de sociabilité attendus, qui passe par le respect des espaces collectifs, le contrôle des bruits et de la propreté, ces processus participent non seulement de la diminution des situations de conflits, mais également de la déliquescence du lien social dans les espaces résidentiels. En effet, les entretiens soulignent comme dans le monde pavillonnaire cette « cordiale ignorance » dont parle Eric Charmes. Cependant, cette position de réserve ne remet pas en cause l'avis favorable sur la résidentialisation. Les relations entre voisins sont des « *relations de courtoisie, de bon voisinage* », fondées sur des logiques de coprésence et de cohabitation pacifique que l'on peut rapprocher des modes de socialisation en vigueur dans les espaces périurbains. Un locataire de la résidence Vérone qualifie ainsi les rapports qu'il entretient avec ses voisins de : « *Bons mais sans promiscuité. On se dit « Bonjour, bonsoir » quand on se croise. Ce sont des relations superficielles car il y a un turn over très important lié à la présence de jeunes couples et de célibataires.* »

Si la proximité spatiale de l'immeuble ne semble pas constituer une référence dans les relations de voisinage — l'anonymat étant de règle — le fait de vivre dans la même résidence contraint les habitants au respect d'un certain nombre de normes sociales. Tout contrevenant à ces codes implicite (salut de politesse) ou explicite (ne pas étendre son linge au balcon), est dès lors individualisé en tant qu'élément perturbateur de la tranquillité de la résidence : « *L'année dernière il y avait du bruit à cause de la voisine du dessus, mais depuis qu'elle est partie, il n'y a plus de problèmes.* » L'espace collectif est ainsi soumis à un contrôle social très rigoureux. Il faut toutefois nuancer ce discours sur la mise à distance et la faible interconnaissance entre voisins dans les espaces résidentiels.

Toutefois, tout comme les pavillonnaires, les résidents de ces secteurs urbains relativement clos, ne sont pas des êtres asociaux ; des relations individuelles entre voisins plus diversifiées et moins distantes existent : « *Les gens sont sympas. Tout le monde se connaît, on a de bonnes relations* » ou encore « *On finit par se connaître.* ». Quant au cas d'isolement, il peut apparaître comme un choix revendiqué comme le montre le discours d'une personne arrivée depuis peu : « *Je ne connais personne dans la résidence. Je travaille au CHU et j'ai des horaires complètement décalés. Quand je rentre le soir, j'ai juste envie d'être tranquille chez moi.* »

#### 4.5. Les nouveaux intermédiaires de socialisation

Au delà du rôle d'entretien quotidien des espaces extérieurs (espaces verts, déblayage des feuilles en automne, déneigement des trottoirs en hiver) et intérieurs (nettoyage des halls, des cages d'escaliers, des carreaux), qui permet de créer un sentiment de bien-être et de confort pour les habitants, le gardien se voit attribuer de larges fonctions sociales au sein de la résidence. En effet, face à la distanciation progressive des individus, de nouveaux intermédiaires de socialisation font leur apparition pour pallier l'absence d'une certaine forme de dialogue social. Ainsi, dans un contexte marqué par la difficulté à prendre contact avec l'autre, le gardien joue un rôle primordial d'intermédiation entre les habitants d'une même résidence. Le gardien de la résidence Vérone, lors d'un entretien, met en évidence l'importance de son rôle de médiateur et l'importance du dialogue qui permet de réguler les tensions entre les personnes :

*«Même s'il y a une bonne ambiance discrète, les gens ne se parlent pas et ne se côtoient pas [...] Mon rôle, c'est de dialoguer avec les gens, je règle les conflits entre les locataires [...] Je ne suis pas un gendarme, mais un garant de la paix sociale de la résidence. »*

L'importance du gardien est également signalée par le promoteur immobilier SE-DEL-KA qui le considère non seulement comme un gage de standing, mais également comme le garant de tranquillité des résidents. En effet selon le promoteur, la présence d'un gardien est sollicitée par les clients car il permet de protéger la résidence des risques de dégradations volontaires (vandalisme, incivilité) ou involontaire (dégâts des eaux, petits travaux d'entretiens journaliers). C'est également le garant du respect du règlement la résidence. A ce titre il intervient quand un locataire fait du bruit, étend son linge sur son balcon, etc. et peut parfois prendre la décision de faire intervenir la police, lorsqu'après plusieurs avertissements le locataire continu à enfreindre les règles communes. Cependant, ces actions extrêmes restent rares et le gardien de la résidence Vérone n'a eu recours à la police que deux fois en 10 ans. Ainsi, le gardien apparaît comme une figure du quotidien de la résidence qui a pour vocation d'anticiper et de minimiser les risques et les situations de crise potentiels au travers d'actions d'intermédiation.

Dans les résidences trop petites pour permettre d'avoir un gardien (80 logements pour un mi-temps et 160 pour un plein temps), les grilles et les caméras prennent le relais en ce qui concerne la maîtrise de l'espace, le contrôle des entrées et des sorties. Cependant, alors qu'aucun intermédiaire de socialisation ne vient temporiser les relations entre les résidents, le contrôle et la surveillance entre voisins ainsi que les tensions et les conflits de personnes semblent plus forts.

### Conclusion

La confrontation entre les discours politiques préalables à la construction de la ZAC, du promoteur qui a réalisé une grande partie des aménagements et le vécu des habitants révèle des profondes divergences. En effet, si Beaulieu est perçu par les aménageurs comme un quartier avec une identité propre, les pratiques spatiales des habitants tendent à démontrer au contraire l'absence d'identification forte au quartier.

Du point de vue du promoteur immobilier SE-DEL-KA qui a réalisé l'ensemble des 5 immeubles de bureau du boulevard Georges Pompidou ainsi que les résidences Saint-Paul I et II, Beaulieu est un « *quartier à part entière avec une identité propre* ». La multifonctionnalité du quartier qui bénéficie non seulement d'un parc résidentiel important mais également de commerces de proximité (boulangerie, primeur, caviste, restaurants), de services (banques, auto-école, pôle médical, écoles, maison de retraite) et de bureaux tertiaires, fait partie des principales aménités du quartier. Associée à la mixité intergénérationnelle, ces caractéristiques font de Beaulieu « *un quartier en tant que tel [...] Une cité au sein politique du terme, s'opposant aux banlieues dortoir* ». En parallèle, l'harmonie architecturale (gabarits de petite taille, résidences construites sur le même modèle) et à la qualité du cadre paysager (espaces verts, unité paysagère, lumineux et aéré) tendent à renforcer le sentiment d' « *unité du quartier et l'appropriation de l'espace* ».

Cependant, sans remettre en cause les qualités intrinsèques du quartier qui est décrit par ses habitants comme « aéré », « tranquille » et « agréable », les pratiques spatiales effectives viennent contredire les propos tenus par les aménageurs. En effet, les discours des habitants révèlent une perception de Beaulieu fondée sur la circulation et les flux. Ainsi, les principaux points de repères dans l'espace sont le logement, le supermarché et le rond-point du Super U qui sont reliés par un réseau de rues. Les commerces du Boulevard Georges Pompidou, définis dans les documents d'urbanisme comme « l'épine dorsale » du quartier, ne sont que rarement identifiés ce qui laisse entrevoir une utilisation ponctuelle et ne faisant pas partie des habitudes quotidiennes des personnes interrogées.

Cette logique de flux, liée à l'utilisation de la voiture s'opère au détriment du dynamisme des espaces publics, de l'appropriation et de l'identification de l'espace qui est perçu comme dangereux. En effet, les préconisations pour améliorer la sécurité dans le quartier sont essentiellement liées au trafic routier : « *il faudrait mettre des ralentisseurs sur les lignes droites* » ou encore « *ralentir la circulation au niveau du rond point du Super U* », « *Les voiture ne laissent pas la priorité aux piétons sur les passages cloutés et roulent trop vite, une fois j'ai failli me faire écraser* ». A côté de cela, nombreux sont les habitants, en particulier les jeunes, à regretter le manque d'activités qui permettraient de créer une vie de quartier :

« *Le quartier n'est pas assez attractif pour les jeunes. A part la maison de quartier et le boulodrome il n'y a pas d'animation [...]. Il n'y a pas de salle de sport ouverte aux jeunes et quand je veux aller à a piscine je dois aller au Chemin Vert (quartier d'habitat social).* »

A l'inverse, les matchs de football le samedi soir au stade d'Ornano, sont perçus par les habitants qui n'ont pas de problèmes liés au stationnement (absence de voiture ou parking privé) comme un élément d'animation du quartier : « *Beaucoup de voiture se stationnent devant mais c'est sympa, bon enfant, ça met de l'ambiance dans le quartier* », « *Ca fait du bruit mais ce n'est pas très grave. En plus c'est agréable parce que ça amène du monde dans le quartier.* ».

Si la résidentialisation est perçue comme une réussite en termes de qualité de vie et de sécurité, la situation n'est pas aussi claire en ce qui concerne l'appropriation de l'espace et les relations sociales. En effet, les aménageurs, en attendant des dispositifs spatiaux qu'ils aient des effets sociaux ont sans doute surestimé le rôle du cadre bâti dans la structuration des pratiques sociales. Bien que l'espace participe à

l'organisation sociale, en oubliant les interactions qui régissent les liens entre espace et société, les aménageurs ont occulté les dynamiques en cours : individualisation, mobilité, flexibilité et multi-appartenance socio-spatiale. Dans un contexte de passage d'une société industrielle à une société postindustrielle, la résidentialisation bien que permettant d'homogénéiser les modes d'habiter, n'est cependant pas en mesure de transformer des processus sociaux qui dépassent largement le contexte proprement urbain français.

Le projet d'aménagement de Beaulieu, au travers d'un processus de résidentialisation visait à résoudre les problèmes soulevés par les grands ensembles. Il avait ainsi non seulement pour but de créer un espace sécurisé et sécuritaire, mais également de favoriser la mixité fonctionnelle, socio-spatiale et dans une plus large mesure le « vivre ensemble ».

Après une dizaine d'année, le bilan que l'on peut tirer de notre étude est ambigu. Si les objectifs des pouvoirs publics, des bailleurs sociaux et des aménageurs en termes de qualité de vie en général et de sécurité en particulier semblent être atteints, la question du lien social reste quant à elle, en suspens. En effet, si l'ensemble des acteurs sont unanimes pour décrire Beaulieu comme un quartier calme et de tranquille, un quartier où il fait « bon vivre », cette réussite semble s'être faite au détriment du « vivre ensemble », de la création de lien social et de l'appropriation collective des espaces communs.

En matière de sécurité, la « résidentialisation » en tant qu'organisation de l'espace, participe d'un contrôle socio-spatial. Certains chercheurs parlent ainsi d'un « urbanisme du regard » qui serait non seulement un élément de sécurisation de l'espace lié à un autocontrôle mais également un vecteur de théâtralisation de l'espace qui limiterait l'appropriation de celui-ci. Associé aux éléments de prévention situationnelle, ce phénomène de sécurisation se traduit par un repli de l'individu sur la sphère privée. Ainsi, une des difficultés majeures de notre travail de terrain a été de pouvoir rencontrer les habitants, ce qui explique en partie notre faible échantillonnage. De plus, faute de temps et du fait de certains refus nous n'avons pu obtenir toutes les informations que nous souhaitions auprès des administrations. Quartier sans difficultés majeures, Beaulieu est un quartier résidentiel typique, dont les seuls problèmes recensés sont liés aux stationnements et à la circulation des véhicules.

## ***Un nouvel enrichissement de la méthode : un diagnostic sensoriel enrichi par des déambulations avec des résidents.***

Pour préciser le diagnostic sensoriel par les habitants et favoriser l'énonciation des représentations émotionnelles du quartier, une démarche fondée sur des promenades<sup>34</sup> a été mise en place. En effet, le déplacement parce qu'il est mouvement et parce qu'il induit le changement des caractéristiques physicochimiques de l'environnement favorise la prise de conscience de la perception sensorielle, son énonciation et l'expression des ressentis. L'itinéraire est décidé par les habitants rassemblés par groupe à la condition qu'il soit un trajet familial. Ce souci de familiarité s'appuie sur l'intuition que les caractéristiques physicochimiques déjà perçues par l'habitant ne sont pas étrangères au choix du cheminement. Ce trajet dévoile une partie des inclinations sensorielles et émotionnelles. Au cours du trajet, les personnes énoncent ce qu'elles perçoivent et ce qu'elles ressentent, s'expriment sur les raisons qui la font emprunter cette rue, ce qu'elles y apprécient, ce qui lui apportent du désagrément et énoncent des souvenirs. Cette méthode conduit à expliciter la partie opérante des représentations et à atteindre indirectement la nature des sources au bien-être, au sentiment de sécurité » ou au mal-être, au sentiment d'insécurité.

Ce diagnostic *in situ* effectué par les habitants complètent les entretiens par une dimension de perception collective. Ces deux démarches peuvent être concomitantes comme dans le cas de l'approche sur la commune de Périers-sur-le-Dan.

---

<sup>34</sup> Cette méthode des promenades ressemble, par quelques traits, à celle des « parcours commentés » de Jean-Paul Thibaud (2001, pp. 79-99) dans *L'Espace urbain en méthodes*. Il s'agit aussi pour les enquêtes de « marcher, percevoir et dire » (*op. cit.*, p. 84) mais dans un espace public défini. Les objectifs différents permettent d'explicitier cette démarche. Pour celle des « parcours commentés », il s'agit de mettre en valeur les invariants collectifs de la perception sensorielle dans un endroit donné en fonction de la « temporalité du site » et de la « spatialité du corps » (*op. cit.*, p. 85). Ces deux méthodes ont donc en commun de se concentrer sur les caractéristiques propres du site et non sur son contenu social. Les promenades ont toutefois un autre dessein, celui de révéler des invariants personnels au niveau de la perception mais également au niveau du bien-être. Elles complètent les entretiens pour parvenir à terme à une typologie d'habitants en fonction de ces invariants.

### III. La commune de Périers sur le Dan, un espace agricole entre « glaciés » et décor

Notre problématique et notre hypothèse de départ ont évolué au fil des entretiens et des investigations menées, du fait des spécificités à la fois périurbaines du périmètre de l'étude. Nos premiers contacts « transparents » avec la commune, visiblement sous surveillance, ainsi que l'évocation récurrente dans les entretiens d'une tranquillité vécue par les habitants, nous ont conduit à formuler la problématique de la manière suivante : « En quoi la commune de Périers sur Dan est-elle sécurisée ? ». L'hypothèse suivante a constitué le fil conducteur de notre démarche : « Y a-t-il dans cette commune une relation singulière entre les espaces, les représentations, les pratiques et les registres de la sécurité ? ».

Nous avons élaboré la méthode à partir de deux questionnements : A quel territoire et à quelle population avons-nous affaire ? Quels sont les rapports entre les groupes sociaux ? Pour recueillir les matériaux nécessaires à l'étude et atténuer les risques de subjectivation inhérents à un travail d'immersion territoriale, nous avons croisé approche qualitative et approche quantitative :

- tenue d'un carnet de bord
- réalisation d'entretiens non directifs approfondis avec une grille très légère<sup>35</sup> au domicile des personnes en procédant à une répartition territoriale infra communale : périmètre classé, zone urbaine centrale, zones loties, lotissements<sup>36</sup>
- analyse statistique
- recherche documentaire y compris historique
- observations in situ et prises de vue
- déambulation collective (Maire, habitants, universitaires) pour vérifier certaines analyses

Cette méthode a provoqué quelques réactions de la part des habitants présents à la déambulation : « cela change des questionnaires anonymes », « c'est de l'ethnographie intégrative », « vous décrivez le village à partir de ses habitants ». Une « déambulation collective » du 2 décembre 2007 organisée avec la présidente du comité des fêtes et le maire de la commune a complété les entretiens effectués auprès des habitants. Ce dispositif a conduit à mettre en valeur la spécificité des registres de l'insécurité de cette commune qui prennent le contre-pied de ceux habituellement évoqués.

Ce premier travail de terrain s'articule en quatre parties principales : une présentation du périmètre, les registres de la sécurité, les registres de l'insécurité, enfin les préconisations. Dans la partie consacrée aux registres de l'insécurité, nous aborderons l'évocation de la multi sensorialité dans les récits (entretiens et déambulations). Elle prend place dans cette étude pour enrichir et compléter les

---

<sup>35</sup> Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Guides Repères, La découverte, 2003, p. 203-231

<sup>36</sup> Pour identifier les relations entre groupes sociaux et éviter le porte à porte (utilisé deux fois seulement) nous avons démarré avec une liste de personnes recommandées par le Maire puis nous avons demandé à chaque entretien une recommandation à la personne qui nous recevait. Voir en annexe : cartographie de répartition des entretiens et tableaux

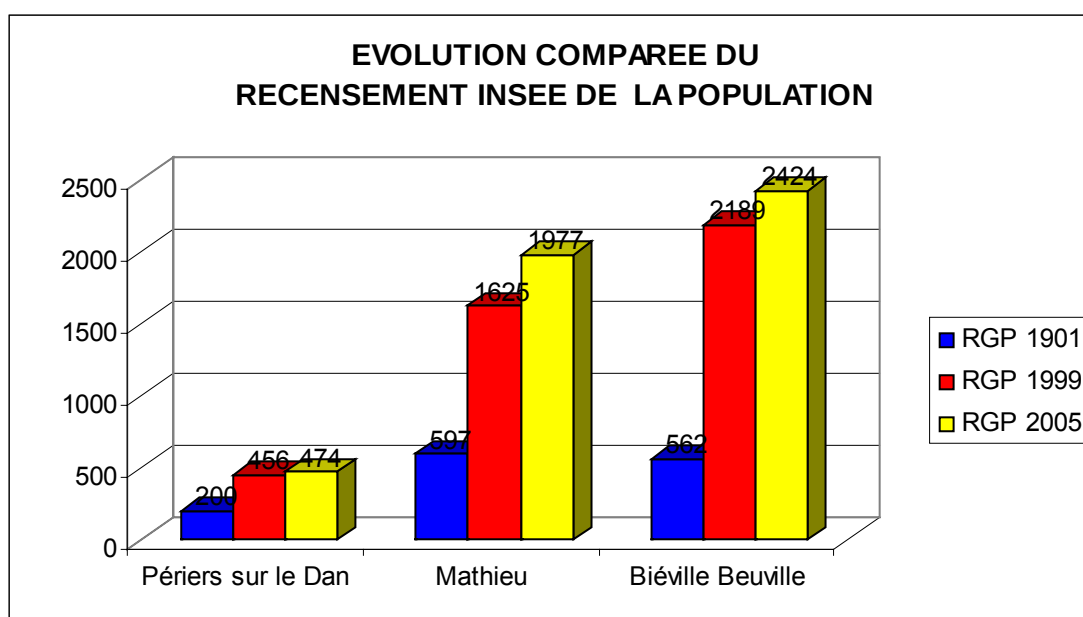
analyses mais reste une contribution très modeste qui demanderait un étayage théorique qui dépasse le cadre de notre travail.

## 1. Le périmètre de l'étude

La commune de Périers sur le Dan se situe à 15 Kms au nord de Caen et à égale distance de la mer, elle s'étend sur 2,95 Km<sup>2</sup>. En 2007, 500 habitants y résident soit 200 ménages environ composés à 94 % de propriétaires. La commune ne dispose d'aucun commerce, l'école a fermé en 1999 mais il y a plusieurs associations à vocation festive, socio culturelle et sportive assez actives.

### 1.1. Données statistiques de cadrage

**Fig. 28 - Un nombre d'habitants qui évolue de manière maîtrisée**



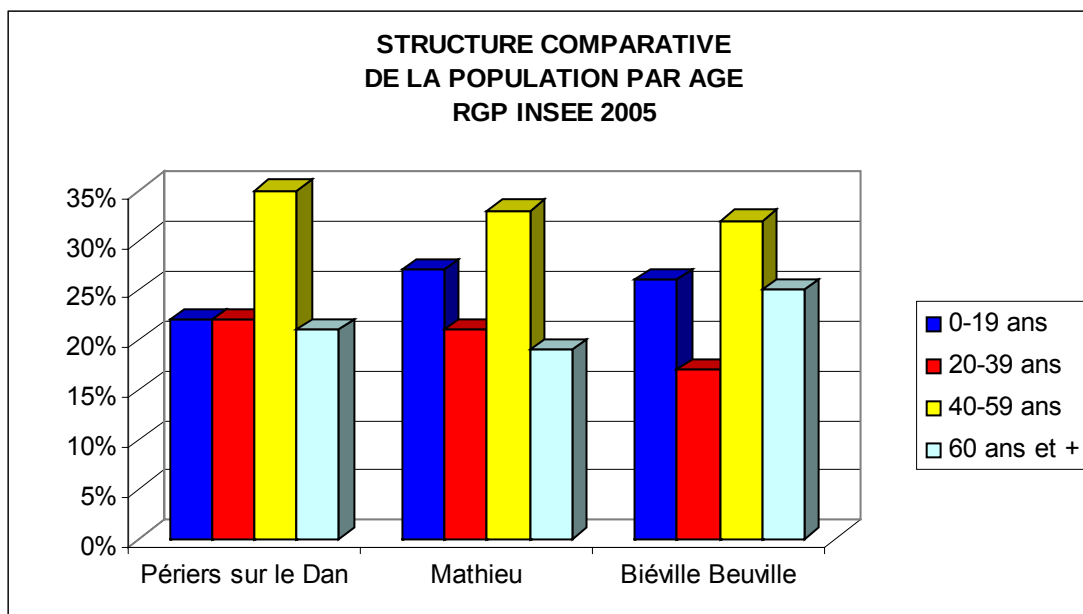
**Fig. 29 - Des lotissements qui servent de variable d'ajustement lorsque le nombre d'habitants baisse**

| RECENSEMENT | NOMBRE D'HABITANTS | CREATION DES LOTISSEMENTS |
|-------------|--------------------|---------------------------|
| 1901        | 200                |                           |
| 1954        | 187                |                           |
| 1962        | 199                |                           |
| 1968        | 196                | Zones loties              |
| 1975        | 282                | Zones loties              |
| 1982        | 360                | Lotissement               |
| 1990        | 491                | Lotissement               |
| 1999        | 456                |                           |
| 2005        | 474                | Lotissement               |

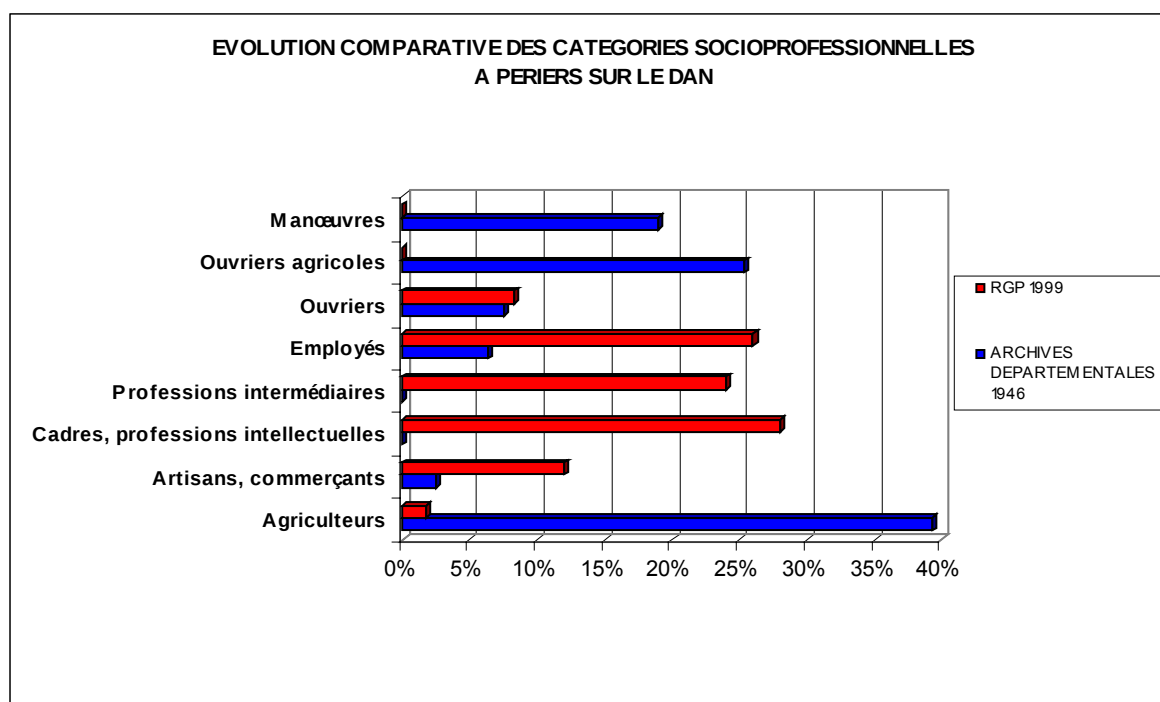
Source : R.G.P. INSEE

Selon David Mangin, cette stratégie qui se traduit souvent par la présence de plusieurs générations de lotissements peut « s'interpréter comme le résultat d'une sorte de fuite en avant d'élus soucieux d'assurer la survie de leur commune ». Pour maintenir un équilibre démographique et des effectifs scolaires, ils attirent de jeunes ménages en créant des lotissements privés ou communaux<sup>37</sup>.

**Fig. 30 - Un périmètre marqué par la surreprésentation des 40-59 ans**

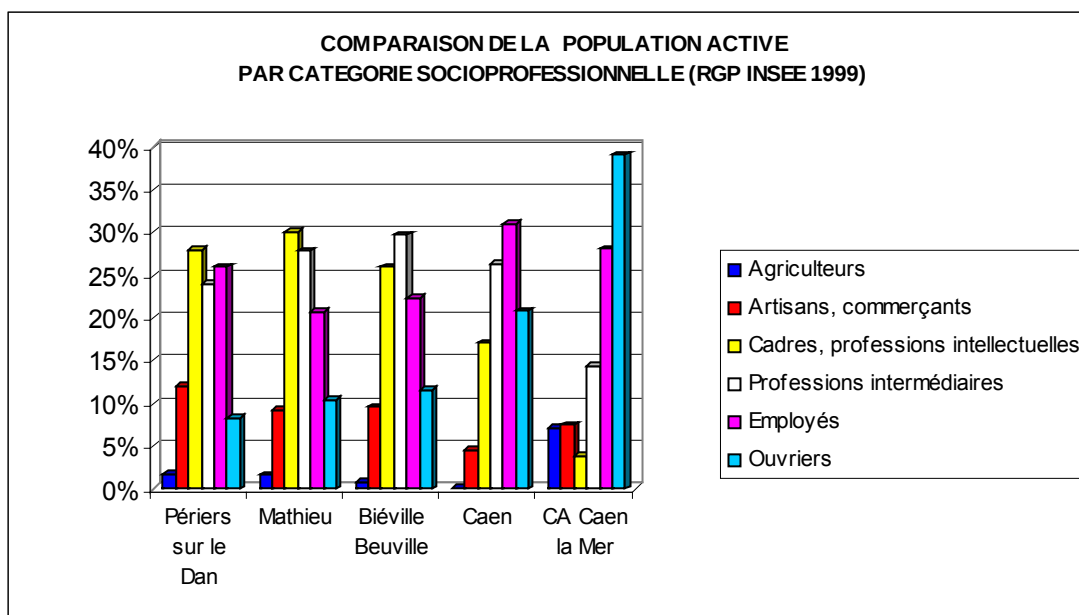


**Fig. 31 - Une population active agricole qui disparaît au profit des employés, des professions intermédiaires, des cadres et des professions intellectuelles**

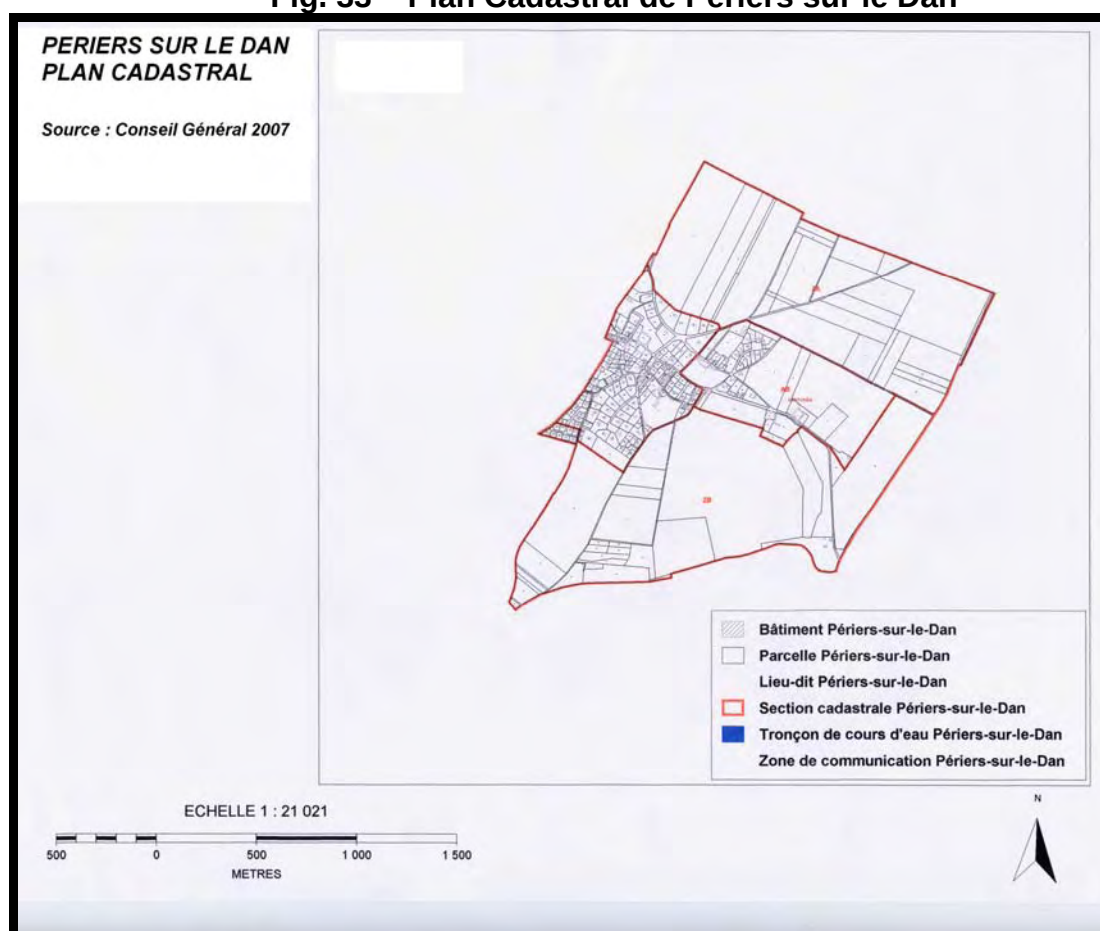


<sup>37</sup> *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Editions de la Villette, 2006, p. 171-174

**Fig. 32 - Une structure socioprofessionnelle presque identique à celle de Mathieu et Biéville-Beuville**



**Fig. 33 – Plan Cadastral de Périers sur le Dan**



La zone urbanisée est entourée de zones agricoles exploitées non constructibles, la campagne n'est donc plus seulement agricole. Pour autant, il est

difficile de définir, sans risque de simplification, l'évolution de ce milieu uniquement sous l'angle d'une urbanisation de la campagne. En effet, la commune de Périers sur le Dan a échappé à un étalement périurbain qui la transformerait en banlieue résidentielle de la ville de Caen mais aussi à un mitage progressif des terres agricoles par érosion de leurs limites ou par l'encerclement des fermes dans les pavillons<sup>38</sup>.

## 1.2 Une commune morphologiquement lotie avec des entrées d'aspect « rural » au nord

La complexité de ce périmètre apparaît au niveau des entrées communales : trois entrées rurales au nord (champs, fermes), une entrée avec un lotissement caché derrière une haie en proximité et au limite des terres agricoles, une entrée s'affichant urbaine avec les maisons neuves, les trottoirs et les lampadaires au sud, également en proximité et au limite de terres agricoles mais avec une différenciation morphologique et fonctionnelle plus marquée (ce lotissement est un des plus récents). La carte montre globalement une commune lotie de grandes parcelles (1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>) avec un bourg ancien plus dense.

Fig. 34 – Plan de Périers sur le Dan avec le visuel des entrées de « ville »



<sup>38</sup> David Mangin, Ibid

### 1.3 Des formes architecturales très contrastées

Fig. 35 – Des styles architecturaux disparates



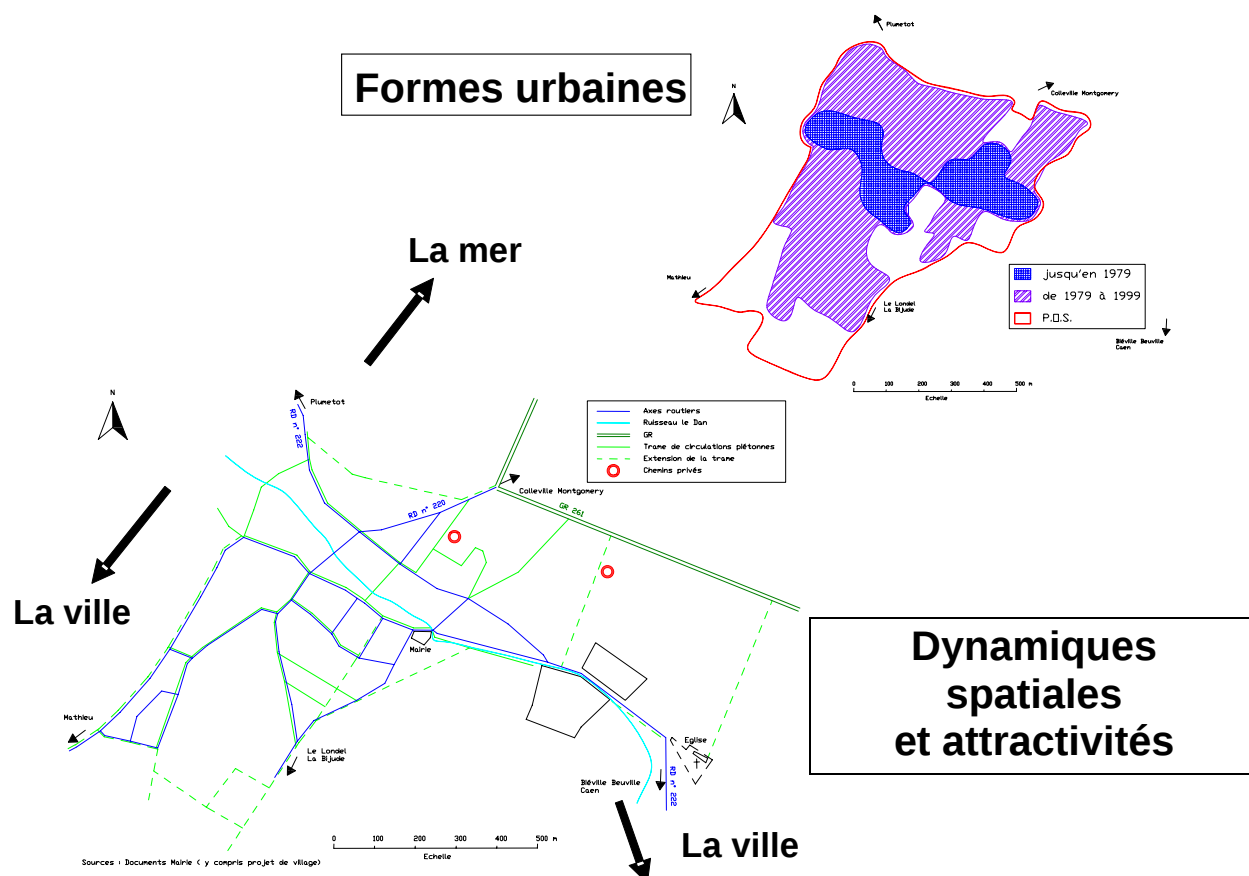
1 - 2  
3 - 4  
5



Des styles architecturaux disparates coexistent parfois dans la zone urbaine centrale (photo n° 1 dans le bourg ancien) mais ils sont souvent éloignés géographiquement (photos n° 2 et 3 : périmètre classé, photos n° 4 et 5 : lotissements).

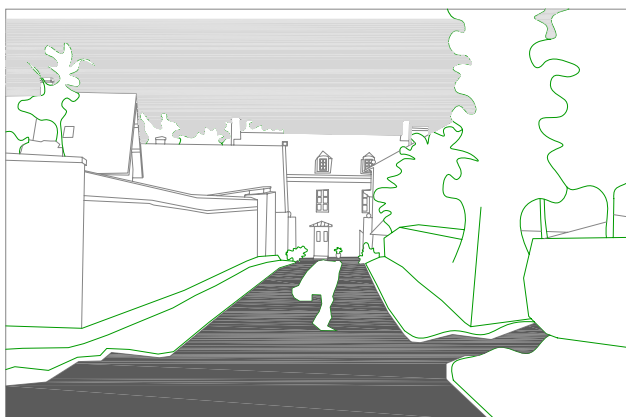
#### 1.4. Des formes urbaines accentuées.

Fig. 36 – Formes urbaines, dynamiques spatiales et attractivités



Plusieurs repères spatiaux qualifiant la situation de la commune ont été utilisés au cours des entretiens : « entre Caen et la mer, à proximité de Mathieu et de Biéville Beuville, à proximité de la ville, de la mer et de la campagne, en retrait de la route principale » sans que les discours spécifient ce qu'est la commune : un village, une petite ville, un hameau, une commune rurale ?

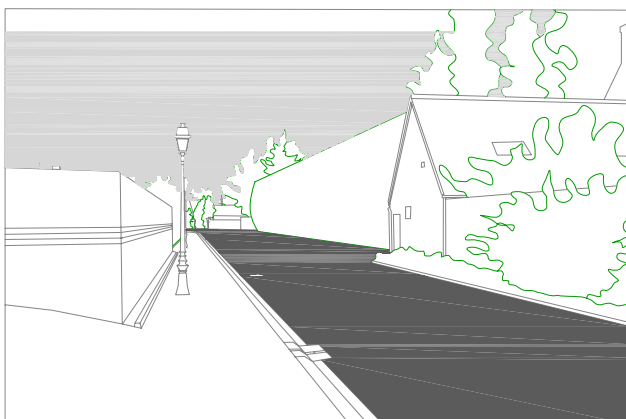
**Fig. 37 - Des formes urbaines internes closes**



Bornage et fermeture



Bornage homogène

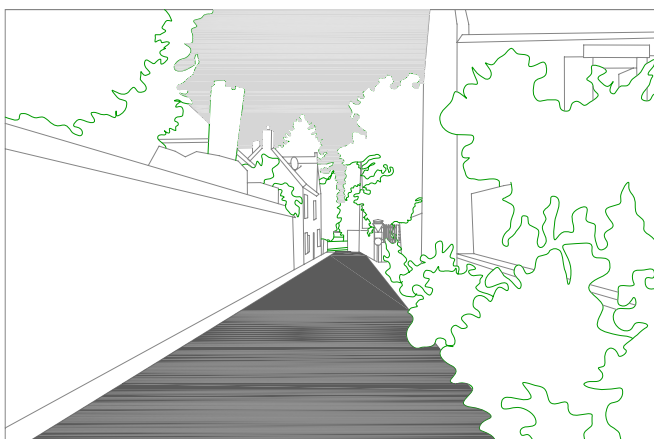


Bornage hétérogène

**Fig. 38 - Des formes urbaines internes enclavées sans horizon visible**

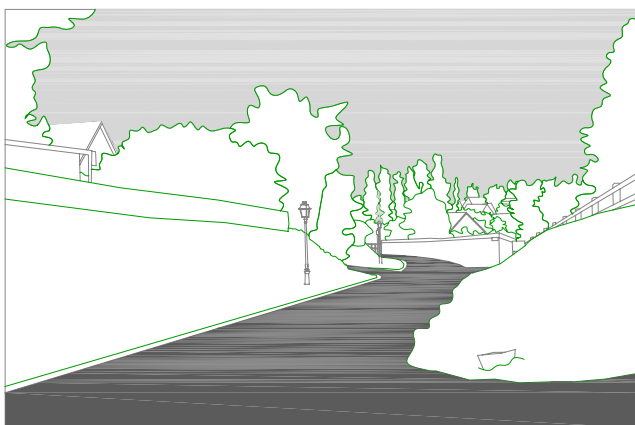


**Etranglement**



**Bornage et étranglement**

**Fig. 39 - Des formes urbaines internes en inflexion qui favorisent la vitesse**



## 2. L'identité de la commune et son évolution

Selon Laurence Thomasin « il existe une dynamique propre des espaces ruraux qui ne se laisse pas interpréter à partir de l'impact seul des évolutions urbaines sur le monde rural. Les concepts classiques d'urbanisation des campagnes, de périurbanisation sont des concepts qui pensent l'évolution du rural comme simple conséquence de mécanismes d'urbanisation au sens morphologique et fonctionnel du terme »<sup>39</sup>. La question de l'évolution urbaine du milieu rural doit prendre en compte selon elle l'apparition d'un rapport spécifique à l'espace en matière de mobilités, de modes d'habiter et de pratiques culturelles. Entre l'image caricaturale de périurbains qui sont piégés dans un exil en rural profond qu'énonce Eric Charmes<sup>40</sup> et les discours parfois défensifs d'une population qui justifie de manière rationnelle son choix résidentiel, à Périers sur le Dan, excepté pour les agriculteurs qui vivent de la ville mais la rejettent comme modèle, toutes les mobilités s'inscrivent dans une relation assumée avec les territoires de la ville, pour des déplacements professionnels pendulaires, des déplacements quotidiens hors travail en différents lieux (loisirs, achats commerciaux), pour de grandes mobilités (élites circulantes). Que disent pourtant les habitants de Périers sur le Dan ?

Les discours de perception dans le milieu des habitants de Périers sur le Dan s'articulent autour des grandes tendances suivantes :

- une valorisation esthétique et sensorielle de l'environnement naturel : « ressentir, vivre, voir », « beauté du colza, du blé avec ses brumes et ses vagues », « plaisir du ciel et de la vue dégagée, chaque jour a des parfums différents », « beauté des champs de colza et de lin avec un ciel d'orage », « regarder les feuilles qui poussent »
- l'importance de la présence d'animaux : « pivers, faisans, perdrix, renards », « entendre les vaches »
- l'incompréhension quant aux pratiques supposées de certains groupes sociaux : « ils ne marchent pas dans le village », « ils ne supportent pas les bruits et les odeurs de la campagne »

La commune de Périers sur le Dan se caractérise par une diversité des profils sociologiques liés aux conditions d'arrivée des ménages qui produit parfois des tensions entre anciens et nouveaux.

---

<sup>39</sup> Laurence Thomsin, *Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé*, Ruralia, 2001-09, p. 1-15 (<http://ruralia.revues.org/document250.html>)

<sup>40</sup> *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, 2006, 219 p

**Fig. 40 - Sociogramme qualitatif : La campagne urbanisée s'affirme comme un lieu de frottement des groupes sociaux**

| RELATIONS ENTRE LES GROUPES SOCIAUX   | Agriculteurs                                                                                                                                | Ouvriers                                                                  | Elites circulantes <sup>41</sup>                            | Classes moyennes et cadres supérieurs                                                                                      |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Agriculteurs                          |                                                                                                                                             | Alliance liée à l'idée d'une culture commune de travail qui rapproche     | Proximité avec les agriculteurs «héritiers - aristocrates » | Suspicion liée à des pratiques agricoles qui empiètent sur les lotissements (semailles au ras des routes, tracteurs, etc.) |
| Ouvriers                              | Proche par rejet des « horsains »                                                                                                           |                                                                           | Distance sociale voire mépris « ces gens là »               | Distance sociale ou indifférence                                                                                           |
| Elites circulantes                    | Proximité avec les élites résidant dans le patrimoine ancien (zone urbaine centrale)                                                        | Ne les ont pas identifiés                                                 |                                                             | Relations non lisibles                                                                                                     |
| Classes moyennes et cadres supérieurs | « Ce sont des horsains qui ne comprennent pas les agriculteurs et ne connaissent pas la campagne», « ils veulent les services de la ville » | Les nouveaux arrivants sont très éloignés socialement « ils sont riches » | « Ils habitent des lotissements qui défigurent le village » |                                                                                                                            |


 Sens de lecture de la relation
 

<sup>41</sup> Les élites circulantes déconstruisent toute territorialité. Journée d'étude du CAUE, *Etalement urbain et modes de vie : quelle durabilité, quels risques ?* Lionel Rougé, p. 1-6

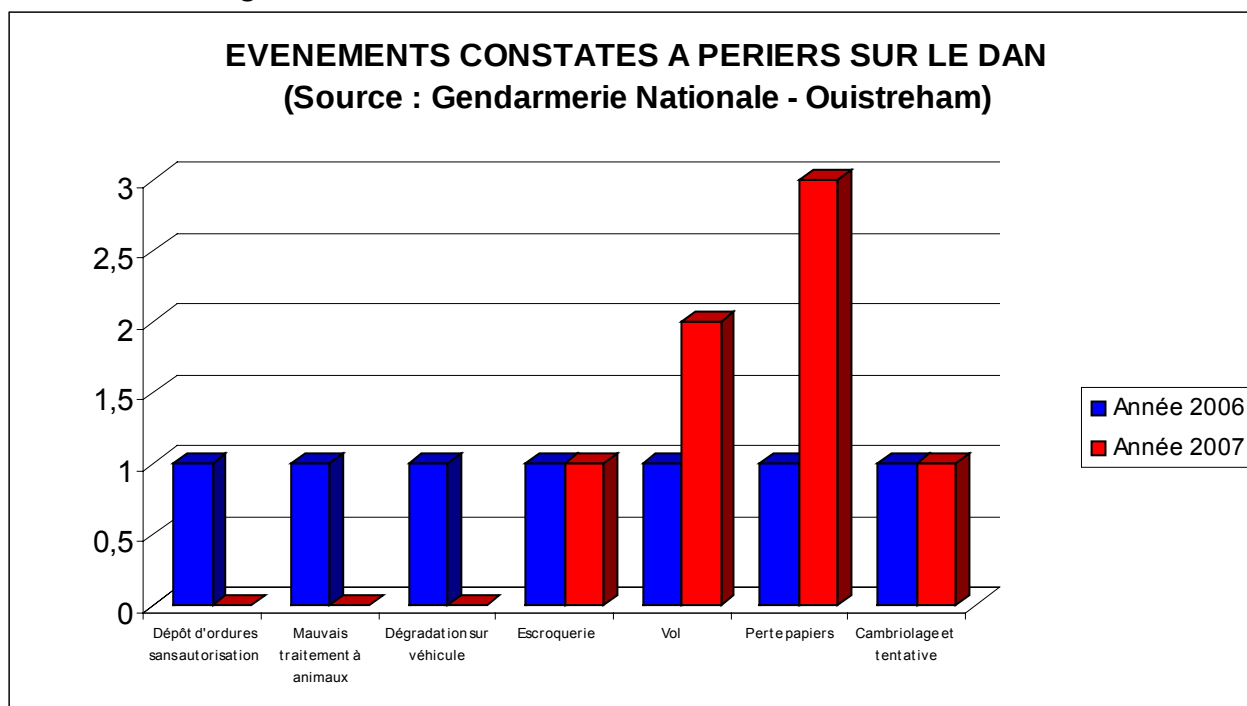
### 3. Les registres de la sécurité

La commune de Périers sur le Dan est-elle une commune sécurisée et dans quels domaines ?

#### 1. La sécurité dans les faits

##### a. Des événements mineurs de délinquance

**Fig. 41 – événements constatés à Périers sur le Dan**



Des événements mineurs et un cambriolage dans un des derniers lotissements qui a provoqué le renforcement par ces habitants d'une surveillance collective implicite de l'espace. La gendarmerie considère qu'il n'y a pas de problème à Périers sur le Dan (comparativement à Ouistreham ou à Blainville sur Orne).

##### b. Une insécurité routière liée aux manques d'aménagement

**Fig. 42 - Peu d'aménagements existants**



Liés à la construction des lotissements



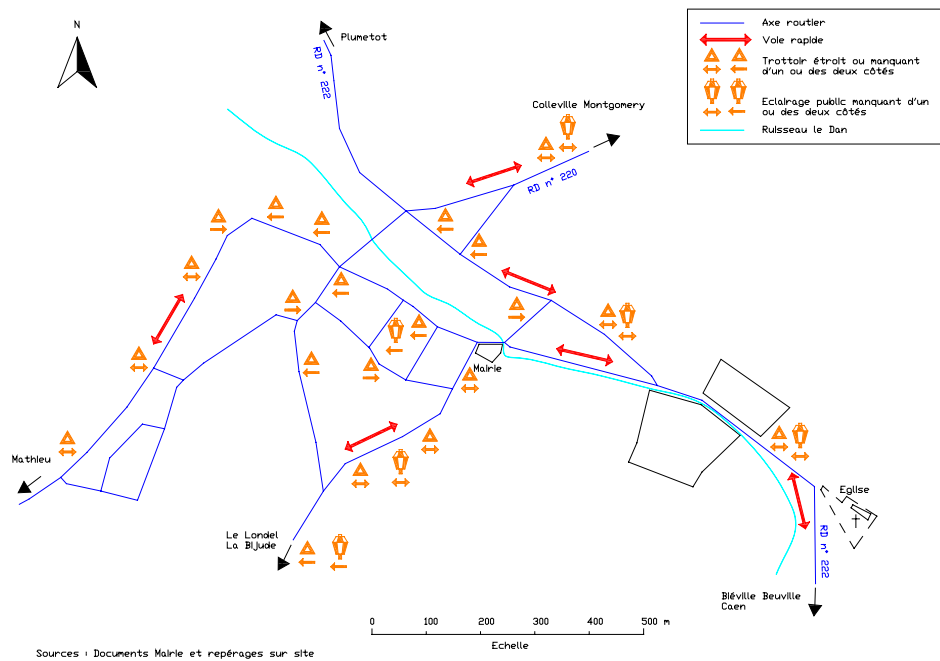
Liés à un besoin de fluidification du trafic



Liés à une sortie de voie privative



**Fig. 43 - Des aménagements hétérogènes**

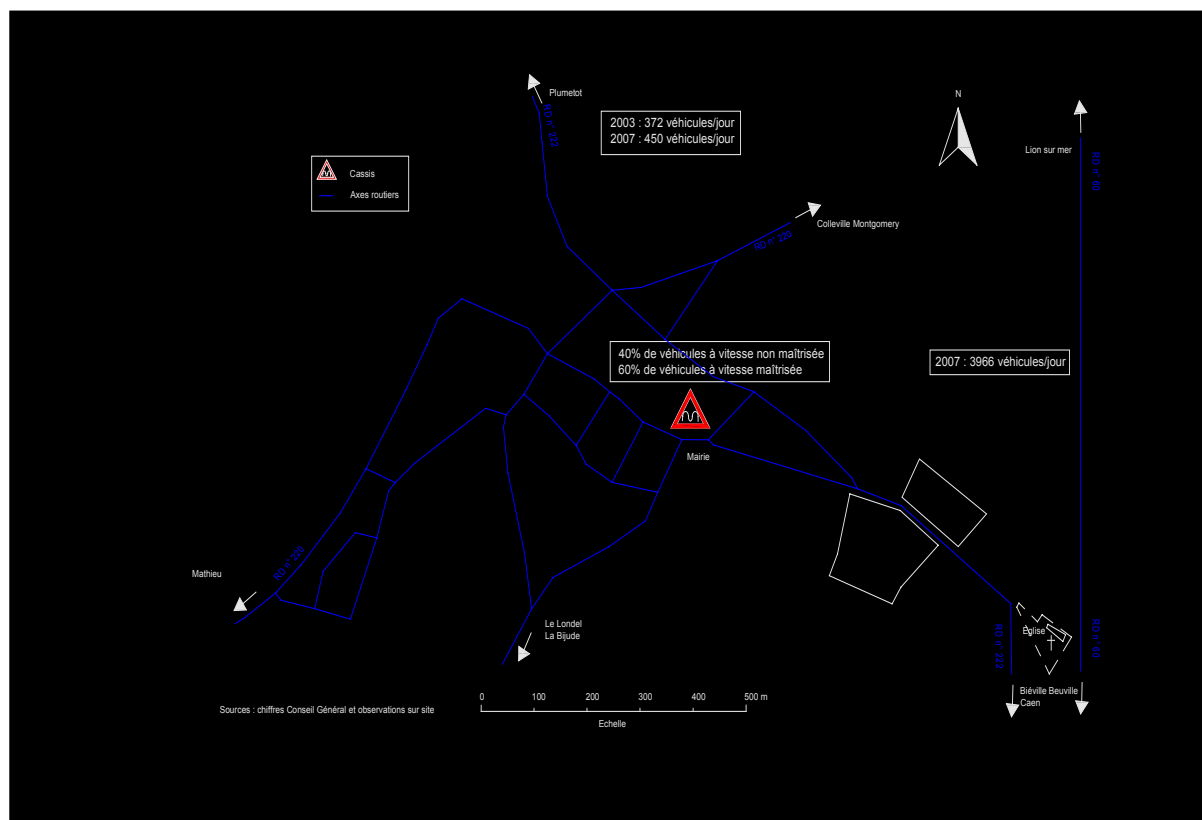


**Fig. 44 - Des aménagements manquants**



Une insécurité routière diffuse dans un contexte de flux assez faibles

**Fig. 45 – Les lieux d’insécurité routière**



La circulation dans la commune :

L’observation des déplacements pendulaires : 40 % des véhicules, qui entrent ou sortent, circulent à grande vitesse sur l’axe principal (devant la mairie), 60 % à vitesse « maîtrisée ». Les chiffres du Conseil Général : 372 véhicules/jour circulent sur la départementale D22, axe Biéville Beuville - Plumetot<sup>42</sup>. Comparativement, 3966 véhicules/jour circulent sur la départementale D60, axe Caen – Lion sur mer.

## 2. La sécurité dans les discours

Si les événements constatés par la gendarmerie nationale sont marginaux, les aménagements en matière de sécurité, notamment pour les piétons, laissent à désirer et certains comportements routiers n’ont pas conduit la municipalité à les modifier. Pourtant, cela n’apparaît pas dans les discours qui sont dans un premier temps plutôt centrés sur la tranquillité et le bien être éprouvés à vivre dans la commune. Voici le tableau de synthèse des entretiens réalisés :

<sup>42</sup> TMJA : taux moyen journalier annuel, par extrapolation sur 8 jours de relevés en 2003. Approximativement 457 en 2007.

**Fig. 46 – Synthèse des entretiens réalisés**

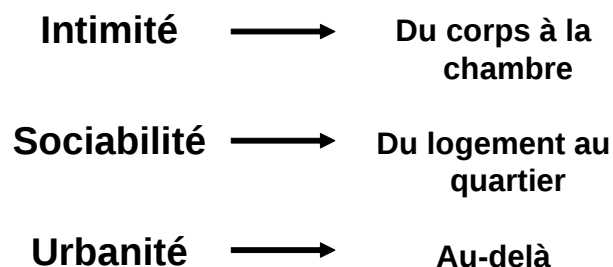
| La situation géographique    | La tranquillité                                      | L'identité de la commune          | Les relations                                                                   | L'agglomération                                                                |
|------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Entre Caen et la mer         | Qualité de vie<br>Calme                              | « Pays idéal »<br>Charme rural    | Bonne entente avec les voisins                                                  | Projet de poumon vert au nord                                                  |
| Près des services            | Qualité du silence<br>Vivre en paix                  | Ame de Périers : vieilles pierres | Vivre ensemble<br>Relations choisies et entières                                | Projet de réseau cyclable communautaire                                        |
| A proximité de Caen          | Ressourçant, reposant                                | et espaces verts                  | Pas de promiscuité, pas d'odeurs, pas de disputes du fait des grandes parcelles | Adhésion à Caen la Mer qui permet d'accéder à des services pour un coût réduit |
| A la campagne                | « J'oublie de fermer la voiture »                    |                                   |                                                                                 |                                                                                |
| Pas d'usine autour           | Equilibre et harmonie                                |                                   |                                                                                 |                                                                                |
| La campagne sans l'isolement | Pas de peur du cambriolage : surveillance collective |                                   |                                                                                 |                                                                                |
| Le plaisir des vues          |                                                      |                                   |                                                                                 |                                                                                |

### **3. La sécurité dans les pratiques**

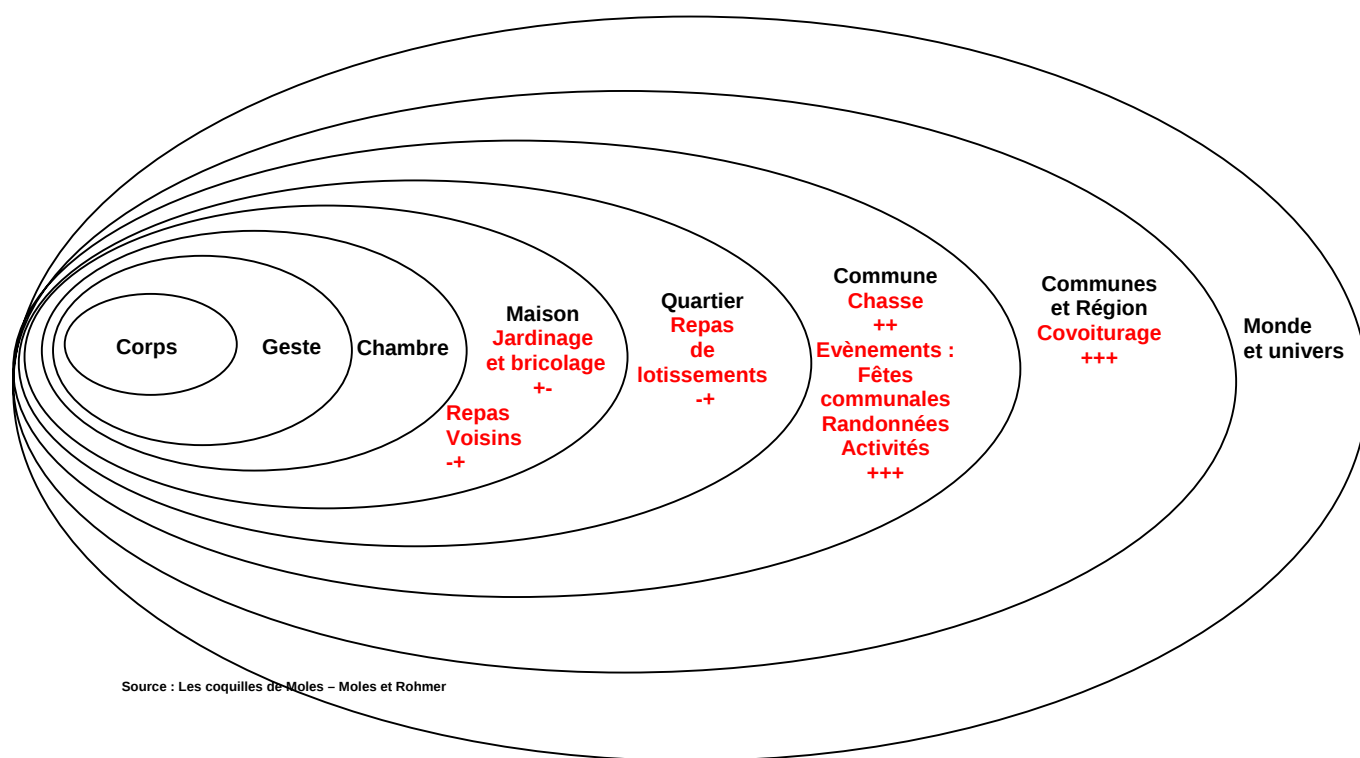
Cette partie s'appuie sur la théorie de Moles et Rohmer qui permet d'identifier les interactions entre les individus et leur profondeur. Au cours des entretiens, les habitants ont été interrogés sur la nature de leurs relations de voisinage. Les relations semblent moins anonymes que prévues, principalement circonscrites au registre de la sociabilité « même si les voisins deviennent parfois des amis ».

Fig. 47 – Le sentiment de sécurité dans les pratiques

## La sécurité dans les pratiques



### Intimité, sociabilité et urbanité



## 4. Les registres de l'insécurité

Dans un contexte communal tranquille et tranquillisé, qu'en est-il des registres de l'insécurité à Périers sur le Dan ? Pour les identifier, nous nous sommes appuyés sur les entretiens, la déambulation collective et certaines ressources documentaires.

Dans certains entretiens, l'absence de centralité et d'espaces de rencontres est regrettée « nous n'avons pas de lieu pour nous retrouver », « il n'y a pas de commerces », « la mare aux canards sert de lieu de rencontres », « la poubelle de tri

sert de lieu de rencontres ». Les agriculteurs héritiers – aristocrates ainsi que les propriétaires des grands domaines anciens souhaitent des garanties sur les vues et la préservation de l'âme de Périers, qu'ils limitent d'ailleurs à la zone urbaine centrale où ils résident. Mais ce qui étonne c'est que ces discours sont repris sans concertation préalable par certains habitants des lotissements et par de jeunes locataires à Périers sur le Dan depuis seulement deux ans. De manière nodale, la question de la préservation d'une identité spécifique à Périers traverse quasiment tous les discours.

#### **4.1. L'identité de la commune**

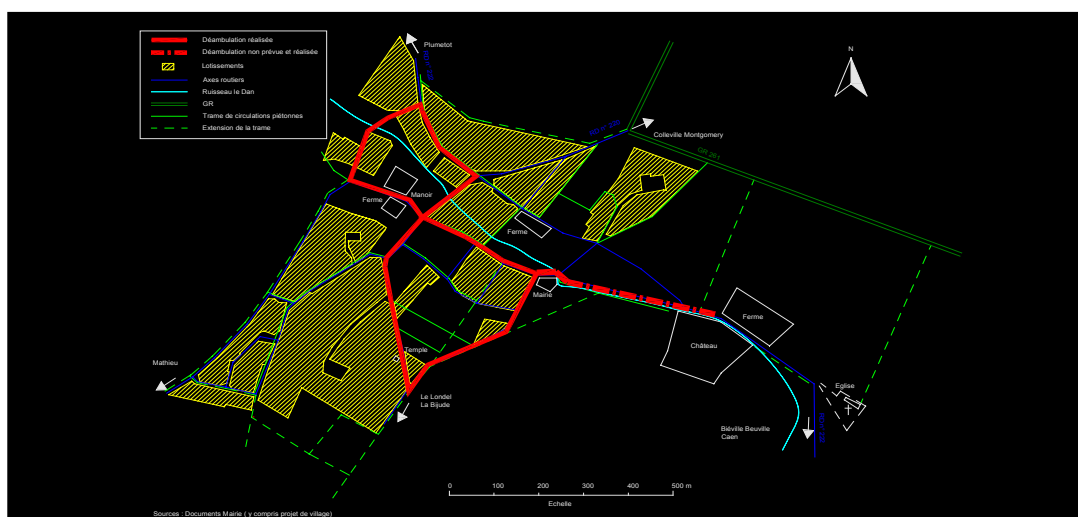
« Les oies, elles ne dorment jamais, ce n'est pas comme les chiens »<sup>43</sup>. Cet extrait du discours d'un agriculteur révèle une sorte d'inquiétude diffuse, la nécessité d'une vigilance mais par rapport à quoi ? Peut-être la crainte d'une disparition des agriculteurs, du patrimoine ancien, d'une submersion par d'autres valeurs « près de la terre on réfléchit mieux », « c'est un pays civilisé », « nous ne sommes pas le carrefour du monde, il faut se défendre contre les autres », « si on ne fait rien, on se fera bouffer », « on se sent pris en étau », « les nouveaux éjectent les anciens pour faire ce qu'ils veulent », « un maire ne doit pas accepter que tout vienne d'en haut ». Dans ce contexte un peu défensif, la déambulation collective qui a été organisée avec la présidente du comité des fêtes et le Maire de la commune a révélé le lien entre l'histoire, les souvenirs, les émotions et les représentations spatiales (les agriculteurs n'étaient pas présents : la terre leur appartient !)<sup>44</sup>.

---

<sup>43</sup> Les oies sacrées du temple de Junon sauve en -390 le capitole de Rome d'une invasion gauloise. Sur la commune, un agriculteur et un grand propriétaire les utilisent comme chien de garde.

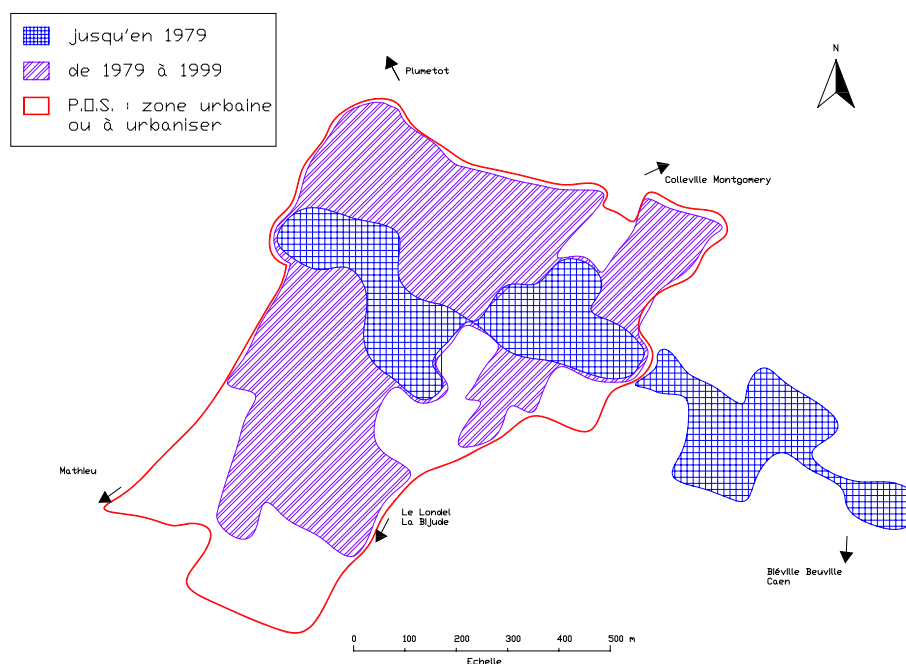
<sup>44</sup> Voir fiche méthodologique en annexe

**Fig. 48 - Des choix de déambulations centrées sur le patrimoine ancien et qui excluent les lotissements**



## Des perceptions spatiales et des représentations urbaines qui s'arrêtent en 1979

Fig. 49 – Dates de construction du bâti de la commune de Périers sur le Dan



Même en l'absence d'habitants de la zone urbaine centrale (bourg ancien), lors de la déambulation, les récits évoquent une sorte de paradis perdu : « les cris des enfants dans la cour », « les souvenirs de la ferme où on achetait le lait », « l'église, un grand moment, nous avons participé au nettoyage des murs et au déblayage de l'enceinte, nous avons appris à nous connaître », « on venait donner des pommes aux chevaux, les pavillons sont venus hélas remplacer le champ », « maison en bois en kit mal intégrée, elle me fait regretter le champ dans lequel un poney était notre voisin, il quémandait chaque jour son quignon de pain », « le temple s'impose sur le route, il me rappelle certains villages du sud-ouest où les fermes se trouvent sur les tracés des routes, ce qui donne parfois des choses étonnantes, elles ne sont pas frappées d'alignement, expression violente et porteuse de normalité triste ». Ces récits rejoignent certains discours recueillis dans les entretiens : « *d'ici quelques années, tout sera construit* », « *qu'est-ce qu'on va transmettre à nos enfants ?* », « *il ne faut pas transformer Périers en Ville* », « *nous allons être absorbés par Caen, l'agglomération et nous perdre dans l'intercommunalité de projet* », jusqu'à une jeune adolescente qui évoque lors d'un entretien informel dans la rue « *l'âme de Périers* » avec parfois des récits plus personnels « *j'ai un potager comme ma mère et ma grand-mère* », « *mon père vendait des fleurs, c'est pour cela que j'en ai dans mon jardin* ».

Nathalie Ortard, ethnologue, chargée de recherche au MEDAD, explique le lien entre les trajectoires résidentielles, une histoire et un contexte familial. Les discours,

ci-dessous très centrés sur la question de la préservation de l'identité, proviennent peut être de cette interaction « les souvenirs d'enfance, qu'il s'agisse d'une enfance campagnarde ou d'expériences de séjour chez des grands-parents, ont un poids particulier et président à de nombreuses décisions. Le passé rural de la France et le caractère relativement récent des dernières vagues d'exode rural ont favorisé l'existence de ces souvenirs. La campagne attire aussi par l'imaginaire qu'elle véhicule, elle représente un lieu idéalisé (...) » 45.

#### 4.2. Le foncier et la terre

La question de la sécurisation des espaces résidentiels dans un contexte de forte tension immobilière concerne-t-elle les habitants de la commune de Périers sur le Dan46 ? Depuis quelques années « l'acquisition d'un bien immobilier semble devenir un ticket d'entrée dans un club résidentiel », il garantit un environnement de qualité grâce à une forte sélectivité économique qui produit une forte sélectivité sociale47. Périers sur le Dan se caractérise par le fait qu'elle se situe dans un triangle d'or à double titre pour la richesse de sa terre (présence d'alluvions sur une grande profondeur d'où une production à l'hectare très importante) et la valeur de sa terre (pression foncière du fait de la forte demande et de l'offre restreinte). Ce phénomène produit une insécurité puisque certains agriculteurs sont soupçonnés de « *vouloir profiter économiquement de la situation en risquant de déséquilibrer l'harmonie de la commune* » (sic), un discours qui masque vraisemblablement le désir de rester dans l'entre soi, même si d'autres discours sont plus ambivalents « *on ne peut tout de même pas refuser les gens* », « *il faut bien que les gens se logent* » ou plus réalistes « *nos enfants ne pourront pas faire construire ici* », « *si l'on construit trop de lotissements, ma propriété qui date du 17ème siècle risque une moins-value* », même la présence de tombes protestantes insécurisent quoique plus silencieusement « *il ne faut pas parler des tombes protestantes privées sur les terrains, on ne sait jamais !* ».

#### 4. 3. L'évolution démographique

Le vieillissement de la population inquiète les habitants, notamment ceux dont les enfants ont « décohabité » et qui ont connu l'école unique. La pyramide des âges ci-dessous confirme cette tendance.

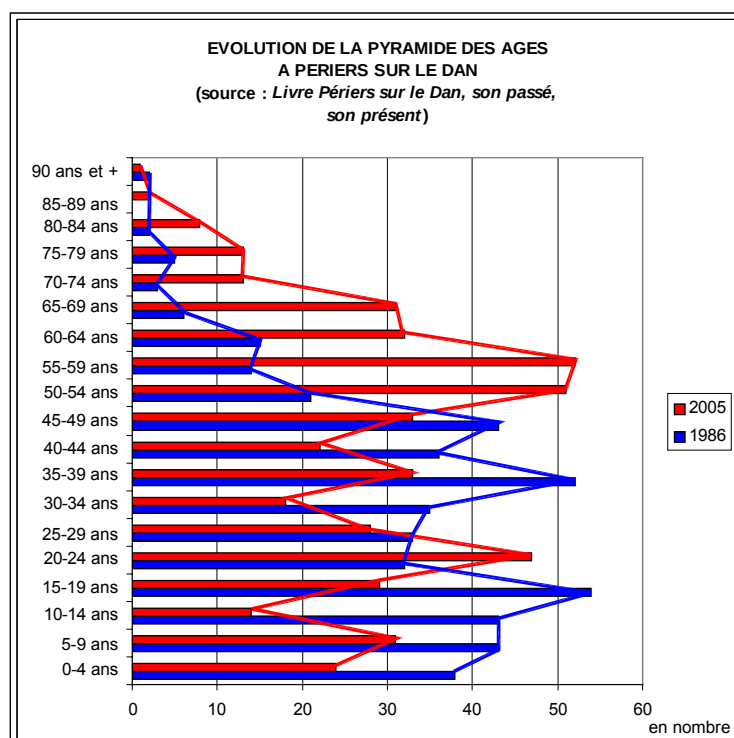
---

<sup>45</sup> Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, UMR laboratoire d'économie des transports/LET (CNRS/Lyon2/ENTPE), *Parcours existentiels et résidentiels en périurbain*, Revue Urbanisme, septembre-octobre 2007, n° 356, p. 68-70

<sup>46</sup> Gérard Billard, Jacques Chevalier, François Madoré, *Ville fermée, ville surveillée, La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, PUR, Géographie sociale, 2005, 230 p.

<sup>47</sup> Eric Charmes, Ibid

**Fig. 50 – L'évolution démographique de la commune de Périers sur le Dan**



Lors des entretiens et de la déambulation, ce thème est apparu à plusieurs reprises « *c'est calme Périers, on peut s'y ennuyer* », « *pourquoi il n'y a pas de jeunes ?* » s'alarme une habitante lors du tour de table qui suit la déambulation. L'échange entre le Maire et les personnes présentes va alors porter sur le nombre de 15 – 19 ans vivant encore sur la commune (une trentaine seulement).

## Conclusion

Le paradoxe de la commune de Périers sur le Dan est que sa tranquillité est garantie par la proximité de la ville pourvoyeuse de travail, de services, de culture et de loisirs. Certains habitants produisent un discours anti-ville et agissent de manière contradictoire, tandis que d'autres disent ne plus comprendre la société moderne mais la plupart au fond circule aisément entre des espaces et des temporalités différentes tout en revendiquant un ancrage local (surtout les mieux pourvus en capitaux culturels et économiques).

Pourtant ils se perçoivent vulnérables et les discours singuliers sur les registres de l'insécurité le démontrent, les jeux d'acteurs sont complexes sur ce périmètre et accentuent l'impression qu'il suffit que « quelqu'un vende pour transformer la situation » ou que « la politique municipale change pour tout faire basculer ».

L'avenir est source d'inquiétude, les systèmes de valeurs ne sont pas toujours partagés mais Périers sur le Dan est un espace de compromis : entre des groupes sociaux, entre des trajectoires existentielles et des motifs rationnels d'installation, entre des modes de vie. Chacun s'accorde pour maintenir le mythe d'un espace à part, idéal et protégé, un pays imaginaire sans immeuble, sans banlieue, avec des voisins bienveillants qui surveillent votre maison et emmènent vos enfants à l'école. Mais pour cela il faut être sûr de son voisin et avoir des garanties quant aux conditions d'entrée, c'est actuellement possible grâce à la pression foncière sélective et dissuasive, jusqu'à quand ?

## Conclusion

Nous avons donc observé grâce à l'étude du quartier Lebissey qu'un gradient de dispositif de sureté de l'informel à la résidentialisation la plus extrême était lié d'une manière apparemment paradoxale à un contexte de délinquance mineur et de sentiment de sureté. Le cas de Beaulieu se trouve dans la même lignée, même si il est formé non de lotissements pavillonnaires mais de petits immeubles collectifs et localisé à la lisière de la ville-centre de Caen et non dans le périurbain. Son étude montre plus clairement que la sécurisation des habitations est devenue un élément de confort de vie plus qu'un facteur de sécurité, un critère de vente et de valeur immobilière, participant à la *privatopia*<sup>48</sup> au risque d'un certain vide relationnel.

Périers sur le Dan, l'espace périurbain et plus précisément la commune périurbaine dans un environnement agricole permet à une couche sociale en proie au doute quand à son avenir et à l'incertitude quant à sa place dans la société contemporaine de se constituer en groupe socio-spatial ou plutôt en de multiples groupes socio-spatiaux comme autant de villages/hameaux/lotissements voire rues selon que le rapport physique et social à l'espace local est plus ou moins développé, appréhender, penser et vécu. Il est structuré par la mobilité automobile qui permet à la fois de parcourir la ville, d'y évoluer à « l'air libre » et par une mobilité de courte distance dans un cadre environnemental qui se doit d'être rassurant : de la nature, une morphologie claire, des voiries ordonnées pour les circulations, une relative proximité des commerces et des services.

Autrement dit un espace appropriable - comme un cocon – une sorte de zone peuplée de personnes dont on considère qu'elles ont les mêmes codes, les mêmes valeurs – susceptibles de structurer ou au moins d'aider à consolider une identité positive de soi dans une interaction ne laissant pas trop de place à une remise en cause de ses choix, de ses envies et de ses désirs. Un espace, pour ne pas dire un territoire, adaptée à l'idée qu'on se fait de soi-même dans son rapport à l'autre qui n'induit pas forcément une sociabilité mais plutôt « une cordiale ignorance » (Charmes, 2006).

La montée en complexité du dispositif méthodologique nous aura conduits à mettre en valeur, plus que des registres de la sécurité sur un espace donné, une imbrication de systèmes de sureté symbolique qui se révèlent dans toute leur fragilité. En effet, grâce au travail fouillé de terrain qui a été déployé sur la commune de Périers sur le Dan, nous observons combien le sentiment de sécurité partagé est le fruit de compromis : entre agriculteurs notables, anciens ouvriers et nouveaux lôtards de l'élite circulante, populations bien différentes qui, pourtant, s'accordent pour maintenir le mythe d'un espace à part, idéal et protégé.

---

<sup>48</sup> D. Mangin, dans son ouvrage *La Ville franchisée* paru aux éditions de la Villette, 2004, développe cette idée autour de l'expression d'Ewan McKenzie

### Interlude 4 : Déambulation narrative et temporalités foncières. Seuil immatériel et horizon d'attente à Périers sur le Dan

Les promenades multi-sensorielles mises en œuvre par le groupe d'étudiants chargés de Périers (R. Mercier C. Duveyllero) avec les apports de Lucile Grésillon ont été à la fois une découverte méthodologique et une vraie réussite professionnelle et académique (rencontres avec les habitants, présentation devant un élu local, grande qualité du rendu). Les résultats de ce diagnostic appellent plusieurs remarques.



Arrêt lors d'une séance de déambulation collective, près d'une nouvelle construction, témoignage des changements qui affectent Périers sur le Dan, dans la continuité (photo S. Valognes).

- Il a déjà été souligné (cela a été repris dans le rapport intermédiaire) que Périers pouvait s'apparenter à un village club. Les promenades multi-sensorielles ont mis en avant des récits (de fondation habitante, de trajectoire résidentielle), des émotions, des ressentis, des anecdotes .
- Une part de ces récits en situation est tenu par la description de l'activité agricole, de ses mutations
- La trame des déambulations s'inscrit la forme du territoire, en évitant certains lieux, en s'amarrant à des lieux signifiants. Comme le souligne Louis Marin, « *le défilé (le cortège, la procession, la manifestation) manipule l'espace et les lieux qui lui préexistent ; il lui donne une structure fortement prégnante où les lieux élus par le parcours articulent les « phrases » d'un discours spatial dont il serait intéressant de rechercher les équivalents linguistiques, mais où les lieux écartés par lui déploient une sorte de contre-discours, un discours négatif, voire dénié ou refoulé, qui constituerait la toile de fond du premier et à partir de laquelle il acquerrait un surcroît de sens* »<sup>49</sup>.

<sup>49</sup> Marin Louis, « Manifestation, cortège, défilé, procession », *Sociologie du Sud-est*, n° 37-38, 1983, p. 13-28, reproduit dans *De la représentation*, Gallimard / Le Seuil, collection Hautes Etudes, 1994, p.46-61.

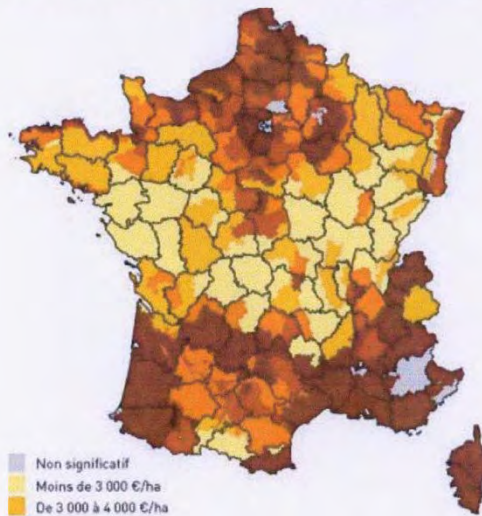
[illegible]

- La rapport de ces déambulations à la forme et à l'évolution des rapports de propriété (qui dépend en grande partie de l'évolution de l'activité agricole et des prix du foncier), en ce qu'ils bornent et structurent l'horizon d'attente collectif de Périers, son rapport à l'altérité mériterait d'être interrogé plus avant, sans pour autant retomber dans la vieille antienne marxisante de la « détermination en dernière instance ».



## Le prix des terres

▲▲ Le prix des terres et prés libres non bâtis en  
par petite région agricole (en moyenne triennale)



Moyenne nationale 2006 : 4 740 €/ha  
Moyenne nationale 2004-2006 : 4 660 €/ha

Source : Terres d'Europe-Scafr d'après Safer.

Au-delà des seuils matériels qui travaillent la perception sous condition de sûreté au sein du territoire de Périers sur le Dan, un seuil immatériel vient s'ajouter, tel qu'il est construit, à la fois à travers ce que révèlent les déambulations collectives, mais aussi les discussions du quotidien, à savoir un corpus d'hypothèses et de conjectures sur les temporalités et les rythmes propres de la rente foncière.

### Chapitre 3 : Jeunes « à la marge » dans le Val d'Ille (35) : nouvelles dynamiques de la sûreté en contexte périphérique.



O.Thomas, 12/2008, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

**Note :** cette partie de la recherche a été portée et réalisée dans son ensemble par Olivier Thomas.

*« Ce qui est assez impressionnant sur tous ces lotissements comme à La Mézière, tu y vas le soir à 18h30...enfin là en plus il fait nuit c'est encore plus flagrant en ce moment...c'est pareil l'été de toutes façons, l'hiver c'est pire, tous les volets sont fermés. Tout le monde a sa voiture de garé devant sa maison ou dans les garages, et tout est fermé. Mais partout ! (...) ça fait à moitié peur. Ça fait grand silence, t'as pas un jeune dehors...bah t'es à la campagne aussi, ça traîne peu dehors à la campagne la nuit »*

(Un pédagogue du GPAS, 12/2008).

## **Introduction**

L'espace périurbain du Val d'Ille au nord de Rennes est intéressant pour plusieurs raisons dans le cadre d'une étude sur les jeunes et les contextes de sûreté : les communes qui composent cet espace connaissent un très fort processus de périurbanisation, la part des moins de 20 ans représente un tiers de la population totale, et surtout, les questions de sécurité ne semblent pas se poser. En postulant que les contextes de sûreté qui prévalent jusqu'à présent sur le Val d'Ille ne dureraient pas, nous avons choisi de nous placer en amont de situations problématiques futures éventuelles et d'en rechercher les signes.

## **Des indices et des intuitions**

La recherche que nous avons menée est de type exploratoire. Plus que des résultats définitifs, ce sont des traces, des indices des transformations qui auront lieu bientôt dans la communauté de communes du Val d'Ille que nous avons recherché.

Nous avons sollicité des intuitions : à plusieurs reprises au cours du travail d'observation, nous avons eu une sensation de déjà vu : dans les communes périurbaines du Val d'Ille, les adolescents et les jeunes adultes se retrouvent dehors dans certains endroits, souvent le soir, pour fumer, boire et discuter. Les moments et les lieux dans lesquels ils se rassemblent nous ont semblé obéir à des logiques ; peut-être des signes de contextes sociaux révélateurs d'une évolution ?

Pendant l'enquête, c'est aussi l'impression d'avoir déjà entendu certains discours dans d'autres contextes, « plus urbains », qui nous ont saisi : « *Ils ont été mis là par les services sociaux* », « *Ils ont déplacé le problème c'est tout* », « *A [nom de commune] c'est la bande rivale* », « *le shit ça fait beaucoup d'histoires* », « *Ici c'est les petits [pavillons], les gros ils sont là-bas* », « *A [nom de commune] ils sont excentrés, c'est différents de [nom de commune]. Là-bas il y a un bus direct avec Rennes* », « *tout le monde ne vieillira pas ici* »... Nous avons choisi de considérer ces discours, ces bribes d'analyse, comme autant de pistes à suivre.

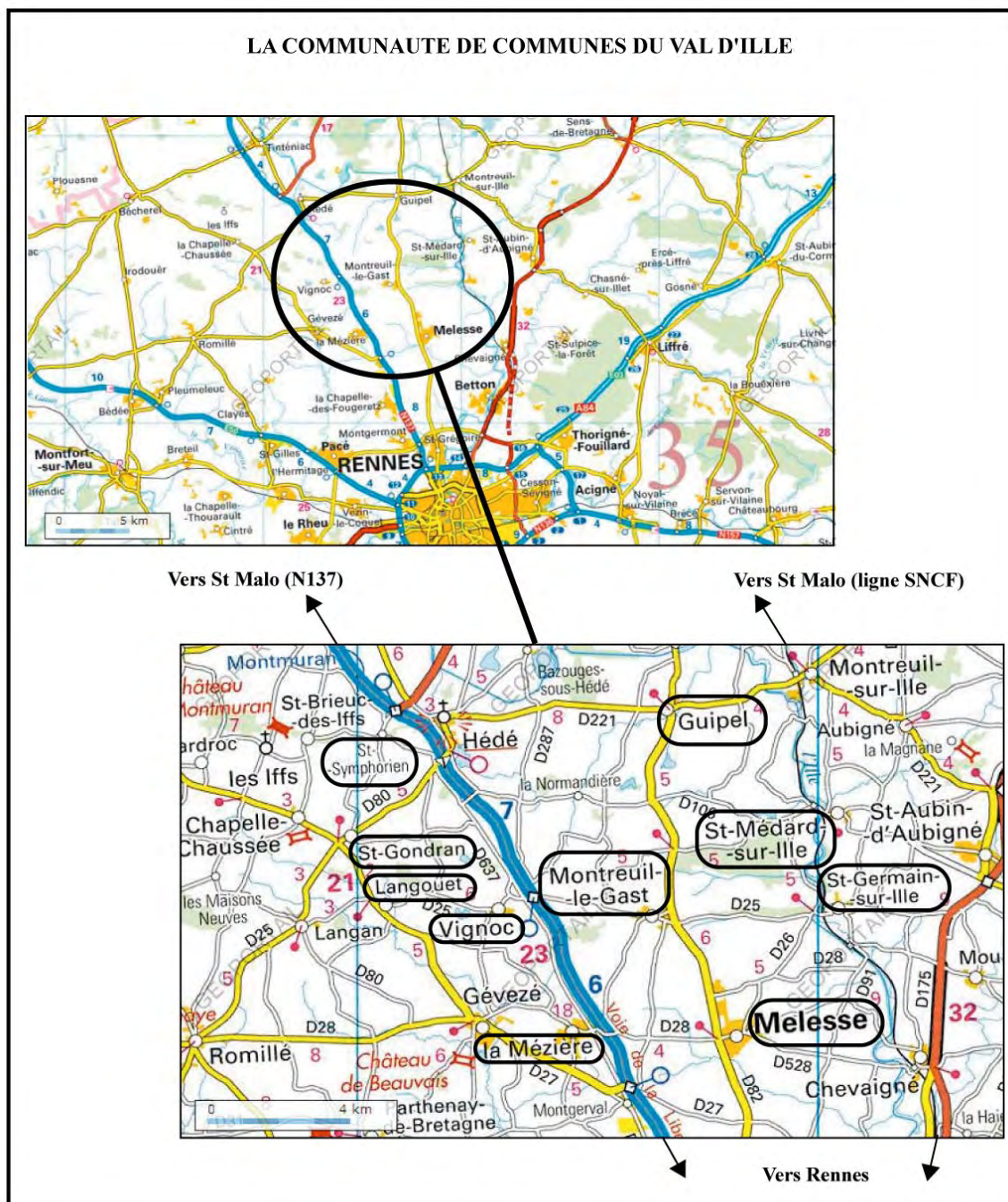
## **La population d'étude : des jeunes « à la marge »**

Cette recherche n'a pas la prétention d'éclairer des dynamiques qui toucheraient l'ensemble de la population du Val d'Ille. Nous avons « décentré » l'enquête en nous intéressant aux jeunes en voie de marginalisation et qui vivent et pratiquent l'espace périurbain du Val d'Ille. Pour cela, nous avons travaillé avec les pédagogues de rue du Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale qui intervient auprès des adolescents et des jeunes adultes de la communauté de communes. Nous avons

particulièrement réfléchit à la place qu'occupaient ces jeunes dans l'espace périurbain.

## I. Une enquête sur la sûreté par le prisme des jeunes.

### 1. La communauté de communes du Val d'Ille



O.Thomas, 02/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

La CDC du Val d'Ille appartient au bassin d'habitat du Pays de Rennes. Elle est constituée de neuf communes : Melesse, La Mézière, Vignoc, Langouët, St Gondran, Guipel, St Médard sur Ille, St Germain sur Ille, Montreuil-le-Gast, et depuis peu St Symphorien.

Située au nord de l'agglomération de Rennes, l'espace du Val d'Ille est structuré par la route nationale N137 et par une ligne SNCF reliant Rennes à St Malo. En

moyenne, il faut 20 minutes en voiture ou 15 minutes en train à un habitant de la communauté de communes pour se rendre à Rennes. La ligne de train dessert chaque jour, matin et soir, les communes de St Médard sur Ille et St Germain sur Ille. Une ligne de bus permet aussi aux habitants de St Symphorien, Vignoc et La Mézière d'aller à Rennes.

L'espace de la CDC du Val d'Ille est essentiellement polarisé par l'agglomération rennaise<sup>50</sup> ; l'attraction de St Malo est faible. La communauté de communes s'étale entre la première couronne (pour Melesse par exemple) et la deuxième couronne (pour St Symphorien ou Guipel).

### **1.1 Quelques chiffres... pour quelques éléments d'analyse<sup>51</sup>**

La communauté de communes du Val d'Ille compte 18 000 habitants. Une des particularités majeures tient à la forte présence d'une population jeune. En effet, un tiers des habitants a moins de 18 ans et un tiers a entre 20 et 39 ans. Le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,8. Le nombre d'enfants scolarisés en primaire a fortement augmenté ces dernières années. A St Germain sur Ille, par exemple, le nombre d'inscrits à l'école primaire est passé en cinq ans de 80 à 125 pour seulement 700 habitants ; et il s'agit uniquement d'enfants habitant la commune.

La CDC du Val d'Ille connaît une augmentation récente et forte de sa population. L'évolution de la population entre 1999 et le dernier recensement (différent selon les communes depuis la mise en œuvre du nouveau mode de recensement de l'INSEE) varie de 5,7% pour Melesse<sup>52</sup> à 45,6 % pour Vignoc. La moyenne pour l'ensemble de la CDC est de presque 18%.

Les communes du Val d'Ille compte en moyenne 90% de résidences principales. Il s'agit essentiellement de maisons de type « pavillon ». L'extension des bourgs se fait de façon concentrique. Seules les zones où il est impossible de construire (des zones humides le plus souvent) restent vierges. Les terres rendues constructibles peuvent compter d'une vingtaine de parcelles, à St Gondran par exemple, à plus de 1500 comme à La Mézière.

Les « nouveaux arrivants » sur le Val d'Ille représentent la moitié de la population. En effet, si 46% des habitants sont là depuis plus de 10 ans, 20% sont arrivés depuis 5 à 9 ans et 34% depuis moins de 5 ans. Cette arrivée d'une population qui n'est pas « originaire » des communes du Val d'Ille bouscule les habitudes et les relations sociales qui prévalaient jusque là. Les reproches faits aux nouveaux arrivants diffèrent en fonction des communes et des personnes interrogées.

Cependant, une constante demeure : les nouveaux arrivants seraient très demandeurs de services mais seraient en même temps peu enclins à s'investir. Une ancienne élue du conseil municipal de Vignoc le disait ainsi : « *Ils viennent de*

---

<sup>50</sup> Cf. Atlas en ligne sur le site Internet de la Direction Régionale de l'Équipement (<http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/>) et de la Direction Départementale de l'Équipement d'Ille-et-Vilaine (<http://www.illevilaine.equipement.gouv.fr/>).

<sup>51</sup> Sources INSEE. Les *chiffres clés* pour chacune des communes de l'étude, disponible sur Internet.

<sup>52</sup> La révision du Plan Local d'Urbanisme y est en cours ; il est prévu de mettre en vente de nouveaux terrains constructibles

*Rennes, de la ville. Ils payaient des impôts pour avoir ça, ça ou ça. Aujourd'hui ils sont là et ils veulent la même chose... ! ».* Un peu plus tard dans la conversation, elle choisit l'exemple des élections récentes au conseil municipal : *« Ils ont voté aux municipales pour des listes entières, ce que les gens d'ici ne font pas [les anciens résidants raient des noms sur les listes électorales parce qu'ils connaissent chaque candidat], ce qui fait que la majorité municipale aujourd'hui est faible. Et puis ils ne prennent pas le relais comme dans le comité des fêtes. Les nouveaux élus ne se déplacent pas aux manifestations comme le 14 juillet... ».*

A travers cet exemple, c'est une constante des dynamiques actuelles des espaces périurbains de l'ouest français qui apparaît. Les populations qui vivent dans les communes du périurbain se différencient et se « catégorisent » selon la date à laquelle elles se sont installées. Cette stratification des « vagues d'arrivées » se projettent spatialement dans la forme et la date de construction des lotissements.

## **1. 2. Enquête sur le Val d'Ille : jeunes et production des contextes de sûreté.**

L'enquête menée au Val d'Ille s'est déroulée de décembre 2008 à février 2009 de façon discontinue. L'ensemble de l'espace d'étude a été pratiqué afin de prendre la mesure des différenciations sociales qui structurent le Val d'Ille, de confronter les diverses réalités qui le composent, et d'assurer ainsi la pertinence des réflexions menées.

En cohérence avec la dimension innovante et expérimentale de la réponse faite à l'appel d'offre par l'équipe de recherche du CRESO et du RESO, nous avons fait le choix de nous intéresser aux actions originales des pédagogues de rue du Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale en direction des jeunes présents sur le Val d'Ille.

En février 2004, le Laboratoire de Recherches en Sciences Humaines et Sociales (LARES) de l'Université de Rennes 2 rendait une étude commandée par la communauté de communes du Val d'Ille et intitulée « *Les besoins de structures d'accueil, d'animation et d'encadrement pour les jeunes de 12 à 18 ans* ». L'objectif de l'étude visait notamment à anticiper sur les besoins en termes de préventions (prévention des comportements déviants ou à risque mais aussi prévention sanitaire ou sociale) auprès de la population de jeunes, en augmentation dans cet espace périurbain.

Au terme du rapport, les auteurs proposaient huit orientations générales. La première de celles-ci préconisait de travailler à « *l'équilibre entre organisation des services et structuration éducative* » :

*« Bien que la demande de la commission du Val d'Ille, dans son appel d'offres, axe le questionnement sur la programmation d'équipements, nous attirons l'attention du commanditaire sur le fait que la réponse ne peut résider seulement dans les équipements et les services.*

*Un certain nombre d'équipements existe déjà sur le territoire, et l'enjeu est surtout de structurer un maillage social autour des adolescents ; chacun s'accorde à dire qu'il faut échapper à une logique d'offre de services qui génère une attitude de consommation, de la part des jeunes et de leur famille. Il nous semble donc impératif, certes, de mettre à disposition des équipements et des services mais aussi et surtout de structurer une action*

*éducative en tenant compte des singularités de chaque commune, selon les acteurs et équipements présents ».*

Les chercheurs soulignent ici une des caractéristiques propres aux espaces périurbains de l'ouest : l'arrivée, parfois massive, de populations dans les communes périurbaines et surtout les problématiques qui y sont associées sont très souvent pensées par les collectivités en terme d'équipements et de services et rarement – et alors dans un deuxième temps – en terme d'accueil, de lien et de cohésion sociale.

### **Le Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS)**

Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) se définit comme « un mouvement d'éducation populaire qui lutte de manière originale contre la marginalisation économique, culturelle, géographique et sociale des enfants et de leurs familles ». En partant du postulat selon lequel la pédagogie et le travail d'éducation sont fortement associés à un projet de société, le GPAS travaille au quotidien à travers sept thématiques (accueil solidaire d'enfants, environnement, économie solidaire, pratique sociale artistique, culture/lecture, sport, solidarité internationale) pour rendre l'enfant mais aussi le pédagogue (qu'il soit parent, animateur, éducateur ou citoyen) acteur de la société dans laquelle il vit.

L'action des animateurs du GPAS est basée sur un constat empirique : il existe un lien entre l'éducation de l'enfant et la société dans laquelle il vit. L'originalité du Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale tient à leur mode d'intervention sur le territoire des jeunes ou des enfants. L'objectif est de répondre à un processus de marginalisation par un travail « d'animation de lien social » qui passe par l'élargissement des espaces connus de l'enfant et la rencontre de nouveaux mondes – ou contextes – sociaux.

Le travail de *pédagogie sociale* est un concept clé de l'action des animateurs. Il s'exprime dans un projet éducatif qui se réfère, consciemment ou non, à un projet de société. Les modes d'action des animateurs sont caractérisés par leur dimension empirique. Ils utilisent principalement des outils de types ethnographiques pour observer l'enfant dans son milieu social : le travail va se faire dans le milieu de vie de l'enfant (les géographes parleraient « d'espace de vie » ou même « d'espace vécu »). La présence sociale est fondamentale : elle est le moyen de dresser un état des lieux – une sorte de diagnostic (relation aux pairs, lieux de rassemblements, modes de déplacements, etc.) – qui lui permettra de définir une stratégie d'action éducative et apporter des solutions aux besoins identifiés. La pédagogie sociale n'est pas constituée d'un ensemble d'outils et de méthodes qui seraient reproductibles partout. L'intervention de l'animateur est construite autour de l'enfant. Elle est le produit d'un contexte comme l'histoire et la géographie du quartier, la situation socio-économique des enfants et des familles, le potentiel culturel, etc. Chaque action est un projet basé sur la mise en valeur des compétences et des savoir-faire des enfants, des jeunes et de leur famille. Enfin, la pédagogie sociale est une démarche d'éducation populaire. Il s'agit d'actions à dimension participative au cours desquelles le pédagogue a un rôle de relais. Il fait un travail de médiation entre les différentes instances éducatives (la famille en est une).

Enfin, les actions des pédagogues de rue passent par des initiatives socio-culturelles. Il s'agit d'un projet basé sur un problème social auquel l'enfant s'intéresse et qu'il découvre. Le résultat est l'aboutissement d'une association entre les partenaires et les enfants. En le préservant des violences symboliques qu'il rencontre au quotidien, l'initiative socio-culturelle est le moyen de montrer à l'enfant qu'il est capable de réussite.

Depuis janvier 2008, l'association du Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale a signé une convention d'objectifs avec la communauté du Val d'Ille. Il s'agit pour les animateurs du GPAS de développer des actions en direction des enfants et

des jeunes « *les plus touchés par la pauvreté et la marginalisation qu'elle soit sociale, économique ou culturelle* »<sup>53</sup>

Nous avons choisi de construire le travail de recherche autour des actions mises en place par le GPAS Val d'Ille afin de réfléchir aux conditions de production des problématiques et des contextes de sûreté dans le périurbain en se concentrant sur la place qu'occupent les jeunes dans cet espace.

Le public concerné par les actions du GPAS va de 13 à 17 ans selon la convention mais les animateurs ont élargi le groupe des bénéficiaires aux 11 à 18 ans. Il s'agit ainsi d'intégrer les enfants de 11 ans entrant en sixième, ceux de 12 ans qui ne sont plus acceptés en centre de loisirs et les jeunes de 18 ans qui n'ont pas encore le permis de conduire.

### **1.3 Les temps de l'enquête et la méthode**

L'échelle géographique de l'espace d'étude est celle du périmètre de la communauté de communes du Val d'Ille. C'est en effet sur cet espace qu'interviennent les animateurs du GPAS. Nous avons aussi intégré dans nos réflexions des communes situées en marge de la CDC telles que Gévezé ou Montreuil/Ille pour deux raisons : parce que le périmètre administratif de la CDC est sans rapports avec les pratiques sociales et les espaces de vie des jeunes, et parce que le périmètre d'intervention des animateurs du GPAS n'est pas celui d'autres acteurs tels que la gendarmerie ou l'inspection académique par exemple.

L'étude s'est faite en trois phases. Une première phase de recherche exploratoire (documentation, observations sur le terrain, entretiens avec les animateurs du GPAS), une deuxième phase de construction des questions de recherche, et une troisième phase d'enquête visant à récolter les données utiles et à répondre aux problématiques posées.

### **1.4 Les outils méthodologiques**

Les méthodes quantitatives n'ont pas été privilégiées pour cette étude. Les données chiffrées et l'outil statistique sont souvent considérées comme un gage d'objectivité par leurs utilisateurs ou sont utilisées pour légitimer la mise en œuvre de politiques publiques. Nous avons souhaité prendre le contre-pied de ces logiques, en utilisant prioritairement des méthodes d'enquête qualitative, afin de montrer la pertinence du travail de recherche sur le terrain lorsqu'il s'agit de questions sociales telles que celles associées à la sûreté.

## **3. Les objectifs de l'étude**

A l'issue de la phase de recherche exploratoire, quatre axes de recherche ont été retenus : les trois premiers ont une dimension empirique et sont directement en lien avec les réalités sociales du terrain ; l'axe 4 a davantage une dimension théorique. Il s'agit de propositions pour une mise en débat.

---

<sup>53</sup> Extrait du *Rapport d'activité intermédiaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2008*, du GPAS Val d'Ille.

**Axe 1** – Rendre compte de la place des problématiques de sûreté associées aux jeunes par rapport à l'ensemble des problématiques sur le territoire.

**Axe 2** - Mettre en lumière les logiques d'appropriation de l'espace par les jeunes en lien avec une réflexion sur la production des contextes de sûreté dans l'espace périurbain du Val d'Ille.

**Axe 3** - Travailler sur la dimension idéelle de la sûreté et de la sécurité chez les jeunes.

**Axe 4** - S'interroger sur le devenir des espaces périurbains au regard des modes de gestion actuels.

## **II. La sûreté « vue par... » : une questions de *regards* et points de vue.**

### **1. La sûreté au Val d'Ille, vers une translation des problématiques de la Politique de la Ville ? Un point de vue de la gendarmerie**

C'est la communauté de brigades de Hédé, dépendante de la compagnie de Montfort-sur-Meu, qui intervient sur le périmètre du Val d'Ille. Elle regroupe les brigades de Hédé, St Aubin d'Aubigné et Sens de Bretagne et compte 26 gendarmes. Le périmètre d'intervention de la gendarmerie appelé « grand secteur » date de 2003 ; c'est un dérivé des arrondissements de Rennes. Il regroupe 42 700 habitants sur 27 communes. A Melesse, c'est une autre brigade, celle de Betton, qui intervient en collaboration avec la police municipale. Il n'y a aucune vraie police municipale sur le secteur de la communauté de brigades de Hédé.

Pour l'adjudant-chef que nous avons rencontré, il y a quatre problématiques principales auxquelles sont confrontés les services de la gendarmerie :

- Les cambriolages d'entreprises et de résidences
- Les escroqueries
- La délinquance juvénile
- Les problèmes liés aux flux de personnes entre Rennes (la banlieue nord notamment) et les grands centres de commerces et de services de la première couronne (Bowling, Mc Donald, Buffalo, Alinéa, etc)

Nous ne développerons pas tous ces points. Ce sont les questions relatives à la délinquance juvénile qui vont nous intéresser.

Les communes de La Mézière et de Gévezé<sup>54</sup> sont les communes principales en termes d'activité judiciaire. C'est sur la commune de Gévezé que les problèmes de sûreté liés aux jeunes sont les plus importants. Les problématiques sont diverses : incendies de poubelles, vols de voitures, consommation abusive d'alcool et de drogues, violences sur les parents, violences entre jeunes, viol (un cas). Une série d'éléments contingents permet d'expliquer cette situation.

La commune de Gévezé a connu un développement antérieur à celui de La Mézière. Elle est devenue une « commune ressource » lorsqu'il a fallu reloger des familles, souvent monoparentales et/ou dites « à problèmes », dans le cadre des opérations de renouvellement urbain qui ont eu lieu dans les ZUS nord et sud de Rennes. Dans

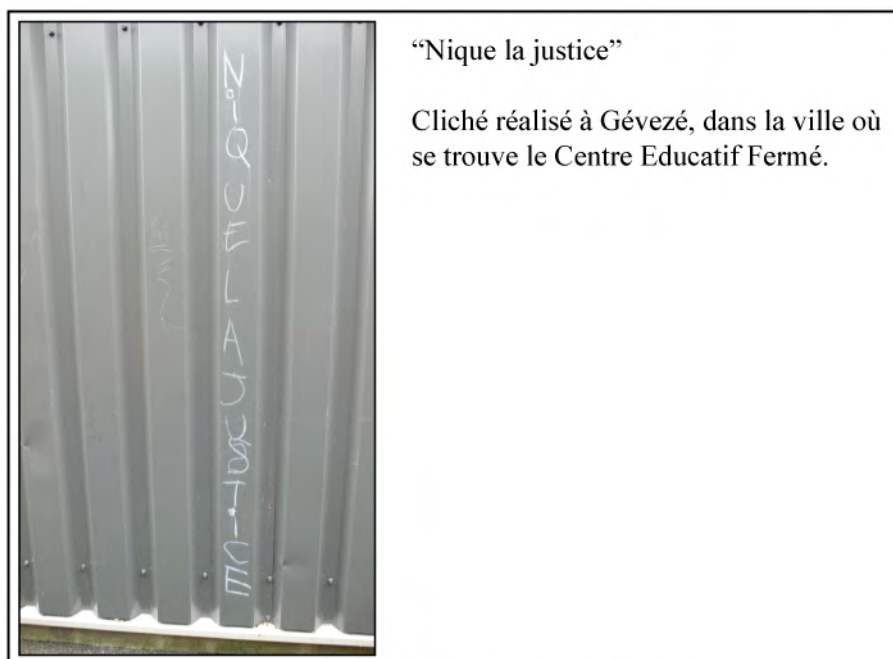
---

<sup>54</sup> La commune de Gévezé est située à l'ouest de La Mézière et hors du Val d'Ille ; les bourgs ne sont distants que de deux kilomètres.

les faits, les jeunes qui avaient un comportement délinquant lorsqu'ils habitaient à Rennes n'ont pas changé radicalement en arrivant dans le périurbain...

On rencontre ici les mêmes dynamiques que dans l'agglomération caennaise, c'est à dire le déplacement des familles dans le cadre des opérations de destructions des barres HLM, et le même discours : « *On a déplacé le problème mais on ne l'a pas résolu* » (un gendarme). Il semble même que loin de favoriser la réinsertion, le déplacement des familles cumulant des difficultés majeures (économiques, sociales culturelles) dans des espaces périurbains renforce le processus de marginalisation. Les populations qui ont choisi d'habiter dans le périurbain accueillent très mal les familles en difficultés placées sur leur communes. Le travail d'observation sur le terrain nous conduit même « à noircir encore le tableau » : il y aurait un creusement du fossé entre les « anciens ruraux » et cette nouvelle population qui n'arrive pas à s'intégrer et qui est même parfois rejetée lorsque, pour certaines familles, un ou plusieurs enfants ont des comportements délinquants. Certaines familles à Gévezé envisageraient même de partir.

Deux autres éléments permettant de comprendre pourquoi la délinquance juvénile est plus importante à Gévezé. Le premier est relatif à l'existence d'un Centre Educatif Fermé accueillant au maximum douze mineurs (13 à 17 ans) gravement condamnés en cours d'assise. Il y aurait chez les jeunes de Gévezé un phénomène d'entraînement et de mimétisme vis à vis des jeunes du CEF.



O.Thomas, 02/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Le deuxième élément concerne la présence d'une ligne de bus directe avec Rennes. Il ne faut qu'une quinzaine de minutes pour rejoindre le centre de l'agglomération. La commune de Gévezé est dans un réseau de transports en commun alors qu'une commune comme Vignoc reste en dehors. Dans cette dernière, seuls un à deux jeunes sont repérés comme « versant dans la délinquance » par la gendarmerie. Pour la plupart, il ne s'agit même pas d'incivilités mais de « *bêtises, parce qu'ils s'ennuient...* » (un gendarme). Il semblerait qu'une plus grande accessibilité à la ville centre (ici Rennes), favorisant le déplacement de populations rennaises vers le périurbain, agirait comme un facteur amplificateur des problématiques de sûreté.

Il ne semble pas évident pour l'adjudant-chef qu'il y ait un « effet périurbain » en terme de sûreté. En revanche, il repère clairement un gradient de différenciation des problématiques à mesure que l'on s'éloigne du centre de Rennes et que l'on se dirige vers les zones rurales. Ce qu'il repère aussi c'est que les formes d'insécurité auxquelles la gendarmerie est confrontée sur son secteur tendent à être de plus en plus celles rencontrées dans les quartiers périphériques du centre ville de Rennes. Ce que l'on repère ici, c'est que s'il devait y avoir un gradient qui différencierait les types insécurités, celui-ci ne suivrait pas une ligne « centre-périphérique » mais les axes du réseau de communes ; des axes primaires aux axes secondaires et tertiaires (réorganisant un gradient allant de l'urbanité à la ruralité).

En termes d'évolution, l'adjudant-chef pense qu'il y aura une rupture dans les 5 à 6 années à venir. Plusieurs éléments abondent selon lui dans ce sens : le développement des espaces commerciaux (projet de nouveaux commerces, d'une centrale d'enchères automobile...) et de loisirs (projet de création d'un karting et d'autres équipements du même type), la multiplication de « l'évènementiel » dans les communes périurbaines (festivals, brocantes, kermesses, rencontres sportives...), l'arrivée massive de nouveaux habitants (1 500 pavillons prévus à La Mézière très prochainement) accompagnée du passage à l'adolescence des enfants scolarisés actuellement en primaire (soit environ  $\frac{1}{4}$  de la population) ; et en écho à l'accroissement de la population, l'obligation pour les communes périurbaines de créer des espaces d'accueil pour les gens du voyage (la gendarmerie estime que les gens du voyage sont impliqués dans 50% des faits de délinquance (petits délits, vols, agressions)).

Ainsi, l'augmentation exponentielle de la population, accompagnées d'un développement des équipements et des offres de services, pourraient atteindre un seuil au delà duquel les questions de sécurité publique deviendrait une problématique majeure de l'espace périurbain rennais.

## **2. Urbain/périurbain, une absence « d'effet de seuils » ? Le regard d'un principal de collège**

Dans le cadre d'une étude sur la sûreté auprès des jeunes dans le périurbain, il nous est apparu pertinent de rencontrer le principal d'un collège du Val d'Ille. En effet, le temps scolaire (8h/jour maximum) représente entre un quart et un tiers du temps hebdomadaire vécu par les jeunes scolarisés en collèges et lycées. C'est presque autant que le temps passé pour les loisirs et les distractions.

Il y a deux collèges au Val d'Ille : celui de Melesse (Collège Mathurin Meheut) et depuis septembre 2008 celui de La Mézière (Collège Germaine Tillon) qui a ouvert pour répondre aux problèmes de sureffectifs dans les collèges proches de cet espace périurbain. L'ouverture d'un deuxième collège et la mise en place de la nouvelle carte scolaire a fait diminuer d'un tiers le nombre des élèves dans le premier (de 450 à 300).

L'origine sociale des élèves n'est pas homogène et certains jeunes connaissant de grandes difficultés scolaires, sociales et familiales. Les animateurs du GPAS travaillent dans les collèges pour aller à la rencontre des jeunes qui seraient susceptibles d'être « bénéficiaires » de l'association. A l'occasion d'une rencontre entre les pédagogues et le principal d'un collège, nous avons pu observer comment

se posait la question de la sûreté – et plus encore de sécurité – au sein d'un établissement scolaire de l'espace du Val d'Ille<sup>55</sup>.

Il apparaît que certaines problématiques sont récurrentes de génération en génération. Il s'agit principalement des dégradations (gravures/rayures, tags et graffitis, destruction de biens publics) ou de consommations excessives d'alcool dans (et à l'extérieur) de l'établissement. On repère aussi des « jeux dangereux » qui prennent de nouvelles formes tel que le « pogo » qui consiste, dans un groupe, à faire tomber quelqu'un à terre avant que tous les participants ne s'allongent sur lui. De nouvelles problématiques tendent aussi à émerger : les élèves utilisent Internet pour se lancer des défis de collège à collège (exemple : se coucher sur la route ou bloquer les portes des bâtiments scolaires).

Au regard des problèmes énoncées par Monsieur P., ce ne sont pas tant des questions de sécurité produites par les jeunes que des comportements à risques dont ils sont les premières victimes. Ces comportements ne sont pas propres à l'espace périurbain. Les mêmes problématiques peuvent être observées en ville ou dans des espaces ruraux. Il ne semble pas exister « d'effet de lieu » périurbain qui jouerait comme un seuil au delà duquel la question de la sûreté dans les établissements scolaires se poserait autrement.

### **3. Jeunes et insécurité, entre prises de risque et trafics : le discours des animateurs. jeunes**

#### **3.1 Le rôle de prévention**

Bien que le GPAS ait été missionné au départ pour une mission incluant un travail de prévention, les animateurs ne pensent pas qu'il s'agisse de la problématique principale. Leur rôle est d'aller vers les jeunes en voie de marginalisation et de leur proposer des activités qui entrent dans le cadre d'une démarche de pédagogie sociale.

Les publics de l'association, ce sont ceux qui « *ne trouvent pas leur compte dans ce qu'on leur propose...que ce soit sportif...enfin tu vois dans les associations locales. Moi je définirais ça comme ça. Et après ceux qui...[silence] ça reste de l'animation pure. Mais on n'a pas qu'une logique de prévention enfin tu vois. C'est pas...on fait de l'animation sociale donc on n'est pas...oui une logique d'animation sociale et pas que de prévention. On n'est pas là pour faire que de la prévention. On n'est pas éducateurs spécialisés* » (A., animatrice au GPAS).

Dans la pratique, il est difficile de définir un public par rapport à une mission qui aurait la prévention pour seul objectif : « *ça se recoupe aussi. C'est quand t'es pas en activité...C'est quand tu t'emmerdes que tu fais des conneries ou quand il n'y a pas de fric pour pouvoir aller faire les activités* ». (B., animatrice au GPAS) « *Oui, c'est pour ça que c'est un peu les mêmes d'une certaine manière. Et après, si on cherchait ces gamins là effectivement mais on ne cherche pas que ces gamins là. C'est après nous quand on les connaît qu'on peut accentuer le dispositif sur ceux qui en ont le plus besoin en fait, de plus partir en activité avec ceux qui en ont le plus besoin. Parce que eux ils ont pas de thunes, parce qu'ils font rien, parce que c'est pas le fun chez eux, etc.* » (A., animatrice au GPAS) « *Nan je vois pas ça...après si*

---

<sup>55</sup> Nous appellerons « C. » le collège visité et « P. » le Principal de ce collège.

*on veut on peut la [prévention] mettre partout dans l'idée où la découverte de l'autre, aller filer un coup de main, découvrir des ...enfin tu vois, la découverte sur le monde et puis le fait d'être occupé c'est de la prévention si on veut au sens large. Mais dans ces cas là, tous les animateurs socioculturels sont sensés faire de la prévention. » (B., animatrice au GPAS).*

Ainsi, le travail de prévention n'est pas prédéfini mais construit sur le terrain, au contact des jeunes repérés par les animateurs et en fonction des besoins qui sont identifiés.

### **3.2 Des incivilités aux comportements à risque**

Les pédagogues du GPAS ne repèrent pas de problématiques majeures en termes d'insécurité ou de sûreté sur l'espace du Val d'Ille : *« ...en soi ça craint pas. Enfin tu vois, je veux dire c'est très rare les jeunes, enfin tu vois, ceux qui traînent dehors et qui font des conneries. Quand nous on est arrivé ils avaient vachement plus de problèmes que ça...depuis...bah...parce que ça se tasse et puis que les groupes tournent...et quand on est arrivé, on avait des bons ! qui braquaient l'église pour aller mettre une capote sur la tête de la vierge avant la messe du dimanche matin, enfin tu vois, plein de conneries du genre, des petites incivilités de ce genre, rigolotes ou non. Et maintenant ça traîne presque plus dehors, les grands groupes c'est super rare. Il y en a toujours qui sont là comme à Vignoc mais ils sont beaucoup moins qu'ils étaient avant » (A., animatrice du GPAS).* Un peu plus loin au cours de l'entretien, A. en vient à parler de faits délictuels qu'elle qualifie d'incivilités : *« c'est des petites incivilités, des guerres de bandes, crever les pneus, casser des bagnoles, rayer une voiture...enfin voilà, c'est ces soucis là. Ça va jamais...ou alors avoir braqué une bagnole ou une maison mais ça n'est jamais des choses très graves » (A., animatrice du GPAS).*

Pour les animatrices, les problèmes de sûreté seraient plutôt ceux dirigés vers les jeunes : *« Il y a peu de jeunes qui squattent, t'as peu d'incivilités...et puis après les incivilités tu vois le coup de la capote sur la tête de la vierge je crois qu'ils avaient même pas braqué l'église, je crois que la porte était ouverte...mais le maire, même lui « ah bah voilà ce qu'il se passe sur notre commune ! », enfin c'est tellement ridicule. Bon à Vignoc ils font un peu plus chier parce...parce qu'ils se défoncent en public » (A., animatrice du GPAS).* *« c'est dérangement mais après ils sont pas forcément agressifs ni rien » (B., animatrice du GPAS).*

Les pédagogues identifient quatre comportements à risque chez les jeunes présents sur le Val d'Ille : la consommation abusive d'alcool, de shit, les « jackasseries », et la vitesse en voiture.

#### **Jackass à St Gondran !**

*« On a une petite bande de « jackass » à St Gondran qui s'amuse à faire des conneries genre quand le truc [l'étang]est gelé ils font des jumps en vélo ou sur la rivière gelée. Ils mettent une poubelle sur une voiture abandonnée...et puis après ils se balancent...quelqu'un et enfermé dans la poubelle et ils se balancent des caillasses dessus. Voilà » (A., animatrice du GPAS).*

## **Ça arrive toujours aux autres**

Si la consommation abusive d'alcool chez les adolescents et les jeunes adultes est à l'origine des incivilités et des petits délits, elle est aussi presque toujours responsable des accidents en voiture : *« Là c'est un autre délire. Quand ça reste de la petite ou du shit sur la voie publique et que t'es à pied et que oui tu prends la rue pour un immense terrain de jeux et que ...bon...passons...mais dès qu'après ça a trait à la voiture ou des trucs comme ça c'est moins ... »* (A., animatrice du GPAS) *« Et puis tu te crois immortel quand tu es jeune. Même sans la défonce. Ça arrive toujours aux autres jamais à toi. A tous points de vue »* (B., animatrice du GPAS).

Au cours du travail de recherche, nous n'avons pas été en mesure de trouver une corrélation entre les mobilités imposées par les caractéristiques de l'espace périurbain et l'accidentologie. Néanmoins, on peut émettre l'hypothèse que les adolescents et les jeunes adultes habitants dans un espace périurbain comme celui du Val d'Ille sont plus exposés aux accidents de la route que les jeunes habitants au sein d'une agglomération comme celle de Rennes.

## **Un trafic tranquille ?**

Les espaces périurbains ne sont pas sous-exposés aux commerces de drogues. La limite de l'urbain et l'entrée dans le périurbain ne constitue pas un seuil. Il n'existe pas non plus de gradients de l'économie informelle qui irait du centre des agglomérations vers les espaces ruraux. Le « business » de la drogue existe au Val d'Ille comme ailleurs dans le périurbain rennais. Sa localisation dans l'espace est différenciée : *« Pas dans toutes. Juste Vignoc, La Mez' [La Mézière], Melesse et après il y a Gévezé vachement. Les bandes ici La Mézière et Vignoc, c'est bande avec Gévezé »* (A., animatrice du GPAS).

Le marché des drogues synthétiques et dites « dures » (héroïne, cocaïne) est contrôlé par de jeunes adultes ou des adultes. A. me raconte en exemple le cas d'une famille du Val d'Ille : *« Bah là, famille là il y a le grand frère, la grande sœur et après il y a D. La grande sœur doit avoir 27 ans, elle a fait trois fois de la taule. Le grand frère pareil, il en a fait deux fois. Père alcoolique, mère handicapée qui s'est cassée la gueule...enfin bon...D. il soupçonne qu'elle ait voulu se suicider, qu'elle ait voulu se jeter par la fenêtre. Au final maintenant elle est handicapée du bas des jambes, elle est en déprime...et eux ils font le gros business ouais sur [nom d'un village] . Et je sais que des fois je suis tombé, enfin ça m'est arrivée un samedi soir à côté du parking [nom du parking] Il y a avait deux bagnoles immatriculées 75, deux grosses bagnoles et eux ils étaient là. Et donc c'était un soir (...) quand je revenais d'activités »* (A., animatrice du GPAS).

Le commerce du shit en revanche est souvent le fait d'adolescents, de 15 ou 16 ans parfois. Cela génère beaucoup d'histoires entre les jeunes de différentes communes, de la rumeur aux bagarres.

## **3.3 Une présence discrète de la gendarmerie**

Les gendarmes sont très peu visibles sur la communauté de communes du Val d'Ille. Actuellement en sous-effectifs, leur travail est dirigé principalement sur la sécurisation des flux de personnes dans les grands centres de consommation de

l'espace périurbain, et sur la résolution des 700 enquêtes en cours (vols, cambriolages et escroqueries). Lorsqu'ils sont présents dans les communes de la CDC, c'est suite à un appel. C'est ce que nous confirment les animateurs du GPAS : *« Je les vois arriver à Vignoc quand les jeunes foutent le bordel mais donc ils sont prévenus par les gens qui habitent à côté qui en ont marre de les entendre brailler. Ils appellent, les flics arrivent « bah bah bah bah » et puis ils rentrent tous chez eux et puis ça y est c'est fini. Ça se limite à ça. Pour ceux de Melesse pareil c'est le même délire. Ils se retrouvent devant le local jeune. Ils sont une bonne bande, voire trente avec les coffres ouverts de bagnoles, quinze bagnoles, la musique, les packs de bières dans le coffre etc. Donc là aussi les flics viennent parce que les gens se sont plaints mais sinon ils font jamais de ronde pour voir comment ça se passe...jamais...les rondes...jamais...C'est vraiment parce qu'on les a prévenu si ils sont là ».*

La présence visible de la gendarmerie ne semble pas nécessaire aux habitants du Val d'Ille pour générer des contextes de sûreté. Ce sont principalement des riverains aux lieux de regroupements qui appellent quand une limite de bruit ou un seuil en terme de nombre de jeunes présents est atteint.

Au quotidien, beaucoup de problèmes de sûreté ou de sécurité concernant les jeunes sont réglés sans que la gendarmerie n'ait besoin d'intervenir. Cela participe à expliquer leur présence discrète sur le territoire : *« Il y a des choses qui se règlent...où les flics n'interviennent pas en fait. Donc ça, effectivement, quand ils interviennent pas, ils sont pas au courant. Et nous on peut être au courant parce que ça va toucher tel jeune ou tel jeune. Je sais pas si on est plus au courant qu'eux. Je pense pas non plus parce qu'après eux ils sont au courant aussi...parce que nous on est limité à notre territoire, à nos jeunes, à un âge et puis tout ce qui va toucher des plus vieux ou des jeunes déjà partis mais tu vois...qu'étaient sur la commune, qui sont partis, mais qui reviennent faire des trucs, du business ou je sais pas quoi, ils sont plus au courant que nous ça c'est sûr, pour tous ces trucs là. Après ce qui touche à nos jeunes, qu'on connaît, qu'ont entre 12 et 19 ans, bah oui ça on sait »* (A., animatrice au GPAS).

La présence des pédagogues sur le Val d'Ille, associée au fait qu'ils connaissent les gendarmes de la brigade de Hédé, agit comme un régulateur auprès des jeunes : *« Bon ils le savent à Vignoc que je connaissais les gendarmes etc. et puis je leur dis on va pas parler de vous mais voilà...ou comme des fois comme j'ai pu dire à ceux de St Gondran « bon bah voilà j'ai entendu parler de vous, calmez vous avec vos jackasseries ! » « Et comment tu sais ça ? » « ça m'est venu à l'oreille. Tout se sait donc calmez vous avec vos jackasseries parce que sinon... », leur dire que là les gens sont au courant, donc voir pour eux s'ils veulent continuer que les gens soient au courant ou calmer le jeu. Là, ils ont calmait le jeu, tout va bien. (...) Et puis ils savent très bien enfin après ils nous connaissent aussi. On a des liens certes avec la gendarmerie mais c'est aussi...les prévenir en fait comme l'autre fois où ils foutaient le bordel leur dire bah « ils vont venir. C'est pas moi qui les ai appelé mais ils vont venir vu comment vous foutez le bordel il y en a certainement d'autres qui les auront appelé avant moi donc...(.) vous allez les voir venir. Soit vous partez maintenant, soit vous calmez le jeu, soit vous continuez et vous savez que vous allez les voir » »* (A., animatrice du GPAS).

### 3.4 Sur l'impact du travail réalisé

Comme dans tout travail de prévention, il est difficile de mesurer l'impact des actions réalisées, non seulement sur le comportement des publics mais plus encore sur la participation éventuelle à la production de contextes de sûreté. Les pédagogues du GPAS Val d'Ille ne sont présents sur le territoire que depuis un an et demi. Ils ne pensent pas que leurs actions aient déjà des conséquences visibles, et notamment en comparaison avec les pédagogues qui travaillent dans le quartier Maurepas à Rennes : *« Au GR [Groupement Rennais] peut-être. Depuis le temps où c'est installé. Ils travaillent plus avec des enfants, donc là c'est peut-être plus de la prévention dans le sens où du coup tu amènes une ouverture à l'enfant assez jeune ce qui fait que quand il sera adolescent il passera moins de temps à s'ennuyer et faire des conneries »*. (B., animatrice au GPAS).

Les pédagogues du Val d'Ille notent des changements sans être en mesure de dire la part de leur rôle dans les transformations observées : *« Nous ici, pas encore. Je pense pas que... quand on a commencé à aujourd'hui, qu'il y ait moins d'incivilités ou quoi je crois. J'ai l'impression qu'y en a ...au début on est arrivé il y en avait quand même quelques unes, beaucoup de jeunes qui traînaient dehors, de 16, 17 ans...on entendait beaucoup ça des communes. Là on les voit pas. Donc, je sais pas si ça a toujours lieu ou quoi. Je sais qu'il y a toujours des petites incivilités mais en tout cas c'est moins vu. Je pense pas que c'est par rapport à nous. Je pense que, bah, ces jeunes là ils sont allés ailleurs et que la future relève de ce genre d'incivilités ou quoi bah elle est pas encore arrivée. Elle arrivera à un moment donné. Enfin tu vois les groupes se forment et se reforment et ainsi de suite. (...) J'entends moins parler de faits divers comme on entendait parler les deux trois premiers mois. J'entends moins parler de ces choses là mais je pense pas que ce soit lié à nous »*(A. animatrice au GPAS).

Il y aurait très probablement des effets de générations. La présence de certains jeunes dans une génération aurait des effets d'entraînement. Certains adolescents serviraient de « déclencheurs » favorables à la genèse et à la diffusion de comportements déviants dans un groupe<sup>56</sup>.

Ce phénomène est parfois conjugué avec l'influence du milieu social auquel sont attachés les jeunes. Cela semble se vérifier en ce qui concerne les comportements à risque tels que la consommation abusive d'alcool ou de shit : *« Ils sont tous en formation professionnelle du bâtiment donc ils sont bourrés de toute façon à 14h00 donc...le soir ils arrivent à 18h ils sont passés avec leur collègue qu'a 50 ans acheter le pack de bières et puis ils le boivent dans le camion avant de débaucher, donc ça on en parle (...) je pense qu'ils l'ont en tête »*.

## III – L'espace, entre vécu et « fantasmé » : dynamiques spatiales juvéniles

---

<sup>56</sup> Parmi les théories sociologiques de la déviance, l'initiation entre pairs serait une des causes à l'origine des comportements déviants (Voir sur ce thème : « OGIEN A., 1995, *Sociologie de la déviance*, Armand Colin, Paris, 231 p. »).

## 1. Le spot comme forme spatiale cristallisée du rapport des jeunes à l'espace public.

Les animateurs du Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale ne travaillent pas dans un local ou un lieu fermé de type MJC, Centre Socioculturel ou salle de classe. La particularité de leur mode d'intervention est d'aller à la rencontre des enfants ou des adolescents dans l'espace public – dans la rue – tout au long de l'année. Ce travail, nécessaire à la mise en œuvre de la pédagogie sociale, permet aux animateurs de développer une connaissance très fine des lieux utilisés par les jeunes et des rythmes avec lesquels ils pratiquent leurs espaces de vie.

Sur le Val d'Ille, les animateurs utilisent le terme de « spot » pour parler des lieux de l'espace public où il est possible de trouver des jeunes avec une certaine régularité.

La présence, ou non, d'enfants ou d'adolescents dans l'espace public de la rue et le temps qu'ils y passent sont fortement liés à une série de « contingences » d'ordre climatique, institutionnelle (ouverture des institutions non scolaires, rapports à l'école), familiale et socio-environnementale (possibilité de s'approprier l'espace matériel, attractivité de l'espace relationnel de la rue) (Cueff D., 2006).



Dans le bureau des pédagogues du GPAS Val d'Ille, une carte permet de localiser chaque commune de la CDC.

Autour, des plans de chaque commune sur lesquels les animateurs situent les "spots" où il est possible de rencontrer des jeunes.

O.Thomas, 12/2008, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Dans le cas du « public » du GPAS présent sur le périmètre du Val d'Ille, la présence des jeunes dans la rue, le choix des spots et les moments d'utilisation de ces spots révèlent des logiques propres aux pratiques des jeunes. Celles-ci permettent de mieux appréhender la construction des problématiques sociales, économiques, culturelles, etc. qui entourent les enfants et les adolescents qui vivent un espace périurbain rennais.

### 1.1. L'hiver : un déplacement vers un espace public virtuel

La présence des jeunes à l'extérieur de chez eux est fortement liée à la « contingence climatique » : *« Là on est vraiment dans la mauvaise période [décembre] c'est l'hiver, on arrive avant les fêtes. Il y a l'école, il fait froid, il fait nuit super tôt... C'est pas là où tu les croises le plus. A partir de... du changement d'heure et les vacances de Pâques, là, tout de suite, tu recroises des gamins dehors, etc. Des groupes de jeunes qui sortaient pas avant et qui squattaient pas dehors qui se*

*retrouvent maintenant à squatter dehors parce qu'il fait beau... » (A., animatrice du GPAS).*

Lorsqu'il pleut, lorsqu'il fait froid, et pendant toute la période de l'année où la nuit tombe dès la fin de l'après-midi, les adolescents quittent l'espace public des villes et des villages du Val d'Ille pour un autre espace public : *« Internet c'est un espace public virtuel en fait. Au lieu d'être dehors t'es chez toi en causant avec tous tes potes »* (A., animatrice du GPAS). Les animateurs ont ouvert une adresse MSN et un Blog<sup>57</sup> qu'ils ont utilisé dans les collèges comme un moyen de communication. *« Tu sais, on fait concurrence avec MSN...Internet... (...) Après le collège on avait peut-être 200 visites par jour, c'est énorme. Enfin tu vois 200 visites ça veut dire qu'ils ont tous Internet chez eux (...) c'est hallucinant quand même »*. Sur le Val d'Ille, presque la totalité des jeunes que rencontrent les animateurs du GPAS disposent d'une connexion à Internet<sup>58</sup>.

S'il est toujours possible pour les animateurs d'aller à la rencontre des jeunes sur Internet, cela ne leur permet pas de travailler sur l'environnement sociale des adolescents. En quittant l'espace public matériel pendant une partie de l'année, les jeunes deviennent moins accessibles aux pédagogues.

Dans l'espace périurbain, MSN permet aux jeunes de discuter en réseau avec leur voisin immédiat habitant le pavillon à côté, comme avec des camarades qui habitent une autre commune. Pendant la période de l'hiver, les animateurs ont remarqué que MSN était utilisé par les jeunes d'une même commune pour se donner rendez-vous dans la rue, le soir, le temps de partager une cigarette ou un joint. Les parents donnent souvent une autorisation de 20 à 30 minutes. Passé ce délai, les jeunes se remettent en réseau sur Internet.

## **1.2. Etre sur un territoire : une géographie des « spots » de jeunes**

Dans les différentes communes du Val d'Ille, il est possible d'observer des similitudes dans le choix des « spots » par les jeunes. Les lieux où ils se retrouvent sont révélateurs de comportements. Ils sont aussi choisis pour leur aspect fonctionnel ou stratégique.

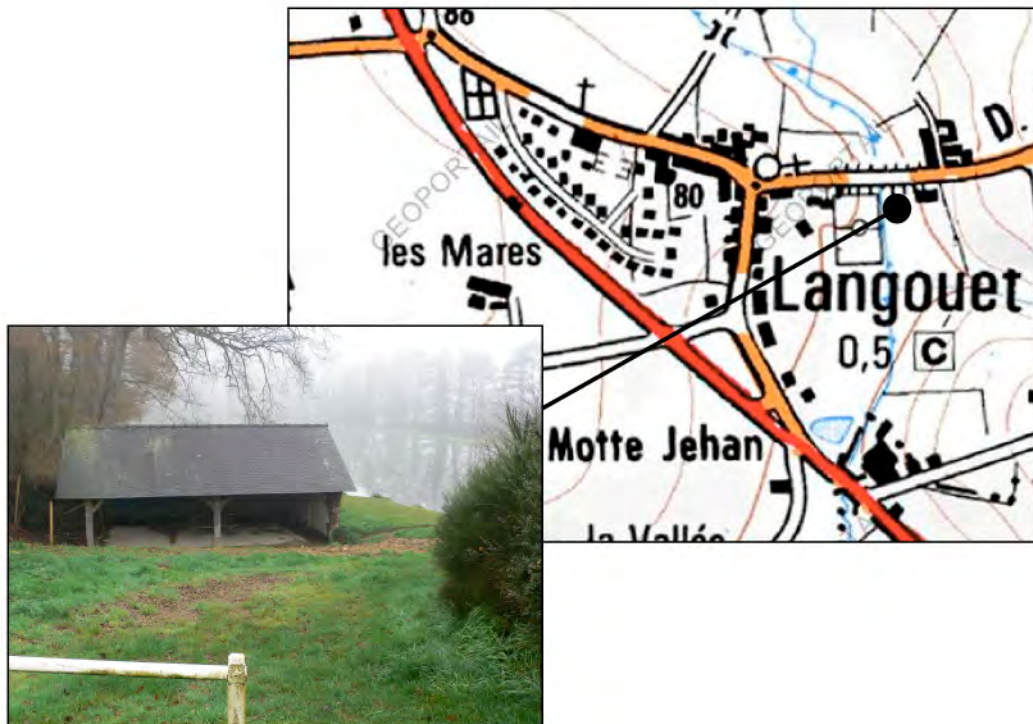
Le nombre de points de rencontres ne dépend pas directement du nombre d'adolescents. Il est lié à la taille de la commune – plus elle est grande et moins il y a des « spots » – ou il est corrélé aux opportunités offertes par l'aménagement de l'espace. A La Mézière, par exemple, le nombre de points de rencontre n'est pas très important au regard du nombre d'habitants (bientôt plus de 5000) : *« Les spots à jeunes à La Mézière...pfff... (...) ils sont tout le temps en train de bouger d'un point à un autre sans être statiques à un endroit (...) et puis La Mézière t'as vu comment c'est foutu dans le bourg t'as pas d'endroits où squatter en fait...enfin peu quand même »* (...) *« Pareil, Melesse il y a pas de bourg donc très peu d'endroits de squattage »* (A., animatrice au GPAS).

---

<sup>57</sup> <http://gpasvaldille.canalblog.com/>

<sup>58</sup> Ce phénomène est lié à l'action du Conseil Général d'Ille et Vilaine qui donne des ordinateurs portables aux élèves de 3<sup>ème</sup>. A la fin de l'année, le Conseil Général propose de les vendre (40 euros) aux élèves dont les parents ont peu de moyens.

## LE “SPOT” DE LANGOUE



Un abri communal près de l'étang

O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Les jeunes choisissent un lieu en fonction de ce qu'ils veulent y faire en priorité. Il est possible de repérer cinq types de spots sur l'ensemble des communes du Val d'Ille : l'abri, l'espace approprié/aménageable, « voir et être vu », « voir sans être vu », l'espace de tranquillité. Les frontières entre ces différents types sont perméables : la plupart des spots cumulent plusieurs intérêts pour les jeunes.

## LES “SPOTS” DE ST GERMAIN SUR ILLE

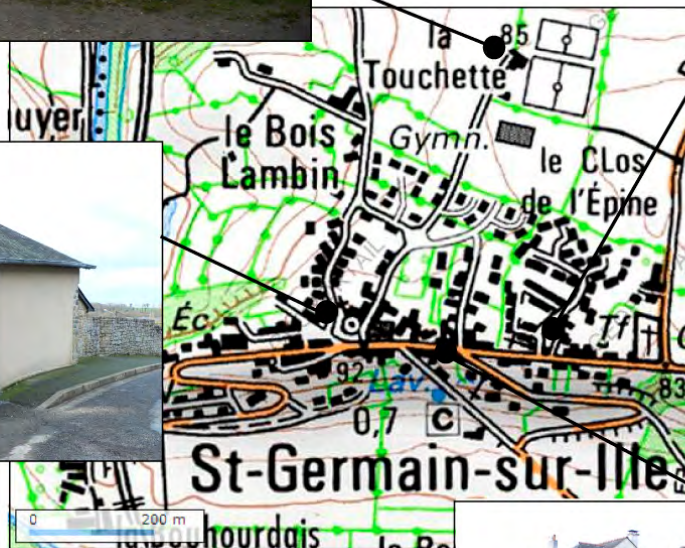
A l'écart, derrière des bâtiments communaux



Dans un passage piéton peu fréquenté



Les toilettes municipales



L'abri bus



O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

L'abri constitue le point de rencontre le plus fréquent. On le retrouve à Langouët, Montreuil-le-Gast, St Germain sur Ille et Vignoc. Ce sont généralement les abris bus qui sont utilisés – il y en a presque toujours un dans une commune – mais tout ce qui protège du vent et de la pluie peut être utilisé.

L'espace approprié/aménageable est moins fréquent. Le « tunnel » de La Mézière est le plus révélateur avec le spot de « La Touchette » à St Germain sur Ille. Ce sont des espaces que les jeunes transforment pour se l'approprier. Le graffiti constitue la marque la plus visible mais d'autres signes disent l'appropriation du lieu : fabrication de sièges, construction d'une table improvisée, utilisation des matériaux présents pour jouer, etc.

## LES “SPOTS” DE LA MEZIERE

Derrière la Mairie



Le “tunnel”



L'abri bus



Le gymnase

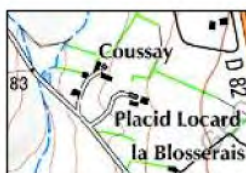


O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Le spot « voir et être vu » peut se confondre avec d'autres. Le « square » à Melesse, ou la place du village de Vignoc sont des espaces types : « *On squatte les bourgs de communes. T'as envie d'être vu...enfin je sais pas si tu as envie d'être vu, mais toi tu as envie de voir...ce qui se passe. C'est pour ça que tu vas pas aller te reculer non plus super loin...A Vignoc [sur la place du village] ils ont envie de voir ce qu'il se passe* » (A., animatrice GPAS).

## LES “SPOTS” DE MELESSE

La “square” sur la place du village



Le tunnel vers le Super U



O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Pour boire et fumer, il est rare que les jeunes choisissent des espaces où ils sont visibles. Ils vont rechercher des lieux dans lesquels ils peuvent « voir sans être vu ». A La Mézière, les jeunes se placent derrière le gymnase. Cela leur permet de voir si des voitures arrivent sur le parking tout en restant caché : « *Et là ça traîne ici aussi [A. montre le terrain de sport de La Mézière]. Sur le terrain de sport, c'est là que ça traîne le plus. (...) Ils viennent souvent là même pendant le collège vu qu'ils peuvent couper à travers champs et arriver ici à la salle des sports. Donc, quand ils squattent, ils squattent là bas, dans le fond, ou alors là, entre le terrain de tennis et la salle* » (A., animatrice au GPAS).

C'est la même logique à Gévezé : « *Et on les retrouve toujours aux mêmes endroits, puisqu'ils ont leurs endroits où est ce qu'ils vont aller ces gens là. C'est leur territoire. On sait très bien où seront les dégradations. Gévezé c'est toujours derrière la salle des sports, endroit masqué de la police ou de la gendarmerie peu importe, où on peut nous voir arriver de très loin. Tout est calculé. Même si se sont pas des grosses dégradations ce sont des choses qui sont un petit peu gênantes* » (un gendarme). Sur ce spot, le lieu donne aussi la possibilité aux jeunes de partir en longeant le bâtiment (photo de gauche).

### UN "SPOT" A GEVEZE



O.Thomas, 01/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Le dernier type de spot que nous avons rencontré est celui choisi parce qu'il est à l'écart, soit d'un centre de vie, soit d'un endroit « où les choses se passent ». C'est le cas des spots de « La Touchette » à St Germain ou de l'espace public aménagé à Vignoc. Les jeunes vont dans ces lieux parce qu'on leur aura demandé de partir d'un autre spot. Ils y recherchent aussi un espace de discrétion à l'abri de sollicitations extérieures.

Certains lieux sont des espaces de repli lorsqu'il n'est plus possible de rester là où l'on était, soit parce que les voisins se sont plaints, soit parce que la gendarmerie est passée. C'est le cas à Vignoc où ils se déplacent de spot en spot : *« Là ils ont traîné là quelques temps...il y a une table là...ils ont traîné là parce qu'en fait ils sont souvent délogés quand ils foutent trop le foin sur...le truc en dessous de la poste. (...) Donc voilà. Et ils ont traîné aussi à la zone verte...donc un peu plus dans le fond là où il y a des tables dans le bas, près de l'étang où t'es pas trop vu de la route » (...).* *« Et ils traînent aussi au préau...euh...quand il pleut...quand il pleut (...) sous le deuxième préau, pas celui là qu'on voit celui justement qu'on voit pas »* (A., animatrice au GPAS).

## LES “SPOTS” DE VIGNOC

Le préau de l'ancienne école



La place du village



Un espace public aménagé



L'espace de loisirs

O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

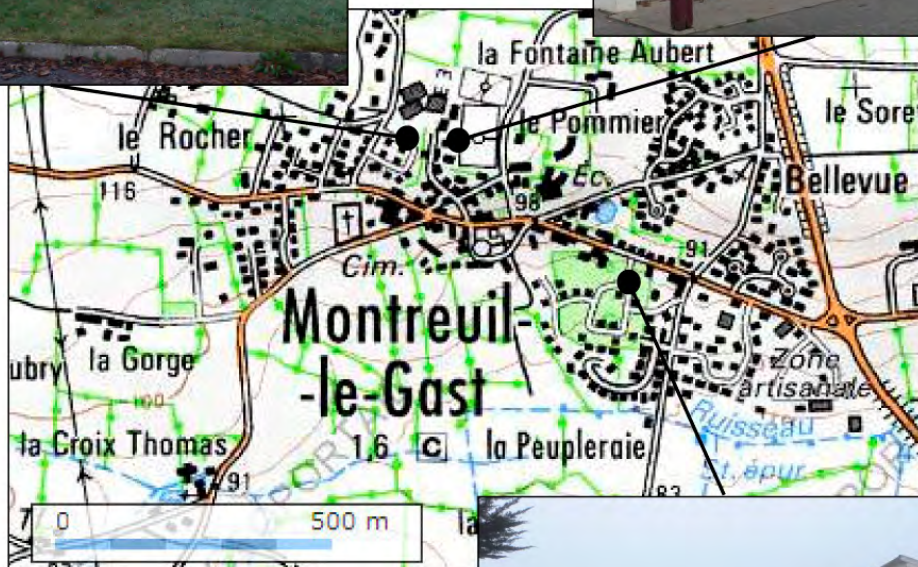
Tous les points de rassemblements peuvent servir à la consommation d'alcool. Pour la vente et la consommation de shit, se sont les espaces en retrait, les interstices et les points où il est possible de voir sans être vu qui sont privilégiés. C'est « La Touchette » à St Germain/Ille, le gymnase à La Mézière, l'espace de loisirs à Vignoc ou le terrain en friche à Montreuil-le-Gast.

## LES “SPOTS” DE MONTREUIL LE GAST

L'aire de jeux pour enfants



L'accueil du Stade



Un terrain en friche

O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Les points de rassemblements choisis par les jeunes varient peu d'une génération à l'autre. Les plus jeunes investissent les mêmes espaces que leurs aînés pourvu que les éléments qui présentaient un intérêt pour les adolescents (abris, cache) n'aient pas disparus.



La place de village à Vignoc

Devant la porte de l'ancienne poste, l'abri offert par l'architecture du bâtiment constitue le point de rassemblement principal des jeunes de la commune. Les marques noires sur le mur à 80 cm du sol sont celles laissées par les baskets des adolescents. A Vignoc, village du périurbain rennais, comme dans les quartiers populaires des agglomérations françaises telles que Rennes, "on tient les murs".

O.Thomas, 12/2008, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Se retrouver dehors pour discuter, boire ou fumer n'apparaît pas uniquement comme un moment de sociabilité choisi par les adolescents. Une sensation de « déjà vu » nous a conduit à faire un parallèle avec les jeunes qui se retrouvent en bas des tours dans les quartiers populaires. En analysant les données statistiques de différents bailleurs sociaux sur l'agglomération caennaise, il apparaît que la répartition « taille du logement/nombre de personnes par ménages » tend à être déséquilibrée. Les logements sociaux attribués il y a plusieurs années deviennent trop petits pour l'aîné maintenant qu'il y a plusieurs frères et sœurs. Il y a fort à penser qu'un processus similaire est à l'œuvre dans le périurbain : les pavillons attribués, loués ou achetés par de jeunes couples il y a 15 ans deviennent petits avec deux ou trois adolescents à la maison. Conjugué avec un nombre assez faible d'activités possibles lorsqu'on habite un village du périurbain<sup>59</sup>, une partie des jeunes choisit d'investir l'espace de la rue.

<sup>59</sup> "Il y a un flipper à Vignoc, bon bah voilà, ils vont pas se mettre à quinze dessus tous les jours..." (un gendarme).

## 2. La peur de la grande ville et de l'autre

### 2.1 Des pratiques spatiales de périurbains ? Les effets du contexte résidentiel confiné.

Pour une partie de la population du Val d'Ille, la ville de Rennes n'est pas un espace majeur de leur espace de vie ; pas plus que St Malo. De plus en plus, les actifs du Val d'Ille travaillent dans le CDC ou dans une autre commune proche de la leur. Le rôle de Rennes, en tant que pôle, dans les déplacements « domicile-travail », tend à diminuer au profit de mobilités s'effectuant au sein même de l'espace périurbain<sup>60</sup>.

Ils font leurs courses et le magasinage dans les vastes espaces commerciaux de la première couronne de l'agglomération comme à St Grégoire ou Cap Malo : *« Quand t'es là et que tu arrives à St Grégoire tu as tout. T'as les galeries marchandes pour aller acheter les fringues...tu peux acheter tes fringues, acheter tes courses à la Biocop si t'as envie, prendre ton essence. Après tu vas à Cap Malo, tu as le bowling, le Mc Do', le cinéma, t'as tout. Qu'est ce que tu veux aller dans le centre ville au final ? [Tu peux tout faire sur la ] frange...mais la frange ! parce que tu dépasses pas l'avenue Charles Tillon alors t'es vraiment...enfin tu vois t'es à St Grégoire, t'es pas à Rennes ! (...)T'as pas à dépasser la frange. Pourtant beaucoup sont les parents qui vont bosser à Rennes. Enfin pas tous quand même. Justement ce sont ceux qui travaillent dans le coin, qui n'ont pas l'habitude qui sont vraiment...chez eux...ceux qui sont à Guipel ou St Médard, ils travaillent sur le territoire, donc ils vont pas à Rennes »* (A., animatrice du GPAS).

Pour beaucoup de jeunes connus au GPAS Val d'Ille, les mobilités sont très limitées. Elles se résument à l'école communale puis au collège le plus proche de chez eux. Le week-end, ils accompagnent leurs parents dans les centres commerciaux : *« les jeunes, par exemple ceux de St Médard ou de Guipel, les transports en commun pour aller à Rennes ils le font pas, ils le prennent pas. Ils les ont pris la première fois pour aller avec nous. Pareil, nombre de familles qui s'arrêtent à St Grégoire et qui ne vont jamais en centre-ville de Rennes. Il y a plein de jeunes à qui on fait découvrir le centre-ville pour la première fois alors qu'ils ont 14 ans »* (A., animatrice du GPAS).

La construction d'un espace de vie centré sur le domicile et l'espace du périurbain tend à se projeter dans les loisirs : *« (...) Tu vois ceux de Vignoc là, ils sont vingt-cinq, sur les vingt-cinq je suis sûre qu'il y en a au moins quinze qui ont peur d'aller en ville. Et quinze qui se disent qu'ils vont se faire agresser, qui se disent que si ils vont en ville un soir ils vont ...tiens, ils vont pas en boîte sur Rennes au Platinium, ils vont en boîte à La Mézière ! ou à vingt bornes dans quel bled paumé à côté de ...de là...ils vont dans les boîtes de campagne mais ils vont pas dans les discothèques en ville. Ils ont peur »* (A., animatrice du GPAS).

*« On parlait tout à l'heure des pratiques urbaines et rurales et puis à un moment donné j'avais envie de te dire ils ont pas de pratiques urbaines, mais ils ont pas vraiment de pratiques rurales non plus. Et au final si, ils ont une pratique rurale par rapport à ça [aller en boîte dans le périurbain] où du coup ils évitent une pratique urbaine »* (B. animatrice du GPAS).

<sup>60</sup> Cf. [http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/etude/amenagement\\_territoire/esope/esope.htm](http://www.bretagne.equipement.gouv.fr/accueil/domaines/etude/amenagement_territoire/esope/esope.htm)

La frange constituée par les grands complexes commerciaux de la première couronne de l'agglomération de Rennes semble constituer un seuil au delà duquel les jeunes rencontrés via les pédagogues du GPAS, mais aussi souvent leurs parents, ne maîtrisent plus l'espace et les moyens de locomotions. La ville de Rennes est un espace dont il est possible de se passer lorsqu'on habite au Val d'Ille.

Cette méconnaissance de Rennes et la construction de mobilités centrées sur le périurbain a un revers pour une partie des jeunes : la ville tend à devenir un espace « fantasmé » dans lequel l'imaginaire a plus de place que l'expérience vécue.

## 2.2 L'insécurité, c'est en ville...

Au cours des discussions avec les pédagogues du GPAS, il est apparu que l'insécurité ne prenait pas corps dans l'espace de vie quotidien des jeunes. De la maison au village ou au collège, il n'apparaît pas dans leur discours d'éléments concrets qui pourraient remettre en cause les ambiances de sûreté dans lesquelles ils évoluent. En revanche, l'espace proche de l'agglomération rennaise, inconnu ou mal connu, s'avère être un support favorable à l'imaginaire de l'insécurité. Pour une partie des jeunes qui participent aux activités du GPAS, les scènes de l'insécurité sont juste aux seuils des communes du périurbain : dans les quartiers populaires ou le centre-ville de Rennes.

Nous avons retenu cinq extraits d'entretiens avec des pédagogues du GPAS pour rendre compte de la façon dont la rumeur et les représentations sociales peuvent destabiliser « sur les marges » les contextes de sûreté qui caractérisent les espaces vécus par les jeunes du périurbain :

*« Et puis alors les préjugés par rapport à la ville...enfin tu vois il y a des gamins ils croient que tous les arabes vont aller les...vont les étrangler, les agresser et violer leur copine. Mais vraiment. Ils sont persuadés de ça. Les parents pareil. Enfin tu vois la notion d'insécurité là dedans...(...) l'insécurité elle est en ville » (A., animatrice du GPAS).*

*« Il y a des familles, ils voulaient pas que leurs enfants aillent aux balances des Puppets parce qu'ils pensaient que c'était dans le cadre des Transmusicales et eux s'étaient fait agresser dans une soirée Transmusicale et du coup il était hors de question d'aller à Rennes pendant les Trans. Après, je leur ai expliqué que c'était pas dans les Trans, qu'on était aux Anitipodes tout ça, machin..., puis après t'as envie de dire bon effectivement dans les Trans t'as un peu plus de monde, et ça bouge, mais tout le monde se fait pas agresser non plus. Avec les faits divers qui sont relatés tout le temps du centre-ville... c'est que les agressions qui sont relatés... !» (B., animatrice du GPAS).*

*« Exactement. On a un gamin de St Médard, si on ne va pas en ville en voiture, il vient pas en activité. Il supporte pas de prendre les transports en commun. (...) et alors centre-ville ça va, mais alors on lui dit qu'on va à Villejean ou à Maurepas ...là c'est niet ! et c'est lui qui veut pas ! C'est pas les parents. Bon après, on sait pas ce qui est véhiculé non plus chez les parents mais ...Ceux de Vignoc... ! ceux de Vignoc, ils ont 17 ans, 18 ans maintenant. Ils vont au lycée où ils travaillent là-*

*bas...Ils se baladent, ils ont une lame de couteau ouverte dans leur poche ! je suis avec eux ! et on est dans la rue Le bastard, la rue des magasins à 21h00...Ils ont la lame de couteau décrantée quoi ! parce qu'ils ont peur de se faire agresser ! Bon après, ils ont pas l'impression que je les protège bon je les comprends ils sont plus grands que moi [rire] » (A., animatrice du GPAS).*

*« Il y a des quartiers où là, ils ont encore plus peur parce que il y a plein de... il y a plein d'arabes et de noirs etc. donc là ils ont peur dans les quartiers, mais la ville ils en ont aussi peur. (...) Ouais si on doit parler d'insécurité, c'est l'insécurité par rapport à la ville. Et...sur les jeunes qu'on connaît, les familles, facile 75% au moins...qui y vont quand même certains mais...par méconnaissance totale. Il y a pas très longtemps avec d'autres jeunes on a été...enfin bref on a parlé des arabes dans la voitures...mais je leur ai dit « vous hallucinez ! tous les arabes vendent pas du shit ! », oui parce que pour eux tous les arabes vendent du shit place St Anne...ouais mais n'importe quoi...(...) donc on a été à L'Arvor et c'était chouette parce que c'était un pote à moi qui faisait à la billetterie, qui est arabe mais bien...qui est bien typé presque noir, bien mate, etc. Et donc, je leur ai dit : « vous allez voir mon pote » et eux : « nan mais t'es sûr, c'est lui qui va nous donner les tickets ? » et je leur ai dit : « pas de soucis » et il le regardaient : « ... » comme ça ! Et après : « ouais c'est vrai qu'il est sympa ton pote pour un arabe », bah oui il est sympa... (...) Pareil on était à Villejean et ils se disaient que tous les soirs à Villejean bah il y avait du business la nuit etc. machin, machin, machin. Je leur ai dit : « bah non » donc j'avais fait exprès de me garer loin pour qu'après l'activité on soit obligé de marcher dans Villejean pour aller jusqu'à la voiture, qu'était garée en bas d'un immeuble. Bon c'est vrai qu'après réflexion, c'est pas que j'ai peur aussi mais si on peut éviter ce genre d'endroit, ou tard la nuit, ou les regroupements de personnes, on sait jamais sur qui on tombe effectivement il faut éviter. Bon là il s'est rien passé et ils ont vu que ouais, on a vu des gens en bas d'immeubles, ils nous ont pas accosté, ils nous ont pas fait chier. Puis voilà, tu montes dans la voiture et tu t'en vas : « Bon bah regardez, il est 23h30, on a fait 20 minutes de marche à pied dans Villejean, on a été jusqu'au quartier et tout va bien » (A., animatrice du GPAS).*

*« Même St Anne ils ont un peu peur. L'autre fois j'ai traversé avec les filles et il y en a une « Aaah j'aime pas les mecs avec les chiens là ! » « Bah pourquoi tu les aimes pas ? » « Ouais j'ai un peu peur... » » (B., animatrice du GPAS).*

La peur de la ville et de ceux qui y vivent s'incarnent dans leurs pratiques spatiales. Lorsque qu'il n'est plus possible de se procurer du shit dans l'espace périurbain, les jeunes préfèrent attendre que le « dealer local » aille à Rennes plutôt que d'aller eux mêmes place St Anne pour « se faire dépanner », et ce, même s'ils ont des scooters ou des voitures pour se déplacer.

## **Conclusions/ Synthèse**

Au terme de cette recherche exploratoire auprès des jeunes « à la marge » dans l'espace périurbain du Val d'Ille, nous disposons de plusieurs éléments pour engager de nouveaux débats et explorer des pistes de recherches originales.

## *Délinquances, incivilités et comportements à risques*

Dans l'espace périurbain du Val d'Ille, la délinquance juvénile ou les incivilités causées par les jeunes ne constituent pas une problématique majeure. Des problématiques telles que les cambriolages d'entreprises et de résidences ou la gestion des flux de personnes aux abords des complexes commerciaux sont bien plus caractéristiques des questions de sûreté dans cet espace.

Concernant la population des jeunes de 11 à 19 ans, ce sont avant tout des comportements à risques, et dont ils sont les premières victimes, qui posent problèmes. Il s'agit principalement de consommations abusives d'alcool et de drogues, de jeux dangereux et de la vitesse en voiture. Une grande partie des comportements à risques des jeunes peut être associé à des situations de désœuvrement hors des temps scolaires et de loisirs.

Pour beaucoup de jeunes connus des pédagogues du Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale du Val d'Ille, les mobilités sont limitées aux déplacements « domicile-collège » ou « domicile-centre commerciaux ». La construction d'un espace de vie centré sur le périurbain fait de Rennes un espace inconnu ou mal connu. La ville tend à devenir un espace « fantasmé » dans lequel l'imaginaire a plus de place que l'expérience vécue. Pour une partie des jeunes qui participent aux activités du GPAS, la frange des espaces commerciaux constitue la limite au delà de laquelle les quartiers rennais deviennent les scènes de l'insécurité.

### **Des logiques de seuils, d'absences de seuils et d'absences de gradients**

Plusieurs logiques de seuils ont été mises en lumière. La première concerne l'augmentation exponentielle de la population. Accompagnée d'un développement des équipements et des offres de services, un seuil pourrait être atteint au delà duquel les questions de sécurité publique deviendrait une problématique majeure de l'espace périurbain rennais.

L'étude de l'économie informelle de la drogue laisse au contraire apparaître une logique d'absence de seuil, ou de frontière, entre le cœur de l'agglomération rennaise et l'espace périurbain. Les communes du Val d'Ille ne sont pas sous-exposées au « business ». L'espace périurbain constitue tout autant un marché en expansion qu'un lieu de transactions à l'abri des regards.

Partant du travail de recherche entrepris sur le Val d'Ille, il ne semble pas exister de gradients des problématiques de sûreté qui iraient en diminuant ou qui changeraient de nature depuis le centre de l'agglomération rennaise jusqu'aux espaces périphériques lointains. Les problématiques de sûreté se diffusent beaucoup plus probablement selon des logiques de réseaux que par contagion (c'est-à-dire de proche en proche).

### **Etre dans la rue a un sens**

La présence des jeunes dans la rue, le choix des spots et les moments d'utilisation de ces spots révèlent des logiques propres aux pratiques des jeunes. Celles-ci permettent de mieux appréhender la construction des problématiques sociales, économiques, culturelles, etc. qui entourent les enfants et les adolescents qui habitent dans un espace périurbain rennais. Tous les jeunes qui vivent sur le Val d'Ille ne passent pas une partie de leur temps libre dans l'espace public, ou ne recherchent pas cette sociabilité. Etre dehors a un sens : les jeunes qui traînent sur les

« spots », ceux vers qui les pédagogues du GPAS orientent leurs actions, sont le signe d'une possible dérive d'une partie des adolescents et des jeunes adultes qui habitent le Val d'Ille. Il n'existe pas « d'effet de lieu » périurbain qui gommerait les problématiques sociales, économiques ou familiales présentes ailleurs sur le territoire.

*Comment prendre sa place dans un espace périurbain ?*

*« Les habitants ils sont arrivés là récemment. Beaucoup il y a moins de dix ans. Et ils habitaient à Rennes avant, beaucoup. Ils habitaient à Villejean...les autres c'était ZUP sud »,  
(B., pédagogue du GPAS).*

Toutes les personnes qui habitent sur le Val d'Ille n'ont pas fait le choix d'y vivre. Pour une partie, cette nouvelle adresse est la conséquence des Opérations de Renouvellement Urbain qui ont lieu à Rennes. Nous avons vu qu'il était parfois difficile à certaines familles de s'intégrer socialement dans un village du périurbain rennais (p. 11-12). L'arrivée constante de populations dans les communes du périurbain pose la question de la place qui leur est réservée et de celle qu'elles sont susceptibles de prendre. Dans la mesure où l'accueil tend à être pensé essentiellement en termes d'équipements, on peut s'interroger sur les évolutions sociales futures au sein des villages. Sans disposer d'autres éléments que des intuitions acquises au cours du travail de terrain, il semble probable que les situations « d'embullement » qui prévalent aujourd'hui en termes de sûreté dans les communes périurbaines du Val d'Ille ne devraient pas perdurer.

## Chapitre 4 : des seuils de l'espace physique à ceux de l'espace social : sûreté et dynamiques des *bords* d'un contexte de sécurité (le quartier Gare à Gaen)



O.Thomas, 09/208, CRESO, Université de Caen

**Note** : cette partie de la recherche a été portée et pilotée par Olivier Thomas, en prolongement des travaux réalisés dans le cadre du Master Professionnel « Sociétés urbaines en mutations et territoires » (2008-2009) par Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, Burson Julie, Champion Marion, et Coves Cécile.

## Introduction

Au cours de deux années universitaires, des groupes d'étudiantes du Master Professionnel « Politiques de la ville, morphologies urbaines et interventions sociales » puis « Sociétés urbaines en mutations et territoires » ont eu à réaliser des Diagnostics Sécurité sur le quartier de la Gare de Caen. Ce sont ces travaux qui sont réinvestis ici, dans le cadre de cette recherche.

Julie Burson, Marion Champion et Cécile Coves (2007-2008) se sont intéressées aux perceptions de l'insécurité que pouvaient avoir les différents usagers (passants, commerçants, habitants, sans domiciles fixes) du quartier de la gare, en se concentrant sur les rives de l'Orne et la presqu'île, et au regard de la présence d'une activité de prostitution sur le Cours Montalivet et le cours Caffarelli. Chloé Chauveau, Lucie Cognet et Julie Mezel (2008-2009) ont travaillé particulièrement auprès des personnes qui vivent et travaillent dans la rue et qui fréquentent pendant la journée le quartier de la gare. Bénéficiant d'une action menée par les Enfants de Don Quichotte en Octobre 2008, les étudiantes ont réalisé un travail de terrain proche de l'enquête ethnographique, révélant ainsi toute l'importance de l'échelle locale dans la compréhension des modes de production de la sûreté.

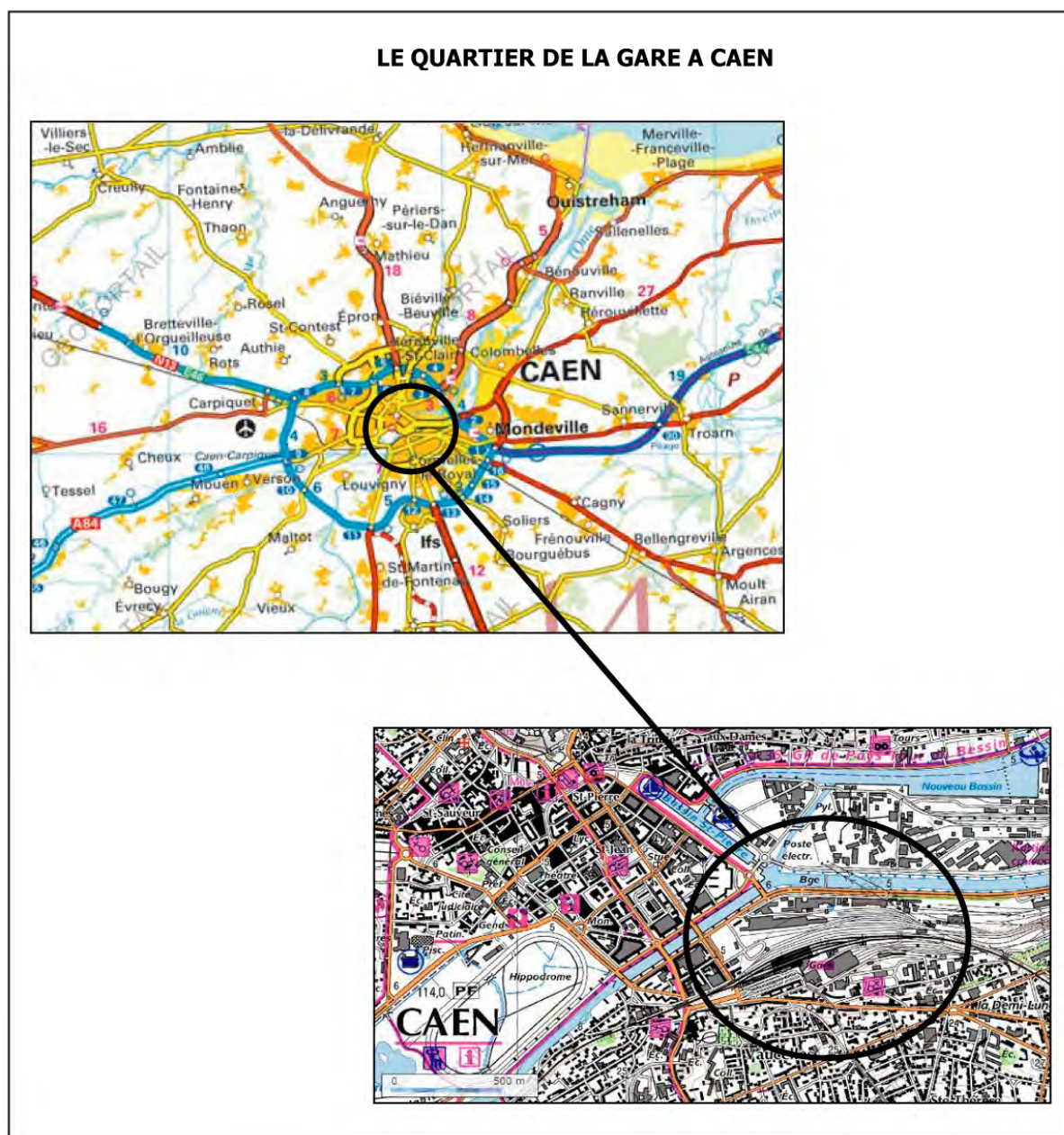
Telle que posée dans l'appel d'offre du « Plan Urbanisme Construction Architecture » à l'origine de cette étude, la sûreté « désigne tout ce qui touche à la jouissance et au partage des espaces collectifs ». C'est une *notion englobante* qui permet de considérer, dans le cadre d'une étude sur la production de la sécurité et ses incidences sociales, à la fois les dimensions sociales et spatiales des problématiques propres aux lieux de recherche. Par ailleurs, la sûreté est entendue comme un lien possible entre des cultures et des compétences professionnelles diverses. Pour cette raison, ce rapport tente de *croiser différents regards* sur les problématiques liées à la sûreté et cherche à mettre en tension les diverses réalités sociales et « façons de faire » des professionnels sur le terrain. Enfin cette étude est l'occasion de reformuler des problématiques de sûreté en *déplaçant* « à la marge » les questions relatives aux insécurités qui touchent les personnes et les biens.

Ce texte est structuré en trois parties. Après avoir rappelé le positionnement théorique, quelques éléments de diagnostics utiles aux développements des réflexions seront posés. Il s'agira notamment de rendre compte des différentes perceptions des problématiques de sûreté sur le quartier de la gare. Dans un deuxième temps, ce sont les formes d'insécurités qui touchent les personnes dites « marginales » qui seront observées. Enfin, l'exposé monte en généralité et la place réservée aux personnes à la marge au sein des espaces collectifs sera analysée.

### I.- La sûreté dans le quartier de la gare : quelques éléments de diagnostics

Le quartier de la gare à Caen est situé sur la rive droite de l'Orne. Il a pour particularité de « tourner le dos » au centre ville : la gare regarde en effet vers le sud de la ville. Cet effet est renforcé par la présence de l'Orne qui joue le rôle de frontière naturelle. En ce sens, le quartier de la gare est un espace périphérique dans la ville. Socialement, ce quartier est marqué pendant la journée par une présence importante de personnes vivant et travaillant dans la rue. Pendant la nuit, c'est l'activité de prostitution le long des rives de l'Orne, qui participe à faire l'identité de cet espace.

Du fait de la présence de ces deux types de populations, le quartier de la gare peut aussi être qualifié « d'espace à la marge » par rapport au reste du centre ville de Caen.



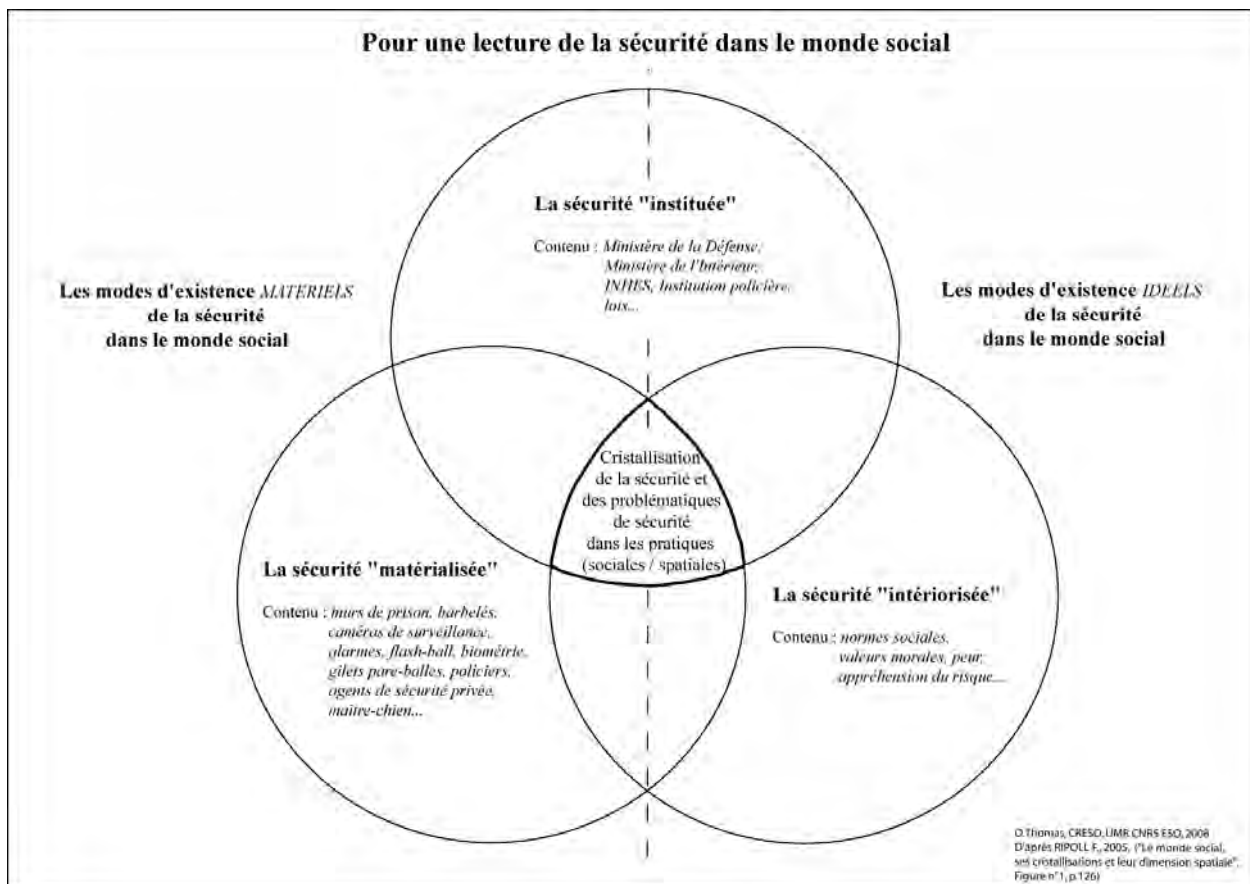
O.Thomas, 02/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

## 1. Un positionnement théorique

En posant la notion de *contexte de sûreté*, il s'agit de proposer un regard original sur la conception et la gestion des espaces collectifs. Il ne s'agit pas tant de poser l'enjeu de *sécurité* que de voir dans quelles mesures la sécurité tend à devenir une variable de gestion de l'espace parmi d'autres à côté des variables écologiques ou d'accessibilité par exemple (J.Fresnais, 2008). En cela, on s'interroge sur les modalités de production d'un espace qui doit être plus agréable que défendable. Cependant, une étude des usages de l'espace doit accompagner cette réflexion. Nous pensons en effet que poser la question de la sûreté en terme de partage des espaces collectifs ne peut se faire sans s'interroger sur ce qui anime les actions, les

interactions sociales et d'une manière générale sur ce qui permet de comprendre les comportements sociaux qui prennent forme dans un lieu tel qu'une gare, et ici plus largement le quartier de la gare à Caen.

C'est par la question de la sécurité telle qu'elle s'exprime dans le monde social que nous aborderons la notion de contexte de sûreté. Partant des travaux théoriques de Fabrice Ripoll (F.Ripoll, 2005) sur les modes d'existence de l'espace social, nous avons élaboré le schéma ci-après pour expliciter la grille de lecture que nous avons utilisée.



Nous recherchons des facteurs (ou des variables) susceptibles de créer un contexte de sécurité. Pour ne considérer ici que le champ propre de la sécurité, le schéma indique que les facteurs qui nous intéressent peuvent avoir des modes d'existence matériels ou idéels et peuvent avoir une dimension « instituée » ou « matérialisée » ou « intériorisée ».

Empiriquement, ces facteurs, propices ou non à générer des contextes de sûreté, prendront corps dans l'espace social dans des pratiques d'individus ou de groupes sociaux.

## 2. Une production « classique » de la sécurité

La production de la sécurité dans le quartier de la gare à Caen se fait de façon « classique » : elle associe l'utilisation de dispositifs techniques (vidéosurveillance, alarmes) et urbanistiques (éclairage, clôture, barrière) d'une part, et un partage des missions de surveillance et d'intervention entre la police nationale, la police municipale, la police ferroviaire et une société de sécurité privée d'autre part.

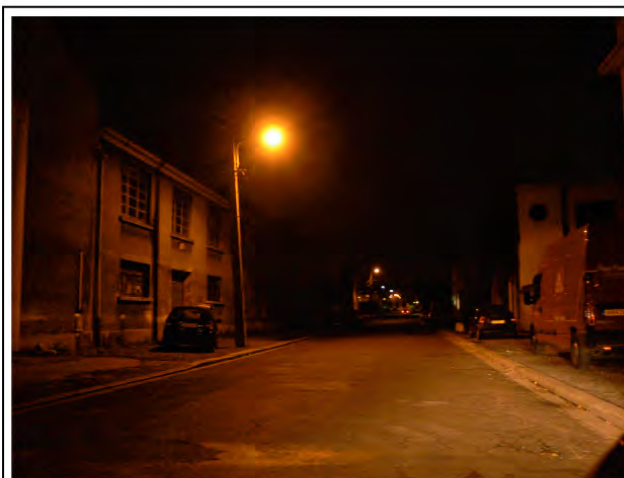
## 2.1 Eclairage, vidéo : dans les aménagements et les dispositifs

A l'image de la ville de Caen, le quartier de la gare n'est pas un espace particulièrement vidéosurveillé. Le seul dispositif de surveillance par caméra présent dans cet espace concerne l'intérieur de la gare et plus spécialement le tunnel souterrain permettant d'accéder aux quais (cf. photos ci-dessus). Il n'y a pas de caméras dans le hall de la gare. Le dispositif de vidéosurveillance est actif. Chaque caméra est reliée à un ordinateur : « *Derrière ces caméras, il y a des agents de la SNCF qui sont dans un grande tour, plus loin, sur les voies* », (un agent de sécurité). Après les travaux de rénovation qui ont lieu actuellement, la gare sera équipée de 47 caméras : « *il y aura de nombreuses caméras car c'est obligatoire dans tout lieu public. Avec la loi Sarkozy, ils devront filmer pour pouvoir voir une personne de face et de profil. Il n'y a pas de personnes physiques derrière ces caméras [celles qui seront installées], c'est juste en cas de problèmes* », (M.Leroux, chargé de mission, correspondant travaux gare de Caen).



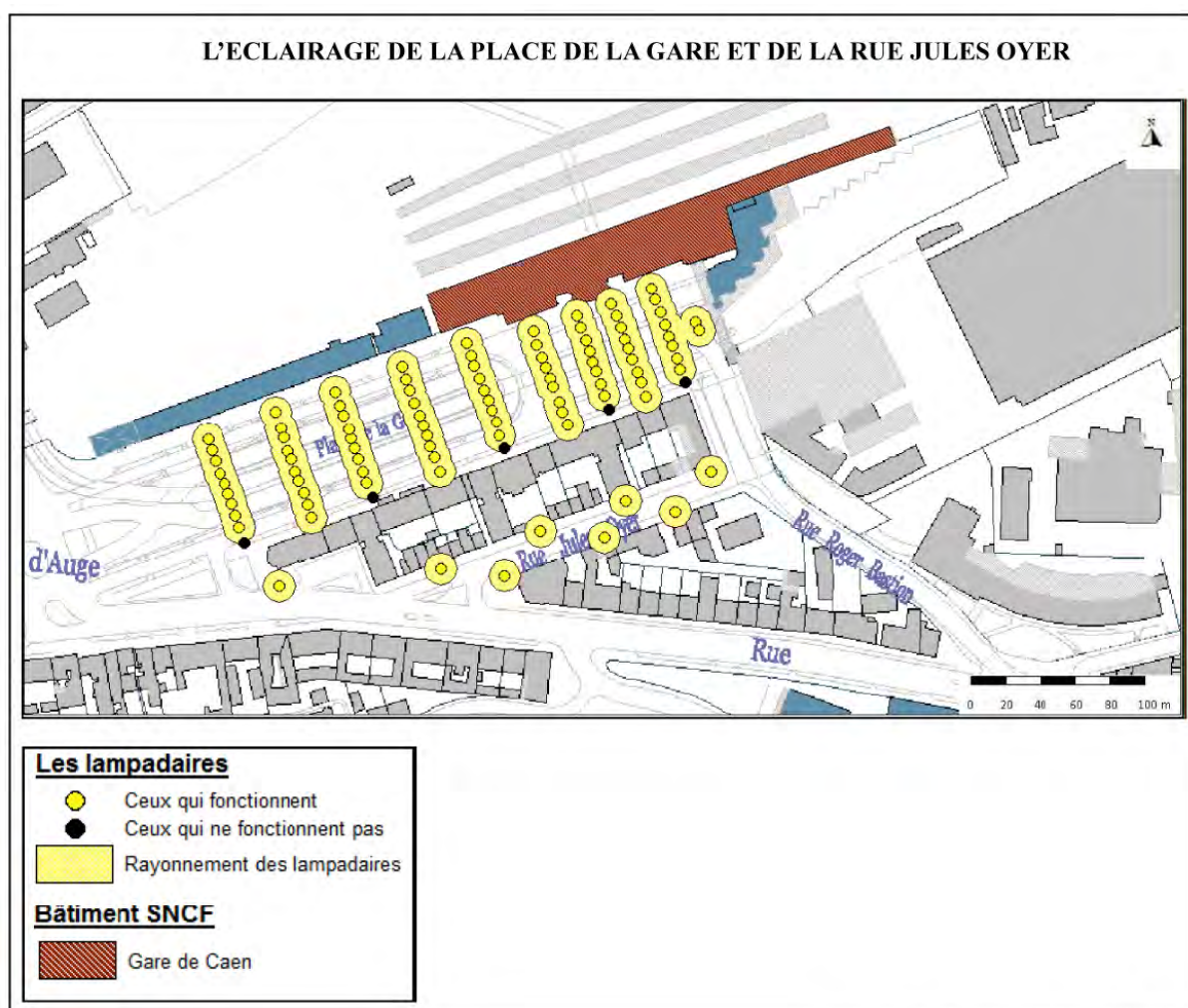
Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, 10/2008

Le quartier de la gare n'est pas éclairé de façon uniforme. Comme dans beaucoup de villes en France, la priorité est donnée aux espaces les plus fréquentés. Les rues qui sont les moins utilisées la nuit sont très souvent les plus sombres ou les plus mal éclairées.



Cette photographie, représente une rue du quartier de la presqu'île à Caen. C'est un espace de friche urbaine qui se situe juste au nord du quartier de la gare. On voit sur ce cliché comment un espacement trop important des éclairages et une puissance trop faible des lampes participent à produire des zones d'ombres. On obtient donc l'effet inverse à l'effet recherché en terme de production d'un contexte sécurisant : la lumière invite le passant à emprunter cette rue plutôt qu'une autre qui ne serait pas éclairée, mais les zones d'ombres jouent sur l'inquiétude de la personne pendant le trajet.

O.Thoams, 02/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS



Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, 12/2008

Dans le cas qui nous intéresse ici, on remarque que la place devant la gare est très bien couverte par l'éclairage public, mais ce n'est pas le cas pour de nombreux espaces en marge de ce lieu central du quartier.

Au travers des deux cas traités, que sont la vidéosurveillance et le système d'éclairage, il apparaît que la production des contextes de sûreté par des dispositifs techniques est spatialement différenciée.

## 2.2 Un partage de la sécurité par les polices

La sécurité dans le quartier de la gare relève de la compétence de différentes polices, lesquelles n'ont pas vocation à intervenir partout ou à n'importe quels moments.

La police municipale est présente la journée. Sa mission principale est l'îlotage. Elle intervient dans les espaces publics et essentiellement pour des problèmes de stationnement ou pour un travail de médiation entre les différents usagers. Son rôle est aussi d'assurer une présence et d'être visible pour les milliers de personnes qui transitent par la place de la gare chaque jour. La présence de policiers municipaux est implicitement pensée comme un élément favorisant la production d'un contexte de sûreté pour les usagers.

La police ferroviaire n'intervient que sur le site de la gare SNCF et sur les horaires de circulation des trains. Ses possibilités d'intervention sont limitées : elle ne peut que reconduire les personnes « indésirables » à l'extérieur du site et lorsqu'il y a un délit. Il y avait en 2007 cinq agents pour toute la Basse-Normandie.

La police nationale intervient de façon ponctuelle, à la demande des polices ferroviaires ou municipale, ou suite à l'appel d'un usager. La nuit, ce sont principalement les policiers de la Brigade Anti Criminalité (BAC) ou ceux affectés aux « mœurs » qui interviennent.

Une équipe d'agents de sécurité est constamment présente à la gare : *« Les agents sont là pour la sécurité de la gare, du personnel et des voyageurs. On fait moins de roulements possible pour que les agents de la SNCF nous reconnaissent de par nos habits et nos chiens. Nous sommes 3, 4 agents avec les roulements et nous ne sommes doublés que le vendredi et le dimanche car il y a plus de monde, donc plus de problèmes. Donc on est deux, un agent de sécurité et un agent cynophile qui dirige, le chien est entre les deux agents »* (un agent de sécurité de la gare). L'agent cynophile travaille seul malgré les différents secteurs qu'il a à surveiller mais il dispose d'un système de communication qui lui permet d'intervenir rapidement sur une zone : *« J'interviens dans le sous-sol, le tunnel sous-terrain qui donne sur le parking, le quai, le hall, la partie dallée devant jusqu'au bungalow pour acheter les billets. Après, c'est du domaine de la voie publique. S'il n'y a rien, il n'y a rien, il n'y a pas lieu d'intervenir. Nous sommes équipés d'une radio, s'il y a un problème sur un secteur. On ne dit pas de nom ni de prénom à la radio car on est sur le même canal que les trains qui arrivent. Il nous suffit que de quelques minutes pour intervenir après un signal radio »*. La présence d'un chien représente un atout supplémentaire selon les agents *« car le chien a des capacités que nous n'avons pas, ça permet d'arrêter plus de personnes »*. De plus, la présence du chien serait selon l'agent cynophile un moyen de régler des problèmes plus rapidement du fait de la peur qu'il suscite chez les individus impliqués.

Bien que la gare ferme la nuit, l'agent de sécurité est tout de même présent pour éviter que des personnes ne fracturent les portes ou ne tentent de sauter les barrières pour rentrer. La fermeture de la gare se fait avec l'arrivée du dernier train, elle ouvre pour le premier train de la journée suivante.

#### **Horaires de la gare**

Du 14/12/2008 au 12/12/2009  
lundi de 02:45 à 00:30  
du mardi au vendredi de 04:30 à 00:30  
samedi de 04:30 à 23:30  
dimanche de 07:00 à 00:10  
jours fériés de 07:00 à 00:10

### **3. De l'insécurité à la marginalité : croiser des perceptions et des discours**

Dans la continuité des analyses présentes dans les chapitres qui précèdent, nous attachons ici une importance majeure aux formes de qualification discursives de l'objet « sécurité/sûreté » qu'en réalisent les acteurs sociaux.

### 3.1. Les *turn-overs* d'un espace de transition : l'analyse de la police nationale

Pour la police nationale, le quartier de la gare est un quartier de passage, avec quelques hôtels et des débits de boissons. C'est un espace qui draine une population en transit (présence des gares ferroviaire et routière, du tramway et d'une station Veol') et qui est très pratiqué par les personnes sans domiciles fixes.

Il y a selon le commissaire de police que nous avons rencontré, des problématiques propres aux marginaux : consommation excessive d'alcool, débordements et bagarres, ce qui génèrent chez les autres usagers un sentiment d'insécurité. La « *malpropreté* » des marginaux pose aussi problème parce qu'elle rendrait le lieu moins agréable à vivre.

En parallèle, les hôtels attirent un « *clientèle pauvre* » et « *pas mal d'étrangers* ». Ce qui s'y passe est en partie occulte : « *ce ne sont pas des hôtels borgnes mais presque* » (un commissaire de la police nationale).

Le commissaire et les deux chefs de brigades présents lors de l'entretien distinguent deux temporalités dans le quartier de la gare : l'une se rapporte aux activités diurnes, l'autre aux activités nocturnes des usagers. Pendant la journée, la police nationale intervient assez peu. Elle est parfois appelée en fin d'après-midi, période qui correspond à la fin de l'alcoolisation d'une partie des marginaux. Les agents de la police nationale travaillent avec la police municipale, la SUGE (police ferroviaire) et les agents de sécurité de la gare. Le commissaire parle « *d'une présence policière protéiforme* ». Le nombre des interventions des différentes polices devient quasi nul au moment de la fermeture de la gare et du dernier tabac vers 23h00.

La nuit, l'activité de prostitution cours Montalivet ne génère pas d'exactions particulières. Il se produit rarement d'événements autour des prostituées. La police les surveille et effectue des contrôles réguliers. Il s'agit essentiellement de femmes d'origine africaine qui viennent de la région parisienne. Elles arrivent avec le dernier train du soir et repartent avec le premier train du matin. Ces femmes travaillent dans des camionnettes. Il n'y a pas de racolage sur la voie publique et peu de voitures viennent circuler devant elles.

Ce sont davantage les comportements des personnes fréquentant les bars, restaurants et bars de nuit qui se situent à proximité du quartier de la gare qui génèrent un sentiment d'insécurité ou des problèmes de sécurité. En cela, c'est aux marges du quartier de la gare, dans un espace central de la ville – en référence auquel se définissent les comportements déviants pendant la journée – que se déplace la question de la sûreté la nuit.

### 3.2. Visibilités, (mises à) distances : les discours des passants

Les regards que portent les passants sur la population dite « marginale » (prostitués et SDF) sont très variés. Certains ont une attitude compréhensive : « *Je trouve que dans une ville comme Caen, on a assez de moyens pour s'occuper d'eux, et les mettre dans des structures* » (une passante, 52 ans), ou aussi : « *il faut bien les mettre quelque part* », (un passant, habitant de la presqu'île). D'autres personnes, au contraire, se montrent clairement méprisantes : « *Elles ne me gênent pas les prostituées, du moment qu'ils ne viennent pas me faire chier, mais ça devrait plus exister des gens comme ça* », (une passante, 54 ans). Pour certains usagers, ce n'est pas tant les personnes en situation de marginalité que les comportements qu'elles adoptent qui sont à l'origine du sentiment d'insécurité : « *la prostitution, c'est très dangereux* » (une passante, 42 ans).

Le travail de recherche mené par Julie Burson, Marion Champion, Cécile Coves dans le cadre du *Diagnostic sécurité* met aussi en lumière des opinions récurrentes chez les passants, au premier rang desquelles le souhait de rendre invisible les populations marginales : « *Je viens ici pour rendre visite à un ami à la Boussole<sup>61</sup>, ils ne me dérangent pas, mais je ne veux pas que les enfants les voient* » ou encore « *Ils ne dérangent pas du moment qu'on les voit pas* » (une passante, 48 ans). Une autre passante pense son rapport à la marginalité en terme de distance : « *Vous savez avant les prostitués étaient devant moi, ça me dérangeait de les voir et de voir les clients. Aujourd'hui, elles sont plus loin et c'est mieux* » (une passante, 46 ans).

Dans les questionnaires, un autre élément permet de comprendre la construction du rapport des usagers aux personnes en situation de marginalité : ils méconnaissent ou ignorent la situation de ces personnes qui vivent et travaillent dans la rue. Cela semble favoriser le développement d'un imaginaire défavorable aux personnes en marge : « *Je sais qu'ils sont inoffensifs, mais j'ai quand même une petite appréhension en les voyants* », (une passante, 32 ans).

### **3.2 Trop proches, la quête de la « bonne distance » dans les discours des commerçants**

Les étudiantes se sont aussi intéressées au cours de leur travail aux discours des commerçants présents aux abords de la presqu'île et du quartier de la gare. La problématique centrale est celle de la visibilité et de la distance spatiale à leur commerce :

« Qui dit prostituée, à chaque fois on pense à la délinquance et ça fait peur aux gens. », (un commerçant).

« Je ne pense pas que leur présence ait un impact sur la fréquentation. Evidemment, si elles étaient justes en face, les gens n'oseraient pas venir. Mais si elles sont derrière le Cargo, non, je pense pas, ça gêne pas » (Bateau école CAMPUS, secrétaire, 30 ans)

« Nous, on est protégé par un système d'alarme. Bon ben, c'est vrai qu'si elles se ramènent des populations à problème, on sait bien qu'ça crée une nuisance. Les riverains se plaignent à juste titre. » (Locamod, responsable, 59 ans).

« Non, un sentiment d'insécurité, j pense pas, plus une mauvaise image. C'est vrai que ça va encore parce qu'elles sont en retrait mais si elles se mettent devant, c'est une mauvaise image, bon à moins qu'on prenne un pourcentage (non, j'rigole...) » (Solmur, conseillère-vendeuse, 24 ans).

Toutes les personnes interrogées expriment la même chose, « pas de gêne, si ces dernières sont invisibles », « du moment qu'on ne les voit pas » « ça va parce qu'elles sont en retrait »...

Certains commerçants posent davantage la question de la sécurité en terme de seuil ; au delà d'un certain nombre de marginaux et d'une trop grande proximité, le sentiment d'être en insécurité augmenterait : « *Oui, je me sens en sécurité, moi, y'a pas de soucis, tant qu'il y'en a pas juste devant, peut-être s'il y en a une dizaine, là, si...* », d'où cette sorte de recherche de « bonne distance ».

---

<sup>61</sup> La Boussole est centre d'accueil de jour pour les SDF. Il se situe Cours Caffarelli à Caen, à côté de la salle des musiques actuelles.

Les différents commerçants pensent aussi que les riverains peuvent ressentir une forme d'insécurité, même, si selon eux, cette situation n'a pas d'impact sur la fréquentation. En définitive, c'est la crainte de voir se développer une mauvaise image pour l'enseigne de leur magasin qui ressort des discussions.

### **3.3 Classer, déclasser : la construction des échelles de la marginalités dans les discours des habitants**

Pour réaliser leur *Diagnostic sécurité*, les étudiantes ont rencontré des habitants du quai Caffarelli, sur la Presqu'île. Lors des entretiens, les habitants ont donné leurs perceptions des populations marginales qui sont présentes autour de chez eux. Il n'est pas ressorti directement un sentiment d'être en insécurité, mais plutôt de la gêne par rapport à l'image que ce public peut renvoyer de l'espace dans lequel ils habitent : « (...) *c'est pas terrible terrible mais c'est pas moi qui va aller dire quelque chose. J'ai tellement vu de choses que...* », (un habitant de la presqu'île).

Les craintes ou les peurs des habitants sont en fait focalisées sur d'autres personnes vivant à la marge de la société. Il semble que ce discours soit la résultante d'une expérience passée : « *Avant il y avait les manouches, c'est pire, oui c'est plus gênant. Ces gens là font plus peur.* », (un habitant de la presqu'île).

Nous avons proposé ici une typologie des discours en quatre classes : la police, les passants, les commerçants, les habitants. D'autres analyses étaient possibles en construisant des types selon l'âge, le genre, la position sociale, etc. Cela n'aurait probablement pas changé ce qui apparaît comme un résultat majeur du travail des étudiants : les personnes interrogées ont une lecture différenciée du paysage social dans lequel elles évoluent et témoignent systématiquement d'un couplage entre espace social et espaces physiques. Trois éléments structurent le regard des enquêtés au sujet de la marginalité :

- La visibilité/invisibilité des personnes ayant une activité de prostitution
- La distance spatiale qui les sépare des personnes à la marge
- Le nombre des marginaux présents dans un espace proche

Dans la lecture que font les personnes interrogées du paysage social environnant, ces trois éléments apparaissent comme des conditions pour la production, ou la non production, de contextes de sûreté. Ils révèlent pour chacun de ces niveaux, tout autant d'opérateurs probables d'émergence et de dynamique de ces contextes.

## **II – Une « révolution copernicienne » : l'insécurité dans les corridors des marges sociales.**

Nous proposons dans ce texte d'inverser également radicalement le regard des investigations en opérant une « révolution copernicienne » du centre vers la marge. Nous postulons en effet qu'il n'est pas pertinent de penser la question de la sûreté (ou de l'insécurité) uniquement depuis un point de vue moyen, un centre, ou encore un *mainstream*, lorsqu'il s'agit de travailler davantage autour des problématiques liées aux comportements déviants. Dans ce second temps, ce sont les discours des

personnes à la marge et les problématiques auxquelles elles sont confrontées qui vont nous intéresser.

## 1. Des discours de Sans Domiciles Fixes sur l'insécurité

Les personnes SDF interrogées par Julie Burson, Marion Champion, Cécile Coves ne se sentent pas en insécurité. La plupart sont confrontées déjà depuis longtemps à des situations de danger, de précarité et de ce fait, semblent « *n'avoir peur de rien ni de personne* » : « *Moi ici, je me sens en sécurité, rien me fait peur, de toute façon je cogne si ça va pas.* » (Désiré). Cette même personne nous explique que l'insécurité est créée par la police : « *Et puis les gens ici sont sympa en général, c'est pas eux qui vont créer l'insécurité, c'est plutôt les flics qui passent toujours en caisse pour nous surveiller. Ils attendent toujours qu'on fasse un faux pas pour nous tomber dessus. Et puis ils sont jamais là quand il faut, il peut y avoir une baston, ils arrivent toujours quand c'est fini.* » (Désiré)

Un autre usager de la Boussole explique que l'insécurité est construite par la peur et le regard que les autres citoyens portent sur eux, un regard négatif qui les « *exclue de la norme* » : « *Pour moi l'insécurité, c'est quand on est SDF et qu'on existe plus pour personne* » (Christophe).

Chloé Chauveau, Lucie Cognet, Julie Mezel ont rencontré M., SDF depuis 7 ans. Lui associe les situations d'insécurité à l'espace même de la gare : « *la gare, bagarres, bagarres ! On ne dit rien et on se fait défoncer pour le plaisir. Il y a des marginaux sous l'effet de l'alcool qui cognent. Au début, ça va, à la fin de la journée tout le monde commence à avoir un coup dans la gueule* ». P., SDF depuis 2 ans, exprime le même avis que M. : « *Il n'y a pas de sécurité, beaucoup de choses se passent* ». Cependant, la gare est aussi un lieu de refuge pour certains SDF afin d'éviter de se retrouver à la Boussole. Selon un agent du Cap Horn<sup>62</sup>, « *les SDF vont à la gare car ils ne vont pas à la Boussole ni en ville, ils ne sont pas tolérés. Les anciens ne vont plus à la Boussole car ils se font racketter* ».

Pour P., la violence vient surtout des SDF entre eux : « *Il y a des bagarres, des règlements de comptes entre gens de la rue, des conflits d'argent* ».

## 2. Une exposition particulière aux risques

### 2.1 Les violences de la rue

De l'habitant de la presqu'île au chef de la police municipale de Caen, de nombreux acteurs pensent ou affirment que les prostituées sont victimes de violences.

« *C'est fort possible qu'elles soient victimes de violences, nous nos volets sont fermés, on entend rien. Mais ce n'est pas éclairé. Et il y a les Macs qui tournent, elles ne sont pas livrées à elles mêmes. Les Macs tournent, ils tournent et ils surveillent* », (un habitant de la presqu'île).

« *De toute façon, là où elles sont actuellement, c'est pas plus rassurant hein...Oui, c'est pas plus rassurant du tout parce que bon, tout de suite après le Cargo, c'est encore un p'tit peu, bon, disons y'a un bon éclairage, bon, y'a pas beaucoup de gens qui passent, et quand on va plus loin, au-delà du karting par là, y'en avait une tout à*

<sup>62</sup> Le Cap Horn est un asile de nuit pour les personnes sans abris à Caen.

*fait à l'autre bout, oh la la ! Il lui arriverait n'importe quoi, y'aurait personne si il y avait besoin d'intervenir, or, elles sont quand même assez souvent victimes de violence. (...) ça arrive quand même assez souvent, ou des étudiants, ou des gens qui passent, oui, il y a toujours une population trouble qui tourne autour, il y a des hommes qui passent la soirée, la longue soirée à circuler, ils sont là, des voyeurs, j'en sais rien, pas très équilibrés peut être aussi, enfin, c'est pas rassurant rassurant hein... (...) C'est pas toujours des clients, par exemple des jeunes qui passent après une sortie en boîte et puis qui sont très alcoolisés qui vont lancer des bouteilles dans leur direction, des choses comme ça ou des injures, (...) elles sont en situation de vulnérabilité totale et que des gens se permettent ça, je trouve que c'est scandaleux quoi. » (un membre actif de l'association du Mouvement du Nid<sup>63</sup>)*

*« (...) par contre mon collègue, lui, a eu l'occasion de s'rendre compte, en travaillant tard le soir que elles étaient victimes de violence, et notamment, des véhicules qui accéléraient dans la contre-allée pour pouvoir éventuellement leur faire peur, euh, pour qu'elles s'rangent, euh, bon, et effectivement, il y avait une violence. » (Une documentaliste de la Maison de la Solidarité Internationale).*

*« Les problèmes d'insécurité qu'on a eu à connaître concernaient directement les prostituées qui se disputaient entre elles pour des questions de territoire ou éventuellement avec des clients. » (Chef de la police municipale de Caen).*

La mise à l'écart des centres de vie et le déplacement dans des lieux peu fréquentés et mal éclairés participent à mettre les personnes prostitué(e)s en situation d'insécurité. En témoigne ce fait divers de mars 2006 :

Différend sur le montant d'une prestation

## Une prostituée blessée de neuf coups de couteau

*Une jeune femme de 28 ans a été victime d'une très violente agression, jeudi matin vers 0h45, dans le quartier du bassin saint Pierre. Blessée à l'abdomen et au bras de neuf coups de couteau, elle a été hospitalisée au CHU.*

Le Bonhomme Libre - 31/03/2006

Ouest-France  
Vendredi 31 mars 2006

### Une prostituée blessée à coups de couteau

A Caen, une ressortissante camerounaise de 30 ans a été agressée de neuf coups de couteau alors qu'elle se prostituait sur le port.

Chaque nuit, une quinzaine de prostituées bat le pavé caennais, du côté du port. Il est environ 0h45 dans la nuit de mercredi à jeudi, quai Caffarelli, dans un secteur un peu sombre de la ville. Une ressortissante camerounaise de 30 ans, domiciliée à Caen, est avec un client. Selon les premiers éléments de l'enquête, un différend les oppose concernant le montant de la passe. L'homme d'une vingtaine d'années, vêtu de noir, aurait soudainement sorti un couteau à cran d'arrêt. Et aurait poignardé la jeune femme en lui donnant pas moins de neuf coups, dont deux graves au poignet et à l'estomac. La victime, hospitalisée au CHU, a dû subir une intervention chirurgicale. Son pronostic vital, d'abord réservé, semblait moins critique hier. L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Caen, sur décision du parquet. François Nicot, procureur de la République à Caen, se dit

troubé - que d'autres filles et travestis aient connu des agressions similaires ces deux dernières années. Nous sommes dans un contexte de faits réitérés, avec un mode opératoire déjà employé dans d'autres agressions. « Quant au nombre de coups de couteau, c'est un indice de volonté homicide ». Les enquêteurs, qui ont retrouvé l'arme sur les lieux, attendent de pouvoir à nouveau entendre la victime pour en savoir plus. La loi Sarkozy et le racolage passif, les contrôles réguliers de la police et les quelques pétitions de riverains ont peu à peu éloigné les prostituées du centre-ville. Aujourd'hui, femmes et travestis occupent une partie des quais, le cours Montalivet - un axe sans riverains qui rejoint Mondévile - mais aussi la presqu'île, ce no man's land où la ville veut créer un nouveau quartier. Les anciennes prostituées locales ont disparu. Tout comme les prosti-

tuees originaires des pays de l'Est, présentes voilà encore quelque temps.

« Sur le terrain, nous rencontrons surtout des femmes d'origine nigériane, parlant peu le français, et camerounaise », souligne une bénévole du Nid, association qui noue des contacts sur le trottoir depuis 1998, à Caen. Les Nigériennes prennent chaque soir le dernier train de Paris. Les Camerounaises, dont la plupart travaillent en camionnette ou en camping-car, habitent à Hérouville-Saint-Clair et à Caen.

« Nous nous sentons démunis face à cette nouvelle approche de la prostitution, ajoute la co-responsable de l'antenne locale du Nid. Mais, malgré tout, cela reste important pour nous de maintenir le contact, qu'elles sachent qu'elles peuvent toujours s'appuyer sur quelqu'un. »

O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

Si les personnes prostitué(e)s à Caen sont exposées aux faits de violences, elles ne sont pas les seules. Le monde de la rue est un milieu où les risques et les dangers sont constants.

<sup>63</sup> Le Mouvement du Nid est la seule association qui vient en aide aux personnes prostitué(e)s dans l'agglomération caennaise.

I.Dumont pose trois facteurs fondamentaux pour évaluer les risques encourus par les personnes vivant dans la rue : le genre (les hommes sont moins vulnérables que les femmes), l'âge (les moins de 25 ans et les plus de 55 ans sont les plus exposés), et la durée de vie dans la rue (plus le temps passé dans la rue est important et moins l'on est exposé) (Dumont I., 2007).

A cela s'ajoute des comportements à risque tels que la consommation excessive d'alcool et de drogues, particulièrement chez les personnes sans domicile fixe qui dorment dehors.

## **2.2. Le problème récurrent de l'alcool**

Le problème de l'alcool chez les personnes vivant à la rue a été souvent évoqué par les différents acteurs qu'ont pu rencontrer Chloé Chauveau, Lucie Cognet et Julie Mezel. Pour certains d'entre eux, c'est le problème principal sur le quartier de la gare lorsqu'ils sont en groupe en fin de journée : *« le soir quand ils attendent Trait d'Union, nous avons souvent « je ne veux pas aller à côté de machin parce qu'hier soir il m'a tapé ». Alors qu'ils se connaissent tous. Un jour c'est l'un qui est sobre et l'autre c'est le copain »* (Mme Gallet, coordinatrice du 115).

Pour les commerçants, la question de la consommation d'alcool chez les SDF est aussi très présente : *« ils ne sont plus eux-mêmes et deviennent parfois agressifs. Nous ne pouvons donc pas prendre les SDF alcoolisés comme clients, pour éviter d'avoir des difficultés dans notre hôtel. Mais aussi de peur que si on en accepte un, il risque de ramener vingt de ses copains et de l'alcool, et qu'ils se saoulent et fassent du bruit dans mon établissement. Je ne veux pas avoir, comme ça nous est arrivé, de se lever un matin et de voir du vomi dans l'escalier et dans toute la chambre »*.

Les personnes SDF qu'ont rencontrées les étudiantes ont expliqué que l'alcool était un moyen pour eux de se réchauffer, d'oublier les problèmes et de passer le temps. Dans sa thèse, I.Dumont note :

*« Les conditions extrêmes que subissent les gens à la rue les entraînent inévitablement à recourir à des échappatoires pour tenter de survivre. Si, pour eux, la bière, le vin, le crack, par exemple, sont des réconforts indispensables au quotidien, leur abus est évidemment très nocif, à moyen terme, pour leur capital santé déjà fragilisé ».*

I. Dumont, 2007

## **2.3. Les questions sanitaires**

Vivre et travailler dans la rue augmentent l'exposition aux problématiques sanitaires : les températures extrêmes et l'humidité surexposent les personnes aux affections et aux maladies. Les probabilités élevées de se blesser (dans les squats, en fouillant les poubelles), associées au manque d'hygiène, favorisent les infections. Les personnes qui ont une activité de prostitution sont quant à elles exposées à des contagions parasitaires (la gale) et virales (MST).

Ces problématiques constituent autant d'insécurité sanitaires qui affectent des personnes déjà particulièrement vulnérables parce qu'elles vivent et travaillent dans la rue.

### 3. Un rapport paradoxal à l'insécurité

Au terme de cette partie, il apparaît que si la construction du rapport à l'insécurité tend à être corrélée avec la position des individus au sein du quartier de la gare, cette corrélation a un caractère paradoxal.

|                                | Exposition à l'insécurité | Regard porté sur la population dite "marginale"                                                                                                                                                      | Sentiment d'insécurité                                                                                     |
|--------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Passants                       | —                         | —<br>"(...) ça devrait plus exister des gens comme ça."                                                                                                                                              | +                                                                                                          |
| Commerçants                    | — +                       | — +                                                                                                                                                                                                  | — +                                                                                                        |
| Habitants                      | +                         | +<br>" Du moment qu'ils m'ennuient pas, je m'en moque, mais ça peut ramener de la racaille."                                                                                                         | —<br>"On ne se sent pas en insécurité, ça dépend des moments quand elles sont nombreuses avec les macs..." |
| Personnes Sans Domiciles Fixes | +                         | "C'est vrai que tout le monde s'en fout des SDF, on fait peur dans l'esprit des gens (...). Je peux vous dire que c'est pas nous les plus dangereux en ville, mais va faire comprendre ça aux gens." | —<br>" Moi ici, je me sens en sécurité, rien me fait peur de toute façon je cogne si ça va pas."           |

Auteurs : Burson Julie, Champion Marion, Coves Cécile, 12/2007

En effet, alors que le sentiment d'insécurité devrait augmenter à mesure que l'exposition à l'insécurité est forte, c'est l'inverse qui se produit : les passants, peu exposés à des faits d'insécurité réels, ont tendance à développer un fort sentiment d'insécurité en rapport avec la présence de populations dites marginales. A l'opposé, les personnes vivant et travaillant dans la rue, fortement exposées à l'insécurité, n'ont pas le sentiment d'être en insécurité<sup>64</sup>.

### III- Sans domiciles fixes, prostitué(e)s : des populations problématiques ?

<sup>64</sup> Les personnes ayant une activité de prostitution n'ont pas été interrogées. Ce résultat ne concerne que les personnes SDF ayant participé à l'étude.

L'objectif de cette partie est de s'interroger sur les rapports existants entre la présence – ou l'absence – de personnes à la marge et la constitution de contextes de sûreté. Dans le quartier de la gare à Caen, on s'intéresse aux personnes en situation de détresse sociale d'une part, et aux personnes ayant une activité de prostitution d'autre part. Il s'agit notamment de voir dans quelles mesures la sûreté passe par la mise à distance spatiale des personnes en situation de marginalité.

## **1. Les Sans domiciles fixes : espaces de vie, espaces entre les vies**

*La catégorie spatiale du « quartier » n'est pas pertinente pour comprendre la (les) présence(s) dans une ville des personnes qui vivent et travaillent dans la rue. Les déplacements, les lieux de sociabilité, les lieux de l'activité lucrative mais aussi les besoins existentiels « habiter » et « manger », dessinent une géographie propre à ces personnes (Dumont I., 2007). Pour rendre compte des formes d'appropriation de l'espace par les SDF, D.Zeneidi-Henry s'est intéressée aux lieux « territorialisés » par eux. Elle a montré que « certains espaces publics sont davantage investis que d'autres par les SDF », et que la constitution de « territoires à la marge » favorisaient dans la ville la cristallisation en certains espaces de fortes tensions entre les individus ou les groupes sociaux.*

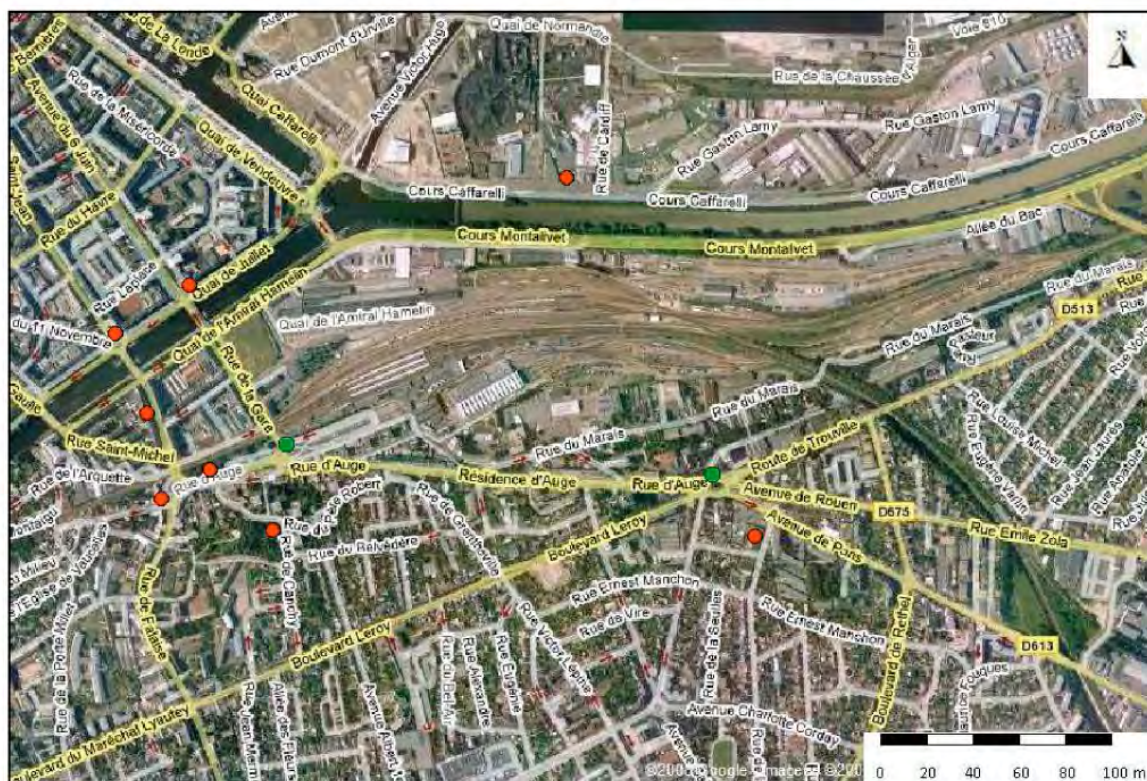
La présence de personnes à la marge dans différents lieux et micro-espaces de la ville est corrélée à une série, variable, de contingences climatiques, sociales, économiques, sécuritaires, etc. A Caen, le quartier de la gare n'est pas fréquenté partout de la même façon par les personnes en détresse sociale.

### **1.1 Une identification des lieux de regroupement**

Quelque soit la ville, la gare est souvent un espace fréquenté par les personnes SDF. C'est un lieu où il est possible de se réfugier, de dormir et parfois de faire la manche tout en restant anonyme :

« La gare, unique espace public couvert accessible, constitue pour les sans-abris un lieu important, car leur présence est tolérée. Ils lui attribuent trois fonctions principales : abri, rencontre, travail. C'est pourquoi lorsque les conditions climatiques sont clémentes, ils y viennent volontiers. L'aménagement matériel et les pratiques spatiales des différents lieux de la gare orientent la fonction que les personnes en détresse sociale leur attribuent. A l'extérieur, les zones proches des entrées sont souvent reconnues comme points de repère ». (I.Dumont, 2007)

## LES LIEUX DE REGROUPEMENT DES SDF AUTOUR DE LA GARE DE CAEN



### Lieux de rassemblements des SDF

- Lieux d'arrêts de Trait-d'union
- Lieux de regroupements

Auteurs : Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, 12/2008

Source : fonds de carte google

NB. Cette carte a été réalisée par les étudiantes grâce aux informations fournies par les personnels de Trait d'Union.

Pour M.Gourbin, responsable de Trait d'Union, la gare reste un point de fixation, particulièrement au niveau de l'ancien tri postal : « Ils sont à 30, 40 mètres de la gare mais ils vont régulièrement chercher un café, faire un peu de manche avant qu'on leur fasse la réflexion ».



Devant l'ancien tri postal : lieu de regroupement des personnes vivant à la rue.

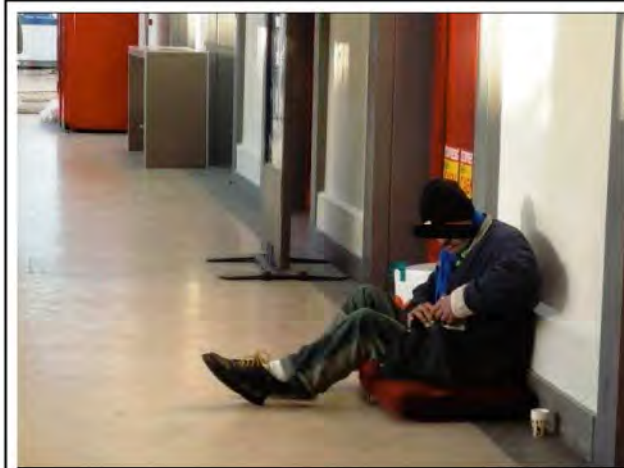
Ce lieu "territorialisé" est à une trentaine de mètres de l'entrée de la gare. Les personnes vivant dans la rue s'y retrouvent en fin d'après-midi pour bavarder et boire.

Le rassemblement de personnes SDF et les comportements liés à l'alcoolisation ne sont pas sans poser des problèmes :

« Au tri postal, ça craint ! Les flics interviennent souvent car les gens se réunissent pour boire ».  
(P., SDF depuis 2 ans et demi)

Auteurs : Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, 11/2008

M. Gourbin pense que la gare est essentiellement un lieu de passage et pas un espace où il serait possible de se poser et de se reposer. A l'intérieur, les SDF sont souvent repérés par les services de sécurité. Lorsque les agents jugent qu'ils occasionnent une gêne pour les usagers, ils sont mis dehors. Les étudiantes ont néanmoins remarqué que certains restaient dans le hall d'entrée.



Une personne SDF à l'intérieur de la gare de Caen. Elle vient tous les jours. Elle s'assoit au sol sur un coussin, devant le *Relais Café*.

Auteurs : Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, 11/2008

Certaines personnes en détresse sociale viennent dormir sur les bancs qui se situent dans le hall d'entrée. Les bancs des quais ne sont pas utilisés.

*« La gare se structure en trois parties : les abords, les halls et les quais. Ces derniers étant bruyants et exposés à tout vent ne sont pas convoités par les personnes en détresse sociale. Mais les environs et les halls comptent parmi les lieux les plus pratiqués par cette population ».* I. Dumont, 2007



Pour faire la manche, le choix de l'emplacement est stratégique : il faut se placer devant un commerce mais sans gêner la clientèle, sous peine de se voir demander de partir, et à proximité d'un parcmètre, lequel constitue une source de monnaie.

Auteurs : Chauveau Chloé, Cognet Lucie, Mezel Julie, 11/2008

Le grand tunnel menant au parcotrain n'est pas un lieu squatté par les personnes vivant à la rue, pas même l'hiver. En revanche, l'entrée de la gare est un point de regroupement : tous les soirs à 22h00, la Croix Rouge vient distribuer des repas aux SDF. Cette action existe depuis deux ans : *« La soupe populaire apporte parfois vingt-cinq personnes en même temps »*, (M. Leroux, chargé de mission à la SNCF). M. Leroux a demandé à l'association de déplacer le lieu de distribution pour ne pas déranger la clientèle mais les bénévoles de la Croix Rouge ont refusé. La place de la gare est un lieu de rassemblement pour les personnes en détresse sociale, les

associations veulent aussi qu'elle soit un lieu pour l'intervention en direction des personnes en errance.

Aux abords de la gare, d'autres lieux sont « territorialisés » : le trottoir devant certains commerces pour faire la manche, les wagons désaffectés pour dormir. Au moment de l'enquête, un couple de SDF occupait un des wagons désaffectés. Comme beaucoup de personnes vivant dans la rue, ils refusaient les structures collectives. Cela peut s'expliquer par le difficile accès aux différents foyers et par les règlements qui y organisent la vie collective. I. Dumont précise dans son ouvrage que *« le règlement intérieur des asiles de nuit et des foyers d'accueil est incompatible avec les habitudes comportementales d'une partie des personnes en détresse sociale. Les horaires pratiqués sont pour elles très contraignantes. Il faut respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du foyer »* (Dumont I., 2007).

Il existe d'autres lieux de rassemblements dans le quartier de la gare : l'ancien cimetière de la rue Canchy, le rond point de la Demi-Lune, le supermarché ED. Ils correspondent essentiellement aux points de ramassage des différentes structures intervenants sur le quartier. Les moments de regroupements sur les lieux de rendez-vous le soir sont parfois difficiles à vivre pour les personnes SDF car ils correspondent aux instants où l'alcoolisation et la fatigue sont au maximum. Par expérience, les bénévoles savent qu'il y a souvent des conflits entre les marginaux. Certains dégénèrent parfois : *« Pas loin de la gare, à l'ancien cimetière, j'ai eu le col du fémur cassé »* (S., SDF depuis 6 ans).

La maraude des bénévoles de Trait d'Union crée des points de regroupements des SDF. Les intervenants sociaux ne sont pas les seuls à influencer sur la présence ou l'absence de personnes en détresse sociale dans le quartier de la gare à Caen. La police nationale participe aussi à réguler la présence des personnes vivant et travaillant dans la rue. Elle effectue des rondes régulières à proximité de la gare. Selon les agents rencontrés par les étudiantes, les SDF *« ne posent pas de réels problèmes, (...) c'est plutôt un quartier tranquille »*. La police intervient surtout *« lorsqu'ils s'agressent entre eux »*. Le regard de D., SDF depuis 8 ans est différent : *« la police a fait un bon nettoyage, il y a souvent des contrôles de papiers. Moi, ça m'est arrivé trois fois en trois jours »*.

Les commerçants agissent également sur la fréquentation du quartier par les SDF en voulant les repousser toujours plus loin pour ne pas déranger leur clientèle : *« Les voyageurs viennent moins dans notre hôtel lorsque les SDF sont devant, donc c'est pour notre image de qualité que nous leur demandons de se décaler, qu'ils aillent un peu plus loin »*, (un responsable d'un hôtel devant la gare). Sur la place de la gare, les étudiantes ont pu constater une divergence des discours chez les commerçants. D'un côté, les commerces de location de voitures disent ne pas être dérangés, de l'autre, les gérants des hôtels et des bars qui se plaignent de la présence de SDF, mauvaise pour l'image de leur commerce, et gênant pour ce qui est des nuisances engendrées par leur présence.

## HIERARCHIE SOCIALE CONSTATEE AU SEIN DU MONDE DE LA RUE

Populations dont l'activité  
est centrée sur la rue

Marginalisation croissante

prostitué(e)s

Activités plutôt nocturnes  
dans des espaces en retrait  
ou dans des lieux de passage

vendeurs de journaux  
(The Big Issue, L'Itinérant, ...)

travailleurs à la rue  
(artistes, vendeurs d'objets)

Activités diurnes dans des espaces ouverts  
ou très fréquentés (rues commerçantes,  
entrées des grands magasins, parkings,  
carrefours)

mendiants, "mancheurs"

personnes sans-abri qui,  
occasionnellement, se prostituent

Activités plutôt nocturnes  
dans des espaces en retrait  
ou dans des lieux de passage

toxicomanes sans-abri

Activités plutôt nocturnes dans des espaces  
en retrait ; distinction du lieu de procuration  
et de consommation

clochards

Utilisation de divers espaces.  
Le jour : espace ouvert  
(banc publics des rues et places).  
La nuit: espaces isolés ou fermés  
(abris de fortune)

Cette représentation de la hiérarchie sociale établie au sein du milieu de la rue correspond aux perceptions les plus partagées que les personnes en détresse sociale ont les unes des autres. Alors que dans la vie courante, on associe souvent la hiérarchie sociale à l'idée d'ascension positive; ici c'est le contraire ! L'évolution de la situation d'une personne vivant à la rue risque d'être négative.

Auteurs : PUC d'après I.Dumont, 2007  
et modifié par O.Thomas, 2009

## 1.2 Un exercice de négociation : des SDF tolérés « sous condition de... »

### ***Autour de la gare : espace de vie et grande marginalité***

Selon la coordinatrice du 115 sur l'agglomération de Caen, certains lieux à proximité de la gare sont aussi appropriés par des personnes sans abris pour des raisons pratiques lorsque leurs mobilités sont réduites. En effet, il y a des SDF qui, pour des problèmes de santé par exemple, restent proches des foyers de nuit comme le Cap Horn : *« Les grands marginaux, les grands SDF ont des problèmes de mobilité ou autres donc ils réduisent leurs lieux de déplacement »*. Dans ce cas, à mesure que les conditions de santé se dégradent, l'espace de vie de la personne tend à se restreindre.

En perdant la capacité de se déplacer, la personne en détresse sociale perd du même coup la possibilité d'utiliser l'espace de la ville comme un espace de ressources. Ce phénomène s'observe chez les « clochards », c'est à dire chez les personnes qui sont dans un état de grande marginalité. Celui-ci correspond souvent à un temps long passé dans la rue.

Dans le cadre d'une étude relative à la production des contextes de sûreté, la constatation d'une hiérarchie sociale au sein du monde de la rue (cf. document ci-après) est importante : les « marginaux » ne constituent pas un groupe social homogène. Selon le type d'activité des personnes et la position qu'elles occupent dans le processus de marginalisation, les problématiques générées seront différentes. De ce point de vue, ce n'est pas la « marginalité » ou les « marginaux » qui constituent un obstacle à la sûreté mais plutôt les comportements des personnes selon qu'elles occupent telle ou telle place au sein du monde de la rue. Il s'agit donc de prendre la mesure de la distance sociale séparant les individus de la normalité – d'un « comportement moyen » – pour mieux appréhender la construction des problématiques.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, une nouvelle société de sécurité est chargée de travailler sur le site de la gare. Ce changement a été l'occasion pour la SNCF de mieux prendre en compte la présence de personnes vivant et travaillant dans la rue. Les agents de sécurité ont été chargés de mettre à l'épreuve une série de règles de comportements s'appliquant aux populations marginales présentes dans l'enceinte de la gare : *« Ne pas boire, ne pas fumer, ne pas faire la manche et ne pas importuner les voyageurs »* (un agent de sécurité).

Bien que la mendicité soit interdite, les étudiantes Chloé Chauveau, Lucie Cognet et Julie Mezel ont remarqué qu'elle est tout de même pratiquée dans l'enceinte de la gare. M.Leroux, chargé de mission à la SNCF leur a expliqué que certains SDF étaient acceptés : *« Ce ne sont pas des bêtes noires, il ne faut pas leur taper dessus. On les laisse se reposer sur les chaises, même s'ils gênent un peu, tant qu'il n'y a pas de chiens, qu'ils ne boivent pas, ne fument pas et n'importunent pas les gens, on les laisse. On dit aux agents de sécurité de rester correct avec eux »*. A la gare de Caen, la présence de SDF est tolérée « sous condition de » respecter des règlements tacites qui n'ont cours que pour eux. De cette manière, la production d'un contexte de sûreté dans l'enceinte de la gare ne dépend pas de la présence ou non de personnes sans domiciles fixes mais des comportements de ces personnes. Posée en ces termes, ce sont les signes de la marginalité, visibles pour les usagers, qui constituent pour la SNCF des éléments non propices à la production de la sûreté.

La construction d'un espace de vie pour les personnes qui vivent à la rue est pour partie le fait d'acteurs tels que les intervenants sociaux, les polices ou les commerçants. Les lieux laissés aux SDF ne relèvent pas seulement d'une mise à distance spatiale : la différenciation des espaces de vie est aussi la projection dans l'espace d'une distance « entre les vies ». En cela, la place de chacun révèle un ordre dont la remise en cause « par le bas », via des comportements étiquetés comme étant déviants (mendicité active, alcoolisation sur la voirie publique, occupation par un SDF d'un espace « réservé » aux voyageurs), peut être interprétée comme la volonté, consciente ou inconsciente, de déstabiliser un contexte de sûreté, normé par rapport à un centre, ou un *mainstream*.

## 2. Les prostituées, entre déplacements et « nettoyage » de l'espace public

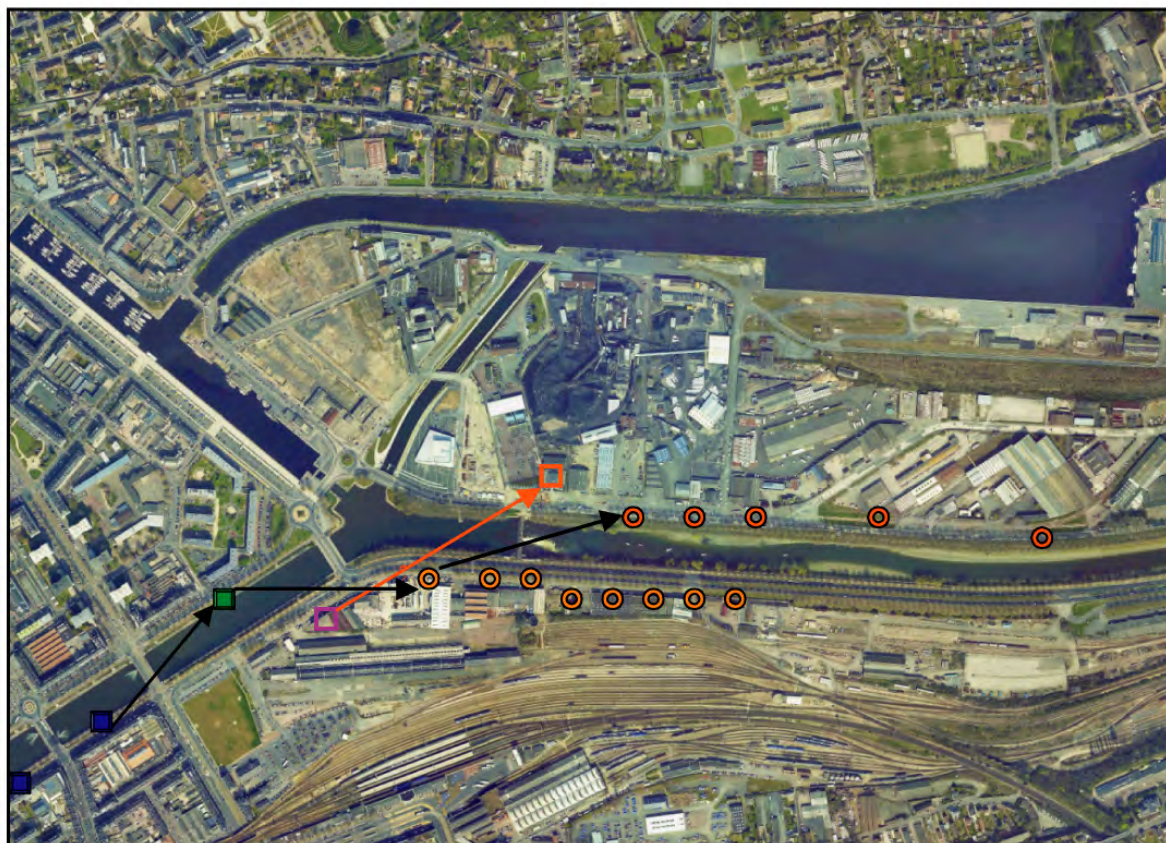
*Depuis la loi du 18 mars 2003 sur la sécurité intérieure, le délit de "racolage passif" a été instauré de nouveau. Dans l'agglomération caennaise, les personnes exerçant une activité de prostitution se sont affranchies de cette règle par l'utilisation de camionnettes. En restant assises à l'intérieur, les prostitué(e)s ne peuvent pas être accusées de racolage sur la voie publique.*

L'activité de prostitution est depuis quelques années concentrée sur le cours Montalivet, derrière la gare de Caen. A l'automne 2007, une action de police a provoqué le déplacement dans différents lieux de l'agglomération et notamment sur le cours Caffarelli : « *Elles sont de l'autre côté, cours Caffarelli, parce que il y a eu une action de police, des patrouilles plus fréquentes, leurs véhicules ont fait l'objet de contrôle, certains ont été mis en fourrière parce qu'ils étaient en infraction, ils étaient en stationnement sur le trottoir, parce qu'il y avait des plaintes des entreprises, ça gênait parce que parfois elles étaient garées carrément devant les portes du magasin, donc le secteur a été plus marqué par les patrouilles.(...) On passe des sortes de deals avec elles, en leur disant vous empoisonnez la vie des riverains sur le quai de juillet, alors vous partez. Donc elles se sont mises vers les magasins Point P, Lapeyre, mais elles étaient en infraction sur le trottoir donc aujourd'hui elles sont côté Caffarelli. Mais elles sont beaucoup moins nombreuses, les autres se sont disséminées en campagne. On trouve des camions en campagne. On fait un rapport toutes les nuits sur la localisation et le nombre de prostituées.* » (Chef de la police municipale de la ville de Caen, 12/2007). Les étudiantes ont cherché à connaître les raisons qui ont conduit les polices à déplacer l'activité de prostitution. Julie Burson, Marion Champion et Cécile Coves demandent alors s'il s'agit d'une volonté de la municipalité : « *C'est pas ça, il y eu des plaintes c'est tout. Qu'est ce qui fait réagir la police c'est la parole des citoyens. A un moment il y en avait dans le château, bon et bien c'est fini, j'ai nettoyé ça il y a longtemps. Il y a une sorte de compromis, tu te mets là et puis ça va.* » (Chef de la police municipale de la ville de Caen).

Dans la cadre d'un entretien réalisé en octobre 2008, un commissaire de la police nationale de Caen invoque une autre raison : « *C'est un jeu très subtil. On va essayer de rester politiquement correct. Il y a le trouble, l'ordre public en matière de prostitution et il y a aussi l'image. Et en terme d'image pour la ville de Caen ce n'est pas très glorieux d'afficher une population comme celle-là* ». A l'automne 2007, les instances politiques locales n'ont plus souhaité pendant un moment que les prostituées soient visibles sur le cours Montalivet. La police les a incité à passer sur la presqu'île, cours Caffarelli. L'idée était d'utiliser la faible fréquentation de cet

espace pour réduire la visibilité de l'activité de prostitution. Ce déplacement a duré pendant six mois, le temps que d'autres décideurs locaux interviennent et que les entreprises situées sur le cours Caffarelli se plaignent de nuisances en termes de salubrité publique.

#### CARTOGRAPHIE DU DEPLACEMENT DES PROSTITUE(E)S (2007)



Légende :

- Déplacements des prostituées
- Prostituées à pied (Quai de L'Amiral Hamelin)
- Prostituées à pied (Quai de juillet)
- Prostituées en camion (Cours Montalivet)
- Prostituées en camion (Cours Caffarelli)

Auteurs : Burson Julie, Champion Marion, Coves Cécile

Au sujet du nouvel emplacement cours Caffarelli, une bénévole de l'association du Mouvement du Nid précise : « Ouff...c'est imposé, ce n'est pas elles qui l'ont choisi. (Un membre actif de l'association de Mouvement du Nid).

Depuis les années 1990, l'activité de prostitution a souvent été déplacée à Caen : d'abord en centre-ville, les prostituées ont été repoussées dans des espaces de plus en plus excentrés. Plusieurs des acteurs interrogés par les étudiantes insistent sur le fait que les personnes prostituées subissent des déplacements, conséquences d'une « politique de délogement » : « Oui et puis c'est vrai que ces dernières années, il y eut une politique de déloger les camions, parce qu'il y avait vraiment une organisation visible et donc j pense même Quai Hamelin, il y avait eu je pense un repérage et même c'qui pouvait exister du côté du théâtre ou à d'autres endroits, ça a été délogé donc effectivement, au final, même dans la presqu'île... » (Une documentaliste à la Maison de la Solidarité Internationale, quai de juillet, proche du cours Montalivet).

L'entretien réalisé par les étudiantes avec la présidente de l'association permet de rendre compte du processus de relégation subi par les prostitué(e)s depuis plusieurs années à Caen : « Avant, c'était de la prostitution de jour, essentiellement à partir de la place St Sauveur, en centre ville... et progressivement à partir de la fin des années 90, ça a commencé à se développer du côté des quais. D'abord, quai de Juillet, et puis aussi du côté des parkings de la Prairie, patinoire-piscine, tout ce secteur. Ça c'était fin des années 90, début des années 2000.

Très vite, quai de Juillet, il y a eu, alors, des protestations de riverains, et elles sont passées de l'autre côté, sur la rive droite, du côté de la gare. Ça correspondait d'autant qu'à ce moment là, ont commencé à arriver celles de Paris, le soir au dernier train, qui repartaient au premier du matin. On les rencontrait sur toute cette partie du quai Méslin au quai Hamelin, c'était quelquefois aussi par nationalités, une autre partie du côté du quai de Juillet, en allant plus vers le pont de Courtonne.

Et, assez vite, il y a eu des pressions pour que celles qui, à c'moment là c'est toutes celles à pieds, le long des quais, à celles qui avaient des camionnettes déjà, dès ce moment là, y'en avait une ou deux habituées, y'en avait une qui était dans le coin de la prairie et puis une autre qui était quai Caffarelli, de l'autre côté du bassin, en face du quai Vendeuvre, et puis alors très vite, dans les années 2004/ 2005, on a eu toute la presqu'île, ce début de quai Caffarelli, le cours Cafarelli, de l'autre je n'sais plus, enfin, y'a c'coin là et puis alors toutes ces petites rues là, du côté de la zone, là qui est en destruction actuellement, y'en avait dans tous ces coins là, ou à pieds, ou en camionnette, là y'en avait un très grand nombre toute l'année, 2005, 2006, c'était ça, Fin 2006, tout le monde a du rappliquer cours Montalivet, parce que y'avait des pressions de la ville, la police pour leur faire savoir qu'elles ne devaient plus rester là. Donc elles sont venues Cours Montalivet, d'abord quelques camionnettes et puis euh, ben, au courant de, printemps/ été 2007, certains soirs, on a compté plus de 20 camionnettes. A tel point que l'une des dernières sorties que j'ai fait en Juillet, y'en a deux d'entre elles qui nous ont dit, on demandait comment ça allait, elle me dit «comment voulez-vous qu'ça aille, vous voyez la camionnette sur le côté là ?! », c'était vraiment la promiscuité, bon, une autre un p'tit peu plus tard, « Oh, on va bientôt faire comme dans les HLM, on va mettre les camionnettes les unes sur les autres. » Bon, c'est humoristique à leur façon, mais ça disait bien ce qu'elles vivaient. Et alors, elles poussaient, ça poussait de plus en plus loin, Cours Montalivet, ça continuait au-delà du Cours Montalivet, après la rangée d'arbres y'a une série de magasins et il y'en avait quelques unes qui s'installaient là. Seulement y'en a une dont la camionnette a été brûlée par malveillance, et ça a fait éclater les vitres du magasin d'en face. y'a eu de nouveau des plaintes, des PV, donc là très vite ça a été supprimé là-bas. Cours Montalivet, ça a duré encore mais de plus en plus de pressions, pressions policières, bon « vous devez déplacer vos camionnettes

*au moins une fois par semaine » et donc constatation à chaque fois si elle avait pas été déplacée, si elle avait pas un certain nombre de kilomètres, à c'moment là, PV, ou si elle n'était pas là: camionnette prise par la fourrière. Jusqu'à c'qu'on arrive à la fin de l'été, à leur dire que « vous ne devez plus rester Cours Montalivet, maintenant, vous allez Cours Caffarelli, un peu après le Cargo, donc nous en sommes là à chaque fois. »*

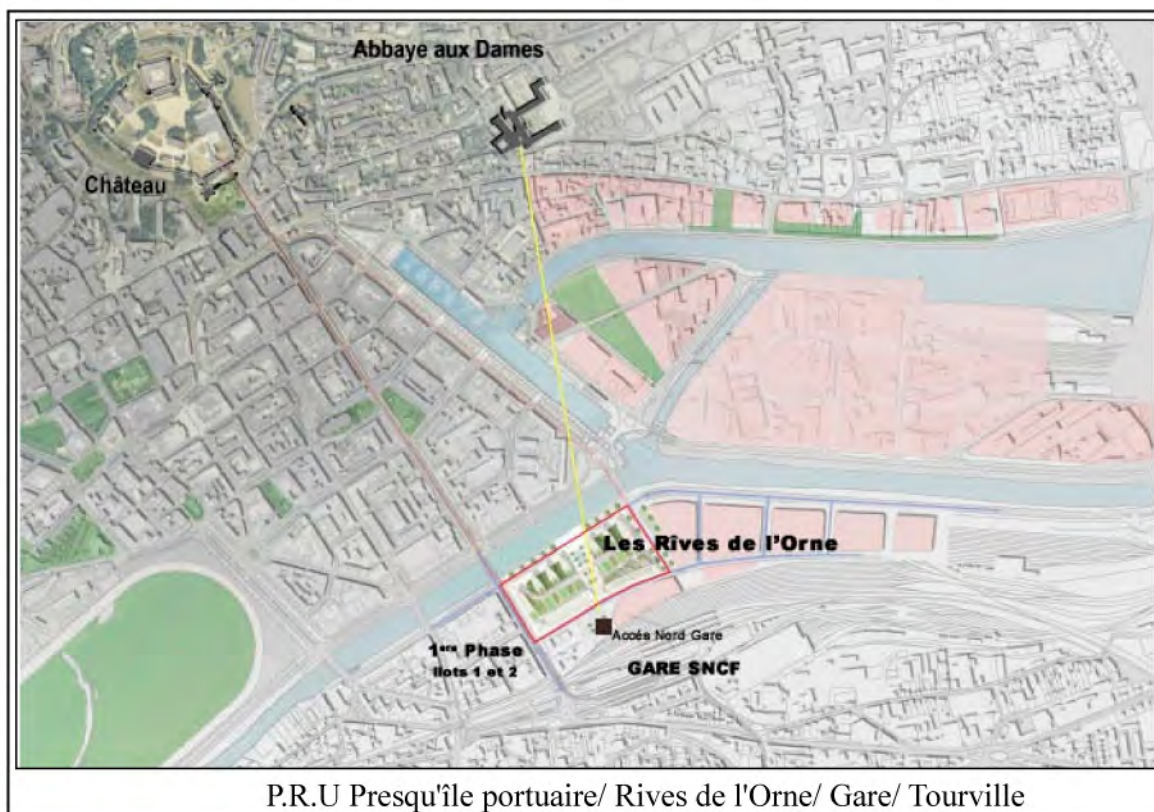
L'éloignement du centre-ville et la concentration de l'activité de prostitution sur le cours Montalivet révèlent aussi la volonté de surveiller et de contrôler cette population. Selon la police nationale présente à Caen, il n'y a pas de tolérance, mais le fait qu'elles aient investi l'espace des rives de l'Orne « *satisfait tout le monde* ». Dans une certaine mesure, les conditions propices à la production de contextes de sûreté dans le centre de Caen la nuit passe par la relégation, aux marges du centre-ville, et par le contrôle de l'activité de prostitution.

### **3. Les formes urbaines, mises au futur : fluidités et dynamiques des contexte de sûreté**

La configuration singulière qui a été analysée dans les deux parties qui précèdent témoigne d'une forme stabilisée, d'un état provisoire des opérations sociales conduisant à la dynamiques de la sûreté/sécurité dans le quartier Gare. Cette configuration sera en réalité amener à se recomposer en profondeur voire dans son ensemble à l'occasion du nouveau projet urbain (PRU) concernant à terme cet espace.

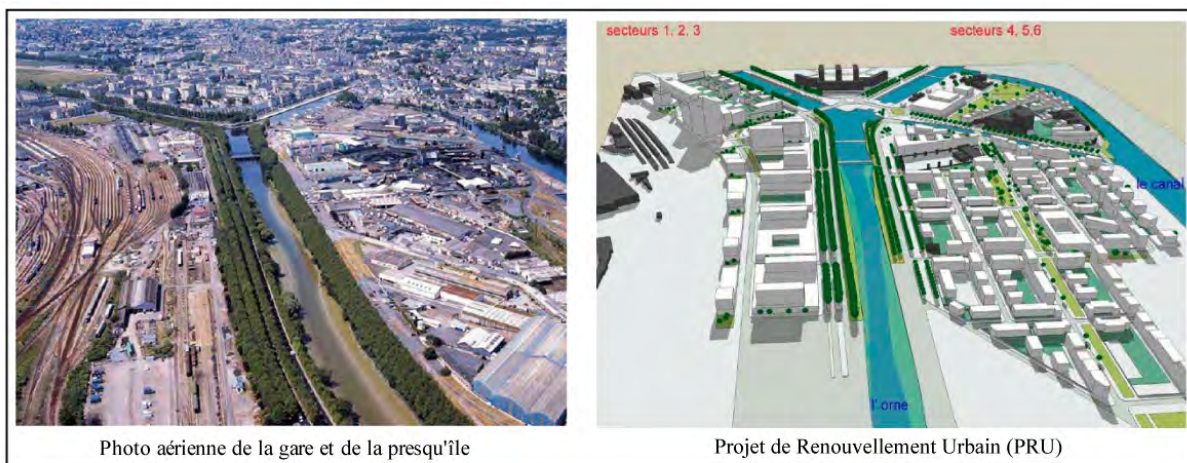
#### **3.1 Marges en (quête de) devenir : le Projet de Renouvellement Urbain (P.R.U).**

Une partie du quartier la gare entre dans le Projet de Renouvellement Urbain « Presqu'île portuaire/ Rives de l'Orne/ Gare/ Tourville ». L'objectif du projet est le renforcement et l'extension du centre-ville avec des équipements représentatifs de la capitale régionale et le développement de la filière nautique. A proximité de la gare, sur le secteur « Rives de l'Orne », ce sont la création d'un pôle commercial (17 650 m<sup>2</sup>), un complexe cinématographique de 12 salles, des bureaux (24 500 m<sup>2</sup>), un hôtel trois étoiles, des places de parkings en sous-sol (1000 places), 23 000m<sup>2</sup> de logements (privés, publics et en accession) qui sont prévus. Une ZAC incluant la gare est aussi à l'étude.



Source : Ville de Caen, site Internet, 2009

Le chantier des « Rives de l'Orne » va considérablement modifier le secteur qui s'étend de l'arrière de la gare SNCF au cours Montalivet par la sortie du tunnel de la gare et le quai Hamelin. Ce sont en même temps les pratiques sociales des populations à la marge qui seront affectées.



Source : Ville de Caen, site Internet, 2009

### Des travaux de rénovation à la gare de Caen

Le projet de rénovation de la gare de Caen date de 1998. Les travaux ont réellement commencé en 2007. Pour le moment la gare ne s'ouvre pas sur la ville : « *La mairie, à cette époque, ne souhaitait pas que la gare soit tournée vers la ville, d'autant plus que les commerçants ont fait une forte pression pour que celle-ci soit tournée de leur*

*côté et que le tram passe justement sur la place de la gare » (M.Leroux, responsable des travaux de la gare). Au sud se trouvent les différents moyens de transports en commun, mais aussi les hôtels, les bars, et les loueurs de voitures. Au nord, il y a le nouveau parcotrain et l'espace réservé au projet des « Rives de l'Orne ».*



Au sud, la place de la gare

Au nord, le terrain du projet "Rives de l'Orne"

O.Thomas, 03/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

L'inauguration de la nouvelle gare a eu lieu le 8 janvier 2009. Le bâtiment de la gare de Caen a connu une grande transformation : les travaux ont consisté à créer de nouveaux bureaux, aménager une « galerie des voyageurs », et rénover la façade du bâtiment. Un nouvel espace de vente a été ouvert, ainsi qu'un *Relais café*.

La gare est aujourd'hui plus grande et plus contemporaine. Pour chacun des diagnostics réalisés en 2007 et 2008, les groupes d'étudiantes se sont intéressés à la place qu'occupaient les personnes vivant et travaillant à la rue au sein des projets de renouvellements urbains. Dans quelles mesures la présence de populations dites « marginales » est-elle prise en compte par les aménageurs ?

Concernant la rénovation de la gare, le document ci-après apporte un premier élément de réponse.

## UNE ANALYSE DE LA COMMUNICATION SUR LA RENOVATION DE LA GARE



### “Bientôt la nouvelle Gare de Caen”

Cherchons bien : sur ces images, on ne trouve ni SDF, ni clochards. Pas de vagabonds ou de jeunes en errances. Sur ces deux images, il n’y a que des hommes et des femmes (et quelques enfants) en mouvements.

La production et la diffusion d’images dans la société participent à la construction de représentations sociales.

Ces panneaux ne montrent pas seulement ce que sera la gare, ils disent aussi, d’une façon silencieuse, comment il faudra s’y comporter.



O.Thomas, 02/2009, CRESO UMR ESO 6590 CNRS

### 3.2 Intégrer la marge : une démarche de qualité et sûreté à la SNCF

Récemment, une convention a été signée entre la SNCF, le 115 et le Trait d’Union : *« Depuis un an, nous avons mis en place une convention solidarité avec le 115 et Trait d’Union, ce qui est rare. Il existe très peu de conventions de ce type dans les gares de France. Cette convention a été créée car à Caen, les SDF sont une grosse problématique ». (...) « La police ferroviaire ne pouvait pas gérer seule ce problème car ils ne sont que cinq dans toute la région, donc c’est très difficile. Il n’y a pas de réels problèmes avec les SDF, c’est juste pour les aider. Le but est d’améliorer la sûreté de la clientèle. On leur donne 2500 euros par an pour chacun. Cette somme de 5000 euros est créditée dans le budget, dans la colonne « solidarité » créée spécialement », (M.Leroux, chargé de mission SNCF). Les objectifs de la SNCF sont inscrits dans la convention solidarité : « Confrontée aux problèmes des personnes en*

*errance, la SNCF a pour objectif d'impulser des actions et des accompagnements répondant à cette problématique, participant ainsi à une meilleure qualité des services en gare en évitant les phénomènes de sédentarisation ».*

Dans la convention, les objectifs pour le 115 et Trait d'Union sont « *de créer du lien social avec les personnes en errance dans la gare et ses alentours, et contribuer fortement à la démarche de solidarité en gare* ».

Aujourd'hui, une formation est envisagée pour les agents d'escaliers afin de les aider à appréhender les questions associées à la présence de SDF.

### **3.3. La place des personnes en détresse sociale dans la nouvelle gare**

Parmi les SDF rencontrés par les étudiantes, certains disent ne plus aller dans la gare car ils n'auraient plus le droit d'y rester : « *J'allais à la gare avant. J'ai arrêté depuis six mois en gros. On n'a plus le droit de rentrer dans la gare. Avant ils toléraient. Bien sûr fallait rester correct ! Mais maintenant qu'ils ont fait les travaux, on n'a plus le droit de rester* » (T., 45 ans). Selon T., la police a fait du « nettoyage ».

Pour M.Leroux, la présence des SDF serait plus importante aujourd'hui qu'avant les travaux : « *Je constate une évolution par rapport à hier. Il n'y a pas de baisse. Je pense que si la gare ne fermait pas, il y aurait plus de SDF qu'il n'y en avait lorsque celle-ci n'était pas fermée. Je travaille, depuis un an, sur un meilleur dialogue, plus de discussions avec eux et être plus vigilant, en mettant des limites* ».

Le travail de terrain révèle une réalité plus complexe : l'exercice de négociations avec les agents de sûreté au sujet « des règles de vie de la gare » ne se fait pas en direction d'un groupe SDF mais bien vers chacune des personnes prises individuellement et au regard des différents comportements qu'elle est susceptible d'adopter. Les étudiantes ont également remarqué que les SDF présents dans et autour de la gare étaient souvent les mêmes. Cela leur a été confirmé par les commerçants : « *Les SDF ne sont pas très dérangeants, enfin de moins en moins, ce sont toujours les mêmes* » (une commerçante dans la gare). Cette interconnaissance participe au travail de régulation engagé par la SNCF et les agents de sécurité.

La gare reste perçue par les SDF comme un lieu stratégique pour faire la manche : « *Je viens souvent à la gare, pour faire un peu la manche, il y a toujours du monde. Après, je peux me payer un café* » (B., 36 ans).

*« A Caen, les commerces et les services se situent dans le même espace que les sièges prévus pour l'attente des voyageurs. La mendicité s'effectue donc à proximité des quelques boutiques et le repos se prend à l'écart du passage, assis sur les sièges qui sont séparés ou dans les recoins du hall ».*

Dumont I., 2007

D'une manière générale, M. Le Coutour, Maire adjoint chargé de l'urbanisme à la ville de Caen pense qu'« *il n'y aura pas de répercussions du projet des Rives de l'Orne sur les SDF* ». Mme Gallet, coordinatrice du 115, porte un autre avis : « *Ce qui m'inquiète un peu, en tant que travailleur social, c'est le déplacement : les locaux de la Sernam vont être détruits donc on va voir tout ce côté là vers l'Orne qui va être sans locaux. Après on arrive sur le cours Montalivet, on se retrouve avec toutes ces*

*prostituées dans leurs camions et, en fait, c'est là où on va voir arriver la marginalité. A mon sens elle va se déplacer par là ».*

Dans la pratique, la convention mise en place par la SNCF fait figure d'exception. La présence de populations à la marge, dans ou à proximité du quartier de la gare, n'est pas prise en compte dans le projet de renouvellement urbain « Presqu'île portuaire/ Rives de l'Orne/ Gare/ Tourville ». C'est un fait déjà constaté par Julie Burson, Marion Champion et Cécile Coves en 2007 lors de leur diagnostic sécurité sur les Rives de l'Orne. Au sujet de l'espace de la presqu'île, M.Guérin, responsable du service de l'urbanisme à la mairie de Caen, reconnaissait un lien entre la marginalité et les problématiques de sûreté mais ne l'intégrait pas au projet : *« Le territoire est en pleine déserrance, au niveau des friches par exemple, et automatiquement les phénomènes de marginalisation sont propices à accueillir des comportements insécuritaires, problématiques. Mais là, on n'est pas en lien direct avec le projet. »* Et plus tard dans l'entretien au sujet de l'activité de prostitution sur le cours Montalivet : *« Pour nous, c'est une situation transitoire ! ».*

Le responsable rencontré par les étudiantes posait ainsi la place du service urbanisme vis à vis de la question des populations à la marge présente sur le territoire du projet : *« La question est : est-ce qu'on est concernés ? Est-ce qu'on est les vrais interlocuteurs pour vous ? Si c'est pour suivre les problématiques des prostitué(e)s ou de la clientèle de la Boussole ; ce n'est pas nous ».* En posant ces questions, M.Guérin dissocie l'aménagement urbain des questions sociales présentes sur le même espace. Il pose aussi l'urbanisme et l'insécurité comme deux choses différentes<sup>65</sup> : *« Qu'est ce que c'est un urbanisme sécuritaire, ou un mode de construction prenant en compte des garanties de sécurité, un projet de sécurité ? (...) Je ne vois pas, car pour moi, les comportements d'insécurité ne sont pas liés aux formes urbaines. Pas du tout le cadre physique, ce n'est pas la morphologie urbaine qui est déterminante, ce n'est pas la forme qui détermine l'insécurité, enfin pour moi, car il y a des tours et des barres qui fonctionnent très bien. C'est autre chose, alors l'autre chose ? On peut creuser, ce n'est certainement pas dans la construction ou dans l'aménagement qu'on trouvera les réponses ».*

Cette discussion pointe un paradoxe majeur : alors même qu'une loi impose des études de sécurités préalables aux opérations de construction et d'urbanisme, aucune à ce jour ne prévoit de mesurer l'impact des opérations de renouvellement urbain sur les personnes vivant et travaillant à la marge, le rôle de ces personnes dans la production de contextes de sûreté, ou encore l'accroissement éventuel de leur exposition aux risques.

---

<sup>65</sup> Cet entretien a eu lieu en novembre 2008, quelques mois après la parution en août du décret d'application de la loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance.

## Conclusion

Les études de *Diagnostics sécurité* réalisées par les groupes d'étudiantes dans le quartier de la gare à Caen mettent en lumière de nombreux éléments d'analyse favorables à la compréhension des modes de production des contextes de sûreté :

- Ce sont tout d'abord des rythmes qui impriment dans les différents lieux du quartier de la gare des moments au cours desquels la question de la sûreté se pose. Les pratiques sociales des usagers du quartier de la gare ont des temporalités propres. Dans le cas des populations à la marge, ce sont des activités telles que la mendicité ou la consommation d'alcool pendant la journée ou l'activité de prostitution pendant la nuit. La sortie des restaurants et des bars de nuit posent aussi parfois problèmes. Ainsi, les rythmes de certaines pratiques sociales génèrent dans le temps des seuils, qui « déstabilisent » les contextes de sûreté. Ces moments « bornés » dans le temps sont révélés par l'activité des acteurs de la sûreté tels que les polices, les agents de sécurité ou les intervenants sociaux.

- L'analyse des discours de différents usagers du quartier de la gare est venue remettre en question la pertinence des modes de production « classiques » de la sécurité dans la construction de contextes de sûreté. Ainsi, si l'utilisation de dispositifs techniques et urbanistiques de sécurité participent probablement à la sécurisation de la gare et de son espace proche, cela n'apparaît pas chez les usagers comme un facteur essentiel pour générer de la sûreté. Pour certaines des personnes qui vivent et travaillent à la rue, la présence et la coordination des différentes polices auraient même l'effet inverse en générant une inquiétude.

- Déplacer le regard du centre vers la marge a été l'occasion de reformuler la problématique de la sûreté. Il apparaît en effet devant la multiplicité des discours que chacune des personnes interrogées au cours de la recherche occupe une place qui lui est propre au sein des contextes sociaux. Abordant la question des insécurités ou de la marginalité, les étudiantes ont montré que les individus produisaient des lectures différenciées des paysages sociaux dans lesquelles ils prenaient place. Le rapport paradoxal des individus à l'insécurité en constitue une expression : les deux *Diagnostics sécurité* font apparaître que le sentiment d'insécurité est inversement proportionnel à l'exposition réelle des personnes aux insécurités. Dans le cadre de cette recherche, laquelle s'intéresse particulièrement à la place de la marginalité dans le quartier de la gare, trois éléments viennent structurer les lectures que font les usagers du paysage social, comme autant de « curseurs » organisant la production des contextes de sûreté : la visibilité/invisibilité de l'autre, la distance spatiale qui sépare le lecteur de l'autre, et le nombre de personnes dites « marginales » présentes.

- La lecture du paysage social apparaît comme un principe aux individus qui analysent les contextes sociaux dans lesquels ils évoluent. En travaillant sur la géographie des lieux laissés aux personnes SDF, nous avons pu voir que la place qu'ils occupent dans le quartier de la gare révèle un ordre (social). La volonté de contrôle permanent des comportements étiquetés comme déviants (mendicité active, alcoolisation, prostitution...) traduit en fait la crainte de voir les contextes de sûreté, produit par (et pour) un centre (c'est-à-dire les personnes qui se comportent « normalement »), remis en question ou déstabilisés par la marge. Alors, comment interpréter les comportements des personnes qui vivent et travaillent à la rue, et surtout comment interpréter les efforts faits par les personnes ayant en charge la gestion de la sûreté dans des espaces tels que le quartier de la gare à Caen ? Nous proposons, au terme de cette recherche, de répondre à cette interrogation par une

autre question : Dans le champ de la sûreté et de la sécurité, dans quelles mesures les comportements, étiquetés comme « déviants », des personnes à la marge sont-ils l'exacte conséquence des contextes de sûreté produits pour le reste de la population ?

## Chapitre 5 : Le quartier du Pargo (Vannes) : distances et dynamiques de contextes confinés dans les périphéries urbaines.

*« Le lien entre la société incivile des zones défavorisées et l'urbanisme affinitaire apparaît encore plus clairement, ou plutôt, le souci de rompre tout lien avec le premier grâce au second, par la recherche au loin d'espaces plus paisibles dont la composition sociale de la population rassure et même gratifie, ou mieux encore, par une séparation physique d'avec la ville contaminée, comme y invitent les communautés fermées. » (Jacques Donzelot in Faire société : la politique de la ville aux Etats-Unis et en France*



**Note :** cette partie a été portée par Gregory Stephan (Université Rennes II).

## Introduction

Les événements qui se sont déroulés à Strasbourg, lors du sommet de l'OTAN le lundi 6 avril 2009, comme ceux des « banlieues » d'automne 2005, nous dévoilent un univers de violence dans lequel des individus ou encore des « guérillas urbaines »<sup>66</sup> sèment le trouble et la panique là où ils passent. Ces actes surprennent et choquent d'autant plus qu'ils sont dans le temps très rares et spatialement limités.

La scène du crime est la ville et ceci depuis que le monde urbain s'est ouvert à la campagne et à ses habitants. Avant le 18<sup>ème</sup> siècle et les mutations imputables à la révolution industrielle (extension urbaine et croissance démographique sans précédent), la ville était un lieu relativement sûr<sup>67</sup>. Ces remparts tranchaient avec la dangerosité des routes, des champs et des forêts. Toutefois, rappelons que l'insécurité fait pleinement partie de la vie urbaine. Les limites physiques une fois détruites, le vagabond, le criminel pénétrèrent plus facilement au cœur de la cité. Elle devint propice aux crimes. Outre le panel très chargé des moyens de répressions<sup>68</sup> (tortures, pendaison, emprisonnement), il est original de rencontrer les premières approches situationnelles de la prévention, de la délinquance et du crime qui se mettent en place. Ainsi vers 1700, l'éclairage public de façon généralisée est organisé. Toutes les grandes villes du Royaume de France s'équipent en matériel d'éclairage. Quelques décennies plus tard, la malveillance sera de nouveau prévenue par un urbanisme de sécurité déployant des normes protectrices dans la conception de l'aménagement de l'espace. En effet, la transformation de Paris par le Baron Haussmann a outre permis l'embellissement de la capitale à coup de percées mais aussi eut pour objectif, moins avoué, de maîtriser d'éventuels soulèvements populaires en souvenir de ceux de 1830<sup>69</sup> et de 1848<sup>70</sup>. Des politiques plus actuelles comme celle de rénovation urbaine ou du renouvellement urbain défendent ce point de vue interventionniste sur l'urbanisme afin de mieux maîtriser la tranquillité sur l'espace public ou pour remédier à la présence de véritables ghettos en périphéries urbaines. Ce sont les grands ensembles construits dans les années 1960 et 1970 la cible de telles opérations.

Il est intéressant de chercher à comprendre quelles ont été les causes de l'aggravation des violences et de la criminalité en zones urbaines depuis une cinquantaine d'années. Est-ce que les choix urbanistiques d'après-guerre ont été pertinents ? L'urbanisme fonctionnaliste très souvent décrié en est-il le seul responsable ? Le mode de développement d'aujourd'hui sur le modèle de la ville émergente paraît-il être une meilleure alternative ? Il est difficile d'affirmer que les épisodes de mutations urbaines ont permis à eux seuls d'accentuer les problèmes liés à la sécurité des personnes et des biens.

Quels constats faisons-nous ? Les sondages d'opinion décèlent un sentiment de peur et d'inquiétude chez un grand nombre de Français<sup>71</sup>. Aujourd'hui, une personne

---

<sup>66</sup> Propos tenus par la Ministre de l'Intérieur Mme M. Alliot. Marie sur l'antenne de RTL le lendemain des actions.

<sup>67</sup> Thierry Oblet, *Défendre la ville*

<sup>68</sup> Michel Foucault, *Surveiller et punir*

<sup>69</sup> Révolution de Juillet 1830 à Paris, Le peuple [parisien](#) se soulève, dresse des barricades dans les rues et affronte les forces armées

<sup>70</sup> Le peuple de Paris se soulève une seconde fois mettant fin à la monarchie de Juillet. Naissance de la 2<sup>ème</sup> République.

<sup>71</sup> Enquête INSEE « cadre de vie et sécurité », janvier à mars 2007.

sur sept est préoccupée par la délinquance dans son quartier et une sur quatorze se sent en insécurité dans son domicile. Il semble que nous ne nous sentons plus en sécurité en ville, en bas de chez soi, dans son quartier. La fréquence des désordres urbains renforce l'expression d'un certain malaise social et favorise l'émergence d'un sentiment d'insécurité. Dans ce contexte, un tournant est pris dans les années 70. La sécurité entendue comme maintien de l'ordre public par la puissance publique évolue. En 1976, le rapport Peyrefitte autorise l'investissement politique du champ de la sécurité à travers le sentiment d'insécurité tout en faisant de la ville et de l'urbanisation les deux sources de la violence. En 1982, le rapport Bonnemaison se donne comme but d'enrayer le développement du sentiment d'insécurité. Durant les années 80, les politiques sectorielles, face à l'ampleur des situations de malaises chroniques (économiques, social, urbain), sont intégrées dans la « politique de la ville », une démarche de prévention sociale projetée sur quelques morceaux du corps urbain répondant à une logique d'éligibilité et qui exacerbe quelque peu les clichés diffusés par certains médias télévisuelles et de presse écrite.

L'espace urbain est tiraillé. La ville se décompose selon trois forces ou trois vitesses divergentes<sup>72</sup> comme le souligne le sociologue français Jacques Donzelot. La nouvelle question urbaine est la mise en œuvre de stratégies résidentielles d'auto-enfermement. Un lien existe entre la montée de l'insécurité, le développement d'incivilité et l'urbanisme affinitaire. La ville émergente a permis de dépasser l'opposition urbain/rural et confronte deux modèles d'urbanités celui d'Amsterdam avec celui de Johannesburg<sup>73</sup>. Tous deux symbolisent par leurs caractéristiques (densité, compacité, présence d'espaces publics, importance des métriques pédestres, mixité sociologique, diversité des activités...) le passage d'un urbanisme inclusif à un urbanisme nucléaire<sup>74</sup>. A travers ce changement intervient la notion de distance, la culture de l'entre-soi, l'idée de séparation ou de mise à l'écart. De plus en plus l'idée de proximité rime avec danger immédiat. Consécutivement, le sens du mot urbanité s'effiloche, l'espace public se marginalise, vivre ensemble ne paraît être plus qu'une utopie.

La distance opère dans le champ urbain et révèle le fonctionnement des sociétés. Michel Lussault et Jacques Lévy avancent aussi que l'investissement de l'espace par l'ensemble des opérateurs sociaux se produit en jouant sur les distances<sup>75</sup>. La sécurité tente d'aménager un milieu à partir d'événements à régulariser dans un cadre plurivalent et modifiable<sup>76</sup>. Il s'agit d'organiser l'espace, d'instaurer des règles de distanciation, de placer des curseurs de distance plus ou moins réglables. Nous pouvons remarquer le lien entre la question de la distance et celle de la sécurité. Par exemple, l'éclairage urbain doit permettre une reconnaissance à « bonne distance ». C'est assez illuminé pour que l'on s'y aventure. Le cas contraire nous hésite et nous pouvons connaître alors un sentiment d'insécurité. Cependant travailler sur les questions de sécurité s'apparente à l'étude de toute une série d'indicateurs (taux de victimisation, nombre d'actes de délinquance, etc...) qui contribuent à aborder la géographie de la sécurité par la localisation et la statistique et renvoie à une question de cartographie, de système d'informations géographiques. Notons que cette

---

<sup>72</sup> Jacques Donzelot, *La ville à trois vitesses*.

<sup>73</sup> Cf. Annexes, *Deux grands modèles d'urbanité*, Figure 1.

<sup>74</sup> P Landauer et D Delhomme, *Espace et sécurité dans les quartiers d'habitat social*.

<sup>75</sup> Jacques Lévy et Michel Lussault, *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*.

<sup>76</sup> Michel Foucault, *Sécurité, territoire et population*.

géographie de la sécurité varie en fonction des situations dans lesquelles vont se trouver des individus, à n'importe quelle heure de la journée.

L'enjeu de nos recherches est de comprendre comment les individus gèrent le rapport avec les distances et à travers cela de voir émerger une science de la distance. Nous pouvons aussi nous demander comment le fruit de certaines politiques urbaines nous amène à envisager la question de la distance comme une question de sécurité et à constater l'accentuation des situations de délinquances, de violences et du sentiment d'insécurité.

Dans un premier temps, nous aborderons la sécurité au sens large à travers ces différentes dimensions et nous rétrécirons notre terrain d'investigation aux violences et types de délinquances qui se produisent en ville, et aux champs d'actions proposés en réponse au désordre urbain. Ensuite nous mènerons une réflexion autour de la considération de la question de sécurité comme une question de distance en nous appuyant sur les travaux des géographes Michel Lussault et Jacques Lévy. Enfin, à partir de l'étude d'un contexte confiné, c'est-à-dire sous condition de sûreté, de périphérie urbaine, de l'analyse des différents ensembles qui lui sont contigus et en considérant la question de la sécurité comme une question de distance, notre objectif sera de comprendre comment cette dernière intervient au sein de l'espace public en venant marquer l'espace urbain au niveau morphologique et social. Cette étude formant la troisième partie de notre mémoire, nous a conduit sur le terrain de la ville de Vannes dans le Morbihan au sein du quartier du Pargo en périphérie urbaine.

## **I. La sécurité, art de la prévention**

La sécurité revient à l'absence réelle de dangers<sup>77</sup>. Quels sont-ils ? Nous posons ici les bases d'un débat complexe chargé d'idéologies. Ils peuvent être soit liés aux violences urbaines (émeutes dans les banlieues en France en 2005), aux actes terroristes (attentats dans le métro de Madrid en 2003), aux risques naturels (tremblement de terre dans la région des Abruzzes en Italie en avril 2009) et technologiques (l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001), aux dynamiques économiques (crise des « subprimes » aux Etats-Unis de 2008), aux conditions sanitaires (épidémies de choléra dans la ville de Paris au 18<sup>ème</sup> siècle). Tous ces événements ont en commun d'être créateurs de désordres urbains mettant en cause la sécurité civile c'est-à-dire la protection des biens, des personnes et de l'environnement ainsi que la prévention des risques de sinistres. Comment est géré au niveau sécuritaire l'ensemble de ces vulnérabilités urbaines ?

### **1. Les dimensions de la sécurité**

#### **1.1. Les risques naturels et technologiques : prévention et réglementation**

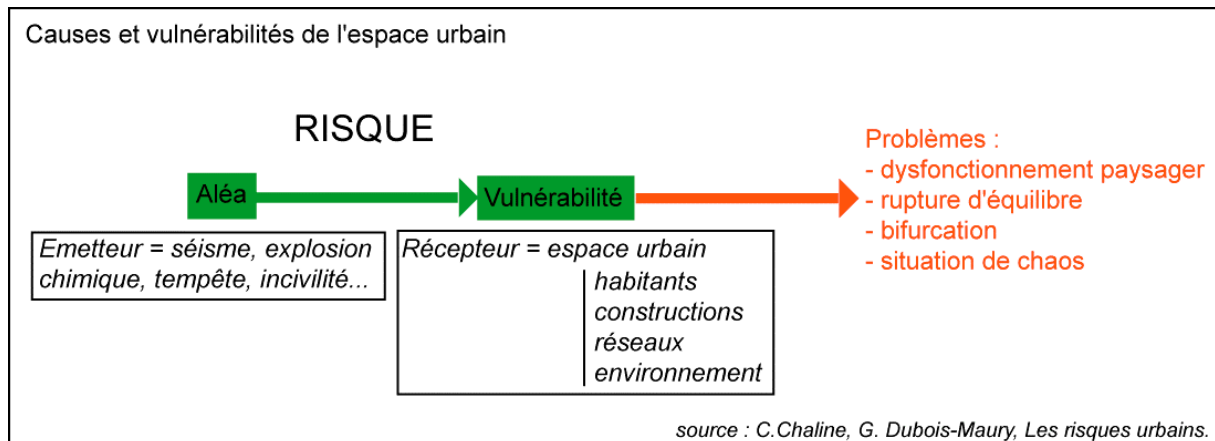
Chaque année, on dénombre environ 180 catastrophes urbaines dont 60% de risques naturels (inondations, tempêtes, séismes) et 40% de risques technologiques.

---

<sup>77</sup> Définition du nouveau Petit Robert, Paris, 1996

En ville la vulnérabilité est différenciée selon les territoires. Les aléas varient dans leur nature, leur gravité, leurs effets. L'intensité, la fréquence de ces situations souvent tragiques dépendent de la géographie en termes d'occupation spatiale sur la planète et dépendent également à l'échelle de la ville des sous-ensembles fonctionnels qui la composent.

### Document 1 :



Comme le montre le schéma du document 1, le risque résulte de la conjonction de l'aléa et des enjeux en présence. On parle alors de vulnérabilité. L'espace urbain est défini comme lieu réceptacle, comme environnement où croît la probabilité de danger. En réponse, le système urbain a su développer une forte capacité de résilience en mettant en œuvre des mesures rigoureuses pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

### **Faire face aux forces naturelles.**

Il s'agit de calamités liées à des phénomènes géomorphologiques (glissement de terrain, aléa volcanique, aléa sismique) ou géoclimatiques (crue torrentielle, inondation, tempête, avalanche). Le propre de ces phénomènes est que d'abord l'homme n'est pas à son origine et ensuite qu'il ne peut les empêcher. Cependant il peut les aggraver en les négligeant comme c'est le cas lors de périodes d'urbanisation. On a ainsi la prolifération de lotissements dans le lit majeur des fleuves. Une situation qui en cours d'épisodes de fortes précipitations se révèle dangereux pour les habitants de la zone nouvellement urbanisée.

En France, un peu plus de 10 000 communes de la métropole sont concernées par des risques naturels majeurs :

- 7 500 communes sont soumises à l'aléa inondation
- 3 000 communes sont soumises aux mouvements de terrain
- 1 400 communes sont soumises au séisme
- 600 communes sont soumises aux avalanches

L'exemple du risque inondation :

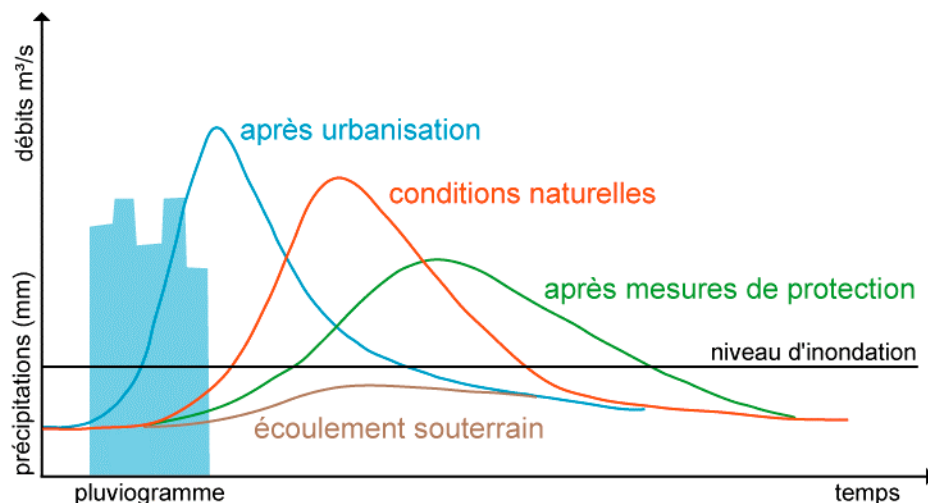
Les inondations se produisent en raison d'une insuffisance de l'absorption des eaux de ruissellement par les sols et de la vitesse d'évacuation des eaux excédentaires. Leur caractère catastrophique et mortel est accentué par une urbanisation non contrôlée.

L'épisode de la crue de l'Ouvèze à Vaison-la-Romaine le 22 septembre 1992 est assez éloquent sur le sujet. Cette inondation fut consécutive à d'importantes pluies automnales déclenchées dans cette région de moyenne montagne en milieu méditerranéen. Les précipitations ont atteint plus de deux cent millimètres d'eau en trois heures. Le débit du torrent et de ses affluents augmenta très fortement. L'Ouvèze, torrent au lit étroit, subit une crue très rapide et la rivière submergea brutalement la ville de Vaison-la-Romaine. Beaucoup de cours d'eau ont atteint un débit comparable à celui du Rhône. Près de 50 victimes furent à déplorer et 80 villas furent endommagées. Il est incontestable que les actions anthropiques, qui par le passé ont modifié les modalités de l'occupation des sols dans l'ensemble du bassin versant, ont accentué les risques encourus et ont rendu ce phénomène particulièrement meurtrier. En effet, alors qu'initialement la ville était construite sur les hauteurs, au fil du temps, les constructions se sont déplacées vers le lit du cours d'eau. Lotissements, camping et zone d'activités sont devenus des cibles fragiles face à l'aléa. De plus, le mauvais entretien des berges (arbres déracinés) a généré en amont des embâcles sur les affluents de l'Ouvèze provoquant le blocage de l'écoulement des eaux et leur montée jusqu'à l'épisode de débâcle qui se traduisit par le déversement brutal d'une grande quantité d'eau qui se déversa en aval.

Les méfaits de la croissance urbaine sont un facteur d'accroissement des aléas naturels. Pour limiter leurs effets destructeurs, des mesures de précautions sont prises soit par le biais de la réalisation d'ouvrages techniques, soit par l'application de réglementations spécifiques sans pour autant éliminer le risque comme le montre le document suivant concernant l'aléa inondation.

Document 2 :

Hydrogramme de crue illustrant le délai nécessaire à la concentration des eaux fluviales dans le cas de conditions naturelles "normales" (courbe rouge), après urbanisation (courbe bleue) et après mesures de protection (courbe verte).



source : Chamley, 2002.

Quelles précautions ? Comment réagir ?

On rencontre une série de textes réglementant l'occupation du sol susceptible d'être exposé aux aléas naturels. Ces réglementations se retrouvent appliquées au sein du

Plan Local d'Urbanisme<sup>78</sup> (PLU). Ce document a vocation de gestionnaire raisonné de l'espace, chaque zonage est obligatoirement motivé. Il encadre les activités et les opérations menées par les collectivités. Cet enjeu de maîtrise de l'urbanisation se fait largement sentir à travers des servitudes élargissant ses prérogatives. Dans le PLU, les risques sont pris en compte à travers des documents graphiques. Ainsi, les élus peuvent décider la fermeture d'une zone à l'urbanisation. Egalement, ils peuvent soumettre les constructeurs et maîtres d'ouvrage à des normes de construction. Notons que ces régimes de sécurisation par l'aménagement de l'espace sont sources de conflits entre intérêt général et intérêt privé voire même entre Etat et collectivités territoriales, le zonage pouvant handicaper la perspective d'un développement économique local en prévision d'un aléa dont l'occurrence est incertaine. Ainsi pour l'aléa sismique, des normes de construction dites PS 92<sup>79</sup> sont édifiées (choix du matériau, assemblage structurel) pour assurer un maximum de sécurité. Outre l'application d'une politique de zonage pour freiner le risque, les communes peuvent employer des techniques localisées et particulières adaptées à chaque aléa. Ainsi, pour lutter contre les épisodes d'éruptions volcaniques, on construit d'énormes barrages comme dans la région d'Hokkaido au Japon. Contre les inondations, on va consolider les berges, recalibrer les lits mineurs, créer des bassins écrêteurs de crue, drainer les chenaux et les fossés, construire des ouvrages de contournement. Tous ces éléments de protection sont efficaces à condition qu'ils s'accompagnent de moyens de prévention relevant du suivi de normes et d'obligations légales.

La France s'est dotée dans les années 1980 d'une politique de prévention. On assiste à la territorialisation du danger avec la création de Plans d'Exposition aux Risques (PER). La législation instaure un zonage afin de limiter les risques naturels.

Trois types de zones sont définis :

- Zone blanche : aucune mesure n'est prise, le risque est nul.
- Zone bleue : mise en œuvre de mesures de protection, le risque est moyen.
- Zone rouge : interdiction de construction, le risque est important.

Ces PER sont élaborés par l'Etat et les Directions Départementales de l'Equipeement (DDE). Dans le contexte de la décentralisation, ils ont fait l'objet de critiques de la part de communes qui gagnaient en compétences urbanistiques notamment dans l'instruction du droit des sols. Les PER sont plus ou moins bien appliqués. Ils ne font pas figure de documents contraignants. Avec la loi du 02/02/1995 ou loi Barnier, un premier changement s'opère dans la nomenclature. Ainsi, les PER sont remplacés par les Plans de Prévention des Risques Naturels<sup>80</sup> (PPRN). Puis fait nouveau, les PPRN, avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de décembre 2000, vont être pris en considération dans les documents d'urbanisme (PLU et SCOT). Pourtant il va s'avérer que le PPRN avec le PLU et le SCOT vont être appliqués séparément. Il n'existe aucune conformité entre le PPRN et le PLU. De plus, le PPRN n'est pas annexé à ces documents. L'autre apport de la loi Barnier concerne une extension du droit d'expropriation. Ce droit est envisagé comme une réponse préventive au risque.

---

<sup>78</sup> Défini à l'article 4 du texte de loi ou à l'article L. 123-1. du Code de l'urbanisme, le PLU « présente le projet d'aménagement et de développement durable » des communes.

<sup>79</sup> Norme applicable par le décret du 29/05/1997

<sup>80</sup> Art L.562 du Code de l'environnement

Outre la prévention des risques naturels, la sécurité passe aussi par la prévision, celle par exemple d'événements géoclimatiques par le déploiement d'un système de collectes d'informations par l'intermédiaire de moyens de surveillance satellite et radar.

### **Limites des accidents industriels et technologiques**

Les risques industriels et technologiques correspondent aux dangers ou menaces dont l'origine est liée aux activités scientifiques et techniques. Leurs conséquences sont le plus souvent tragiques pour les groupes humains. La révolution industrielle et le développement de la ville sont deux facteurs amplificateurs de ce type d'accidents. A partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle se déclenche avec la révolution industrielle un mouvement d'urbanisation d'une ampleur inégalée. La ville subit de profondes modifications provoquant son bouleversement interne et son éclatement spatial. C'est à la fois à une croissance démographique très soutenue et à des améliorations techniques que nous devons ces changements. La machine à vapeur et le rail ont transfiguré le visage de la cité préindustrielle. Le chemin de fer représente la cause la plus forte de densification des villes. Cet urbanisme de rupture de charge donne à la ville une autre envergure et crée une promiscuité entre industries et habitants actifs remettant en question les conditions de sécurité des citoyens. Même si la réduction des distances est source d'économies pour les entreprises comme pour les salariés, elle accroît considérablement les conséquences d'un éventuel accident.

Les installations concernées sont des établissements fabricants, employant ou stockant des substances et des préparations dangereuses en quantités significatives. C'est par exemple, les industries qui produisent des matières chimiques de base, des substances destinées à l'agroalimentaire (engrais), des substances pharmaceutiques ou les industries pétrochimiques et pétrolières ou encore le transport des hydrocarbures ou de matières inflammables.

Ces risques se manifestent sous différentes formes. On a le risque toxique par propagation de produits dangereux dans l'air, l'eau, le sol et le sous-sol ; le risque incendie par suite de l'inflammation de produits et le risque explosion. Leurs origines sont aussi très variées. Elles peuvent résulter du procédé de fabrication, du mauvais état des installations, d'une imprudence de l'homme, de causes extérieures comme la survenance d'un acte terroriste ou d'un phénomène naturel (séisme, inondation, cyclone). Les tableaux réunis dans le document suivant montrent que majoritairement les accidents industriels sont associés à des incendies ou des rejets toxiques. Leurs principales causes sont dues le plus souvent à des défaillances matérielles ou humaines

Document 3 :

Types d'accidents industriels en France entre 1992 et 2000\*

| TYPES D'ACCIDENTS     | FRÉQUENCE |
|-----------------------|-----------|
| Incendies             | 46 %      |
| Rejets toxiques       | 42 %      |
| Explosions            | 5 %       |
| Pollutions chroniques | 2 %       |
| Irradiations          | 0,2 %     |
| BLEVE                 | 0,1 %     |
| Divers                | 4,7 %     |

source : BARPI, 2002

Causes principales des accidents industriels en France entre 1992 et 2000\*

| CAUSES                       | FRÉQUENCE |
|------------------------------|-----------|
| Défaillance matérielle       | 45 %      |
| Défaillance humaine          | 23 %      |
| Défaut de maîtrise technique | 8 %       |
| Malveillance                 | 6,4 %     |
| Défaut d'organisation        | 4,7 %     |
| Aléa naturel                 | 2,9 %     |

source : APSAD, 2002

\* sur 12210 accidents constatés

Afin de permettre des réponses politiques adéquates, l'Etat français a répertorié les établissements les plus dangereux en fonction de la quantité de produits générateurs d'un danger et des moyens de fabrication :

- 500 000 installations à risques limités.
- 60 000 installations présentent des contraintes ou un danger sérieux.
- 1 250 installations sont dites SEVESO, ce sont les plus dangereuses.
- 650 installations sont à très haut risque SEVESO.

La catastrophe de Bhopal en Inde : un lourd bilan humain

En décembre 1984, dans l'Etat indien du Madhya Pradesh, on assista à l'un des plus graves accidents technologiques du 20<sup>ème</sup> siècle. La source de la catastrophe est une explosion de type BLEVE<sup>81</sup> dans l'usine de pesticide américaine Union Carbide. Un dégagement de gaz nocif entraînant la pollution de l'air à effet lent sur le long terme fera plus de 7 000 morts et plus de 100 000 personnes ont développé des pathologies en lien avec l'incident. La limitation dans la prise de mesures de protection de l'activité chimique de l'entreprise semble être l'une des causes de la catastrophe. Dans les pays en voie de développement, les délocalisations industrielles ne s'accompagnent pas toujours du respect des normes de sécurité, la gestion du système environnemental de l'entreprise peut être moins importante que dans les pays occidentaux.

L'explosion de l'usine AZF à Toulouse.

Cet événement arrivé le 21 septembre 2001 figure parmi les plus grands accidents industriels survenus en France depuis cinquante ans. Il fit 30 morts, près de 2 000 blessés et plusieurs milliers de sinistrés. Environ 300 000 habitations ont été détruites ou endommagées par le souffle de l'explosion d'un bâtiment qui contenait un stock de nitrates déclassés. Le site d'AZF a été rattrapé par l'urbanisation au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans les années 50 et 70, les premiers projets immobiliers de logements sociaux sortent de terre. Dans cette même période, on construit une université, des résidences universitaires, un centre de formation professionnelle. La croissance du tissu urbain a devancé la réglementation et rend vulnérable les individus occupant cette zone périphérique de la ville de Toulouse.

### ***Réglementer les activités pour garantir la sécurité.***

En France, la gestion de ces risques a commencé très tôt. En 1810, un décret impérial donnait au préfet la possibilité de définir une distance d'éloignement entre la population et les activités jugées dangereuses ou insalubres. Un siècle plus tard, la loi du 19 décembre 1917, vient interdire la création d'industries dans les zones réservées à l'habitat. Les réponses politiques vont passer par la maîtrise de l'urbanisation et donc par celle des distances. La catastrophe de la ville de Seveso avec l'explosion d'un réacteur chimique entraînant le rejet de dioxine dans l'atmosphère faisant une seule victime, contaminant des centaines de personnes (lésions cutanées et d'éruptions graves) rendant la consommation de produits agricoles locaux prohibée pendant plusieurs années et entraînant la mort de nombreux animaux domestiques, a tiré la sonnette d'alarme quant aux conséquences de tels événements sur l'environnement et la sécurité du public.

---

<sup>81</sup> Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion (BLEVE) est un phénomène accidentel qui se produit lorsqu'un réservoir contenant un gaz inflammable est porté à haute température. La partie liquide entre en ébullition puis se vaporise instantanément en faisant exploser le réservoir qui le contient. Le gaz ainsi libéré s'enflamme créant une énorme boule de feu.

En 1976, le 19 juillet, apparait le premier texte<sup>82</sup> dans le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). On distingue alors les établissements aux risques limités soumis à simple déclaration de ceux aux dangers probants qui sont dans l'obligation de soumettre au préfet une autorisation d'exploitation.

Les exploitants de ces dernières vont devoir mener deux études :

- L'étude d'impact dont le but est de définir les effets directs et indirects de l'activité et de mesurer les retombées sur l'environnement et sur les hommes.
- L'étude de danger définie les causes potentielles internes et externes afin d'évaluer l'étendue des conséquences. Elle justifie les mesures propres à en réduire la probabilité. Elle précise la consistance et l'organisation des plans de secours ou d'urgence déclenchés en cas de problème.

Cette législation est remplacée en 1982 par une nouvelle classification des installations : Seveso, démarche relative à la prévention du risque industriel et technologique. Elle est issue de l'application de la directive européenne dans le droit français. Aussi nommée directive SEVESO I, puis SEVESO II à partir de décembre 1996, elle impose aux exploitants la réalisation d'études de danger, d'un Plan d'Opération Interne (POI) et la rédaction par les services publics d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI). A travers le POI, le responsable de l'installation déploie les dispositifs de sécurité nécessaires et les moyens de secours à l'intérieur de l'établissement afin de maîtriser un sinistre. Le PPI assure la sauvegarde des populations, des biens et la protection de l'environnement lorsque l'accident entraîne des dangers hors des limites de l'établissement. Il est placé sous la direction du préfet.

En 2003, la législation est renforcée avec la loi Bachelot<sup>83</sup>. Elle a la particularité de valoriser la prévision dans la gestion du risque et prévoit l'élaboration de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) qui a pour mission première d'encadrer l'urbanisation. Ce document est annexé au PLU.

### ***L'intervention des outils urbanistiques.***

L'Etat et les collectivités territoriales détiennent des compétences en matière d'urbanisme dans les zones de risques technologiques et industriels. La loi du 22 juillet 1987<sup>84</sup> relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs, permet au préfet d'instituer une servitude d'utilité publique autour des installations industrielles nouvelles. Pour les installations existantes, l'Etat dispose d'un moyen contraignant pour faire intégrer les préoccupations sécuritaires par les communes ou leur groupement. C'est le Projet d'Intérêt Général (PIG)<sup>85</sup>. Imposé par un arrêté préfectoral, ce projet d'ouvrage ou de protection présente un caractère d'utilité publique. Il peut aller à l'encontre du projet urbain promu dans le PLU.

Les contraintes d'urbanisme afin d'assurer la sécurité se traduisent par la détermination de distances d'éloignement ou distances d'effet des phénomènes dangereux de référence. Autour des sites on distingue donc une zone Z1 caractérisée par ces conséquences mortelles soit 1 % de décès parmi les individus présents dans le périmètre et une zone Z2 où les séquelles sur 10 % des victimes

<sup>82</sup> Article L. 512-1 du Code de l'environnement

<sup>83</sup> La loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages.

<sup>84</sup> Cf. article L. 515-8 à L. 515-11 du Code de l'environnement.

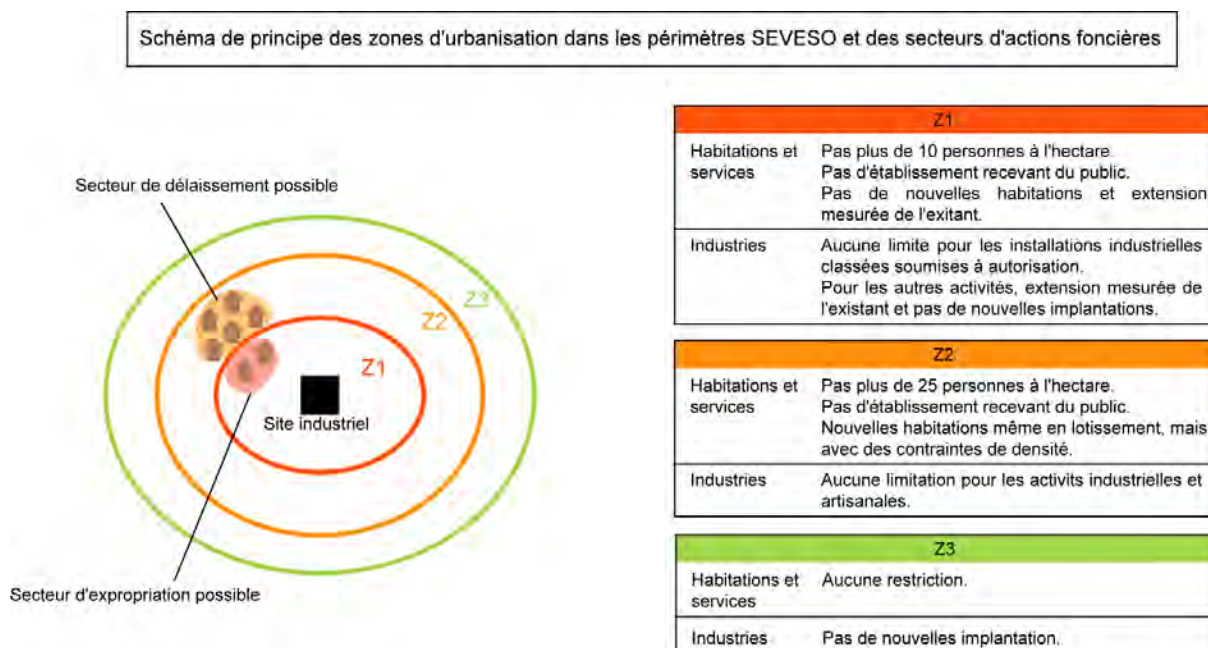
<sup>85</sup> Le PIG est réglementé par les articles R.121-3 et R.121-4 du Code de l'urbanisme.

sont considérées comme irrévocables. Selon les situations, ces périmètres varient. Z1 peut avoir un rayon compris entre 500 et 1 000 mètres. Z2 peut être compris entre un millier de mètres ou plusieurs kilomètres. Ce zonage permet de définir les zones de protection rapprochée et éloignée qui apparaissent dans le PLU. Au sein de Zones de Protection Rapprochée (ZPR) il est interdit d'augmenter la densité de la population s'il existe déjà des constructions. Les Zones de Protection Eloignée (ZPE) concerne les espaces peu denses (aire de loisir, aire de sport) où on peut augmenter la part de l'existant mais de façon très contrôlée.

Si les communes ne sont pas couvertes par un PLU, le préfet peut au titre de l'article L.421-8 du Code de l'urbanisme fixer un périmètre à l'intérieur duquel toute construction est soumise à des règles particulières. Le maire a également le pouvoir de refuser la délivrance du permis de construire si les constructions, par leur situation ou leurs dimensions, sont de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique<sup>86</sup>.

De ces prescriptions a été décelés des manques notamment dans la gestion des industries héritées du passé qui sont encore bien insérées dans le tissu urbain. Des critiques ont été portées concernant le trop grand nombre d'instances de décisions et dans la faible lisibilité des responsabilités des différents acteurs. Dans ce contexte et pour tendre à une meilleure maîtrise de l'urbanisme, la loi du 30 juillet 2003 introduit un nouveau document : le Plan de Protection des Risques Technologiques (PPRT). Il a pour but de limiter l'exposition des populations aux conséquences des accidents en délimitant autour des installations classées à haut risque des zones à l'intérieur desquelles des prescriptions peuvent être imposées aux constructions existantes et futures et celles à l'intérieur desquelles les constructions futures peuvent être interdites. Les PPRT introduisent des nouveautés à travers des actions foncières comme le fait figurer le document ci-dessous.

#### Document 4 :



Ainsi, des secteurs sont définis où pour cause de danger très grave menaçant les vies humaines, l'expropriation est possible. Egalement les communes peuvent

<sup>86</sup> Article R. 111-2 du Code de l'urbanisme.

donner aux propriétaires un droit de délaissement lorsque les dangers sont graves pour l'homme. Enfin, dans ces zones, les collectivités territoriales peuvent instaurer un droit de préemption.

Les risques naturels comme les risques technologiques et industriels imposent la prescription de normes, de zonages (en jouant sur les distances !) afin d'optimiser les conditions de sécurité des populations. Ces phénomènes inhérents au cadre urbain supposent une approche réglementaire et technique dans sa résolution (partielle), de sa prévention. Ce type de réponses s'emploie également pour les problèmes d'insécurité, de violences urbaines et terroristes, autres pathologies de la ville.

## **1. 2. La sécurité, une question d'ordre et de lutte contre les actes d'incivilités, de violences et terroristes**

En France tout au long de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, les questions de sécurité des individus et des biens occupent une place de plus en plus importante dans le discours politique, dans le débat social prenant des dimensions quelques fois exubérantes. Elles imposent un remaniement de la gestion de la sécurité publique sous le mode de la coopération avec des organismes privés (prestataires de services, agences de sécurité...) ou des institutions nationales (pays de l'Union Européenne, ONG...). Ces préoccupations se traduisent en termes de chiffres par une hausse constante des actes, des délits et des crimes répertoriés par les forces de l'ordre. Par ailleurs, elles peuvent servir à des fins d'élections d'homme politique ou corroborer à certaines décisions quant aux votes de lois par les parlementaires.

### ***Délinquances et incivilités : les fléaux de l'Etat de droit***

La délinquance relève d'une conduite caractérisée par la répétition de crimes et de délits considérés sous son aspect social. L'incivilité se manifeste par l'ignorance ou le rejet des règles élémentaires de la vie sociale. L'acte délinquant comme l'acte incivil ont la particularité de se produire dans les lieux publics et tendent depuis plusieurs dizaines d'années à clairement l'envahir. Ils entretiennent les sentiments de malaise, d'insécurité<sup>87</sup> et de vulnérabilité et sont vécus comme une menace pour l'urbanité. De plus ils sont devenus un mal récurrent pour l'Etat de droit qui s'est engagé depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle au respect des libertés et à la promotion de l'autonomie des individus.

#### ***- Incivilité***

Elle apparaît comme un concept inhérent à la vie urbaine des années 60 comme l'analysa Erving Goffman<sup>88</sup> à travers les relations interpersonnelles, les espaces de l'intimité et de la vie publique. Ce terme est synonyme de désordre, de nuisance, d'inconduite, d'incivisme, d'impolitesse, d'insolence, de petite délinquance. Ce sont par exemple, les odeurs d'urine dans les ascenseurs, les boîtes aux lettres dégradées, les murs tagués, les bruits, la prolifération d'insultes par un groupe d'individus, la fraude dans les transports en commun, le manque de politesse, le jet

---

<sup>87</sup> Oblat T., *Défendre la ville*.

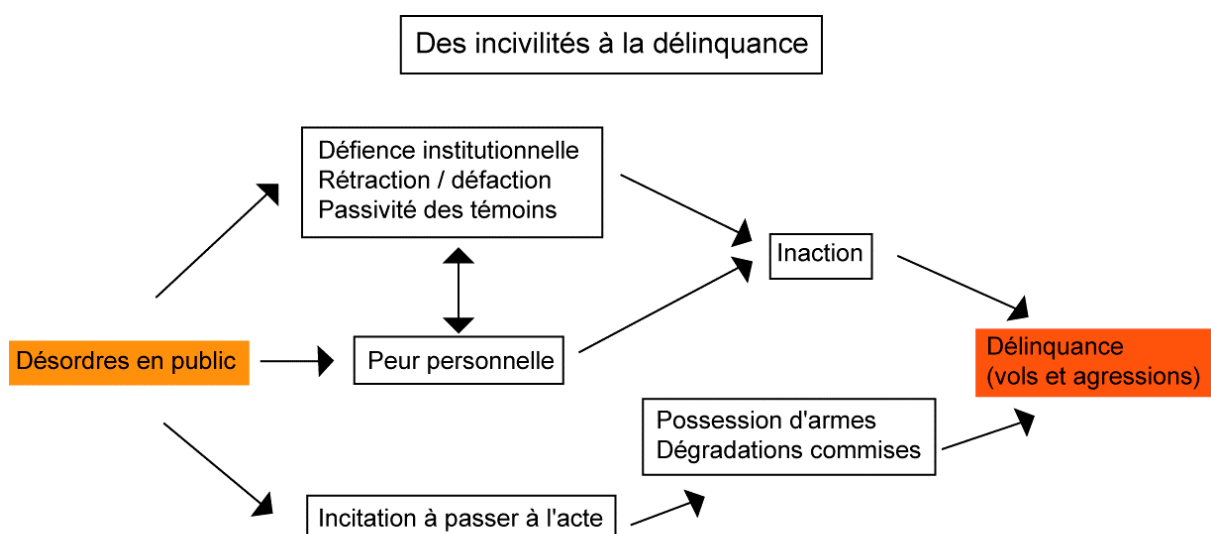
<sup>88</sup> Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*.

d'ordures sur la voie publique, les crachats... Pour la plupart, ces comportements « hors normes » n'entraînent pas de sanctions pénales mais constatons que de plus en plus ces actions sont réprimées par la loi<sup>89</sup>. En est-il ainsi pour le regroupement de jeunes « menaçants ou hostiles » dans les halls des immeubles<sup>90</sup> au sein des quartiers difficiles, une forme de nuisance sociale à combattre pour le gouvernement. Il est compliqué de pouvoir mesurer l'ensemble de ces faits. Ils échappent aux statistiques. Ils sont pourtant palpables, exerçant au quotidien des pressions croissantes sur les individus les plus fragiles pouvant engendrer chez certains des comportements d'évitement dans l'espace public, de repli sur soi au sein de l'habitat... Seuls les sondages d'opinions indiquent chez la population une inquiétude accrue face à une progression ressentie des incivilités. Les incivilités se déroulent dans tout lieu sans opérer de ciblage quant aux victimes. Il en est autrement pour le phénomène de délinquance comme nous le verrons dans ce qui sera avancé ultérieurement.

Comme le note le politologue Sébastien Roché dans son ouvrage « *Tolérance zéro* » les incivilités sont fréquemment le point de départ de la délinquance de rue. Ses nombreux travaux ont permis en France de délimiter le problème. Il souligne que les incivilités dépouillent les espaces publics de leur sens et semblent être à l'origine de la disparition de l'hétérogénéité sociale de la ville ainsi qu'à l'émergence d'espaces collectifs sous contrôle et sans âme<sup>91</sup> – outre l'enjeu social, ici la réflexion autour de la ville émergente – qui polarisent nos pratiques commerciales, nos temps de loisirs. Les incivilités peuvent annoncer les signes d'appropriation de l'espace et évoquent l'absence d'un garant des lieux.

Le schéma ci-dessous illustre le passage des « désordres urbains » ou incivilités à la délinquance. Le pas est facile à franchir. Il fait intervenir le développement d'un sentiment d'insécurité et incite, par l'abandon des lieux publics à la suite de cette peur, au passage à l'acte comme le vol ou à des actes de violence par les agressions physiques.

Document 5 :



source : Roché S., *Tolérance zéro : incivilité et insécurité*, Odile Jacob, Paris, 2002.

d'immeubles collectifs d'habitation, sont punies de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende. »

<sup>91</sup> Augé M., *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*.

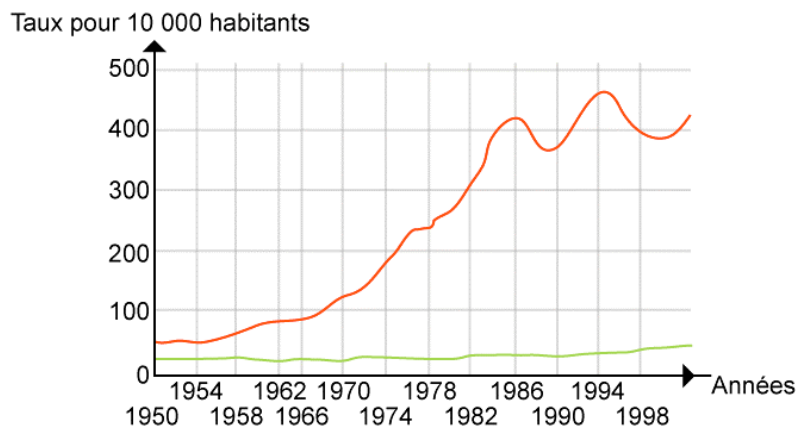
## - Délinquance

Ce terme générique recouvre plusieurs types principaux de comportements : la délinquance quotidienne ou juvénile, la délinquance économique et financière celle des « cols blancs », la délinquance organisée (mafia), les atteintes aux personnes, les atteintes à la réglementation et à l'ordre public. Plus communément, on distingue deux formes de délinquance. On a d'abord la délinquance dite acquisitive, de prédation ou de parade<sup>92</sup> commise dans les espaces où se concentrent les richesses. Ensuite, nous avons une forme plus expressive de délinquance, de nature plus destructrice (violences, dégradations) et se déroulant dans les zones résidentielles notamment d'habitat social. Dans ce cas de figure, ces faits nous sont présentés comme des actes de violence urbaine que nous examinerons dans le prochain paragraphe. On peut donc remarquer que les phénomènes de délinquance urbaine s'attachent aux différents lieux fonctionnels de la ville<sup>93</sup>. C'est-à-dire que le vol serait attaché aux espaces commerciaux de centre ville ou des zones commerciales périphériques, le trafic de stupéfiants ne s'exercerait qu'au sein des zones urbaines sensibles (ZUS), les scènes de violences urbaines auraient lieu le plus souvent au sein des quartiers de grands ensembles, dans ces mêmes ZUS, entre police et groupes de jeunes.

Nous assistons depuis le début des années 1950 au développement sans précédent d'actes de prédation et de violence. Les statistiques de la police s'appuyant sur le nombre de procès verbaux établis pour des affaires constituant des crimes ou des délits dévoilent une augmentation des vols et cambriolages jusqu'au milieu des années 80. Puis cette progression se stabilise. Doit-on s'inquiéter de cette flambée prédatrice d'une ampleur considérable<sup>94</sup>?

Document 5 :

### Evolution des taux de vols et des agressions entre 1950 et 2002



source : données policières d'après P. Robert, *l'insécurité en France*

<sup>92</sup> Robert P., *L'insécurité en France*.

<sup>93</sup> Frenais J., Ocqueteau F., Varly P., *Ordonner le désordre : une contribution au débat sur les indicateurs du crime*.

<sup>94</sup> Pottier ML., Robert P., *Les grandes tendances de l'évolution des délinquances in Crime et sécurité l'état des savoirs*.

Sans entrer dans le débat sur la constitution de ces éléments chiffrés, qui chaque année entraîne des critiques des partis de l'opposition politique<sup>95</sup>, il existe en France d'importants problèmes de sécurité. En toile de fond ne doit-on pas voir une défaillance dans l'organisation des rapports sociaux qui semble-t-il émerge depuis la fin des 30 Glorieuses en France ? Ils existent plusieurs raisons à l'accroissement de ces comportements incivils ou violents : la montée en puissance d'une certaine frustration envers la société de consommation, une chute des formes traditionnelles de contrôle social de la famille ou de la communauté, un urbanisme ségrégationniste favorisant le développement de la criminalité. Sur le plan spatial cette délinquance s'inscrit dans une dynamique répulsive, d'exclusion avec cristallisation sur des groupes d'individus en marge de toutes les menaces que portent le pays.

***Synthèse : incivilité et délinquance comme les conséquences de l'apparition de la société moderne.***

Robert Castel présente, dans son livre *L'insécurité sociale*, comment nous sommes passés d'une société « encadrée », très fortement liée à la communauté villageoise à une société d'insécurité totale où la promotion de l'individu et la concurrence effrénée des individus entre eux a eût pour effet de rendre ce dernier extrêmement vulnérable. Il démontre donc que l'affaiblissement des contrôles sociaux (communautés, familles) et l'intériorisation des normes sont deux des facteurs de l'accroissement des incivilités et de la délinquance.

Ces maux apparaissent en même temps que se produisent les mutations du corps urbains (de la croissance urbaine à sa fragmentation) notamment le passage de la ville préindustrielle à la structure moyenâgeuse où chaque membre de la société partage des valeurs communes, un espace commun et des contraintes communes, à la société industrielle où la ville figure comme lieu d'inhumanité, de servitude où règne un danger social avant que ne surgisse l'Etat providence comme processus social de maîtrise de l'insécurité, à la société moderne et un modèle urbain fragmenté de la ville émergente, terrain de phénomènes de ségrégation sociale, de demandes accrues de sécurité de la part des habitants.

L'idéologie de la modernité est très présente au sein de la ville, moteur de la différenciation sociale et symbole du règne de l'individualisme. Dans la société industrielle, le lien communautaire disparaît. Elle tend alors de plus en plus à s'organiser autour de la compétition entre individus. L'existence par la propriété n'est pas assurée pour tous d'autant plus que la période de croissance économique se termine dans les années 70 avec la fin des 30 Glorieuses et les deux chocs pétroliers (1973 et 1979). En guise de solution, l'Etat social décide de venir au secours de l'Etat de droit. Mais dans un contexte de globalisation, la volonté de maintenir un équilibre social par le développement de l'économie nationale est vite remise en cause. Un large sentiment de frustration vient alors toucher une partie de la population française, des personnes en proie au chômage, exerçant des emplois précaires, sans grande qualification, vivant dans un habitat dégradé sans moyen de le quitter.

---

<sup>95</sup> Communiqué du Parti Socialiste sur les chiffres de la délinquance en 2008 « Comme à son habitude, le gouvernement brandit des statistiques pour dissimuler la gravité de la montée des violences. Nos concitoyens les plus modestes, qui la subissent au quotidien, savent ce qu'il en est. » (Source : <http://presse.parti-socialiste.fr/2008/01/16/chiffre-de-la-delinquance/>).

Il existerait un ressort socio-économique au désordre urbain et à la délinquance, l'insécurité sociale entretenant l'insécurité civile et remettant en question la cohésion de la société par l'entremise de logiques séparatrices, d'évitements, de mises à distance. A la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, l'Etat est confronté à l'essor d'une nouvelle problématique, la violence urbaine légitimant aux yeux de plus en plus de personnes le recours à la répression.

### ***Violence urbaine, peur sur la ville.***

Pour définir cette expression nous reprendrons la définition de Sophie Body-Gendrot dans son ouvrage « *L'insécurité un enjeu majeur pour la ville* ». Les violences urbaines sont des « actions faiblement organisées de jeunes agissant collectivement contre des biens et des personnes, en général liées aux institutions, sur des territoires disqualifiés ou défavorisés ». L'épanouissement des domaines des incivilités et de la délinquance débouche sur cette violence. Ces faits conduisent de manière croissante à l'incendie criminel et au jet de pierres des représentants des forces de l'ordre comme le relate l'article tiré du Journal Libération du 22 mai 2009 à la page suivante.

#### ***Document 7 :***

##### **Voitures brûlées et caillassage de police à Amiens**

La situation était calme à Amiens-Nord, vendredi matin, au terme d'une nuit marquée par des échauffourées entre jeunes et forces de l'ordre. Des violences qui ont débutées jeudi en fin d'après-midi, après la mort dans la matinée d'un jeune motard victime d'un accident, selon la préfecture.

Onze voitures et trente poubelles ont été brûlées durant la nuit et un poste de police municipale a également été dégradé par un début d'incendie, selon un bilan de la préfecture à 6 heures du matin.

Un policier a été renversé par une voiture conduite par des personnes encagoulées qui participaient à un rodéo, alors que les forces de l'ordre mettaient en place une déviation, selon la même source. Légèrement blessé, le policier, qui a quatre jours d'ITT (incapacité totale de travail), a été brièvement admis à l'hôpital d'Amiens et a pu rentrer chez lui dans la soirée, selon cette source.

Parmi les dizaines de policiers mobilisés pour rétablir l'ordre, certains ont essuyé des caillassages. Les forces de l'ordre n'avaient procédé à aucune interpellation, selon le bilan de la préfecture.

A l'origine de ces troubles : une rumeur qui circulait dans le quartier selon laquelle l'accident aurait été causé par une course-poursuite entre la police municipale d'Amiens et deux jeunes motards.

Jeudi matin, un jeune motard de 19 ans est en effet décédé à l'hôpital des suites de ses blessures, après avoir percuté la veille un autre jeune qui conduisait un quad et qui n'a été que très légèrement touché. Le conducteur du quad, qui conduisait sous l'emprise de stupéfiants, a été entendu, ainsi que des policiers municipaux, dans le cadre d'une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident. Selon les premiers éléments d'enquête, des policiers municipaux étaient présents sur les lieux « avant l'accident », sans que l'on sache s'ils étaient présents « au moment de l'accident », selon la préfecture.

Le conducteur du quad ne mettrait pas en cause la police municipale, selon une source proche de l'enquête.

Source : [www.liberation.fr/société](http://www.liberation.fr/société), 22 mai 2009

La France voit apparaître ce phénomène (caillassage et voitures brûlées) dans les années 1980 avec ce que l'on a appelé « l'été chaud » des Minguettes de 1981, un

quartier composé de barres et de tours de la banlieue de Lyon. Les événements qui s'y sont déroulés (rodéos de voitures volées, opposition violente avec les forces de l'ordre, commerces dévalisés) ont pris l'ampleur d'une véritable émeute urbaine. L'effet a été immédiat avec la prise de conscience du mal des banlieues. Le gouvernement de gauche nouvellement en place décide d'intervenir dans l'espace urbain en appliquant un nouveau raisonnement en matière d'action sociale et urbaine. En dépit des transformations dans le cadre d'opérations de réhabilitation menées par le politique de développement social des quartiers dès 1982, la commune de Vaulx-en-Velin sera le théâtre d'affrontements violents avec la police en octobre 1990. Puis ces violences se répétèrent à Sartrouville en mars 1991 et à Mantes-la-Jolie en mai et juin de la même année. Dernièrement nous recensons les échauffourées de novembre 2005 à Clichy-sous-Bois et ceux de Villiers-le-Bel en novembre 2007.

Ces épisodes nous invitent à nous interroger sur les conditions de production de cette violence. Elles interviennent dans une logique de séparation de la ville<sup>96</sup>, fruit du zonage urbain. La relégation des minorités ethniques et des pauvres dans les cités HLM, l'exclusion urbaine de ces individus sont vécues comme une indignation. Dans cette société injuste dont la police constitue le symbole le plus significatif, une poignée d'individus s'essaient quotidiennement à des activités violentes. Frustration économique, manque de sociabilité et mutation chaotique de la ville sont les trois facteurs expliquant de telles situations. L'espace urbain est le cadre de ces violences mais semble t'il, il se révèle en être aussi la cause. La dislocation de la ville selon trois tendances (relégation, gentrification et périurbanisation) alimente des tensions qui depuis une trentaine d'années s'accroissent. On a l'appauvrissement de certaines zones urbaines lié à un processus de ghettoïsation avec le développement de zones de non droit, des quartiers où les politiques ne sont plus capables de faire respecter la loi. En son sein, les membres de la population sont captifs de leur habitat. Les deux autres phénomènes symbolisent le rejet du sociétal sous forme de partition ou de compétition<sup>97</sup> : avec l'installation d'une population qui se réfugie dans les communes rurales et l'investissement de certains quartiers centraux ou péri-centraux par une partie des membres de la classe aisée.

Reprenant une logique de zonage, la question sociale est traitée en France comme une question urbaine à travers la politique de la ville avec des quartiers éligibles et d'autres qui y sont exclus. Après avoir tiré lourdement conséquence de ces choix urbanistiques des années d'après-guerre et du malaise généré par ses orientations libérales dans un contexte de globalisation, quels moyens de lutte propose l'Etat face à cette frénésie populaire ?

### **La sécurité déterritorialisée du terrorisme**

Le terrorisme s'apparente au recours systématique de la violence à des fins politiques. Ses acteurs appartenant à des groupes institutionnels, ethniques ou religieux usent de moyens dépassant le cadre de règles applicables en temps de guerre. Plus couramment, le terrorisme est l'objet d'une contrainte imposée sur l'action des gouvernements. Cependant, le premier emploi du terrorisme remonte à la Révolution Française et est plus connu sous le nom de Terreur. Cette période (5

---

<sup>96</sup> Jacques Donzelot, *La ville se défait*.

<sup>97</sup> Jacques Lévy, *L'espace légitime*

septembre 1792 au 27 juillet 1794) caractérise un climat de violence et de répression pendant laquelle les partisans de la Convention nationale s'employaient à l'élimination des ennemis supposés de la Révolution. Avec la montée des nationalismes étatiques et la progression des idéologies séculaires, le terme évolua au cours du 19<sup>ème</sup> siècle pour désigner non plus une action menée par l'Etat mais un acte tourné contre lui (attentats de groupuscules anarchistes). La plus spectaculaire manifestation du terrorisme se développe à partir des années 1960 et reflète les multiples situations d'instabilité politique après le redécoupage de l'Europe, du Proche et Moyen Orient. Pendant cette période, on est passé d'un terrorisme politique pratiqué par des individus d'extrême gauche comme les Brigades rouges en Italie à un terrorisme religieux. Dans ces deux cas de figures ces auteurs se revendiquent comme de réels combattants ou des résistants luttant contre l'occupation étrangère de leur terre ou pour l'instauration de leurs idéaux politiques. Egalement, il existe un terrorisme d'Etat lié aux dictatures. Ces actions sont commises ouvertement par l'Etat. Ainsi la Corée du Nord a perpétré plusieurs attaques terroristes contre la Corée du Sud dont un attentat à la bombe à Rangoon en 1983 faisant quatre morts. En 1987, l'Etat nord-coréen prit pour cible un avion de la Korean airlines.

Les années 90 avec la chute de l'Union Soviétique, la fin d'une vision bipolaire du monde, annoncent une ère de profonds changements dans l'environnement international. L'ennemi d'aujourd'hui a pris une autre allure, caché derrière la bannière d'un l'Islam que la majorité des musulmans du monde ne reconnaissent plus, une poignée de fous influencent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants au nom d'un Dieu vengeur et cruel pour mener une « guerre sainte » contre les mécréants. C'est ce que l'écrivain Samuel Huntington appelle à travers son essai d'analyse politique du même nom « The Clash of Civilizations », comprenons donc la confrontation entre la civilisation occidentale (Europe de l'Ouest et Amérique du Nord) et la civilisation islamique. Sans entrer dans un débat sempiternel à propos de la guerre d'Iraq et d'Afghanistan, une chose est sûre, le terrorisme à composante confessionnelle, aujourd'hui l'islam (car surmédatisée), est l'objet de très fortes préoccupations dans de nombreux pays. Derrière cette peur latente, tous se remémorent les événements incroyablement tragiques du 11 septembre 2001 à New York, les attentats de Madrid du 11 mars 2004 revendiqués par Al Qaïda et en France l'attentat dans le métro parisien en 1995<sup>98</sup> par les membres du Groupe Islamique Armé (GIA).

Depuis l'effondrement du World Trade Center à Manhattan, même s'il ne faut pas nier ce genre de risque, il émerge une psychose, pire une sorte de manipulation médiatico-politique diabolisant l'ensemble du monde musulman. En France, peu de temps après la catastrophe du 9.11, la police a opéré à plusieurs interventions très musclées dans quelques quartiers de grands ensembles (nids de délinquance et repères de bandits) à la recherche de combattants d'Al Qaïda. La répression fait partie des éventualités de réponses afin de prévenir le terrorisme international.

Les stratégies mises en œuvre, pour prévenir ces mouvements et appréhender ces instigateurs, sont élaborées à l'échelle mondiale. Ainsi dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, chaque Etat est dans l'obligation contraignante de lutter contre le terrorisme sur leur propre territoire. Il a été approuvé un cadre de luttas contre le financement du terrorisme international. Certaines mesures de

---

<sup>98</sup> Le 25 juillet 1995, une bombe explose dans le RER B à la station St Michel entraînant le décès de 7 personnes et en blessant 86 autres.

coordination internationale des opérations de police, de renseignements et d'interventions pratiques sont prises. Une assistance technique à des Etats a été mise en place pour développer leur législation antiterroriste.

A l'échelon national, comme en France, on rencontre des dispositifs déployés par mesure de prévention. Déployé pour la première fois en 1991, le pays s'est doté en 1981 d'un plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes appelé plus simplement « plan Vigipirate ». Globalement, cet outil repose sur la planification des types de menaces et des niveaux d'alerte. Révisé à trois reprises (1995, 2000 et 2003) pour un meilleur usage, il orchestre le déploiement des plans d'intervention et de secours comme Biotox (contre le terrorisme biologique), Piratox (contre le terrorisme chimique), Piratome (contre le terrorisme nucléaire), Pirate-mer (contre le terrorisme maritime), Piratair-Intrusair (contre le terrorisme aérien). En cas de déclenchement, il instaure une surveillance accrue des points sensibles comme les réseaux de transport urbain, les bâtiments officiels, les chaînes alimentaires, les réservoirs et circuits d'eau potable. Le plan s'articule en quatre volets : évaluation des menaces, choix d'un niveau d'alerte (jaune « accentuer la vigilance », orange « prévenir une action terroriste », rouge « prévenir des attentats graves », écarlate « prévenir des attentats majeurs ») auxquels se rattachent des objectifs de sécurité, la détermination de mesures spécifiques de vigilance, de prévention et de protection et la mise en œuvre des mesures et son suivi.

Le 23 janvier 2006, l'Assemblée Nationale a adopté une loi concernant la lutte contre le terrorisme et portant des dispositions diverses relatives à la sécurité et aux contrôles frontaliers. Cette législation rappelle les menaces terroristes pesant sur la France, un facteur risque multiplié par la mondialisation des échanges et les avancées technologiques, de l'information et de la communication, offrant aux terroristes des nouvelles voies d'expressions. Ainsi, l'objet des systèmes de vidéosurveillance est étendu, la police peut accéder aux bases de données des fournisseurs d'accès internet et téléphonique, les peines pour tentatives d'actes terroristes sont alourdies...

Le point commun entre les auteurs d'incivilités, de vols, de crimes meurtriers et d'actes terroristes est cette idée de rejet, de négation, d'exclusion d'un quartier, d'une société, du monde. Une situation de relégation connue par le jeune vivant au quotidien l'échec scolaire, par des familles pauvres cantonnées au sein d'HLM sans espoir d'ascension sociale, par un peuple dépouillé de ses terres, de ses droits. Pour ces trois exemples, il est question de mises à l'écart, de distances (proche, éloignée, absent, présent). Retranchement d'un quartier entier de la ville, formation d'une zone de non droit, difficulté d'accès, désertion des commerces, marginalisation d'une partie de la population et au final développement de la délinquance et parallèlement du sentiment d'insécurité. A l'échelle d'un pays, construction d'un mur en plein désert. Je suis ici, vous êtes là-bas. Prônant une sécurisation de leur pays face aux attaques terroristes, le gouvernement israélien a décidé d'ériger un mur en plein désert matérialisant la frontière et les limites de la Cisjordanie et de Jérusalem. On s'aperçoit que la sécurité et en lien direct avec la distance, trop de distance peut assurer un climat de paix (exemple du mur de la honte<sup>99</sup>) ou bien peut faire

---

<sup>99</sup> Matthew Brubacher, art du Monde Diplomatique, *Le mur de la honte*, novembre 2002

dégénérer les choses (émeutes urbaines dans les quartiers de grands ensembles). Il est aussi important de remarquer que les courants de pensées urbanistiques, des années 70 et 80 aux Etats-Unis, ont ouvert un horizon de réflexions, notamment en France, tourné sur l'instrumentalisation des lieux comme pouvant assurer un minimum de sécurité sous certaines conditions d'usage.

## **2. Les inflexions urbaines récentes de la sécurité**

### **2.1. « Defensible space », théorie de la « broken windows » et prévention situationnelle.**

Dans les années 1970, aux Etats-Unis, se développe un courant de pensées ciblant la prévention du crime et la sécurité de voisinage. L'insécurité devient une préoccupation pour la recherche sociale et urbaine. A la fois architecte et urbaniste Oscar Newman développe l'idée d'un « espace défendable » dans son ouvrage du même nom en 1972. Fondateur des principes qui sous-tendent aujourd'hui celui de résidentialisation, il a étudié la dégradation des rapports sociaux dans les centres urbains, une situation résultant de la fuite des classes moyennes en milieu périurbain. En réfléchissant sur le moyen d'inverser cette tendance lourde et fâcheuse, il plaça le cadre bâti avant les relations sociales dans le but d'offrir un environnement plus attrayant et plus sécurisant. La lutte contre le crime et les peurs passant ainsi par l'architecture. Cet espace se caractérise par quatre facteurs :

- La territorialité, chaque habitation est une sorte de sanctuaire.
- La surveillance naturelle opérée par chaque habitat dans le quartier.
- L'image, la capacité du cadre physique à promouvoir la sécurité.
- Le milieu avec la présence de commerces chics, de postes de police, gardien, grille, recherche d'une ambiance.

En réponse à une certaine demande sociale, fixant un objectif de tolérance zéro dans certaines villes comme New York ou entraînant la privatisation de l'espace public dans un souci de contrôle sécuritaire, émerge l'image d'une rigidité du zoning urbain.

Dans la lignée des travaux d'Oscar Newman, nous pouvons citer les différentes études de Jane Jacobs, philosophe de l'architecture et de l'urbanisme. Se basant sur de très nombreuses observations de ville nord-américaines, elle expose trois conditions pour que règne la sécurité dans un quartier<sup>100</sup> :

- Le domaine public et le domaine privé doivent être clairement départagés.
- Il doit y avoir des yeux dans la rue, ceux des propriétaires « naturels » de la rue (préférer les façades aux murs avec fenêtres).
- La rue doit être fréquentée de façon quasi-continue.

Nous pouvons facilement remarquer les points communs entre ces deux auteurs. Notamment celui d'offrir aux habitants d'un quartier, d'une rue, la capacité à exercer un contrôle social de leur milieu afin d'améliorer la cohésion sociale et le sentiment de sécurité des habitants.

---

<sup>100</sup> Jane Jacobs, *Death and life of great American cities*

Dernière grande théorie, très proche des deux précédentes, celle de la vitre brisée ou « broken windows » centrée sur l'effet des variables architecturales sur l'occurrence des délits. Nous la devons à un article de James Q. Wilson et George L. Kelling. Ils mettent l'accent sur la dynamique sociale globale du déclin d'un quartier et prônent une théorie des incivilités à partir d'un carreau cassé.

*“Consider a building with a few broken windows. If the windows are not repaired, the tendency is for vandals to break a few more windows. Eventually, they may even break into the building, and if it's unoccupied, perhaps become squatters or light fires inside. Or consider a sidewalk. Some litter accumulates. Soon, more litter accumulates. Eventually, people even start leaving bags of trash from take-out restaurants there or breaking into cars”.*

Cet ensemble de réflexions sur l'espace urbain caractérise ce que l'on appelle la prévention situationnelle. C'est « prévenir la malveillance par un urbanisme de sécurité déployant ses normes protectrices dans la conception de l'aménagement de l'espace et de l'équipement des bâtiments »<sup>101</sup>. Il existe neuf grands principes d'aménagement et de conception architecturale et urbaine permettant de prévenir la délinquance et de réduire le sentiment d'insécurité<sup>102</sup> : la visibilité (vu et être vu), la lisibilité du lieu (codification des usages), la surveillance naturelle, le contrôle naturel de l'accès, assigner une appartenance au lieu, socialisation des espaces, apport bénéfique des activités, présence d'un garant des lieux (suivi de la gestion, entretien et maintenance), participation du paysage (éclairage, mobilier urbain, végétation,...).

Basée sur cette doctrine, une forme d'urbanisme sécurisant se développe conduisant vraisemblablement à la privatisation de l'espace public et générant des exclusions. Ces enjeux urbanistiques de ce que nous nommons ville émergente seront l'objet de la deuxième partie de ce travail de mémoire. En France, la prévention sociale a été préférée à la prévention situationnelle. Elle porte surtout sur des actions en amont des actes de délinquance, d'incivilité et de violence.

## **2.2 L'angle d'attaque français : une autre manière de répondre aux problèmes d'insécurité urbaine.**

Il y a encore une quinzaine d'années, il était vrai que la France luttait par le moyen de politiques sociales contre la délinquance. Faute de vrais résultats en matière de sécurité, elle choisit d'œuvrer de plus en plus vers un modèle de prévention situationnelle.

### **Les premiers constats et les premières tentatives de réponses.**

Les pouvoirs publics réagissent à la montée de la délinquance des années 1960 par la répression puis progressivement, dans les années 1970, la sécurité devient affaire de prévention et assurer la sécurité est devenue la réponse au sentiment d'insécurité. En 1976, le rapport Peyrefitte<sup>103</sup> autorise l'investissement politique dans la dimension sécuritaire. L'action publique fait de la sécurité un objectif majeur. Suivi six ans plus tard par un second rapport, celui de Bonnemaïson, ces deux initiatives

---

<sup>101</sup> Thierry OBLET, *Défendre la ville*

<sup>102</sup> Anne Wyvekens, *Espace public et sécurité*

<sup>103</sup> Alain PEYREFITTE, *Réponse à la violence*

viennent redéfinir politiquement les priorités policières et judiciaires, prôner le développement d'un partenariat local dans la répartition des tâches en matière d'urbanisme et porter davantage d'attention aux victimes. La prévention de la délinquance va faire alors partie des domaines d'interventions principaux de la politique de la ville.

Ces deux rapports avaient en commun de fustigeaient la ville pour ce qu'elle était c'est-à-dire le lieu de sévères inégalités au sein d'un même territoire. En somme, la ville avait perdu sa capacité à « faire société ». Pour inverser cette tendance, à la fin des années 1970, apparaît la politique de la ville. Elle regroupe un ensemble d'actions de l'Etat afin de lutter contre les inégalités sociales au sein du territoire et de valoriser certains quartiers en proie au chômage, à la délinquance, à la ghettoïsation.

Document 8 :

#### Les dates clés de politique locale de sécurité

- **1976** : première analyse multifactorielle de la délinquance effectuée par le rapport dirigé par Alain Peyrefitte, *Réponse à la violence*, 1977.
- **1978** : mise en place du Comité national de prévention de la violence et de la criminalité sur recommandation du rapport Peyrefitte.
- **1980 - 1988** : premières expériences de médiation dans les parquets de Valence et de Lyon.
- **1982** : création de la Commission des maires sur la prévention de la délinquance. Cette instance recommande un équilibre entre répression, prévention et solidarité. Son président G. Bonnemaïson encourage en 1984 la généralisation des comités départementaux et communaux et de prévention de la délinquance.
- **1985** : mise en place des "contrats d'actions et de prévention de la délinquance". Ceux-ci définissent les programmes communaux de sécurité. Vote de la Loi Joxe de "modernisation de la police".
- **1988** : création de la Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain (DIV). Début de la reprise en main gouvernementale de la politique de la ville.
- **1991** : création du ministère de la Ville et reprise en main gouvernementale. Vote le 13 juillet de la Loi d'orientation pour la Ville (LOV) faisant reposer l'insertion sociale sur la création d'entreprises.
- **1992** : lancement des Plans locaux de sécurité remplacés en 1993 par les Plans départementaux de sécurité conclus à l'intérieur des services de l'Etat.
- **1993** : la Délégation interministérielle à la Ville fixe cinq axes d'action de prévention : responsabilisation des parents, prévention de la récidive, prévention de la toxicomanie, aide aux victimes, sécurisation.
- **1995, 21 janvier** : "Loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité", due à Charles Pasqua. Confirme les dispositifs de partenariat dans le domaine de la sécurité et préconise une police de proximité.
- **1997, 26 octobre**, colloque de Villepinte, intégration par les socialistes des politiques de sécurité. 28 octobre : circulaire relative à la mise en oeuvre des "Contrats locaux de sécurité". Ils organisent le concept de "coproduction de sécurité" par une association de tous les acteurs locaux.
- **1999, 15 avril** : "Loi reconnaissant officiellement les polices municipales, qui se voient conférer de nouvelles prérogatives, notamment en matière de police de la route. réforme de la police de proximité.
- **2001, 15 novembre**, "Loi relative à la sécurité quotidienne", qui associe le maire à la définition des actions de prévention et de lutte contre l'insécurité.
- **2002, 29 août** : "Loi d'orientation et de programmation de la sécurité intérieure" (LOPS) dite Sarkozy. Coordination des forces de l'ordre et recentralisation.
- **2002, 9 septembre**, publication de la "Loi d'orientation et de programmation sur la justice" dite Loi Perben 1. Renforcement des mesures contre les mineurs.
- **2003, 18 mars**, loi n°2003-239 "pour la sécurité intérieure" dite Sarkozy 2.
- **2004, février**, adoption par le Parlement du projet de la loi dite Perben 2 "d'adaptation de la justice à la criminalité" renforçant les pouvoirs de la police.

## **La politique de la ville entre action sociale et action urbaine.**

A la suite des émeutes de Vénissieux, un programme est adopté en 1981, celui du développement social des quartiers (DSQ). Dans le même temps naissent les Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance (CCPD) dont l'objectif est de mener des actions partenariales en matière de prévention de la délinquance. Avec la décentralisation, la contractualisation devient un outil fondamental de la politique de la ville. A partir de 1984, les premiers DSQ s'inscrivent dans le cadre des contrats de Plan Etat – Région. Environ 150 villes s'engagent pour faire échec à la dégradation économique et sociale de certains sites urbains. L'Etat après avoir constaté de l'insuffisance des résultats décide de s'engager davantage. Cet engagement marque la phase d'institutionnalisation de la politique de la ville avec la nomination d'un Délégué Interministériel à la Ville et au Développement Social Urbain (DSU) et à la création de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV).

A partir de 1990, la politique de la ville va reposer sur un socle législatif. Dès lors, les actions passent de la valorisation des individus à la transformation des lieux. Le 13 juillet 1991 est votée la loi d'orientation pour la ville (loi LOV) qui vient permettre la mise en œuvre d'un droit à la ville en assurant à tous les habitants des villes des conditions de vie et d'habitat favorisant la cohésion sociale et de nature à éviter ou faire disparaître les phénomènes de ségrégation. Cette loi pose les principes et détaille les moyens de la politique de la ville qui vont enrichir le code de l'urbanisme et celui de l'habitat.

De plus, le contrat de ville devient le dispositif unique de la politique de la ville permettant de réaliser des projets urbains par voie contractuelle avec l'Etat, les collectivités territoriales et leurs partenaires. Dans ce cadre, on distingue les Grands Projets de Ville et les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU). Ces actions reposent sur une cartographie préalable partageant le territoire urbain en Zones Urbaines Sensibles (ZUS), en Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU), et en Zones Franches Urbaines (ZFU).

En 2003, la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine dite loi Borloo réoriente la politique de la ville. Un programme national de rénovation urbaine est lancé sur 5 ans, relayé par des programmes d'actions locales. D'importants fonds sont débloqués entre 2004 et 2008 pour aménager des espaces publics, créer ou réhabiliter des équipements publics, réorganiser les voiries, rénover le parc de logements publics et privés.

En 2006, les contrats de ville sont remplacés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Basés sur un partenariat Etat – collectivités territoriales, ils visent à engager des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés. La prévention de la délinquance via diverses formes d'intégration sociale est une des priorités d'intervention de ces contrats.

## **Le Contrat Local de Sécurité, le nouvel outil partenarial**

Dans le contrat de ville un volet sécuritaire prend sa place avec la création des Contrats Locaux de Sécurité (CLS). En 1997, la politique de sécurité intérieure peut compter sur le maintien du rôle de l'Etat et sur le renforcement de celui des collectivités territoriales. Elle réhabilite le principe de coproduction des politiques de

sécurité pour étendre le champ des acteurs (préfets, maires, procureurs, bailleurs sociaux, sociétés de transport public, établissements scolaires, commerces...). A ce titre est créé le CLS<sup>104</sup>.

Ce document<sup>105</sup> pour être efficace est fondé sur un diagnostic local de la sécurité faisant un tour d'horizon de l'évolution de la délinquance.

Document 9 : Grille de réalisation des DLS. Les principaux éléments.

1. Un constat au niveau de la délinquance et des incivilités, afin de mieux quantifier :
  - La délinquance et les délinquances (exploitations, au moins sur les 5 dernières années statistiques existantes, analyse des infractions et des publics.
  - La géographie des infractions (lieux de commission des infractions et répartition dans le temps, taux d'élucidation par secteur de ville,...).
  - La délinquance des mineurs (importance qualitative et quantitative, étude des auteurs et des forme d'infraction).
  - Les incidents recensés dans les établissements scolaires (dont étude des incidents disciplinaires et des taux d'absentéisme).
  - L'insécurité routière.
  - La population exposée.
  - La connaissance des victimes (caractéristiques, profils et comportements des victimes).
  - L'analyse des incivilités (transports publics, l'habitat social, édifices publics).
2. Une évaluation du sentiment d'insécurité et des demandes sociales de sécurité. En effet, le sentiment d'insécurité détermine en grande partie la demande de sécurité. A défaut de véritables enquêtes de victimisation, souvent très coûteuses, elle devra être réalisée à partir de l'analyse :
  - Des demandes de la population, via entretiens avec des relais d'opinion.
  - Des demandes de sécurité d'un point de vue qualitatif (courriers reçus par le maire,...).
  - De l'insécurité professionnelle (nombre, qualité, profil de victimisation des professionnels objets de violences au cours des deux dernières années).
3. Une évaluation judiciaire, policière et sociale des réponses publiques apportées à la situation locale. L'objectif est ici non seulement de mesurer le caractère approprié des réponses apportées jusqu'alors par l'ensemble des acteurs publics et privés de la sécurité, mais aussi d'identifier des axes de réflexions et de résolutions des problèmes mis en évidence par le diagnostic.

Cet état des lieux est nécessaire à l'élaboration du programme d'actions. Pour chaque action, une fiche est établie sur laquelle sont indiqués les responsables de l'action, ses bénéficiaires, les zones concernées, le calendrier de mise en œuvre, les indicateurs retenus pour procéder à l'évaluation.

Les CLS se sont étoffés en 2002 d'une instance stratégique visant à diriger l'action publique locale en matière de sécurité : les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Ces derniers remplacent les Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance (CCPD).

<sup>104</sup> Circulaire interministérielle du 28 octobre 1997

<sup>105</sup> Annexe 1, exemple de fiche action CLS de Vannes 2007 - 2009

Ces partenariats font de plus en plus souvent intervenir des acteurs privés. Nous pensons à l'installation des systèmes de vidéosurveillance ou vidéo-protection dans l'espace public et dans les sites privés ouverts au public qui se fait très fréquemment. La loi du 21 janvier 1995 loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité instaure la coproduction de la sécurité collective avec le secteur privé. C'est dans ce cadre que la prévention situationnelle reprend le pas sur la prévention sociale redonnant à la recherche de la sécurité « totale » une dimension spatiale.

## **II. La sécurité : une question de distance dans la ville émergente**

Les mots comme dispersion, fragmentation, archipel, non-lieu qualifient la ville d'aujourd'hui. Un organisme devenu méconnaissable au fil des avancées techniques et technologiques. Derrière chacun de ces termes, la question de la distance est clairement présente. Le règne de l'urbain se mesure à coup de distances, de plus en plus variables, remettant en cause toutes sortes d'équilibres notamment celui de l'espace public. La ville avait pour origine la réduction de cette distance. Aujourd'hui on assiste à la prolifération des distances avec la ville émergente pendant que la sécurité devient un problème sociétal et que différents « régimes de sécurisation » viennent marquer l'espace public tant morphologiquement que socialement. Par définition, la distance est un espace quantifiable qui sépare un lieu d'un autre. Cette définition dans la ville émergente prend tout son sens nous allons voir pourquoi.

### **1. La distance dans l'espace et dans la ville**

#### **1.1 Définitions et typologie de la notion de distance.**

Michel Lussault dans son livre « L'homme spatial » avance que l'espace humain est le fruit de jeux de distance et qu'il ne faut pas réduire la notion de distance à ce qui sépare physiquement deux points. L'homme s'est toujours arrangé pour surmonter la distance et tente d'évoluer de manière facilitée dans l'espace géographique. Soucieux de cette maîtrise spatiale, il s'est doté de compétences (capable de mesurer les métriques, de délimiter, de réguler la distance dans un but de placement ou d'arrangement, différencier le petit du grand) qui fondent l'existence même de l'individu dans la société.

Au sein de la ville fondée sur un certain arrangement des réalités spatiales, l'homme s'est accommodé de quelques distances au profit d'autres. Il a ainsi privilégié la coprésence et mis de côté l'espacement ou la séparation. Actuellement nous constatons que c'est plutôt l'inverse qui se produit dans le monde urbain.

Les mutations de la société correspondent à des transformations spatiales et elles se sont succédées depuis deux siècles nous offrant une typologie des distances et nous révélant ainsi le caractère multidimensionnel de cette notion. Jacques Lévy<sup>106</sup> distingue trois types de distance : la distance infinie qui empêche toute liaison entre les bornes de l'enclavement, la distance vaincue lorsque l'individu fait preuve

---

<sup>106</sup> Jacques LEVY, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*

d'ubiquité, et des situations intermédiaires faisant appel à la coprésence, au déplacement matériel et au transfert immatériel.

A partir de ces éléments nous avons caractérisé trois types de distances traduits en termes de sécurité :

- *La distance matérialisée*

C'est d'abord une distance qui se concrétise par l'accomplissement d'un déplacement mécanique, usant du principe de mobilité. Depuis la révolution industrielle et l'accroissement de la tâche urbaine, les techniques pour conjurer cette distance n'ont cessé d'évoluer (des premiers trains à vapeur du 18<sup>ème</sup> siècle aux trains à grande vitesse du 21<sup>ème</sup> siècle). Mais également nous qualifions cette distance de « matérialisée » car elle se traduit sur le terrain par des dispositifs qui lui sont propres comme l'implantation de barrières, de murs, de grillages. C'est l'imposition de limites physiques dans le paysage. Par exemple depuis une vingtaine d'années nous assistons à l'élargissement de la sphère privé sur le domaine public par le procédé de résidentialisation en réponse aux maux de la ville industrielle et des grands ensembles.

- *La distance annulée*

Aussi appelée coprésence. Elle est propre à l'espace public qui est le lieu de rassemblement de tous les membres de la société. Elle correspond à la neutralité de l'espace public, reflète un équilibre de distances. Elle crée de la densité et multiplie la diversité. Elle est le gage du dynamisme des villes d'hier et d'aujourd'hui. Comme le fait souligner Hannah Arendt, elle est comparable à la distance qui sépare les invités d'une table. Le non maintien de cette distance par l'empiétement d'autrui dans sa sphère privée modifie les comportements, rend propice le développement d'un sentiment d'insécurité.

Constatons que chez certaines personnes, la proximité vis-à-vis de quelques individus peut évoquer la peur (squatteur à l'orée d'une rue mal éclairée).

- *La distance immatérielle*

Très présente avec l'ère des nouvelles technologies de la communication et de l'information (NTIC). Elle permet la formation de nouvelles communautés dites virtuelles, dans des espaces de « second life ». Une distance qui tend à être mesurée par le biais d'un arsenal technologique (passeport électronique, carte à puce, biométrie) permettant l'exercice d'un contrôle permanent et déterritorialisé par les pouvoirs publics et autres organisations.

Dans ce sens, la vidéosurveillance est un outil de la sécurité qui permet une décentralisation, une rupture avec le territoire. Avec des données transférables, stockables, échangeable à travers le monde entier. Les distances matérialisées n'ont plus réellement de signification. Un grand nombre d'individus pouvant faire preuve d'ubiquité et donc a la possibilité de se retrouver à au moins deux endroits différents dans le même laps de temps. Ces pratiques caractérisent particulièrement les non-lieux.

L'homme évolue dans l'espace en jouant sur ces distances. Il adapte ses stratégies d'autant plus vite que le monde est en perpétuelle mutation, recherchant, au sein d'espaces potentiellement insécures, ce que l'on qualifie de « bonne distance ».

### **1.1. L'espace et la sécurité sont une question de distance.**

L'espace et la sécurité ont un rapport direct avec la notion de distance. Dans ce sens, Jacques Lévy et Michel Lussault, co-auteurs du Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés, nous rappellent que l'espace est un lieu de projection, infiniment interchangeable, rempli de sens et de représentations. Il est caractérisé par trois propriétés fondamentales : l'échelle, la métrique et la substance. Ils démontrent l'intérêt majeur de la géographie qui par sa prégnance spatiale arrive à saisir les moyens de constructions des réalités sociales présentes. En effet l'investissement de l'espace par l'ensemble des opérateurs sociaux se produit en jouant avec les distances. Ainsi l'espace résulterait de l'existence de la séparation des réalités sociales et de ses effets. Cette définition de l'espace en lien avec la notion de distance leur permet de définir des « situation-limites » : distance infinie due à l'enclavement, distance vaincue par l'ubiquité, distance annulée par la coprésence. La ville émergente fait d'autant plus apparaître dans sa gestion et dans son développement toutes ces contradictions engendrées par la distance et renforcées par un désir croissant de sécurité.

Michel Foucault poursuit en quelques sortes cette approche dans sa définition de la sécurité. Dans un cours donné au Collège de France le 11 janvier 1978 et intitulé « Sécurité, territoire, population » il annonce que la sécurité tente d'aménager un milieu en fonction d'événements ou de séries d'événements constitués d'éléments mouvant ou d'éléments statiques à régulariser dans un cadre plurivalent et modifiable. Alors il s'agit d'organiser l'espace, d'instaurer des règles de distanciation, de placer des curseurs de distance plus ou moins réglables.

Retenons que la distance est un objet révélateur du fonctionnement des sociétés. Essayons de voir en quoi travaille-t-elle les objets de société ? Et notamment comment le fruit de certaines politiques urbaines nous amène à envisager la question de la distance comme une question de sécurité et à constater l'accentuation des situations de délinquances, de violences et du sentiment d'insécurité.

Porter cette réflexion au sein du corps urbain revient à analyser des objets de sociétés entendus comme contextes confinés, c'est-à-dire sous haute condition de sécurité et de contrôle, et de se pencher sur ces abords ou seuils pour en tirer la connaissance des adaptations sociales et pour enfin constituer une grille de classement des "distances de sécurité" qui nous permettrait de "mesurer" la sécurité d'un lieu. Ceci faisant l'objet de la dernière partie de nos recherches et des observations réalisées au sein de la ville de Vannes dans le Morbihan

### **1.2. L'espace public où la sécurité se révèle être une affaire de distance**

C'est un des principaux lieux où émerge le sentiment d'insécurité, où le sentiment d'abandon ressenti par les citoyens peut être le plus probant. Ici se joue l'enjeu d'un « espace défendable », du maintien d'un équilibre. Un arbitrage qui s'opère tant au niveau social, économique, ethnique, religieux. L'omniprésence des questions de sécurité au sein de ces espaces (plan vigipirate, attaque terroriste, peur d'autrui...) mobilise de nouvelles réflexions chez les urbanistes et architectes. C'est ainsi qu'apparaît l'image d'un nouvel espace public sortes de non-lieu au sens de Marc Augé<sup>107</sup> ou non-lieu au sens littéral car il tend tout simplement à disparaître. Cette

---

<sup>107</sup> Marc AUGÉ, *Non Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*.

deuxième interprétation prend son sens comme certains auteurs le font remarquer, par le passage d'un urbanisme inclusif à un urbanisme nucléaire<sup>108</sup> venant reconfigurer la morphologie des villes. Nous appartenons à une société mobile, une mobilité imposée jusque dans les nouveaux espaces publics, des lieux de plus en plus étanches<sup>109</sup>. Paul LANDAUER énonce dans son dernier ouvrage les conditions essentielles à la sûreté de l'espace public<sup>110</sup> :

- La maîtrise du mouvement.
- L'autonomie des réseaux de surveillance.
- L'adaptabilité des lieux.
- La codification des rapports entre prestataires et usagers.

Donc en résumé ce nouvel espace public répondrait entre autre à la séparation des flux, au maintien à distance, au règne de la vidéosurveillance. Un exemple explicite de ces caractéristiques appliqué à un véritable espace public et celui de la place des Terreaux que nous propose Paul LANDAUER où se révèle une sectorisation des pratiques, une répartition des piétons. Nous pouvons observer que les mêmes méthodes ont été appliquées lors de la réhabilitation de la place Stanislas de la ville Nancy. Place qui dans les années 70 et 90 était destinée à la circulation automobile puis qui est aujourd'hui dédiée exclusivement au cheminement piéton. Le cœur de la place et les abords sont affectés aux comportements d'immobilité (terrasses de café, mobilier urbain du type bancs), le reste de l'espace reçoit les flux piétons. Cette place est à vocation circulatoire. Elle l'est d'autant plus qu'elle fait figure d'interface entre la ville nouvelle et la vieille ville.

Document 10 : La place Stanislas, lieu à mobilité contrôlée.



<sup>108</sup> Paul LANDAUER, *Espace et sécurité dans les quartiers d'habitat social*.

<sup>109</sup> Paul LANDAUER, *Ordre dispersé*.

<sup>110</sup> Ibid

Cet exemple nous amène à réfléchir sur le nouveau rôle de l'espace public. Ainsi, faut-il envisager l'espace public comme un espace de contrôle (sectorisation des pratiques) entre les territoires de la sûreté et ceux de la ville ? Qu'en est-il de la libre circulation des personnes au cœur de la cité ? La sécurité détruit-elle le principe du vivre ensemble prôné par le principe de l'espace public<sup>111</sup> ? Doit-on s'étonner de l'effervescence dans le monde urbain de ce que l'on appelle les résidences fermées ou « gated communities », un mode d'urbanisme sécuritaire, une des figures de la ville émergente ? Ce mode de développement rejoint les propos de Michel LUSSAULT qui affirme que se substitue à la lutte des classes, celle des places et que la formation au sein de la société d'un idéal collectif se singularisant par ses pratiques culturelles, sociales ou autres<sup>112</sup> est parfaitement illustré par ce genre de production urbaine.

Les enjeux de telles transformations sont de natures diverses et symbolisent le démantèlement de la ville. Ville qui sans cesse s'organise pour tendre à un maximum de sécurité allant jusqu'à rompre les liens physiques et donc par conséquent social et économique avec les différents quartiers composant l'entité urbaine. Tout ceci s'organise et est renforcé par le principe du zoning autrefois cher au Mouvement Moderne et employé à l'âge de la ville industrielle<sup>113</sup>. Pour tendre vers un bien-être illusoire, un nouveau type de faire la ville voit le jour. Doit-on en juger par les expériences développées outre-Atlantique.

## **2. Les enjeux urbanistiques**

### **2.1. L'importation d'un urbanisme sécuritaire : « *New urbanism* » et « *gated communities* »**

Ces doctrines nord-américaines s'imprègnent des travaux de Jane Jacobs et d'Oscar Newman et répondent à une demande sociale de plus en plus importante avec les années 1970. Nous avons le « *new urbanism* », doctrine revenant sur les traces d'un urbanisme néo-traditionnel et le modèle de la « *gated community* » qui s'inspire de quelques préceptes du « *new urbanism* » et qui pousse de façon parfois démesurée à l'usage de prédispositions sécuritaires (mur, vidéosurveillance, grillage barbelé, gardien armé...).

#### **Le « *New Urbanism* »**

Plus spécifiquement, la théorie du « *new urbanism* » a été fondée dans les années 1980 sur les critiques de la journaliste américaine, Jane Jacobs, regrettant notamment la disparition de l'espace public dans sa capacité à susciter l'animation urbaine et à véhiculer un sentiment de sécurité. Tout débute par la volonté de quelques architectes de modifier le dessin de lotissements résidentiels, de densifier leur tissu et de réhabiliter l'espace public à l'échelle du piéton. La première réalisation fut la cité balnéaire de Seaside en Floride en 1981. Au sein de ces quartiers ou villes d'un nouveau genre, les principes de la prévention situationnelle sont de mises. La sécurité y est un élément important avec la réhabilitation du piéton au sein des espaces publics. La rue devenant l'espace de vie ou prennent place les relations entre individus.

---

<sup>111</sup> Bourdin A., Masbounji A., *Un urbanisme des modes de vie*.

<sup>112</sup> Lussault M., *L'homme spatial*.

<sup>113</sup> Grégory STEPHAN, *Les opérations de renouvellement urbain en milieu périurbain*.

Document 11 : Deux principes de la charte du « *New Urbanism* », en rapport avec la sécurité et les prédictions de Jane Jacobs, adoptés par le Congrès pour le « *New Urbanism* ».

*« 21. La revitalisation des espaces urbains dépend de la sûreté et de la sécurité. Le dessin des voiries et des immeubles doit renforcer la sécurité du lieu, mais pas au détriment de l'accessibilité et de l'accueil. »*

*« 23. Les rues et les parcs doivent être des lieux sûrs, confortables et accueillant pour le piéton. Dessinés de façon harmonieuse, ils invitent à la promenade et facilitent les relations entre les habitants pour le bien-être de leur communauté. »*

Ce modèle urbain n'est pas exempt de critiques portant sur la privatisation des villes comme c'est le cas de l'opération de la société Disney avec la réalisation de la ville du nom de Célébration en Floride. Située au sud-ouest de l'agglomération d'Orlando, la ville a été construite au début des années 1990 sur des terrains appartenant à la Company Disney. La ville se pose comme une application du principe de mixité quant à l'utilisation du sol et va à l'encontre du zoning urbain (activités et résidences). Les habitations ont revêtit différents styles allant de la maison coloniale, à la maison victorienne et méditerranéenne. Ainsi le centre-ville regroupe des immeubles abritant des boutiques et des restaurants en rez-de-chaussée et des logements aux étages. Notons un retour des densités au sein de cette organisation, marque du mouvement du « *New Urbanism* ». Seaside s'est dotée d'un parc industriel de plusieurs dizaines d'hectares composé essentiellement de bureaux et d'un complexe de santé destiné aux habitants. L'aménagement des espaces publics a été une des priorités et s'est porté sur des techniques d'animation et de mises en scène. L'objectif était de revenir à l'image d'une Amérique des années 50, l'époque de petits villages sans criminalité ou le mot communauté prenait tout son sens.

Comme Seaside, Celebration se pose comme un antidote au mal urbain, de cette ville émergente, deshumanisante, en offrant notamment aux résidents la possibilité de renouer le contact avec ses voisins. L'organisation de la ville est faite dans ce but (« vu est être vu ») et assure une plus grande sécurité. Par exemple les maisons s'ouvrent très largement sur l'espace public par l'entremise de porches surdimensionnés. L'autre principe du « *New Urbanism* » qui y est appliqué est la réduction de la présence de la voiture. La marche à pied et les liaisons piétonnes sont très largement favorisées. En France, le projet Val d'Europe réunissant l'Etat, les collectivités territoriales et la société Disney, concourent à la création d'un centre urbain et d'un centre d'affaires à l'Est de la région Ile-de-France en s'inspirant des principes de ce nouvel urbanisme.

L'exemple de cette création urbaine des plus originale reposant sur les principes d'un urbanisme prônant les valeurs d'antan (urbanité, densité, mixité, mobilité facilitée...), se rapprochant des notions recherchées par les opérations actuelles de renouvellement urbain, a tendance à promouvoir indirectement la privatisation des quartiers, à opérer une sélection sociale des habitants par le prix des loyers des maisons et appartements (de 150 000\$ à 800 000\$ pour Celebration). L'éloignement de cette ville ex-nihilo par rapport à Orlando et la séparation par une réserve naturelle, sorte de zone tampon arborée de quelques 1 900 hectares, du tissu urbain continu crée une situation d'isolement. Cependant nous sommes loin du modèle extrême du lotissement fermé ou « *gated community* », contexte ultra confiné au

niveau sécurité. L'adoption par les promoteurs de résidences fermées de principes du « *New Urbanism* » discrédite la prétention de ce courant novateur à entamer des mesures concernant un changement des modes de consommations et d'usage de la ville<sup>114</sup>.

#### Document 11 : Aperçu de Celebration



#### **La « Gated Community » ou résidence fermée**

Si la théorie du « *New Urbanism* » se focalise sur la « résidentialisation » des quartiers suburbains aux Etats-Unis<sup>115</sup>, la « *gated community* » se base sur un comportement de scission avec le monde environnant, reproduisant en son sein tous les éléments de la ville (services, logements, équipement...). Néanmoins, il faut remarquer que ce modèle s'inspire grandement des préconisations du « *New Urbanism* ».

Objet de contestation depuis une vingtaine d'années, cette forme d'habitat résidentiel sécurisé s'est largement développée aux Etats-Unis puis a proliféré dans d'autres parties du monde (Amérique du Sud, Europe). Elle représente le symbole d'un urbanisme sécuritaire privé, de la fragmentation sociale de la ville, de l'aggravation des ségrégations urbaines pouvant atteindre une forme de véritable sécession urbaine.

<sup>114</sup> Cynthia Ghorra-Gobin in *La ville insoutenable*

<sup>115</sup> Thierry Oblet, *Défendre la ville*

Ce sont des quartiers résidentiels dont l'accès est contrôlé, et dans lesquels l'espace public est privatisé. Leurs dispositifs de sécurité (murs, grilles, entrée gardée) protègent contre l'accès de non-résidents. Il peut s'agir de nouveaux quartiers ou de zones plus anciennes qui se sont clôturées, et qui sont localisés dans les zones urbaines et périurbaines riches ou pauvres. Cette action d'enclosure<sup>116</sup> traduit une forme de régulation privative de l'insécurité d'appropriation. Elle offre un environnement sécurisé pour les enfants et débouche sur les courants de standing écologiques, de maintien de l'intégrité écologique du lieu. Il ne s'agit pas de simples complexes d'appartements à hautes densités et d'immeubles en copropriétés avec digicode ou concierge dans lesquels les portes et les gardiens n'interdisent l'accès qu'au hall, aux couloirs et aux parkings. Les murs et clôtures des « *gated communities* » interdisent l'accès public aux rues, trottoirs, parcs, chemins, terrains de jeu,..., qui sinon seraient ouvertes et partagées par l'ensemble des citoyens d'une localité<sup>117</sup>. De plus, ces quartiers s'autogèrent. Une association de propriétaires prend en charge l'ensemble des services et infrastructures intramuros ce qui n'est pas sans poser problèmes car cette situation crée de plus en plus le désir de se démarquer de la vie en municipalité. En effet le mode de financement de ces villes privées qui lèvent une sorte de taxe intérieure par le biais des associations de copropriétaires, tend à prendre la part sur les financements publics à l'abri des effets égalitaristes de toute péréquation fiscale.

Les « *gated communities* » sont perçues comme le fruit des mutations de la société post-industrielle (la fragmentation, l'individualisme et le communautarisme) et de la pénétration d'idéologies sécuritaires largement promues par les acteurs politiques et économiques (collectivités territoriales, Etat, promoteurs immobiliers, entreprises privées de sécurité).

Plusieurs logiques sécuritaires s'y développent ainsi que dans d'autres quartiers par ailleurs. La première est le contrôle, électronique ou pas, de l'accès à un immeuble (gardien, digicode, vidéosurveillance). Ensuite, on a celle de l'autodéfense avec la présence de systèmes d'alarmes, de chien de garde). Le troisième niveau de sécurité est l'auto-surveillance entre voisins, encadrées par la police, ou « *Neighborhood Watch* ». Le dernier degré de l'encadrement sécuritaire est la surveillance policière privée d'une ville murée interdite aux étrangers. Cet argumentaire sécuritaire de plus en plus présent dans le débat public vient à se confondre avec une volonté de mise à l'écart des plus pauvres. Cette forme de sécurité devenant davantage un degré d'isolement par rapport à des groupes et des individus indésirables qu'une question de protection personnelle. La sécurité est devenue un bien de consommation qui se paye au prix fort et donc accessible qu'à ceux qui peuvent se l'offrir. Ces quartiers mettent à mal l'idée de « faire société »<sup>118</sup>. Ce type de cloisonnement résidentiel dans l'espace urbain reprend le mode des townships sud-africains et symbolise un très faible gradient d'urbanité sous le modèle de la ville de Johannesburg<sup>119</sup>.

Les « *gated communities* » ne peuvent se comprendre que dans le cadre d'une sécurisation des espaces résidentiels et des espaces publics afin de lutter contre l'insécurité. Les motivations relèvent d'un comportement assez banal, composé à la

<sup>116</sup> Anne Wyvekens, *Espace public et sécurité*.

<sup>117</sup> Blakely, E.J., Snyder, M.G., *Gated Communities in the United States*.

<sup>118</sup> Jacques Donzelot, *Faire société*.

<sup>119</sup> Jacques Lévy, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*.

fois de la peur de l'autre et de la peur de l'insécurité urbaine. Nous sommes très loin de la généralisation des ces forteresses urbaines.

Un dispositif employé dans ces isolats urbains se répand très rapidement dans les villes françaises : la vidéosurveillance. Cet outil, cantonné à la sécurisation et au contrôle d'accès dans les lotissements fermés, se généralise sur l'espace public en réponse à une demande croissante en matière de sécurité comme le démontre l'exemple de la mise en place d'un schéma de vidéosurveillance dans la ville de Vannes (Morbihan)

## **2.2. Vidéosurveillance, moyen de prévention et de dissuasion : l'exemple vannetais.**

### ***Présentation***

La vidéosurveillance est le moyen de surveiller à distance un espace déterminé à l'aide de caméras<sup>120</sup>. On use de ce moyen au titre de la prévention situationnelle. L'évolution de la criminalité en France tant au niveau de l'augmentation des faits constatés que par la nature des actes (de l'atteinte aux biens à l'agression des personnes sur la voie publique)<sup>121</sup> confère au cœur de la société un certain climat d'insécurité. Dans ce contexte, un nouvel outil se généralise visant à optimiser les conditions de sûreté des espaces publics. La loi d'orientation et de programmation pour la sécurité (LOPS) du 21 janvier 1995 a favorisé l'implantation de systèmes de surveillance vidéo dans l'espace public et dans les lieux ouverts au public. Les quatre cas d'installations de ce système concernent la protection de bâtiments publics et la surveillance de leurs abords immédiats, la sauvegarde des installations utiles à la défense nationale, la régulation du trafic routier et la constatation des infractions aux règles du code de la route et enfin, la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux dits à risques (agressions, vols). La mise en place des contrats locaux de sécurité a permis la généralisation de ce type de dispositif. Par cette technique nous revenons à un mode d'observation panoptique<sup>122</sup> qui n'étant pas associé à d'autres mesures de prévention souffre de discontinuités spatiales et temporelles.

### ***Etude de cas***

Il faut rappeler qu'après la ville de Ploërmel dans le département du Morbihan, Vannes est la deuxième ville bretonne à s'être équipée d'un dispositif de vidéosurveillance de la voie publique. C'est à la fin de l'année 2007, que 27 caméras mobiles se positionnent sur l'espace public comme sur un jeu d'échec, où chaque position paraît être un point stratégique pour la lutte contre la délinquance. Le déploiement de cet outil de la prévention situationnelle n'a pas fait l'unanimité au sein du Conseil municipal. Les élus, sans la participation des membres de l'opposition qui prônaient une « nouvelle dynamique politique de la ville », a approuvé le projet.

Les objectifs d'une telle action sont multiples :

---

<sup>120</sup> Laurent Mucchielli, *La frénésie sécuritaire*.

<sup>121</sup> Bauer A, Freynet A, *Vidéosurveillance et vidéoprotection*.

<sup>122</sup> Bentham Jeremy, *Le Panoptique*

- prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux « à risques »
- protéger les bâtiments publics et leurs environs
- porter assistance à la régulation du trafic routier.

Côté technique, ces caméras peuvent sans mal effectuées un balayage à 360° de la zone à surveiller. Elles sont fixées à des bâtiments ou encore perchées sur des candélabres à une hauteur de six mètres. Les images sont envoyées au PC central à l'hôtel de ville où elles sont conservées quatorze jours pour pouvoir être mobilisables par les forces de police en cas d'agressions ou d'incidents.

### ***Pas vu, pas pris ?***

Quelle fut ma surprise d'apprendre, après plusieurs ballades à Vannes, que chacun de mes pas pouvaient, invraisemblablement, être auscultés à la loupe. Pourtant, à aucun moment je n'ai pu remarquer les caméras. Je me suis aperçu que pour me rendre à mon travail à l'autre bout de la ville, j'étais filmé sept fois en trente minutes.

Pourquoi cette méconnaissance ?

D'abord la ville n'est pas en proie à de lourds problèmes de délinquance. C'est à la suite de quelques échauffourées en centre-ville que le maire a décidé pour la sécurité de tous – ou à titre de promotion pour sa nouvelle campagne électorale – de prendre de telle disposition.

Les quelques vannetais interrogés ont souvent peu connaissance des endroits où les caméras sont implantées. J'ai pu moi-même assister à un léger incident qui confirme ce constat. A un feu rouge, deux jeunes traversèrent comme des forcenés la route, manquant à deux doigts de se faire renverser et puis mécontents ils immobilisèrent le véhicule pour insulter la conductrice, tout ceci sous le regard avisé de la caméra qui se trouvait à moins de quatre mètres de l'action. Qu'en est-il de la sécurité de la femme dans sa voiture et même des deux agresseurs plantés en plein carrefour ?

Certes des panneaux le long de quelques trottoirs signalent que pour « notre sécurité ce site est placé sous vidéosurveillance ». Leur présence n'est pas systématique. A nous de trouver les caméras !!! A deux reprises, la mission s'est révélée impossible. J'en arrive même à douter qu'il puisse en avoir ou alors – ceci reste une hypothèse plausible – elles ont été temporairement enlevées.

### ***Les zones ciblées : entre incohérence et incompréhension ?***

Lorsqu'elles ne visent pas des lieux très fréquentés comme la place de la République, la place de la Gare, les caméras sont plantées en plein milieu de giratoire pour profiter d'une vue à 360 degrés et ainsi pouvoir contrôler les automobilistes, quant au respect du code de la route, et le comportement des piétons (place de la Madeleine, place des anciens combattants d'Afrique du Nord, entrée de la ZA de Kerlann). Ces caméras ont également pour but de « protéger » des bâtiments publics (hôtel de ville, préfecture, centre administratif).

Plusieurs questions se posent. De façon générale sur l'utilité pour une ville moyenne d'un dispositif de ce genre. Ensuite sur la pertinence des lieux d'implantation. A se demander si la dissuasion de commettre des actes de délinquance ne pèse pas plutôt sur les automobilistes plutôt que sur les passants et piétons. Prenons le giratoire de Kerlann. Ici le champ de la caméra pour partie est obstrué par un massif arboré de grande taille. La surveillance s'arrête à l'observation du « cédez le passage » pour les voitures à l'arrivée du rond point.

A Kercado, le dispositif concerne un large carrefour à côté de grands ensembles – à forte réputation – où deux banques se font faces. S'agit-il de prévenir tout éventuel casse ?

Autre incompréhension. A 150 mètres du rond point de Kerlann, il y a un autre giratoire qui débouche sur le lycée professionnel Jean Guéhenno. L'entrée de l'établissement connaît chaque semaine des agressions et est un secteur où les dealers se promènent sans inquiétude à la recherche de nouveaux clients. Une police trop laxiste dans ces quelques interventions – ou non-intervention – remet en cause le débat que la sécurité à la sortie de l'enceinte et même parfois à l'intérieur. Ne pouvons-nous pas voir ici un terrain propice à l'expérimentation de la vidéosurveillance ?

### ***Une expérience réussie ?***

Il semblerait que les Vannetais s'accommodent bien de ce dispositif. Souvent ignoré, il rassure néanmoins les populations les plus fragiles et les plus exposés (personnes âgées, femmes seules). Pourtant, dans le débat politique les critiques ont été nombreuses. Depuis un an, les caméras font parties de la vie des usagers de l'espace public. Elles sont comme inscrites dans la lignée des candélabres presque quatre mètres de hauteur où personne ne les regarde.

## Document 12 : Observations du dispositif

### Place de la gare



La place de la gare est un des centres névralgiques de la ville. La circulation automobile y est dense, les voyageurs en transit sont nombreux. Les lieux réservés aux automobilistes et aux passants sont parfaitement délimités. La caméra intervient comme moyen de dissuasion pour ce qui est de l'envie de s'arrêter. Les quelques bancs sont situés en pleine lignée de la caméra et à proximité des voitures qui circulent. Ce contexte est confiné doublement : par zonation de l'espace et par la capture d'images vidéo.

## Place Joseph Le Brix



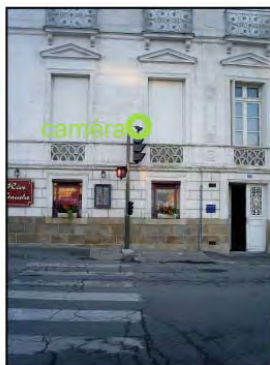
Cette place se localise sur la route reliant la gare SNCF à l'hôtel de ville et à la place de la République. Le lieu est très fréquenté. La caméra- boule se trouve juste en face de l'arrêt de bus qui abrite souvent de nombreux groupes de jeunes sortant des lycées et collèges alentours. L'enseigne "monoprix" marque, par la massivité de son bâtiment, la fonction commercial du carrefour et des rues adjacentes.

## Place de la Madeleine



Une caméra en plein milieu d'un rond point. Elle est difficilement discernable, car complètement inattendue au coeur de ce carrefour de la Madeleine plutôt que place. Ici excepté le passage de nombreux véhicules sur la route menant en direction de Lorient, les regroupements de personnes sont très improbables. On a quelques commerces de proximités (boulangerie, boucherie, livreur de pizzas) qui activent quelque peu la vie du quartier sur l'espace public.

## Place Gambetta



Située à l'extrémité nord du port, la place Gambetta concentre des bars et des restaurants et fait office d'interface entre le port et la vieille ville. C'est autre centre névralgique, lieu de rendez-vous, lieu de fête, comparable à la place Sainte-Anne à Rennes. Le dispositif de surveillance de la voie publique est renforcé par la présence d'autres caméras sur le sommet des feux tricolores. Une fois de plus le dispositif passe assez facilement inaperçu même si le mât occupe un îlot central sur le route. Même avec plus de recul, on arrive encore à le confondre avec les pieds des candélabres.

Sur le terrain vannetais, la sécurité est une affaire de distance comme nous allons le montrer au fil de l'étude menée sur le quartier du Pargo en périphérie de la ville.

### **III. Lorsque la distance travaille de l'intérieur un contexte confiné : les « entre eux deux » (lycée/quartier) d'une périphérie urbaine.**

Notre travail a porté sur l'étude du lycée professionnel Jean Guéhenno à Vannes et ses abords. L'intérêt premier est d'abord la situation de l'établissement puis secondairement par le caractère même de professionnel du lycée avec des élèves en difficultés qui sont souvent en proie ou à la base d'actes de délinquance et d'incivilité (attention au stéréotype). La question de la sécurité est déjà implicitement posée.

Le lycée est situé en sortie de ville (péricentre), à l'entrée d'une vaste zone d'activité commerciale et il jouxte un quartier de grands ensembles (problème de cohabitation avec les jeunes qui s'approprient les espaces communs alloués aux résidents des immeubles). On a une juxtaposition de contextes, de seuils communs. On a l'existence de seuils internes propre à la vie du lycée (fonction des bâtiments, horaires) – vie 24h/24h puisque c'est un internat – et de seuils externes (circulation automobile, parking, zone de commerces, pistes cyclables...). Ce qui est intéressant est l'interpénétration de ces seuils (externe/interne). Exemple avec la circulation automobile dans l'enceinte de l'école et la possibilité de s'y garer (présence de grilles coulissantes et d'une barrière d'accès).

#### **1. Sur-contrôle et normalisation : présentation du contexte et de ses abords**

##### **1.1. Le fonctionnement du lycée professionnel J. Guéhenno à Vannes comme contexte « confiné »**

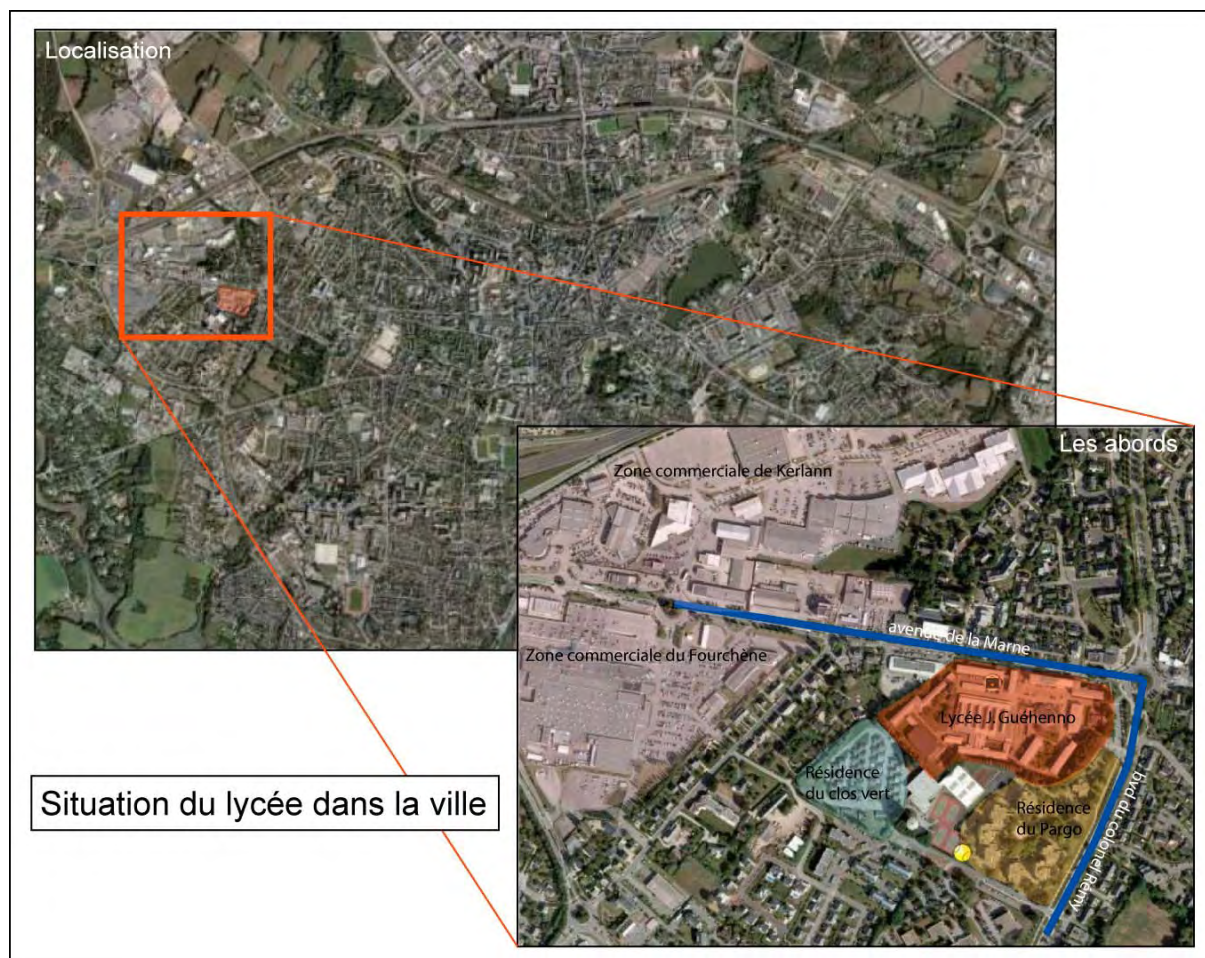
Le lycée Jean Guéhenno à Vannes propose des formations professionnelles, du CAP au BEP en passant à la préparation du BAC pro en deux ou trois ans, dans des domaines très divers (commerce, carrières sanitaires et sociales, mécanique, logistique, restauration...). Par an, il accueille près de 1 000 élèves en externat, en demi-pension ou en internat. Notons que le lycée en partenariat avec l'école de police nationale offre une formation de gardien de la paix.

D'abord, nous observerons le lycée sur le plan communal puis nous porterons cette observation au niveau du quartier. Ensuite, nous entrerons au centre de notre objet d'étude pour mieux comprendre son fonctionnement en présentant l'usage des différents bâtiments, la vie à l'internat. Enfin nous nous arrêterons sur les moyens de prise en charge des comportements des lycéens.

##### ***Le lycée dans la ville***

Cet établissement du secondaire se situe dans le quart Nord-Ouest de Vannes, compris entre l'avenue de la Marne, un axe de circulation très important rejoignant la route nationale 165 en direction de Lorient et Auray, et le boulevard du Colonel Rémy.

## Document 13 :

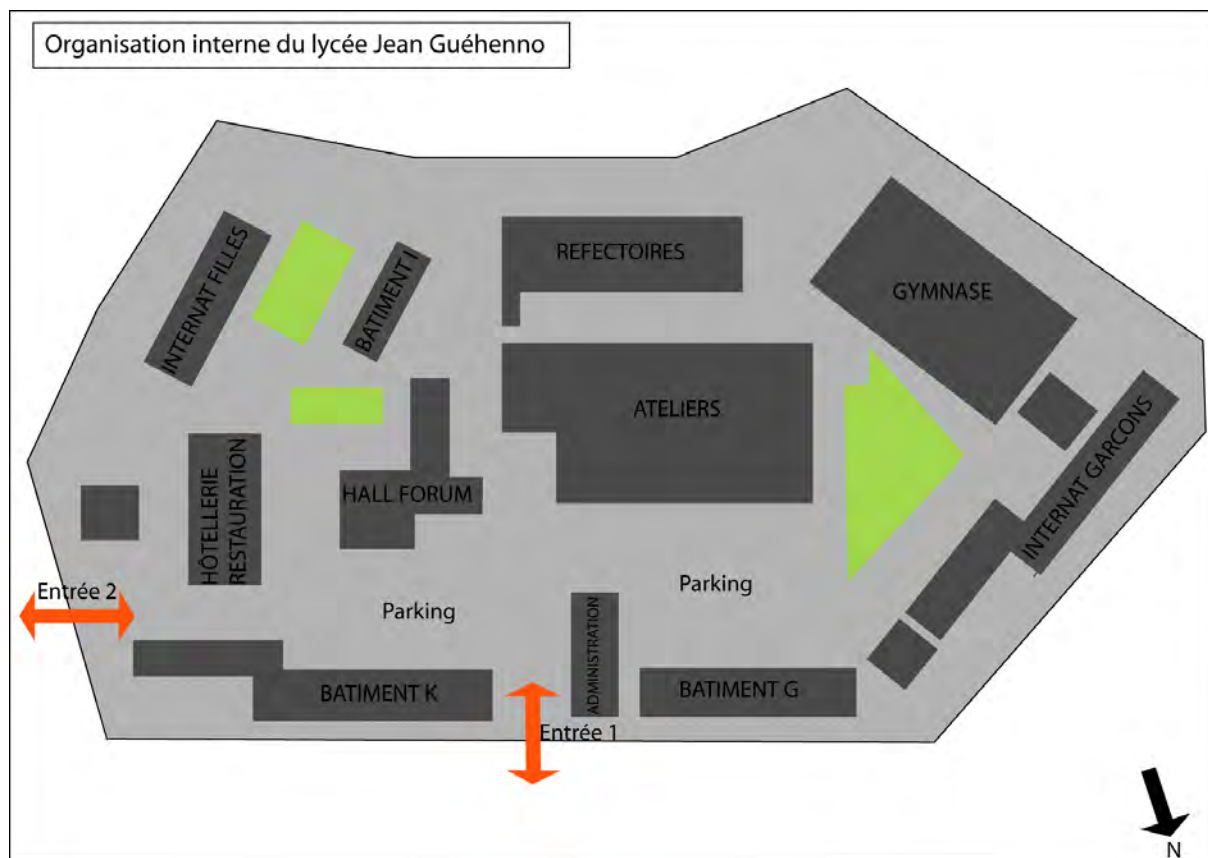


Le parcours de l'avenue de la Marne est rendu très contraignant pour les véhicules et est facilité pour les piétons par la mise en place d'une multitude d'opérateurs de sécurité (feux tricolores, passages piétons, panneaux réfléchissants, ronds points...). Le lycée jouxte deux zones commerciales en pleine extension - particularisme des périphéries urbaines - celle de Fourchène et celle de Kerlann. Les limites du lycée sont communes à deux ensembles résidentiels : le Clos-vert, sous la forme de maisons mitoyennes, et les résidences du jardin du Pargo, sous la forme de tours positionnées autour d'un espace commun (aire de jeu, pelouse, bancs). Il s'agit d'habitat social datant des années 1970 où les problèmes d'insécurité sont présents.

### ***Pour un « bon usage » de l'espace***

Le lycée est ouvert du dimanche soir 20h, pour l'accueil des internes, au vendredi soir après les derniers cours. Dès leur arrivée dans l'établissement, les élèves se rendent dans la cour (entre le bâtiment K et le hall forum, entre le bâtiment G et les ateliers) en attendant la sonnerie.

## Document 14 :



### **Les cours**

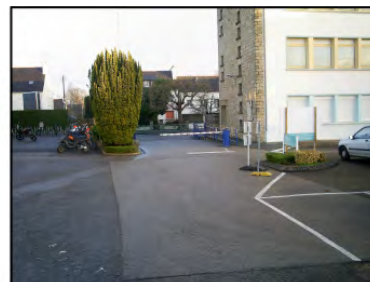
Ils sont dispensés de 8h à 11h55 et de 13h30 à 17h25. A chaque début de demi-journée, une première sonnerie somme les enseignants et lycéens à se diriger vers les salles de classe ou les ateliers. Une deuxième sonnerie marque le début effectif du cours. Le mercredi après-midi est laissé libre et peut-être réservé aux activités sportives, culturelles. Durant une journée de cours, les élèves ont deux temps de pause de un quart d'heure. Un temps d'intercours de cinq minutes permet entre chaque cours de changer éventuellement de salles. Ces mouvements doivent être rapide et se faire sans chahut. Lorsque les cours se terminent plus tôt que prévu avant 17h30 et 12h le mercredi, les élèves peuvent quitter l'établissement.

### **Les entrées et la cour-parking**

Ils en existent deux. Un portail (entrée 2) sur le boulevard Colonel Rémy où l'entrée et la sortie des élèves se fait à pied. Le lycée est un espace exclusivement non fumeur. Les lycéens se retrouvent à cette entrée pour fumer. Un second portail (entrée 1) permet aussi l'accès au lycée. Il se trouve du côté de l'avenue de la Marne et est strictement réservé aux véhicules motorisés (voitures du personnel, scooter des élèves, camions de livraison, pompiers, police) ou aux vélos (emplacement prévu devant l'accueil). Cette ouverture est contrôlée par une barrière automatique dont le franchissement s'effectue sur présentation d'un badge magnétique.

Document 15 : Les points d'accès

Entrée 1



Entrée 2

Le vaste espace intérieur qui sert de cour de récréation fait également office de parking. Le respect du code de la route et du marquage au sol est de rigueur. A chaque point d'accès, une surveillance est exercée par le personnel encadrant (agent d'accueil à l'administration, les surveillants) aux heures d'arrivée des élèves et pendant les récréations. Les individus extérieurs n'ont bien évidemment aucun droit de passage à l'intérieur du lycée, mis à part pour les parents d'élèves et les personnes venant dîner au restaurant d'application (le lycée renferme un restaurant réputé ouvert au public qui fonctionne comme n'importe quel haut-lieu de la gastronomie). A ces entrées, les élèves ne sont pas tous soumis au même régime. En effet, les 3<sup>èmes</sup> « découverte professionnelle » ne sont pas autorisés à quitter l'établissement quand ils ont une heure de libre entre deux cours. De même que les 3<sup>èmes</sup> demi-pensionnaires ou internes n'ont pas le droit de sortir entre 12h et 13h30.

#### Document 16 : La cour-parking



#### **Les bâtiments**

Chaque bâtiment est destiné à l'enseignement d'une ou plusieurs spécialités. Les cours des langues vivantes sont plutôt donnés dans le *bâtiment K* ainsi que tout ce qui touche aux carrières sanitaires, à la vente et au commerce. La section hôtelière possède ses *cuisines* et son *restaurant* à l'entrée du lycée. Le *hall-forum* est le point de rencontre, le centre du lycée. Il abrite un amphithéâtre pour les conférences et les séances vidéo, les bureaux de la vie scolaire (bureaux des CPE, bureau des surveillants), la permanence, la machine à café et une

multitude de casiers destinés aux élèves. Par temps de pluie ou par grand froid, les élèves attendent le début des cours et l'ouverture de la cantine. Les surveillants interviennent dans le hall-forum en fin de récréation ou en début de cours pour évacuer les élèves et à tout moment en cas de bruits ou de chahuts, les vitrages sont destinés à cette surveillance.

Les matières scientifiques (biologie, mathématiques, physique) concernent le *bâtiment G* et les salles de classes sont aménagées dans ce sens.

Le *bâtiment I* est occupé par le centre de documentation et d'information (CDI) qui est utilisé pour l'initiation à la recherche documentaire, pour le travail personnel, la lecture. On y trouve également la salle des professeurs.

Il est important de signaler que les élèves ne peuvent pas rester dans les locaux d'enseignement (bâtiments G et K) sauf si un personnel d'enseignement ou d'éducation le leur demande. Ils doivent se rendre dans le hall-forum ou sur la cour.

Le lycée est doté d'une *infirmerie* qui fonctionne de 7h à 19h du lundi au vendredi, et de 20h à 21h pour l'internat. Après cette heure, l'infirmière assure une astreinte jusqu'à 7h où elle n'intervient qu'en situation d'urgence.

Le *réfectoire* se présente comme une longue baie vitrée de part et d'autres permettant de voir et d'être vu. Son accès se fait par l'intermédiaire de bornes fonctionnant avec une carte magnétique nominative. Le passage des demi-pensionnaires se fait sous l'œil d'un ou de deux surveillants. Ce dernier doit faciliter le flux des élèves et empêcher les élèves de revenir se servir. Il passe dans les salles pour vérifier que les élèves ont un comportement et une tenue corrects et respectent ce lieu de vie.

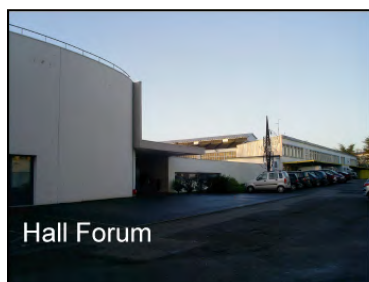
Les *ateliers* s'imposent par leur volume et leur architecture (toits en shed) dans le paysage. Ils accueillent des formations très différentes (structures métalliques, cycles et motocycles, électrotechnique, logistique, maintenance automobile, véhicules de sport et de collection). C'est un lieu où les consignes de sécurité de la personne sont omniprésentes.

Le *bâtiment administratif* comme nous l'avons vu précédemment se situe au niveau de l'entrée 1. Il comprend un poste d'accueil derrière une baie vitrée et les bureaux (proviseur, proviseur adjoint, gestionnaire, secrétariat). À l'étage on a des appartements de fonctions occupés.

Le *gymnase* ne permet que des activités sportives d'intérieur (handball, basket, badminton, foot en salle, musculation). Les activités telles que l'athlétisme ont lieu en dehors du lycée.

Le *foyer socio-éducatif* est rattaché physiquement à l'internat des garçons. Il s'inscrit dans un cadre extrascolaire. Ses membres ainsi que les internes ont libre accès aux baby-foot, billard, jeux de société, télévision, chaîne stéréo et gère eux même la cafétéria du foyer. Il est accessible tous les jours de la semaine de 10h30 à 13h30 ainsi que tout le mercredi après midi pour les élèves internes. Tous les mois des sorties sont proposées aux internes (bowling, karting, patinoire...).

Document 17: Les bâtiments



### Les espaces verts

Quelques pelouses et une poignée d'arbres apaisent le sentiment du tout minéral. Ces espaces sont appropriés par les élèves au printemps. On les rencontre au niveau des bâtiments d'internat filles et garçons. Ils ne communiquent pas avec la cour. Ils se matérialisent comme de véritables espaces tampons non pratiqués – une sorte de « no man's land » - entre le dehors (le mur ou la grillage et la rue) et le dedans (les bâtiments).

Document 6 :

Des espaces verts aux fonctions différentes



AUTORISE



pelouses entre l'internat filles et le halle-forum



pelouses entre les ateliers et l'internat garçons

---



Interstice entre internat filles et bvd du colonel Rémy



Interstice entre bât G et avenue de la Marne



INTERDIT

## 1.2. Résider au lycée : l'internat

### Présentation

Le lycée offre aux élèves la possibilité de demeurer dans l'enceinte du dimanche soir 21h au vendredi matin à 7h15. On a environ 160 garçons et filles qui se répartissent dans sept dortoirs. Les deux bâtiments se trouvent à chaque bout du lycée. Chaque surveillant est responsable du dortoir, soit de 25 élèves répartis dans des chambres de trois ou de quatre. La vie à l'internat est régit par un grand nombre de règles (horaires à respecter, propreté des chambres exigée, présence obligatoire).

### ***Tout dans le timing***

Les élèves à l'ouverture des dortoirs, à 18h, doivent être présents et ne sont plus autorisés à quitter le lycée. Les surveillants sont chargés de faire un appel et de transmettre le nom des absents au CPE. Jusqu'à 19h, les élèves ont une heure d'étude obligatoire pendant laquelle ils restent dans leur chambre, la porte ouverte. Les déplacements et la musique ne sont pas autorisés. Ils ne quitteront le dortoir pour une durée d'une heure, le temps d'aller se restaurer à la cantine. De 19h30 à 19h55, les élèves fumeurs sont autorisés à se rendre à l'extérieur du lycée à l'entrée 2 pour une pause cigarette en compagnie d'un surveillant. Au retentissement de la sonnerie, tous regagnent leur dortoir où un second appel est effectué. Jusqu'à 22h, ils sont autorisés à regarder la télévision, peuvent se consacrer à leur travail ou à des activités (écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo...). Les dortoirs sont fermés. La circulation entre les dortoirs est interdite. En cas de toute absence anormale ou de tout incident important, le CPE est informé. En cas de problèmes de santé des élèves, l'infirmière est avisée. A 22h30, les élèves sont couchés, extinction des feux. Le lever s'effectue à 6h45. A partir de 7h et avant 7h15, les élèves sortent des dortoirs et se dirigent vers le réfectoire pour prendre leur petit-déjeuner. Les internes ont le droit de sortir de l'établissement le mercredi après-midi, après le repas et jusqu'à 18h.

Chaque bâtiment possède un dispositif de lutte contre les incendies (bris de glace, détecteur de fumées) et d'issues de secours. Actuellement, tout le système est remis à neuf. Les internes sont soumis au cours de l'année à plusieurs exercices d'évacuation.

### Document 19 : Les internats

Internat Filles



Internat Garçons

## ***Les outils pour prendre en charge les comportements des élèves***

Il s'agit dans un premier temps du règlement intérieur, le texte de référence. Il traite de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement (cours, ouverture, absence des professeurs, usage de l'espace), de l'organisation de la vie scolaire et des études (retards, absences, dispenses), des questions d'hygiène de santé et de sécurité (soins), des droits et des obligations des élèves et de la discipline (punitions, sanctions, échelles des punitions et sanctions, dispositifs d'accompagnement et de prévention). Ce règlement sert de cadre sur lequel les adultes doivent s'appuyer pour légitimer leur autorité.

Ensuite nous avons le cahier de suivi de la classe. Mis à disposition du corps enseignant pour assurer le suivi des élèves. Dans ce document est répertorié l'ensemble des punitions et sanctions écrites et prononcées à l'encontre des élèves de la classe.

Le carnet de liaison dans lequel est inscrit les notes et informations à communiquer aux parents. Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ont ce carnet.

La commission d'échanges et de remédiation des élèves en difficulté vise à organiser un suivi scolaire, social ou éducatif de l'élève. Composée du chef de l'établissement, des CPE, des infirmières, de l'assistante sociale, d'un enseignant, il se réunit une fois par mois. Les élèves posant des problèmes de discipline relèvent d'un autre dispositif : la commission éducative. Elle a pour mission d'amener l'élève à prendre conscience des conséquences de ses actes, à se réapproprier les règles de vie dans le lycée et à définir des engagements qu'il tiendra. Enfin, nous avons le conseil de discipline. La réunion de ses membres ne s'effectue qu'en cas de manquement grave aux règles du lycée.

## **2. Les abords du contexte « confiné » : une fabrique de la « mise à bonne distance ».**

Le cas de ce lycée serait anodin s'il ne s'inscrivait dans un système de proximités contiguës en bord de ville (habitat social, zone d'activités). Un contexte « confiné » où interagit un ensemble d'opérateurs de confinement (règlement intérieur, surveillants et veilleur de nuit, grillage autour de l'établissement...). Qu'en est-il de ses abords ?

### **2.1. Les résidences du Jardin du Pargo**

#### ***Localisation***

Ce premier ensemble est contigu à notre objet d'études. Il est desservi par le boulevard du Colonel Rémy et l'allée du Clos Vert. C'est un lieu d'habitat et de loisirs ou de promenade parfaitement délimité par l'association haies et grillages.

## Document 20 : Situation du Jardin du Pargo



### **Le bâti**

Au sein de ce périmètre, nous avons huit immeubles plots positionnés autour d'un parc et d'une aire de jeu. Les logements datent de 1977. On compte 224 appartements. Vannes Golfe Habitat, office public HLM, est le gestionnaire. Les bâtiments sont de hauteur variable allant de R+4 à R+7. Les rez-de-chaussée sont occupés par des garages. Le stationnement se fait aussi en pied d'immeuble. L'entrée des immeubles s'effectue par l'intermédiaire de passerelles surplombant la route.

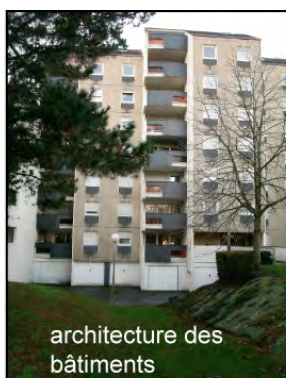
### **La circulation**

L'accès au site ne se fait que par une seule entrée du côté du boulevard. La sortie du Jardin du Pargo n'est possible uniquement par l'allée du Clos Vert. La circulation automobile est tolérée autour des bâtiments en périphérie du parc. Le respect du code de la route est de rigueur et les contraintes pour gérer les flux automobiles sont nombreuses (sens interdit, chaussée étroite). En dehors du parc, la place du piéton est très discutable. Il se voit obligé d'emprunter pour circuler les mêmes voies que les voitures.



Ce panneau se trouve à l'entrée de la résidence. Notons rapidement l'erreur quant au nom du boulevard (boulevard du colonel Rémy et non de la Résistance). Il reconstitue la configuration du lieu, les cheminements, leur sens mais signale surtout l'entrée du jardin du Pargo. (Ici c'est le Jardin du Pargo ! Bienvenue !) Le toponyme est sans doute lié à la fonction de la promenade. C'est un lieu clos de balade et donc quelque part réservé.

## Document 21 : Aperçu de la résidence



### ***Le parc : un espace de récréation***

Le « jardin » constitue le centre de la zone. On y rencontre des aménagements pour les jeunes enfants (balançoires, toboggan...), un terrain multisports, des bancs, des pelouses et deux accès pour les pompiers. Cet espace de loisirs est visible du boulevard mais reste difficilement perceptible de l'intérieur. En effet il se positionne sur une petite butte de plus en plus prononcée au fur et à mesure de l'avancée à l'intérieur du Jardin du Pargo. Il est fréquenté par les résidents mais aussi par les lycéens qui viennent passer quelques minutes dans un cadre agréable tout à fait différent de celui du lycée. Mais leur présence gêne les riverains en conséquence de quoi après quelques plaintes les élèves n'ont plus le droit de s'y rendre. Mais l'interdit est bravé.

### ***Les limites***

Les limites physiques se font avec le Tennis Club de Vannes et le lycée Jean Guéhenno par des grillages de plus de deux mètres de haut sans la moindre brèche. L'allée du Clos Vert sépare le Jardin du Pargo à la chambre de l'agriculture. Elle fait guise d'espace tampon en faisant succéder : grillage, trottoirs, chaussée, pelouse, grillage. Sectorisation à outrance.

## 2.2. Le quartier du Clos Vert

### **Localisation**

Ce quartier jouxte également le lycée Jean Guéhenno. Ce site en impasse est servi par l'allée portant le même nom. C'est un lieu d'habitat social comme pour le Jardin du Pargo à un niveau supérieur qui en fait une zone en voie de marginalisation.

Document 22 : Situation du Clos Vert



### **Le bâti**

On a 46 logements, des maisons individuelles toutes identiques disposées en créneau. Comme le soulignait l'opposition de gauche au municipale, de « ce quartier se dégage une impression de désolation ». En effet, le constat est saisissant au premier abord : la voirie est en mauvaise état, des ordures sont semées un peu partout. Les volets sont clos, pas un regard dans la rue. L'extérieur des maisons est très peu entretenu. La tôle et le parpaing est un matériau très utilisé. Vannes Golfe Habitat a donné la gestion du Clos Vert au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de la médiation locative (montage des dossiers APL, accompagnement social et budgétaire des locataires...). Les gens qui y sont logés connaissent de grandes difficultés dans la vie.

### **L'accès**

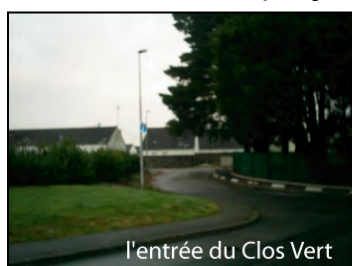
Un seul passage. A la sortie d'un virage, le quartier. Les premières maisons et leurs habitants qui exercent une sorte de contrôle de l'entrée. A ma première visite j'ai été accueilli par un chien sans laisse et comme à l'abandon, un moyen efficace de persuasions qui m'a fait faire demi tour.

### **Des clôtures et des espaces verts**

Enfin ce qu'il en reste ! Le Clos Vert est une enclave urbaine, un isolat mais les limites physiques s'effritent. Quelques grillages ont été pliés par le poids d'individus lors de leur passage vers le lycée, les murs en dalles de béton sont fracturés. On a donc pu constater l'existence de passages entre le lycée et le quartier.

Les espaces verts (pelouses) se cantonnent en périphérie du groupe de constructions. Dans un coin, une surface a été aménagée pour les enfants (bancs, balançoires, but).

Document 23 : Aperçu du Clos-Vert



### **Ambiance urbaine ?**

L'idée d'enfermement est renforcée par la situation de cet espace bloqué entre des terrains de tennis et un établissement scolaire. Même si les limites physiques tendent à disparaître, les barrières sociales et économiques sont omniprésentes. Le Clos Vert tourne le dos à la ville ou sans doute l'inverse.

## **2.3. Les zones commerciales du Fourchène et de Kerlann**

### **Localisation**

Ces deux zones marquent l'entrée de la ville par le Nord-Ouest. On y accède par la route nationale 165 et par l'échangeur de Keranguen. Ce troisième ensemble jouxte notre terrain d'études. L'extension de la zone commerciale du Fourchène est limitée par la rue du Vincin, l'avenue de Keranguen et l'avenue de la Marne. L'espace de Kerlann longe la RN 165 et s'étire le long de la rue Théophraste Renaudot qui distribue tous les magasins.

Document 1 : Situation des deux zones d'activités



Les deux zones se font face. Les premiers magasins se situent de part et d'autre de l'avenue la Marne une fois passé le lycée. On y trouve essentiellement des concessionnaires automobiles (Mitsubishi, Renault), un lave-auto et le bureau du Crédit mutuel ainsi que quelques distributeurs d'argent (Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel). Cet ensemble annonce le début de la zone commerciale de Kerlann en partant de l'établissement scolaire. De l'autre côté de l'avenue de la Marne, on rencontre le centre de Fourchène qui regroupe dans le même bâtiment cinq enseignes (assurances, vendeur de salles de bain...).

### ***L'avenue de la Marne : un lien majeur***

Elle a connu au cours de l'année 2008 une reconfiguration. Elle accueille près de 20 000 véhicules par jour. Cette artère très fréquentée relie la grande zone commerciale au centre ville. Deux voies de circulation ont été créées pour faciliter l'écoulement du trafic et en contrepartie quelques places de stationnement ont été supprimées. Sur cet axe, nous comptons quatre passages protégés et une succession d'îlots centraux. La circulation est régulée par des feux tricolores jusqu'au rond point de Kerlann.

Cette voie est desservie par la ligne n°2 de bus qui relie le port, le centre ville à cette partie de la ville. Leur passage a lieu toutes les dix minutes du lundi au vendredi.

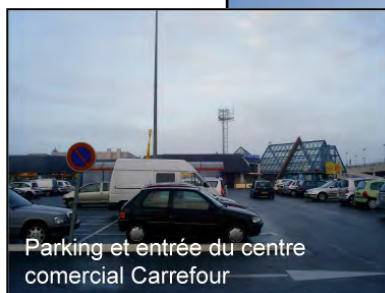
### ***Spécificité de la zone de Fourchène***

C'est le lieu de la grande distribution avec le centre commercial Carrefour. L'hypermarché abrite une galerie commerciale (textile, restaurants, bijoux, boulangerie, banques, bureau de tabac-presse, opticien) comparable à celle de Saint-Grégoire avec Géant ou à celle du centre Alma avec Carrefour à Rennes. A l'intérieur, à deux endroits, au niveau d'intersections et à proximité des sorties de secours, nous avons constaté la présence de deux caméras.

Document 23 : Aperçu de la zone d'activités (Fourchène)

### **Entrée de ville**

A la sortie de la RN 165 et de



l'échangeur, deux sens giratoires se succèdent. Le but est évident : modérer les vitesses des automobilistes et rompre les flux continus. Le piéton y a donc d'autant plus sa place.

Côté paysager, rien qui ne sort de la médiocrité des entrées de ville. Un très large panneau rendu consultable par la création d'un emplacement spécifique pour s'arrêter est muni d'un plan mais également de photos qui tentent de montrer un visage plus flatteur, plus esthétique de Vannes, d'en faire la promotion.

### Document 3 : Aperçu ZA de Kerlann



Entrée de la zone. En face le Fourchène



Une très grande...



...hétérogénéité dans les formes du bâti



Des enseignes récemment installées



Voie piétonne



Fin de la rue

### **Spécificité de la zone de Kerlann**

La configuration de ce lieu est différente de la zone d'activités voisines. Elle offre un espace très hétérogène où plus d'une trentaine de magasins de formes parfois surprenante jalonne la rue Théophraste Renaudot. La ZA de Kerlann comprend plusieurs magasins phares tels que la Fnac, Darty, Décathlon, Mc Donald's. Une multitude de boxes, de tailles et de formes très diverses ont pignon sur rue. Une voie sécurisante pour les piétons où une allée, séparée par une haie basse et des arbres de la chaussée, leur est strictement réservé. Au bout de la rue, on rencontre un arrêt de bus qui se dirige vers le centre ville.

### **Notes : interférences entre contextes confinés.**

Lors de ma visite terrain, j'ai rencontré à plusieurs reprises des élèves. Il est vrai qu'au moindre temps libre, il fonce au centre commercial flâner ou alors passent leur mercredi après-midi à la Fnac devant les consoles de jeux en libre accès. Ils favorisent tous ces deux zones au lieu de se rendre au centre ville qui est beaucoup plus loin et qui nécessite de prendre le bus.

Il existe quelques actes de petite délinquance qui sont perpétrés à Carrefour et notamment des vols (CD, maquillages...). Il n'est pas surprenant de recevoir au bureau de la vie scolaire un appel de la police pour ce genre d'infractions.

Ce large descriptif de notre zone d'études nous a permis de tirer plusieurs conclusions et de vérifier nos hypothèses notamment de constater que la sécurité et une question de distance.

## **Synthèse de l'étude : la distance, une quête d'équilibres entre paradoxes.**

Porter cette réflexion au sein du corps urbain revient à analyser des objets de sociétés entendus comme contextes confinés, c'est-à-dire sous haute condition de sécurité et de contrôle, et de se pencher sur ces abords ou seuils pour en tirer la connaissance des adaptations sociales et pour enfin constituer une grille de classement des "distances de sécurité" qui nous permettrait de "mesurer" la sécurité d'un lieu. Que se passe-t-il en ville ? Nous assistons et ce ceci depuis toujours à un jeu des divisions. Vouloir être en situation de sécurité équivaut à la recherche de la bonne distance et, par exemple, peut se traduire dans le champ urbain par la production de résidences enclavées ou « gated communities » qui se développent partout dans le monde.

De manière générale dire d'un lieu qu'il est sécurisant ou non, revient à percevoir si en situation de vide ou de plein, s'il est « assez » éclairé ou pas, « assez » fréquenté ou pas... La lumière, le son, la proximité, la visibilité sont autant d'indicateurs concernant le sentiment d'insécurité.

Revenons sur un de ces contextes confinés. Notre terrain d'étude nous a amenés à Vannes, notre objet est un établissement scolaire du secondaire. A proximité immédiate nous avons deux ensembles d'habitat social (le Clos-Vert et la résidence du Pargo) et une large zone d'activités tout ceci en péricentre. Plusieurs opérateurs de sécurité ont place dans ce lycée : grilles, murs, portes, barrières, surveillant, règlement intérieur, sonnerie, système d'alarme, les rumeurs, surveillants et autres personnels encadrant...

### **1. L'isolement et la distanciation.**

Le Clos-Vert pour certain représente « le bout du monde » fait figure d'isolat urbain. La vie des habitants dans cette niche urbaine ne dépasse que très rarement les limites physiques de ce lieu clôt. L'unique accès (entrée/sortie) se détourne du lieu d'animation urbaine que peut représenter la zone d'activité. Dans ce petit quartier s'instaure les règles d'une société parallèle, où peur et violence s'expriment dans ses allées ou dans les habitations au quotidien. Un jeu de distance s'applique pour une partie des individus retranchés dans leur maison craignant l'affrontement avec un groupe de jeunes. On rencontre au Clos-Vert des personnes vulnérables qui socialement connaissent de lourdes difficultés et qui pour la majorité des cas s'expriment par un repli sur elles-mêmes. C'est un espace de relégation. Peut-on parler de ghettoïsation ? Le laissez-faire de la municipalité favorise t'il le développement de ce phénomène.

### **2. L'ouverture et l'intégration.**

La résidence du Pargo, des logements HLM haut standing donnant sur un parc. La distance est clairement marquée avec le second ensemble d'habitat social ou très social du Clos-Vert. L'ouverture sur la rue est totale. Les entrées et sorties, notamment piétonnes s'effectuent aisément. Il y a des cheminements ou des pans de pelouse qui servent à aller et venir du boulevard de la Résistance. C'est un ensemble accueillant même pour des non-résidents comme le souligne la fréquentation, par beau temps, des filles et garçons du lycée Jean Guéhenno qui viennent profiter des pelouses et des bancs offerts. Du côté architecturale et paysager, il y a volonté d'intégrer cette résidence au reste de la ville. Un certain effet vitrine est de mise.

### **3. Périphéries réversibles : la centralité surveillée.**

Dans le panoptique de Foucault, dont il reprend le modèle à Bentham, la prison dispose d'un centre qui contrôle la périphérie, sur le modèle du mirador. Or, dans le cas du centre commercial, ce modèle s'inverse puisque c'est désormais la centralité qui est sous contrôle. La zone d'activité commerciale caractéristique des entrées de villes (périphéries) où un premier contrôle vidéo, celui de l'espace public est à souligner à l'entrée de la zone du Fourchène. Le centre commercial est un lieu de brassage de la population. Les tentations de vols sont nombreuses et les jeunes lycéens se laissent tenter fréquemment par ce petit jeu, au risque de se faire enregistrer par une des très nombreuses caméras du site ou de se faire prendre par un agent de la sécurité avant de se faire raccompagner par des officiers de la police.

Dans tous ces lieux contigus à notre « contexte confinés », l'équilibre des distances symbolisant l'espace public est remis en cause soit par l'intervention d'agents extérieurs ou des élèves qui par leurs actes ou leur présence s'approprient l'espace. Comment est gérée cette distance ? Mise à part les quelques grillages et murs en béton devenus au fil des ans obsolètes, cette gestion doit se faire par l'intervention de politiques publiques engagées. Par exemple un travail considérable est à réaliser pour revaloriser l'image du Clos-Vert, pour instaurer plus de sécurité et pour définir une identité au quartier et à ces habitants.

## Conclusion

Nous sommes dans une société consciente des risques que ses mutations engendrent et surtout des avancées techniques et technologiques qui exposent les hommes à des catastrophes parfois meurtrières (exemple : urbanisation sur les pentes d'un volcan). Ces changements s'accompagnant de profondes réformes sociales, économiques, politiques ont fait de la ville un lieu où la question de la sécurité des biens et des personnes est à prendre en compte sérieusement. La ville n'a plus comme au Moyen Age à se protéger des individus de l'extérieur, de quelques hordes de barbares, mais doit faire face en son sein de dérives délinquantes et criminelles. Ces faits paraissent omniprésents dans nos sociétés contemporaines et nourris le débat public. La seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle a été celle de l'émergence du sentiment d'insécurité. Des solutions sont envisagées et appliquées sans pour autant renverser la tendance. La politique de la ville mis en place en France a connu déjà trois déclinaisons. La solution du renouvellement urbain (mixité, densification) utilisée aujourd'hui semble être une réponse intéressante mais parfois elle se pose en totale contradiction avec le développement de la société et de la ville<sup>123</sup> envisagé par certaines institutions politiques.

Dans le contexte de la ville émergente, de cette ville du 21<sup>ème</sup> siècle, désarticulée, éclatée, deshumanisante, où l'espace devient défendable, se développent des noyaux urbains qui tendent à une certaine autonomie vis-à-vis du reste de la ville, à l'image des « *gated communities* » dans lesquelles les promoteurs usent des clés d'un nouvel urbanisme pour arriver à offrir un maximum de sécurité et de bien-être. Derrière l'émergence de cette forme urbaine se révèle le couple sécurité/distance. C'est un modèle qui se repose sur les notions de zoning, de place et de distance pour répondre entre autre à une question de sécurité.

La notion de distance en lien avec la sécurité intervient dans deux cas de figures. Elle s'impose, c'est une contrainte ou elle est voulue, c'est un choix. D'abord elle est subie dans le cadre d'un phénomène de marginalisation d'un groupe d'individus, d'un morceau de ville. Elle est choisie dans la recherche d'une bonne distance vis-à-vis, par exemple, d'un quartier mal famé (résidences fermées), ou pour des raisons de confort (périurbanisation).

Ainsi il est intéressant de remarquer que les modes d'urbanisation employés dans les années 1970 peuvent instaurer un certain degré d'insécurité. En effet, en France, le zonage urbain s'est traduit par une sorte de mise à distance d'une certaine catégorie de population qui se sent aujourd'hui marginalisée. Dans ces lieux, devenus des zones de non-droits pour les forces de police et tout autres représentants de l'Etat, la violence se révèle au quotidien (agressions, insultes, vols, dégradations...). L'étude à Vannes d'un contexte confiné, sous « haute » condition de sécurité, à côté d'un quartier dit sensible, celui du Clos-Vert, confirme nos propos.

La sécurité est une affaire de distance ou la distance dans la ville se traduit en termes de sécurité. Dans l'usage de ces distances, il faut trouver un équilibre. Pour se faire, ne faut-il pas penser à un nouveau mode d'urbanisme par une approche spatiale de la sécurité et en considérant la sécurité comme une question de distance ?.

---

<sup>123</sup> Lionel Rougé, *Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains*.

### Interlude 5 : Traces industrielles, incertitudes économiques et contexte de sûreté : la reconversion de l'ancien site SMN

La Société Métallurgique de Normandie, initialement fondée avant la première guerre mondiale avec des capitaux allemands, sous un autre nom, capitaux attirés par la présence de mines de fer et le canal de Caen à la mer, puis passée sous contrôle français à l'issue du conflit, aura été la seule installation sidérurgique de grandes dimensions de l'Ouest français. L'entreprise avait créé dès l'origine autour d'elle un système socio-spatial relativement intégré (cités ouvrières, installations sportives, culturelles et de loisirs, centre d'apprentissage, écoles....), caractéristique du « paternalisme des maîtres de forges », qui se délitera à partir de la fin des années soixante. L'usine et ses dépendances (installations portuaires et ferroviaires) occupait une emprise d'environ 220 hectares répartis sur les communes de Colombelles, Mondeville, Hérouville et Giberville, sur l'axe Caen la mer, le long du canal maritime. Les activités sidérurgiques cesseront en 1994.



Vue générale du site SMN, dans les années cinquante. Cliché comité d'entreprise.

Le District du Grand Caen, qui ne sera propriétaire du site SMN qu'en 1996, à l'exclusion du site portuaire du bassin d'Hérouville (qui sera rétrocédé à la CCI, concessionnaire du port) lança une première consultation d'urbanisme, sous forme d'études exploratoires, en 1994, avec des résultats présentés en octobre 1994, par trois équipes : deux « parisiennes », l'agence Perrault et l'agence Jean Nouvel associé au cabinet Roux / Alba, et un pool d'architectes caennais rassemblant plusieurs cabinets et agences (Dubois-Duval, Bienvenu, Sueur et Leroi).

La mission d'étude confiée aux architectes urbanistes avait pour objet de « contribuer à la recherche d'un parti d'urbanisme sur un périmètre d'environ 700 hectares dont les réflexions sur la reconversion du site métallurgique seront le centre », comprenant le bassin d'Hérouville, le canal, les communes riveraines. Devaient être illustrés les grands principes d'organisation de l'espace tels que les trames viaires principales, les perspectives essentielles, l'affectation dominante des différents secteurs, l'articulation des espaces entre eux, l'articulation avec le tissu urbain existant.

Le transfert du train à fil ainsi que la cession de l'aciérie à la Chine annulèrent l'hypothèse d'un plan de composition urbaine ayant une forte dimension itérative, c'est-à-dire qui réécrit la restructuration de l'ancien site en fonction de la trame au sol des réseaux, des fondations et également en fonction de la présence des halles 15 et 16, bâtiments susceptibles d'accueillir des occupations industrielles avec des bureaux en mezzanine et des *process* et du stockage au sol.

L'autre préconisation de l'équipe Nouvel / Roux-Alba était la constitution d'une « bande active » le long de la corniche du Plateau composée de « bâtiments remarquables, d'enseignes de lumières, d'oriflammes, d'équipements et d'administrations ». Le concept de « bande active » fut décliné par Jean Nouvel et Philippe Starck à Nîmes, lors de l'aménagement d'une zone d'activités, *Nîmes ville active*, s'appliquant à donner à l'axe principal de cette zone commerciale une cohérence dans les formes urbaines et architecturales caractéristique du courant *high tech* dans l'architecture contemporaine. L'infirmité partielle de l'hypothèse de recomposition urbaine à partir des halles 15 et 16 a conduit à moduler les possibilités de démarches itératives, à partir des bâtiments existants et des traces souterraines (fondations, réseaux). C'est la combinaison entre les traces souterraines, la présence absence des halles, et le découpage de l'espace par une grille de 100 m x 100 m qui a permis la conception de la forme actuelle d'organisation de l'espace sur le site, comprenant un « Grand Pré » de 25 hectares, les « bordures du pré » (13 hectares), une zone d'activités tertiaires en façade sur le pré de 7 hectares, un parc d'activités agroalimentaires de 40 hectares et une future « zone d'extensions urbaines » de 27 hectares.



Les débuts de la zone d'activités Normandial sur l'ancien site SMN, cliché S. Valognes, 2001.

Cette impossibilité, inscrite dans la trame de réorganisation de l'espace, de respecter le sens passé des lieux, eu égard à leur importance sociale et culturelle pour les groupes sociaux liés à l'ex-SMN, est sans doute à l'origine de nombreux traumatismes sociaux, psychiques, paysagers et perspectifs (beaucoup d'anciens de la SMN lorsqu'ils passent le long du site route de Cabourg refusent de le regarder), qui s'ajoutent à ceux engendrés par le processus de fermeture et à l'héritage social du paternalisme sidérurgique : elle n'est pas le fait des concepteurs mais de la stratégie du groupe Unimétal. On peut regretter que la reconversion de ce site n'ait pas débouché sur un *Emscher park* à la française, dessinant les contours d'une autre politique des friches industrielles, qui ne fasse pas complètement table rase des bâtiments, comme cela a été souvent le cas en Lorraine.

Le « Grand Pré », les « Bordures du Pré » ou « l'allée cavalière » viennent réinscrire des représentations bucoliques et rurales sur l'ancien espace usinier, en formant un parc ouvert au public sur 45 hectares. Végétaux et plantations organisés en massifs sont transformés en médiateurs, en formes qui organisent le territoire et ses vides sans pour autant le figer, en l'absence de formes urbaines spécifiques : le végétal devient un outil pour définir les espaces par le biais de la grille. Les traces souterraines qui affleurent sous le tapis végétal dessinent les figures de l'absence, la rendent présente, malgré la table rase du démantèlement et du pré-verdissement.

Ces dynamiques d'ouverture partielle du site en direction du public sont cependant remises en cause par le propriétaire du site depuis 1999, le District du Grand Caen, suite à l'appropriation temporaire et

momentanée de certaines portions ou lieu du site (halles) par les gens du voyage ou des amateurs de musique techno, appropriations permises par la situation périphérique du site, au regard du centre de l'agglomération caennaise.

La mise en lumière du « réfrigérant », sa transformation en monument qui fait signe à la ville et à l'agglomération caennaise peut illustrer à l'envi le mot du psychanalyste Serge Tisseron selon lequel le « mot-nu-ment ». Pour Serge Tisseron, « le monument est un symbole collectif destiné à unifier et à rassembler. Or il n'y a consensus qu'au prix de l'oubli de ce qui divise. C'est pourquoi le monument dédié à ce qui rassemble est forcément destiné à sceller l'oubli de ce qui divise » (Tisseron, *Comment l'esprit vient aux objets*, Aubier, 1999). Ainsi la trace signe, présentée par le District du Grand Caen comme « symbole » de « l'usine à feu » (pour reprendre le titre du livre de photographies de Tristan Jeanne-Valès<sup>124</sup>) et des « hommes du fer » mise en lumière est un réfrigérant.

La production de nouvelles formes urbaines, de nouvelles formes d'organisation de l'espace, qui se combinent avec le territoire hérité et ses traces, se fait en plusieurs temps, et est réalisée par plusieurs acteurs, ce qui fait progressivement éclater le territoire antécédent, mais aussi ses représentations et ses usages. Le parc d'activités « ultra-propre » doit cohabiter avec des usages imprévus de l'ancien espace usinier : l'intrusion de raves dans la halle laissée debout et l'intrusion de gens du voyage ainsi que la pratique occasionnelle de la chasse au lapin vont conduire à renforcer les dispositifs de filtrage aux entrées du site.

Les raves se déroulent dans la halle Automatisme Electricité Instrumentation. L'aspect post-industriel du site, sa situation périphérique, sur les franges de l'agglomération, tout en étant rapidement accessible par le boulevard périphérique en font une « cible » de choix pour les organisateurs de raves illégales. L'ambiance post-industrielle, avec la halle et le réfrigérant évoquant une centrale nucléaire virtuelle, l'ampleur et le vide du site, renforcée par la nuit, la puissance émotionnelle de la musique électronique combinée à la prise éventuelle de produits stupéfiants peut produire une transfiguration du site, comme chez cet étudiant, dont la famille, habitant Mondeville, est liée à l'univers SMN :

« La rave sur le site, j'ai suis allé le 8 novembre, il y avait pas mal de monde, avec des pointes à 600 personnes. Il y avait une caisse de son à un bout du hangar, deux ou trois tentes avec du thé, ou pour tester les drogues. Pas de mal de gens ont été mis au courant le soir, des gens sont venus à la sortie des bars, vers 4 H 15, des filles avec des petits talons et des mini-jupes alors qu'il faisait super froid, avec des flaques d'eau. C'était magique, je ne me croyais pas à la SMN...J'étais émerveillé, c'était juste à côté, de chez moi, c'était à la SMN, j'étais content d'être à la SMN »<sup>125</sup>.



**l'allée cavalière en août 1999**

<sup>124</sup> Jeanne-Valès Tristan, *L'usine à feu*, éditions Moulin Vieux, 1994.

<sup>125</sup> Entretien avec A. B., étudiant à l'université de Caen, juin 2001, durée une heure quinze.



### **La halle AEI lieu de raves "sauvages" au début des années 2000**

Des groupes de gens du voyage font également irruption sur le site, de manière épisodique ou plus prolongée, comme en 1999 – 2000, avec l'installation d'une trentaine de caravanes sur l'allée cavalière. Des dégradations conduisent à une ordonnance du tribunal des référés le 29 novembre 1999, qui sera appliquée en mars 2000, avec l'intervention des forces de police. Selon les élus locaux<sup>126</sup> de Colombelles, ces intrusions dissuadent les promeneurs et les coureurs à pied de fréquenter le site.

### **L'implantation / relocalisation interne de Philips Composant / NXP**

En 2003, l'usine Philips Composants est victime d'un incendie, qui détruit la ligne de fabrication. L'unité de fabrication était alors inscrite dans le cadre d'un scénario de décroissance lente, du fait de l'augmentation très importante des coûts et de nouveaux automates adaptés aux nouvelles puces étaient installés. L'évolution actuelle du secteur conduit à des regroupements des unités de fabrication, y compris avec des concurrents, à l'échelle mondiale, au vu des capitaux à mobiliser pour la construction de nouvelles unités de fabrication (entre un et un milliard et demi de dollars). La production du site caennais sera donc relocalisée à l'intérieur du groupe Philips. L'incendie de la chaîne de fabrication va être l'occasion d'une « révolution culturelle » pour faire évoluer l'activité, en abandonnant, à la fois la production (sauf pour des séries prototypes) et pour organiser un changement d'implantation à l'intérieur de la région urbaine caennaise, du fait d'un site industriel désormais surdimensionné.

La restructuration de l'implantation caennaise de Philips s'articule à la nouvelle stratégie globale de Philips Composants, articulant « déconsolidation », c'est-à-dire cession de la filiale à un groupe d'investisseurs (en août 2006) et changement de nom (septembre 2006) : Philips Composants devient « NXP founded by Philips » (*NXP pour New Experience*). Une implantation sur l'ancien site SMN apparaît alors envisageable, du fait des terrains disponibles, de la localisation à l'intérieur de l'agglomération caennaise et de la réactivité des acteurs de l'agglomération face à la demande de Philips.

Cette nouvelle implantation devait se conduire à coût constant. La réactivité et la rapidité locale à la demande de Philips ont été effectives, à la fois en raison de l'importance de l'activité Recherche et Développement en tant que telle pour l'agglomération caennaise mais aussi en lien avec la politique des Pôles de compétitivité initiée depuis 2002. Philips est en effet un des pivots locaux du Pôle de compétitivité *Transactions Électroniques Sécurisées*, localisé en Basse-Normandie, pôle reconnu par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires. La re-localisation interne à l'agglomération caennaise de NXP correspond à des processus liés à la division cognitive du

<sup>126</sup> *Ouest-France*, édition de Caen, « Gens du voyage évacués du Plateau », 3 mars 2000.

travail : elle est considérée comme fondée sur ce qui peut être perçu comme des avantages absolus (Mouhoud E.-M., 2006), du fait des investissements consentis sur la longue durée dans la recherche développement des micro-processeurs.

Le campus technologique Effiscience, situé entre l'ancien poste n° 1 (entrée du site SMN) et l'ancienne cokerie de la SMN, est structuré autour des bâtiments conçus pour Philips par le bureau d'études anglo-saxon DEGW et sa filiale française espace architecture. Il s'agit d'un ensemble de quatre bâtiments reliés entre eux, sur trois niveaux, avec une capacité d'accueil de 700 ingénieurs, comprenant en sus un pôle de service partagé, et un bâtiment d'accueil. NXP n'est ni le propriétaire (c'est un fonds d'investissement) ni même le maître d'ouvrage du campus (qui est Normandie Aménagement, société d'économie mixte du grand Caen).

En septembre 2006, il était envisagé d'inviter d'anciens salariés de la SMN à l'inauguration du campus technologique (prévue fin 2006 début 2007), afin d'assurer le « passage du témoin ». Cette dimension de transmission à la fois économique, sociale, et industrielle avait déjà été souhaitée par une organisation d'anciens salariés de la SMN, Loisirs Solidarité Retraités Colombelles, qui a fait réaliser par des élèves du Lycée Jules Verne de Mondeville le profil monumental d'un fondeur. Ces anciens salariés ont demandé lors de l'inauguration de la statue, la renaissance du site par la venue de nouvelles entreprises. Cette importance du « passage du témoin », à rebours de la logique de la table rase de la période précédente durant laquelle « l'ouvrier ne fait pas patrimoine » (Garçon A.-F., 2000) n'est pas exempte de contradictions ni d'ambiguïtés.

Le campus Effiscience Normandie Technologie est né de la conjonction entre la stratégie globale d'une firme multinationale séparant la recherche développement d'avec la production, et une offre foncière et immobilière proposée par la communauté d'agglomération sur un site accessible. Ainsi s'opère une sorte de réassurance symbolique quant à « l'enracinement » de Philips/NXP dans la région ; son passé industriel local encore récent s'installe sous « l'ombre portée » de la SMN (Pontalis J.-B., 2003).



L'entrée du campus Effiscience, quelque temps après l'inauguration, en 2007 (photographie S. Valognes).



Schéma cartographique réalisé par Claire Lehoussu, Céline Séguier et Julie Mouchel dans le cadre de l'Atelier Diagnostic Sécurité du M2 SUM&T.

Cette réassurance symbolique de l'ancrage de NXP / Philips Composants après cinquante années de présence dans l'agglomération se fissure à l'automne 2008, quand un plan de licenciements est annoncé et que l'ancienne direction ayant porté le projet de la réimplantation de NXP sur l'ancien site SMN est écartée. La combinaison des traces industrielles et de l'architecture contemporaine efface la dialectique de la renaissance et de la permanence pour se réinscrire dans une histoire industrielle douloureuse et réinstaurer les figures de la perte et de l'insécurité sociale de masse, en faisant des ingénieurs les successeurs potentiels des ouvriers et des techniciens effacés de l'histoire industrielle récente.

La dimension palimpseste du site, combinaison de traces industrielles, de paysage de la réussite (pour reprendre les mots de Fabienne Joliet, géographe d'Angers), de vestiges industriels patrimonialisés, de morceaux de techno-nature articulée à la montée des incertitudes économiques déplace le seuil des micro-contextes de sûreté. L'intrusion, du moins perçue comme telle par certains des acteurs du site, au regard des questions posées par le groupe d'étudiantes en charge du diagnostic sécurité du site illustre bien la montée en tension, liée à un contexte économique et social défavorable.

La juxtaposition des confinements articulée à une accumulation des incertitudes, le tout sur fond de paysage hybride entre déprise et reprise, dialectisant attracteurs hybrides et attracteurs humains, pour reprendre certains des termes de Marc Dumont<sup>127</sup> est à même de créer une ambiance anxiogène sur le site, comme l'a montré l'enquête menée par les étudiants.

<sup>127</sup> Dumont Marc, « formes et figures contemporaines de la sécurité », *Pouvoirs locaux*, n° 78 III, 2008, p. 41.

## RISQUES ET DANGERS POTENTIELS DU SITE



## **Chapitre 5 : Zone atelier d'expérimentation : de la mobilité encadrée à la mobilité canalisée, dynamique ambulatoire des effets de seuils de la sécurité. Les cas des zones 30 et des pedibus**

### **Introduction**

Cette dernière partie de la recherche aborde une problématique spécifique, plus périlleuse que les précédentes. La sécurité dans les espaces publics du périurbain est ici étudiée à partir des notions d'équilibre et de jeu de réglage des contraintes et des distances tant dans les rapports à l'espace et aux aménagements que dans les relations à l'autre. L'ensemble de ces notions est mobilisée en vue d'éclairer l'émergence des thématiques de la sûreté en privilégiant dans le cadre de ce qui se présente comme une expérimentation, des situations de périphéries urbaines.

Sécurité, sûreté et mobilité sont ici interrogés à titre expérimental dans le cadre d'un travail réalisé sous une forme que l'on délimitera comme « zone atelier d'expérimentation ». D'une part, il est question de tester ici autant des hypothèses théoriques que la manière même de les opérationnaliser. D'un point de vue théorique et empirique, il s'agit en effet, d'investiguer la notion d'effets de seuil en sécurité autour de processus psycho-comportemental liés aux effets de contraintes routières mais également d'organisation socio-spatiale des déplacements. Test et questions qui entraînent, d'un point de vue méthodologique, l'opérationnalisation de ces processus (liés aux effets de seuils) à travers la construction d'outils et d'indicateurs qui permettent de montrer le jeu d'équilibre et des distances à trouver pour régler la ou sa sécurité. Ainsi, par ce biais, nous pénétrons au cœur même des opérateurs sociaux qui n'ont cessé d'occuper toutes ses recherches, mais, cette fois, dans les arcanes de leurs fabriques, de leurs différentes gestions de distance.

Deux situations nous sont alors apparues intéressantes :

- une première liée aux zones 30 pouvant engendrer des « effets de réactance ». Il s'agit là d'un dispositif spatial réglant les trafics et la sécurité qui a particulièrement proliféré dans les périphéries urbaines, en particulier dans les communes inscrites sous condition de mobilité (grande voie traversant un bourg, par exemple). Curieusement et de manière convergente, sûreté et sécurité se sont trouvées conjuguées par le biais de ces zones 30 dans une tendance croissante à la tranquillisation générale de ces communes. D'où l'intérêt, ce faisant, pour nous, de ne pas dissocier les deux logiques en apparence très différente : « rasséréner » les déplacements dans les communes (ou zones 30), c'est bien souvent, s'inscrire dans une autre série de mesure soit morphologiques, soit réglementaires, soit sociales, visant à instituer un « climat de sérénité » dans ces secteurs.
- la seconde concerne le dispositif « pedibus », véritable dispositif social et spatial de réglage de la sécurité. Ce dispositif présente un intérêt encore plus soutenu à nos yeux du fait d'être celui qui se détache dans sa quasi-totalité de toute référence à un dispositif physique. Le dispositif sécurisant du pédibus ne se structure, en effet à partir d'aucun objet, d'aucun support d'espace urbain ou presque, c'est un dispositif de part en part social, celui – on le redira – d'une trajectoire collective de déplacement qui « s'embulle », se « débulle », bref, constitue une des versions les plus dynamiques qu'on puisse imaginer d'un contexte de sécurité.

## I. Le cas des zones 30 et l'appréhension des effets de réactance

Dans un contexte d'aménagement sous-tendu par le paradigme de la « durabilité » où les principes de fluidité et de sécurité sont deux dimensions porteuses (davantage encore dans les zones aménagées sortant des trames de densité des villes-centres), le choix d'investiguer et d'expérimenter les effets de seuil de la sécurité en zones 30, localisées plus spécifiquement en zones périurbaines, a semblé intéressant.

### 1. Les Zones 30 : un dispositif d'apparence anodin au cœur d'un réglage d'interactions sociales.

Ces espaces de circulation où la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 30km/h, participent à rendre les villes plus accueillantes, moins bruyantes, moins dangereuses. L'idée défendue est la suivante : avoir un usage partagé de l'espace public. Il s'agit d'aménager des villes où cohabitent de manière plus harmonieuse et dans de meilleures conditions de sécurité tous les modes de déplacements (piétons, cyclistes, automobiles). De plus, ces zones permettent de diminuer le risque et la gravité des accidents, favorisent le respect et la communication entre usagers : les piétons peuvent traverser plus facilement, les cyclistes vont se déplacer sans difficultés. Cependant il faut souligner que ces aménagements ne résolvent pas tous les problèmes liés à la circulation. Pour se faire, une réflexion d'ensemble portant sur l'urbanisme et les transports doit être menée par la commune ou les membres de l'intercommunalité.

Les questions de sécurité routières ont pendant longtemps été confiées à des domaines de politiques publiques sectorisés pour progressivement être traitées de façon plus intégrée. Dans cette approche intégrée, comme le rappelle Reignier (2004), l'infrastructure trouve une place importante. *« Plus que des clés de lecture, l'infrastructure peut aussi dégager des marges de manœuvre en cas de situation dégradée et permettre ainsi des actions d'évitement ou de récupération (l'exemple le plus souvent cité est celui des accotements stabilisés qui permettent de limiter les conséquences de la sortie de route et d'effectuer une manœuvre de récupération »* (Reignier, 2004).

Parmi tous les principes mis en place au niveau des politiques publiques, on observe, comme le fait remarquer l'auteur, que le contrôle ou la modération de la vitesse permet de régler autant les questions de sécurité que de cadre de vie. La modération de la vitesse reste une boîte à outils fort opérationnelle ; parmi ceux-ci, les plus couramment engagés dans les zones résidentielles en péri-urbain, retenons les zones 30 ou zone à vitesse modérée ; introduites dans le code de la route en 1990, elles ont connu à leur début un succès limité. Ces dernières années, elles bénéficient d'un véritable engouement. *« Pour autant, ces outils sont utilisés en étant déconnectés de toute expertise en sécurité, qu'il s'agisse de leur localisation ou de leur réalisation effective »* (Reignier, 2004).

Néanmoins, quelques études, travaux de diagnostic, études avant-après réalisées dans des zones réaménagées en zone 30 (Elvik, 2001) ont été réalisées, mais principalement dans le domaine de l'accidentologie, montrant en partie, que ces aménagements permettent dans certaines situations, principalement en petites artères, à de réduire les accidents corporels et matériels. Par ailleurs, certaines

études plus centrées sur des questions de sécurité de déplacements des enfants, montrent que l'aménagement pour la sécurité, censé donc améliorer l'accessibilité, ou du moins le confort des déplacements, est un critère de qualité du quartier en termes de sécurité pour les habitants (Gärling & al., 1984). Pourtant, son installation n'entraîne pas de diminution de perception des risques, sa disparition peut entraîner en revanche, une augmentation de la perception des risques (Svensson-Gärling & al., 1985). L'aménagement angoisserait donc par son absence (absence comme indice). Ces résultats tendraient dès lors à confirmer cette tendance à l'hypersensibilité à la sécurité (Bourg & Schlegel, 2001) et au besoin parfois non raisonné d'aménagements devant les écoles (Fleury, 1998).

Depuis, dans les logiques d'aménagement, de maîtrise et programmation d'espace de cohabitation des transports et des usages, d'autres aménagements dans la poursuite des zones 30 se développent au profit de créations d'ambiances et de cohabitation harmonieuse des usagers de l'espace, sans ne plus tenir compte de rapports de force entre types d'usagers de la voirie ; il s'agit d'aménagements dits de « zones de rencontres » (terme utilisé en Suisse) ou « espaces civilisés » (terme usité en France). Ils s'inscrivent davantage dans un réglage d'interactions sociales et de réciprocité des conduites d'usagers que de séparation des usages. On entre dans un type d'infrastructure plus léger (Lavadinho & Winkin, 2008) mais où le réglage des distances, des rapports aux autres implique davantage de responsabilités et de vigilance individuelle.

## **2. Les effets de seuil et la situation expérimentale choisie**

Le principe de quartier tranquille (ou traffic calming area) entre dans la catégorie des aménagements de voies locales développés en France au début des années 90 subséquents aux aménagements hollandais, « les Wooneerfs ». Ces aménagements ponctuels sont censés favoriser la mixité fonctionnelle et sociale des quartiers, et décourager le passage de la voiture. Fleury (1998) résume l'ensemble des résultats des études d'impact liées à ces aménagements.

Dans les années 90, la demande (sociale) d'aménagements permettant de concilier les modes d'« habiter » et de « circuler » devient très exacerbée (Fleury, 1998).

Pour ce faire, une réflexion d'ensemble portant sur l'urbanisme et les transports doit être menée par la commune ou les membres de l'intercommunalité. En Europe, ce dispositif est déjà en application de manière systématique comme à Stockholm, à Zurich, à La Hayes ou encore à Graz. Attention, la simple pose d'un panneau réglementaire ne constitue pas en soi un élément suffisant pour que l'usager reconnaisse l'existence de la zone 30. L'efficacité et la crédibilité de celle-ci dépendent de la configuration des rues qui la composent. Ainsi, l'entrée et la sortie de toute zone 30 sont très marquées. Elles se signalent par un effet de « porte » pour signifier le changement de lieu et donc de règles. Ensuite, à l'intérieur du périmètre, l'automobiliste est contraint par une série de petits aménagements et de règles. Enfin, le principe de ces aménagements est généralement basé sur une notion de rapports de force entre usagers liés à la vitesse de déplacements ou capacité de déplacements. Ce fut le principe des villes nouvelles basées sur la séparation des fonctions de circulation routière, c'est encore plus ou moins le cas avec les zones trente, où le principe de la vitesse ou plus encore de « la puissance des différents modes de transport » (Lavadinho & Winkin, 2008) reste un vecteur important d'aménagement.



*Photo : zone 30 à Cesson-Sévigné (35)*

### **3. Pourquoi le choix des zones 30 pour travailler les effets de seuil ?**

En nous situant dans le paradigme de « l'équilibre », en partie travaillé dans les travaux de psychologie sociale relatifs aux processus de relations sociales, d'influence sociale et opérationnalisé dans la théorie de la dissonance cognitive (Heider, 1958 Festiguer, 1957), l'investigation des effets de seuils de la sécurité s'inspire ici des travaux réalisés en psychologie sociale sur le concept de « réactance psychologique » et plus largement de la notion d'équilibre et de maintien ou rétablissement des libertés individuelles dans un contexte sous contraintes. Issus des travaux princeps de Brehm (1966), le phénomène de « réactance psychologique » constitue une réponse individuelle aux effets provoqués par la perte de libertés individuelles ou plus spécifiquement par la mise en état de contrainte forte. Comme le mentionnent Moscovici & Plon (1968), « on peut raisonnablement penser, que si cette liberté, cette autonomie de choix est réduite ou simplement menacée d'être réduite, l'individu va être sensibilisé au niveau motivationnel et que cette sensibilisation, cet éveil vont être orientés contre toute éventuelle réduction et vers le rétablissement de la liberté perdue ou menacée » (Moscovici & Plon, 1968, p. 474). Mécanisme purement intra-individuel ou en partie relationnel, sans entrer dans les subtilités des paradigmes expérimentaux suggérés par les auteurs pour savoir dans quel cas un individu peut-être défini comme libre ou autonome, le phénomène, certes plus complexe et circonstancié à la notion d'autonomie du sujet, voire s'inscrivant peut-être dans ce que Moscovici et Plon (1968) nomment « la phénoménologie comportementale », il reste potentiellement intéressant pour comprendre les effets de seuils de situations contraignantes comme peuvent l'être les zones 30.

Si les travaux sur ce phénomène ne manquent pas en psychologie sociale, notons que la plupart sont inscrits dans les théories de l'engagement ou encore dans des processus de communication (impact de messages ou d'injonction comportementale) davantage alors dans des phénomènes sociaux. L'originalité ici est de tenter de

comprendre comment le phénomène de réactance peut prendre appui ici sur des éléments spatiaux que l'on peut envisager comme fortement marqués en terme de formatage comportemental.

Système de contraintes fonctionnelles et coordonnées, les zones 30 sont ici assimilées à un dispositif de diminution des libertés, de mise sous contrôles, de mise en état « agentique » des automobilistes soumis non seulement à une vitesse imposée mais également à guidage routier fortement marqué (voie délimités par chicanes, bordures de lignes, etc.).

La gamme des marquages et ses effets potentiels :

- Signalétique : panneaux d'indication de vitesse, de rappel
- Marquage et aménagement : délimitation des voies, chicanes, etc.
- Séparation des fonctions (usagers) et les effets de paysages :
- Les formes de contraintes : du message écrit au message spatial et à l'injonction comportementale (limitation, respect des priorités de passage, etc) .

#### **4. Interactions, vigilances : objectifs d'analyse.**

L'objectif est ici d'observer, décrire et expliquer les effets de seuil d'aménagement pour la sécurité en posant l'hypothèse d'effets de réactance provoqués par certains aménagements.

Afin d'éprouver d'éventuelles réponses de réactance dans ces types d'aménagements, les effets de seuils ont été opérationnalisés à partir d'un protocole avant-pendant / après, in situ, construit autour d'une grille d'observation comportementale des usagers du site. Seuls des comportements simples, facilement observables peuvent être pris en compte et opérationnalisés. Plus fondamentalement, ce sont les comportements susceptibles de modification au cours du passage de la zone qui sont intéressants. Ont été considérées les notions de :

- vigilance vs absence de vigilance
- interactions entre usagers

#### **5. Chantepie, du Val au Zones 30, le choix des situations expérimentées**

Située à l'Est de la ville de Rennes, et inscrite dans son agglomération, la commune de Chantepie connaît, à la suite de la commune de Cesson-Sévigné qui lui est toute proche une forme de suburbanisation impliquée par le prolongement de la ligne A du métro. Cette prolongation est à l'origine de pratiques nouvelles de sécurisation des espaces limitrophes, le VAL Rennais illustrant à lui seul l'ensemble des contraintes auxquelles sont confrontés les décideurs et aménageurs en matière de sécurité - sûreté des espaces publics. En 2007-2008, un groupe d'étudiant a travaillé spécifiquement dans le cadre du Master AUDIT (Rennes) le cas de trois secteurs confinés situés sur cette commune : une zone commerciale et deux autres ZAC résidentielle et d'activité (travail présent dans les annexes). A partir des pistes esquissées dans le cadre de cet atelier, nous avons choisis de prolonger la recherche en intégrant la zone 30 aménagée également sur cette commune, illustrant ce type de configuration périurbaine. Il s'agit d'une zone située en site propre, inscrite sur un axe passant de Cesson-Sévigné. Ce terrain constituait un contexte propice pour

analyser, par ailleurs, les changements de comportement à la sortie des zone 30, des sorties aménagée dans le cas précis sous la forme de rond-point. Les périodes d'observation et de recueil devaient pouvoir capturer un minimum d'interactions d'usagers pour être efficaces, sans toutefois couvrir des temps de densité de trafics trop importants. Une période de *rush* risquait entre autres une moindre fluidité de circulation rendant tout changement de comportement entre l'entrée et la sortie de zone improbable (cf. photos en annexes 1). La zone s'articule suivant ce modèle :

Zone restreignant :

- Priorité => respect des autres usagers
- vitesse
- place sur la chaussée

par :

- aménagements ponctuels
- revêtement au sol
- signalétique

## **6. De l'observation postée à l'observation embarquée**

Un travail d'expérimentation in situ a donc été réfléchi et mis en place avec des étudiants dans le cadre d'un autre atelier méthodologique inscrit celui-ci dans un enseignement portant sur « les relations homme-environnement ». L'objectif était de viser une appréhension des effets de seuil à travers les états de *réactance*. Il a suivi deux étapes successives permettant d'améliorer la technique de recueil par observation.

1/ une première étape (dite « observation postée ») a permis de tester la grille d'observation des comportements de mobilité dans leur continuité et principalement à travers les différentes phases d'entrée – sortie de zones (soit une situation apparentée à avant-après). Trois groupes étaient en observation :

- Un premier groupe positionné en amont du dernier rond-point, soit avant la fin de la zone trente, permettant ainsi l'observation des comportements des automobilistes pendant la mise sous contraintes.
- Un deuxième groupe, quant à lui, situé au niveau du rond-point en sortie de zone, là où les automobiles cèdent le passage aux bus ainsi que à tout autre véhicule sortant de cet espace protégé, pour pouvoir s'engager sur le rond-point.
- Un troisième groupe était pour sa part divisé en deux. Le premier observateur dit « le hurleur », en situation de pivot, relayant ainsi l'information entre le groupe d'observation sur le rond-point et l'observateur se situant à l'extérieur de la zone sous contrainte. L'objectif était ici de s'assurer que l'utilisateur sélectionné par le premier groupe faisait l'objet d'analyse de la part du second groupe. Si cette répartition des observateurs sur le terrain d'étude a permis de correctement suivre les automobilistes sur les deux phases d'observations, l'une correspondante au « pendant », en situation de mise sous contrainte et l'autre phase considérée comme « l'après », en sortie de zone, un espace beaucoup plus libre, espace pouvant donc faire l'objet d'effet de réactance de la part des différents usagers, la mise en œuvre est restée laborieuse pour permettre un codage efficace.

2/ Par ailleurs, une deuxième étape dite « observation embarquée » a permis de recueillir de façon plus directe et dynamique les comportements durant les différentes phases de passage de la zone 30. L'observation embarquée consiste non seulement à imposer la vitesse prescrite mais aussi à recueillir pendant la conduite, grâce à l'intervention de trois observateurs (dont le conducteur), les comportements d'automobilistes présents dans le voisinage proche, en l'occurrence celui se situant juste derrière.

Enfin, en parallèle des observations, la rencontre d'un officier de la police municipale, en charge de la concertation et mise en place des aménagements « zone trente » a permis de comprendre certaines dimensions très contingentées des zones trente dans la commune enquêtée.

## **7. Un protocole d'analyse précis.**

Nous avons souhaité établir un protocole d'analyse fin, en rappelant à ce sujet que notre objectif était moins de documenter systématiquement ce type de situation que de parvenir à élaborer, sur un plan expérimental, un dispositif réellement efficace et pertinent. La grille que nous avons établie a donc été déclinée autour des dimensions suivantes, observables à l'œil nu (cf. annexes) :

- Vitesse :
  - o Catégories (l'œil nu)
    - Avant ou pendant
    - Après ou en sortie
- Respect des usagers
  - o Quel autre usager en interaction ?
  - o laisser passer
    - Avant ou pendant
    - Après ou en sortie
  - o signalement (usage clignotant)
    - Avant ou pendant
    - Après ou en sortie
- Place sur la chaussée
  - o Respect de la voirie
  - o Usage de voies réservées
- 
- Identification de l'utilisateur
  - o piéton
  - o auto
  - o bus
  - o camion

La grille permet de recueillir en ligne chaque individu (32 individus observés à partir de leur entrée de zone en « situation postée » et 17 comportements d'automobilistes en « situation embarquée ») et en colonnes les comportements choisis pour valider nos hypothèses, comportements individuels et comportements en interactions avec les autres usagers. Les observations de comportements de l'automobiliste sont basés sur sa vitesse : lente (L), moyenne (M), rapide ( R) et sa vigilance, respecte t'il le code ( C) ou pas (pas C). Par ailleurs, ont été observées et codées les interactions entre automobilistes (V/V), entre voiture et piéton (V/P), entre voiture et bus (V/B) et

voiture et cycliste (V/C). Pour chaque interaction on observe si la priorité (Pr/ pas Pr) et le clignotant (Cl/pas Cl) sont respectés. La case « Autre » est réservée à une remarque supplémentaire si elle peut permettre de compléter l'analyse, tel que coups de klaxon, appel de phare etc. Enfin, en plus des comportements une rubrique concernant l'identité a été renseignée succinctement (Annexe 7). Cette rubrique est construite sur les variables genre (F/M), l'âge (défini approximativement) et la présence d'accompagnement ou pas, d'enfants ou non (les enfants pouvant être facteur de distraction ou au contraire renforcer la vigilance du conducteur). Enfin, sont notés le type de véhicule et l'immatriculation du véhicule du véhicule suivi.

## **8. Prises de risques, seuils de vigilance et ajustements de contraintes. Les résultats**

Les résultats observés à titre expérimental (test d'une grille d'observation) rendent compte de quelques tendances intéressantes, encore très peu généralisables, compte tenu du faible effectif mais qui mériteraient d'être approfondis via des méthodes plus standardisées et fidèles aux événements observés (enregistrement vidéo et codage a posteriori sur la base des grilles construites dans cette étude).

Les résultats issus de la première grille utilisée en observation postée ne permettent pas de confirmer complètement les effets de réactance, du fait de la perte de la continuité de la chaîne de recueil des comportements sélectionnés entre les différents observateurs d'une part. D'autre part, tout simplement parce qu'une majorité d'automobilistes ne respectent a priori pas la vitesse limitée. Routine fréquente qui est d'ailleurs pointée par les services ayant la charge des contrôles de vitesse dans le secteur. Les formes urbaines, le mobilier et les aménagements spécifiques des bas côtés expliquent en partie cette déviance à la norme. D'autres facteurs plus contextuels, liés à la situation périurbaine de la commune et de cette desserte sont également avancés. L'effet de rupture des réseaux de transport en commun mais aussi voies et pistes cyclables en lien avec la ville-centre, des discontinuités des mobilités collectives (absence du métro, fréquence faible de transports en commun, etc.) configurent les modes de déplacements, restreignent certains usages comme la marche et les transports en commun et augmentent l'usage de la voiture et du trafic. Habitudes qui du fait des effets de distances (notamment temporelles) dérèglent la distance à la norme d'une certaine manière. Si les effets de réactance ne peuvent être observés du fait d'absence de changement avant – après, une tendance peut être néanmoins pointée relativement aux effets de genre. En effet, les hommes semblent plus que les femmes enclins à retrouver certaines formes de liberté en sortant de la zone 30. Une prise de risque plus importante qui est d'ailleurs confirmée dans la plupart des études axées sur la sécurité routière et la prise de risque automobile.

En outre, lors d'observations embarquées permettant une immersion plus intégrée aux situations d'interactions dans les contextes de zone 30, sur le faible effectif d'automobilistes suivi, les effets de réactance semblent plus marqués. Sur 17 automobilistes suivis, près de la moitié effectue une sortie de zone 30 en dehors des règles prescrites. Trois individus, deux hommes et une femme non accompagnés, sous l'effet de la contrainte tentent de doubler. Une personne sortie de la zone accélère, et une autre tourne un peu rapidement pour quitter la zone, peut être pour

contourner la contrainte? Une personne s'énervait au volant en faisant des gestes visibles, et une autre fait des appels de phares pour que la voiture test accélère. Le reste des individus, soit dix personnes, restent calmes, voire respectent l'écart entre les voitures et donc adaptent leur conduite et n'accélèrent pas une fois la zone quittée. Sur les sept ayant un comportement à risque, cinq sont des jeunes. Et seulement une femme sur les trois observées accélère.

Sans prétendre valider et généraliser les premières expérimentations en termes de résultats, il paraît fondamental de poursuivre cette hypothèse d'effets de contraintes et de seuils de vigilance dans la conduite routière et tout autant dans les conduites sociales. En s'inspirant de l'effet de réactance plutôt étudié et appréhendé en psychologie sociale, l'objectif a consisté davantage à tester l'opérationnalité des outils et de l'échantillonnage des terrains et des situations pour montrer comment certains dispositifs de sécurité, en générant de fortes contraintes peuvent provoquer des effets de seuils observables à travers des comportements de vigilance et de relations à l'autre.

Peut-on affirmer qu'à trop contraindre par des dispositifs matériels et spatiaux dans l'objectif de créer de la tranquillité, on maintient les automobilistes dans un état « agentique » (opposé direct de l'état d'autonomie) les amenant à retrouver certaines formes de libertés, en prenant des risques, dès les contraintes dépassées ?

En dépit d'un terrain à mieux échantillonner en termes de contraintes dans de prochaines études et malgré le faible taux de comportements observés, cette expérimentation vise plus à montrer comment les contraintes peuvent être prises en considération dans la fabrique des effets de seuils qui demeure ici purement psychologique, puisqu'il s'agit plus d'une réaction à la norme subie. Si les contraintes matérielles deviennent des opérateurs de plus en plus puissants et cruciaux dans la production de situations de sécurité en zone résidentielle, on peut alors s'interroger sur les effets beaucoup plus dangereux (prise de risque pour les détourner) qu'elles peuvent dans certains cas provoquer quand elles sont détournées, parce qu'elles affaiblissent toute forme de vigilance et de responsabilité. Pour autant, ces quelques observations n'épuisent pas les questions d'aménagement en termes de sécurité ni leur efficacité dans certains cas. En revanche, elles peuvent réinterroger l'effet de signalétique prescriptive de comportements et l'efficacité de ces dernières. Ce qui rejoint certaines expérimentations urbaines d'apaisement de la vitesse par l'absence de toute signalisation pour la circulation comme c'est le cas dans la ville de Drachten (pays de Frise) où sur les principes de « shared space » (espace partagé par tous), la seule règle de circulation est en effet la priorité à droite.

## **II. Lorsque la sécurité routière rejoint la sûreté résidentielle : le pedibus comme dispositif flottant, labile de sécurité**

La seconde situation que nous avons enquêtée et déchiffrée dans ses différentes dimensions porte sur l'étude de déplacements alternatifs scolaires, couramment classés sous le terme de pedibus. Lancé dans de nombreuses communes ou métropoles depuis le début des années 2000 en France, ce dispositif plus social que spatial du déplacement urbain repose sur l'organisation volontaire de groupes de

parents disposés à escorter un groupe d'enfants pour les déplacements scolaires. Il nous semblait particulièrement intéressant et original d'explorer précisément ce dispositif du fait qu'il prenne aussi place dans les espaces périurbains, et, qu'à la différence des thématiques spécifiquement ciblées par la sécurité routière, il recoupe en réalité aussi l'évolution des modes de vie et certaines tendances au « confinement » social de ces espaces.

De plus, en tant que dispositif organisé du déplacement des enfants, aux modes de fonctionnement proches des transports collectifs, du fait de son inscription spatiale, temporelle et sociale, le pédibus représente une situation d'étude et d'exploration très propice à l'examen des effets de seuil au cœur des dynamiques de la sécurité.



Sans constituer une organisation nouvelle de déplacements des enfants, ce dispositif bénéficie de plus en plus du soutien des politiques publiques et des différentes institutions éducatives. D'une part parce qu'il encourage les déplacements à pied vers l'école, d'autre part qu'il permet de diminuer et de réguler une part du trafic aux abords des écoles. L'aménagement et l'organisation des déplacements scolaires sont des enjeux importants dans la politique des déplacements de la métropole rennaise.

L'émergence depuis quelques années dans de nombreux pays industrialisés suscite quelques études encore très parcellaires. Si la plupart vantent les effets de cette organisation en termes écologiques (développement de nouvelles valeurs liées à la démotorisation, par exemple dans l'étude de Kearns et al., 2003), économiques ou encore sanitaires (French & al., 2001), peu de recherches s'attardent sur les effets de cette organisation sur l'engagement parental et encore moins sur ce que génère cette manière de se déplacer sur les questions de sécurité et en partie sur la gestion des rapports à l'espace et à l'autre dans l'espace public.

Les résultats d'une étude précédente réalisée à Rennes (Depeau, 2008) orientent la poursuite de nos recherches vers l'hypothèse d'un « embullement » créé par un jeu de distances au connu et au familier, qu'il s'agisse d'espaces ou de personnes habitant certains lieux. Ces trajets alternatifs comme lieux et temps embullés (les deux orthographes pourraient être envisagées), où les pas de marche sont encadrés et rythmés sont ici observés sous différentes perspectives :

- une perspective contextuelle : elle permet de caractériser les espaces de déplacements des enfants à partir de différents indicateurs comptant dans la

qualité du contexte de la marche et notamment auprès d'enfants. Le contexte étudié à partir du traitement des traces de déplacements des enfants recueillis par GPS sur une période de 48H est exploré sous les qualités d'animation sociale, de sécurité des ruptures de voies, d'imprégnation du végétal. Qualifier le contexte à partir du végétal consiste ici à caractériser l'espace végétal (haies, surfaces vertes) dans un rayon de 20 m entourant la voie traversée par le déplacement.

- une perspective dynamique ébauchée à partir d'observation participative (type trajet commenté) permettant d'examiner, de décrire et comprendre dans la dynamique du déplacement, les formes et ressorts spatiaux du dispositif pedibus en rapport avec les conditions de marche.
- une perspective psycho-sociale qui consiste à saisir les dimensions de la sécurité dans cette forme d'organisation des déplacements.

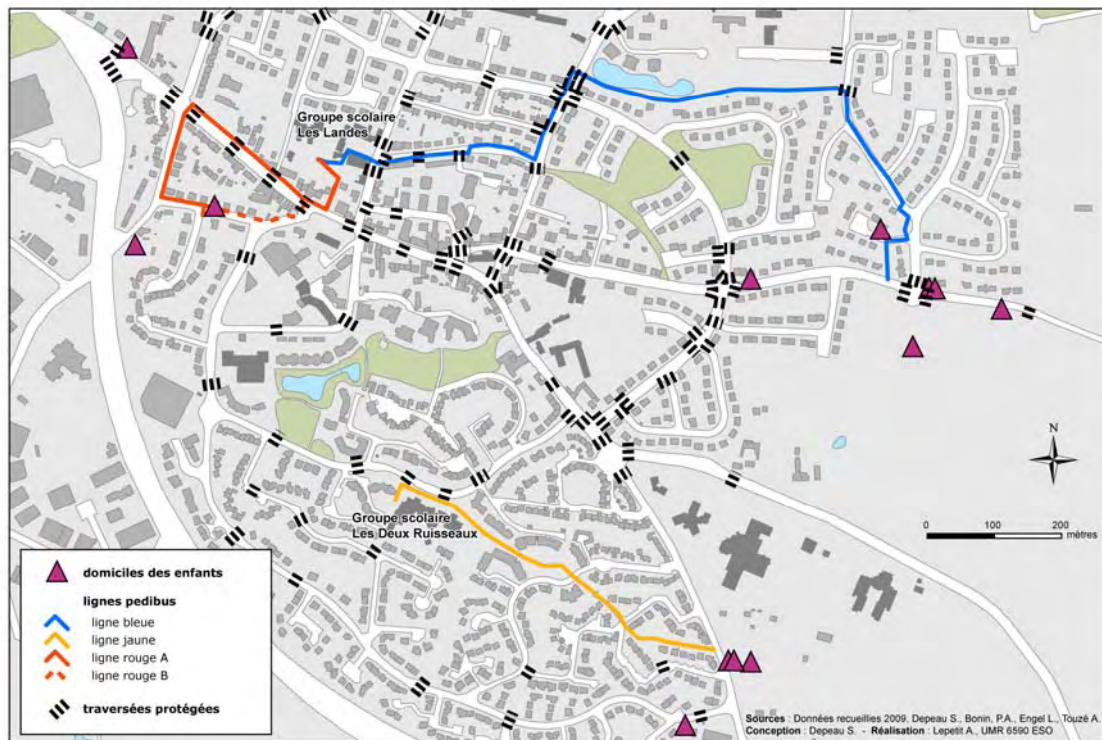
## **1. Les périphéries de Rennes, un terrain en forte croissance**

Depuis les premières expérimentations de 2004, le nombre de lignes et d'enfants impliqués dans le bus pédestres dans l'ensemble de l'agglomération rennaise a augmenté de manière sensible ces dernières années au point de constituer un réseau de déplacements alternatifs. Au dernier forum pedibus, on comptait, en effet, 24 communes, soit la mise en place de 67 lignes empruntées par plus 700 enfants et près de 450 parents.

Afin d'enrichir les études de cas du projet sur la question des effets de seuil, le choix d'une commune périurbaine s'est portée sur Chantepie. Petite commune d'un peu plus de 8000 habitants, en voie de forte urbanisation (les zones en cours d'urbanisation représentent plus du double des sites urbanisés) elle est située à au sud-est de Rennes-Centre et fait partie du syndicat intercommunal de la zone sud-est, une des zones d'activités la plus grande de la région.

Au cœur de cette commune en voie d'aménagement et constituée pour une grande part de logements individuels (pavillonnaires) et de petits collectifs, on compte 3 établissements scolaires (maternelle et primaire), dont un privé situé au sud-est de la commune. Les deux autres établissements (publics) couvrent une zone au nord et une autre au sud de la commune de Chantepie. Trois lignes de pedibus permettent d'organiser en partie les déplacements scolaires pour les deux établissements publics (cf. carte des lignes).

**Enquête déplacement-pedibus à Chantepie :  
localisation des "traversées protégées" et lignes pedibus**



*Carte 1 : Ligne des bus pédestres à Chantepie*

Jalonnées et réglementées par une signalétique particulière (sols jalonnés de pas, panneaux d'arrêts, etc.), certaines lignes ont permis de transformer quelques portions d'espace à proximité de voies résidentielles, grâce à l'ajout de certains aménagements pour la sécurité (création de passages piétons). Trois lignes circulent dans la commune :

- **Une ligne bleue** : d'une longueur de 1270 m, elle dessert les domiciles des enfants du sud-est de Chantepie et rejoint l'établissement scolaire « les Landes » situé au nord. Les itinéraires suivent pour une large moitié de l'espace couvert des sentes piétonnières en zone végétalisée (bord d'un étang) et pour le reste des axes assez passants (cf. photos en annexes).



*Début de la Zone verte sur la ligne bleue avant éparpillement...  
( photo « départ zone verte ligne bleue »)*



*Place devant l'école sur fin du parcours de la ligne bleue  
(photo « fin ligne bleue »)*

- **Une ligne rouge :** constituée de deux itinéraires (variant selon les accompagnateurs) de longueurs différentes une première d'une longueur de 577 m et une seconde de 295m, elle dessert le même établissement que la ligne bleue. Quels que soient les itinéraires, le tracé des itinéraires suit ici des voies de type secondaires et un grand axe passant.



*Zone de traversée sur ligne rouge*

- **Une ligne jaune** : d'une longueur de 576m, elle dessert l'établissement scolaire les « Deux ruisseaux » situé au sud de Chantepie. Cette ligne suit un circuit établi principalement en sente piétonnière serpentant au milieu de lots résidentiels.



*Parcours arboré de la ligne jaune*



*Zone de traversée sur la ligne jaune*

## **2. L'implication des familles : un dispositif méthodologique.**

Un ensemble de 10 familles impliquées dans les différentes lignes pedibus (un des parents et l'enfant impliqué dans le pedibus) soit 22 individus au total ont participé à l'enquête et au recueil de données. Lequel s'est déroulé en différentes étapes :

- Une première phase a consisté à observer les enfants durant le trajet de l'école (pédibus) afin de comprendre les règles de déplacements ainsi que la

dynamique des groupes selon les contextes ; après l'accord des parents, un module GPS a été remis aux familles, en l'occurrence les enfants, sur une période de 48 heures, à l'issue de laquelle, ils ont tous été interrogés par entretien semi-directif. Les enfants ont été rencontrés à leur domicile et durant le trajet pedibus.

- La seconde phase s'est déroulée autour d'un entretien avec les parents élaboré sur la base des déplacements de l'enfant, son autonomie, la sécurité et les motivations à s'inscrire dans un pédibus.

Les enfants (N=12) sont âgés en moyenne de 9,5 ans (médiane = 9 ; écart-type = 1,62). Le groupe est constitué de 7 filles et 5 garçons. En majorité, les enfants font partie de familles habitant le quartier depuis plus de 8 ans (50% des familles), seulement une faible proportion habite dans la partie récemment aménagée de Chantepie (partie Sud-est de la commune).

### **3. Production « en live » de la sécurité/sûreté : se déplacer en pedibus à Chantepie.**

Notre entrée méthodologique avoisine les méthodologies propres aux laboratoires d'architecture qui s'attachent aux conduites sociales, sensibles, et aux formes d'expérience qu'elles déroulent (notamment les travaux du CRESSON). Il devient dès lors possible de « tracer » et retracer quasiment en temps direct la dynamique de sécurité propre au pédibus, par un travail d'observation continu.

Pratiquer le bus pédestre pour se rendre à l'école revient quasiment au même que d'utiliser un transport en commun chaque matin, avec des rites, rituels, codes et lieux spécifiques : arrêts marqués et signalés, attente patiente du groupe, aller par deux dans les rues les plus passantes constituent tout autant de règles à respecter pour ne pas s'éloigner de l'espace protégé.

Les trois lignes de pédibus observées traversent des environnements assez différents en terme de voirie et d'aménagement pour la sécurité ayant pour conséquence une fluidité de déplacements assez contrastée interroge parfois les notions de sécurité ou tout du moins la flexibilité des règles de vigilance et de contrôle. En effet, le parcours commenté avec chacun des groupes a permis d'observer quelques nuances sur les trois lignes : étirement ou resserrement de la « caravane d'enfants » dans des lieux souvent stratégiques, plus ou moins anxiogènes ou a priori sécurisants.

La ligne bleue démarre à l'angle d'une sente piétonnière et d'une voie de type secondaire (voie traversante) et se poursuit sur des voies moins fréquentées de type résidentielles puis des sentes piétonnières qui traversent une étendue verte et ne sont fréquentées uniquement que par les résidents des immeubles du proche voisinage ; elle se termine enfin par des voies où le trafic automobile est plus important et plus diversifié (passage de bus). Le nombre de ruptures de trajet y est d'ailleurs plus important (cf. carte 1). Sur cette ligne, l'organisation du groupe d'enfants (une dizaine) dans sa marche et sa vigilance est apparue très nuancée selon les types de contextes traversés. Si les enfants vont par deux durant la marche en tentant de respecter la proximité à l'adulte accompagnateur, ce davantage sur les trajets aménagés de trottoirs, plutôt étroits et connaissant des ruptures, très vite le groupe se desserre ; le long cordon formé par les enfants se dilate ; les rythmes

changent, les pas des enfants s'éparpillent sur le chemin de terre et les règles de marche sont relâchées durant la traversée de l'espace vert longeant l'étang. Cet étirement crée des effets de vide, une prise de distances contribuant au sentiment d'autonomie et donc de familiarité. L'effet de groupe est dilué et la visibilité des enfants dans l'espace public en est d'autant plus réduite, au point de ne plus apercevoir, lorsqu'on se situe en bout de ligne, le peloton de tête. L'ensemble des règles tant sociales que spatiales qui permettent de maintenir la cohésion du groupe et le rythme du déplacement sont assouplies par l'adulte qui accompagne, y compris en situations (certes rares mais observées) de prise de distance des enfants d'avec le regard des adultes. Le dispositif de bus pédestre pourrait être apparenté plus qu'à un cordon continu mobile, à une bulle spatiale dirigée par l'adulte et vouée à quelques transformations prédisposant des effets de seuil importants : déformations, dilatations sociales générées par l'augmentation des distances interpersonnelles dans les lieux naturants et attractifs pour l'enfant (mais souvent redoutés par les adultes) où l'effet de groupe disparaît au profit de binômes espacés rendant l'application des règles de sécurité et de vigilance plus difficile.

La simple observation participante ne peut à elle seule remettre en cause les questions de sécurité gérées dans le bus pédestre et ce n'est pas ici l'objectif. Néanmoins, à repérer spatialement comment cette caravane se conduit dans l'espace, on discerne assez vite les zones de recherche de liberté, d'ouverture du groupe, les points de déformation, d'étirement et de rétrécissement de la bulle, les interstices de sécurité perçue. L'amplitude des déformations serait d'ailleurs proportionnelle au niveau de risques perçu ou bien encore dans certains cas imaginés par les enfants et à la vacuité des zones de liberté concédées. Au besoin de sécurité et de stratégies de faire face aux risques ou difficultés signalées, le groupe se resserre et fait corps pour se rendre plus visible et imposer sa marche au trafic. A contrario, dès la zone d'approche de l'école, aménagée sous forme d'une vaste place arrondie encerclée d'immeubles et de sentes piétonnières, la marche du groupe devient progressivement plus anarchique, le groupe éclate, le rythme s'accélère, chaque enfant se précipitant vers l'entrée, comme pour gagner quelques minutes de liberté dans la cour de l'école. Espace et sécurité dans cet exemple se conjuguent dans un champ de surveillance élastique imprégné de règles très vite appliquées dès lors que des ruptures interviennent sur le trajet (approche d'une traversée de rue).

La ligne jaune, située au Sud de Chantepie dessert le second groupe scolaire primaire de la commune. Partant du Sud-est de Chantepie, la ligne est ici majoritairement composée de voies piétonnes, sentes et petits chemins en sites verts et arborés, croisant en certains points des voies résidentielles et de service. Dans son organisation, le bus pédestre connaît donc les mêmes mécanismes que la ligne bleue, à savoir des effets d'étirements, de dilatation et de resserrement aux points d'intersections. Toutefois, les espaces traversés par le groupe n'offrent pas le même champ de vision. Moins dégagés, plus soumis aux espaces interstitiels bordant les jardins privatifs ou à des espaces entre-deux aménagés en squares pour les enfants, l'impression de continuité et sécurité n'est pas la même. Pensée comme une ligne à l'écart de la circulation, elle en devient à certains endroits isolée et peu sécurisante, parce qu'insuffisamment éclairée. Les règles de sécurité demeurent les mêmes que sur les deux autres lignes à la nuance près que les enfants n'ont pas à affronter le même environnement routier, l'ensemble des espaces empruntés s'étendant en zone à vitesse limitée à 50, voire 30. L'effet de groupe n'est d'ailleurs pas ressenti de la même manière. Le cheminement des enfants paraît moins

grégaire, plus aéré. Les enfants ne constituent pas un bloc et paraissent pour certains déjà autonomes.

La ligne rouge, située plus à l'ouest fonctionne de façon plus contrastée. D'une part, parce que le contexte de la marche est plus court, situé dans une zone plus passante mixant résidences, commerces et équipements collectifs. D'autre part, parce que les enfants pris en charge par le bus pédestre sont également plus jeunes (certains sont scolarisés en maternelle). Enfin, les mères accompagnatrices ne sont également pas impliquées de la même façon que dans les autres lignes. Semblant plus disponibles et se connaissant par ailleurs, ces mères de famille escortant le pedibus peuvent s'appuyer sur davantage de relais et assurer l'accompagnement de tous les trajets scolaires quotidiens (4/jours). Cette plus grande souplesse collective et l'étendue des disponibilités font du bus pédestre un dispositif assez flexible, au point d'étendre les zones de sécurité à la demande dans certaines circonstances en élargissant le dispositif des simples trajets école-domicile à certains trajets extra-scolaires ou extra-domiciles. Dans son organisation spatiale, la ligne rouge est composée d'un itinéraire principal et de son itinéraire alternatif, préféré de certaines accompagnatrices. Le bus pédestre est ici réglé pour une bonne part sur des notions de distances à l'autre, de distance aux bordures, de distance à l'école tout simplement. La dynamique du groupe est ici plus homogène, du fait en partie du nombre de ruptures (traversées) sur le trajet. Peu de déformations, d'effets d'étirement ou de resserrement sont constatés, du fait des aménagements et des zones socialement plus denses empruntées.

#### **4. Le contexte sécurisé, vu d'une perspective psychosociale**

Tous les enfants rencontrés et interrogés sont inscrits dans un pedibus (la moitié des enfants est impliquée dans le pedibus depuis environ 3 ans et un quart d'entre eux depuis 22 à 32 mois). Ils le pratiquent quotidiennement voire plusieurs fois par jour. S'agissant des trajets retour, plus des trois quarts font le déplacement à pied (avec groupe pedibus) ou à vélo et un tiers déclare faire le trajet retour en voiture (condition météo). Plus de la moitié des enfants a un parent accompagnateur de pedibus. Enfin, trois quarts des enfants déclarent avoir leurs amis qui utilisent la ligne de pedibus. Bien qu'organisé par les parents, l'inscription dans un pedibus est pour plus de la moitié des enfants une initiative prise à leur demande. L'implication dans le pedibus ne découle pas d'une pratique douce a priori, puisque plus de la moitié des enfants étaient accompagnés en voiture jusqu'à l'école avant cette expérience collective. Seulement quelques enfants allaient à pied ou à vélo jusqu'à l'école. Enfin, la quasi majorité des enfants interrogés étaient accompagnée d'un adulte. Les raisons pratiques rejoignent les raisons sécuritaires.

La pratique du pedibus est fréquemment motivée pour des raisons de convivialité (plus des trois quarts des enfants), puis pour des raisons pratiques et enfin écologiques. De telles raisons de convivialité expliquent le désir de poursuivre l'année suivante cette pratique. Par ailleurs, en plus d'être une activité conviviale, le pedibus s'apparente à une expérience naturante, facilitant la proximité avec les éléments de la nature. Les cartes montrent bien le tracé de itinéraires serpentant des sentes assez excentrées des voies passantes automobiles, parfois très isolées des zones d'animation sociale. L'isolement est tel que certaines parties de l'itinéraire qui pourraient être empruntées dans d'autres circonstances que les trajets scolaires, sont déconseillées aux enfants lors de déplacements autonomes.

Enfin, portée par le bénévolat des parents et leur sens civique, en cas de disparition du pedibus, la pratique de la marche semble demeurer pérenne et encouragée dans ses modalités d'accompagnement. La durée des services entre parents serait également maintenue.

## **5. Sécurisation/se sécuriser : des trajets extra-scolaires aux dispositifs mentaux de sûreté.**

Pour les trajets extra-scolaires, principalement à destination d'activités sportives et/ou culturelles, les enfants déclarent en majorité être accompagnés en voiture (2/3) par un adulte ; données confirmées dans les observations issues du recueil GPS où sur l'ensemble des déplacements observés, quand il s'agit d'un trajet à destination d'une activité courante extra-scolaire, les enfants sont tous accompagnés en voiture. La même tendance semble confirmée pour les activités de type culturelle. Les déplacements autonomes et à pied ou à vélo ont principalement pour destination le domicile d'un ami. Dans certains cas, la ligne pedibus est même utilisée comme ligne-repère pour assurer le déplacement jusqu'au domicile d'un ami. L'espace produit par le pedibus agirait comme **une ligne de sécurisation (mentale et comportementale)**. L'enfant est apte à affronter les difficultés déjà vécues sur les trajets (trajet souvent réfléchi en amont par les parents et les institutions) et les parents perçoivent d'autant mieux les compétences de l'enfant. Cependant, un tiers se déplace à pied pour se rendre à son activité. Au-delà de la ligne pedibus, dans le cadre des déplacements extra-scolaires, les bornes du trajet (départ et surtout destination), notamment quand elles relèvent du domaine privé, interviennent comme des jalons de sécurisation des parents mais également de l'enfant au cours du déplacement autonome.

Enfin, sur l'ensemble d'activités de déplacement réalisées dans le quartier, près de 4/5 des enfants déclarent ne jamais aller seul à ses activités, seulement 1/5 réalise des trajets de manière autonome.

En revanche, la moitié des enfants est autorisée à jouer seul dehors ou avec des amis, sans doute dans un périmètre restreint et un quart déclare réaliser quelques balades de manière autonome. On observe ici des enfants finalement faiblement autonomes dans leurs activités de déplacements, ou bien qui le restent dans le périmètre du connu. Le trajet pedibus spatialement marqué et organisé est caractérisé par des effets de seuil temporels. Sorti du cadre du dispositif, les enfants pratiquent très peu le quartier de manière autonome. Comme si les enfants devenaient dépendants d'une bulle de surveillance qui finalement ne devient réellement opératoire qu'en trajets programmés aux destinations connues et où l'enfant est attendu. Notons d'ailleurs que dans certaines communes périurbaines, l'organisation des déplacements, de type bus pédestre est en train de s'étendre aux trajets extra-scolaires des enfants.

## **6. Vers une systématisation de l'analyse des conduites de sûreté : rupture, imprégnation, animation.**

Dans la poursuite des analyses, un travail géomatique établi sur la base des traces des cheminements des enfants a été entrepris. L'ensemble de ces observations reste partiel : nous avons insisté sur notre souci plus expérimental que systématique d'indicateurs de la construction des conduites de sûreté telle que la révèle le dispositif pédibus. Néanmoins, la recherche a permis – c'était un des objectifs – d'établir un protocole et une technique formalisés d'analyse de ces conduites visant à (se) sécuriser dans le déplacement.

L'observation des espaces, de leur qualité et des effets sécuritaires passe donc par la construction d'indicateurs et leur expérimentation dans un référentiel géographique, apte à nous aider à révéler le réglage des distances à certains éléments du contexte repérés comme pertinents dans les logiques de déplacements des enfants ainsi que dans les logiques prescriptives des parents. Espace et sécurité sont ici travaillés à partir de trois notions :

- celle de *ruptures*, autrement représentées par les traversées de route,
- celle d'*imprégnation* verte, autrement mesurée à partir des surfaces végétales et périmètres verts (haies)
- celle d'*animation sociale* observée à partir de la densité sociale et du potentiel de fréquentation de lieux publics et commerciaux.

La production et le traitement des traces de déplacements des enfants constituent une étape longue et importante de ce travail. L'ensemble de la mise en place et de l'expérimentation des traitements a par ailleurs mobilisé à cette occasion un travail d'équipe réunissant plusieurs membres du laboratoire RESO (Erwan Quesseveur, Arnaud Lepetit<sup>128</sup>) ainsi que des étudiants du Master SIGAT (Loïc Engel, Alexandre Touzet, Pierre-Alban Bonin) de l'Université Rennes 2.

La production de traces recueillies à l'aide des modules GPS confiés aux enfants et ensuite soumise au traitement géomatique vise à expérimenter des indicateurs contextuels permettant de caractériser les espaces de sécurité des enfants.

L'analyse spatiale et temporelle des traces GPS n'est ici qu'une mise en perspective de traitements possibles à approfondir en vue de comprendre les notions de sécurité à partir des questions de distances à des lieux et de zone d'imprégnation des déplacements. Plus concrètement, l'objectif de ces traitements est de mettre en place un système d'analyses permettant de mettre en relief des indicateurs dans la qualification du contexte de mobilité des enfants, des traitements qui contribuent à établir des comparaisons inter-groupes, inter-contextes et inter-enfants.

La mise en place des traitements s'est déroulée selon trois étapes successives :

- La production et structuration des référentiels,
- La généralisation des informations géographiques pour rendre possible l'analyse spatiale et temporelle,
- L'exploration, l'analyse spatiale et temporelle de la mobilité et du contexte de mobilité des enfants dans la ville.

## **6. 1 - Les données en entrée – production et structuration des référentiels géographiques**

### **a - Traces GPS**

---

<sup>128</sup> MCF en géographie, UMR ESO-CNRS, Rennes 2 & Ingénieur d'étude (IRTF), UMR ESO-CNRS, Rennes 2

Avant de décrire le traitement et ses avancées, rappelons que l'information recueillie initialement par le GPS est très désagrégée. Constituée d'une série temporelle de points GPS (1 par seconde), la résolution spatiale de l'information (de l'ordre du mètre) peut également être affaiblie en certains points du fait des corrections liées à l'extraction des stations immobiles ou encore de réception rendue difficile lors du portage du GPS. Ces limites étant posées, les traitements géomatiques entrepris devaient pouvoir aider à la compréhension du jeu d'indicateurs liés à la sécurité dans la lecture des cheminements d'enfants de Chantepie.

### ***b - Référentiels géographiques***

Au préalable, rappelons que les traitements ont pu être établis grâce au croisement de plusieurs sources de données géographiques :

- le référentiel « plan de ville » mis à notre disposition par Rennes Métropole décrivant les voies, le parcellaire, les bâtiments, les espaces verts publics ;
- l'orthophotographie de l'agglomération Rennes produite en 2004 et fournie par Rennes Métropole – résolution 40 cm ;
- l'orthophotographie de l'agglomération de Rennes produite en 2006 et fournie par le Conseil Général d'Ille et Vilaine – résolution 50 cm ;
- le référentiel libre Open Street Map qui s'apparente lui aussi à un plan de ville générique.

Un travail d'appariement des plans de ville et de vérification in situ, en s'appuyant entre autres sur les orthophotographies permet d'obtenir un référentiel de voirie exhaustif, chacune de sources de données initiales présentant des erreurs et des manques. Outre le référentiel voirie, des informations géographiques spécifiques ont été produites concernant :

- les jardins et espaces verts (publics et privés)
- les haies
- les lieux d'animations sociales (commerce, bâtiment et équipement public, ...)
- les passages piétons

## **6.2. Phases de généralisation**

Dans l'objectif d'établir des comparaisons entre les déplacements des enfants et qualifier le contexte, un travail de généralisation préalable de l'information disponible a été entrepris. Il porte d'une part sur la description du contexte de Chantepie couvrant la globalité des déplacements et d'autre part sur les traces GPS, afin de fusionner ces deux informations ensuite.

### ***a- transformation des traces GPS en séquence de mobilité***

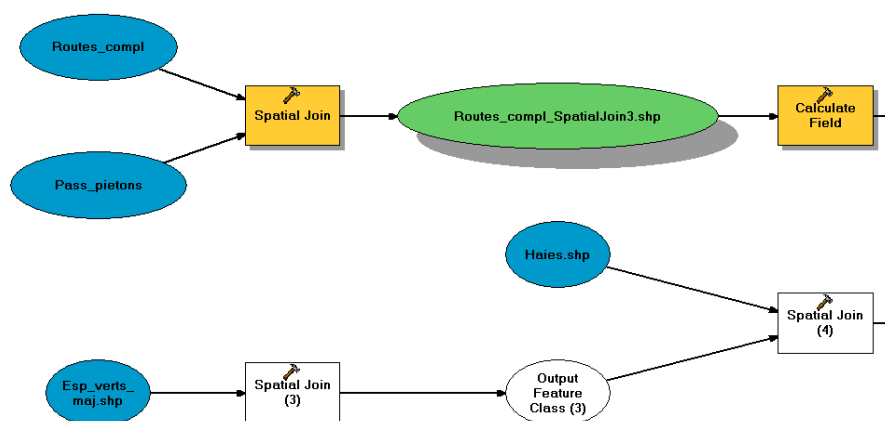
Les relevés de points GPS ont été agrégés sous forme de polygones qui constituent des séquences de mobilité à la fois continues (aucune voire très peu de pauses durant les déplacements) et avec un but, donc une destination précise (faible taux de déplacements type balade). Le recueil des données étant de 48h, les déplacements de chaque enfant ont donc été séquencés sous forme de différents trajets. Chacun

d'eux prend en compte, le mode d'accompagnement, le mode de transport, l'objectif du déplacement, les heures de début et de fin, les caractéristiques individuelles. Lors de ce processus, les stations longues qui génèrent des nuages de points très denses sont supprimées. De même, les points GPS qui semblent incohérents du fait d'une erreur de mesure ne sont pas pris en compte.

### ***b- mise en œuvre d'un référentiel géographique pour la qualification du contexte de mobilité***

Pour plus de clarté, décrivons les différentes étapes de traitement permettant d'aboutir à la mise en relation des données.

Les descripteurs du contexte de mobilité des enfants ont été rattachés au référentiel voirie préalablement constitué dans le projet. La mise en relation des paramètres de contexte avec la voirie par relation de voisinage constitue en soit une forme de généralisation spatiale. Pour chaque type d'indicateur de contexte, un modèle de traitement et de mise à jour est créé (cf. figure ci-dessous). Cette fonctionnalité appelée « model builder » dans la solution ArcGis<sup>129</sup> permet d'automatiser des séquences de traitement et de modifier à volonté les paramètres de généralisation (en particulier la définition des relations de voisinage). L'ambition est ici de disposer d'un environnement de traitement qui puisse faire l'objet de capitalisation. La nature des analyses doit pouvoir évoluer sans que l'ensemble de la chaîne de traitement ne soit rendu inopérante. De même de nouvelles informations contextuelles pourraient être mobilisées lors de poursuites de cette expérimentation et de traitements futurs. Enfin, nous souhaitons aussi disposer d'un cadre d'analyse qui puisse être mobilisé lors de projets portant sur d'autres territoires d'étude.



*Extrait d'une arbre de traitement – Model Builder ArcGis*

Trois types d'indicateur de contexte ont été produits sur la base des informations géographiques récoltées :

- **présence du « végétal »** : il s'agit d'une compilation de données relatives à la présence de haies (longueur en m) et d'espace-s vert-s (surface en m<sup>2</sup>) au voisinage d'une voie (20 mètres). L'indicateur est ensuite raffiné en tenant compte de la

129 Une solution équivalente existe en libre : GeoKettle. Elle sera prochainement expérimentée.

longueur du segment de voie parcourue pour chaque séquence de mobilité observée. Ce ratio devrait permettre de mesurer la part d'immersion dans le « végétal » des déplacements des enfants.

- **animation sociale** : l'indicateur qualifie ici chaque voie de la zone d'étude en tenant compte du type (densité et fréquence d'usage) et du nombre de lieux d'animation sociale présent à proximité (25 mètres). Chaque lieu considéré, qu'il s'agisse d'un équipement public, d'un commerce, etc, est qualifié à partir de la densité sociale potentielle d'accueil et à partir de la fréquence potentielle de passage ou fréquentation du lieu. Cela afin d'appréhender le potentiel d'animation social d'un lieu. Cette qualification de l'animation sociale peut ensuite être croisée avec le statut de la voie (voie de déplacement mode doux, voie de desserte, pénétrante, voie de transit) qui renseigne également sur la densité sociale, tout au moins sur la densité de passages.

Densité et fréquence de passage ont alors été catégorisées en 4 classes, résumées ensuite à deux (faible/fort) catégories pour chacune :

- *Densité* : très faible (> 5 personnes), faible (5-10 personnes), moyenne (10-30 personnes), importante (>30 personnes).

- *Fréquence* : journalier, hebdomadaire, quasi mensuel, peu courante.

- **sécurité** : l'indicateur de sécurité compile une information relative au nombre de passages piéton traversant chaque voie de la zone avec le statut de cette même voie (voie de déplacement mode doux, voie de desserte, voie de transit).

Ce dispositif de production des indicateurs à base d'arbre de traitement automatisé a permis de ne pas fixer définitivement la définition de nos indicateurs et laisse la possibilité d'expérimenter l'usage d'autres sources d'information contextuelles si nécessaire.

### ***c- Mise en relation des séquences de mobilité et du référentiel voirie enrichi d'information contextuelle***

Pour chaque séquence de mobilité, une jointure spatiale a été réalisée avec le référentiel voirie enrichi (voir point précédent). Sur la base d'un rayon de proximité de 20 mètres, les informations contextuelles associées à la voirie sont mises en relation avec les informations concernant chaque séquence de mobilité parcourant la voie. On dispose ainsi d'une base de données unique, constituée de 53 séquences de déplacements pour l'ensemble des enfants enquêtés, qu'il est possible d'interroger selon de multiples points de vue, par le truchement de croisements variés selon les modes d'accompagnement, de déplacement, les objectifs de déplacement, voire encore à l'échelle d'un individu, pour un moment particulier de la journée, pour une seule voie parcourue par plusieurs enfants.

### **6.3. Exploration et mise en relation spatiale et temporelle des déplacements des enfants dans la zone d'étude**

L'objectif de l'exploration des relations entre variables (spatiales, temporelles, psycho-sociales) n'est pas tant de poser des résultats généralisables que de mettre en avant des principes d'exploration méthodologiques et de mises en relation de données sur des questions de comportements, d'espace et de sécurité. Laquelle est

opérationnalisée ici à partir de zones qualifiées par leur distance aux trois indicateurs ci-dessus mentionnés. Les premiers traitements géomatiques permettent de donner un premier niveau de lecture des contextes et d'appariement de variables (qu'il s'agisse de poursuivre et d'approfondir à l'avenir).

Les résultats issus des premiers traitements réalisés sur les indicateurs (cf. tableau) permettent d'observer et de mettre en parallèle la qualité des contextes en fonction des modes de déplacement ou d'accompagnement.

*Tableau : mode de déplacement et mode d'accompagnement x indicateurs spatiaux*

| <b>MOD_DEP</b> | <b>long_voie</b> | <b>pass_piet</b> | <b>distances<br/>inter-<br/>passages<br/>en mètres</b> | <b>long_haie<br/>en mètres</b> | <b>tx de haies<br/>bordant les<br/>voies</b> | <b>surf_vert<br/>en m²</b> | <b>indice de<br/>vert</b> |
|----------------|------------------|------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| pedibus        | 22923,04         | 84               | 272,89                                                 | 9669,00                        | 0,42                                         | 130919,24                  | 5,71                      |
| pied           | 23174,4          | 83               | 279,21                                                 | 7623,90                        | 0,33                                         | 108472,74                  | 4,68                      |
| trottine       | 1892,9           | 6                | 315,48                                                 | 676,11                         | 0,36                                         | 161,95                     | 0,09                      |
| velo           | 59646,81         | 172              | 346,78                                                 | 19872,30                       | 0,33                                         | 318722,07                  | 5,34                      |
| voiture        | 65493,9          | 330              | 198,47                                                 | 28396,74                       | 0,43                                         | 186693,81                  | 2,85                      |

| <b>MOD_ACC</b> | <b>long_voie</b> | <b>pass_piet</b> | <b>distances<br/>inter-<br/>passages<br/>en mètres</b> | <b>long_haie<br/>en mètres</b> | <b>tx de haies<br/>bordant les<br/>voies</b> | <b>surf_vert<br/>en m²</b> | <b>indice de<br/>vert</b> |
|----------------|------------------|------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| adulte         | 7732,29          | 53               | 145,89                                                 | 6187,90                        | 0,80                                         | 32564,58                   | 4,21                      |
| amie           | 4336,21          | 23               | 188,53                                                 | 2610,18                        | 0,60                                         | 7081,43                    | 1,63                      |
| ecole          | 3097,37          | 11               | 281,58                                                 | 1690,78                        | 0,55                                         | 652,00                     | 0,21                      |
| NSP            | 301,335          | 0                |                                                        | 174,80                         | 0,58                                         | 645,97                     | 2,14                      |
| parent         | 71393,42         | 328              | 217,66                                                 | 25027,85                       | 0,35                                         | 237317,78                  | 3,32                      |
| parent+ami     | 17286,91         | 46               | 375,80                                                 | 5922,43                        | 0,34                                         | 158489,91                  | 9,17                      |
| pedibus        | 20057,84         | 66               | 303,91                                                 | 8590,94                        | 0,43                                         | 128523,20                  | 6,41                      |
| pedibus+pa     | 2865,21          | 18               | 159,18                                                 | 1078,06                        | 0,38                                         | 2396,05                    | 0,84                      |
| seul           | 37063,08         | 105              | 352,98                                                 | 12594,10                       | 0,34                                         | 152943,79                  | 4,13                      |

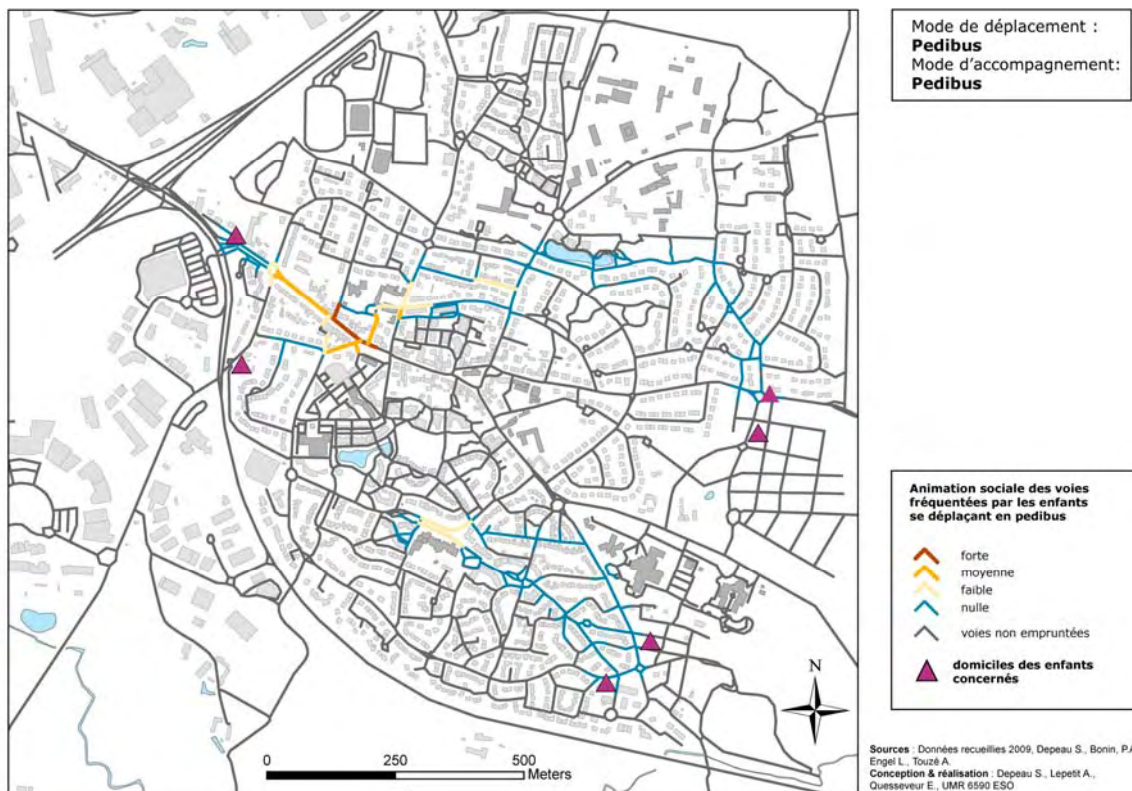


Figure : présence de l'animation sociale (indicateur 2)

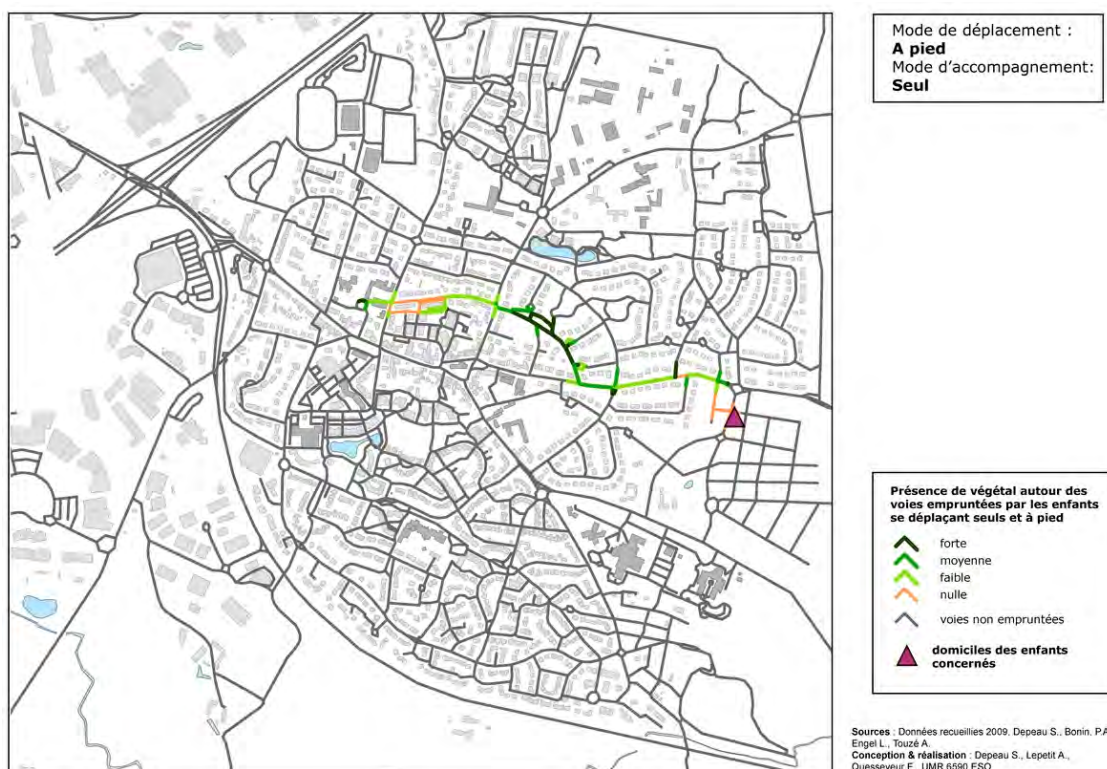
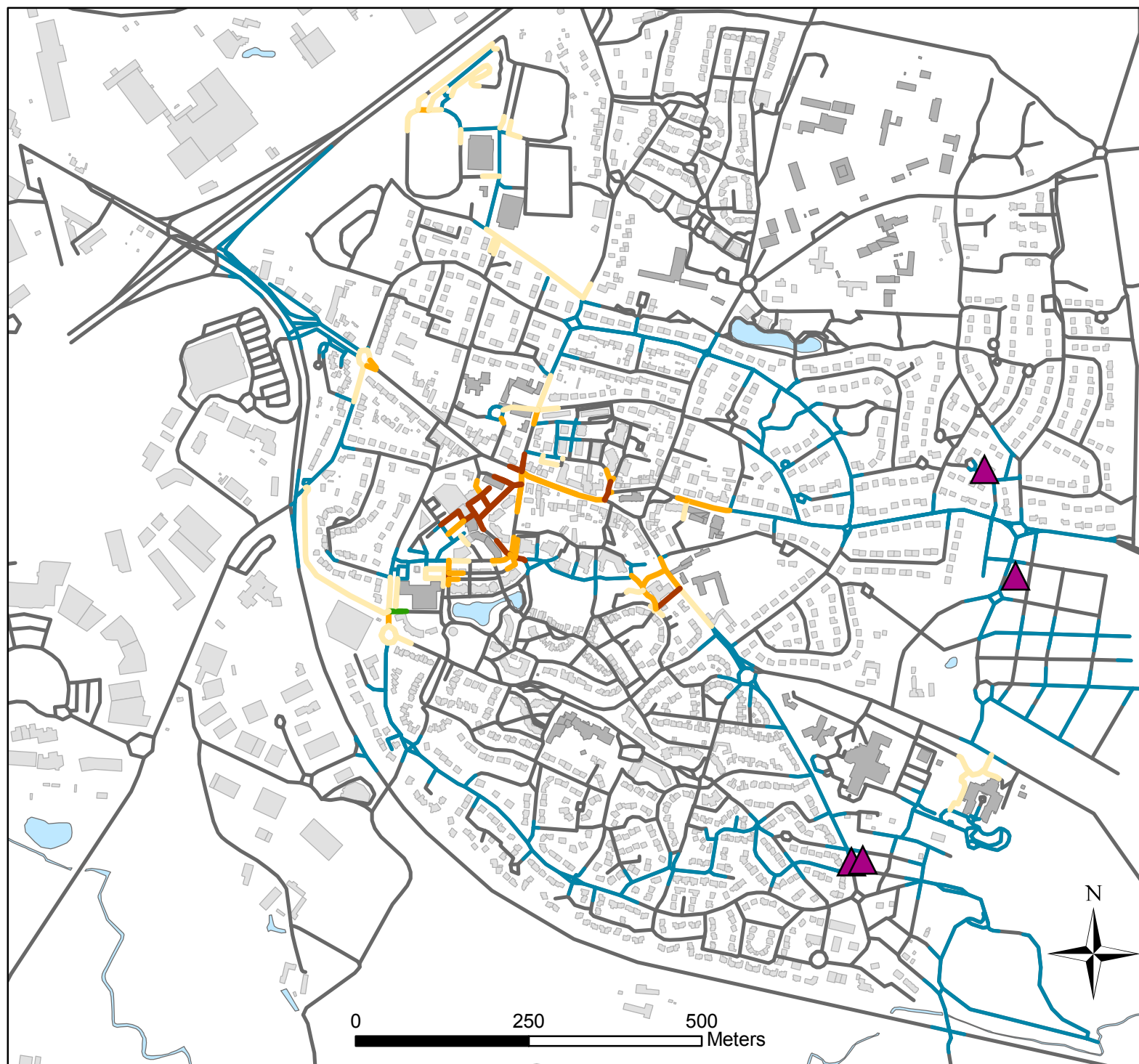


Figure : présence du végétal lors du déplacement individuel (indicateur 1)

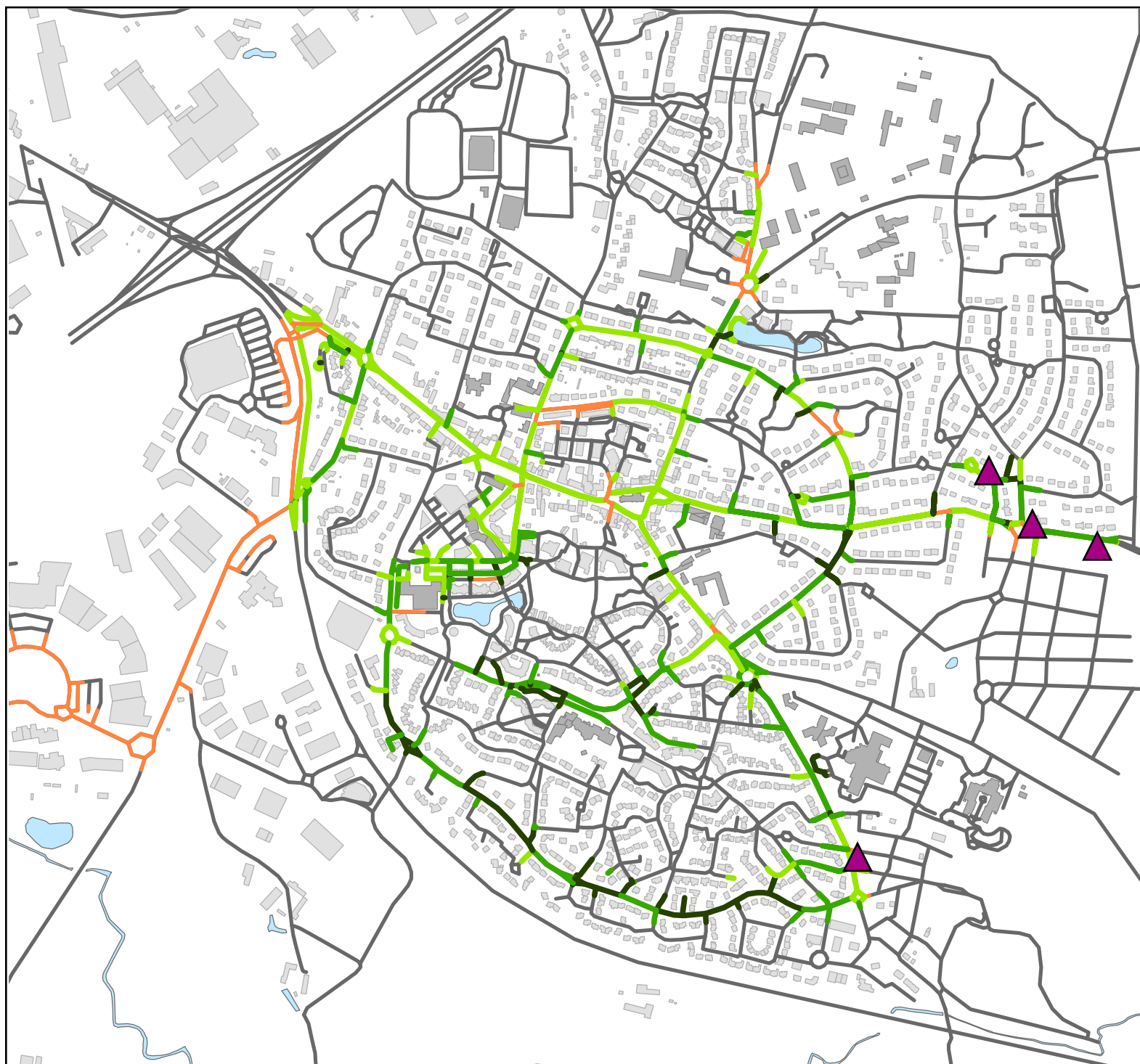


Mode de déplacement :  
**Vélo**  
Mode d'accompagnement:  
**Seul**

**Animation sociale des voies  
fréquentées par les enfants  
se déplaçant seuls et en vélo**

-  forte
-  moyenne
-  faible
-  nulle
-  voies non empruntées
-  **domiciles des enfants concernés**

**Sources :** Données recueillies 2009, Depeau S., Bonin, P.A., Engel L., Touzé A.  
**Conception & réalisation :** Depeau S., Lepetit A., Quesseveur E., UMR 6590 ESO

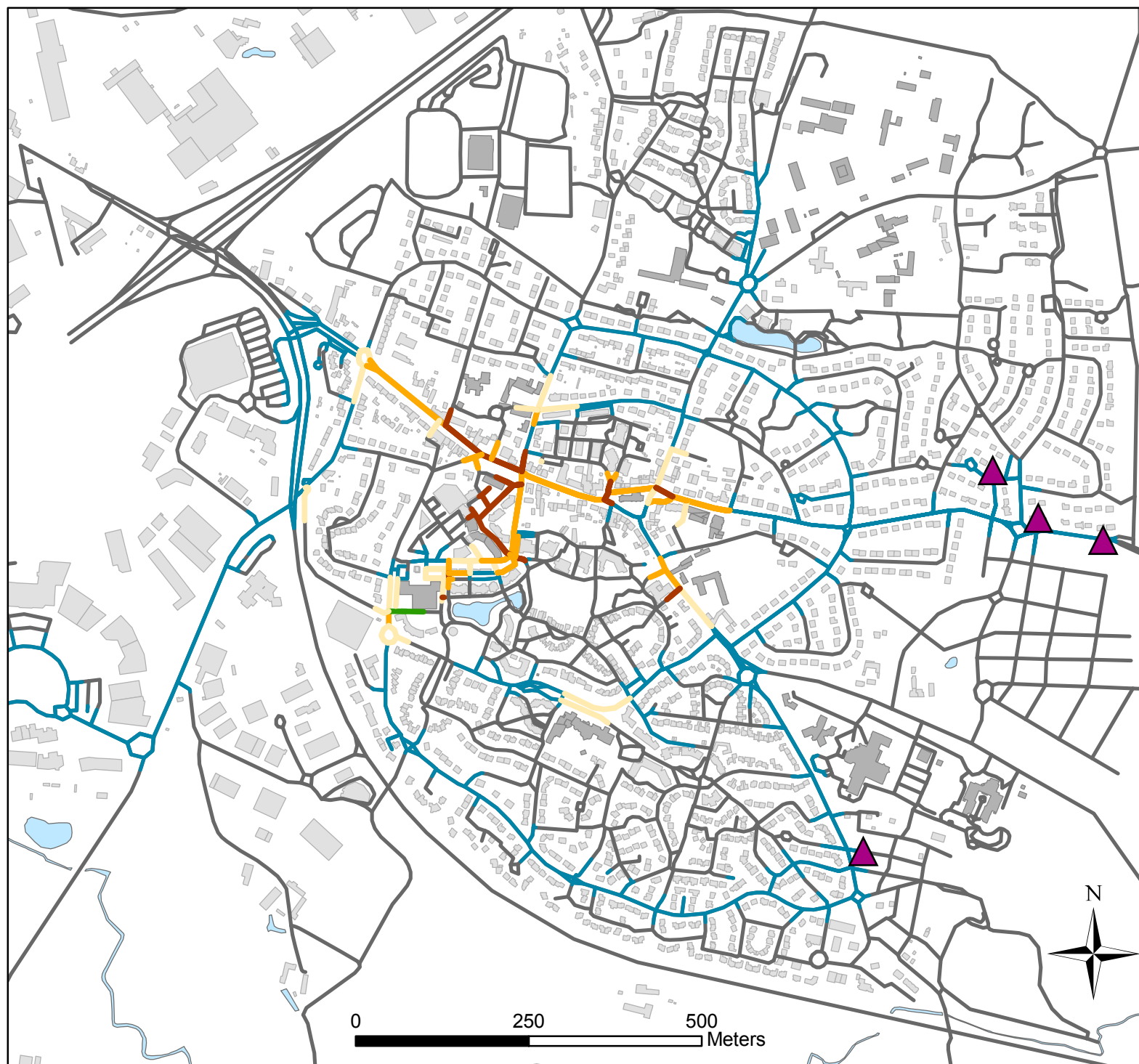


Mode de déplacement :  
**Voiture**  
Mode d'accompagnement:  
**Avec adulte(s)**

**Présence de végétal autour des  
voies empruntées par les enfants  
se déplaçant accompagnés d'au  
moins un adulte et en voiture**

-  forte
-  moyenne
-  faible
-  nulle
-  voies non empruntées
-  **domiciles des enfants  
concernés**

**Sources** : Données recueillies 2009, Depeau S., Bonin, P.A.,  
Engel L., Touzé A.  
**Conception & réalisation** : Depeau S., Lepetit A.,  
Quesseveur E., UMR 6590 ESO



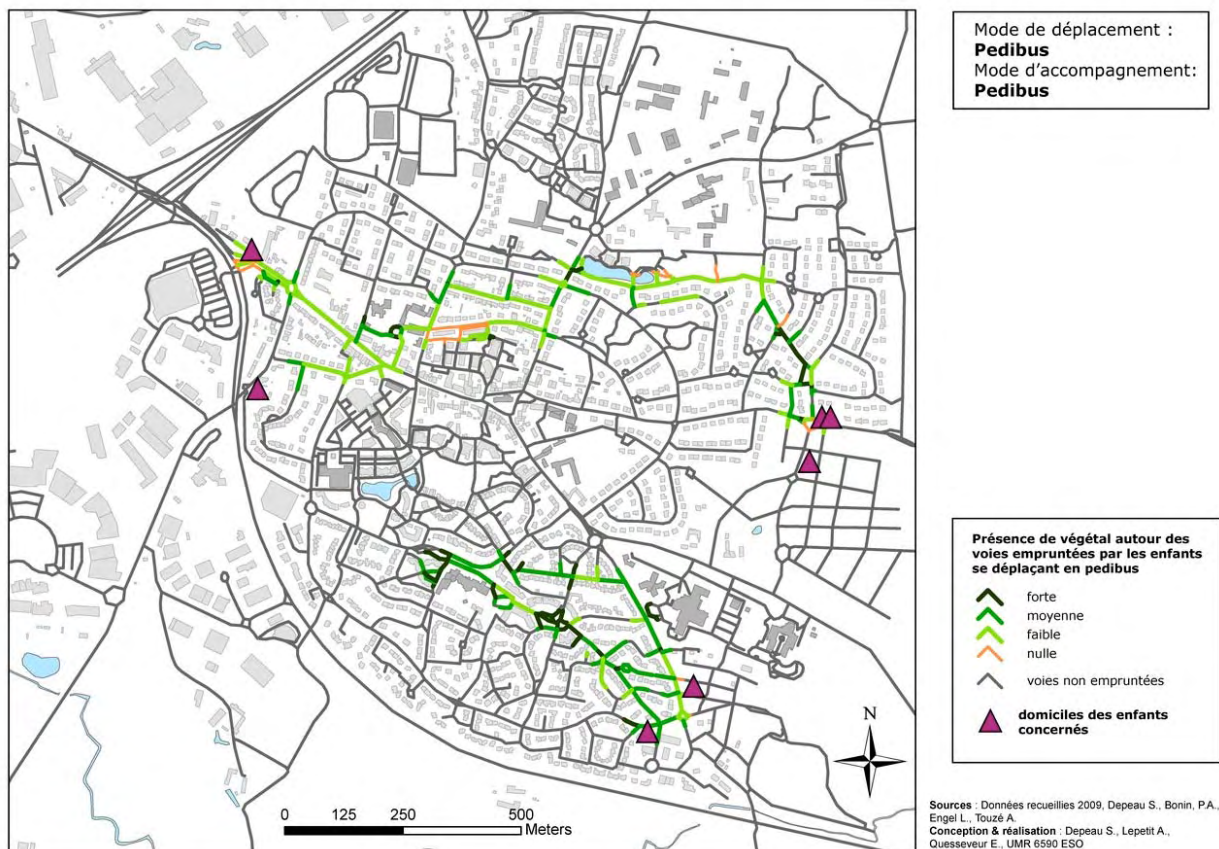
Mode de déplacement :  
**Voiture**  
Mode d'accompagnement:  
**Avec adulte(s)**

**Animation sociale des voies  
fréquentées par les enfants  
se déplaçant accompagnés  
d'au moins un adulte et en voiture**

-  forte
-  moyenne
-  faible
-  nulle
-  voies non empruntées
-  **domiciles des enfants concernés**

**Sources :** Données recueillies 2009, Depeau S., Bonin, P.A.,  
Engel L., Touzé A.  
**Conception & réalisation :** Depeau S., Lepetit A.,  
Quesseveur E., UMR 6590 ESO

Figure : présence du végétal lors du déplacement en pedibus (indicateur 1)



## Complément – interprétation des analyses géomatiques

Ces croisements à lire et interpréter avec circonspection du fait des faibles effectifs, permettent de relever par exemple la distance moyenne séparant les traversées de rues sur les parcours des enfants et de remarquer que les trajets des bus pédestres sont effectivement moins ponctués de ruptures que les autres trajets réalisés, que les déplacements en modes doux traversent des zones d'imprégnation verte plus denses et étendues que les trajets faits en voiture, etc. Les tests de traitement et d'analyse ont été élaborés dans l'objectif de mettre en place une démarche associative permettant de comparer les effets de contexte dans le choix des parcours selon les modes de déplacement et d'accompagnement. Au-delà du résultat, il s'agit plus ici d'étudier la faisabilité, l'éclairage sur les effets de seuils de la sécurité et les limites de telles analyses que les résultats et cartographies. Néanmoins, en utilisant la notion de distance à l'une ou l'autre aménité (lieux d'animation sociale, le végétal, etc.) participant à l'ambiance de sûreté ou de sécurité, l'exercice de traitement et d'analyse des traces de déplacement permet davantage de mettre en place un canevas de requêtes (à poursuivre) sur la base de comparaisons de groupes de trajets en cherchant à comprendre les logiques sécuritaires de déplacement des enfants que de poser des résultats généralisables.

## Conclusion

Sécurité, sûreté sont des paradigmes bien ancrés dans les politiques urbaines, autant dans les questions de régénération, de rénovation des quartiers qu'en termes de soutenabilité. Autant dans les faits sociaux que dans les craintes sanitaires des dangers plus physiques, ces deux notions restent des clés de lecture et d'appréhension de qualité de vie des espaces résidentiels de plus en plus pointées et de plus en plus mobilisées dans les politiques des transports. Pour dire autrement, sécurité, sûreté sont fréquemment associées aux logiques du bouger, du passer, du circuler. C'est donc sous cette alliance sécurité-mobilité que nous avons tenté de travailler la notion de *dispositif* entendu autant dans son acception pédagogique, comme un ensemble de moyens organisés et définis qui permettent de stabiliser le cadre d'actions, souvent itératives, pour résoudre un problème récurrent, qu'au sens plus sociologique et politique de Foucault (1975) qui définit le dispositif comme un réseau fait de discours, d'aménagements architecturaux, de propositions morales, etc. qui font sens par rapport à un objectif donné et marquent les rapports de domination. Les dispositifs permettent alors d'appréhender la sécurité dans un ensemble aménagé, faits de règles et de contraintes où se posent les questions des libertés des individus soumis à ces dispositifs. Autrement dit, comment concilier, sûreté, sécurité, circulation et liberté (ou autonomie) des individus.

Pour appréhender cette question, deux dispositifs à priori fort contrastés ont été choisis pour mobiliser et mettre en œuvre la recherche : un dispositif lié à l'aménagement routier permettant de modérer les vitesses de circulation de certains usagers et de tranquilliser des zones de passage ; un autre dispositif, pas si innovant mais oeuvrant tout autant à la promotion de certains modes de déplacement, des modes doux, ici la marche à pied. Poser les questions de liberté, de sécurité, d'autonomie et de contraintes liées aux cadres aménagés a donc supposé d'interroger les jeux d'équilibres, d'habitation mais également et surtout d'effets de seuil des dispositifs de sécurité.

A travers ces deux protocoles de recherches développées de manière exploratoire et expérimentale, sont soulevées quelques questions quant à la mise en place de dispositifs cherchant à concilier autant le sentiment de tranquillité (des enfants, des parents, des automobilistes, des passantes, etc.) que le sentiment de familiarité et les processus d'habitation (savoir contraindre sa vitesse, trouver la bonne distance à l'autre, respecter les règles, ponctuer sa marche, etc.) et celui de sécurité. Sur ces premiers résultats visant plus la mise en place et l'opérationnalisation de protocoles de recherche pour poursuivre cette réflexion, on peut s'interroger sur la notion de contrainte dans les dispositifs de sécurité et les effets psychologiques qu'ils peuvent provoquer si la notion de liberté n'est pas pensée, tout du moins envisagée dans le potentiel de comportements des usagers. Liberté qui pourrait s'apparenter à celle de responsabilité tant recherchée dans les nouveaux dispositifs de « zones de partage » ou zone 20 aménagée pour adoucir les modes de circulation et promouvoir la bonne cohabitation des usagers.

Par ailleurs, au-delà de dispositifs spatiaux, d'autres plus sociaux s'ancrent dans cette nouvelle gouvernance urbaine adossée aux politiques de soutenabilité que décrit Raco (2007) comme des formes émergentes d'activisme local permettant autant d'assurer la cohésion communautaire que d'assurer par soi-même sa sécurité. Les bus pédestres comme formes d'accompagnement organisé ont effectivement la particularité d'être pris en charge par des groupes de parents

fortement impliqués par ailleurs dans la vie du quartier, de l'école. En tant qu'organisation, la visibilité des enfants peut alors être rendue saillante, par tout un ensemble de traces, d'empreintes spatiales, d'aménagements et de temporalités rendant le parcours familial et appréhendable autant pour ceux qui le pratiquent que pour ceux qui l'observent, le croisent. Pour autant, on peut se demander quels peuvent être les suites, les effets de tels parcours sur le processus de sécurisation des enfants et l'habitation des espaces publics dans l'apprentissage de l'autonomie. S'habituer à la bulle toute tracée, c'est aussi s'habituer à la mise à distance de certains événements, de certaines contraintes, à la mise à distance de l'imprévu, de la surprise, de l'isolement. On est tenté d'observer en effet, qu'à éviter la circulation, repousser les dangers routiers, les parcours en deviennent certes plus verts mais encore très peu animés, assez isolés des zones de centralité et souvent hors de ces zones que les parents pourraient prescrire si l'enfant était seul. En partie parce qu'une grande partie des déplacements courants (domicile-travail) en zone péri-urbaines sont encore réalisés en voiture. Sans pour autant tomber dans la critique de ces dispositifs plutôt encourageants en ce qui concerne les déplacements scolaires, on est en droit de se demander comment concilier ce dispositif dans le processus d'apprentissage de la mobilité de façon plus générale. Car, en effet, si les espaces publics ne deviennent que des espaces de déambulation, comment s'habituer à un entourage plus mobile, plus passant moins local ?

## Conclusion générale. Conduites de sûreté, conditions de sécurité : banalités des situations et métamorphoses des identités sociales.

En entendant se situer au plus près des opérateurs sociaux producteurs et manipulateurs de distances, en tant qu'elles contribuent à conforter, structurer, des contextes de sûreté, les différents angles d'éclairage proposés dans le cadre de ce travail de recherche omettent probablement le détour par certaines de leurs conditions structurantes : les stratégies publiques, fugacement pointées à partir des regards portés par les représentants de l'ordre public ( gendarmerie), des différentes institutions (municipales, scolaires) et, plus encore, économiques (les choix et stratégies de localisation sont-ils motivées ou non - et si oui dans quelle mesure- par les termes de la sûreté ?).

Les recherches entreprises ont révélé le caractère pluriel et diversifié des bulles (autrement plus nombreuses que celles de la maison individuelle, de la résidence collective, du quartier), elles en ont aussi délaissé - en les mentionnant accessoirement de manière indirecte - les *lieux* exceptionnels de construction et d'affirmation, d'accélération comme de crispation de la sûreté : conflits, débats publics, agressions, accidents y font pâle figure sinon par le témoignage d'un événement fantasmé, probablement ou réellement survenu.

Mais c'est exactement cette *banalité*, cette quotidienneté de la production des situations de sûreté qu'il nous semblait décisif d'éclairer, beaucoup plus que celle de la banalisation d'une *exceptionnalité*<sup>130</sup>. Si une unité certaine se dégage de l'ensemble des cas, celle-ci porte moins à réfléchir sur une « généralisation » tant urbaine que péri- ou sub-urbaine du phénomène de sécurisation/tranquillisation, que sur la recomposition affectant de l'intérieur même ces espaces périphériques.

Il n'est en effet en rien nouveau que ceux-ci soient le théâtre de l'omnisurveillance dont on peut entrevoir sans excès l'héritage d'une logique propre à l'ancien monde rural, la réactualisation d'anciennes de ses logiques. Il n'y a pas plus de 60 ans, en France, dominait la dualité entre la ville « anonymisante » (ou *anomiante*) et la campagne rurale scène de la vie villageoise, déclinante alors, certes, mais qui était celle où « tout se sait », « tout se voit », « rien n'échappe ». Cette omnisurveillance réciproque est donc toujours là et se porte plutôt bien, d'ailleurs : certains en ont même vu le symptôme le plus significatif, la quintessence résumant à elle seule la vie périurbaine - qu'on pense au film de Tim Burton, *Edward aux mains d'argent* ! A la fois horrible, mais attirante. Il est en ce sens frappant, particulièrement dans le cas de Lebissey, Perrier sur le Dan et Beaulieu, de voir à quel point un « plan global de tranquillisation de la commune » en émerge de fait, voyant converger tout une série d'acteurs et de tendances sans concertation particulière.

La nuance fondamentale entre les deux générations (du rural au périurbain) est directement éclairée plus spécifiquement par quatre des six terrains qui la formalisent explicitement en terme d'*identité spatiale*. Assez loin de traduire une aspiration au retour à ces formes de communautés partagées, de modes vie comme

---

<sup>130</sup> Il a ainsi été assez fait peu cas de la vidéosurveillance proprement dite, sous le feu des débats sinon dans sa normalisation (à Vannes, en particulier)

de comportements qui leur correspondaient, mais situés à mi-chemin d'un individualisme affirmé et indifférent au cadre social qui l'entoure, les dispositifs de sûreté assurent dès lors comme un *substitut*, non d'un oeil omnipotent et machiavélique de type orwellien, mais plutôt d'une prothèse substitut à un monde commun partagé, d'une prothèse technique, mentale, nécessaire à construction d'une ambiance, d'un contexte pris dans une dynamique de fabrique d'identité individuelle, à défaut d'être sociale ou collective.

Là encore, il serait excessif de généraliser, tant sur les cas étudiés que, plus encore, sur les mondes périurbains dans l'Ouest français. Cette face-là, « prothésique », ferait très probablement partie d'autres faces (Bernard Lahire montre à quel point l'individu contemporain agence des faces différentes, contraintes ou choisies) tout aussi signifiantes et actives : celle des implications associatives, celle des mobilisations collectives, celle des réseaux sociaux etc.

Il n'en reste pas moins que cette face précise, telle qu'elle a été éclairée, constitue bien un autre paradoxe, la recherche d'un autre point médian dans une tension entre des pôles diamétralement opposés : d'un côté une attente (un besoin ?) plus forte des autres, et, de l'autre côté, une attente de prise de distance à leur égard, rapprochement et distanciation négociés que le cas des pédibus résume comme un modèle réduit non par la forme de sûreté collective qu'il applique, mais de contrôle social qu'il implique.

Collectif vs social : si ces situations périurbaines sont aussi révélatrices c'est sans doute bien aussi sur certaines de ces conditions et de ces modalités de *constructions paradoxales* des identités sociales et individuelles contemporaines, celle un « soi-même *tout contre* les autres », beaucoup plus qu'un soi-même *avec* les autres ou d'un soi-même *contre* les autres (gated communities), voilà très probablement une des dimensions-clés de la tranquillisation.

Pour les décideurs, responsables publics, s'il n'est en rien perturbant que la sécurité et la sûreté entrent toujours, à part entière dans la construction des individualités sociales, c'est donc bien davantage une fois encore du côté des seuils qu'ouvrirait, pour achever, la réflexion de cette recherche : parce que la dynamique de ces seuils s'inscrit dans l'ensemble de ces seuils qu'ils contribuent eux-mêmes à déterminer dans leur point d'équilibre, de par leur portée organisatrice : entre le tolérable, et l'intolérable, l'acceptable et l'inacceptable, ce qui a droit de cité ou n'y a pas droit, dynamique spécifiquement politique et dynamique des formes en tant que telle du politique dont, à leur tour et de manière vive, les périphéries urbaines sont venues réouvrir le chantier de réflexion.





## Bibliographie générale

- BRIDGE G., WATSON, S., 2003, *A companion to the city*, Oxford, Blackwell Publishing, 640 p.
- GROSJEAN M., THIBAUD J-P., 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, éd. Parenthèses, 217 p.
- LYNCH K., 1998, *L'image de la cité*, Paris Dunod, 21 p.
- PANERAI P., DEMORGON M., DEPAULE J-C., 1999, *Analyse urbaine*, Marseille, éd. Parenthèses, 189 p.
- PLEZIAT A., 1997, *Mémento appliqué à l'urbanisme*, Paris, La Villette, 246 p.
- Bernard, Y. & Segaud, M. (1991). *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*. La Garenne-Colombes : Editions de l'Espace européen.
- Depeau, S. (2005). Sur le trajet de l'école ou l'apprentissage de l'autonomie : une transition à plusieurs dimensions. In M. Robin & E. Ratiu (Eds). *Transitions et rapports à l'espace* (pp. 189-212). Paris : l'Harmattan.
- Douglas D. Perkins, Abraham Wandersman, Richard C. Rich and Ralph B. Taylor (1993). The physical environment of street crime: Defensible space, territoriality and incivilities *Journal of Environmental Psychology, Volume 13, Issue 1, March, 29-49*.
- Douglas D. Perkins, John W. Meeks and Ralph B. Taylor (1992). The physical environment of street blocks and resident perceptions of crime and disorder: implications for theory and measurement *Journal of Environmental Psychology, Volume 12, Issue 1, March, 21-34*.
- Geis, K. J., & Ross, C. E. (1998). A New Look at Urban Alienation: The Effect of Neighborhood Disorder on Perceived Powerlessness. *Social Psychology Quarterly, 61, 232-246*.

## Etude sur Vannes

- Allemand S., Ascher F., Lévy J., (sous la direction de), *Les sens du mouvement : Modernités et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Editions Belin, Paris, 2004, 336p
- Amerio P., (sous la direction), *Sentiment d'insécurité et pensée sociale*, Psychologie et société, éditions Erès, Ramonville Saint-Agne, 2004, 213p.
- Augé M., *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Editions du Seuil, collection la librairie du 20<sup>ème</sup> siècle, Paris, 1992, 149p.
- Bauer A., Raufer X., *Violences et insécurité urbaines*, QSJ, PUF, Paris, 2005, 127p.
- Bauer A., Freynet F., *Vidéosurveillance et vidéoprotection*, PUF, QSJ, Paris, 2008, 126p
- Wyvekens A., 2006, Espace public et sécurité, *Problèmes politiques et sociaux*, Paris, La documentation française, n°930, 2006, 120p.
- Bernard Y., Segaud S., (sous la direction de), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, Editions de l'Espace Européen, La Garenne-Colombes, 1991, 246p.
- Billard G., Chevalier J., Madoré F., *Ville fermée, ville surveillée : la sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, PUR, collection géographie sociale, Rennes, 2005, 230p.
- Bonelli L., *La France a peur : une histoire sociale de l'« insécurité »*, La Découverte, Paris, 2008, 410p.
- Body-Gendrot S., *Ville et violences*, PUF, Paris, 1993, 252p.
- Bourdin A., Masbouni A., *Un urbanisme des modes de vie*, Editions du Moniteur, Paris, 2004, 96p
- Capron G., (sous la direction), *Quand la ville se ferme : quartiers résidentiels sécurisés*, Editions Bréal, collection d'autre part, 2006, 288p.
- Chaline C., Dubois-Maury J., *La ville et ses dangers : prévention et gestion des risques naturels, sociaux et technologiques*, éditions Masson, Paris, 1994, 247p.
- Chaline C., Dubois-Maury J., *Les risques urbains*, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition, Collection U, Paris, 2004, 208p.
- Chaline C., *Les politiques de la ville*, PUF, QSJ, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, 2008, 126p.
- Dieu F., (sous la direction), *Question de sécurité : sociétalisation des réponses, globalisation des menaces*, L'Harmattan, collection sécurité et société, Paris, 2006, 215p.

Donzelot J., *Faire société : la politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Editions du Seuil, Paris, 2003, 362p.

Foucault M., *Sécurité, territoire et population, cours au Collège de France, 1977-1978*, éditions Seuil/Gallimard, Paris, 2004, 435p.

Frenais J., Ocqueteau F., Varly P., *Ordonner le désordre : une contribution au débat sur les indicateurs du crime*, La sécurité aujourd'hui, la Documentation Française, Paris, 2002, 168p.

Froment J.-C., Nemaq C., Zamponi F., *La commune et l'insécurité : comment agir, avec quels partenaires, avec quels moyens ?*, Les guides de l'action locale, Editions Foucher, Paris, 1999, 93p.

Lagrange H., *Demandes de sécurité*, éditions du Seuil et La République des Idées, Paris, 2003, 109p.

Landauer P., *Ordre dispersé : les nouvelles conceptions urbaines de la sûreté*, collection recherche du PUCA, Paris, 2008, 104p.

Les cahiers de la décentralisation, Pouvoirs locaux N°78 III / 2008 (septembre), 156p.

Lévy J., Lussault M., (sous la direction de), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Editions Belin, Paris, 2003, 1034p.

Lévy J., *L'espace légitime*, Presses de Sciences Po, Paris, 1994, 442p.

Lussault M., *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, éditions du Seuil, Paris, 363p.

Oblet T., *Défendre la ville*, PUF, collection la ville en débat, Paris, 2008, 122p.

Roché S., *Le sentiment d'insécurité*, Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1993, 311p.

Roché S., *Tolérance zéro : incivilité et insécurité*, Odile Jacob, Paris, 2002, 303p.

Viger R., *Prévoir et faire face : guide des risques naturels, technologiques et terroristes*, Edisud, collection les territoires du risque, 2004, 179p.

## Etudes sur le Val d'Ille

BURSON Julie, CHAMPION Marion, COVES Cécile, 2007, *L'insécurité sur un territoire de projet urbain*, Diagnostic sécurité réalisé dans le cadre du Master Professionnel « Politiques de la ville, morphologies urbaines et interventions sociales », 45 p.

CHAUVEAU Chloé, COGNET Lucie, MEZEL Julie, 2008, *Diagnostic sécurité sur la gare de Caen*, Diagnostic sécurité réalisé dans le cadre du Master Professionnel « Sociétés urbaines en mutations et territoires », 44 p.

DUMONT I., 2002, *La détresse sociale dans le centre-ville : Analyse comparative entre Brighton (Royaume-Uni), Parme (Italie) et Caen (France)*, Caen, Université, 357 p.- Thèse de doctorat en géographie.

DUMONT I., 2007, *Tapecul, squat, soleil. Vivre la détresse dans le centre-ville*, Pôle universitaire normand, Publication des Universités de Rouen et du Havre, Presse Universitaire de Caen, 134 p.

FRESNAIS J., 2008, Sous les recherches...le débat, *Pouvoirs Locaux*, n°78, vol 3, pp. 122-126.

RIPOLL F., 2005, La dimension spatiale des mouvements sociaux : essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de "chômeurs" et "altermondialistes", Caen, Université, 741 p.- Thèse de doctorat en géographie.

Sources insee :

Melesse : [http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3\\_35173.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3_35173.pdf)

La Mézière  
[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3\\_35177.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3_35177.pdf)

St Gondran  
[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3\\_35276.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3_35276.pdf)

St Médard sur Ille

[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3\\_35296.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3_35296.pdf)

St Germain sur Ille

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/commune.asp?depcom=35274>

Vignoc

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/commune.asp?depcom=35356>

St Symphorien

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/commune.asp?depcom=35317>

Langouët

<http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/commune.asp?depcom=35146>

Guipel

[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3\\_35128.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3_35128.pdf)

Montreuil le Gast

[http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3\\_35193.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/resultats/chiffres-cles/n3/35/n3_35193.pdf)

## Etude sur le quartier gare de Caen

CUEFF D., 2006, *L'enfant dans la rue. Guide méthodologique*, Projet européen DAPHNE, Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale, 174 p.

LARES, 2004, *Les besoins de structures d'accueil, d'animation et d'encadrement pour les jeunes de 12 à 18 ans*, Rapport commandé par la communauté de communes du Val d'Ille, février 2004, Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales, Université de Rennes II.

GPAS, 2008, *Rapport d'activité intermédiaire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2008*, Langouët, Groupement de Pédagogie et d'Animation Sociale.

## Etude sur Periers-sur-le-Dan

### Ouvrages

Augoyard, J. -F, Torgue, H., 1995, *A l'écoute de l'environnement, répertoire des effets sonores*, Marseille, Editions Parenthèses.

Beaud, S., Weber, F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Guides Repères, La découverte.

Billard, G., Chevalier, J., Madoré, F., 2005, *Ville fermée, ville surveillée, La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, PUR, Géographie sociale, 2005.

Certeau de, M., Giard, L., Mayol, P., 1999, *L'Invention du quotidien. 2. habiter, cuisiner*, Paris, Folio essais, 1ère éd. 1994.

Changeux, J. -P., 1983, *L'Homme Neuronal*, Paris, Fayard, collection Pluriel. Berthoz, A., 2003, *La Décision*, Paris, Odile Jacob.

Charmes, E., 2006, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, L'Harmattan, 2006.

Chelkoff, G., Thibaud, J. -P., 1997, *Ambiances sous la ville*, Grenoble, Cresson/ Plan Urbain.

Certeau de, M., 1998, *L'Invention du quotidien. 1. arts de faire*, Paris, Folio essais, 1ère éd. 1990.

Geindre, L., 1988, *Il était une fois Hérouville-Saint-Clair*, Association pour le développement d'Hérouville-Saint-Clair.

Grosjean, M., Thibaud, J. -P. 2001, *L'Espace Urbain en méthodes*, Marseille, collection Eupalinos, édition Parenthèses Merleau-Ponty, M., 1976, *Phénoménologie de la Perception*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1<sup>ère</sup> édition 1945.

Guigou, B., 2004, *La résidentialisation, monographie 2 : la résidentialisation de la « cité morte » dans une ville nouvelle d'Ile-de-France*, rapport final, IAURIF, Paris, Ministère de la Culture.

Gutman-Lajeunesse, M., 2003, « Renouvellement urbain et marché de l'habitat », *les manuels du renouvellement urbain*, Caisse des dépôts et consignation, n°3, Août 2003.

Hall, E.-T., 1978, *La dimension cachée*, Points, 254 p,

Haumont, B., Morel A., *La société de voisins, Maison des sciences de l'homme*, coll. Ethnologie de la France, n°21, Paris.

Jodelet, D., 1989, *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

Lelevrier, C., 2004, *La résidentialisation, monographie 1 : le quartier des Cerisiers à Lognans. Résidence et appropriation : des modèles aux pratiques*, rapport final, Créteil, Université Paris XII, Ministère de la Culture.

Mac Leod, P., 2004a, *Communication personnelle*.

Mac Leod, P., 2004b, « Enfin un podium pour l'olfaction ! », *Médecine/sciences*, n°2.

Mangin, D., 2006, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Editions de la Villette, p. 171-174.

Marec, Y., 2008, *La ville en crise? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines*.

Mathieu, N., Morel-Brochet, A., Blanc, N., Gajewski, P., Grésillon, L., Hébert, F., Hucy, W., Raymond, R., 2004, « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates Jeune recherche – la vitalité d'un laboratoire*, n°11, pp. 267-286.

Moles, A., Rohmer, E., 1978, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman.

Morfaux, L. -M., 1999, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 18ème édition.

Mucchielli, L., 2008, La frénésie sécuritaire, retour à l'ordre et nouveau contrôle sociale.

Oblet, T., 2008, *Défendre la ville : la police, l'urbanisme et les habitants*.

Pedrazzini, Y., 2005, *La violence des villes*, Charles Léopold Mayer, Paris.

Sèze, C., 1994, *Confort moderne – Une nouvelle culture du bien-être*, Paris, collection Autrement, série Sciences en société, n°10.

## Articles

« Urbanisme et sécurité : vers un projet urbain ? Nouvelles définitions de l'espace, nouvelles formes de contrôle », in *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 2001, n°43, 1er trimestre, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, 181 p.

« Urbanisme et sécurité », in *Revue de la gendarmerie nationale*, 2007, n°223, trimestriel, juin 2007, 16-26 pp.

Amerio, P., 2004, « Psychologie et Société : sentiment d'insécurité et pensée sociale », n°7, 'Ed. Eres, 213 p.

Golovotchenko, N., 2002, « Résidentialisation », Segaud, M. Dictionnaire de l'habitat et du logement, Paris, Armand Colin.

Grésillon, L., 2008, « Bien-être, perception et quotidien, une mise en perspective heuristique », *Strates*, n°14, pp 180-190.

Lefevre, M.-P., 2006, « La construction sociale de la limite entre espace public et espace privé en copropriété », Bourdin, A., *les règles du jeu urbain : entre droit et confiance*, Descartes & Cie, Les Urbanités, pp.277-312.

Ortar, N., 2007, « Parcours existentiels et résidentiels en périurbain », *Revue Urbanisme*, septembre-octobre 2007, n° 356, p. 68-70.

Rougé, L., 2005, « Les élites circulantes déconstruisent toute territorialité », *Etalement urbain et modes de vie : quelle durabilité, quels risques ?* Journée d'étude du CAUE.

Staszac, J.-F., 2001, « l'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », *Annales de géographie*, n°620, p339-363.

Thomasin, L. 2001, *Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé*, *Ruralia*, 2001-09, (<http://ruralia.revues.org/document250.html>)

Vassalo, P., 2005, « Libérale ou libérée : la ville monde », *La Découverte*, mai-juin et juillet-août 2005, 76-82pp.

## Etude sur Chantepie (Zones 30 et pédibus)

Lavadinho, S. & Winkin, Y. (2008). *Du marcheur urbain*. Urbanisme, n°359, mars-avril, pp. 44-49.

Reignier, H. (2004). *La territorialisation de l'enjeu « sécurité routière » : vers un basculement de référentiel ?* Espace et sociétés, pp. 23-41

Bourg, D. & Schlegel, J.L. (2001). *Parer aux risques de demain : le principe de précaution*. Paris : Editions du Seuil.

Brehm, J.W. (1966). *A theory of psychological reactance*. New York : Academic Press.

Elvik, R. (2001). *Area-wide urban traffic calming schemes : a meta-analysis of safety effects*. *Accident Analysis and Prevention*, 33, 327-336.

Fleury, D. (1998). *Sécurité et urbanisme: la prise en compte de la sécurité routière dans l'aménagement urbain*. Paris: Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Garling, T., Book, A., Lindberg, E. (1984). *Cognitive mapping of large-scale environments: The interrelationship of action plans, acquisition, and orientation*. *Environment and Behavior*, 16 (1), 3-34.

Gärling, T. & Valsiner, J. (1985). *Children within Environments: Different Approaches and their Relationship to Accident Prevention*. In T. Gärling & J. Valsiner (Eds.). *Children within*

*environments: toward a Psychology of Accident Prevention* (pp. 13-36). New York and London: Plenum Press

Moscovici, S. & Plon, M. (1968). *Choix et autonomie du sujet. La théorie de la « réactance » psychologique.*

Reignier, H. (2004). *La territorialisation de l'enjeu « sécurité routière » : vers un basculement de référentiel ?* Espace et sociétés, pp. 23-41

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir.* Editions Gallimard, (réédition : 1993)

Raco, M. (2007). Securing Sustainable Communities: Citizenship, Safety and Sustainability in the New urban Planning. *European Urban and Regional Studies*, 14 (4), pp. 305-320.

Depeau, S. (2008). Depeau, S. (2008). Nouvelles façons de se déplacer vers l'école ou l'expérimentation du pédibus dans un quartier rennais. Quelles incidences sur l'apprentissage de l'autonomie de déplacement des enfants et leurs rapports à l'espace ? *Recherche Transport Sécurité*, n°101, pp. 253-271.

## ANNEXES

### Annexe n°1 : Tableau récapitulatif des entretiens de Périers

**TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS  
DIAGNOSTIC DE PERIERS SUR LE DAN**

Nombre d'habitants : 500 environ (RGP INSEE 2005)

Nombre de foyers : 200 environ

| NOM                           | STATUT                                                                                   | RDV                       | REMARQUE                                                     |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------------------|
| M. Jacques Le Carpentier      | Maire                                                                                    | 19 octobre<br>23 novembre | Le deuxième entretien a permis d'approfondir certains points |
| M. Jean Bert                  | Habitant, Conseiller Municipal                                                           | 29 octobre                | Zone lotie                                                   |
| M. Louis Jacques Martin       | Habitant, Conseiller Municipal                                                           | 30 octobre                | Zone lotie                                                   |
| Mrs. Marc et Robert Delacour  | Habitants, Anciens agriculteurs                                                          | 3 novembre                | Périmètre classé                                             |
| M. Henri Lemaître             | Habitant, 2 <sup>ème</sup> adjoint et agriculteur                                        | 29 octobre                | Zone urbaine centrale                                        |
| Melle Cridling<br>Et un jeune | Ados habitants                                                                           | 5 novembre                | Entretiens dans la rue                                       |
| Mme Le Prince                 | Habitante, Vice-Présidente de l'Association pour la sauvegarde de l'église               | 30 octobre                | Zone lotie                                                   |
| Mme Nathalie Roch             | Habitante, ancienne Présidente de l'Association des parents d'élèves (Biéville Beuville) | 29 octobre                | Lotissement de l'épine                                       |
| Lieutenant Ovieve             | Lieutenant de Gendarmerie                                                                | 31 octobre                | Rdv Ouistreham                                               |
| Mme Herry                     | Habitante, Présidente comité des fêtes                                                   | 2 novembre                | Lotissement du clos Besnard                                  |
| Mme Moinsard                  | Habitante, Conseillère Municipale                                                        | 2 novembre                | Lotissement du clos Besnard                                  |
| M. Cagniard                   | Habitant, Agriculteur                                                                    | 2 novembre                | Zone urbaine centrale                                        |
| Mme Dréan                     | Habitante                                                                                | 2 novembre                | Lotissement l'enclos                                         |
| M. et Mme                     | Habitants                                                                                | 5 novembre                | Lotissement de la dame                                       |

|                                           |                                                     |             |                                                                                                                      |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Zajewski                                  |                                                     |             |                                                                                                                      |
| M. Touchard,<br>Melle Culpin              | Habitants locataires                                | 5 novembre  | Zone urbaine centrale                                                                                                |
| Annie Fettu                               | Historienne de la commune                           | 7 novembre  | Rdv Pierre Heuzé à Caen                                                                                              |
| M. Herry                                  | Habitant, Trésorier du tennis                       | 7 novembre  | Lotissement du clos Besnard                                                                                          |
| M. Letellier                              | Habitant, Agriculteur                               | 10 novembre | Zone urbaine centrale                                                                                                |
| M. Cridling                               | Habitant, Expert financier international et gîtes   | 12 novembre | Zone urbaine centrale                                                                                                |
| Mme Marie                                 | Habitante, Chambres d'hôtes                         | 13 novembre | Zone lotie                                                                                                           |
| Mme Lemazurier                            | Habitante                                           | 15 novembre | Lotissement 4 chemins                                                                                                |
| M. et Mme<br>Lambert                      | Habitants                                           | 15 novembre | Lotissement 4 chemins                                                                                                |
| M. Mozès                                  | Habitant et ancien marchand de biens sur la commune | 16 novembre | Zone urbaine centrale                                                                                                |
| M. Ombredanne                             | Habitant                                            | 20 novembre | Périmètre classé                                                                                                     |
| Pascal (Mme<br>Herry)                     | Livre des produits de luxe sur la commune           | 12 novembre | Entretien téléphonique (très bonne connaissance de la SAFER)                                                         |
| Stéphane Beaulieu                         | Directeur foyer de jeunes                           | 23 novembre | RDV dans le foyer des jeunes                                                                                         |
| Mme Joly                                  | Habitante                                           |             | Refus                                                                                                                |
| M. Gautier                                | Habitant                                            | 2 novembre  | Entretien téléphonique très court                                                                                    |
| Mme Chesnel                               | Habitante                                           | 5 novembre  | Marcheuse (rencontre au niveau de la propriété de la famille Ombredanne) Maison à volets rouges à côté de la mairie. |
| Mme Delavalette                           | Habitante, Famille protestante                      | 23 novembre | Zone lotie                                                                                                           |
| Mme Sévin                                 | Habitante                                           | 20 novembre | Lotissement du Bourg (dernier lotissement)                                                                           |
| Mme Duval                                 | Ancienne institutrice                               | 23 novembre | Rdv 61 rue de Caen à Cresserons                                                                                      |
| Melle Charbogne                           | Idem                                                |             | Annulé                                                                                                               |
| Conseil général<br>Service<br>aménagement | M. Audrain (flux)<br>M. Poret (aménagements)        | Novembre    | Demande de renseignements flux et aménagements                                                                       |
| Twisto (kéolis<br>Calvados)               | Mme Maupas<br>(pmaupas@keoliscalvados.fr)           | Novembre    | Demande de renseignements sur la ligne 62                                                                            |



## Annexe n° 3 : Exploitation des entretiens à Périers

### PERIERS SUR LE DAN : Entretiens périmètre classé

| Profil de l'habitant                                                                                                                                                                                                                                                  | Conditions d'arrivée                                                                                                                                                                                                                   | Perceptions générales et opinions sur la commune<br>Registres de la sécurité et de l'insécurité                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Perceptions dans le milieu                                                                                             | Pratiques                                                                                                                                 | Remarques                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mrs Marc et Robert Delacour</b><br>80 ans, Frères, célibataires sans enfant. Parents de la famille Cagniard (agriculteur exploitant)                                                                                                                               | Nés à Périers en 1925 et 1927. Parents arrivés en 1924.                                                                                                                                                                                | « D'ici quelques années ça sera tout construit ». « Pays protestant, 3 catholiques : Familles Letellier, Lemaître, Delacour : pas de problèmes à l'époque ». « Famille Cagniard : grand père protestant devenu catholique ». « Aujourd'hui les gens viennent pour dormir, nous n'avons pas de relation au village, village dortoir on n'y peut rien ». « On suit de loin »      |                                                                                                                        | Belote une fois par an avec le comité des fêtes. Anciens chasseurs. Lisent le bulletin municipal, ouest-France. Télévision, pas internet. | Ils marchent difficilement, un des frères est sourd. Entretien un peu laborieux.                                                                                                |
| <b>M. Ombredanne</b><br>70 ans environ, Marié, 3 enfants. Agriculteur pendant 40 ans mais pas sur la commune (Lasson). Ancien expert en produits phytosanitaires. Habite le « château », ancienne propriété de la famille Osmont (qui avait la moitié de la commune). | Né à Paris, achat de la ferme il y a 30 ans environ (10 ans de travaux – 2 hectares). Grand père et père chirurgiens. « je ne voulais pas vivre en ville, guerre difficile, ma mère a été arrêtée et a faillit partir en déportation » | Faible valorisation de la commune par rapport à 39-45 « la guerre est passée à côté de Périers, pas de morts, pas de destructions, pas de maisons incendiées ». Torpeur du conseil municipal entre 1950 et 1975. « Ce n'est pas une commune dortoir du fait des conditions d'entrée : peu de horsains et des grandes parcelles ». Discours très favorable à l'intercommunalité. | Nouveaux arrivants « ne pas arriver en pays conquis, accepter le bruit, l'odeur et la fumée des activités agricoles ». | Chasse sur le littoral (oiseaux de passage en bord de mer : gibiers d'eau). « cela permet de voir beaucoup de choses en tuant très peu ». | Discours d'héritier (50 Ombredanne en France selon lui, il est remonté au 15 <sup>ème</sup> siècle). Il est très informé (projets : quatre voies au nord et parc d'éoliennes ?) |

|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|

**PERIERS SUR LE DAN : Entretiens zone urbaine centrale (bourg ancien)**

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                            | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Remarques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Henri Lemaître</b><br/>47 ans – marié, 1 enfant (8 ans environ), Agriculteur céréalier (avant dessinateur industriel), épouse comptable (fille d'agriculteur). 41 parcelles sur 7 communes<br/>Trésorier de la société de chasse municipale<br/>Adjoint au Maire, participe à la commission urbanisme de la Communauté d'Agglomération</p> | <p>Né à Périers sur le Dan. Reprise d'exploitation familiale en 1987, occupe la maison de famille datant de 1640 (ferme fortifiée)</p> | <p>« La commune perd son âme à cause de l'argent ». « Construction sans se préoccuper de la qualité des terres ». « Les gens de la ville ont un intérêt pour le décor agricole pas pour la nature ». « Qu'est-ce qu'on va laisser aux enfants ? ». « On n'est que le gardien ». « Situation exceptionnelle : 6 Kms de Caen et de la mer ». « Risque d'absorption par la Communauté d'Agglomération, c'est la trame verte qui sauvera la commune » (projet : Poumon vert au nord de Caen. 11 hectares de périurbain en zone verte à vélo). « arrêter les déplacements en voiture et développer le réseau rail »<br/>Stratégie affichée devant la Communauté d'Agglomération « ne pas parler d'agriculture, tout le monde s'en fout mais d'environnement, de cadre de vie et de respect ».</p> | <p>« Préfère la colline plutôt que Las Vegas ». « Village magnifique, exceptionnel ». « Ressentir, vivre, voir ». « Il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles, ici c'est le paradis ». « La photo ne traduit pas les sensations ». « Beauté du colza, du blé avec ses brumes et ses vagues ». « Le printemps est le fruit d'une année de travail ».</p> | <p>Chasseur depuis trois générations « mais pas tueur » : 1 ou 2 animaux en 10 ans (association municipale de chasse : 10 personnes. 10 hectares de chasse). Récupération de l'eau des hangars (pas d'utilisation des nappes). Baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> | <p>Position d'héritier de la terre. Va très facilement sur le terrain des valeurs et des sensations. Plaisir et émotion sont visiblement mêlés dans sa relation à la terre et à la nature. Il donne l'impression d'une entrée en résistance par rapport à l'avenir de la commune (pessimisme dans l'attitude plus que dans les mots : yeux baissés, voix basse, tension générale). Utilise le concept de développement durable pour sauver sa terre.</p> |

| Profil de l'habitant                                                                                                                                                                                                                                                          | Conditions d'arrivée | Perceptions générales et opinions sur la commune<br>Registres de la sécurité et de l'insécurité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Perceptions dans le milieu                                                                                                              | Pratiques                                                                                                        | Remarques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>M. Charles Cagniard</b><br/>50 ans environ, Né à Caen, sa femme à Roubaix. Marié, 3 enfants. Habite la maison de ses parents (les parents sont arrivés en 1957 à Périers)<br/>Agriculteur exploitant : élevage + polyculture. Possède 80% des terres de la commune.</p> |                      | <p>« On se sent pris en étau ». « Intolérance à la circulation des tracteurs. ». « Les gens de la ville ne supportent plus ni les bruits ni les odeurs de la campagne » (meuglements des vaches lors du sevrage des veaux, betteraves : la préfecture impose le plan d'enlèvement des betteraves la nuit + interdiction des boues sur la route). « Le maire de Périers devrait faire comme le Maire d'Ouezy : une charte pour prévenir les gens de la ville qu'il y a des bruits à la campagne ». « Les engins ne peuvent pas passer, manque de courtoisie des automobilistes ». « Les nouveaux éjectent les anciens pour faire ce qu'ils veulent ». « Les gens ne posent pas de question sur la ferme, pourtant la cour est toujours ouverte ». « Le village a perdu son âme en 74-76, classes riches, les ouvriers s'intéressent plus au village ». « j'ai dû diversifier mon activité pour ne plus être dépendant de l'agriculture (incertitude PAC) ». Construction de 12 logements mis en location (F1, F2,F3) « pour ramener des jeunes dans la commune et permettre à des jeunes de la commune de prendre leur autonomie ». Entrée dans l'Agglomération : « pas de politique agricole, pas d'aménagement du territoire, il faut un rapprochement haute et basse Normandie pour que Caen périclite. Ne pas étendre les villes ». « Les élus sont devenus des chefs d'entreprise, le foncier appartient aux agriculteurs et aux propriétaires ». « Un maire ne doit pas accepter que tout vienne d'en haut »</p> | <p>« J'aime faire des promenades dans la plaine auprès du gibier sans but précis ». « les nouveaux arrivants ne se promènent pas ».</p> | <p>N'est pas chasseur. Voyage en camping car en France sur les petites routes pour déguster les spécialités.</p> | <p>Il est très mal considéré dans la commune : possède presque toutes les terres. Il est suspecté de vouloir profiter de la tension foncière, ce qui s'est révélé faux (le maire apprécie sa droiture). Il a été éjecté du conseil municipal il y a 14 ou 15 ans, il n'a pas supporté. Discours contre les horsains, attitude d'un blessé et d'un incompris (voir entretien avec le couple de locataires qui apprécie particulièrement M. et Mme Cagniard). Impossible de le faire sortir d'un discours contre.</p> |

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                       | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                         | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                                                                              | <b>Pratiques</b>                                                                                    | <b>Remarques</b>                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>M. Touchard et Melle Culpin</b><br>23 et 21 ans. F2 duplex.<br>367 euros avec charges.<br>Conditions d'accès très « cools ». 2 mois de loyer et une caution.   | Ils habitaient à Flers. Arrivée il y a deux ans. Melle BTS ESF à Caen, Mr recherche d'emploi. Désir d'une campagne près de Caen, problèmes d'adaptation à la ville. | « Nous regrettons l'installation du dernier lotissement, plus de vue, mauvais goût pour les maisons ». Ils ont connu le champ avec les chevaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                | Ballades dans le village (voir les chevaux). Dernier voyage : la corse.                             | Rencontre dans la rue un samedi matin devant la boîte aux lettres, Mr accepte un RDV pour le lundi suivant. Ils veulent partir en voyage avec un camion (afrique, asie). |
| <b>M. Francis Letellier</b><br>45 ans environ, Agriculteur exploitant<br>Polyculture, élevage (laitières + viande)<br>Conseiller municipal<br>Marié, deux enfants | Depuis trois générations à Périers. Le grand père est arrivé en 1927. Reprise d'exploitation par le père puis le fils. Il est né dans la maison qu'il habite        | « Dernier village où il y a encore de la ruralité, parce qu'il y a des agriculteurs dans le conseil municipal ». « Commune dortoir ». « La population vieillit ». « Le maire de la commune souhaite faire des rétrécissements, des dos d'âne mais les tracteurs n'ont pas d'amortisseurs et les engins ne passent pas dans les chicanes ». « Pas de trottoirs en béton ». « Un îlot préservé au nord, un poumon vert ». « A cause de la pression foncière, c'est dommage de ne pas pouvoir mélanger les gens ». « OK pour les 4 logements sociaux » « harmonie, équilibre ». « Ce serait égoïste de dire personne ne rentre ». « Préservation du village ». « La communauté d'agglomération pense la ville avant tout ». « peur d'être mangé, le poids de l' élu sur le foncier est encore important mais surtout des agriculteurs ». | « Les retraités marchent dans la commune, pas les nouveaux arrivants ». « Les citadins ont des réactions face aux traitements utilisés sur les cultures alors qu'il y a une totale maîtrise ». | 4 chevaux, 30 canards et oies. Tradition familiale de la chasse, marcheur, chasseur mais pas tueur. |                                                                                                                                                                          |

| Profil de l'habitant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Conditions d'arrivée                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Perceptions générales et opinions sur la commune<br>Registres de la sécurité et de l'insécurité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Perceptions dans le milieu        | Pratiques                                                                                                                                                             | Remarques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>M. Cridling</b><br>53 ans, Marié, 2 enfants<br>Expert financier auprès des autorités des marchés financiers<br>Ancien président du tennis club de Caen, membre du PS. Epouse chef d'entreprise (au conseil municipal pendant 6 ans). Une maison sur le terrain loué en gîte (label gîtes de France avec choix sélectif des clients, refus des subventions) | Il habitait Caen. Il est tombé amoureux d'une caennaise il y a 22 ans. Il recherchait une maison ancienne, une vie calme à la campagne. Maison de 1674. Originaire de Lorraine, père d'origine anglaise.                                                                                                                         | « Le village est un cadre de vie ». Griets par rapport au POS : « le dernier lotissement dénature le paysage, le père Letellier a vendu pour ses petits enfants contre l'avis de son fils ». « Risque de moins value pour les maisons autour ». « L'aspect village c'est foutu, le cœur de Périers n'a pas été préservé ». « séparation anciens - nouveaux, sentiment qu'ils dérangent, leurs maisons détonnent ».                                                                                                        | Pas de relations avec le village. | S'occupe du potage et des arbres fruitiers, le reste est en jardin d'agrément. Cinéma (trois fois par semaine), concerts y compris à Paris, voyages 4 à 5 fois par an | Entretien courtois sans plus. Position très élitiste voir arrogante. Impression d'une insécurité latente liée à sa progression professionnelle « exceptionnelle » : ancien expert comptable qui a osé s'attaquer à un concours difficile (il pensait ne pas en être capable). Se valorise sans cesse et veut se distinguer dans son discours du reste du village. |
| <b>M. Mozès</b><br>77 ans, marié avec une fille de cultivateur de Biéville, 2 enfants<br>Propriétaire du « manoir » qui est une ancienne ferme de 1616 (5 hectares autour)                                                                                                                                                                                    | Ancien agent immobilier. A vendu de nombreux lotissements sur la commune. Père d'origine polonaise mort pendant la guerre, né à Caen, vivait chez ses grands parents à Caen, la maison est détruite en 44 « besoin d'air, d'espace, d'une maison à lui ». Achat en 1972. « le coin me plaisait et j'aime beaucoup les animaux ». | Village d'ortoir. S'il avait été au conseil municipal « il n'y aurait que de grandes parcelles et les vues seraient préservées ». « Le dernier lotissement finira par disparaître sous les haies ». Faille dans le POS : « la famille Cagniard a construit un immeuble pour louer mais c'est impossible à revendre ». Caractéristique de Périers : « on rejoint Périers sans lien polluant : publicités, industries, pas de constructions continues ». « Ce n'est pas la ville qui est industrielle, c'est la banlieue ». |                                   | Il a chassé avec la société de chasse de Périers. Présence d'oies, d'un chien et d'un sanglier.                                                                       | Discours et attitude de propriétaire terrien, parle peu de son rapport aux habitants de la commune. Très fier de sa propriété et de la proximité géographique avec la ferme fortifiée de M. Le Maître dont il est le seul à rappeler les origines aristocratiques.                                                                                                |

**PERIERS SUR LE DAN : Entretiens zones lotis (de 1965 à 1973)**

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                                                                                                                    | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                | <b>Remarques</b>                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>M. Bert</b><br/>62 ans – marié, 3 enfants.<br/>Ancien ouvrier à la SMN (apprenti en 1960 puis 3/8). Epouse mère au foyer (3-4 ans ouvrière à Moulinex, assistante maternelle).<br/>Conseiller municipal, il participe à la commission assainissement, habitat et gens du voyage.</p> | <p>Originaire de Biéville Beuville, son épouse de Langrune. Construction de sa maison à Périers sur le Dan en 1970 avec son père, parmi les cinq premières maisons neuves. Motif : terrain pas cher et 10 kms de la SMN.</p>                                                                       | <p>« En 1970, Périers c'était le bout du monde, tout début de l'évolution de la construction ». « Les vieux refusaient les nouveaux arrivants ». « Puis de nouvelles populations sont arrivées qui voulaient changer les coutumes de Périers. Pas d'ouvriers, des cadres, des employés et des fonctionnaires ». « Nous avons mal agit dans le POS : les grandes parcelles sont sélectives. Faible densité mais inaccessible aux ouvriers. Mon fils a construit près de Bayeux ». « Problèmes de relations entre nouveaux et anciens, plus de nouveaux que d'anciens ». « Ne pas transformer Périers en ville avec des buildings de 3 étages ». « Les nouveaux arrivants veulent les avantages de la ville ».</p> | <p>« Qualité de vie, calme ». « On ne connaît pas notre bonheur ». « Près de la ville et près de la mer ». « On se sent bien ».</p>                                                                                                  | <p>Camping car utilisé pour vacances en France. Ne marche pas dans la nature. Investissement jardin et potager (Madame fait des conserves). Bricolage. Regarde très peu la télévision. Parfois la digue (mer) le soir. Courses à Carrefour.</p> | <p>Deux sources d'inquiétude : la disparition des ouvriers et des agriculteurs dans le conseil municipal. La densification à 25-30 ans comme Biéville et Mathieu. Souhait : la réouverture de l'école.</p>                                                                 |
| <p><b>Mme Le Prince</b><br/>Veuve 55 ans environ, 4 enfants. Vice-Présidente de l'association pour la sauvegarde de l'église de Périers et de son site. Création de l'association en 1978.</p>                                                                                             | <p>Originaire du Pas de Calais (Boulogne). Mutation du mari dans le Calvados (assureur). Achat du terrain en 1973. Motifs : près de la mer, près du travail, oasis de verdure. Origines « terriennes ». Nom de jeune fille : Mabille de Poncheville (père écrivain et historien des Flandres).</p> | <p>« Bourgade dortoir ». « Pas d'endroit pour se retrouver ». « Poids du protestantisme dans l'histoire de Périers ». Aujourd'hui « chacun pour soi ».</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <p>« Qualité de vie, pas de bruit ». « Bonne ambiance grâce au Maire intelligent et modeste ». « Proximité de Caen ». Discours esthétique « en haut de la butte, la beauté des champs de colza et de lin avec un ciel d'orage ».</p> |                                                                                                                                                                                                                                                 | <p>Entretien assez court et centré sur l'histoire de Périers et sur la personnalité du père (« il a refusé l'entrée à l'Académie Française ») Personne qui dit peu de choses personnelles. Prudence et codes de milieu très visibles. Maison sur une hauteur avec vue.</p> |

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                                          | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                         | <b>Pratiques</b>                                                                                               | <b>Remarques</b>                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Louis Jacques Martin</b><br>62 ans environ. Marié, 4 enfants. Ouvrier agricole toutes mains à la ferme Delacour sur la commune en avril 1961 jusqu'en 1965. Puis ouvrier à la SMN jusqu'à la fermeture en 1993. Conseiller municipal depuis 1970. Président d'un club cycliste (course cycliste à la fête de la Saint Ouen) | Né à Caen. Grands Parents originaires de Mathieu. A habité à Mathieu et Biéville. Mariage avec « une fille du pays » (Grand Père originaire de Périers). Achat de la maison en 1965. | Très attaché à la terre : « on marche sur la tête, on construit sur de la bonne terre, surfaces agricoles qui se réduisent ». « Le POS nous protège, les gens pourront construire à l'intérieur des grandes parcelles, il faut protéger la terre cultivable ». « Les gens demandent à être enterrés à Périers sans y habiter ». « Par rapport à Hérouville, c'est un pays tranquille, un pays civilisé ». « Périers est devenu une cité dortoir ». « Le village gaulois, près de la terre on réfléchit mieux. ». « On doit entendre les animaux à Périers ». « Périers est entre le marteau et l'enclume ». Avenir : « Pas le carrefour du monde, se défendre contre les autres ». Inquiétudes : « projet de construction d'une 4 voies au nord. Communauté d'agglomération et intercommunalité de projet ». | « Plaisir à marcher dans les bois, dans les champs, regarder la beauté ». « J'aime les arbres ». « C'est le pays idéal ». | Chasseur, besoin de marcher. Lâchers de perdrix au mois d'août pour chasser en septembre.                      | Refus de nous recevoir chez lui. Réservation d'une salle en Mairie.                                   |
| <b>Mme Marie</b><br>Veuve de 72 ans – 3 enfants<br>4 Chambres d'hôtes                                                                                                                                                                                                                                                          | Originaire de Ouistreham, née à Lion sur Mer. Construction de la maison en 73.                                                                                                       | « Il y a eu une pétition contre le projet de logements locatifs de M. Cagniard, des malfaiteurs, j'ai refusé de signer ». « l'avenir du village dépend du maire et de la vente des terrains ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | « Les ballades ça fait du bien, j'aime le patrimoine ancien du village ».                                                 | Ballades dans le village « le pays ». Fait du piano. Activités à Ouistreham, à Mathieu. A voyagé avec son mari | Accueil très chaleureux. Entretien délicat du fait de son niveau de compréhension du sens de l'étude. |

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                            | <b>Conditions d'arrivée</b>                      | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                                                                                                           | <b>Pratiques</b>                                                                                            | <b>Remarques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Delavalette</b><br>55 ans environ, veuve, 3 enfants<br>Educatrice spécialisée en internat. Mari ingénieur conseil sous traitant DDE rungis<br>Propriétaire du temple, belle-famille protestante | Née dans la Drôme.<br>Originaire du milieu rural | « Tout le monde veut que le temple reste sans donner les moyens ». « Les enfants ont fait un projet que le Maire a refusé : réhabilitation en logement social avec un financement ANAH ». « Le faire classer aucun intérêt ». Fréquentation d'amis sur la commune mais pas dans les nouveaux lotissements. Participation aux événements de Périers. « Périers va devenir un futur quartier de Caen, c'est négatif pour une solitaire » | « un peu de mal avec l'évolution du village, l'esprit de village se perd ». « On ne fait plus attention au niveau de la circulation ». « j'en ai assez des anciens combattants, la Basse Normandie est un peu vieillotte ». | Pas d'adhésion dans le milieu associatif. Un potager de 100 m2. Circulation dans le village à pied, à vélo. | Maison située dans un rétrécissement (en face du temple), problème pour sortir la voiture. Entretien atypique, Mme Delavalette ne nous prévient pas que son mari est décédé il y a plus de 15 ans (son véhicule a glissé sur des betteraves en région parisienne). Elle en parle comme s'il était encore vivant, détresse visible par rapport au refus du Maire pour le projet du temple. |

**PERIERS SUR LE DAN : Entretien lotissement Clos Besnard (1980)**

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                     | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                              | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Remarques</b>                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Mme Herry</b></p> <p>60 ans environ. Enseignante à la retraite. Mariée, 3 enfants. Présidente du comité des fêtes depuis 1999. Monsieur cadre industriel informatique en préretraite.</p> | <p>Origines bretonnes tous les deux. Locataire à Caen. Monsieur originaire de Blainville. Recherche Caen Nord (Mari travaillait à Bayeux), prospection en 1975, réservation du terrain en 1976. Recherche d'une grande parcelle à proximité du CHU (fille casse-cou), Mathieu et Biéville trop chers. Emménagement en 1978. A l'époque classe unique, aucun service.</p> | <p>« Recherche de tranquillité et de la campagne ». Absence de haies à l'anglaise « du fait de la hauteur des haies, le cambrioleur est caché ».</p> <p>« Garder l'entité du village tout en restant ouvert ». « Village coincé entre deux autres mais on ne peut pas éviter l'intercommunalité ». « Conserver les agriculteurs ». « Si on ne fait rien, on se fera bouffer ».</p> | <p>Peu de mots mais une émotion visible par rapport à son passé familial. (voir pratiques)</p> | <p>Pas de haies devant la maison, ni de barrières. Accord avec les voisins pour les haies sur les côtés du terrain (porte dans la haie). 100 m2 de potager, 50% d'haricots verts (1/3 lui, 2/3 elle). Rêve d'enfance : père VRP dans les graines et grand-mère avec « un immense potager et un grand verger ». Marche dans le village pour faire ses courses à Mathieu. Va à la mer pour marcher, va à la pêche à pied lors des marées. Camping car, voyages à l'étranger (Europe, USA, Libye, projet à la Réunion).</p> | <p>Accepte très facilement une sortie collective avec le Comité des fêtes (méthode Lucile Grésillon)</p> |
| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                     | <b>Conditions</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Perceptions générales et opinions sur la</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Perceptions dans le</b>                                                                     | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Remarques</b>                                                                                         |

|                                                                                                                                                         | d'arrivée                                                                                                                                                                                                                                                    | commune<br>Registres de la sécurité et de l'insécurité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | milieu                                   |                                                                                                                     |                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Moinsard</b><br>55 ans environ, Conseillère municipale<br>Professeur à la demande en anglais. Mariée – 2 enfants<br>Havraise d'origine           | Arrivé en 1986. Locataires à HSC. Recherche Caen Nord (mari vétérinaire Caen Nord).<br><br>Ne pas être en ville, pas de recherche spécifique du milieu rural mais recherche d'une maison grande et pas loin de Caen (d'abord Biéville mais prix trop élevé). | « Une commune qui veut avancer sans s'en donner les moyens ». « Les nouveaux habitants ont d'autres motivations et d'autres besoins ». « Ancien village fermé, clos, cité dortoir ». « Les nouveaux habitants ne voient pas les anciens : un village dans le village ». « Problèmes pour la sécurité des mamans et des jeunes enfants » (évocation du refus par la DDE d'une ligne blanche dans la courbe de l'église)<br>« des terrains de 2000 m <sup>2</sup> : pas de promiscuité, pas d'odeurs, pas de disputes des voisins, que des avantages ».<br>« Le coût des terrains a augmenté depuis 5 ans, saturation à Biéville et Mathieu. Pas réellement d'enfermement puisqu'il y a usage des services des deux autres villes. » | « Regarder les feuilles qui poussent ».. | Jardinage, promenades, a un noyer et des arbres fruitiers.<br>Va à pied à la mairie, a fait des randonnées<br><br>. | Elle souhaite qu'il y ait des jeunes dans la liste municipale.<br>Avenir de la commune : former un triangle politique avec les deux autres communes. |
| <b>M. Herry (voir entretien Mme Herry)</b><br>55 ans environ, Trésorier du club de tennis de Périers<br>cadre industriel<br>informatique en préretraite |                                                                                                                                                                                                                                                              | Projet d'un gymnase intercommunal : Périers, Mathieu, Biéville Beuville. « Il faudrait s'associer avec Epron et Cambes » : réalité budgétaire. « Projet au milieu de nulle part : besoin d'une surveillance avec un gardien ». Motivation des tous nouveaux arrivants « être peignards ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                          |                                                                                                                     |                                                                                                                                                      |

**PERIERS SUR LE DAN : Entretiens lotissements l'Enclos et la Dame (1987)**

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                          | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                                                                                     | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                        | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Remarques</b>                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Dréan</b><br>50 ans environ, Mariée, 2 enfants<br>Fonctionnaire France Télécom, Mari douanier | Parisiens (bretons d'origine). Parents du mari et de la femme paysans bretons. Mutation. Maison construite en 1986 suite à une déambulation « coup de foudre » pour les champs et la situation entre Caen et la mer.            | « Commune excessivement calme, aucune route importante ». « Nous nous entendons super bien avec les voisins, il y a 5-6 ans repas de lotissement, enfants élevés ensemble ». Enfants ont fréquenté l'école de Périers. « Groupe humain qui vit sans prétention ». « Vivre en paix, vivre ensemble, qualité du silence ». « L'école a créé de nombreux liens ». « Avenir très lié aux paysans qui travaillent sur la commune, pas de paysans sans terre ». « la ville souhaite construire des logements sociaux ». « On peut s'ennuyer à Périers ». | « La vue est limitée mais très grand charme » (hangar de M. Lemaître)                                                                    | Ballades dans le village. Jardin d'agrément, pas de potager. Arbres fruitiers, fraises. Activités hors de Périers. Monsieur observe les étoiles (livres sur l'astronomie). Pour 5 maisons du lotissement : construction des clôtures ensemble. Prépare un trek au Maroc (organisation avec un guide marocain par @mail) | La femme de son fils est russe (voyages en Russie)                                |
| <b>M. et Mme Zajewski</b><br>55 ans environ, Mariés, 3 enfants                                       | Arrivée en 1983. Le mari a fait la maison. Aide soignante originaire de la Manche, Mr électricien en retraite au CHR originaire de Giberville. Ils habitaient à Cuverville un pavillon HLM mitoyen, ils voulaient un plain pied | « Il faut que tout le monde se loge ». Extension de Périers, pas de problème. « Il vaut mieux habiter près d'une grande ville ». A l'origine ne voulaient pas venir à Périers., pas de transports, aujourd'hui « tranquillité, confort, campagne, de la ville à proximité, pas d'usine autour ». « Diminuer les distances pour avoir une vie sécurisée : usures mécaniques, accidents, plus le prix de l'essence ».                                                                                                                                | Les animaux : pivers, faisans, perdrix, renards. Les chasseurs de Périers recherchent du confort pour la faune : agrénors et abreuvoirs. | Arrangement pour les haies et le gravier avec les voisins mais pas de fréquentation particulière. Font partie du comité des fêtes (grillades, merguez) pour la logistique. Jardin : Mme s'occupe des fleurs (parents en maison, mère s'occupait des fleurs), Mr du potager. Mobil home à St Pair sur mer.               | Le couple nous laisse faire des photos car de leur jardin on voit « le château ». |

**PERIERS SUR LE DAN : Entretien lotissement l'Epine (1990)**

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                                              | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                   | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Remarques</b>                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Mme Roch</b><br/>40 ans environ – mariée, 3 enfants. Cadre dans l'agro alimentaire. Mari Cadre. Investissement associatif à Biéville Beuville (Vice Présidente des parents d'élèves, Président pendant 5 ans).</p> | <p>Achat à Périers en 1999, mutations successives. Anciens parisiens. Ils ont vécu à Caen, besoin de plus d'espace à l'arrivée du 3<sup>ème</sup> enfant.</p> | <p>Ils font construire à Biéville Beuville. « Problèmes de services à Périers : desserte pauvre, pas de commerces. Pas de piste cyclable entre Périers et Biéville, pourtant les chemins ruraux existent (recouverts de terre) ». « Pas de lieu de rencontres, pas d'école ». « Pas de vie de village mais un comité des fêtes très actif ». « Pas d'amis sur la commune ». Orientation des nouveaux arrivants vers Biéville (familles avec jeunes enfants). Pas de trottoirs pour passer du lotissement à la commune. « Danger pour les enfants, pas d'éclairage ». « Rapports de force par rapport aux champs, ils sèment en bordure du bitume ». « Village accueillant mais sous l'emprise des agriculteurs ». Avenir du village : « fagocitage par Biéville » mais la municipalité ne le souhaite pas.</p> | <p>Pas de motivation pour vivre à la campagne (restent des citadins). Recherche d'une sérénité. « Le contexte est favorable pour se préoccuper de questions environnementales ». « J'aime observer le changement des saisons, les feuilles qui tombent dans le jardin ». Plaisir du ciel, vue dégagée, chaque jour différent et odeurs.</p> | <p>Organisation d'un co-voiturage avec trois familles pour l'école. Ballades, course à pied et vélo. Faible investissement dans le jardin, agrément. Pas une priorité. Consommation en supermarché. Tri sélectif. Achat du pain et de la viande à Mathieu et Biéville. Pratiques culturelles à Caen et Hérouville (cinéma et théâtre).</p> | <p>Connaît plusieurs noms de familles à rencontrer. Amertume visible devant l'absence de réponses de la municipalité.</p> |

**PERIERS SUR LE DAN : Entretiens lotissement Jardins d'Anne Marie et Quatre Chemins (2002-2003)**

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                      | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                                                                                                                                                                           | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Remarques</b>                                                                                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Karine Lemazurier</b><br>35 ans environ, famille recomposée, une fille chacun et un petit garçon ensemble. Congé parental. Agent immobilier, mari ingénieur de production | Originnaire de Douvres la Délivrande depuis plusieurs générations. Mari originaire de Lisieux. Construction pour investissement en 2002 (connaissance du marché immobilier) mais aussi du fait de la proximité. Elle souhaite rester. | « Routes dangereuses pour marcher à pied mais c'est différent à l'intérieur du village ». « L'absence de services et d'école ne posent pas de problème particulier » « Cité dortoir, si certaines activités étaient proposées type poney club cela créerait une nouvelle dynamique ». « Il ne faut pas que Périers devienne comme Mathieu ou Biéville Beuville » Avis négatif sur le dernier lotissement « baisse du charme du village » mais « il faut du lotissement pour ouvrir à la construction à d'autres catégories, les jeunes notamment ». « Maîtriser pour conserver l'âme ». Ame de Périers : les vieilles pierres, les espaces verts, les animaux » « Petit village, la campagne aux portes de la ville et à proximité de la mer, la campagne sans l'isolement » « A proximité de tout sans les nuisances, ce n'est pas urbain, ce n'est pas rural » « Le lotissement a voté contre la réouverture de l'école : l'école unique est une trace négative de la ruralité ». « Oubli de fermer la voiture » Elle a fait une « blague » à un voisin : il avait laissé son garage ouvert, avec son mari ils ont enlevé des meubles. Le voisin n'a pas pensé à un cambriolage, il est venu les voir immédiatement pour récupérer ses meubles. Pourtant lors d'un cambriolage en 2006, les habitants du lotissement ont renforcé leur surveillance qu'elle qualifie de « implicite, organisée ». | « Ces gens là viennent au devant de nous lors des fêtes du village ». Discours centré sur le fait qu'elle se sent concernée par la vie du village. « Le lotissement permet de créer des liens spécifiques ».<br><br>« Des mots péjoratifs ont été utilisés contre les nouveaux arrivants : les lotards, pourtant nous avons une maison de 400 000 euros ». | Ballades dans le village le dimanche (son mari a découvert le plaisir des ballades). Sortent de la commune par la route de Mathieu pour leurs déplacements professionnels et privés (ne passent pas dans le village).<br><br>« cinq maisons se fréquentent activement dans le lotissement, nous sommes amis, les 2/3 s'invitent pour l'apéritif ». Potager à l'anglaise avec fleurs. Participe aux fêtes de Périers | Nous avons interrogé une voisine pour trouver la maison, elle ne connaissait pas Mme Lemazurier. Contact fourni par M. Le Maître (2 <sup>ème</sup> adjoint). |
| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                      | <b>Conditions</b>                                                                                                                                                                                                                     | <b>Perceptions générales et opinions sur la</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>Perceptions dans le</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Pratiques</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>Remarques</b>                                                                                                                                             |

|                                                              | d'arrivée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | commune<br>Registres de la sécurité et de l'insécurité                                                                                                                                                                                                                       | milieu                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                          |
|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>M.et Mme Lambert</b><br>40 ans environ, Mariés, 2 enfants | M. travaille au CHU, Mme dans la grande distribution à Mondeville 2. Ils ont vécu en région rouennaise et souhaitaient éviter « des quartiers pollués ». Originaires de Vire « racines agricoles » . Regret de ne pas habiter à Biéville Beuville : trop cher. Ils ont vécu à Toulouse et Limoges. Rêve : vivre à Granville. | « La terrasse de la maison va donner sur les logements HLM, c'est notre unique source d'inquiétude ». « La petite ville à la campagne, près de la mer ». « Chaque arbre planté dans la commune porte le nom d'un enfant ». Manque de services sur la commune et pas d'école. | Le fait d'entendre les vaches et les bruits à la saison des betteraves ne pose pas problème. « Plaisir à être près des animaux : faisans, perdrix ». Manque une piste cyclable ou un chemin pédestre. « Evolution des cultures au grès des saisons ». | Fréquentation voisins : « apéritifs et coups de main ». Petit potager comme les parents et grands parents. Participent aux fêtes de Périers. Vacances à Granville : pêche et ballades. Parents chasseurs Mr course à pied et famille rollers. | Très grande réserve. Méfiance car souvent sollicités par des commerciaux |

| <b>Profil de l'habitant</b>                                                                                                                                                                                                  | <b>Conditions d'arrivée</b>                                                           | <b>Perceptions générales et opinions sur la commune</b><br><b>Registres de la sécurité et de l'insécurité</b> | <b>Perceptions dans le milieu</b>                                        | <b>Pratiques</b>                                                                                 | <b>Remarques</b>                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mme Sévin</b><br>53 ans, mariée, 3 enfants<br>Ancienne secrétaire comptable à Lorient, mari nouveau directeur du port régional Cherbourg-Caen-Oustreham (mutation, loyer payé par la région).<br>Pied à terre à St Brieuc | Arrivée en septembre 2007, « je ne souhaitais pas vivre en ville mais à la campagne » | « Personne dehors » « je souhaite connaître et vivre des choses avec les habitants de Périers »               | Elle se demande parfois ce qu'elle fait là. « adore les gros tracteurs » | Gymnastique et tennis sur la commune et dans d'autres communes. Fait du footing dans le village. | Volonté très forte de participer aux activités du village. Contact en porte à porte, aucune réticence pour prendre un RDV. Accueil très chaleureux (café) |

#### **Annexe n° 4 : Organisation et déroulement de la déambulation**

| PHASE                                         | CONTENU                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accueil du groupe devant la Mairie</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remerciements</li> <li>- Présentation de l'étude</li> <li>- Présentation de l'objectif de la promenade</li> <li>- Présentation de la méthode, du contenu et de la durée de la promenade (1h30 puis pot en mairie)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Mise en place du départ</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des binômes : un guide habitant, un universitaire</li> <li>- Répartition des groupes : 4 groupes (natifs, arrivants des années 70-80, nouveaux arrivants, groupe mixte). 4 à 5 personnes par groupe.</li> <li>- Remise au guide de la carte de Périers avec un stylo</li> <li>- Choix du parcours (le guide le reporte sur la carte)</li> <li>- Choix des stations principales (le guide les reporte sur la carte avec un numéro)</li> <li>- Rappel aux groupes formés qu'il peut y avoir des stations secondaires définies au cours de la promenade (le guide doit les noter sur le plan avec des lettres)</li> <li>- Remise des carnets individuels et d'un stylo à chaque participant (y compris aux universitaires)</li> <li>- Demande de report sur le carnet (si possible) du nom, du prénom, de l'âge, du sexe, de la date d'arrivée sur la commune et de l'adresse.</li> <li>- Présentation de la consigne individuelle : écrire à chaque station « ce que le lieu vous rappelle » : un fait, un souvenir, un élément du quotidien, un évènement</li> <li>- A chaque station (principale ou secondaire) indiquer le lieu sur le carnet au début du récit. (un chiffre pour une station principale, une lettre pour une station secondaire)</li> </ul> |
| <b>Déroulement de la promenade découverte</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise par l'universitaire des consignes individuelles : écrire à chaque station « ce que le lieu vous rappelle » : un fait, un souvenir, un élément du quotidien, un évènement - A chaque station principale, indiquer le numéro sur le carnet au début du récit, à chaque station secondaire, indiquer la lettre sur le carnet au début du récit</li> <li>- L'universitaire utilise le carnet pour noter ce qui se passe dans le groupe (distinguer le collectif et l'individuel)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Retour devant la Mairie</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pot</li> <li>- Tour de table : qu'avez-vous pensé de la méthode ?</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |



## Annexe

### Document : modèles d'urbanité

| Deux grands modèles d'urbanité |                                                             |              |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------|
| AMSTERDAM                      |                                                             | JOHANNESBURG |
| +                              | Densité                                                     | —            |
| +                              | Compacité                                                   | —            |
| +                              | Interaccessibilité des lieux urbains                        | —            |
| +                              | Présence d'espaces publics                                  | —            |
| +                              | Importance des métriques pédestres                          | —            |
| +                              | Co-présence habitat/emploi                                  | —            |
| +                              | Diversité des activités                                     | —            |
| +                              | Mixité sociologique                                         | —            |
| +                              | Fortes polarités intra-urbaines                             | —            |
| +                              | Productivités marchande par habitants                       | —            |
| +                              | Auto-évaluation positive de l'ensemble des lieux urbains    | —            |
| +                              | Autovisibilité et auto-identification de la société urbaine | —            |
| +                              | Société politique d'échelle urbaine                         | —            |

Source : Lévy J., *Les sens du mouvement*

1 :

Document 2 : Fiche action d'un Contrat Local de Sécurité.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>FICHE ACTION N° 1</p> <p>Thème : <u>Prévention de la délinquance</u></p> <div><p>Installation d'un système de vidéosurveillance sur l'ensemble du territoire de la ville de Vannes</p></div> <p><u>Contexte :</u></p> <p>Pour compléter le dispositif de prévention de la délinquance déjà existant sur Vannes, et pour notamment renforcer la prévention de la délinquance sur la voie publique, la municipalité a décidé par délibération du 29 juin 2007 lors du Conseil Municipal a décidé la mise à l'étude d'un système de vidéosurveillance. Le projet a été approuvé par délibération du Conseil Municipal du 12 octobre dernier.</p> <p><u>Objectif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol,</li><li>- Protection des bâtiments et installations publiques et de leurs abords,</li><li>- Assistance à la régulation du trafic routier.</li></ul> <p><u>Bénéficiaires :</u></p> <p>L'ensemble des vannetais et plus largement des personnes présentes sur le territoire.</p> <p>Un plan de situation des caméras est joint à la présente fiche.</p> <p><u>Descriptif :</u></p> <p>Le projet élaboré avec l'assistance d'un cabinet spécialisé retenu après mise en concurrence prévoit la mise en place de 27 caméras mobiles sur la voie publique.</p> <p>La transmission des images sera effectuée à un centre de supervision urbaine (CSU) situé à l'Hôtel de Ville à travers le réseau haut débit de la ville au moyen de fibres optiques dédiées au dispositif. La visualisation des images et la télécommande de toutes les caméras seront réalisées depuis le CSU. Les images seront enregistrées en permanence pour une durée de 14 jours (dépassé ce délai, les enregistrements seront automatiquement effacés).</p> <p>Ce projet a été élaboré en collaboration avec les services de la préfecture et de la police nationale. Un report d'images permanent et gratuit est prévu au niveau du commissariat de police situé boulevard de la Paix.</p> <p>Le système retenu préservera la vie privée des personnes et notamment les lieux d'habitation conformément à la loi du 21 janvier 1995 modifiée et à ses décrets d'application. Les caméras intégreront un dispositif de masquage dynamique des zones de vie privée sur la partie de l'image concernée. Des panneaux d'information du public seront disposés sur l'ensemble du</p> | <p>territoire concerné par le système, en particulier aux entrées de ville. Toute personne dont l'image est captée pourra avoir accès à cette image et en vérifier la destruction.</p> <p><u>Porteur du projet :</u><br/>Ville de Vannes</p> <p><u>Calendrier :</u><br/>1<sup>ère</sup> phase opérationnelle en février 2008 ; 2<sup>ème</sup> phase en mai 2008<br/>Deux caméras ne seront actives qu'en décembre 2008</p> <p><u>Coût :</u><br/>Investissement : 1 300 000 ?<br/>Fonctionnement : pour mémoire</p> <p><u>Financiers :</u><br/>Ville<br/>FIPD</p> <p><u>Résultats attendus :</u><br/>Amélioration des statistiques de la délinquance</p> <p>Statistiques de la délinquance sur la circonscription (délinquance générale, délinquance de voie publique, dégradations volontaires, coups et blessures volontaires, taux d'élucidation, évolution du nombre de mis en cause).</p> <p>Evaluation périodique effectuée par le comité pilotage prévu par la convention Ville / DDSP</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

***Entretien brigadier-chef Potvin – commissariat de quartier de Kercado.  
Mercredi 18 Mars 2009.***

Note : en gras, questions posées ou thèmes abordés dans la discussion.

**Une réponse à la délinquance et au crime : la prévention situationnelle.**

En ce qui concerne la sécurité on prend de plus en plus en compte de la possible utilisation soit du mobilier urbain soit des immeubles de la part d'éventuels délinquants suite au guet-apens qui a eu dans certains quartiers de la région parisienne. Où maintenant on va aussi intégrer dans le concept architectural de l'immeuble même et dans son environnement immédiat toutes les notions de sécurité et de sûreté. C'est-à-dire est ce que là on va faire une place avec de beaux pavés ? Est-ce que l'immeuble peut servir au type qui risquerait de l'utiliser pour se barricader ? Est ce qu'ils peuvent s'en servir comme moyen de supériorité d'atteinte aux forces de police ?

Ça fait un an qu'ici on a désigné un correspondant « sureté ». On a une formation qui touche à la conception de projet, à l'architecture, l'urbanisme. Moi ça m'intéresse car au niveau du quartier qui est à notre charge, il se passe des choses. Il y a des dégradations, des phénomènes de bandes, des violences urbaines et ces dernières sont réalisées toujours de la même manière. On a déjà eu des réunions concrètes avec les services de Vannes Golfe Habitat. On s'est concerté et puis on a pris des décisions. On a ainsi modifié toutes les caves des résidences, redistribution des lieux communs, avec cloisonnement, des accès bouchés... car les jeunes se réfugiaient toujours dans les caves, dans les locaux communs, c'était un lieu de non droit. A termes c'est efficace car terminé les caves.

**Mais vous ne faites que reporter les problèmes ?**

Effectivement et en même temps on en réduit certain. Actuellement on a des dégradations qui sont commises sur les grands containers, c'est ce qui est le plus accessible, ce qui va faire du bruit. On s'est que vous êtes là puisque vous foutez les feux à un container. Comment on fait car les containers c'est beaucoup d'argent et à terme on a réfléchi avec l'office hlm de ce qui pouvait se faire. Alors on a envisagé de les enfermer dans un local mais les jeunes mettaient carrément le feu au local. Ce qui va être fait c'est d'enterrer les containers comme en centre ville. Y mettre le feu n'aura pas le même impact [...]

**La mairie est très axée prévention jeunesse avec notamment le travail de la PJJ...**

A bon vous trouvez ? Moi je suis ici depuis 5 ans. A l'époque cela s'appelait la police de proximité ou police de quartier. On est arrivé ici en nombre. On était 17 à 12 mecs on est retombé à 4 titulaires. Cette nouvelle police a été mise en place il y a 5 ans avec des locaux qui appartiennent à la mairie, des moyens humains et techniques supers. Aujourd'hui on n'a plus les moyens d'assurer avec la politique actuelle, la réduction franche des personnels. On exerce toujours cette police de quartier, les élus y tiennent mais on ne peut plus la maintenir en l'état. On nous avait à l'époque parlé des nouvelles relations de partenariat qu'on devait avoir avec un tas d'acteurs sociaux. Il s'est avéré que les acteurs sociaux que j'ai pu rencontrer sont particulièrement rares. Cela n'a pas été vraiment suivi d'effets. Sur le principe très

bien. Ça fonctionne. On ne peut pas agir tout seul sur un jeune qui a un problème. Il a commis une infraction. Pourquoi ? C'est parce qu'il y a l'environnement familiale, son habitat, comment se passe ses études... On n'a pas à intervenir autour. Si on ne communique pas un minimum sur certain cas on n'avance pas et on reste sur moi je le sanctionne, de l'autre côté les services sociaux font leur travail. Mais personne ne communique. Les mecs il peut dire ce qu'il veut. Il ne sent pas qu'il y a une pression derrière. Est-ce que c'est possible. Oui. Il faut du monde, des moyens, du temps. Mais c'est très efficace.

### **Et le partenariat au sein du CLS ?**

Pendant cinq ans c'était un principe. On a eut très très peu de relations avec les partenaires sociaux si ce n'est que de temps en temps par la force des choses. On entretient de bons contacts avec l'habitat, Vannes Golfe Habitat. Avec eux car tous ces phénomènes de rassemblement de jeunes, de délinquance se passent dans les quartiers. Ce territoire est marqué par ces jeunes au grand damne des habitants. Alors on fait appel à nos services. Les services HLM sont dépassés par les requêtes des habitants. Par la force des choses et pratiquement au quotidien on a besoin d'informations. Ce sont les seuls partenaires avec lesquels ça fonctionne bien.

### **Votre présence sur le terrain : l'îlotage**

Sur le principe on a beaucoup de missions de ce type mais en pratique très peu. Au début c'était l'objectif. Avec des patrouilles à pied, prise de contact avec les habitants. Les gens qui nous voient et qui discutent avec nous ça c'est un besoin, c'est un manque. Les gens sont en manque de ça. Pour nous aussi. Maintenant c'est un luxe. Ça coûte cher. Les temps ne sont plus à avoir des effectifs pour ça. On a un travail judiciaire très lourd à côté. A défaut de l'îlotage on essaie de se rattraper sur l'accueil du public ici au commissariat. Pour que les gens puissent se confier, qu'ils aient un accès rapide, de proximité, agréable. On est dehors dès qu'on le peut. On a une voiture qui tourne de temps en temps [...].

### **Tolérance zéro ou certaine tolérance ?**

Il y du chômage des difficultés économiques. Il y aura toujours une proportion de jeunes paumés qui rentreront dans la délinquance. Je me demande si on ne ferme pas les yeux. Par exemple la drogue. On sait où sont les problèmes, comment se passe le trafic. On pourrait, en y mettant les moyens, annihiler tout ça. Mais on ne le fait pas. Car je me demande si cette économie là n'est pas un moindre mal à une société plutôt que si les jeunes ne sont pas entrain de dealer dans la rue qu'est ce qu'ils risquent de faire ? Le trafic de drogue ce n'est pas une délinquance en soit au quotidien dangereuse. C'est un business qui fait travailler. Si on travaillait à fond là dessus il y aurait sûrement une autre délinquance. N'y aurait-il pas une tolérance de l'Etat ? On ne lutte pas sur le fond mais sur la forme.

### **Revenons à notre terrain d'études**

On intervient assez peu dans *la résidence du Pargo*. Il n'y a pas de phénomènes de bandes ni de violences urbaines. On a des événements très ponctuels.

*Le Clos Vert* par contre c'est un nid de délinquances [...] L'habitat est vieux. Sa conception est complètement en dehors de ce qu'on fait actuellement. C'est un enclos. Sont hébergés dans ces logements des personnes qui n'ont pratiquement pas de ressources, des gens qui ont des difficultés sociales très importantes. Des

familles entières sont dans deux trois habitats. Des enfants ont été procréés entre certaines familles. Parmi ces gens, on a des gens issus de la communauté des gens du voyage. On a mis dans ce lieu là des individus qui ont de gros soucis personnels [...]. Les enfants n'ont rien pour jouer, ils sont cernés par des rues. Les logements sont pourris, ce n'est pas isolé. Pour moi un coup de bulldozer et c'est terminé. Moi j'appelle ça la « favela de Vannes » [...] Il y a plein de familles dont les enfants sont en prison ou recherchés par la police ou la justice. Les jeunes que l'on retrouve ici à Kercado ont toujours un lien familial ou commun avec ce lieu. Ils ont propagé à Kercado ce qu'ils ont connu là-bas. Ces individus n'ont pas de repères sociaux, ont été déscolarisés très tôt. Le respect c'est un mot qu'ils ne connaissent pas. Ils n'ont aucune norme.

Ce qui se passe au Clos Vert aussi c'est que les jeunes sortent parfois commettre des délits à l'extérieur. Ils exportent leur savoir-faire. Il y a aussi une délinquance interne au Clos Vert. Les plus petits font des bandes et ils s'amuse à briser les vitres du voisin, à tirer à la carabine sur la maison d'en face. En plus il y a les histoires de famille. Ça se bagarre, ça picole. Il y a sept à huit ans c'était le western là-bas. Qu'en on y rentre, on retrouve des voitures volées. On a été appelé pour des pugilats entre mères de famille, tout le monde à se taper dessus.

Que dire de plus sur le Clos Vert ? C'est une aberrance pour moi, aberrance urbaine, sociale... Tout le monde en a conscience [...].

La mairie devrait commencer un projet sur ce quartier. Réhabiliter, garder certaines familles. Là, il y a un calme relatif. Pourquoi ? Car les jeunes ont grandi, sont partis. Les gens qui habitent là n'ont plus beaucoup d'enfants [...].

### **Le lycée. Interactions avec le Clos Vert?**

Des échanges au niveau des stup. Une forme de délinquance qui s'intègre dans la société. Devant l'établissement, les petits dealers vont vendre leur marchandise. On a fait raser les buissons car il y a quelques mois on a eut un règlement de compte entre des mecs de Kercado et deux lycéens. Actuellement il y a une procédure pénale dans les mains de la justice. Cela s'est passé derrière les buissons. On est gêné quand on passe. A défaut de régler les problèmes, on a coupé les buissons. C'est un moyen efficace. A Carrefour on a déjà procédé de la même façon où les jeunes faisaient tout et n'importe quoi.

### **Vos interventions sur la ZA Fourchène/Kerlann**

On marque souvent notre présence. On a une patrouille entre midi et deux. Très souvent, on contrôle les jeunes [...]. Les vols au centre commercial se sont tassés dernièrement. Au lycée on a découvert des filières pour de revente de CD. On n'est donc intervenu au lycée à titre d'information sur le vol, le recèle, les peines [...].

On a un « partenariat » avec les établissements scolaires. Dès qu'il y a un problème on nous appelle, on vient sur place ou on gère par téléphone, on lance une procédure ou pas, on vient faire un rappel à la loi ou pas... Ces rencontres avec les jeunes devraient faire partie,... il faut montrer qu'on est là aussi pour les aider.

### **Définition de la notion de sécurité**

C'est intervenir dans toutes nos missions quotidiennes. C'est un travail de présence, de proximité et avoir un travail en partenariat avec d'autres acteurs.

***Entretien du jeudi 29 janvier 2009 avec Monsieur AUGER, adjoint à la mairie de Vannes chargé de l'aménagement urbain.***

**En gras, questions posées ou thèmes abordés dans la discussion**

### **Présentation du Clos Vert et de la résidence du Pargo**

Le Clos Vert c'est un petit lotissement qui a été construit il ya maintenant plus de 30 ans. Il avait pour vocation d'accueillir des familles qui pour des raisons diverses ne peuvent pas résider dans les programmes de logements sociaux habituels pour des questions de comportements. C'était je dirais les politiques de l'époque qui sont remises en cause aujourd'hui dans le sens où dorénavant les offices publics de l'habitat préfèrent avoir quelques logements très très sociaux pour les cas difficiles et les insérer dans des groupes éparpillés. Là à l'époque c'était plutôt un phénomène de concentration de personnes qui ont des difficultés de sociabilité. Au niveau de l'office des réflexions se conduiront surement pour faire évoluer ce type de logement car aujourd'hui c'est plus répartir que concentrer.

Les logements du Pargo sont de la fin des années 70. Il ne me semble pas qu'il y est de problèmes sur ce groupe là. C'est un groupe de qualité d'ailleurs, avec des logements de qualité, un nombre de logements assez important.

### **J'ai lu une lettre ouverte sur un blog de l'opposition de gauche qui dénonçait un peu l'état d'insalubrité...**

Oui alors il faut toujours se méfier d'arriver dans ce type de quartier ou auprès de ce type de familles avec les schémas habituels qui sont des schémas que je qualifierais de bourgeois. Je veux dire par là ce qui peut paraître choquant pour quelqu'un qui à une certaine vue de ce qu'est le confort, d'une certaine condition de vie ne sont pas du tout les mêmes pour certaines personnes. Là-dessus le président de l'office pourrait vous le dire. Il y a des gens pour lesquels démonter une voiture dans sa salle à manger c'est quelque chose de normal. C'est très sale. Nous on dit ce n'est pas possible [...]. Il faut pouvoir offrir des espaces et des logements qui sont compatibles avec les activités qui y sont conduites. Ce sont des familles qui ne sont pas dans les codes habituels de vie en société, qui ne sont pas dans la norme. Si on n'a pas compris ça au départ le choc peut devenir grand [...].

### **Dynamiques des zones Fourchène et Kerlann**

Evolutions commerciales sur ce secteur là. Mutations d'activités sur la zone. Grandes boîtes industrielles. Zone de chalands allant du pays d'Auray à la frontière de la Loire Atlantique [...].

Avec notre service voirie on a toujours veillé à ce qu'il ait un cheminement piéton praticable. En terme d'urbanisme on fait attention à la qualité de ce qui se construit autant que faire se peu puisqu'on est sur des grands volumes. On veille à ce que les cheminements soient possibles [...].

### **La mobilité : vélos, zones30, pédibus**

On a une politique sur le développement des circuits cyclables ce qu'on appelle les modes de déplacements. Ce n'est pas très facile à Vannes en ce sens où le cœur de ville est relativement ancien avec des voies étroites donc intégrer le cycle n'est pas choses faciles [...]. Les pistes cyclables sont systématiques sur les nouveaux quartiers, sur les voiries primaires ou secondaires là où il peut y avoir conflit d'usages. Je suis moi-même un praticien du vélo je me rends bien compte qu'en

desserte local on se sent en sécurité mais sur les grands axes on se sent menacés [...].

On a des passages en zones 30. Par contre ce qui pourra se développer, et ça c'est nouveau car le décret est sorti, c'est ce qu'on appelle les zones de rencontres. C'est assez récent. C'est un dispositif assez pertinent dans les cœurs de villes. C'est particulièrement adapté pour les voies très étroites qui ne permettent pas à la fois dans de bonnes conditions et d'avoir de manière séparées les voitures, les cycles et les piétons. Dans ces voies là, le piéton est prioritaire. Les autres déplacements doivent s'adapter. Ce sont des zones où la vitesse est limitée à 20km/h [...].

Un pédibus ? Qu'est ce que c'est ? Ah oui. En général ils sont pris à l'initiative des comités de parents d'élèves. Contacter Monsieur Legodot, chargé des déplacements qui sera plus à même de vous répondre.

### **Le dispositif de la vidéosurveillance : polémique ?**

La mise en place oui mais plus maintenant. La vidéosurveillance, appelons ça la vidéo sous protection semble être intéressante pour tout ce qui est délinquance urbaine, incivilité, tous les petits problèmes... Il n'y a plus de problèmes parce que cette question des incivilités, par exemple des jeunes qui en attendant le bus embêtaient les personnes âgées qui constituent un peu un phénomène d'insécurité, ce type de comportement a complètement disparu tout simplement parce qu'il y a un dispositif caméra. Le fait pour quelqu'un de penser qu'il peut être surveillé et que donc s'il y a une plainte à partir de la bande informatisée on peut retrouver l'individu. Je sais qu'il y eut une agression sur Vannes où les auteurs ont été identifiés grâce à ça.

#### **Les cibles.**

Sur le plan de la mise en place ça a été fait en totale collaboration avec la police nationale. C'est la police nationale qui a demandé. Parce que pour eux c'est un outil indispensable, moderne qui améliore les moyens techniques pour assurer la sécurité publique. Ils nous l'ont demandé et le maire de Vannes a dit oui. La mise en place du système sur le plan des caméras ça a été vue avec les services de la police nationale.

#### **Pas de caméras devant le lycée malgré des problèmes d'insécurité (drogues, bagarres, intrusions...)**

La police, c'est eux qui savent, qui sont sur le terrain, qui assurent la sécurité publique. Sur le plan opérationnel c'est eux qui connaissent les statistiques, qui connaissent les affaires, pas nous.

### **Quel sens donnez-vous à la notion de sécurité ?**

La sécurité publique vous savez que ça fait partie de la notion d'ordre public (définition juridique de l'ordre public : sécurité, tranquillité, salubrité). La sécurité publique fait partie de l'ordre public. C'est-à-dire créer dans la société les conditions d'un vivre en commun. Et pour ça il y a cette notion d'ordre public de telle manière à ce que les gens puissent vivre dans les intentions de la sécurité sanitaire. Quand les gens boivent de l'eau ne pas être empoisonné. Cela fait aussi partie de la sécurité publique. Puis il y a le vivre ensemble, c'est-à-dire ne pas être importuné par d'autres, ne pas être attaqué, conserver son intégrité. Et aussi la sécurité doit toujours être garantie mais ne doit pas porter atteinte à la liberté. Donc on a forcément dans ce « bien vivre ensemble », l'homme a besoin de liberté. Nous sommes dans un Etat de droit à un moment donné il y a un risque de confrontation entre une demande de plus en plus de sécurité désirée par la population et c'est

légitime parce que vivre en sûreté est important et puis en même temps pour aller et venir, pouvoir s'exprimer conformément à la loi.

La sécurité publique c'est d'assurer ce « bien vivre ensemble » pour que les gens ne soient pas menacés dans l'expression de leur légitime liberté tout en ne menaçant pas le bien vivre de l'autre.

### ***Entretien du 24/02/2009 avec Madame DURO – Maire adjointe chargée de la sécurité publique***

Note : l'entretien a duré approximativement 1h30 avec un temps important consacré à la présentation de l'étude porté sur ce secteur de Vannes. Malheureusement, la discussion n'a pas pu être enregistrée. Requête de Mme Douro.

#### **Présentation de la personne**

J'ai été deux fois consécutivement adjointe aux questions de politique de la ville. C'est très récemment que le poste d'adjoint à la sécurité a été créé. Dans la politique de la ville toutes les actions concourent à la sécurité de nos concitoyens. Notre contrat de ville est axé sur la prévention de la délinquance.

Pour moi la sécurité c'est la prévention. Je suis en charge de la sécurité publique c'est-à-dire de la protection civile (incendie, accident de la route, risque majeur...) mais surtout de la sécurité publique au sens très large.

#### **Notre secteur d'étude**

Le lycée professionnel est délimité pour la sécurité des personnes par un ensemble de grillages et de murs ceci pour que les élèves mineurs ne puissent pas s'échapper. Les parents confient leurs enfants et leur autorité en substitution aux agents de l'établissement (professeurs, surveillants, CPE...). Il est certain de l'efficacité de barrière en cas de crise.

Le Clos Vert est géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Les bâtiments appartiennent à l'office public HLM de Vannes. Avant il existait un hôtel social mis à disposition des associations pour gérer le relogement de personnes en très lourdes difficultés. Les habitants du Clos Vert sont des personnes aux cursus personnel très chaotique qui ne pourraient être insérés dans un parc habituel. Même si on souhaite favoriser la mixité sociale, ici, on ne peut pas, pour ces personnes et pour leur entourage. Ces gens sont incapables de vivre en collectivité. Ils doivent donc bénéficier de logements spécifiques. Oui, la police intervient souvent. Il y a parmi ces habitants des individus connus des services. C'est évident...

De plus en plus on fait que les logements HLM ressemblent aux autres bâtiments. Il n'y a pas de possibilité complète pour tout le monde. Il y a des lotissements à côté. Vous voyez qu'on est loin des grandes banlieues. C'est un quartier hétérogène qui amène une certaine mixité. Les personnes du Clos Vert cassent les plaques des murs des clôtures. C'est leur comportement, une source de défi et ça arrive trop souvent.

*Pas d'information recueillie sur la résidence du Pargo ni sur les zones d'activité de Kerlann et Fourchène*

#### **Le contrat local de sécurité**

Nous en sommes à la troisième génération de contrat local de sécurité. Différents partenaires interviennent : la ville, le procureur et le préfet. Un diagnostic a été réalisé permettant de décliner toute une série d'objectifs et de mettre en place des

actions à atteindre. Tout ce que l'on fait avec le contrat urbain de cohésion sociale participe à la sécurité de manière réelle. Le CUCS prend le relai financier du CLS et table sur plusieurs domaines : le logement, l'emploi, la formation, la jeunesse. Il concourt à l'épanouissement de la personne, de la famille, à sortir le jeune de ses difficultés. C'est une réalité pas un préambule.

### **Prévenir de la délinquance en s'occupant des jeunes**

Les jeunes sont davantage aidés avec le dispositif de réussite éducative. Au niveau urbain, on trouve des centres sociaux, des maisons de quartiers. Par exemple pour les jeunes les plus en difficultés 1 500 places vont être distribuées dans le cadre de la finale en coupe de la ligue de football et 2 000 autres pour des jeunes qui sont engagés dans des démarches sportives. Il faut donner de l'espoir.

Ce sont des difficultés rémanentes, des comportements récurrents qui donnent lieu à la délinquance. Prévention avant tout. Pour prévenir de tout ça on essaie d'avoir un groupe de réflexion qui s'articule dans les quartiers. A Ménimur (quartier difficile de grands ensembles) on a constitué un groupe pluridisciplinaire avec différents acteurs et interlocuteurs. Tous les deux mois on opère des constats, on met en place des actions concertées. Il y a un peu plus d'un an, nous avons traité de la « cyber-addiction », des victimes et des auteurs, des liaisons dangereuses avec Internet, de la cyber-délinquance financière, du « happy slapping ». Deux journées d'information pour les adultes (parents et grands-parents) aux mauvais usages de ces outils par les enfants.

On a des actions qui naissent du terrain. Par exemple des expositions qui circulent dans les établissements scolaires comme « question de justice » créée par le PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Une exposition qui permet de voir quels sont les droits et les devoirs de chacun, de montrer que l'état de droit n'est pas le même partout dans tous les temps. Ceci afin de prévenir la délinquance. Le PJJ reçoit des jeunes qu'il sensibilise au droit et au devoir (combien coûtent des dégradations sur la voie publique, quelles orientations suivre pour réussir....). Par ces moyens, je peux vous affirmer que le cas de récidive est quasiment nul.

Dans un autre registre, il y a l'Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions qui a comme action d'informer, le soutien psychologique. Depuis un an, elle s'intéresse aux auteurs des faits qu'elle voit en amont lorsque c'est possible.

Il existe également des modules pour préparer à la sortie de prison car il est inapproprié de lâcher un ancien détenu directement. Avec le contrat de ville, on a des ateliers qui travaillent à l'amélioration du décor de la maison d'arrêt.

Les médiateurs et les animateurs font un travail remarquable.

### **La vidéoprotection**

Ne parlons pas de vidéosurveillance mais plutôt de vidéoprotection. Le terme me paraît plus exempt. Ce n'est pas « big brother ». Avant l'équipement de la ville, les commerces s'en sont occupés de manière importante. A Vannes, au final, on aura 27 caméras. Remarquez que n'importe quelle grande surface en a autant. C'est une réalité. De plus en plus de magasins en sont équipés, petits ou grands commerces. L'effet de réseau au niveau de la ville n'est pas dramatique. Cela a précédé un diagnostic du maire en partenariat avec beaucoup d'interlocuteur. Selon la législation nous avons disposé des panneaux d'informations à l'entrée de la ville et des zones concernées. Il existe une charte de fonctionnement et un comité d'éthique présidé par un ancien bâtonnier, des magistrats et des élus de tout bord politique. Il y a des réunions périodiques.

Toute personne peut vérifier son passage en faisant la demande et en fournissant une photo et une pièce d'identité. On ne peut voir que sa propre image. Les images sont conservées 14 jours avant d'être effacées. Il n'y a pas d'enregistrement sonore. Ce dispositif a permis de faire diminuer le taux de délinquance mais aussi de prévenir deux incendies sur des habitations sur le port. Ce qui a permis dans ce deuxième cas d'intervenir rapidement, à seconder les secours et les pompiers. On a aussi pu prévenir et intercepter à temps une personne avec un sabre dans un abri de bus. En recherche de responsabilité, la vidéo ça peut être intéressant. C'est de la vidéoprotection.

Les lieux ont été vus avec les partenaires. Les caméras se trouvent où la délinquance se déploie c'est-à-dire en cœur de ville où on a la majorité des magasins et qui est aussi un lieu de vie nocturne.

Le dispositif de caméras était clairement un enjeu de la dernière campagne municipale. L'élément déclenchant a été une rixe opposant deux quartiers avec des menaces de reconduction. Un événement qui ne s'était jamais produit auparavant.

### **Définition de la notion de sécurité**

Ma définition de la définition est la plus large possible. Etre en sécurité c'est quand la personne peut vivre en tout épanouissement et pour cela il faut l'aider, l'accompagner y compris en termes d'apprentissage. La sécurité répond à une seule question : qu'est ce qui se passe ? Par exemple : la rentrée des classe c'est quoi ? Un flux important de voitures qui auront tendance à se stationner partout, des enfants qui traverse sans faire attention...

### ***Entretien du 25/02/2009 avec Madame FROISSARD directrice du CCAS de Vannes***

Note : Un entretien tourné exclusivement vers le groupe d'habitat le Clos Vert. Le déroulement de cet entretien m'a permis de dégager cinq thèmes abordés.

### **La spécificité du quartier**

C'est un endroit glauque, c'est le bout du monde. Cette cité a été créée dans les années 70. C'était à l'époque ce qu'on appelle des cités de transit après ça s'est appelé cités de promotion familiale. L'idée c'est, des gens qui sont complètement cassés parce qu'ils ont eu des parcours de vie pas possible, de leur ouvrir un lieu où se stabiliser, régler les problèmes qu'ils ont et puis évoluer vers un habitat classique d'être reloger en HLM, dans le privé pourquoi pas dans une autre région. Normalement c'était ça, un parcours d'ascension sociale pour des gens qui étaient en très grande difficulté. Le problème je pense qu'au fil des années cette volonté de faire que les gens s'en sortent par le haut et surtout qu'ils sortent de cette cité là. Les objectifs n'ont pas été réalisés. D'une part, certainement par manque de travail social sur place et puis d'autre part parce qu'on travaille avec l'humain et que les gens qui s'en sortent c'est parce qu'ils en ont la volonté. Donc on se retrouve quarante ans après avec effectivement une cité où il y a un peu un mixte. Où il y a des gens qui sont là depuis très longtemps dont certains restent là parce qu'ils ont des problèmes tels que personne d'autre n'en veut (les offices hlm, les centres d'hébergement). Ils ont écumé tous les dispositifs, ils sont arrivés au Clos Vert. Ce système de rebondir ne fonctionne plus. Il y en a d'autres qui sont là depuis le début et qui ne pose aucun problème. Il y a notamment une dame qui est très satisfaite d'être là et l'habitat lui convient. C'est-à-dire d'avoir une petite maison, un jardin. Et puis on en a d'autres

avec lesquels on arrive à avoir ce système d'accueil temporaire, de six mois, un an et ils repartent vers autre chose avec un vrai statut de locataire dans le parc HLM ou dans le parc privé.

### **Le public concerné**

Au niveau des institutions, le parc appartient à Vannes Golfe Habitat, le locataire de ces logements c'est le CCAS et on a une convention avec le Conseil Général qui nous astreint à sous-louer à des personnes qui relève du PALPD (plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). Le public cible c'est des personnes qui sont en procédure d'expulsion et qui n'ont pas de solution de relogement, des personnes bénéficiaires des minimas sociaux et du fait de faibles ressources n'arrivent pas à se reloger dans le privé, des personnes qui sont à la rue. On essaie de mixer alors on a quelques actifs ou des personnes âgées qui ont une petite retraite et des bénéficiaires des ASSEDICS.

### **La sécurité au Clos Vert.**

La police intervient très régulièrement. On n'a pas de concertation avec la police. Il n'y a pas de cellule de coordination. La seule coordination qu'on a c'est avec les assistantes sociales de secteur. Parce que le CCAS a pour mission de reloger des gens en très grande difficulté et de servir d'intermédiaire avec le bailleur. Donc on est là pour tout ce qui est émission de quittance de loyer, suivi du budget du paiement du loyer. Tout ce qui est de l'accompagnement social et régulier c'est fait par l'assistante sociale de secteur qui relève du Conseil Général. Avec elles, on se coordonne tous les trimestres pour faire le point sur les situations individuelles. Quand on sent qu'il y a quelqu'un qui a besoin d'aide en particulier on a cette régulation au niveau accompagnement social. Mais c'est vrai qu'au niveau sécurité on pêche certainement. Maintenant les problèmes d'insécurité que nous connaissons c'est par exemple les gens qui sont très isolés et qui peuvent se faire agresser par des voisins. La dernière fois on a un monsieur qui habite dans un studio. Très régulièrement la nuit il se fait jeter des cailloux sur ses fenêtres, sur ses volets. C'est une forme de harcèlement. Après il y a des comportements excessifs. Quelqu'un de très alcoolisé qui va aller taper à la porte de ses voisins. Comme autre problème de sécurité on a les voitures qui roulent à fond dans les allés. Il y a de grandes pelouses qui servent de rodéos entre le lycée et les dernières maisons. Ce qui est particulier c'est que ce n'est pas le fait forcément des habitants. Comme c'est un quartier enclavé, au fond d'une impasse et que personne ne voit il y a des personnes de l'extérieur qui viennent aussi ici faire ce qu'ils veulent. Une fois, je suis allée dans le quartier en fin d'après midi, il y avait toute une bande de jeunes qui étaient là et qui ne sont pas des enfants des locataires. Cet espace d'attroupement à l'entrée sur le parking peut paraître pour les gens qui habitent là insécurisant.

Ce qui est choquant lorsqu'on rentre là-bas c'est que les volets sont fermés. Les gens vivent repliés sur eux-mêmes. C'est aussi beaucoup lié à leur parcours de vie. Les gens se sentent bien d'avoir un chez soi car beaucoup ont déjà connu la rue. La plupart des locataires sont attachés à leur habitat. Il y a une identité de quartier à travailler pour que les gens s'ouvrent un peu, ouvre leur volet sans avoir peur de ce qui va se passer.

A un moment donné il y avait encore plus d'insécurité. Quand on arrivait dans l'entrée il y avait une très haute haie où souvent derrière on retrouvait des carcasses de voitures, des attroupements de jeunes. De fait que dorénavant elle soit coupé plus bas les choses se sont décalé encore plus au fond de la cité où il y a vu sur rien

du tout. En prenant la petite allée le long du lycée c'est la catastrophe, il y a plein de déchets. Je pense qu'il y a beaucoup de passage entre le lycée et la cité après je ne peux vous dire dans quelle proportion.

### **Trouver des solutions et agir pour améliorer la vie au sein de ce quartier**

C'est vrai aussi qu'il y a un problème éducatif et culturel des habitants du Clos Vert. En ce moment on est entrain de faire une enquête auprès des habitants pour .L'idée c'est de sortir des problèmes de logements. On a des logements de mauvaise qualité c'est clair. On est très loin des économies d'énergie, des logements positifs. Maintenant ce sont des questions qui nous dépassent en tant qu'agents du CCAS. Ce qu'on a vraiment souhaité avec les assistantes sociales c'est de mieux connaître les locataires, leur parcours et leurs aspirations. C'est vrai qu'au fil des entretiens on se rencontre qu'une partie de la population qui a un niveau culturel et intellectuel relativement bas.

L'ANRU ne concerne pas le Clos Vert car on n'est pas en ZUS. Notre mission cette année a été de faire le bilan de l'état des logements, des besoins, des aspirations de la population et du coup cette année ou l'année prochaine des décisions concrètes devraient être prises car on ne peut pas continuer de laisser des gens vivre dans des conditions de vie pareille. Ils sont vraiment cloîtrés.

### **En guise de conclusion : la faute à l'urbanisme ?**

Il y a beaucoup de contre vérité qui sont dites et que les élus croient. C'est une cité qui traîne une réputation depuis trente ans. Il y a trente ans c'était beaucoup des personnes qui sortaient de prison. Il y avait des familles pas faciles et beaucoup de violence ou de trafic en tout genre. Maintenant ce n'est pas le cas. Aujourd'hui c'est plutôt des gens qui sont démunis et un peu paumés. Il y a une minorité que l'on estime à trois maisons qui créent des problèmes.

Ces jeunes qui viennent de l'extérieur à faire des conneries là c'est sûr que c'est lié à l'urbanisme tant que ce sera un clos à la vue de personne et qui est complètement au fond d'une impasse ça continuera et que les gens qui y habitent ne seront pas capables de leur dire de partir. Il faut réussir à regonfler les habitants à ce qu'ils aient une estime un minimum d'eux pour pas se laisser marcher dessus par des gens de l'extérieur.

La police fait des rondes deux fois par jour selon les habitants.

## ANNEXES – Expérimentation « zones 30 »

[illegible]

Grille d'observation des comportements opérationnalisant l' »effet de réactance « (pendant)

[illegible]

Grille d'observation des comportements opérationnalisant l' « effet de réactance » (après)

|       |                | IDENTITE |   |     |            |       |       |                  |                                |
|-------|----------------|----------|---|-----|------------|-------|-------|------------------|--------------------------------|
| Sujet | Heure d'observ | Genre    |   | Age | Accompagné |       | Pas A | Type de véhicule | Immatriculation<br>( 4 prems ) |
|       |                | F        | M |     | A          |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     | E          | Pas E |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |
|       |                |          |   |     |            |       |       |                  |                                |

Grille d'observation des comportements opérationnalisant l' »effet de réactance » (fiche identité sujet observé)



## Table des matières

|                                                                                                                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Sommaire .....</b>                                                                                                                                           | <b>2</b>  |
| <b>Introduction : penser la ville émergente, sous condition de sécurité .....</b>                                                                               | <b>4</b>  |
| <b>Chapitre I. Effets de seuils et production des contextes de sûreté : matrice théorique, structure méthodologiques et dispositif pédagogique. ....</b>        | <b>5</b>  |
| <b>I. Périphéries urbaines : un laboratoire des sociétés contemporaines.....</b>                                                                                | <b>6</b>  |
| 1. Sécurité : Des clivages à la normalisation .....                                                                                                             | 6         |
| 2. Des pédibus aux agressions : dépasser l'éprouvante plasticité du couple « Sécurité / sûreté » .....                                                          | 7         |
| 5. La sécurité, une affaire de distance.....                                                                                                                    | 9         |
| 6. Les nouveaux dispositifs spatiaux de la sécurité/sûreté seraient-ils mentaux ? .....                                                                         | 9         |
| 7. Déborder les contextes de sécurité .....                                                                                                                     | 10        |
| 9. Vers un nouveau langage, spatial, de la sécurité .....                                                                                                       | 11        |
| 9. Pour des espaces sûr, programmer les effets de seuils ? .....                                                                                                | 11        |
| <i>Chroniques de recherche/ Interlude 1 : L'absence du péri-urbain dans la fiction contemporaine en France. ....</i>                                            | <i>13</i> |
| <b>II. Seuils, contextes : enrichir les analyses des espaces sous condition de sécurité. ....</b>                                                               | <b>16</b> |
| 1. Contexte : circonscriptions fixes et flottantes, dynamiques des ajustement sociaux .....                                                                     | 16        |
| 1.1 Flottements, « sous condition » : l'apparition d'une logique de confinement. ....                                                                           | 17        |
| 2. Vers l'espace public. Lorsque le commun en vient à se protéger du privé.....                                                                                 | 18        |
| 3. Des opérateurs aux opérations sociales : dynamique des ajustements, règles et règlements.....                                                                | 19        |
| 4. Seuils : inventer et tendre à un équilibre stabilisé, rassurant.....                                                                                         | 20        |
| 4.1 Lorsque la production de différence se situe aussi à l'intérieur. ....                                                                                      | 21        |
| 4.1 Concevoir la sûreté par le flottement : entre seuils ajustés et seuils contrôlés.....                                                                       | 22        |
| 4.2 Une certaine intranquillité : logiques de seuils.....                                                                                                       | 22        |
| <i>Chroniques de recherche / Interlude 2 : des effets de seuils comme dispositifs éphémère réactivables. Le cas de Vigipirate. ....</i>                         | <i>24</i> |
| <b>III. Méthodologies : expérimentations et embrayeurs pédagogiques.....</b>                                                                                    | <b>26</b> |
| 1. Des embrayeurs, entre champs de pratiques : une expérience pédagogique.....                                                                                  | 26        |
| 2. Fabriquer l'espace <i>adéquat</i> , par la sûreté. Retour sur les « diagnostics sécurité ».....                                                              | 27        |
| Chronique de recherche / .....                                                                                                                                  | 31        |
| Interlude 3 : dimension dialogique de l'Atelier Diagnostic Sécurité. ....                                                                                       | 31        |
| L'« activité cachée de la police ».....                                                                                                                         | 31        |
| <b>Chapitre 2 : des seuils de sureté aux périurbanités privatives : les cas de Lebissey (Hérouville-Saint-Clair, Beaulieu (Caen) et Périers-sur-le-Dan.....</b> | <b>34</b> |
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                       | <b>35</b> |
| 1. Le périurbain, espace emblématique de production de la sûreté.....                                                                                           | 35        |
| 2. Une méthode de diagnostic à double entrée : urbanistique et sensorielle. ....                                                                                | 38        |
| <b>I. Le quartier de Lebissey : un parc suburbain entre dispositifs informels et résidences sécurisées.....</b>                                                 | <b>45</b> |
| 1. Un parc suburbain en marge d'Hérouville Saint-Clair.....                                                                                                     | 45        |
| 2. L'aménagement de Lebissey : un aménagement sécuritaire ? .....                                                                                               | 51        |
| <i>Inflexion méthodologique : mettre en regard diagnostic urbanistique et sensoriel avec la perception des habitants .....</i>                                  | <i>56</i> |
| <b>II. le quartier de Beaulieu : le fleron de la sécurisation à l'épreuve d'une « cordiale ignorance ».....</b>                                                 | <b>57</b> |
| 1. Le périmètre étudié : une gestion de l'espace visant un contrôle social .....                                                                                | 58        |
| 2. Un aménagement tourné vers la sureté .....                                                                                                                   | 59        |
| 3. Entre sûreté et sentiment d'insécurité .....                                                                                                                 | 62        |
| 3.1 Faiblesse des actes de délinquance et des incivilités .....                                                                                                 | 62        |
| 3.2. Des problèmes liés à la circulation et au stationnement.....                                                                                               | 63        |
| 3.3 Des problèmes spécifiques liés au stade .....                                                                                                               | 64        |

|                                                                                                                                          |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>4. La banalisation de la prévention situationnelle : un élément du cadre de vie.....</b>                                              | <b>65</b>  |
| 4.1. Espace privé et espace public : quel ressenti ?.....                                                                                | 66         |
| 4.2. La logique du sentiment de sécurité : quand la forme spatiale agit sur les relations sociales.....                                  | 67         |
| 4.3. La résidentialisation à Beaulieu comme reflet d'un changement social à grande échelle ? .....                                       | 68         |
| 4.4. Le marquage matériel, social et symbolique de l'espace .....                                                                        | 72         |
| 4.5. Les nouveaux intermédiaires de socialisation .....                                                                                  | 74         |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                   | <b>74</b>  |
| <i>Un nouvel enrichissement de la méthode : un diagnostic sensoriel enrichi par des déambulations avec des résidents.....</i>            | <i>77</i>  |
| <b>III. La commune de Périers sur le Dan, un espace agricole entre « glacis » et décor.....</b>                                          | <b>78</b>  |
| <b>1. Le périmètre de l'étude .....</b>                                                                                                  | <b>79</b>  |
| 1.2 Une commune morphologiquement lotie avec des entrées d'aspect « rural » au nord .....                                                | 82         |
| 1.3 Des formes architecturales très contrastées .....                                                                                    | 83         |
| 1.4. Des formes urbaines accentuées. ....                                                                                                | 84         |
| <b>2. L'identité de la commune et son évolution .....</b>                                                                                | <b>87</b>  |
| <b>3. Les registres de la sécurité .....</b>                                                                                             | <b>89</b>  |
| 1. La sécurité dans les faits.....                                                                                                       | 89         |
| a. Des événements mineurs de délinquance.....                                                                                            | 89         |
| b. Une insécurité routière liée aux manques d'aménagement.....                                                                           | 89         |
| 2. La sécurité dans les discours .....                                                                                                   | 92         |
| <b>4. Les registres de l'insécurité .....</b>                                                                                            | <b>94</b>  |
| 4.1. L'identité de la commune.....                                                                                                       | 95         |
| 4.2. Le foncier et la terre.....                                                                                                         | 98         |
| 4. 3. L'évolution démographique .....                                                                                                    | 98         |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                   | <b>101</b> |
| <i>Chroniques de recherche / Interlude 4 : Déambulation narrative et temporalités foncières. ....</i>                                    | <i>102</i> |
| <b>Chapitre 3 : Jeunes « à la marge » dans le Val d'Ille (35) : nouvelles dynamiques de la sûreté en contexte périphérique.....</b>      | <b>105</b> |
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                | <b>106</b> |
| Des indices et des intuitions .....                                                                                                      | 106        |
| La population d'étude : des jeunes « à la marge ».....                                                                                   | 106        |
| <b>I. Une enquête sur la sûreté par le prisme des jeunes.....</b>                                                                        | <b>107</b> |
| 1. La communauté de communes du Val d'Ille.....                                                                                          | 107        |
| 1.1 Quelques chiffres... pour quelques éléments d'analyse.....                                                                           | 108        |
| 1. 2. Enquête sur le Val d'Ille : jeunes et production des contextes de sûreté.....                                                      | 109        |
| 1.3 Les temps de l'enquête et la méthode.....                                                                                            | 111        |
| 1.4 Les outils méthodologiques .....                                                                                                     | 111        |
| 3. Les objectifs de l'étude .....                                                                                                        | 111        |
| <b>II. La sûreté « vue par... » : une questions de regards et points de vue. ....</b>                                                    | <b>112</b> |
| 1. La sûreté au Val d'Ille, vers une translation des problématiques de la Politique de la Ville ? Un point de vue de la gendarmerie..... | 112        |
| 2. Urbain/périurbain, une absence « d'effet de seuils » ? Le regard d'un principal de collège .....                                      | 114        |
| 3. Jeunes et insécurité, entre prises de risque et trafics : le discours des animateurs. jeunes.....                                     | 115        |
| 3.1 Le rôle de prévention .....                                                                                                          | 115        |
| 3.2 Des incivilités aux comportements à risque.....                                                                                      | 116        |
| 3.3 Une présence discrète de la gendarmerie.....                                                                                         | 117        |
| 3.4 Sur l'impact du travail réalisé.....                                                                                                 | 119        |
| <b>III – L'espace, entre vécu et « fantasmé » : dynamiques spatiales juvéniles.....</b>                                                  | <b>119</b> |
| 1. Le spot comme forme spatiale cristallisée du rapport des jeunes à l'espace public.....                                                | 120        |
| 1.1. L'hiver : un déplacement vers un espace public virtuel .....                                                                        | 120        |
| 1.2. Etre sur un territoire : une géographie des « spots » de jeunes .....                                                               | 121        |
| 2. La peur de la grande ville et de l'autre.....                                                                                         | 130        |
| 2.1 Des pratiques spatiales de périurbains ? Les effets du contexte résidentiel confiné.....                                             | 130        |
| 2.2 L'insécurité, c'est en ville... ..                                                                                                   | 131        |

|                                                                                                                                                                          |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Des logiques de seuils, d'absences de seuils et d'absences de gradients.....                                                                                             | 133        |
| Etre dans la rue a un sens.....                                                                                                                                          | 133        |
| <b>Chapitre 4 : des seuils de l'espace physique à ceux de l'espace social : sûreté et dynamiques des bords d'un contexte de sécurité (le quartier Gare à Gaen) .....</b> | <b>135</b> |
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                                | <b>136</b> |
| <b>I.- La sûreté dans le quartier de la gare : quelques éléments de diagnostics .....</b>                                                                                | <b>136</b> |
| 1. Un positionnement théorique.....                                                                                                                                      | 137        |
| 2. Une production « classique » de la sécurité .....                                                                                                                     | 138        |
| 2.1 Eclairage, vidéo : dans les aménagements et les dispositifs.....                                                                                                     | 139        |
| 2.2 Un partage de la sécurité par les polices.....                                                                                                                       | 140        |
| 3. De l'insécurité à la marginalité : croiser des perceptions et des discours.....                                                                                       | 141        |
| 3.1. Les <i>turn-overs</i> d'un espace de transition : l'analyse de la police nationale .....                                                                            | 142        |
| 3.2. Visibilités, (mises à) distances : les discours des passants.....                                                                                                   | 142        |
| 3.2 Trop proches, la quête de la « bonne distance » dans les discours des commerçants.....                                                                               | 143        |
| 3.3 Classer, déclasser : la construction des échelles de la marginalités dans les discours des habitants ..                                                              | 144        |
| <b>II – Une « révolution copernicienne » : l'insécurité dans les corridors des marges sociales.....</b>                                                                  | <b>144</b> |
| 1. Des discours de Sans Domiciles Fixes sur l'insécurité.....                                                                                                            | 145        |
| 2. Une exposition particulière aux risques .....                                                                                                                         | 145        |
| 2.1 Les violences de la rue .....                                                                                                                                        | 145        |
| 2.2. Le problème récurrent de l'alcool .....                                                                                                                             | 147        |
| 2.3. Les questions sanitaires .....                                                                                                                                      | 147        |
| 3. Un rapport paradoxal à l'insécurité.....                                                                                                                              | 148        |
| <b>III- Sans domiciles fixes, prostitué(e)s : des populations problématiques ? .....</b>                                                                                 | <b>148</b> |
| 1. Les Sans domiciles fixes : espaces de vie, espaces entre les vies .....                                                                                               | 149        |
| 1.1 Une identification des lieux de regroupement.....                                                                                                                    | 149        |
| 1.2 Un exercice de négociation : des SDF tolérés « sous condition de... » .....                                                                                          | 154        |
| 2. Les prostituées, entre déplacements et « nettoyage » de l'espace public.....                                                                                          | 155        |
| 3. Les formes urbaines, mises au futur : fluidités et dynamiques des contextes de sûreté.....                                                                            | 158        |
| 3.1 Marges en (quête de) devenir : le Projet de Renouvellement Urbain (P.R.U). .....                                                                                     | 158        |
| 3.2 Intégrer la marge : une démarche de qualité et sûreté à la SNCF .....                                                                                                | 161        |
| 3.3. La place des personnes en détresse sociale dans la nouvelle gare.....                                                                                               | 162        |
| <b>Conclusion .....</b>                                                                                                                                                  | <b>164</b> |
| <b>Chapitre 5 : Le quartier du Pargo (Vannes) : distances et dynamiques de contextes confinés dans les périphéries urbaines. ....</b>                                    | <b>166</b> |
| <b>Introduction .....</b>                                                                                                                                                | <b>167</b> |
| <b>I. La sécurité, art de la prévention .....</b>                                                                                                                        | <b>169</b> |
| 1. Les dimensions de la sécurité .....                                                                                                                                   | 169        |
| 1.1. Les risques naturels et technologiques : prévention et réglementation.....                                                                                          | 169        |
| 1. 2. La sécurité, une question d'ordre et de lutte contre les actes d'incivilités, de violences et terroristes.....                                                     | 177        |
| La sécurité déterritorialisée du terrorisme .....                                                                                                                        | 182        |
| 2. Les inflexions urbaines récentes de la sécurité .....                                                                                                                 | 185        |
| 2.1. « Defensible space », théorie de la « broken windows » et prévention situationnelle. ....                                                                           | 185        |
| 2.2 L'angle d'attaque français : une autre manière de répondre aux problèmes d'insécurité urbaine.....                                                                   | 186        |
| Les premiers constats et les premières tentatives de réponses. ....                                                                                                      | 186        |
| La politique de la ville entre action sociale et action urbaine. ....                                                                                                    | 188        |
| Le Contrat Local de Sécurité, le nouvel outil partenarial .....                                                                                                          | 188        |
| <b>II. La sécurité : une question de distance dans la ville émergente .....</b>                                                                                          | <b>190</b> |
| 1. La distance dans l'espace et dans la ville.....                                                                                                                       | 190        |
| 1.1 Définitions et typologie de la notion de distance.....                                                                                                               | 190        |
| 1.1. L'espace et la sécurité sont une question de distance. ....                                                                                                         | 192        |
| 1.2. L'espace public où la sécurité se révèle être une affaire de distance.....                                                                                          | 192        |
| 2. Les enjeux urbanistiques .....                                                                                                                                        | 194        |
| 2.1. L'importation d'un urbanisme sécuritaire : « <i>New urbanism</i> » et « <i>gated communities</i> » .....                                                            | 194        |

|                                                                                                                                                                                                               |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 2.2. Vidéosurveillance, moyen de prévention et de dissuasion : l'exemple vannetais.....                                                                                                                       | 198        |
| <b>III. Lorsque la distance travaille de l'intérieur un contexte confiné : les « entre eux deux » (lycée/quartier) d'une périphérie urbaine.....</b>                                                          | <b>204</b> |
| 1. Sur-contrôle et normalisation : présentation du contexte et de ses abords.....                                                                                                                             | 204        |
| 1.1. Le fonctionnement du lycée professionnel J. Guéhenno à Vannes comme contexte « confiné ».....                                                                                                            | 204        |
| 1.2. Résider au lycée : l'internat.....                                                                                                                                                                       | 209        |
| <b>2. Les abords du contexte « confiné » : une fabrique de la « mise à bonne distance ».....</b>                                                                                                              | <b>211</b> |
| 2.1. Les résidences du Jardin du Pargo.....                                                                                                                                                                   | 211        |
| 2.2. Le quartier du Clos Vert.....                                                                                                                                                                            | 215        |
| 2.3. Les zones commerciales du Fourchène et de Kerlann.....                                                                                                                                                   | 216        |
| <b>Synthèse de l'étude : la distance, une quête d'équilibres entre paradoxes.....</b>                                                                                                                         | <b>220</b> |
| 1. L'isolement et la distanciation.....                                                                                                                                                                       | 220        |
| 2. L'ouverture et l'intégration.....                                                                                                                                                                          | 220        |
| 3. Périphéries réversibles : la centralité surveillée.....                                                                                                                                                    | 221        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                                                                                        | <b>222</b> |
| <i>Chroniques de recherche / Interlude 5 : Traces industrielles, incertitudes économiques et contexte de sûreté : la reconversion de l'ancien site SMN.....</i>                                               | <i>223</i> |
| <br><b>Chapitre 5 : Zone atelier d'expérimentation : de la mobilité encadrée à la mobilité canalisée, dynamique ambulatoire des effets de seuils de la sécurité. Les cas des zones 30 et des pedibus.....</b> | <b>230</b> |
| <b>Introduction.....</b>                                                                                                                                                                                      | <b>230</b> |
| <b>I. Le cas des zones 30 et l'appréhension des effets de réactance.....</b>                                                                                                                                  | <b>231</b> |
| 1. Les Zones 30 : un dispositif d'apparence anodin au cœur d'un réglage d'interactions sociales.....                                                                                                          | 231        |
| 2. Les effets de seuil et la situation expérimentale choisie.....                                                                                                                                             | 232        |
| 3. Pourquoi le choix des zones 30 pour travailler les effets de seuil ?.....                                                                                                                                  | 233        |
| 4. Interactions, vigilances : objectifs d'analyse.....                                                                                                                                                        | 234        |
| 5. Chantepie, du Val au Zones 30, le choix des situations expérimentées.....                                                                                                                                  | 234        |
| 6. De l'observation postée à l'observation embarquée.....                                                                                                                                                     | 235        |
| 7. Un protocole d'analyse précis.....                                                                                                                                                                         | 236        |
| 8. Prises de risques, seuils de vigilance et ajustements de contraintes. Les résultats.....                                                                                                                   | 237        |
| <b>II. Lorsque la sécurité routière rejoint la sûreté résidentielle : le pedibus comme dispositif flottant, labile de sécurité.....</b>                                                                       | <b>238</b> |
| 1. Les périphéries de Rennes, un terrain en forte croissance.....                                                                                                                                             | 240        |
| 2. L'implication des familles : un dispositif méthodologique.....                                                                                                                                             | 244        |
| 3. Production « en live » de la sécurité/sûreté : se déplacer en pedibus à Chantepie.....                                                                                                                     | 245        |
| 4. Le contexte sécurisé, vu d'une perspective psychosociale.....                                                                                                                                              | 247        |
| 5. Sécurisation/se sécuriser : des trajets extra-scolaires aux dispositifs mentaux de sûreté.....                                                                                                             | 248        |
| 6. Vers une systématisation de l'analyse des conduites de sûreté : rupture, imprégnation, animation.....                                                                                                      | 248        |
| 6.1 - Les données en entrée – production et structuration des référentiels géographiques.....                                                                                                                 | 249        |
| 6.2. Phases de généralisation.....                                                                                                                                                                            | 250        |
| 6.3. Exploration et mise en relation spatiale et temporelle des déplacements des enfants dans la zone d'étude.....                                                                                            | 252        |
| Complément – interprétation des analyses géomatiques.....                                                                                                                                                     | 255        |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                                                                                        | <b>257</b> |
| <br><b>Conclusion générale. Conduites de sûreté, conditions de sécurité : banalités des situations et métamorphoses des identités sociales.....</b>                                                           | <b>259</b> |
| <br><b>Bibliographie générale.....</b>                                                                                                                                                                        | <b>263</b> |
| Etude sur Vannes.....                                                                                                                                                                                         | 263        |
| Etudes sur le Val d'Ille.....                                                                                                                                                                                 | 264        |
| Etude sur le quartier gare de Caen.....                                                                                                                                                                       | 266        |
| Etude sur Periers-sur-le-Dan.....                                                                                                                                                                             | 266        |
| Ouvrages.....                                                                                                                                                                                                 | 266        |
| Articles.....                                                                                                                                                                                                 | 267        |

|                                                |            |
|------------------------------------------------|------------|
| Etude sur Chantepie (Zones 30 et pédibus)..... | 267        |
| <b>Annexes .....</b>                           | <b>268</b> |